B 497490

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Origina from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DC
1
.M7
D22

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

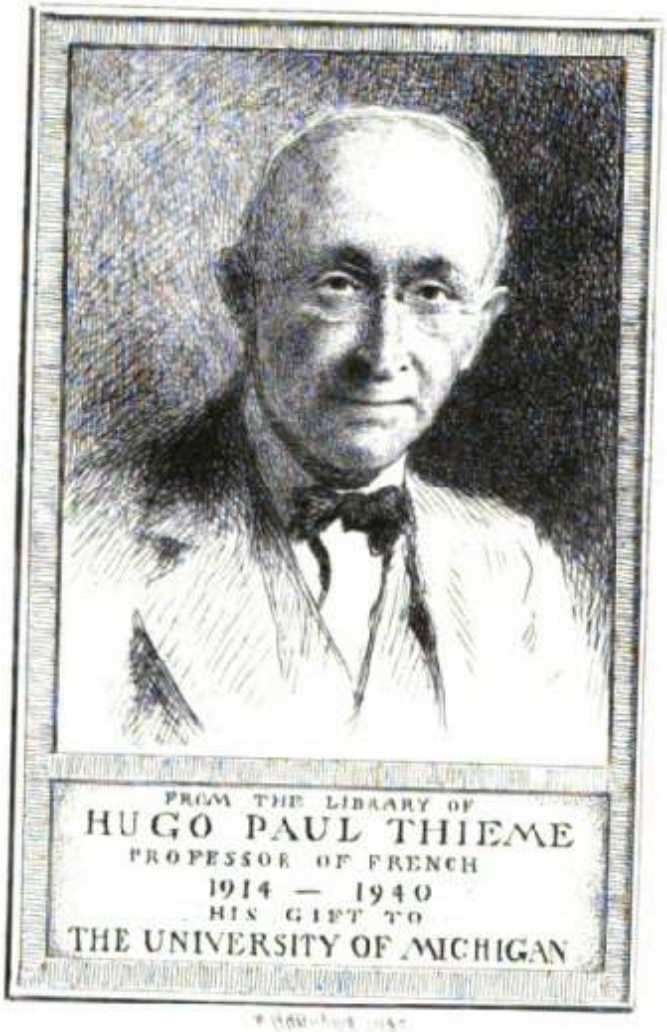

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANNE

DUC DE MONTMORENCY

CONNÉTABLE ET PAIR DE FRANCE

SOUS LES ROIS

HENRI II, FRANÇOIS II ET CHARLES IX

PAR

FRANCIS DECRUE

DOCTEUR ÈS-LETTRES DE SORBONNE

PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1889

Tous droits réservés

HUGO P. THIEME
ANN ARBOR, MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vrin 641.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANNE

DUC DE MONTMORENCY

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie), en juillet 1889.

DU MÊME AUTEUR

Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France, à la Cour, aux armées et au conseil du roi François Ier, ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, Librairie Plon, 1885, un volume grand in-8°.

De Consilio Regis Francisci I, thèse latine du doctorat ès lettres de Sorbonne. Paris, Librairie Plon, 1885, un volume grand in-8°.

La Cour de France et la société au seizième siècle. Paris, F. Didot, 1888, un volume in-12.

Le Complot des Fugitifs (1563). Genève, 1881, in-8°. Extrait des *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.*

Les Idées politiques de Mirabeau, ouvrage couronné par l'Université de Genève. Paris, 1863, in-8°. Extrait de la *Revue historique.*

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANNE

DUC DE MONTMORENCY

CONNÉTABLE ET PAIR DE FRANCE

SOUS LES ROIS

HENRI II, FRANÇOIS II ET CHARLES IX

PAR

FRANCIS DECRUE

DOCTEUR ÈS-LETTRES DE SORBONNE

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1889

Tous droits réservés

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Origina from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

A

Madame FRANCIS DECRUE DE STOUTZ

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Library
7
H P Thurne
5.5.91

AVANT-PROPOS

Pour répondre aux exigences de la critique, peu s'en faut que l'historien ne soit tenu de faire, en chemin de fer, le tour de l'Europe; à pied, celui de la France. Cette obligation semble s'imposer en particulier quand il s'agit de l'histoire du seizième siècle. La Renaissance et la Réforme ont laissé partout des traces si profondes qu'un tel voyage ne serait pas superflu pour les relever dans leur ensemble.

Ce mode de travail exige un temps et des moyens dont chacun ne peut disposer. Il convient donc de borner ses recherches de la façon la plus pratique, de recourir aux renseignements les plus utiles, et de combler les lacunes forcées par les procédés les plus commodes. Deux pays surtout sont en rapports directs avec la France du seizième siècle : les États de la monarchie espagnole d'une part, l'Italie de l'autre. Voilà les régions dont il importe d'explorer les trésors, mais après ceux de la France, s'entend.

Les richesses archéologiques de la France sont surtout concentrées à Paris et dans les environs. Faisant l'histoire d'une époque aussi artistique que le seizième siècle, on ne saurait négliger les monuments de pierre de ce temps : à Paris, le Louvre, les Tuileries; au nord, Écouen et Chantilly; Saint-Germain à l'ouest; Fontainebleau au sud, puis les admirables rési-

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

dences des bords de la Loire. Il faut respirer là où les ancêtres ont vécu. Il faut les connaître dans leurs demeures, ainsi que dans leurs musées, dont les merveilles en peinture et sculpture sont aujourd'hui conservées au Louvre.

On les appréciera plus directement par ce qu'ils ont écrit. Innombrables sont les opuscules, les correspondances qu'ils ont laissés. Le seizième siècle a employé autant d'encre que le dix-huitième. Paris possède la majeure partie de ces témoignages irréfutables de l'histoire. La Bibliothèque nationale regorge des lettres du temps; ce n'est pas trop de dix ans pour fouiller tous les fonds et découvrir les missives rédigées par le sujet qui vous intéresse, ou celles qui lui sont adressées. Le fonds français, qui comprend près de trente mille volumes, a englobé les anciennes collections, mais il en est d'autres, restées à part, comme celles du Cabinet des Titres, des Cinq-Cents-Colbert, de Moreau, de Dupuy, qui apportent en outre leur contingent de documents. Dans cette poursuite de l'inédit, bien des pièces peuvent échapper : deux recueils permettent de faire une revision à peu près générale, parce qu'ils contiennent la majeure partie des copies des volumes déjà cités; l'un, bien inférieur en mérite, est intitulé : Portefeuilles Fontanieu; l'autre, bien plus important, dit de Clairambault, renferme jusqu'à des pièces originales, telles que la correspondance du duc de Guise.

Paris recèle encore d'autres richesses. Aux Archives nationales, non seulement on peut mettre la main sur les précieux registres du Parlement, de la Chambre des comptes, du Grand Conseil, les anciens organes du pouvoir monarchique, mais encore sur les pièces concernant les provinces, comme les procès-verbaux des États de Languedoc, et même la correspondance diplomatique. On y trouve notamment, dans le fonds Simancas, les dépêches de l'ambassadeur d'Espagne, faciles à traduire ou

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à déchiffrer, de cet ambassadeur qui, dès le début des guerres civiles, joue au vice-roi espagnol de la France.

Des visites au ministère des Affaires étrangères, à la bibliothèque de l'Institut, qui comprend l'importante collection de Godefroid, à l'Arsenal, où se trouve le fonds Conrart, à la Bibliothèque Mazarine, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, compléteront les investigations de l'historien à Paris.

Tel est le dépouillement auquel je me suis livré, avant de présenter au public mon travail sur Anne de Montmorency. L'approbation que le premier volume, contenant l'administration du Connétable sous François Ier, a reçue de l'Académie française, de la Sorbonne et de la presse en général, m'a encouragé à écrire ce second et dernier volume sur la vie de ce personnage, maintenant duc et pair de Montmorency, premier ministre de Henri II, et chef de parti au début des guerres civiles.

Ce travail, je ne l'ai pas entrepris sans frapper aux portes de tous ceux qui pouvaient me donner des renseignements. Déplorant que la dure loi d'exil, aujourd'hui heureusement abrogée, ait causé momentanément le transfert à l'étranger des archives de Chantilly, j'ai pu du moins trouver dans le chartrier de Thouars, et dans d'autres archives de famille, de précieux documents.

Je n'ai pas négligé, non plus, de recourir aux archives départementales, notamment celles de Versailles, de Bretagne, du Poitou, de Limoges, du Berry, de Nîmes, etc.

Dans mes excursions en pays étranger, j'ai recueilli à Bruxelles des trésors de renseignements. Au milieu du seizième siècle, Bruxelles est en quelque sorte la capitale des États de la maison d'Autriche. Nombre de documents originaux s'y trouvent; on y a recueilli en outre les copies des pièces transportées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à Vienne, et intéressant l'ancienne monarchie bourguignonne. La correspondance espagnole, déjà citée, distraite de Simancas et conservée aux archives de Paris, complète cet ordre de renseignements.

En Italie, à Rome, à Milan, à Turin, il existe de précieux dépôts. Les archives du Piémont conservent toute une correspondance de Montmorency, non seulement avec le duc de Savoie, mais encore avec des officiers français.

En Suisse, quelques pièces ont aussi leur importance, et quelques villes possèdent des lettres du Connétable.

L'Angleterre mérite grandement de l'histoire par la publication des *Calendars of State Papers*, résumé des dépêches officielles et des lettres conservées dans les dépôts anglais. Cette collection peut même dispenser de passer le détroit. En dernier lieu, les rapports de MM. Baschet et de La Ferrière mettent au courant de ce que l'on peut trouver à Venise et à Pétersbourg.

J'aborde ici les imprimés. Les anciennes collections de *Mémoires*, entre autres celle de Michaud et Poujoulat, les collections des *Documents inédits*, les publications de la Société de l'Histoire de France, les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou, les *Pièces fugitives* de Mesnard et de Baschi d'Aubais, reproduisent les mémoires, journaux, lettres, récits et pamphlets contemporains. J'ai parcouru tous ces documents et d'autres plus anciens, comme l'édition originale des *Mémoires* de Condé et de Castelnau, les *Lettres des Princes*, traduites par Belleforest, les *Lettres du cardinal de Ferrare*, et ces fameux recueils de *Lettres et Négociations*, publiés au dix-septième siècle. Dans cet ordre d'ouvrages, les *Lettres et Mémoires d'Estat*, de Ribier, l'emportent de beaucoup par la valeur des documents. Ces publications permettent de constater qu'il a été plus imprimé de pièces originales relatives à l'époque de Henri II et de ses fils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'à celle de François Ier. Les publications modernes qui intéressent le plus mon sujet sont les *Négociations de la France avec la Toscane,* publiées par M. Desjardins, les *Négociations dans le Levant*, de M. Charrière, les *Négociations du règne de François II,* de M. Paris (les *Négociations avec l'Autriche* s'arrêtent en 1530), la *Correspondance de Catherine de Médicis,* due à M. de La Ferrière, celle d'*Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret,* de M. de Rochambeau, celle de *Marguerite d'Angoulême,* de M. Génin. Les correspondances de plusieurs personnages ont fait l'objet de publications indépendantes des grands recueils, comme les *Lettres de Diane de Poitiers,* de M. Guiffrey, celles d'*Odet de Châtillon*, de M. Marlet, du *Cardinal d'Armagnac*, de M. Tamizey de Larroque, etc.

Les *Papiers d'Etat de Granvelle,* publiés par M. Weiss, avec les *Lettres* du même, de M. Piot, m'introduisent dans les collections relatives à l'étranger, ainsi que les *Dépêches des ambassadeurs vénitiens,* traduites par M. Tommaseo, et la collection italienne bien plus complète de M. Alberi. J'ai déjà mentionné, pour l'Angleterre, les *Calendars of State Papers*. Le recueil des *Recès fédéraux* met au courant des relations de la France avec la Suisse. La *Correspondance de Charles-Quint,* publiée par M. Lanz, fait pénétrer dans l'histoire d'Autriche et d'Allemagne.

Pour l'étranger encore, il fallait consulter les ouvrages capitaux de Guicciardini et Macchiavelli, l'*Histoire des Suisses,* de Zurlauben, le *Pfyffer* de M. Segesser, les *Histoires d'Angleterre,* de MM. Froude et Greene ; pour l'Allemagne, les œuvres de MM. de Ranke, Weber et Ebeling. Ce dernier commet toutefois de grossières erreurs dans le détail de l'histoire de France.

Énumérerai-je la longue suite d'auteurs qui se sont passé, de main en main, du seizième siècle à notre époque, le flambeau

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la science historique, l'Italien P. Giovio, l'Italien Davila, les Français Ferron, Beaucaire, Belleforest, Bouchet, Paradin, La Popelinière, Bèze, et tant d'autres au milieu desquels brillent comme artiste, de Thou, comme homme d'action, d'Aubigné, dont l'œuvre est imprimée à nouveau par les soins de M. de Ruble? Par Mézeray et Voltaire, j'arrive aux maitres contemporains : Sismondi, le chef d'école, et les disciples, MM. Michelet, Martin, Dareste. M. Mignet occupe une place à part, mais sa grande œuvre s'arrête à 1529. De nos jours, une brillante pléiade d'historiens a refait l'histoire du seizième siècle, à la tête desquels se place Mgr le duc d'Aumale, avec l'*Histoire des princes de Condé*. Suivent MM. de Bouillé, Forneron, de Ruble, Delaborde, de La Ferrière, avec leurs études sur *les Ducs de Guise, Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, Coligny, Marguerite d'Angoulême* et tant d'autres œuvres parallèles. Dans ce groupe rentrent aussi M. Baguenault de Puchesse, avec son ouvrage sur *Morvillier*, M. Duruy avec son *Carafa*, l'amiral Jurien de La Gravière et M. Petit avec *Doria*, enfin, d'autres auteurs de mérite comme madame Coignet, MM. Miron de L'Espinay, de La Barre du Parcq, etc.

L'histoire des institutions et des arts, celle de la vie sociale sollicitent aussi l'attention, telles qu'elles se trouvent exposées dans les œuvres d'Alexis Monteil, de Viollet-le-Duc, de l'Allemand Burkhardt, dans des ouvrages plus spéciaux, civils ou militaires, enfin dans l'*Histoire de la civilisation*, de M. Rambaud [1].

L'histoire provinciale comprend nombre de renseignements dans les gros in-folio des siècles derniers. Les histoires de Lan-

[1] Cf. notre volume sur *La Cour de France et la société au seizième siècle*. Paris (F. Didot), 1888, in-18 jésus, et notre thèse *De Consilio regis*, Paris (Librairie Plon), 1885, in-8°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

guedoc, de Bretagne, de Provence, d'Aquitaine (Bouchet), de Bordeaux, de Paris, sont les plus intéressantes pour notre personnage.

Quant aux biographies de Montmorency, elles sont nombreuses; je les ai déjà citées. Je me dispense d'en rappeler d'autres que les ouvrages de Duchesne et Desormeaux sur la *Maison de Montmorency*, les notes de Le Laboureur, dans son édition des *Mémoires de Castelnau*, la récente monographie du général Ambert, les seules œuvres qui méritent considération[1].

Maintenant, je n'ai plus que l'agréable devoir de remercier ceux qui, par leurs services, leurs conseils ou leurs encouragements, ont bien voulu témoigner leur intérêt pour la tâche entreprise. Je citerai notamment parmi les autorités officielles, MM. les administrateurs et directeurs de la Bibliothèque et des Archives nationales, des archives du ministère des Affaires étrangères ; à Bruxelles, M. l'archiviste général Piot ; à Turin, M. le sous-archiviste d'État Galleani d'Agliano ; à Milan, M. l'archiviste Parri. J'adresse aussi mes reconnaissants hommages à Mgr le duc d'Aumale ; à M. le duc de La Trémoïlle, qui m'a ouvert son précieux Chartrier de Thouars ; à M. le baron d'Hunolstein, qui m'a communiqué les papiers du feu prince de Montmorency-Luxembourg, son beau-père ; à M. le duc de Broglie ; à M. E. Lavisse, l'éminent maître en Sorbonne ; à M. G. Monod ; à M. le secrétaire de légation Rott ; à M. Farges et à ses aimables collègues des Affaires étrangères ; à M. Leroux, archiviste de Limoges, et à nombre de savants que je m'excuse de ne pouvoir citer ici.

[1] Pour compléter cette rapide esquisse bibliographique, je me permets de renvoyer le lecteur à l'Avant-propos de mon premier volume sur *Anne de Montmorency*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Qu'ils me permettent de placer sous leur patronage mon modeste ouvrage. Leur nom, joint à celui d'Anne de Montmorency, le recommandera au public[1].

[1] Dans mes annotations relatives aux manuscrits consultés à la Bibliothèque nationale, je supprimerai en général les mots *fonds, tome* et *folio*. J'abrégerai les mots Bibliothèque nationale, Archives nationales (*Bibl. nat.* ou *Arch. nat.*); *fr.* signifiera fonds français ; *or.*, original. Le premier chiffre indiquera le numéro du volume, le second, celui du folio. B. N., fr., 3615, 7, signifiera : Bibliothèque nationale, fonds français, tome 3615, folio 7.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANNE DUC DE MONTMORENCY

PREMIÈRE PARTIE.

HENRI II, ROI, MONTMORENCY, MINISTRE.

CHAPITRE PREMIER.

LA RÉVOLUTION DU PALAIS.

Au mois de juillet 1551, l'antique baronnie de Montmorency est érigée en duché-pairie en faveur d'Anne de Montmorency, grand maître et connétable de France.

D'où venait cet honneur au ministre que François Ier avait disgracié et dont la carrière glorieuse semblait finie? La qualité de pair de France n'était-elle plus qu'une dignité banale, réservée comme consolation aux grands seigneurs réduits à la retraite?

Loin de là. Les pairs de France, il est vrai, ne sont plus ces feudataires souverains, aux droits aussi anciens que ceux du Roi, chargés de consacrer le chef de la nation. Après l'extinction des grandes dynasties provinciales, les rois en concédèrent les domaines à leurs propres enfants. Ils créèrent même des pairies nouvelles, tout en s'efforçant de ne pas dépasser le nombre mystique de douze pairs.

Les six ecclésiastiques étaient toujours à la tête des diocèses privilégiés de Reims, Laon, Langres, Châlons, Beauvais, Noyon, mais les six laïques ne détenaient plus que des États restreints, auxquels la dignité ducale fut attachée dès le règne de François Ier. Les nouveaux pairs conservent la charge d'assister le Roi au sacre. Avantage plus réel, ils ne dépendent, pour eux et pour les terres de leur pairie,

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

que du parlement de Paris, dont ils sont membres de droit. Leur titre leur assure la préséance sur tous les gentilshommes, quoique, au seizième siècle déjà, elle leur soit disputée par les princes du sang. Ces derniers l'emporteront quand l'usage s'établira de donner la pairie à des barons non princes. Jusqu'alors, les pairs n'appartiennent en effet qu'à des maisons souveraines[1].

Henri II sort de toutes les traditions en créant pair de France un simple baron, Anne de Montmorency. Ce seigneur devient l'égal des rares princes et ducs qui vivent en France. Le royaume ne comptait que dix ducs au plus, dont six revêtus de la pairie laïque. En 1551, Montmorency se trouve le sixième de ces hauts personnages, qui sont MM. de Vendôme, de Montpensier, de Nevers, de Guise et d'Aumale, soit deux princes de Bourbon, du sang royal, un prince de Clèves et deux de Lorraine, tous trois de maison souveraine étrangère. Les ducs de Longueville, légitimés d'Orléans, de Nemours, cadets de Savoie, d'Étampes, soi-disant princes de Bretagne, ne jouissent pas des prérogatives de la pairie.

Montmorency ouvre les portes de cette dignité aux gentilshommes de France : il mérite cet honneur en qualité de premier baron du royaume. Ses domaines sont étendus; ses alliances, relevées. Maréchal, grand maître et connétable sous François Ier, il a présidé aux destinées de l'État de 1526 à 1541. Son activité s'est déployée dans toutes les directions, militaire et politique, administrative et diplomatique. Quelque sévère que l'on puisse être pour ce ministre, qui s'est obstiné dans l'alliance espagnole, on ne saurait oublier qu'il a cherché à maintenir l'équilibre et la paix du monde. Forcé de subir la guerre, il remporte une gloire digne de lui assurer l'épée de connétable. Dans toutes les circonstances, victorieux ou disgracié, il n'a cessé de montrer son dévouement à la cause royale. Il a été à la peine, il mérite d'être à l'honneur.

L'exil n'a pas fait oublier ces mérites. Il grandit par l'absence et par les fautes de ses successeurs. Pour la noblesse et pour l'armée, le solitaire de Chantilly demeure le chef, le premier baron et le connétable de France. Ce titre héréditaire, cet office accordé à vie,

[1] Voir mon livre sur *La Cour de France au seizième siècle* (Paris, F. Didot, 1888, in-12).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les jaloux n'ont pu les lui ravir. Victime de l'ostracisme de François Ier, il attendra une réparation du successeur de ce prince. Les intérêts de Henri II se confondent avec ceux de Montmorency. C'est pour atteindre le prince que l'on a frappé le Connétable. Le Dauphin lui gardait l'estime la plus affectueuse. Il se souvenait du temps où, duc d'Orléans, otage du Roi en Espagne, il avait été délivré par Montmorency d'une captivité de quatre ans et demi. On peut dire, modifiant une parole célèbre, que le roi de France récompensera les services rendus au duc d'Orléans.

Mieux encore : Montmorency a flatté l'amour-propre du prince; c'est toujours le meilleur moyen de gagner les hommes. Henri était devenu dauphin par la mort de son frère aîné, lorsqu'il visita ce fameux camp d'Avignon, opposé par Montmorency à l'invasion de Charles Quint. Le défenseur de la Provence présenta le nouvel héritier de la couronne à la plus belle noblesse, à la plus brillante armée de France. Bientôt devenu son instructeur militaire sans s'en donner les apparences, il dirige, avec le fils de François Ier, les campagnes d'Artois et de Piémont, qui établissent leur double réputation militaire et qui assurent au nouveau connétable la surintendance des affaires.

Maître absolu du royaume, de 1538 à 1541, Montmorency marque beaucoup de déférence pour le Dauphin et se lie d'amitié avec la grand'sénéchale, Diane de Poitiers, la maîtresse du prince. C'est alors qu'une rivalité de femmes divise la maison royale et oppose au parti du père le parti du fils. La favorite du Roi, la duchesse d'Étampes, et celle du Dauphin ne peuvent se souffrir. Elles communiquent leurs haines réciproques à leurs royaux amants; l'ancienne cour du Roi se trouve menacée par la nouvelle cour du Dauphin. On se lasse d'un règne qui se survit à lui-même; on aspire au changement, et ce sentiment aggrave la discorde.

Chaque faction a son chef, son inspiratrice, son héros et ses ministres désignés. En face du sévère Dauphin, la cour de madame d'Étampes élève le second fils du Roi, Charles, le brillant duc d'Orléans et d'Angoulême. Le Connétable fait le jeu de l'aîné aux dépens du cadet. Il néglige les intérêts de Charles de France et n'insiste guère sur la promesse que l'Empereur a faite de céder le Milanais à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce prince. Charles Quint s'en aperçoit ; il ne tient pas parole et fournit à François Ier le prétexte ou plutôt l'excuse nécessaire pour évincer Montmorency du pouvoir. Car la véritable raison de cette disgrâce, c'est la haine de l'ancienne cour pour la nouvelle, la jalousie de l'amie du Roi pour celle du Dauphin.

Tandis que le cardinal de Tournon et l'amiral d'Annebaud, les lieutenants de la compagnie de madame d'Étampes, dirigent les affaires à la place du Connétable, ce dernier va réfléchir, dans ses splendides résidences d'Écouen et de Chantilly, sur le néant des grandeurs humaines. Toutefois, la cour du Dauphin ne perd pas confiance dans son représentant. Henri conserve avec Montmorency les meilleurs rapports. Il se fait entre eux un échange continuel de dépêches et de cadeaux de prix. Le prince recourt au ministre disgracié pour lui demander des conseils de conduite [1]. L'Empereur et la Reine, sa sœur, gouvernante des Pays-Bas, caressent un moment l'espoir que cet accord provoquera une révolution, mais ils doivent décompter : le connétable de Montmorency était trop loyal pour suivre les errements du connétable de Bourbon. Rien ne le presse d'ailleurs ; il est sûr de son fait : le Dauphin n'a pas caché son intention de le rappeler dès qu'il le pourra. Lorsque, en 1544, Charles Quint pénètre au cœur de la France, Henri propose à son père de remettre le Connétable à la tête des armées. François Ier s'y refuse énergiquement, et la complaisance de son fils pour cet ancien serviteur le met souvent en fureur. Il a même été dit (mais c'est par le peu véridique biographe de Vieilleville) qu'à son lit de mort, il pressait son héritier de se garder de rappeler Montmorency. Il est naturel que la grand'sénéchale ait pour ce dernier la même confiance que le Dauphin. Il est plus étonnant que la Dauphine fasse de même ; mais elle pressent l'avenir de Montmorency et se ménage la faveur du futur ministre [2].

A la mort de François Ier, la conséquence de ces relations fut de jeter le nouveau roi dans les bras de l'ancien conseiller. François Ier

[1] Correspondance du Dauphin et du Connétable (Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3016, f° 15). V. Carloix, *Mémoires sur Vieilleville* (édition Michaud), p. 56.

[2] Voir mon livre sur *Anne de Montmorency à la cour, aux armées et au conseil du roi François Ier* (Paris, Librairie Plon, 1885, in-8°).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était décédé à Rambouillet, le 31 mars 1547. Henri II, prenant à peine le temps de lui fermer les yeux, court à Saint-Germain en Laye, où Montmorency s'est rendu de sa retraite. Le vendredi 1er avril, a lieu cette rencontre pleine d'effusion. Le jeune souverain, âgé de vingt-sept ans, et le Connétable, qui en avait cinquante-quatre, firent comme un pacte d'alliance. Après une conférence de plus de deux heures, Montmorency sortit du cabinet royal, chef du conseil privé, chargé de la surintendance des affaires. A lui s'adressent, le dimanche 3 avril, jour de Pâques fleuries, le prévôt des marchands et les échevins de la capitale, venus pour féliciter le Roi, et, huit jours après, les députés du parlement chargés de solliciter la confirmation de leurs offices [1].

Ce retour au pouvoir implique la restitution des fonctions et traitements d'officier de la couronne, suspendus par ordre du feu roi. Il ne s'agit pas de rendre des biens ni même des offices enlevés. Quoique disgracié, Montmorency, plus heureux, plus honnête que ses anciens collègues ou prédécesseurs, le connétable de Bourbon, l'amiral Chabot et le chancelier Poyet, n'a été l'objet d'aucune condamnation. Ses opulents domaines n'ont pas été confisqués, et il n'a cessé d'en jouir pendant l'exil. Il a de même conservé les titres de ses offices de connétable, de grand maître, de capitaine, concédés à vie. Seulement, il n'en a pas rempli les fonctions, et les gages ne lui ont pas été payés.

La situation va se régulariser. Le Roi restituera à son grand conseiller l'exercice de ses attributions, ainsi que le montant de ses pensions. Le 12 avril, devant la députation du parlement réunie à Saint-Germain, il reçoit l'hommage et le serment de Montmorency comme connétable de France. Par ordonnance datée de ce jour, il enjoint à tous ses lieutenants, gouverneurs, maréchaux, amiraux, vice-amiraux, maître de l'artillerie, capitaines, chefs et conducteurs des gens de guerre, gouverneurs, magistrats et gardes des villes, châteaux et forteresses, et autres justiciers, officiers et sujets, d'obéir à Montmorency en cette qualité. Il le remet en jouissance de tous ses droits, selon les termes des lettres patentes délivrées en 1538

[1] Registres du Conseil de parlement, Archives nationales, X, 1569 (12 avril 1547). — Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. III, p. 440.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par François Ier, « nonobstant déclarations quelzconques et révocations qui depuis pourroient avoir esté faictes et publiées au contraire, du temps du dict feu roy ». Le même jour, l'office de grand maître est confirmé au même personnage [1].

Avec ces deux grands offices, Montmorency recouvre les fonctions de capitaine des quatre châteaux forts de la Bastille, de Vincennes, de Saint-Malo et de Nantes, ainsi que le commandement de sa compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi [2]. Pendant sa disgrâce, ces cinq dernières charges avaient été remplies par ses lieutenants. Il n'en fut pas de même de son gouvernement de Languedoc. Là, il y avait eu destitution patente. En 1541, les fonctions de lieutenant général dans ce pays sont d'abord commises au maréchal de Montpezat, puis, par une usurpation plus grande, le comte d'Enghien est officiellement nommé gouverneur. A la mort de François Ier, Montmorency est investi de nouveau des fonctions de gouverneur et lieutenant général du pays. Son frère, La Rochepot, recouvre aussi le gouvernement de Paris, car la famille participe à ce retour en grâce [3].

Reste la carte à payer. De même que les fonctions, les gages ont été suspendus. Par ordre de Henri II, non seulement le Connétable les touchera régulièrement, mais encore ceux qui ne lui ont pas été servis pendant les cinq années de disgrâce seront versés entre ses mains. Montmorency affecte d'abord de refuser, puis il accepte; il était dans son droit strict. On lui remit une somme de 100,000 écus; cela fait 25,000 écus par an [4]. Sous le règne de Henri II, en effet, Montmorency recevra chaque année pareille somme, ou, pour compter d'une façon exacte, 55,800 livres tournois, c'est-à-dire 24,800 écus,

[1] Ordonnances de Henri II; Registres du parlement; Registres de la Chambre des comptes. Archives nationales, X1a, 8616, f° 1. — X1a, 1560 (15 avril, 20 mai 1547). — P, 2308 (20 mai 1547).

[2] La compagnie du Connétable a un effectif normal de cent lances, soit cent hommes d'armes et cent cinquante archers. En 1551, et cette année seulement, pour raison d'économie, elle fut réduite à quatre-vingts lances. (Ordonnance du 21 janvier 1551. Portefeuilles Fontanieu, t. 270.)

[3] Procès-verbaux des états de Languedoc, octobre 1542-septembre 1547. Archives nationales, H. 748, 12 et 13. — (Cf. *Histoire de Languedoc*. — Ordonnances, Archives nationales, X1a, 8616, f° 11.)

[4] *Art de vérifier les dates*, t. II, p. 653.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parce que l'écu, qui valait deux livres sous François Ier, en représente deux et quart à l'avènement de Henri II.

Ce traitement annuel se décompose comme suit : 24,000 livres pour l'état et les gages de connétable (il ne touche pas ceux de grand maître de l'Hôtel); 12,000 à titre de pension du Roi; 6,000 pour le gouvernement de Languedoc; 1,500 à titre de pension de feu madame Louise de Savoie, mère du Roi et tante de madame la Connétable; 1,200 pour la capitainerie de la Bastille; une même somme pour celle de Vincennes; 1,500 pour celle de Nantes; 400 pour celle de Saint-Malo; enfin, les revenus de Briançon, montant à 8,000 écus, lui sont adjugés en récompense de sommes prêtées par lui. L'écu représente alors en valeur intrinsèque dix à onze francs. Ces 24,800 écus font environ 260,000 francs de nos jours, valeur réelle; en admettant que l'argent eût alors quatre fois plus de prix qu'aujourd'hui, on peut dire que le traitement annuel de Montmorency monte à plus d'un million, valeur relative [1].

Cette réintégration n'était que le premier acte de toute une révolution. Au seizième siècle, la France présente dans son gouvernement quelque ressemblance avec la Turquie. On y assiste à des disgrâces de sultanes, à des remplacements de vizirs, à de véritables révolutions de palais. En 1547, ce n'est pas seulement un roi qui meurt, c'est une politique qui change, une cour qui disparait. La nouvelle cour est radicalement substituée à l'ancienne. Annebaud et Tournon étaient les ministres de cette dernière. Leur politique a abouti, après l'invasion de Charles Quint au nord, au misérable traité de Crespy; leur stratégie a échoué, dans la guerre contre les Anglais, à l'île de Wight, et à Boulogne, qu'ils ont perdu. Leur politique et leur stratégie n'ont réussi que contre les Vaudois de Provence. Sous ces trois chefs d'accusation s'engageront les poursuites.

[1] Quittances d'Anne de Montmorency au trésorier de l'Épargne, 1549 et 1553 (Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3122 (3132), f° 31; Clairambault, t. 1124, 78, f° 4293 (Ordre du Saint-Esprit). — Cf. *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, publiées par Génin, I, 450.) — Montmorency, quoique connétable et grand maître, ne cumule pas les traitements de ces deux grands offices. Il a dû renoncer aussi à son office de maréchal, et, dès 1543, il n'est plus fait mention de celui de gentilhomme de la Chambre, dont il touche encore les gages en 1543 (1,200 livres). (*Mercure*, septembre 1741, p. 1919.)

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Annebaud et Tournon, qui ont été les agents plutôt que les auteurs de cette politique, sont punis avec le moins de sévérité. Le Connétable a lieu de se plaindre d'eux, puisque, après avoir été ses collègues et même ses protégés, ils l'ont lâchement trahi. Ils en ont le sentiment et, pour prévenir la vengeance du nouveau grand vizir, ils lui offrent : le cardinal, son dévouement apostolique; l'amiral, son très riche fils comme gendre. L'offre est déclinée, la peine appliquée, quoique légère. Menacé de la justice, Annebaud, tout à la fois maréchal et amiral de France, perd le premier de ces offices et est exclu du Conseil; Tournon va rejoindre à Rome la plupart de ses révérendissimes collègues, dont la nouvelle cour se débarrasse. Au commencement de 1550, le cardinal espère son rappel. Le Connétable l'assure qu'il a supplié le Roi de le faire revenir de Rome « comme il est très raisonnable; aussi, ajoute-t-il, pour le regard de mon particulier qui est de vous voir et embrasser comme un des meilleurs amis que je puisse avoir ». Mais le Roi est resté inexorable; il ne peut se passer de la présence du cardinal à Rome[1].

La personne la plus maltraitée de l'ancienne cour fut celle qui en était l'inspiratrice. Les rivalités de favorites sont les plus terribles : femme jalouse ne pardonne pas. On prend madame d'Étampes comme bouc émissaire. Peu avant la mort du Roi, elle s'était retirée à Limours. Deux jours après l'événement, cette femme, que sa hardiesse n'abandonne pas, réclame la disposition de son logis à Saint-Germain. Le Connétable vient de s'y installer. Le Roi, non sans malice, déclare s'en rapporter à la reine Éléonore, la veuve légitime, pour savoir à qui doit rester l'appartement. On se doute que la duchesse n'insiste pas. Bientôt chacun se déchaîne contre l'ancienne maîtresse du Roi et du royaume. Le Chancelier dresse une instruction contre elle; les biens de la duchesse sont confisqués; ses gens, jetés en prison; Longueval et le secrétaire des finances Bayard, arrêtés comme ses complices.

La pauvre duchesse n'a pas épuisé la coupe jusqu'à la lie. Elle, qui dans les bras de son royal amant a totalement oublié son mari, écarté dans le lointain gouvernement de Bretagne, se retrouve tout à

[1] Fr. 20641, 1 *bis*. Paillard, *La mort de François Ier*, *Rev. histor.*, année II, t. V, p. 86. — Ruble, *Antoine de Bourbon*, 233.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

coup en face de celui-ci. Le duc peut enfin lui faire payer son déshonneur : il lui réclame une fortune et, pour plus de sûreté, il la fait emprisonner. Persécutée, Anne de Pisseleu recourt au ministre tout-puissant : c'est faire l'éloge du Connétable. L'ancienne amie de François Ier, qui, en écrivant à Montmorency, signait autrefois ses lettres : « Vostre entièrement bonne amie », ne signe plus désormais que « Vostre humble servante ». Pour l'intéresser à sa cause, elle recherche les pièces qui peuvent faciliter les procès du Connétable; elle offre la main de sa nièce, riche héritière, au fils de Montmorency. Les mariages sont destinés à résoudre les différends des particuliers comme les difficultés politiques [1].

Peu rancuneux en somme, le Connétable ne comble pas la mesure des humiliations. Diane de Poitiers se venge de la façon la plus utile en reprenant à la duchesse les diamants, souvenir d'une munificence royale, et le beau domaine de Benne. Quoique dépouillée d'autre part par son mari, Anne de Pisseleu garde cependant assez de bien et recouvre assez de liberté pour vieillir dans son château, plongée dans les bonnes œuvres. De son côté, son ami Longueval se tire d'affaire en cédant sa terre de Marchais à Charles de Lorraine. Voilà comme on répare les maux de la politique. Moins heureux furent les agents de second ordre qui ne possédaient pas de beaux châteaux. Vervins, qui a rendu Boulogne aux Anglais, est décapité; son beau-père, le maréchal du Biez, condamné à la même peine, fut gracié. Le temps apaise les ressentiments [2].

Il n'est pas jusqu'aux exécuteurs des basses œuvres du régime tombé qui ne soient recherchés. Le président d'Oppède, M. de Grignan et un officier général des galères, paysan parvenu, le baron de La Garde, s'étaient chargés de détruire les Vaudois de Cabrières et de Mérindol. Les seigneurs de ces malheureuses victimes ayant protesté, la nouvelle cour saisit cette occasion de condamner encore l'œuvre de l'ancienne. Mais au bout de quelque temps, le conseil de Henri II, très catholique lui-même, laissa tomber l'affaire. Un avocat général

[1] Au Connétable, madame d'Étampes (fr. 3021, 114, 124 et 126; 3152, 30; Pf. Fontanieu, t. 258); M. d'Heilly (fr. 2996, 28). — Ruble, *Mariage de Jeanne d'Albret*, p. 232.

[2] *Procès d'Oudart du Biez et de Jacques de Coucy*, dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, sér. I, t. III, p. 101 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fut seul exécuté. Le président d'Oppède, qui dédiait ses traductions poétiques au Connétable, sortit sain et sauf du procès, ainsi que M. de Grignan. Le 13 février 1553, « arrêt absolutoire des crimes et délits imputés au baron de La Garde » est aussi rendu par le Roi en son conseil, où siège le Connétable [1].

Tous les membres de l'ancienne cour, quels que fussent leurs sentiments les uns à l'égard des autres, furent engloutis dans ce grand naufrage de 1547. Deux princesses cèdent la place, dont les vertus ou les mérites appelaient un meilleur sort. La veuve de François Ier, Éléonore d'Autriche, sœur de l'Empereur, disparaît en même temps que l'ancienne favorite de son mari. La Reine, dont les talents n'égalaient pas l'honnêteté, avait toujours vécu à l'écart. A la mort de son père, Henri II la pria de rester en France. Cette démarche correcte était sans doute inspirée par le Connétable, qui, en 1530, avait amené la princesse en France. En 1535 et en 1541, les bons rapports qu'il avait eus avec elle l'avaient même compromis, au point de vue politique, s'entend.

La Reine douairière n'accepta l'invitation que pour peu de temps. Elle en profita pour chasser de la Cour une ancienne maîtresse de second ordre de son mari, et, après ce beau trait de vengeance féminine, elle se retira aux Pays-Bas [2]. La chancellerie espagnole reprocha au Connétable de l'avoir laissée partir sans une suite convenable. Montmorency se défendit avec énergie contre cette inculpation. Quoi qu'il en soit, Éléonore d'Autriche ne garda de lui que de bons souvenirs, et elle ne manquera pas, quand plus tard il sera trahi par la fortune, de lui adresser des marques de sympathie.

Éléonore d'Autriche avait certes tenu moins de place dans le cœur de François Ier que ne le firent madame d'Étampes et la reine de Navarre.

L'aimable Marguerite d'Angoulême, dont la vie fut tout intellectuelle, exerça aussi quelque influence politique sur son frère. Dans les derniers temps de ce prince, il est vrai, son crédit avait diminué. Elle se compromit, et elle devait le faire encore, par des négociations avec l'Espagne, dans lesquelles elle sacrifiait les intérêts des

[1] Archives nationales, Ordonnances, X1a, 8617, f° 351 v°.
[2] Ruble, *Mariage de Jeanne d'Albret*, p. 232.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Valois à ceux de la maison d'Albret. Elle était devenue plus une reine de Navarre qu'elle ne restait une princesse française. Malgré tout, François Ier l'aimait. A la mort de ce prince, elle comprend qu'elle a tout perdu; elle s'était, en 1541, brouillée avec le Connétable, dont elle avait en partie causé la chute.

Montmorency, cependant, n'a pas l'air de lui en vouloir; il lui suffit qu'elle ne soit plus rien dans l'État. En sa qualité de grand maître de la maison du Roi, il a toujours eu en main les intérêts de la princesse. A l'avènement de Henri II, elle doit encore recourir à lui. Elle le prie de « lui estre son baston de vieillesse », et, rappelant les termes affectueux qu'elle avait accoutumé d'employer à son égard : « Souvenés-vous, lui dit-elle, que vous n'avez eu qu'une mère[1]. » On sent que l'ancienne protectrice est devenue l'humble protégée. En galant homme, le Connétable renouvelle la pension de la reine de Navarre, et quoique le roi de Navarre soit son ennemi avéré[2], il le fait continuer dans des charges dont le revenu annuel s'élève à 34,000 livres tournois. Tandis que Henri d'Albret paraît souvent à la Cour, Marguerite se tient à l'écart dans son petit royaume. Elle compte sur sa fille Jeanne pour relever la maison et représenter la cause. C'est dans la retraite que la Marguerite des Marguerite finira ses jours, le 21 décembre 1549.

On avait fait table rase de l'ancienne cour; il n'en restait plus trace. A la place laissée vacante, les amis de Henri II pouvaient s'installer à l'aise. Le jeune souverain, la favorite et le premier ministre mesurèrent la part de chacun et s'appliquèrent tout de suite à distribuer les fonctions publiques. Se réservant pour eux la direction suprême, ils n'en avaient pas moins besoin de lieutenants, d'agents dévoués et même de conseillers de premier ordre.

L'organe souverain de la monarchie est le conseil du Roi, dit *étroit et privé*. C'est le noyau de cette antique cour féodale du Roi, composée à l'origine des vassaux, des grands officiers et des autres conseillers de la couronne, et dont se sont successivement détachés le parlement, la chambre des comptes et le grand conseil de jus-

[1] *Lettres de Marguerite*, p. 387, 388.
[2] Lettres de Saint-Mauris, *Revue historique*, p. 111.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fut seul exécuté. Le président d'Oppède, qui dédiait ses traductions poétiques au Connétable, sortit sain et sauf du procès, ainsi que M. de Grignan. Le 13 février 1553, « arrêt absolutoire des crimes et délits imputés au baron de La Garde » est aussi rendu par le Roi en son conseil, où siège le Connétable [1].

Tous les membres de l'ancienne cour, quels que fussent leurs sentiments les uns à l'égard des autres, furent engloutis dans ce grand naufrage de 1547. Deux princesses cèdent la place, dont les vertus ou les mérites appelaient un meilleur sort. La veuve de François Ier, Éléonore d'Autriche, sœur de l'Empereur, disparait en même temps que l'ancienne favorite de son mari. La Reine, dont les talents n'égalaient pas l'honnêteté, avait toujours vécu à l'écart. A la mort de son père, Henri II la pria de rester en France. Cette démarche correcte était sans doute inspirée par le Connétable, qui, en 1530, avait amené la princesse en France. En 1535 et en 1541, les bons rapports qu'il avait eus avec elle l'avaient même compromis, au point de vue politique, s'entend.

La Reine douairière n'accepta l'invitation que pour peu de temps. Elle en profita pour chasser de la Cour une ancienne maitresse de second ordre de son mari, et, après ce beau trait de vengeance féminine, elle se retira aux Pays-Bas [2]. La chancellerie espagnole reprocha au Connétable de l'avoir laissée partir sans une suite convenable. Montmorency se défendit avec énergie contre cette inculpation. Quoi qu'il en soit, Éléonore d'Autriche ne garda de lui que de bons souvenirs, et elle ne manquera pas, quand plus tard il sera trahi par la fortune, de lui adresser des marques de sympathie.

Éléonore d'Autriche avait certes tenu moins de place dans le cœur de François Ier que ne le firent madame d'Étampes et la reine de Navarre.

L'aimable Marguerite d'Angoulême, dont la vie fut tout intellectuelle, exerça aussi quelque influence politique sur son frère. Dans les derniers temps de ce prince, il est vrai, son crédit avait diminué. Elle se compromit, et elle devait le faire encore, par des négociations avec l'Espagne, dans lesquelles elle sacrifiait les intérêts des

[1] Archives nationales, Ordonnances, X1a, 8617, fo 351 vo.
[2] Ruble, *Mariage de Jeanne d'Albret*, p. 232.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Valois à ceux de la maison d'Albret. Elle était devenue plus une reine de Navarre qu'elle ne restait une princesse française. Malgré tout, François Ier l'aimait. A la mort de ce prince, elle comprend qu'elle a tout perdu; elle s'était, en 1541, brouillée avec le Connétable, dont elle avait en partie causé la chute.

Montmorency, cependant, n'a pas l'air de lui en vouloir; il lui suffit qu'elle ne soit plus rien dans l'État. En sa qualité de grand maître de la maison du Roi, il a toujours eu en main les intérêts de la princesse. A l'avènement de Henri II, elle doit encore recourir à lui. Elle le prie de « lui estre son baston de vieillesse », et, rappelant les termes affectueux qu'elle avait accoutumé d'employer à son égard : « Souvenés-vous, lui dit-elle, que vous n'avez eu qu'une mère[1]. » On sent que l'ancienne protectrice est devenue l'humble protégée. En galant homme, le Connétable renouvelle la pension de la reine de Navarre, et quoique le roi de Navarre soit son ennemi avéré[2], il le fait continuer dans des charges dont le revenu annuel s'élève à 34,000 livres tournois. Tandis que Henri d'Albret paraît souvent à la Cour, Marguerite se tient à l'écart dans son petit royaume. Elle compte sur sa fille Jeanne pour relever la maison et représenter la cause. C'est dans la retraite que la Marguerite des Marguerite finira ses jours, le 21 décembre 1549.

On avait fait table rase de l'ancienne cour; il n'en restait plus trace. A la place laissée vacante, les amis de Henri II pouvaient s'installer à l'aise. Le jeune souverain, la favorite et le premier ministre mesurèrent la part de chacun et s'appliquèrent tout de suite à distribuer les fonctions publiques. Se réservant pour eux la direction suprême, ils n'en avaient pas moins besoin de lieutenants, d'agents dévoués et même de conseillers de premier ordre.

L'organe souverain de la monarchie est le conseil du Roi, dit *étroit et privé*. C'est le noyau de cette antique cour féodale du Roi, composée à l'origine des vassaux, des grands officiers et des autres conseillers de la couronne, et dont se sont successivement détachés le parlement, la chambre des comptes et le grand conseil de jus-

[1] *Lettres de Marguerite*, p. 387, 388.
[2] Lettres de Saint-Mauris, *Revue historique*, p. 111.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tice : la division du travail implique la division des pouvoirs. Le Conseil étroit et privé, spécialement chargé de l'administration politique, est tout à la fois un conseil des ministres, puisque les grands officiers de la couronne, remplacés à la fin du siècle par les secrétaires d'État, y figurent de droit, et un conseil suprême de gouvernement, puisque le Roi appelle à côté d'eux l'élite des grands et des hommes d'État qu'il juge bon de consulter. Mais cette assemblée, traitant aussi les questions de finances et de justice, doit à son tour se fractionner en commissions. En 1543, François Ier distingue deux conseils[1]. Le plus important, le moins nombreux, le plus *étroit*, corps essentiellement politique, vaque aux affaires d'État et de finances, d'où son appellation de *conseil des affaires*. Aux membres de ce conseil privilégié s'adjoignent d'autres conseillers pour assister aux requêtes judiciaires et conclure les dépêches relatives à l'intérieur du royaume, formant avec eux un conseil moins important, corps purement administratif, appelé le *conseil privé*.

Henri II respecte les institutions de son père, mais modifie complètement la composition du conseil politique des affaires, le plus important. En 1543, François Ier y avait appelé l'amiral Chabot, Montholon et Chemaut, successivement gardes des sceaux pendant la vacance de la chancellerie, Tournon, Annebaud, Bayard, Duval, trésorier de l'Épargne, et Bochetel[2]. En 1547, ils disparaissent tous : les trois premiers, éliminés par la mort; les autres, par la disgrâce; Bochetel est réduit à son seul office de secrétaire des finances. Henri II les remplace par son oncle de Navarre et son cousin de Vendôme, chef des Bourbons, par trois princes de Lorraine, le vieux cardinal Jean et ses deux neveux, le duc François d'Aumale et l'archevêque Charles de Reims. A côté d'eux figure le Connétable, suivi de cinq grands seigneurs : le comte d'Harcourt, allié aux Montpensier et aux Guise; M. de Saint-André et son fils, le favori du Roi, bientôt maréchal; le futur maréchal de La Marck, gendre de Diane de Poitiers; M. d'Humières, cousin de Montmorency et gouverneur des Enfants de France. Le chancelier Olivier représente

[1] J'ai relevé à ce sujet quelques confusions de Du Tillet dans ma thèse *De Consilio regis Francisci I* (Parisiis, Plon, MDCCCLXXXV, p. LXIX).
[2] *De Consilio regis*, 91.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'élément civil avec Bertrand, appelé de Toulouse par le Connétable, et avec le riche et spirituel financier Villeroy, ami de ce dernier[1].

Les conseillers de Henri II, invités à composer avec ceux-ci le conseil privé, moins important, où l'on s'occupe des affaires occurrentes, des requêtes et des dépêches, toutes questions d'administration pure, sont les mêmes que ceux de François Ier : les cardinaux de Bourbon, de Ferrare et du Bellay, le duc de Guise, l'évêque de Soissons et le président Reymond. Olivier, qui y figurait en 1543 comme chancelier d'Alençon, a passé au conseil des affaires comme chancelier de France; Bertrand a fait de même. Leur collègue, le comte de Saint-Pol, est mort, et le grand écuyer Boissy n'est pas rappelé à l'avènement de Henri II. Ces quatre conseillers sont remplacés par le cardinal de Châtillon, neveu du Connétable, par Nevers, beau-frère de Vendôme, par le duc d'Étampes, que son procès avec sa femme met en faveur, enfin par l'évêque de Coutances.

Les secrétaires des finances Bochetel et L'Aubespine, celui-ci le plus considérable, conservent leurs offices. Du Thier, favori du Connétable, Clausse, secrétaire privé de Henri II, remplacent Bayard, condamné, et Villandry, révoqué. Chacun d'eux est mis à la tête d'un département géographique. Le trésor de l'Épargne, sorte de ministère des finances, est cédé par le titulaire Duval à Blondel, confident de Diane, qui le fait entrer au Conseil[2].

Henri II ne modifie guère le nombre ni surtout la qualité des membres du Conseil. Ce sont toujours les grands officiers de la couronne, assistés des princes, pairs, prélats et autres personnages investis de la confiance royale. Mais si les institutions durent, les hommes changent. A cet égard, la transformation est complète au

[1] Saint-André remplace Annebaud comme maréchal; La Marck, du Biez. Cf. Paillard, *Revue historique*, V, 94. — De Thou (édit. de Londres, 1734), 188. — Du Puy, 86. — M. Valois, dans sa préface aux *Arrêts du Conseil* (p. XL), commet quelques erreurs dans la liste, qu'il donne à tort d'après les ambassadeurs vénitiens. M. de Ruble n'est pas non plus exact sur ce point. Cf. Ribier, II, 1. Lettre de Bochetel, Mém. XXVIII, 415. Fontanieu, 258. Du Toc, 25. Bouillé, I, 168 (d'après Du Puy, 86). Luçay, 15. — René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, épousera en 1551 Louise de Rieux, fille et héritière du comte Claude d'Harcourt et de la comtesse Suzanne, fille de Louis de Bourbon La Roche-sur-Yon et de Louise de Bourbon-Montpensier.

[2] *Histoire de la cour de Henri II*, Du Puy, 86. Fr. 2831, 179. *Archives curieuses*. Ordonnance du 1er avril 1547 (Luçay, *Secrétaires d'État*, p. 13 et 582).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conseil principal, celui des affaires politiques. Il n'y entre que les amis de la nouvelle cour, confidents du Roi, de la favorite, du premier ministre. Le grand nombre de princes, surtout lorrains, qui y figure donne cependant à réfléchir. Montmorency se trouve revêtu de toute l'autorité, mais il est dangereux pour lui d'admettre aux affaires des hommes supérieurs en dignités, peut-être même en talents.

Ici se manifeste l'œuvre de Diane de Poitiers. A l'avènement de Henri II, il semblait que toute l'autorité dût appartenir au Connétable. Son rapide retour de fortune avait frappé tout le monde. Quelques-uns même avaient osé protester contre l'abandon que le Roi faisait de l'autorité publique. La satire s'en mêla. Alors parut ce que l'on a appelé le « rébus d'Arras ». C'était une caricature représentant un âne bâté, avec le mors sous la queue. La légende portait ces mots : « *Qui a mis mon mors ainsi? — Harry, Harry.* » Le calembour eut de l'écho dans la nation; on en poursuivit les auteurs. « Cette plaisanterie cousta bon pourtant quelque temps après par les beaux feux qui se firent à l'entour[1]. » Le Roi accordait en effet à son grand conseiller une confiance et une affection dont ses lettres témoignent encore aujourd'hui.

Diane de Poitiers s'en émeut. Comme l'ascendant de cette femme de quarante-huit ans sur un prince de vingt-sept s'explique plus par l'influence morale que par le charme physique, elle a d'autant mieux à cœur d'établir son crédit dans les affaires publiques. Elle s'irrite de voir le Connétable tenu pour son rival en faveur, pour son égal. Tavannes disait que « le Connétable estoit nocher et patron de la navire, dont madame de Valentinois tenoit le timon[2] ». « Comme nous voyons au ciel, dit un autre auteur, ces deux grands astres, le soleil et la lune, avec toute principauté sur les autres, de mesme Montmorency et Diane avoyent entière et absolue puissance, le premier sur la couronne, l'autre sur la personne[3]. » Il était plus aimable et plus poétique de les comparer au soleil

[1] Brantôme, III, 346.
[2] *Mémoires de Tavannes*, collection Michaud, p. 137.
[3] *Histoire de la cour de Henri II* (*Archives curieuses*, III, 281; original, fonds français, t. 2831, f. 179).

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et à la lune qu'à l'âne et à la bourrique, comme on le fit aussi[1].

L'influence, Diane de Poitiers entend l'exercer seule. Il y a longtemps qu'elle tient Henri II sous sa domination. Fille de Saint-Valier, le complice du connétable de Bourbon, veuve depuis 1531 du comte de Maulevrier-Brézé, auquel elle doit le titre de grand'sénéchale de Normandie, elle est entrée dans les bonnes grâces du dauphin Henri. Ce prince trouve en elle une confidente qui l'encourage dans la bonne et la mauvaise fortune; aussi bien elle se défend d'avoir avec lui d'autres relations que les plus avouables. Elle voulait passer non pour la favorite capricieuse, mais pour la conseillère, pour l'Égérie du jeune souverain. Son genre de beauté altière, mais peu séduisante, telle qu'elle paraît dans les statues et les portraits, répond au personnage qu'elle a prétendu être.

Disciple de la Renaissance, avec toutes les grandes dames d'alors, elle encourage les arts. Comme Montmorency, elle a le goût du bâtiment. Anet est son Chantilly. Elle consent à servir de modèle à Jean Goujon pour la statue de Diane. Sous son impulsion, la Cour forme une sorte d'Olympe majestueux. A l'imitation du roi d'Espagne, Henri II adopte volontiers le titre de Majesté, réservé jusqu'alors à l'Empereur. Dans ce nouvel empyrée, Diane fait de son amant un Jupiter, du Connétable un Mars et s'honore de personnifier elle-même la vierge chasseresse. Elle en porte l'emblème, le croissant. On peut se douter qu'Endymion tint plus de place dans sa vie que dans celle de la déesse antique. C'est par ces amusements qu'elle occupe le Roi, comme plus tard madame de Pompadour fera avec Louis XV.

Intelligente, ambitieuse, elle ne se contentera pas du duché de Valentinois, dont le titre lui est reconnu, ni des diamants de la couronne, ni du beau château de Chenonceaux, ni des sommes énormes qu'elle perçoit sur la vente des offices publics ou le produit des confiscations[2]. Ce qu'il lui faut, c'est gouverner tout à la fois le Roi et le royaume. Elle ne souffrira pas de partager le pouvoir avec

[1] Correspondance de l'ambassadeur d'Espagne, 8 mai 1547 (Archives nationales, K. 1488, 120).

[2] *Histoire de la cour* (*Archives curieuses*, III, 285). — *Lettres de Diane*, publiées par Guiffrey. Introduction, p. LXIII. — M. d'Arcenay vient de publier un roman historique sur Diane et son temps.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Montmorency. Susciter un adversaire à son rival, c'est toujours le meilleur moyen de l'emporter. Si deux partis pèsent dans les destinées de la France, elle se flatte de tenir la balance. Mais qui peut faire contrepoids au puissant connétable? Un prince, peut-être.

Pendant la longue dynastie des Valois, les princes du sang n'ont cessé de diriger les affaires du royaume. Au seizième siècle, les oncles et cousins du Roi ont autant de part au gouvernement qu'au quatorzième et au quinzième siècle, quand ils portaient le nom de « sires des fleurs de lys ». Sous Henri II, les princes du sang ne sont plus représentés que par la branche cadette de la maison de Bourbon, partagée en deux rameaux, les Vendôme et les Montpensier. Le représentant de la branche aînée, le fameux connétable Charles, a jeté, par sa trahison, le discrédit sur sa famille. Ses cousins, qui appartiennent à la génération de François Ier, en ont beaucoup souffert, malgré leur fidélité et leurs mérites personnels. Leur autorité est nulle; leur domaine, exigu.

La génération de François Ier se composait de trois princes : le premier, duc et pair de Vendôme, Charles, un vrai chevalier comme tous ceux de sa race; Louis, l'indolent cardinal de Bourbon; Jean, le brave et fantasque comte de Saint-Pol. Des trois, le cardinal survit seul à l'avènement de Henri II, qui lui conserve sa place au conseil privé. Les enfants du premier duc de Vendôme forment la génération de Henri II, plus distinguée que la précédente. Cependant, Antoine, l'aîné, déjà duc et pair de Vendôme et gouverneur de Picardie à la mort de son père, devra sa considération à la couronne royale que lui vaudra son mariage. Le plus illustre de ses frères est ce comte d'Enghien, qui est mort après avoir gagné la bataille de Cérisoles. Les autres frères ne sont encore que des enfants; Charles débutera comme cardinal, finira comme roi des ligueurs; Louis sera célèbre comme prince de Condé.

Ainsi la seconde génération ducale de Vendôme ne s'élèvera que par la suite, pour faire tête, à un moment donné, même à la branche royale de Valois. Dans les dynasties régnantes, en effet, la seconde ligne de la famille est portée à s'opposer à la ligne aînée, tandis que la troisième, moins rapprochée du trône, lui reste dévouée. C'est le cas des Bourbons et des Vendôme sous François Ier; ce sera celui des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vendôme et des Montpensier sous les derniers Valois, celui des d'Orléans et des Condé sous les Bourbons eux-mêmes. La branche de Montpensier ne vaut pas l'ainée. Elle est représentée par les deux fils qu'a eus un cadet de Vendôme de la sœur du fameux connétable de Bourbon. Le duc Louis de Montpensier et le prince Charles de La Roche-sur-Yon, son frère, n'obtiennent comme équivalent de l'immense héritage de leur oncle maternel que la duché-pairie de Montpensier. Sous Henri II, ils restent négligés.

Diane ne peut espérer de trouver dans cette maison de Bourbon, personnifiée par des princes enfants, peu fortunés et peu entreprenants, un rival de Montmorency. Il en est tout autrement des princes lorrains. Ceux-ci, cadets des ducs souverains de Lorraine et descendant par les femmes de la maison d'Anjou, jouissent des avantages de princes étrangers et usurpent ceux de princes du sang. L'échec subi par le chef des Bourbons sous le règne de François Ier sert à leur propre établissement. Diane trouvera chez eux l'ambition qu'elle a besoin de mettre en éveil. Cette ambition est servie par des talents variés et par une fortune considérable. Le premier Lorrain de France possède tous les biens de sa maison sis dans le royaume. Duc et pair de Guise, il dispose pour ses cadets, ces cardinaux célèbres jouant aux maires du palais sous les derniers Valois, de l'archevêché de Reims, première pairie du royaume, et de nombreux évêchés et bénéfices ecclésiastiques. Il fait encore ériger en duché-pairie son comté d'Aumale, en principauté sa baronnie de Joinville, en marquisats ses seigneuries du Maine, d'Elbeuf et de Chevreuse. Ce premier Lorrain est Claude, qui appartient à la génération de François Ier. Marié à Antoinette de Bourbon, sœur du premier duc de Vendôme, membre du conseil privé, grand veneur de France, gouverneur de Bourgogne, il reste une sorte de grand seigneur allemand, peu soucieux de parader à la Cour, prenant son plaisir à la chasse et dans les ressources de sa table et de sa cave. Intermédiaire entre le Roi et les princes d'outre-Rhin, c'est à lui qu'incombe la tâche de lever des lansquenets pour le service de France.

Claude de Guise a un frère plus répandu que lui ; c'est ce protecteur des arts, ce digne prélat de la Renaissance, Jean, le premier des cardinaux de Lorraine. Ses talents politiques le font entrer aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

affaires dès l'année 1530. Montmorency doit le subir comme collègue pendant sa grande faveur sous François Ier; il le retrouve encore alerte à l'avènement de Henri II. La première génération de Guise prépare les voies à la seconde, celle de Henri II. Celle-ci est la plus illustre de toutes. Le vieux duc Claude a une pléiade d'enfants qui s'élèveront à la plus haute fortune. Dans cette élite de jeunes princes brillent l'aîné, un capitaine, François, dit M. d'Aumale, et son frère, un politique, Charles, bientôt cardinal de Guise. Avec leurs frères, leur sœur Marie, douairière d'Écosse, doit aider leur essor. Leur mère à tous, Antoinette de Bourbon, groupe ces forces autour d'elle dans un intime esprit de famille.

Cette seconde génération de Guise, légèrement plus âgée que celle d'Antoine de Bourbon, l'emporte sur elle en talents et même en crédit. Ce ne sera que la génération suivante de Bourbon, représentée par Henri IV, qui triomphera de la troisième génération de Guise. En 1547, les Lorrains sont presque menaçants.

> François premier prédit ce point,
> Que ceux de la maison de Guise
> Mettraient ses enfants en pourpoint,
> Et son pauvre peuple en chemise [1].

Si François Ier s'en inquiète à son lit de mort, Henri II ne s'en affecte pas. C'est précisément chez eux que Diane cherche des adversaires à opposer à la toute-puissance de Montmorency. Ce choix fait honneur à sa sagacité. C'est à elle qu'est due, sous Henri II, la rivalité de Guise et de Montmorency, rivalité qui efface momentanément celle de Guise et de Bourbon.

Par l'intérêt, la duchesse de Valentinois s'attache les fils ambitieux de Guise. François et Charles de Lorraine comprennent le parti qu'ils peuvent tirer d'elle; Charles surtout fait ses preuves de bon courtisan. Pendant deux ans, renonçant à tenir sa table, il dîne à celle de « Madame », suivant le nom que, sur l'exemple de la Reine, on donne à la favorite. Archevêque de Reims à la mort de François Ier, la faveur royale lui assure le chapeau de cardinal avant son contempo-

[1] *Mémoires de Condé* (grande édition), t. I, p. 533.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rain Charles de Bourbon. Son oncle Jean et lui ne font qu'un. Les bons cardinaux de Lorraine, appelés à la curée par Diane, confisquent Marchais à Longueval, Meudon à l'oncle de madame d'Étampes, Dampierre à l'ex-trésorier Duval. Le bel hôtel de Clisson devient, avec l'hôtel de Cluny, la résidence favorite de ces princes. Charles semble prêt à gouverner la France, tandis que son aîné, François, se rapprochera du trône par un opulent mariage [1].

Tel est le frein puissant que Diane emploie pour enrayer les progrès du Connétable. Mais elle se gardera bien de le laisser écraser; elle est trop habile pour cela. Entre Guise et Montmorency, elle tiendra la place que doit avoir plus tard Catherine de Médicis entre Bourbon et Guise, toujours prête à s'allier à celui des deux partis qui menacera le moins son pouvoir. C'est par cette rivalité qu'elle compte régner. En même temps, prudente comme ne l'ont pas été ses devancières, elle place ses intérêts dans les deux maisons ennemies. Elle a deux filles; elle en donnera une au second frère de François de Guise, Claude, marquis du Maine, plus tard duc d'Aumale après son aîné; l'autre, unie au maréchal de La Marck, mariera sa fille au fils de Montmorency.

Une fois trouvé le personnage capable de tenir tête au Connétable, elle s'ingénie à maintenir la paix et même l'égalité entre les deux adversaires. Elle est elle-même la plus sûre garantie de l'équilibre de leurs forces. Elle prendra garde qu'un degré gravi par l'un sur l'échelle des faveurs ne fasse descendre l'autre trop bas. Il est à craindre que les succès de Guise ne relèguent Montmorency dans l'ombre. Rester stationnaire, c'est reculer. Il est aussi contraire aux sentiments de la favorite qu'à ses intérêts de laisser opprimer le Connétable. Elle n'oublie pas l'affection qui l'unissait à lui sous le règne de François Ier. Elle continue à lui prodiguer, sous Henri II, les témoignages de l'amitié la plus vive. Le Roi et elle considèrent le ministre comme un ami commun, et ils lui envoient des lettres communes. La duchesse ne signe jamais le moindre billet qu'elle lui adresse, sans se déclarer son « humble bonne amie ». Mais elle n'en est pas moins arrivée au but : pour

[1] *Histoire de la cour de Henri II, Archives curieuses*, p. p. Cimber et Danjou, t. III, 281, 285. — Desjardins, *Négociations de Toscane*, t. III, p. 216.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toute la durée du règne et pour plus tard encore, elle balance la suprême faveur de Montmorency par la grandeur redoutable de la maison de Guise[1].

[1] *La mort de François Ier*, *Revue historique*, t. V, p. 84 et 90. — Diane au Connétable. Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3021, 94, et 3038, 50. — Cf. Portefeuilles Fontanieu, t. 260. *Lettres de Diane*, p. p. Guiffrey.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II.

RIVALITÉ DE POUVOIR DES DUCS DE GUISE ET DE MONTMORENCY.

Les Lorrains ont adopté la devise des jeunes ambitieux : « Chacun son tour. » Montmorency leur répond en composant, avec les attributs de toutes ses charges, un emblème accompagné de la légende : « Dieu et mon grand service. » La devise lui est suggérée par celle de l'ordre de la Jarretière, qu'il porte : « Dieu et mon droit. » Il nous est interdit de juger avec la sévérité du jour un cumul qui était dans les mœurs du temps et qu'excuse, en tout cas, une glorieuse carrière. Chevalier de l'ordre du Roi de Saint-Michel, chevalier de l'ordre anglais de Saint-George, pair, connétable et grand maître de France, gouverneur de province, capitaine de places fortes et d'hommes d'armes, c'est à peine s'il possède assez de dignités pour tenir tête à la formidable coalition lorraine. Il lui faut tirer parti de toutes ses ressources : la faveur royale, les alliances de famille, le crédit au dedans et au dehors du royaume, enfin une fortune dont la propriété territoriale est la plus solide assise. C'est à celle-ci qu'il doit la pairie.

Ses lettres patentes de pairie sont datées de Nantes, juillet 1551, signées par le Roi en son conseil, présents le cardinal de Lorraine, le garde des sceaux Bertrand, le maréchal de La Marck, soussignées par le secrétaire des finances Du Thier. Le 4 août 1551 déjà, le parlement les enregistre [1]. Dans ce diplôme, considérant la noblesse de la maison de Montmorency, les services rendus à la couronne par elle, par Mathieu, connétable en 1222, et surtout par Anne, que le feu roi a déjà créé maréchal, grand maître et connétable de France;

[1] Je ne sais où Voltaire a trouvé que le parlement ne consentit à l'enregistrement qu'après nombre de lettres de jussion.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

considérant aussi que la baronnie de Montmorency est la première du royaume, qu'elle est fort étendue, qu'Anne possède en outre, tout auprès, le château, la terre et la seigneurie d'Écouen, du ressort de Paris, et les châtellenies, terres et seigneuries de Chantilly, de Montépilloy, de Champversy, de Courteuil, de Vaux-lez-Creil, de Tillay, du Plessis et de la Villeneuve, du ressort de Senlis « ès quelz lieux d'Escouen et de Chantilly y a deux des plus belles maisons et aussi excellemment basties que nulles autres », et que de toutes ces terres on peut tirer « ung revenu annuel qui est suffisant et capable de recevoir, maintenir et entretenir le nom, tiltre et dignité de duché », le Roi, « par advis et délibération d'aucuns princes et seigneurs », unit toutes ces terres; et la baronnie de Montmorency ainsi accrue, il l'érige « en tiltre, nom, dignité et prééminance de duché et perrie de France ». Il entend qu'Anne et tous ses descendants mâles, seigneurs de Montmorency, jouissent de ce titre, « tout ainsi que les autres pers en jouyssent et usent tant en justice, séance et jurisdiction qu'autrement, et sous le ressort de nostre court de parlement à Paris ». Anne de Montmorency est invité en conséquence à prêter le serment de fidélité au Roi, de qui il tient la duché-pairie en foi et hommage.

Suivant l'usage inauguré au seizième siècle dans la création des pairies, le Roi ajoute, dans ses lettres patentes, qu'au cas que Montmorency n'ait pas d'héritiers mâles, le titre de pairie, avec les privilèges de juridiction, sera éteint, bien que les terres et le titre de duché soient transmissibles aux filles[1].

Le parlement et la chambre des comptes de Paris, ainsi que les autres justiciers et officiers du Roi, ont l'ordre de faire exécuter ces lettres patentes « nonobstant, ajoute le Roi, quant à la dicte perrie, ordonnances ou constitutions quelzconques de nous ou de noz prédécesseurs, par lesquelles on vouldroit dire et prétendre le nombre des pers de France laiz avoir été préfix et limité à six. A quoi nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes[2]. » Cette dernière

[1] C'est ainsi que l'arrière-petite-fille de Montmorency porta dans la maison de Condé le duché de Montmorency, qui prit alors le nom d'Enghien; mais la pairie était éteinte.

[2] Archives nationales, X1a, 8617, f° 186; P. 2308, 1057.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mention est capitale. Avant de créer Montmorency pair de France, Henri II a accordé le même honneur à François de Guise, dont le comté d'Aumale a été érigé en duché-pairie (1547). Le parlement a énergiquement protesté contre cette érection, pour ces raisons mystiques, d'après lesquelles Charlemagne aurait créé douze pairs, en souvenir des douze juges d'Israël et des douze apôtres du Christ. Faisant abstraction des pairies spéciales et viagères d'Alençon et de Berry, possédées par la reine de Navarre, Marguerite, le parlement compte déjà sept pairies avant Aumale : Flandre, Artois, Eu, Nevers, Vendôme, Guise, Montpensier; la première, pairie originelle; les autres, pairies créées par les rois de France dans l'espace de temps qui s'écoule de l'année 1236 à l'année 1539. Le parlement, qui remplit ses fonctions de sénat conservateur des pairs de France, exige au moins que Montpensier et Aumale soient déclarés pairies surnuméraires, pour retourner, en cas d'extinction des titulaires, au nombre normal de six pairies laïques [1].

Le duché de Montmorency allait former, au contraire, une neuvième pairie. Cependant les scrupules du parlement ne tenaient plus devant le raisonnement suivant : s'il y avait neuf et même onze pairies, on pouvait observer qu'il n'y avait en réalité que six pairs de France. La reine de Navarre et l'Empereur, qui possédaient chacun deux pairies, ne pouvaient être considérés, à proprement parler, comme des pairs de France, l'une à cause de son sexe, l'autre à cause de sa situation de souverain étranger, que dis-je? de souverain ennemi. Puis, comme le cadet de Clèves possédait à lui seul les deux pairies de Nevers et d'Eu, Montmorency devenait bien le sixième pair laïque après les ducs de Vendôme, de Nevers, de Guise, de Montpensier et d'Aumale.

Le nouveau duché ne contient pas de ville forte, mais il n'en est pas moins très étendu. Écouen, il est vrai, en fut distrait. Cette seigneurie dépendait, non de la prévôté de Paris, comme on le croyait, mais de l'abbaye de Saint-Denis. On dut tenir compte des réclamations de celle-ci, et le merveilleux château d'Écouen demeura simple fief d'abbaye [2]. Le duché reste encore assez grand pour mériter son

[1] Ribier, II, 37, 89-91. Godefroy, I, 29⁵.
[2] Archives nationales, X¹ᵃ, 8617, 199. P. 2308, 1001.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

titre. Il forme deux groupes compacts : celui de Montmorency, près Paris; celui de Chantilly, près Senlis.

Au duché confinent les seigneuries d'Écouen, de Compiègne, de l'Isle-Adam, avec leurs annexes, immense territoire sis au nord de Paris. Ailleurs, Montmorency possède encore Fère en Tardenois; Damville et Méru en Normandie; Montbéron, dans l'Angoumois; en Bourgogne, Thoré et Châteauneuf; en Bretagne, les héritages de Châteaubriant et de Broons. Les revenus de ces domaines, joints aux 25,000 écus de traitement annuel, permettent au Connétable d'arrondir ses terres par de nouvelles acquisitions, d'embellir ses résidences de Fère, de Compiègne, de Chantilly et d'Écouen[1].

L'héritage de M. et de madame de La Rochepot devait encore augmenter cette fortune. François de Montmorency, chevalier de l'Ordre, seigneur de La Rochepot, frère du Connétable, avait, autant que possible, secondé ce dernier. Les deux frères étaient fort unis. Le mariage de La Rochepot avec la fille de M. d'Humières, gouverneur des Enfants de France, le rendit fort riche, et la succession des mariés échut à Montmorency, car ils ne laissèrent pas de postérité. La Rochepot s'occupait moins du gouvernement de Paris et de l'Ile de France, dont il était titulaire, que de celui de Picardie, où, comme lieutenant, il remplaçait le gouverneur, M. de Vendôme. Le Connétable l'avait souvent soutenu contre ce dernier. Les encouragements qu'il lui donne semblent dénoter chez La Rochepot une nature un peu molle. Ce n'est pas qu'il manque de bonne volonté. « Vous ne valés rien si vous n'estes en lieu pour travailler et pour faire exercice, lui écrit son frère, reproduisant le jugement du Roi; cela vous fait passer beaucoup de doulleurs, de gouttes et autres malladyes[2]. »

En 1548, La Rochepot était déjà souffrant. Trois ans après, il mourut, laissant un legs au fou de cour Briandas, dont le commerce l'avait sans doute charmé[3]. A ses derniers moments, il n'avait près de lui que M. d'Humières. « Ne vous sçaurois dire, écrit le Connétable à ce dernier, l'ennuy et fascherie que je porte de la perte que j'ai

[1] Correspondance du Connétable. Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3046,83; t. 3054, f° 11; 2996,14, fonds Du Puy, 729,81. — Duchesne, *Preuves*, 285.
[2] Fr. 3035, 98.
[3] Bibliothèque nationale, Cabinet des Titres, t. 46438, f° 107.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faicte de mon frère, qui m'est autant dure à passer que fortune qui m'eust sceu advenir[1]. » La perte était cependant réparable pour l'État et pour le Connétable, car jamais La Rochepot n'avait fait preuve de qualités transcendantes. On l'enterra dans son domaine d'Offémont; mais, en 1565, sa sépulture n'était pas encore « assise, chose, reconnait le Connétable, quy n'est point beaucoup honorable pour ses héritiers[2] ». Sa veuve lui survécut quelques années, et ce fut à sa mort que Montmorency recueillit toute la succession fraternelle.

Le Connétable devint ainsi le seul propriétaire des biens des Montmorency, des Pot et des Villiers de l'Isle-Adam, auxquels il ajouta de nombreuses terres acquises par lui. Avant même de régler définitivement sa succession entre ses enfants, il leur donne les titres des seigneuries qui leur seront réservées. L'aîné de ses fils, François, portera désormais le nom de *M. de Montmorency*, le Connétable se trouvant toujours désigné sous son titre; le second, Henri, prend celui de baron de Damville; Charles, Gabriel et Guillaume reçoivent la qualité de seigneurs de Méru, de Montbéron et de Thoré. Malgré le catholicisme du père, aucun ne sera d'Église; tous sont destinés aux armes. Quoique l'aîné d'entre eux n'ait que dix-sept ans à l'avènement de Henri II, le père les pousse dans la carrière. Il leur procure successivement les places d'enfants d'honneur, de gentilshommes de la chambre, en attendant celles de capitaines. Les filles seront établies de façon que les gendres apportent l'appui de grands noms, d'opulentes fortunes. Ce seront Turenne, La Trémoïlle, Ventadour, Candale. Trois filles, pour lesquelles on désespère de trouver des époux assortis, entreront en religion, prêtes à devenir abbesses.

Ce bon père possède le secret pour faire avancer sa famille. Après ses fils et ses gendres, il fait un sort à ses neveux, les trois fils de la maréchale de Châtillon, sa sœur et fidèle amie, qui meurt chez lui, le 12 juin 1547. Sa nièce de Mailly, héritière de Conty, née du premier mariage de la maréchale, épouse M. de Roie, qui dispute aux Luxembourg le comté de Roucy. Quant aux neveux, l'aîné, Odet de Châtillon, a été créé, déjà du vivant de François Ier, archevêque de Toulouse, évêque de Beauvais, pair de France et cardinal. Le

[1] Fr. 3016, 111.
[2] *Id.*, 3187, 66.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

second, Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, ancien guidon de la compagnie d'hommes d'armes du Connétable, marié le 16 octobre 1547 à Charlotte de Laval, est nommé, à l'avènement de Henri II, colonel général de l'infanterie. Un riche mariage compensera pour le troisième, François d'Andelot, l'infériorité de cadet de famille [1].

Si le Connétable se conduit comme un véritable père à l'égard de ses neveux de Châtillon, il se montre bon oncle pour les neveux de sa femme : ces derniers lui offrent du reste un appui bien plus considérable que les premiers. Le père de madame la Connétable, le bâtard de Savoie, a eu une position éminente à la Cour; de ses fils, l'aîné, le comte de Tende, a hérité de lui le gouvernement et l'amirauté de la Provence. Le second, le comte, plus tard marquis de Villars, administre le Languedoc. Les deux sœurs de la Connétable ont épousé : l'une, le comte du Bouchage, René de Batarnay; l'autre, le comte de Brienne, de la maison de Luxembourg. Voilà de grands noms, de riches et puissantes alliances. Elles serviront Montmorency, et Montmorency le leur rendra.

Ce ne sont pas les seules familles qu'il puisse appeler à la rescousse. Sa parenté est étendue, et il a le bon esprit de ne se pas brouiller avec ses proches. Ce sont tous des amis dévoués : tels MM. d'Humières, tels les Gouffier. Tuteur des Gouffier de Bonnivet, enfants de feu l'Amiral, il se lie intimement avec l'aîné de la famille, M. de Boisy, grand écuyer de France. La mort de madame de Boisy, Jacqueline de La Trémoïlle, l'ancienne fiancée de Montmorency, emprisonnée pour tentative d'empoisonnement sur la personne de son mari, semble les rapprocher encore. Par les Gouffier, il tient les Cossé-Brissac. Il dispose aussi des deux vidames, du brillant vidame de Chartres, fils d'une Gouffier et cadet de la maison de Vendôme, dont la branche aînée a fini dans les Bourbons; du vidame plus modeste d'Amiens, de la maison d'Ailly, marié à mademoiselle du Bouchage. La liste s'augmentera du chef des La Rochefoucauld et même d'un prince du sang, le premier des Condé, tous deux gendres de madame de Roie. Si les Lorrains se parent d'une principauté étrangère, Montmorency s'honore de représenter la noblesse française.

[1] Delaborde, *Coligny*, t. I, p. 52.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les plus grands seigneurs du royaume sont apparentés au premier baron chrétien. Le Connétable est chef de la noblesse et chef de l'armée : c'est tout un. Par les siens, il commande à Paris et à quatre provinces, à nombre de gouvernements plus modestes, et à trente compagnies d'hommes d'armes[1].

Dans ce temps de monarchie absolue, un grand seigneur ne peut se confier ni à l'étendue de ses fiefs, ni à l'importance de ses alliances, ni aux grandes charges dont il se trouve revêtu. Il n'est rien sans la faveur royale, et précisément Montmorency est tout par la faveur royale. Avec Diane de Poitiers, il possède absolument Henri II, prince faible de caractère, qui remet tout son être aux mains de ces deux tuteurs. François Ier avait ce défaut d'abandonner le pouvoir à des favoris; mais il gardait du moins assez d'énergie pour les changer quand leur politique ne lui plaisait plus. Henri II reste fidèle à ceux qu'il a choisis. Il s'entête dans sa confiance : il grandit, il règne, il meurt, entouré de Diane de Poitiers et d'Anne de Montmorency.

Le nouveau roi ne se présentait pas avec toutes les qualités de son père. Sans doute, au physique, il avait hérité de la beauté propre aux princes de la maison de France. Il est grand, fort, élancé, plein d'élégance dans sa tournure, la tête fière et noble, et le teint brun, comme si la longue captivité subie en Espagne lui ait imprégné le caractère et les traits du pays. En revanche de toute la succession naturelle de son père, le Roi-Chevalier, il n'a gardé que la vigueur corporelle, la souplesse, l'adresse, l'ardeur au combat, le goût pour les exercices de l'équitation, de la chasse et des tournois, où il excelle : et même, ce fut sa perte. Mais il n'avait pas l'ardeur morale, l'entrain intellectuel, les vues généreuses du Père des Lettres. C'est un esprit étroit et sombre, malgré la culture reçue, malgré les goûts distingués de tous ces Valois; car c'est toujours un fin connaisseur en art et en musique. Il se récrée au jeu du luth, et il compose des vers avec facilité, ayant accoutumé à consacrer aux lettres une heure par jour. Il aime les belles constructions de la Renaissance, digne émule en cela de son compère

[1] *Mémoires de Tavannes* (Collection Michaud), p. 238.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le Connétable. Ce grand officier et lui sont compères, s'étant faits réciproquement les parrains de leurs enfants.

Au point de vue politique et religieux, Henri II n'aura pas plus de largeur d'idées que Montmorency. Le Connétable a toujours tenu à maintenir le royaume en bons termes avec l'Espagne et à réprimer à l'intérieur les aspirations des premiers réformés. Si François Ier n'a pas consenti à partager toutes ses idées, Henri II s'y trouve naturellement porté. Ce ne sera pas ce prince qui soutiendra jusqu'au bout la lutte héréditaire et les belles entreprises d'antan en Italie. Il les continuera d'abord, parce qu'elles font partie de la succession royale. Mais, moins avide de conquêtes ou d'aventures, il laisse pressentir le jour où, sous son règne, les maisons d'Autriche et de Valois se réconcilieront, par le sacrifice des ambitions françaises dans la Péninsule et par la persécution religieuse à l'intérieur.

Si la communauté d'idées et de sentiments unit le Connétable au Roi, l'intérêt le rapproche de la Reine. Montmorency est suspect d'avoir désapprouvé l'alliance du fils de France avec la fille de Médicis, d'avoir même conseillé au prince de répudier sa femme comme stérile. Cependant, sous François Ier, il n'a cessé de correspondre affectueusement avec Catherine, qui l'invitait à ne plus lui écrire en « syrimonye ». De même que Henri II est parrain d'un des fils du grand officier, elle est marraine d'une des filles. Pendant la disgrâce de Montmorency, les rapports semblent s'améliorer encore; le baron exilé envoie à la princesse, du fond de ses terres, des remèdes contre la stérilité, qui réussissent, il faut le croire. La princesse, en retour, lui fait des avances, et, au mois de septembre 1546, elle recommande à son cousin, le duc de Florence, les jeunes neveux du Connétable, MM. de Châtillon et d'Andelot, qui font en Italie un voyage d'instruction et d'agrément pour parfaire leur éducation [1].

A l'avènement de Henri II, il n'est plus question de divorce. La fécondité a assuré le trône à Catherine. A partir de 1543, la princesse donne, pour ainsi dire chaque année, un héritier à la couronne. Elle n'en est pas plus puissante. Les reines, du vivant de leurs

[1] Fr., t. 3040, f° 37. — *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, p. 3, 6 et 17.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maris, font petite figure : ce n'est qu'en temps de veuvage et de régence qu'elles tiennent un rang mérité. En attendant ce moment, l'astucieuse Italienne, élevée à l'école du malheur, se borne à réserver ses droits. Se faisant petite et modeste, elle s'efface devant Diane de Poitiers, de manière à lui ôter tout soupçon de malveillance. Elle ne fait aucune opposition à son compère. C'est sur lui qu'elle compte pour rester en bons termes avec son mari ; c'est à lui qu'elle s'adresse pour avoir des nouvelles du Roi en campagne. Elle en souffre sans doute intérieurement, mais elle se laisse protéger et même diriger par le Connétable. Leur correspondance prouve comme l'autorité du premier ministre s'impose aux royaux époux [1]. La politique unit Catherine et Montmorency. On les soupçonne de se concerter pour susciter des rivales de second ordre à Diane de Poitiers. Parmi ces dernières, une Écossaise, lady Fleming, eut prise sur le cœur du Roi, qui eut d'elle un fils (avril 1551). La Reine et la favorite en titre, également inquiètes, s'entendirent cette fois pour chasser milady. La Cour est un foyer d'intrigues amoureuses [2].

Dans ce ménage à trois, ou plutôt à quatre (il y faut faire rentrer le Roi, la Reine, Diane et Montmorency), la paix n'était troublée par aucun des partenaires. Ils forment une famille étrange, irrégulière, mais bourgeoisement unie. Un même soin les absorbe tous, celui des Enfants de France. Ils en remettent l'éducation à des amis communs, M. et madame d'Humières, parents eux-mêmes d'une nombreuse famille [3].

A leur avènement, le Roi et la Reine ont deux enfants, le Dauphin (François II), né en 1543, et Madame Élisabeth, âgée de deux ans. De 1547 à 1554 suivront, d'année en année, sans compter les enfants morts en bas âge, Madame Claude, le duc d'Orléans (Charles IX), le duc d'Angoulême (Henri III), Madame Marguerite et le duc d'Anjou, filleul du Connétable. Rien n'est amusant comme la

[1] *Correspondance de Catherine*, p. 75, 79.

[2] M. d'Oisel au Connétable, 7 octobre 1552 (Archives de Bruxelles, Documents historiques, t. IX, f° 106). — Pot au Connétable, 18 mars 1551 (Bibliothèque nationale; français, t. 3054, f° 35). — *State Papers*, année 1551, p. 56. — Baschet, *Les princes de l'Europe au seizième siècle*, p. 440.

[3] *Lettres de Diane de Poitiers*, p. p. Guiffrey, p. 10.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sollicitude de Montmorency pour tous ces enfants. Il entretient à leur sujet, avec ses cousins d'Humières, une correspondance régulière. Il leur dicte les instructions des parents; il les questionne sur l'état des enfants; il fixe les itinéraires qu'ils doivent suivre afin d'éviter les épidémies, les séjours qu'ils doivent faire dans les résidences du Roi ou de Montmorency. Il leur envoie des nourrices par lui-même choisies, des bonnes, des médecins[1]. Madame Élisabeth a-t-elle la rougeole, il adresse au gouverneur un remède avec le moyen de s'en servir[2] : surtout qu'on ne le mette point « dedans l'eau chaulde ». Le Dauphin se trouve déjà tourmenté des humeurs qui minent sa santé et causeront sa mort. « Voiant ceste malladye procéder d'acumulacions d'humeurs, provenues à faulte de se moucher, dit le Connétable, il est bien besoing que pour l'advenir vous y pourvoiez et ne l'espargnés poinct en cela[3]. » Voilà bien l'office d'un connétable, de faire moucher un enfant! D'autres précautions sont encore à prendre. « Surtout vous prie, mande-t-il encore au gouverneur, que vous gardés bien de ne le laisser point sortir, car entendez que ceste maladie là est dangereuse au froit[4]. » Le duc d'Orléans est malade à son tour; le Connétable lui fait changer de nourrice. La petite Madame Claude donne des inquiétudes; le Connétable lui envoie son médecin[5]. Comme on le voit, ces rejetons des derniers Valois et des Médicis avaient beaucoup de peine à vivre.

On peut croire que Montmorency faisait preuve d'une telle sollicitude par dévouement pour la maison de France; on conviendra aussi que la fibre paternelle doit être singulièrement développée chez l'auteur de onze enfants. Il sait aussi que ce dévouement lui attire la confiance du Roi, très bon père, de la Reine, très bonne mère. On ne lui en voudra pas de se ménager l'avenir. Il cherche à procurer des agréments aux petits princes. Quand ils voyagent, il les fournit de chevaux, de litières, de chariots branlants pour

[1] Le Connétable à monsieur et madame d'Humières (fr. 2979, 92; 3008, 184; 3070, 20; 3116, 1, 5, 9, 63, 85, 141, 301; 3133, 10). — *Correspondance de Catherine*, p. 20.

[2] La *licorne* (fr. 3116, 5).

[3] Le Connétable à Humières, 6 septembre 1549 (français, 3116, 71).

[4] Le Connétable à Humières, 28 décembre (français, 3150, 7).

[5] Le Connétable à madame d'Humières, 31 mai (français, 3208, 103).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dames, coches perfectionnés. Il spécule sur une coquetterie précoce. Madame la Connétable est fort satisfaite de son tailleur. Le Connétable l'envoie faire les « corps » (corsages) des petites princesses. Il veut mériter leur gratitude [1].

Les princes lui rendent son affection, l'appelant tantôt *mon mari*, tantôt *ma femme*. Madame Claude lui réclame de petites *popines* (poupées), de petits hommes et de petites femmes [2]. Montmorency ne se fait pas prier et présente d'assez bonne grâce de menus cadeaux au Dauphin. Il rentre mieux dans son caractère de connétable de surveiller la compagnie d'hommes d'armes du jeune prince, dont le sous-lieutenant est le fils d'Humières. Montmorency aidait effectivement dans leur tâche le gouverneur et la gouvernante des Enfants de France, ses bons parents et amis. A son grand regret, M. d'Humières étant mort, il le remplaça par M. d'Urfé, ancien ambassadeur à Rome [3]. Pour distraire les petits princes de ces graves figures, on élevait près d'eux des enfants d'honneur étrangers, recommandés par le Connétable, tels que les fils et les filles du comte de La Mirandole [4], le fils du duc de Mantoue, Louis de Gonzague, qui devait hériter du duché de Nevers. En 1548, la petite reine d'Écosse, Marie Stuart, viendra compléter cette société enfantine.

C'est ainsi que le Connétable se maintient dans les bonnes grâces du Roi et de la Reine. Après eux il faut songer aux princes du sang. Comme il doit lutter contre la maison de Guise, Montmorency devient forcément l'allié des princes, en rivalité avec celle-ci. Malgré sa brouille avec le roi et la reine de Navarre, dont les intérêts vont être confondus avec ceux du duc de Vendôme, chef des Bourbons, le Connétable reste uni aux cadets de cette branche de la maison royale, par la communauté d'intérêts et même par les liens du sang.

La faiblesse et l'inexpérience des membres de cette race, autant que la situation éminente du Connétable, font de ce seigneur le chef du parti des princes français, opposé à l'envahissement des princes lorrains. Montmorency fait le jeu des Bourbons en servant de frein

[1] Le Connétable à madame d'Humières (Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3116, 81, 85 et 89; t. 3155, 60.
[2] Fr., 3133, 23.
[3] Correspondance du Connétable (fr., 3032, 99; 3116, 67 et 349; 3120, 6).
[4] Français, 3147, 88.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour enrayer les progrès de leurs rivaux. Il existe en France d'autres familles princières avec lesquelles il faut compter. La maison d'Orléans-Longueville, branche pour ainsi dire légitimée de la dynastie régnante, ne compte que des princes destinés à une mort précoce. Depuis le premier mariage de Marie de Lorraine, à l'heure qu'il est reine d'Écosse, avec un duc de Longueville, MM. de Guise tiennent cette famille sous tutelle. Le brillant duc de Nemours, de la maison de Savoie, suit aussi leur bannière.

La maison de Clèves est représentée en France par François, deux fois pair comme duc de Nevers et comte d'Eu, et, de plus, gouverneur de Champagne. Ce prince, ayant épousé Marguerite de Bourbon-Vendôme, se sent plus d'affinité avec le Connétable. Pendant tout le règne de Henri II, auquel Nevers ne survivra guère, Montmorency échange avec lui une correspondance suivie. Il lui donne des conseils sur la manière de se conduire a la Cour et de gouverner la Champagne; il l'aide dans des procès avec les maisons de Luxembourg et de Croy[1]. Ces maisons, avec celle de La Marck, font la transition entre les dynasties souveraines et les premières familles seigneuriales du royaume, les Rohan, les La Trémoïlle, les La Rochefoucauld, toutes disposées à s'entendre avec Montmorency contre les Lorrains. Jusqu'à la Révolution, cette noblesse nationale ne cessera de lutter contre les prétentions des princes étrangers; et l'on verra encore, à l'un des derniers bals donnés par Louis XVI, les filles de ces barons refuser de danser pour ne point céder le pas aux princesses de Lorraine.

Le premier baron de France s'attache la noblesse en se faisant le protecteur des gentilshommes et des officiers. Il sait distinguer ceux qui sont aptes à rendre des services soit à l'État, soit à lui-même. Il les attire par des promesses, par des gratifications. Un gentilhomme est toujours sûr de trouver bon accueil auprès de lui. « Il tâchait, dit Vieilleville, par tous moyens, de pratiquer les plus grands seigneurs de France, les chevaliers d'honneur et de valeur et autres gentilshommes dignes de mérite[2]. »

C'est bien à lui que la noblesse s'adresse comme à son syndic, à

[1] Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3130, 72; 3133, 24.
[2] V. Carloix, *Mémoires sur Vieilleville*, collection Michaud, série I, t. II, p. 53.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son défenseur. Dans la famille de Rohan, M. de Gié, madame de Rotelin lui confient leurs intérêts, cette dernière en faveur de son fils de Longueville, que dépouille le parti de Guise[1]. Le mari de la dernière reine d'Yvetot, Martin du Bellay, rentre, grâce à lui, dans les sommes déboursées par feu son frère, Langey, au service du Roi en Piémont[2]. Les Gordes, les Thévale, les La Guiche lui doivent leur avancement. Il récompense ses fidèles en leur distribuant des commandements ou des abbayes; il donne à Vassé le gouvernement de Saluces; à Lansac, celui d'Angoumois avec la sénéchaussée de Saintonge[3]. Il faut empêcher cette noblesse de se soustraire à son influence, car les Lorrains ont eux-mêmes mille moyens de corruption et de séduction. Sa hauteur naturelle et plus tard ses désastres militaires finissent par lui aliéner de nobles capitaines, qui se laisseront gagner par les manières affables, l'élégance militaire, l'auréole de gloire des ducs de Guise.

Montmorency a eu le tort, malgré ses convictions religieuses, de négliger l'Église et de placer bien peu de ses parents sur les sièges ecclésiastiques. Aucun de ses fils n'est prélat; seul, son neveu de Châtillon est cardinal, et quel cardinal! Les Lorrains, au contraire, s'appuient beaucoup sur le clergé. Ils partagent entre eux et donnent à leurs partisans les plus riches bénéfices ecclésiastiques. Chacune de leurs générations compte un ou deux cardinaux et possède une demi-douzaine d'archevêchés, une douzaine d'évêchés, une vingtaine d'abbayes, les bénéfices les plus considérables de France. L'alliance de Guise et du catholicisme est complète, resserrée par mille intérêts communs. Le pieux connétable dispose à peine d'un évêché; ils sont rares, ses amis qui appartiennent à l'Église. Il a plus de rapports avec les cardinaux italiens qu'avec les prélats français. Toutefois, parmi ces derniers, le cardinal du Bellay est le plus fidèle ami qu'il compte au Sacré Collège. En France même, au début du règne de Henri II, il n'y a guère que l'évêque de Conserans qui soit dans son intimité. Ils ont, tous deux, partagé la tutelle du dernier

[1] Fr., t. 20620, 13. — Cf. *Jacqueline de Rohan*, par madame de Perrot (Neuchâtel, 1884), p. 39.
[2] De La Barre du Parcq, *Histoire de Henri II*, p. 8.
[3] Fr. 3090, 86. — Brantôme, t. IV, p. 95. — Archives nationales, K. 1488, B 7, 84.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comte de Laval. Devenu tout-puissant en 1547, il ne l'oublie pas et veut l'attirer à la Cour. « M. de Conserans, lui écrit-il, pour ce que aux occurances qui se offrent chascun jour, le Roy employe des prélatz, et que je sçay certainement qu'il n'en n'y a nulz qui aient meilleur voulonté ne qui soient si capables que vous pour faire quelques bonnes choses quand elles vous seront commises, à ceste cause je vous prie que, tant pour faire la révérence au Roy, comme aussi pour le désir que j'ay de vous voir, vous partés pour venir trouver la compagnye et soyés asseuré que vous serés très bien venu [1]. » L'évêque ne vint pas; le Connétable avait décidément peu de chance avec les prélats : ceux qui lui étaient dévoués étaient à Rome ou ne montraient pas d'ambition. On peut dire que, s'il avait pour lui la presque totalité de la noblesse, Guise tenait tout le clergé dans son parti.

Après la noblesse et le clergé, le parlement forme la troisième classe de l'État. Ce corps, dont l'hôtel de ville de Paris suit exactement la politique, avait toujours été dévoué aux Montmorency, qu'il considérait comme des Parisiens de race. Dans les procès de cette branche de la famille avec ses congénères, celle de Nivelle en particulier, le parlement avait donné raison au vieux seigneur Guillaume ainsi qu'à Anne, son héritier. Ensuite de la multiplicité de ses terres, le Connétable plaide constamment, et son nom ne cesse de retentir au palais. Mais, raison plus méritoire de dévouement, le parlement et la ville de Paris sont reconnaissants aux seigneurs de Montmorency des services rendus à la capitale du royaume. Il n'est pas de guerre, il n'est pas de trouble civil où les premiers barons de France n'aient offert à la capitale l'appui de leur épée. Ces sentiments n'ont pas changé pendant le règne de François Ier. A l'avènement de Henri II, le parlement et le corps de la ville de Paris présentèrent leurs hommages non seulement au Roi, mais au Connétable, leur protecteur. La première cour de justice du royaume surveille le bon ordre de la capitale, et elle est tentée de prendre le Connétable pour son agent exécutif. Le 18 juin 1547, elle le prie de veiller à la police des pauvres, auxquels les institutions et les

[1] Le Connétable à M. de Conserans, 8 mai 1547 (fr. 3212, 14).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

particuliers manquent de quoi distribuer des aumônes. « Advenant rupture de l'ordre et police des dits pauvres, lui fait observer le parlement, et discontinuation de la distribution des dites aumosnes envers eux, ils seront contraints de vaguer sans ordre par cette dite ville; et, en ce faisant, outre le danger de peste, qui déjà est bien apparent, y renaistroit une infinité d'abus. » On ne doute pas que Montmorency ne trouve le remède[1]. Il met, en tout cas, son amour-propre à maintenir cette cour dans ces bons sentiments de confiance et d'estime. « Affin que tout le royaume luy clinast, remarque le très malveillant biographe de Vieilleville, il peupla les courts de parlements, principalement celle de Paris, de présidens et conseillers faits de sa main, pour avoir toutes robbes à sa dévotion, aussi pour la vuydance de ses procès[2]. »

Mais, avec le temps, il perdit le terrain qu'il avait conquis soit dans le parlement, soit dans la bonne ville de Paris. Sa morgue, son dédain pour les hommes de robe, finirent par blesser ces conseillers, qui affectaient la dignité de sénateurs romains et dont les usurpations demandaient à être réprimées[3]. MM. de Guise, avides de popularité, surent se montrer plus souples, plus gracieux, plus habiles. Le Connétable ne trouvera bientôt au parlement que des membres stylés par les Lorrains, dévoués à la démocratie catholique de Paris, les pères des ligueurs, ou bien des conseillers indépendants et libéraux, suspects d'hérésie, pour lesquels il n'aura aucune pitié.

Ainsi, dans ce partage d'influence, Anne de Montmorency devait disputer à Diane de Poitiers la personne royale, abandonner à Guise le clergé, la moitié du parlement, une fraction de l'armée. Il ne restait dans son alliance que les Bourbons en partie, la majorité de la noblesse et quelques magistrats. Le règne de Henri II le mettra en minorité dans les classes qui représentent l'opinion. Celui de François II rétablira l'équilibre.

Montmorency, et c'est là son mérite, comprend que l'effort de la volonté est le plus sûr moyen d'arriver au succès. Son activité personnelle lui donne de grands avantages au milieu de ses rivaux. Il

[1] Ribier, *Lettres et mémoires d'État*, t. II, p. 23.
[2] Carloix, *Mémoires sur Vieilleville*, p. 53.
[3] Desormeaux, *Histoire de la maison de Montmorency*, t. II, p. 185.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

remplit avec un soin jaloux les moindres attributions de ses charges. Grand maître de l'Hôtel, il exerce une surveillance générale sur tout le domaine royal, qui constitue une sorte de département de l'intérieur. Rien en France ne lui est étranger. Marseille lui recommande les intérêts de son commerce [1]. De lui relève l'administration des palais et des beaux-arts, si cultivés au seizième siècle. Il est plus spécialement le surintendant de la Cour, imposant sa police à l'entourage royal, fixant les rangs, réglant les audiences. « Prince quel qu'il fust, ny autre, n'approchoit de la personne royale que par sa faveur et introduction [2]. » Il nomme aux fonctions de ce service domestique, qui partage avec le service militaire les occupations de la noblesse. C'est lui qui dresse l'état des pensions, gages et traitements, disposant ainsi d'une sorte de feuille des bénéfices, par laquelle il est maître des consciences et des dévouements. Aussi Guise lui envie-t-il spécialement ce mode d'influence.

Connétable, Montmorency reprend, dans les circonstances les plus favorables, la direction de l'armée. Sous le régime d'Annebaud, les troupes françaises, sauf à Cerisoles, ne se sont pas illustrées. Elles conservent en revanche la mémoire des beaux faits d'armes qui ont valu à Montmorency le premier office du royaume : la défense de la Provence, la double campagne d'Artois, le passage de Suse. Les succès de Guise ne lui ont pas encore enlevé un prestige militaire dont il jouit pleinement à l'avènement de Henri II. Personne n'ose encore critiquer sa double activité de ministre de la guerre et de généralissime. Ses ordonnances ne provoquent que l'éloge. Il en rend beaucoup, relatives à la levée des troupes, à la solde des garnisons, à la juridiction de la Table de Marbre, à la police des prévôts des maréchaux. Justicier de l'armée, il établit une discipline sévère, non seulement pour le bon ordre, mais encore pour le soulagement du pauvre peuple, trop souvent foulé par elle [3]. Il fait dépendre étroitement de lui les capitaines et les lieutenants généraux. Il envoie des instructions régulières et détaillées aux gouverneurs des provinces

[1] *Mercure*, septembre 1741, p. 1928.
[2] V. Carloix, *Mémoires sur Vieilleville*, p. 52.
[3] Cf. Ordonnances du portefeuille Fontanieu, 267, *passim* (les pages ne sont pas numérotées).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

frontières, moins au roi de Navarre en Guyenne, à M. de Vendôme en Picardie et à MM. de Guise, qu'à leurs lieutenants. Il surveille de plus près le jeune duc de Nivernais, gouverneur de Champagne; M. d'Humières et ses fils, gouverneurs des places frontières de Péronne, de Montdidier et de Roie; ses parents de Villars, de La Rochepot et de Coligny, lieutenants en Languedoc et en Picardie. Sa correspondance est active avec le prince de Melfi et le comte de Brissac, successivement préposés à la garde du Piémont.

Suppléé dans son gouvernement de Languedoc par ses lieutenants Villars et Joyeuse, il se borne à écrire ses instructions aux États, réunis pour consentir l'impôt demandé par le Roi et pour discuter les affaires intérieures. Dans ses lettres, il marque l'intérêt qu'il prend au pays. Dans la première qu'il adresse à l'assemblée provinciale après sa réinstallation au pouvoir, il promet d'abord, en bon catholique qu'il est, de mettre ordre aux sectes et hérésies, puis de réparer les ponts et les chemins, et de faire punir les voleurs de grandes routes. Ailleurs, il s'engage à faire en sorte que les garnisons et les passages de troupes ne nuisent pas à la population. Toutes les lettres qui suivent sont conçues dans le même esprit, et il s'applique à étudier les doléances des administrés, qu'il se contente de voir apportées non pas par une députation coûteuse, mais par un simple exprès [1]. Les administrés lui témoignent leur reconnaissance en lui envoyant, à chaque changement de règne, un cadeau, qui vient augmenter encore le traitement de gouverneur.

Mais Montmorency n'est pas seulement gouverneur, grand maître de l'Hôtel et connétable. Il est en quelque sorte, sinon premier ministre, du moins ministre principal, président du Conseil et préposé aux relations extérieures. Les instructions du Roi aux ambassadeurs de France sont, pendant tout le règne de Henri II, accompagnées des siennes propres, et les envoyés du Roi ne s'adressent jamais à leur maître sans écrire au Connétable. Les diplomates français accueillirent avec satisfaction le retour au pouvoir d'Anne de Montmorency et reprirent avec lui cette correspondance politique à laquelle ils étaient accoutumés, et que la disgrâce avait inter-

[1] Procès-verbaux des états de Languedoc, années 1547 à 1558. Archives nationales, H. 748, 13 et 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rompue [1]. Aussi sa considération à l'étranger est-elle immense. « Il n'y avait ambassadeur de quelque prince qu'il fût, qui eust sceu avoir audiance que par sa faveur : ce qui le faisoit rechercher de tous les roys, princes et potentats, qui lui escrivoient comme au Roy, quand ils députoient quelqu'un pour exercer ceste charge auprès de Sa Majesté [2]. » Les puissants et les faibles, comme la duchesse de Ferrare ou le duc de Savoie, se recommandent également à lui [3]. C'est bien le Connétable qui introduit les ambassadeurs auprès du Roi, et, quand il souffre de coliques, ce qui lui arrive parfois, les ambassadeurs doivent attendre [4]. L'étranger sait qu'Anne de Montmorency est le ministre dirigeant, et il en félicite la France. « On ne doit espérer que les succès les plus heureux pour cette couronne, écrit l'ambassadeur de Florence, puisqu'elle a un ministre aussi sage et prudent, et qu'elle lui témoigne une confiance plus grande qu'on ne saurait faire pour un père plein d'amour et de valeur [5]. »

Il semble que Montmorency ait toute latitude pour remplir ce qu'on appellerait aujourd'hui son programme politique. Malgré sa disgrâce, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, il n'a pas changé de ligne de conduite. Son but constant reste toujours l'affermissement de l'autorité royale, tant au point de vue temporel qu'au point de vue spirituel. Car le roi qu'il entend servir, ce n'est pas seulement le roi de France, c'est le Roi Très Chrétien, le fils aîné de l'Église; un roi, une loi, une foi, voilà bien sa doctrine, qui doit le mettre en antagonisme avec tous ceux qui recherchent la liberté politique et religieuse. Il soutiendra, au besoin, les Valois, et contre les Bourbons aristocrates et huguenots, et contre les Lorrains catholiques et plus démocrates. A plus forte raison se proposera-t-il de châtier les petits qui osent lever la tête contre le despotisme. Les parlements seront remis à l'ordre; les novateurs en religion, confondus avec les per-

[1] Cf. notamment Morvillier au Connétable. Venise, 29 avril 1547 (Clairambault, t. 341, p. 8441). Baguenault de Puchesse, *Morvillier*, p. 48.

[2] Carloix, *Mémoires sur Vieilleville*, p. 57.

[3] Au Connétable Renée de France, le duc de Savoie (fr. 2989, 81 et 85; 3026, 53).

[4] Ricasoli au duc de Florence, *Négociations de Toscane*, p. p. Desjardins, t. III, p. 189.

[5] *Négociations de Toscane*, t. III, p. 224.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

turbateurs de la paix publique, déclarés rebelles à l'autorité royale, ne trouveront jamais grâce devant ses yeux.

Voilà pour la politique intérieure. Ces principes se refléteront dans la politique extérieure de Montmorency. Il s'inclinera devant les représentants du principe d'autorité, soit religieuse, soit politique, devant le Pape d'une part, devant l'Empereur de l'autre. Sans doute, il a perdu ses illusions sur Charles Quint, cause de sa disgrâce sous François Ier. Sans doute, une guerre de revanche s'impose à la France. Mais cette guerre, Montmorency la subit plus qu'il ne la désire. Il la fera, et le mieux possible, car c'est un noble Français, dévoué à son roi; c'est aussi un généralissime jaloux de conserver le commandement. Mais il ne repoussera pas une tentative d'accommodement avec l'ennemi de son maître. D'ailleurs, François Ier est mort, et Henri II ne se trouve plus au même titre que son père le rival de Charles Quint. Charles Quint est lui-même à la fin de son règne. L'immensité de ses États, qui rompait l'équilibre européen, va disparaître parce qu'il a deux héritiers, son frère Ferdinand et son fils Philippe. La maison d'Autriche, ou du moins la branche de cette maison qui garde le titre impérial, ne sera en rien redoutable et n'aspirera plus à la monarchie européenne. Passant des idées aux faits, quelle a été, dans la compétition de François Ier et de Charles Quint, la pomme de discorde? C'est l'Empire d'abord, c'est Milan ensuite. L'un et l'autre ont échappé à François Ier; ce n'est pas Henri II qui les revendiquera. La France a, il est vrai, une nouvelle conquête, la Savoie et le Piémont; mais si l'on ne tient plus à la Lombardie, à quoi bon conserver le Piémont, qui coûte cher et qui n'en est que le gage? Le jour viendra où la Savoie sera abandonnée, comme l'a été le Milanais, comme l'a été la Navarre. La France est assez forte en gardant ses limites naturelles. Elle n'a que faire de s'étendre au delà des Alpes et des Pyrénées. S'il faut régulariser la frontière quelque part, c'est au nord : le Connétable y pourvoira. Mais cela fait, et cela seulement, un adversaire plus redoutable se présentera : c'est l'esprit d'indépendance religieuse, c'est la Réforme. Il ne faut pas en un tel moment se brouiller avec les chefs de la catholicité, le Pape, l'Empereur, le Roi Catholique : car le protestantisme, c'est l'ennemi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Voilà les idées d'Anne de Montmorency. Mais pourra-t-il toujours les appliquer? Pourra-t-il à son gré diriger les destinées de la France? Diane de Poitiers y a mis obstacle en lui opposant MM. de Guise. Dans la politique intérieure et religieuse, il sera plus facile de s'entendre. Les Lorrains sont d'ardents catholiques; mais ils diffèrent déjà dans la gestion des affaires étrangères. Ils savent la guerre populaire, et brûlent de cueillir des lauriers dans des champs de bataille où le Connétable ne veut plus risquer les siens. « Aujourd'hui, le Connétable gouverne en ceste court, écrit l'ambassadeur impérial, mais c'est avecques grande jalousie de la maison de Guise, entre lesquels il y a secrètes inimitiés pour où le sieur Connestable demeure souvent retenu en maintes affaires [1]. » Les inimitiés n'étaient pas si secrètes que veut bien le dire le diplomate. Les rivaux disaient beaucoup de mal l'un de l'autre. Le Connétable appelait le cardinal Charles le *grand veau*. Le duc François ripostait en le traitant de *larron* [2]. Souvent le Roi s'interpose dans cette rivalité, dont François de Lorraine, tant par son habileté politique que par ses talents militaires, sortira vainqueur [3]. Montmorency ne se gênait pas d'agir à l'inverse de ce qui avait été décidé au Conseil, dans des séances parfois tumultueuses. Quand on lui en faisait la remarque, il répondait « que les circonstances étaient changées »; c'était assez pour le Roi, qui avait grande confiance en lui [4].

Le Connétable aurait bien voulu éloigner les deux frères. Il ne peut obtenir que le duc François se rende dans son gouvernement de Dauphiné. Comme le cardinal Charles est allé recevoir à Rome le chapeau des mains du Saint-Père, Montmorency l'invite, au nom du Roi, à rester en Italie, sous prétexte que ses services y sont utiles. Mais la duchesse de Valentinois prend sur elle de le rappeler. Le cardinal mande triomphalement son retour au ministre et lui décrit les endroits qu'il traverse, entre autres Venise, « la plus estrange

[1] Archives nationales, K, 1488, B. 7, 15 (10 août 1547).
[2] Ricasoli au duc de Florence, *Négociations de Toscane*, t. III, p. 189.
[3] Lettres de Saint-Mauris, *Revue historique*, 2e année, t. V, p. 113 et 117 (juin 1547).
[4] Ranke, t. I, p 130.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

situation de ville ». Montmorency la connaît déjà. Ce qui n'est pas pour lui plaire, c'est l'annonce que le jeune prélat a conclu pour son frère un mariage princier à Ferrare, et que le Pape le charge de rapporter le bonnet de cardinal au frère de Vendôme. Comme par ironie, Charles de Lorraine lui recommande de le maintenir dans les bonnes grâces du Roi et signe « vostre humble et entièrement bon ami [1] ».

Le Connétable dissimule avec de tels amis. Il les laisse s'enrichir grassement aux dépens du Trésor. Le biographe du jaloux Vieilleville prétend même qu'il partageait les bénéfices avec eux. « Ils estoient quatre qui dévoroient le Roi comme un lion sa proie. Il ne leur eschappoit, non plus qu'aux arondelles les mousches, estat, dignités, évesches, abbayes, offices ou quelque autre bon morceau qui ne fust incontinant anglouty [2]. » Le fait est pittoresquement raconté, mais bien exagéré à l'égard de Montmorency, qui, ainsi qu'on l'a vu, ne gagna au changement du règne que la restitution de ses gages. L'avidité des prélats lorrains est bien plus révoltante, et c'est en leur faveur que le Roi refuse au Pape de faire résigner aux cardinaux les innombrables bénéfices qu'ils cumulent en France [3].

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le Connétable communique au duc François ses dépêches diplomatiques, ses instructions militaires. Les lettres qu'il lui écrit, dans les premières années du règne, sont très nombreuses; il le met au courant non seulement des affaires politiques, mais encore des petites nouvelles de la Cour et affecte pour lui la confiance la plus entière. « Je vous suplye de croyre que j'ay fort grant envie de vous voyr pour vous dyre tant de follyes que j'ay aprynses qu'il an fauderait anplyr unne mayn de papyer », écrit-il au duc François, avec son orthographe fantaisiste, et il signe : « C'est vostre humble servyteur Montmorency [4]. » Ce sont paroles de bon apôtre; la guerre sourde ne s'en fait pas moins. Les Lorrains frappent le Connétable dans ses protégés, empêchant, dès le début

[1] Bibliothèque nationale, fonds Clairambault, t. 341, f° 8655 (*or.*, 20 janvier 1548).
[2] *Mémoires sur Vieilleville*, p. 60.
[3] Ribier, t. II, p. 213.
[4] Le Connétable au duc d'Aumale, Saint-Nicolas, 11 octobre (original, Clairambault t. 346, p. 581). — Cf. Lettres originales du Connétable au duc d'Aumale. Clairambault, t. 341, 8859; t. 342, f° 9131 et 9153; t. 345, f° 85, 123, 179; t. 346, f° 913. — Français, t. 20537, f° 61.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du règne, le comté de Montfort de tomber aux mains de celui auquel il l'a assuré par d'officielles lettres de chancellerie [1].

Puis c'est au Connétable lui-même qu'on en a, et l'on profite, pour le calomnier, des nombreux procès de terres dans lesquels il se trouve impliqué. Sous Henri II et sous les rois suivants, Montmorency avait à défendre, contre des cohéritiers, la succession que M. de Châteaubriant lui avait laissée, à la fin du règne de François Ier [2]. Une parente de Châteaubriant, madame d'Acigné, née Montejehan, qui depuis longtemps lui disputait l'héritage, avait engagé contre lui une affaire devant la chambre des enquêtes. Au mois de mai 1549, elle demanda au grand conseil de récuser le conseiller Jean Meigret, membre de cette chambre, que le Connétable avait fait désigner comme rapporteur.

Le frère de ce dernier, le contrôleur général Lambert Meigret, était mort en Suisse, où François Ier l'avait envoyé en ambassade. A sa mort, le Trésor réclama à ses enfants une somme considérable, qu'il devait, et confisqua ses biens. Les biens confisqués formaient le fonds de l'Extraordinaire, avec lequel le Roi récompensait ses serviteurs. François Ier accorda de cette façon au Connétable la belle maison que Lambert Meigret s'était construite près l'hôtel de Montmorency. Mais la famille Meigret, représentée par les enfants et le frère du feu contrôleur, pouvant se réserver de faire des revendications ultérieures, le Connétable dut conclure avec elle un arrangement que le Roi confirma, sans y regarder de près. Or, madame d'Acigné prétendit que, sous prétexte que le Trésor devait de son côté une certaine somme au défunt, le Connétable avait fait passer, à la chambre des comptes, en faveur des héritiers, un acquit de six millions d'écus d'or. Elle ajoutait qu'il avait reçu de l'argent pour poursuivre cette quittance.

Montmorency va supplier le Roi de confirmer l'acquit, de faire passer outre aux enquêtes, de forcer la dame à lui restituer l'honneur. Henri II réfléchit longtemps, fait la remarque que cette quittance de six millions est excessive et se décide à remettre l'affaire au conseil privé, qui ne marque pas de bonnes dispositions pour le

[1] Lettre de Saint-Mauris, *Revue historique*, t. V, p. 95 et 116.
[2] Guy de Laval au Connétable, 25 juin (fr. 3039, 126).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Connétable. Ce dernier prend alors le parti de s'adresser au parlement et intente à madame d'Acigné un procès en réparation d'honneur (septembre 1549). La dame prend peur, et, du fond de la Bretagne, elle court à Paris pour visiter le Roi et le Connétable. Celui-ci lui fit « de sa grâce mauvais recueil ». Mandée au parlement, elle protesta qu'elle n'avait pas voulu faire tort au Connétable et reconnut qu'il ne s'était rien passé d'anormal lors de la cession de la maison Meigret. En conséquence, sa requête fut lacérée par autorité de justice, le 31 mars 1550[1].

Les Lorrains, qui n'osèrent soutenir madame d'Acigné jusqu'au bout, ne se découragèrent pas, et continuèrent à fomenter la guerre de procès contre leur rival. La lutte ne se poursuit pas seulement à la sourdine, dans les cabales de la Cour ou dans les chicanes du palais; elle se manifeste au grand jour, dans les champs clos. Le connétable de France était appelé à autoriser et à présider les duels, qui étaient encore considérés à cette époque chevaleresque comme des jugements de Dieu. A peine François Ier lui avait-il donné l'épée en 1536, que Montmorency débuta dans sa charge en remplissant les fonctions de juge de camp. Au moment où Henri II la lui rend, en 1547, la même tâche lui incombe.

Henri, alors dauphin, avait pour favori M. de La Châtaigneraie, de la maison de Vivonne. Il rapporta inconsidérément un propos de ce gentilhomme, qui accusait M. de Jarnac, Guy Chabot, de s'être vanté d'avoir eu les bonnes grâces de sa propre belle-mère. Jarnac nia énergiquement de l'avoir proféré, mais La Châtaigneraie s'en portant garant, un duel s'imposait. Durant le règne de François Ier, il fut empêché en considération de madame d'Étampes, belle-sœur de Jarnac. La Châtaigneraie était redoutable par son adresse aux armes comme par sa force. Devenu roi, Henri II n'hésite pas à accorder le champ clos à son champion. Il y est poussé par les Lorrains, à l'affût de la victoire de La Châtaigneraie pour lui donner la charge de colonel général de l'infanterie. Les deux adversaires échangent des cartels pleins de ces rodomontades que les Espagnols ont mises à la mode dans les guerres d'Italie. Jarnac semblait con-

[1] Archives nationales. Correspondance d'Espagne (K. 1488, 120); Reg. du conseil de parlement (X1a, 1566, f° 361-366).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

damné d'avance, quand il trouva un allié dans l'ancienne victime de sa belle-sœur, Montmorency.

Tout à la fois par aversion pour Guise et par crainte de la candidature de La Châtaigneraie à un office qu'il destine *in petto* à son neveu de Coligny, le Connétable vient, sans en avoir l'air, au secours du faible. Ne pouvant, en sa qualité de juge de camp, se présenter comme le parrain de Jarnac, il charge le Grand Écuyer, son ami de Boisy, d'en tenir lieu. La Châtaigneraie se présentait fièrement sous les auspices de son parrain, le duc François d'Aumale. Plein d'outrecuidance, il invite d'avance la Cour à un festin, qui sera servi après le combat. L'action s'engage. La Châtaigneraie croit triompher, quand, tout à coup, il tombe mortellement frappé au jarret d'un coup inattendu, mais régulier, le coup de Jarnac. Non sans peine, le Connétable obtient du Roi que l'honneur soit rendu à Jarnac. Il perdit le sien avec la vie, le pauvre La Châtaigneraie, et sa mort permit à Coligny de recevoir l'office de colonel général de l'infanterie. Le peuple en profita aussi : saccageant les tentes de La Châtaigneraie, il se régala du festin commandé[1].

Le règne de Henri II commence par un duel fâcheux pour ce prince; il se terminera par un tournoi funeste. Cette époque est étrangement mêlée de fêtes somptueuses et de sanglantes tragédies. Les temps brillants et troublés de la fin d'une dynastie s'annoncent; la rivalité de Guise et de Montmorency, qui doit précéder celle des Lorrains et des Bourbons, éclate dans le bruit des réjouissances, des fanfares, des tournois, du cliquetis des armes et de la poussière de l'arène.

[1] 10 juillet 1547, Saint-Germain. — Procès-verbal du duel, Bibliothèque nationale, français, t. 3090, f° 95. Portefeuille Fontanieu, t. 258; *Négociations de Toscane*, t. III, p. 197; de Thou, p. 199; Bouillé, *Ducs de Guise*, t. I, p. 173; Michelet, t. IX, p. 18. — Pr. de La Moskowa, *Le dernier duel judiciaire* (*Revue des Deux Mondes*, a. 1854, t. V, p. 931).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III

LE VOYAGE DE PIÉMONT. — LA COMMUNE DE BORDEAUX.

Le début d'un règne était employé non seulement par la constitution de ce qu'on pourrait appeler le nouveau ministère, mais encore par deux cérémonies importantes : les funérailles du roi décédé, d'abord, le sacre du nouveau roi, ensuite. Chacune de ces cérémonies était précédée de longues préparations; la première, du service appelé la « quarantaine », pendant lequel les ministres du feu roi veillaient le mort. Tandis que le cardinal de Tournon et l'amiral d'Annebaud étaient absorbés par ces soins, le Connétable les supplantait au gouvernement, sans prévoir qu'on lui rendrait la pareille à la mort de Henri II.

Pour le moment, tout semblait lui sourire. Après la première entrevue de Saint-Germain, qui suivit la mort de François Ier, Henri II accompagna Montmorency à Écouen (avril 1547). Dans ces lieux enchantés, où l'art et la nature rivalisaient ensemble, le Connétable utilisa le royal tête-à-tête pour imprimer à l'État la nouvelle direction politique. Confisquant à son profit la personne royale, il la soustrayait aux sollicitations de ses adversaires.

La Cour revint à Paris pour les funérailles du souverain défunt. Passant à Saint-Cloud, où le corps était exposé, le Roi et le Connétable donnèrent l'eau bénite. Le 22 mai, eut lieu à Paris la procession des funérailles, dont le cortège fut d'autant plus long qu'avec le père on enterrait les deux fils, le dauphin François, mort en 1536, et le duc Charles, décédé en 1545. Les cercueils furent conduits à Saint-Denis par l'Amiral[1]. Le Connétable, quoique le Roi lui payât les frais de la robe de deuil, ne fit sans doute qu'assister au défilé avec Henri II.

[1] Registres du parlement, X1a, 1559, 430 v°. — Lettres de Saint-Mauris, *Revue historique*, t. V, p. 108.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme ce prince ne pouvait maitriser son émotion, d'abjects courtisans arrêtèrent ses larmes, en lui rappelant les avantages que cette triple mort lui procurait. Odieux calculateurs, dans lesquels il nous plait de compter les calomniateurs d'Anne de Montmorency.

Ces devoirs rendus à son père, Henri II dut préparer son sacre. Ce ne fut pas sans avoir rendu visite à la favorite dans le brillant séjour d'Anet, ni sans avoir assisté au duel de Saint-Germain, dont il a été parlé au chapitre précédent. Selon la coutume antique et solennelle, la cérémonie dut se passer à Reims, et, dès le mois de juillet, cette ville reçut dans ses murs une foule considérable de curieux, de soldats et d'officiers; les chevaux, les charrettes, les bagages s'entassaient dans les rues et y causaient une grande confusion. Les acteurs principaux de la cérémonie arrivèrent à leur tour avec le Roi.

Le roi Henri de Navarre, le duc Antoine de Vendôme, le duc Claude de Guise, le duc François de Nevers, le duc Louis de Montpensier et le duc François d'Aumale, tous six représentaient les pairies primitives de Bourgogne, de Normandie, de Guyenne, de Flandre, de Champagne et de Toulouse. Montmorency, dont la seigneurie n'avait pas encore été érigée en pairie, se borna à son office de connétable. Comme premier baron de France, il fut suppléé par son fils. Suivant l'usage, les quatre plus anciens barons du royaume, constitués otages de la Sainte Ampoule, plaçaient leurs bannières au chœur de la cathédrale, durant le temps que l'huile sacrée était sortie du trésor de Saint-Remy. Dans ces fonctions, François de Montmorency avait comme collègues MM. de Martigues, d'Harcourt et de La Trémoïlle.

Le 25 juillet au matin, le Roi entra dans l'église pour se faire sacrer[1]. Il marchait tête nue, tandis que tous ses pairs portaient les couronnes auxquelles ils avaient droit. Il était entouré des cardinaux, du Connétable, du Chancelier, des maréchaux de Saint-André et de La Marck. L'archevêque de Reims, Charles de Lorraine, procéda à la cérémonie, et, les prières faites, il oignit le Roi au front, aux épaules, à la poitrine. Henri II, prononçant son serment, reçut sur la tête la

[1] Fr., 8616, f° IX^xx, 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

couronne royale. Puis, comme il était monté sur un trône, tous les pairs et les grands vinrent, le baisant à l'épaule, lui rendre leur hommage. La messe finie, le cortège royal sortit de l'église au cri répété de *Vive le Roi!* et au milieu d'un enthousiasme que ne réchauffaient pas peu les largesses faites par les hérauts [1].

Dans cette cérémonie, deux incidents durent déplaire au Connétable. Malgré les réclamations du duc de Montpensier, ce prince du sang dut céder le pas au duc de Guise, qui se targuait de la priorité de sa pairie. De sorte que ce sacre, présidé par l'archevêque de Reims, de la maison de Guise, fut un triomphe pour les Lorrains [2]. Ce n'est pas tout : le secrétaire de Vieilleville prétend que son maître rectifia, de l'aveu du Roi, l'ordre des bannières des otages de la Sainte Ampoule. Quoique celle de Montmorency fût maintenue la première, le Connétable dut être singulièrement agacé de voir ses dispositions impunément corrigées par un petit gentilhomme se mêlant de ce qui ne le regardait guère [3].

Après la célébration de ces fêtes officielles qui avaient coïncidé avec la nouvelle distribution du pouvoir, la Cour se sentit fatiguée de tant d'activité. Elle prit un long repos dans la grandiose résidence de Fontainebleau, où se passèrent la fin de l'année 1547 et le commencement de 1548, sauf une série de chasses faites chez le Connétable au mois de janvier. Puis on se prépara à un déplacement beaucoup plus long.

Henri II n'est pas seulement roi en France, il l'est aussi en Italie. Il est de son devoir d'y recueillir l'héritage des Charles VIII, des Louis XII et des François Ier, héritage compromis par les dernières guerres. Charles Quint tient l'Italie par le nord et le sud ; et le centre même obéit à son influence. Henri II ne garde à son actif que le Piémont et les relations héréditaires de sa maison avec quelques souverainetés italiennes. Ces relations, il faut les resserrer ; il y a avantage à le faire, tandis que Charles Quint se trouve distrait de sa surveillance dans la Péninsule par la complication des affaires allemandes.

[1] Ricasoli au duc de Florence (*Négociations de Toscane*, III, 201).
[2] Dargaud, *Histoire de la tolérance religieuse*, I, 145.
[3] *Mémoires sur Vieilleville* (Collection Michaud, série I, t. IX, p. 751).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La situation troublée de l'Italie donne prise aux intrigues françaises. C'est d'abord le concile, qui, ouvert à Trente en 1545, a été transféré par le Pape, et malgré l'Empereur, à Bologne, où le Roi doit prendre à tâche de le maintenir. Des faits graves se passent en outre dans d'autres villes italiennes. A Gênes, la conspiration manquée de Fieschi contre le vieux doge impérialiste André Doria a été suivie, au début du règne de Henri II, d'autres tentatives encouragées par les agents français. Naples a failli se révolter contre l'inquisition espagnole avec la connivence des cardinaux français de Rome. Le centre s'agite de même. Voilà bien des événements dignes de l'attention des hommes d'État[1].

Le Roi tient l'Italie par un double réseau : un réseau militaire, dont les garnisons du Piémont et du comté de La Mirandole, protégé par la France, sont les points d'attache; un réseau diplomatique, dont le fil se noue en certains lieux occupés par les ambassadeurs de France : Rome, Venise, Ferrare. Quelques mailles de ce réseau ont sauté. Gênes est irrémédiablement impérial. Florence trouve dans son duc Cosme, cependant parent de Catherine de Médicis, un gouverneur à la dévotion de Charles Quint[2].

Les garnisons ont besoin de nouveaux renforts; les agents diplomatiques, d'instructions nouvelles. Parmi eux, on comptait un homme éminent, Morvillier, plus tard évêque d'Orléans. Accrédité auprès de la seigneurie de Venise, il fait la navette entre cette ville et celle de Ferrare, dans l'espoir d'attacher à la cause du Roi ces deux anciennes alliées de la France. Mais, dans sa correspondance avec le Connétable, il détruit tout de suite les illusions formées sur la coopération de deux États intéressés à leur bienheureuse neutralité. Pour l'étude de la politique européenne, Venise était peut-être, sous Henri II comme sous François Ier, le plus important de tous les postes diplomatiques. De la cité des lagunes, l'ambassadeur de France surveille les quatre coins de l'horizon : l'Allemagne au

[1] Lettres au Connétable, de Bologne, janvier-novembre 1548 (Bibliothèque nationale, fonds Moreau, p. 52, 57, 68, 69, 150, 151, 774). — Ribier, II, 20, 34, 111, 144, 191. — Sismondi, *Histoire des Français*, p. 347. — Sur la conjuration de Fiesque (1547), cf. Jurien de La Gravière, *Corsaires barbaresques*, p. 125; Petit, *A. Doria*, p. 213. — Sur celle de Cibo (1548), Petit, p. 279.

[2] Desjardins, *Négociations de Toscane*, III, 184, 235 et 241.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nord, les Suisses et Grisons à l'ouest, l'Italie au sud, la Turquie à l'est. Il occupait le meilleur observatoire que l'on eût du côté de l'Orient. François Ier, on l'a vu, avait conclu une alliance effective avec Soliman. Henri II se flattait de pouvoir compter sur l'appui du Grand Seigneur, qui lui viendrait en aide de deux façons, soit en lançant ses armées de terre sur la Hongrie autrichienne, soit en joignant ses forces navales à la petite escadre française de la Méditerranée pour infester les côtes de l'Italie espagnole. Mais, malgré le zèle de l'ambassadeur français d'Aramon, Soliman refuse tout concours; bien plus, le 15 juin 1547, il conclut une paix de cinq ans avec l'Empereur et son frère Ferdinand, roi des Romains; puis une expédition en Perse le détourna complètement des affaires d'Europe. Tout ce qu'on obtint dans le Levant, ce fut l'acquisition de quelques rares livres grecs que l'on ne put payer, faute d'argent[1].

Les négociations parurent plus faciles à Rome auprès de Paul III. Jusqu'ici ce pape avait ménagé l'Empereur, qui avait donné sa fille naturelle à Octave de Parme, fils de Pierre-Louis Farnèse. Aussi avait-il fait attendre longtemps le chapeau de cardinal à Charles de Lorraine, plus longtemps encore à Charles de Bourbon. On trouvait aussi qu'il avait beaucoup tardé à accorder au Roi, d'après le concordat de 1516, l'*indult* de la nomination aux bénéfices de France.

Cependant, la cour de France ne cesse de proposer au Pape des partis avantageux. Elle tient à l'avoir dans son alliance : par Rome, on a Parme. Le Connétable, s'il doit lutter contre l'Empereur, veut au moins avoir avec lui le Souverain Pontife : il ne désespère même pas de lui voir partager la responsabilité des avances faites aux princes allemands, mécontents de Charles Quint. Ces avances permettent de tenir « l'Italie et tout le surplus de la chrestienté en repos et hors de la tyrannie et oppression du dict Empereur[2] ». C'est dans ce sens que Montmorency fait agir les ambassadeurs de France

[1] Au Connétable, M. de Morvillier. Correspondance d'avril à décembre 1547 (Clairambault, t. 340, f° 8109; t. 341, f° 8471 à 8573; fonds français, t. 3147, f° 74). — Ribier, II, p. 10-12, 12 à 15, 31 à 32, 43, 85 à 87, 95, 119-120, 124. — *Négociations dans le Levant*, p. p. Charrière, t. II, p. 8 et 124. — Baguenault de Puchesse, *Morvillier*, p. 49 et suiv., 388. — Au Roi, le cardinal d'Armagnac, 2 janvier 1548 (Ribier, t. II, p. 99). — *Voyages de M. d'Aramon. Pièces fugitives*, I.

[2] Ribier, t. II, p. 22-23.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et les sept cardinaux que le Roi a établis en Italie. Les intérêts Farnèse semblent déjà communs à la maison de France, car il est question de marier mademoiselle Diane, bâtarde du Roi, à Horace, petit-fils du Pape. Au mois d'août 1547, le Pape, en accordant l'*indult* de la nomination des bénéfices, consent aussi à envoyer la rose bénite à la Reine et une chaîne de perles à sa future petite-nièce [1].

On travaillait lentement à un accord, quand le duc Pierre-Louis Farnèse fut assassiné à Plaisance, le 10 septembre 1547. Le lendemain, don Fernand de Gonzague s'empare de la ville au nom de l'Empereur. C'était précipiter les événements. Le Saint-Père est indigné. Suivant l'adage *is fecit cui profuit*, il accuse du crime don Fernand. Son petit-fils, Octave, se maintient à Parme, mais il faut recouvrer Plaisance. Le roi de France ne se montre pas moins affecté de l'assassinat. De plus, l'occupation de Plaisance par les Impériaux menace les communications des garnisons françaises de Turin et de La Mirandole. Venise même s'émeut. Le Pape se déclare prêt à conclure une alliance défensive avec le Roi, les Suisses et Venise. Le cardinal Charles de Guise, qui en ce moment va recevoir le chapeau à Rome, trouve le Saint-Père dans ces dispositions belliqueuses et signe avec lui, au nom de la France, un traité de ligue défensive (octobre 1547).

L'ambassadeur au concile, d'Urfé, et le cardinal du Bellay, à Rome, entonnent le cri des armes. Le lieutenant général du Roi au Piémont, le maréchal prince de Melfi, prend ses mesures; l'escadre appareille. Mais le Connétable s'interpose : il se plaint des exigences de Paul III, qui demande au Roi de prendre l'offensive pour lui rendre Plaisance, tout en refusant d'introniser à Parme Horace Farnèse, futur gendre du Roi, plutôt qu'Octave, gendre de l'Empereur. « Le Pape avec ses ministres, dit-il au Roi, vous ont jusques icy usé de toutes dissimulations, lesquelles ils ont voulu, depuis quelque temps, couvrir de pur mensonge pour en former une vraye meschanceté... Pour les bien estonner doresnavant, c'est de leur user de toutes les paroles générales, artificielles et dissimulatives dont l'on pourra adviser, comme ils nous ont fait jusques icy. » Il écrit au

[1] Ribier, II, 18, 28, 39, 53.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chancelier : « Nous sommes bien loin de ce que nous pensions, et faut dire la vérité que les deux nonces du Pape, qui sont icy, ont fait très mauvais office. » Le Pape demande une somme d'argent au Roi pour garantir le recouvrement de Plaisance. « J'entends bien que, par cela, il nous voudroit tirer à l'offensive [1]. »

Le catholique Montmorency nous a déjà habitués, sous François Ier, à ce langage hardi à l'égard du Pape. Le respect religieux qu'il professe pour le Saint-Siège ne va pas jusqu'au sacrifice des intérêts de l'État. De l'offensive il ne veut pas. Il s'effraye de voir le Roi s'engager dans une aventure, sans espérer aucun avantage de la part de Rome. Il n'est pas fâché non plus d'entraver et de faire condamner l'œuvre de Charles de Guise. Aux débuts du règne de Henri II, il a assez d'autorité pour contrecarrer la politique lorraine. C'est lui qui empêche la guerre d'éclater en 1547. La défiance devient réciproque des deux parts. Le Roi et le Pape se soupçonnent également de souhaiter une réconciliation avec l'Empereur. C'est sans grande chance de succès qu'un membre influent du Conseil, le cardinal de Ferrare, se rend à Rome pour tâcher de renouer la ligue défensive, comme la veut simplement Montmorency [2].

L'Italie est pleine de foyers, petits ou grands, dont les étincelles menacent d'une conflagration générale. Aux troubles de Gênes et de Parme s'ajoute une révolution dans un des plus petits États italiens, le marquisat de Saluces, une tempête dans un verre d'eau. Mais ce petit coin de terre appelle l'attention de la cour de France. Le marquisat de Saluces, qui possédait une clef des Alpes, était d'une grande importance pour les communications françaises en Italie. Il relevait du roi de France, dauphin de Viennois, et la maison qui régnait, branche cadette des marquis et ducs de Montferrat, était sur le point de s'éteindre. La génération de cette dynastie subalpine se composait de quatre frères, fils du dernier marquis souverain et de la marquise, née princesse d'Alençon, par conséquent du sang royal de France. De ces quatre frères, l'aîné, Michel-Antoine, après le désastre de Lautrec devant Naples en 1527, était mort lieutenant général du

[1] Ribier, t. II, p. 155, 157 à 158. — Cf. t. II, p. 18, 57-63, 68, 71-78, 79-85, 88, 99, 102, 109. — Desjardins, *Négociations de Toscane*, t. III, p. 209.
[2] Ribier, II, 168, 207, 233, 239.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Roi en Italie. Le second, Jean-Louis, avait été évincé de ses États par son puiné, François Monsieur, personnage déjà connu pour avoir trahi la France. Ce dernier mourut au moment où les Français, maîtres des passages des Alpes à la suite des campagnes de Montmorency en Provence et en Piémont, l'avaient dépouillé de ses États. Malgré les réclamations de Jean-Louis, le quatrième des frères de Saluces, Gabriel Monsieur, fut reconnu marquis souverain.

Gabriel Monsieur de Saluces (les frères des grands seigneurs féodaux intercalaient, entre leurs prénoms et leurs noms de famille, la qualification de Monsieur, réservée aussi à cette époque au frère du Roi), Gabriel Monsieur avait d'abord été évêque. Devenu souverain, et marié à une parente de l'amiral Annebaud, alors tout-puissant, il gouverna son petit État, demeurant en bonne intelligence avec son suzerain François Ier. A l'avènement de Henri II, il ne sait pas se tenir en dehors des embarras créés en Italie. Le prince de Melfi exige de lui qu'il contribue à la défense du Piémont. Sous prétexte qu'il relève non de cette principauté, mais du Dauphiné, il refuse au gouverneur l'entrée de son château fort de Revel et se fait arrêter par le prince.

Affolé, le marquis n'espère son salut que de la protection du puissant connétable. Imitant l'exemple des Châteaubriant et des Broons, suivi plus tard par Villebon, il signe à Pignerol, le 18 mars 1548, en faveur d'Anne de Montmorency, une donation générale de tous ses biens immeubles, à défaut d'hoir mâle, naturel et légitime. Montmorency, allié par sa femme aux Lascaris de Tende, aurait pu recueillir l'héritage d'une autre famille grecque, souveraine en Italie, les Paléologues de Saluces et de Montferrat. Il ne lui était pas impossible de fonder, au pied des Alpes, une dynastie qu'aurait raffermie sa parenté avec la maison de Savoie [1].

Quoi qu'on en ait dit, le Connétable sait au besoin se montrer modeste. Il est dangereux d'accepter toutes les occasions de s'enrichir. Montmorency n'ignore pas du reste les intentions du souve-

[1] Acte de donation (Bibliothèque nationale, fonds français, t. 2981, f° 74, — parchemin en latin). Le Connétable à La Rochepot (français, t. 3008, f° 201. Portefeuilles Fontanieu, t. 259). — Ribier, *Lettres et mémoires d'État*, t. II, p. 65, 121, 123. — *Calendars of State Papers, reign of Edward (foreign)*, p. 15.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rain. « Je ne veulx faillir, répond-il immédiatement au marquis, à vous remercier, aultant affectueusement que je puis, de la bonne et grande démonstration d'amitié que vous me faictes, me voulant instituer vostre héritier universel en deffault de hoir masle, dont j'estime vous avoir aultant d'obligation comme si cela pouvoit avoir lieu, et prens vostre bonne volunté pour effect. » Il saisit cette occasion de lui adresser quelqu'un « avec charge expresse de vous remonstrer, dit-il, et faire entendre de par moy ce que ung parfaict amy et serviteur, tel que je vous suis, vous doit remonstrer pour vostre bien, seureté et repoz [1] ».

L'envoyé du Connétable a mission de décliner la donation et de transmettre de bons conseils au marquis. « Il ne tiendra qu'à luy qu'il ne se mette en un bien et repos perpétuel, dont je seray aussi aise que s'il me donnoit deux marquisats [2]. » La parole de Montmorency suffit à rétablir l'ordre dans les Alpes. Le marquis se soumet et ouvre ses places aux lieutenants du Roi. Il ne profita guère du mérite de cette concession, puisqu'il mourut deux mois après. Son frère et successeur Jean-Louis passa par les conditions françaises. Le petit État finit par tomber directement entre les mains des rois de France, qui ne l'échangèrent qu'au commencement du dix-septième siècle contre la Bresse. Sous Henri II, il importait de ne s'en pas dessaisir, parce qu'il offrait une voie de communication sûre entre le royaume et la conquête italienne.

Averti des troubles qui agitent l'Italie, le Roi n'hésite plus à aller personnellement faire reconnaître son autorité au delà des Alpes. Afin d'augmenter son prestige, il se propose d'y marcher à la tête d'une armée, assurant l'ambassadeur impérial qu'il ne fera qu'un simple relevé de garnison [3].

Le Connétable réunit les troupes. Du mois de décembre 1547 au printemps suivant, son fidèle commissaire des guerres, La Gatelinière, est chargé des inspections. Il augmente l'effectif des compagnies

[1] Le Connétable au marquis de Saluces, 28 mars 1548 (Bibliothèque nationale, français, t. 4050, f° 9).

[2] Ribier, II, 122, 147. — Le Connétable à La Rochepot (fr. 3008, 201).

[3] Correspondance d'Espagne, 6 avril 1548 (Archives nationales, K. 1488, B 7, 11).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'hommes d'armes pour les mettre sur pied de guerre, notamment celle de La Guiche, ancien lieutenant de Montmorency, devenu capitaine à son tour. Les provinces, entre autres le Dauphiné, fournissent leur contingent d'hommes de pied. Le comte de Tende, beau-frère du Connétable, prépare, avec le prieur de Capoue, l'armement des côtes de Provence. Ces levées finissent par inquiéter don Fernand de Gonzague, et le prince de Melfi signale au Connétable les espions que le lieutenant de Charles Quint envoie en France [1].

Ces dispositions prises, le Roi commence, au mois d'avril, son voyage par l'Est, « pour voir comme toutes choses se portent et pour visiter son pays », écrit simplement son compère [2]. Il voyageait à petites journées, suivi de toute la Cour, honorant de sa visite le cardinal de Châtillon à l'abbaye de Vauluisant, près Sens, et, pour ne faire pas de jaloux, la famille de Guise à Joinville. Il descendit vers les Alpes par la Bourgogne. Le Connétable ne le quittait pas : il commandait le train royal, que le duc François d'Aumale n'avait pas encore rejoint. Montmorency affecte de mettre son rival au courant des affaires : « Vous priant faire le semblable de vostre costé, lui mande-t-il, estant au surplus asseuré, Monsieur, de me trouver tousjours aultant à vostre commandement que personne de ceste dicte compaignie, comme congnoistrez par effect. » La favorite s'étant amusée à écrire au jeune duc qu'on ne le regrettait pas, le Connétable s'empresse de le rassurer, et, dans un billet de sa propre main : « Je vous suplye, lui dit-il, ne croyés pas ce que vous escrypt madame la grant'chénéchalle en la lestre deu Roy : vous nous faytes grant'faulte [3]. » Cette rivalité couvait sous les dehors de la politesse la plus exquise. Le duc François n'en jugeait pas moins sa présence nécessaire à la Cour, d'autant plus qu'il était question de le fiancer à une princesse italienne. A la fin de juillet, il rejoignait le Roi à Bourg.

[1] Le Connétable à La Gatelinière, novembre 1547-août 1548 (fr. 2990, 34; 3090, 4; 3118, 19; 3145, 23 et 25; 3146, 62). — Le prince de Melfi au Connétable (fr. 3049, 48. Cf. Portefeuilles Fontanieu, 259).

[2] Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3035, f° 98 v°.

[3] Mal compris par Guiffrey, *Lettres de Diane*, p. 26, n. 1. Le Connétable au duc d'Aumale, 8 juillet 1548. (Clairambault, t. 341, f° 8859. *Or.*) Cf. le même au même, 18 juillet 1548. (Clairambault, 341, 8875, *Or.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La Cour, le pas de Suse franchi, arriva en août à Turin, où les honneurs furent rendus par le gouverneur du Piémont, Melfi. Jean Caracciolo, prince de Melfi, maréchal de France, Napolitain du parti angevin, et par conséquent proscrit, avait trouvé en France non seulement un refuge contre les vengeances de Charles Quint, mais encore une situation de premier ordre. Il reçut la Cour plus en prince vassal qu'en simple lieutenant du Roi. Quoique jusqu'alors il eût eu de bons rapports avec le Connétable, auquel il rendait compte de son administration [1], il osa lui tenir tête une fois qu'il se trouva en sa présence à Turin. Le biographe de Vieilleville insiste sur certaines difficultés d'ordre intérieur qui s'élevèrent entre les deux capitaines. Melfi prétendit rester maître chez lui, et le Connétable refusa d'assister aux cérémonies militaires où le prince, malgré sa défense, fit tirer des salves. Le biographe de Vieilleville prétend méchamment que Montmorency craignait de recevoir une balle d'un soldat mécontent. La vérité, c'est que, ému de la mort de son parent et pupille, le chevalier de Bonnivet, atteint d'un coup de feu pendant des salves tirées en son honneur, le Connétable venait d'en condamner l'usage. Ses prescriptions aux gouverneurs portent la mention suivante : « Le Roy veult que vous faciez deffendre parmy les souldatz telles sortes de salves, et que doresnavant nul, sur peyne de la vye, n'aye à tirer coup de hacquebutte pour son plaisir. » Comment s'étonner que le Connétable désapprouvât la violation flagrante de ses ordonnances [2] ?

Les fêtes de Turin n'en furent pas moins brillantes. Suivant les conseils mêmes de Montmorency, le Roi faisait parade de sa puissance, « afin de donner dans les commencements une haute idée de son règne aux étrangers, et surtout en Italie ». Entouré du roi de Navarre, des ducs de Vendôme, d'Aumale et de Nevers et du maréchal de Saint-André, il reçut la visite du souverain de Ferrare. Ce prince ne venait pas seulement rendre hommage à la couronne de France;

[1] Melfi au Connétable, 15 juillet 1548 (Clairambault, t. 341, f° 8871. Cf. Portefeuilles Fontanieu, t. 259).

[2] Le Connétable à La Rochepot, 14 mai 1548 (français, t. 3116, f° 35). — Cf. *State Papers, reign of Edward VI (foreign)*, p. 24. — *Mémoires sur Vieilleville*, p. 83 et 84.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il allait régler aussi le mariage de sa fille avec François de Lorraine. L'alliance faisait échec aux Bourbons, plus encore à Montmorency. Ce dernier, qui avait déjà quitté Turin, jugeait bon à distance de faire le malade : ce fut, durant toute sa vie, sa manière de témoigner un mécontentement impuissant. Son royal ami s'informe de ses nouvelles et le rappelle près de lui. Le Connétable répond de Pignerol, le 1er septembre : « Il me tarde d'avoir ce bien et cet heur tout ensemble que de me pouvoir représenter à vous en bonne santé, laquelle je mets peine de recouvrer, si Dieu plaist. Je feray et suis tous les jours faisant ce que je puis pour me fortifier [1]. »

Bientôt il se trouve forcément rappelé sur la scène. La Cour était à Turin, tout occupée de fêtes et de représentations, quand de fâcheuses nouvelles arrivèrent de France : la Guyenne était en feu. A l'origine, les côtes du Sud-Ouest, couvertes de marais salants, étaient exemptées d'une partie de l'impôt de la gabelle. A bout de ressources, François Ier décida que cet impôt serait levé également dans toutes les provinces du royaume. L'ordonnance parut lors des fiançailles éphémères du duc de Clèves et de Jeanne d'Albret, qui en gardèrent le nom de *noces salées*. On se souvient qu'à ce moment Montmorency tomba en disgrâce. Cette mesure était désastreuse pour les pays de production du sel, l'impôt se levant sur les marais, à l'époque même de la récolte.

Les habitants des côtes, déjà fort misérables, qui vivaient de cette industrie, osèrent résister. La Rochelle devint le centre de la révolte; François Ier força la ville à la soumission et lui pardonna généreusement (1542). Mais la gabelle ne laissa pas moins d'être levée de la même façon dans ce pays. Malgré les espérances que donne souvent un changement de règne, Henri II confirma l'édit funeste, et les agents du fisc l'exécutèrent avec rigueur. Leur sévérité provoqua des soulèvements partiels, qui, dès le mois de mai 1548, prirent le caractère d'une véritable jacquerie. Au mois de juillet, l'émeute éclata terrible dans la Saintonge : les exactions des gabeleurs de Cognac avaient mis le feu aux poudres. Les malheureux imposés se réunirent à la recherche d'un chef, que leur

[1] Ribier, t. II, p. 155. — Cf. Nouvelles de France, du 11 septembre 1548 (Archives nationales, K. 1484, B. 3, 84). De Thou, p. 336. Martin, t. VIII, p. 388.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

instinct leur disait de prendre dans la noblesse ou le clergé. L'archiprêtre de Jurignac, près Cognac, se met à leur tête; le tocsin sonne; les hommes des paroisses s'arment de piques ou de bâtons. Rassemblés à Barbezieux, ils proclament la commune de Saintonge et élisent un colonel. Des cadets de famille, comme Puymoreau, ne refusent pas de les conduire. Au commencement d'août, au nombre de près de cinquante mille, les révoltés, auxquels on donne le sobriquet de *pitaux*, sont la terreur du pays. Les villes du voisinage, Cognac, Angoulême et même Poitiers [1], prennent des mesures de sûreté. Saintes n'a pas le temps de se défendre; Angoulême, cerné par les rebelles, doit délivrer du pain et du vin, ainsi qu'un colonel de la commune, que les autorités avaient fait arrêter [2].

Le mouvement, emportant les populations de la Saintonge, des Iles et de l'Angoumois, gagna la Guyenne. La commune fut proclamée sur les bords de la Gironde, et le colonel lança une sommation à tous les habitants. « Messieurs, disait-il (le terme de citoyens n'était pas encore usité), de par le commandement du coronel de toute la commune de Guienne, par le voulloir et ordonnance du souverain seigneur Dieu tout-puissant, vous est mandé que, incontinant ses présentes veues, faittes sonner la cloche ou docsin et assemblez et congrégez vostre commeune, laquelle soit bien armée, tant que à eulx sera possible, mesment d'arbalestes, arquebuz et piques, et que ad ce n'i ait fault, à peine d'estre déclairé inobedians, estre poulsez et saccagez... et n'obliez faire porter pain et argent pour avoir vivres... signé Pierre Bonamy, le coronal de toute la commune de Guyenne ordonné par le vouloir de Dieu [3]. » La commune, on le voit, avait une organisation complète, des chefs de droit divin, des troupes en abondance réunies au son du tocsin, et des vivres procurés par voie de réquisition.

Le péril pressait d'autant plus que le pouvoir était éloigné. Le Roi avait transporté le gouvernement à Turin. Son lieutenant général

[1] Registres des délibérations du corps de ville de Poitiers (mois et cent, n° 30, 8 août 1548).

[2] *Archives historiques du Poitou*, t. IV et t. XII, p. 17 à 24. Cf. Lièvre, *La misère à Angoulême* (1886), p. 23.

[3] Bibliothèque nationale, fonds Dupuy, t. 775, 20.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en Guyenne, dont l'autorité embrassait aussi le Poitou, le Limousin et la Saintonge, le roi de Navarre, suivait alors la Cour. Il était, il est vrai, suppléé dans ses fonctions par des lieutenants spéciaux; mais celui du Poitou, M. du Lude, n'avait pu rétablir l'ordre dans son département, et celui de Guyenne, M. de Moneins, se trouvait en déplacement à Bayonne. Personne n'était à son poste. Le 8 août 1548, le parlement et les jurats de Bordeaux, justement inquiets, ainsi que le capitaine de Blaye, dont la citadelle était menacée, avisèrent le roi de Navarre et invitèrent Moneins à se rendre dans la ville. Lorsque ce dernier y arriva, le 16 août, Bordeaux était déjà agité par la sédition[1]. Imprévoyant, imprudent, mais courageux, le lieutenant du Roi se rendit à la mairie et tâcha de pacifier les esprits. Sur l'avis du parlement de Bordeaux, présidé par M. de La Chassaigne, il fit élargir les prisonniers de Blaye et du château du Ha, arrêtés en raison de la gabelle (18 août), puis il se retira au château Trompette. On trouva que c'était manquer de fermeté à l'égard des chefs de la sédition, au premier rang desquels se trouvaient un nommé Lavergne et d'autres gens de petit état, un orfèvre, un chaussetier, un sellier et un pâtissier[2].

Ces concessions en effet ne firent que rendre les émeutiers plus hardis. Les massacres ensanglantèrent Bordeaux, tout comme ils avaient ensanglanté Saintes et les bourgades des environs. « Ne falloit pour incontinant fère massacrer un homme que crier au gabeleur[3]. » Plusieurs officiers du Roi, des receveurs, des prêtres, des notables sont assassinés; leurs maisons, saccagées. « En la ville de Bordeaux, affirme un chroniqueur, furent exercées les plus grandes insolences et les plus brutales cruautez. » Effrayé par cette populace déchaînée, qui massacrait tout au son du tocsin de la cloche Saint-Éloi et aux cris séditieux de « vive Guyenne », le premier président La Chassaigne chercha à parlementer et, sur la promesse de la soumission, s'engagea à faire sortir M. de Moneins du château Trompette.

Moneins se laisse persuader. Il descend dans la ville. Mais le cri

[1] *Archives historiques de la Gironde*, t. X, p. 24-28.
[2] Bordenave, *Histoire de Navarre*, 48. Cf. Belleforest, *Chroniques* (éd. 1585, p. 445 v°).
[3] Bordenave, *Histoire de Navarre*, p. 48.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

national de « vive France! » est bientôt étouffé par le cri révolutionnaire de « vive Guyenne! » Les furieux se pressent sur la route du lieutenant du Roi. Malgré les objurgations des parlementaires, Moneins est massacré, ainsi que ses gentilshommes, auprès de la mairie (21 août)[1]. C'est le signal de la terreur, qui règne en maîtresse dans la ville. La populace s'acharne sur le cadavre de Moneins, le larde à coups de piques, le remplit de sel et l'abandonne sans sépulture. Emportée par l'ivresse du sang, elle va chercher jusque dans les prisons les receveurs qui y sont détenus. Les officiers du Roi ne sont pas les seules victimes de la rage populaire, mais leur sort est partagé par les notables et par tous ceux qui se trouvent l'objet d'une vengeance publique ou privée[2].

Les grands mouvements populaires sont semblables à la marée, qui, après avoir submergé la côte et battu les rochers dans sa fureur, se retire en laissant la plage couverte de débris et des traces de son passage. La populace avait obligé certains notables à se mettre à sa tête afin de les compromettre. Le premier président La Chassaigne, les deux frères du Sault, l'un capitaine de la ville, l'autre capitaine du fort du Ha, des jurats, entre autres M. de Lestonnac, sont du nombre. Ces personnages finirent par apaiser le tumulte, et, déjà au milieu de septembre, le parlement s'était rendu maître de la ville, des deux citadelles, le château du Ha et le château Trompette. Il avait même le courage et la force de faire exécuter Lavergne, le principal meneur.

La Cour avait été désagréablement surprise par les nouvelles reçues du Sud-Ouest; mais elle ne croyait pas à toute l'importance du mouvement. Au début, le Connétable s'en remet au comte du Lude. Sur la nouvelle que les révoltés se rassemblent au son du tocsin, il écrit à cet officier « de faire dépendre les cloches des paroisses et d'user de toutes les autres voies qu'il verra estre requises pour rompre les assemblées des communes ». Il lui recommande de ne pas mettre en vente les charges vacantes, mais de les pourvoir d'hommes de bien, « veu les troubles de par delà, qui en principale

[1] Le 25 août, d'après l'*Art de vérifier les dates*, t. II, p. 653.
[2] *Archives historiques de la Gironde*, t. X, p. 27. Bordenave, p. 46-47. Goulart, p. 365-367.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

partie viennent par faute de bons et d'intelligents officiers ». Bientôt le Roi, qui a évoqué à lui le jugement des coupables, décide d'envoyer dans le pays insurgé le Connétable lui-même avec mille hommes d'armes[1].

Les nouvelles se succèdent plus graves et pressent le retour du Roi à travers les Alpes, que Montmorency a déjà franchies. Le 1er septembre, Henri II écrit à son compère pour lui faire part du meurtre de Moneins. Dax est menacé; près de Bordeaux se trouvent seize mille rebelles. Le Connétable mènera contre Bordeaux la légion de Languedoc et enverra les contingents du pays basque et de Béarn à Bayonne. Le 7 septembre, le Roi, étant à Chorges en Dauphiné, confie officiellement au duc d'Aumale et au Connétable la charge de réprimer les séditions de la Guyenne et annonce leur venue aux villes de Bordeaux, d'Angoulême, de Saintes et de Limoges[2].

Arrivé en Dauphiné, le Connétable préparait activement son expédition. Il est convenu que le duc d'Aumale attaquera la commune par Poitiers au nord, Montmorency par Toulouse à l'est, tandis que l'escadre de Bretagne sera envoyée par le duc d'Étampes du Croisic aux bouches de la Gironde. C'est l'élaboration sérieuse d'un véritable plan de campagne. Le Connétable fait venir de Picardie des bandes de lansquenets, destinées à servir sous le duc d'Aumale, et active le zèle de l'officier chargé de la levée. « Je partz, lui mande-t-il le 8 septembre, dedans quatre ou cinq jours pour m'en aller à mon voiage, et je desire bien que toutes noz forces arment au lieu de l'affaire en ung mesme temps et le plus tost et le meilleur, d'autant que ceste vermine se va de jour à autre augmentant et faict toujours de pis en pis[3]. » En même temps, dans la crainte que le parti de Guise ne profite de son absence pour l'exclure des affaires, le prudent personnage fait directement adresser sa correspondance au Roi, le secrétaire Bochetel ayant l'ordre de la lui retourner aussitôt.

[1] Lettres patentes du 19 août 1548 (Bibliothèque nationale, réserve). Ribier, II, 155.

[2] Duchesne (*Preuves*, p. 284) date la commission du Connétable du 14 septembre. Ribier, II, 167. Le Roi aux consuls de Limoges (Registres consulaires de Limoges, t. I, p. 417-418).

[3] Le Connétable à La Rochepot, 8 septembre (français, t. 3116, f° 55. Cf. Fontanieu, t. 259).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au moment de partir avec les mille hommes d'armes qu'il a rassemblés, il apprend que la sédition se calme. « L'alarme de ces esmotions commence fort à s'adoulcir, reconnait-il à la date du 12 septembre; néantmoins, il est raisonnable que M. d'Aumalle, d'un cousté, et moy, de l'aultre, ne nous désistions de notre voiage[1]. » Quoique le parti de l'ordre à Bordeaux, présidé par La Chassaigne, eût pacifié les esprits, en s'aidant de la promesse royale de pardonner aux coupables et de tenir compte de leurs griefs, la répression n'allait pas moins sévir[2]. Tandis que M. d'Aumale s'embarque à Roanne, sur la Loire, pour aller prendre à Tours le commandement de quatre mille lansquenets, et arrive à leur tête à Poitiers, le 1er octobre, le Connétable descend le Rhône jusqu'à la hauteur de Nimes, qu'il quitte, le 21 septembre, pour Toulouse[3].

Montmorency aurait eu à marcher contre un ennemi redoutable qu'il n'aurait pas pris plus de précautions. Il ne voulait rien laisser au hasard, et quoique ses hommes d'armes fussent renforcés des levées de Languedoc et de Guyenne, il réglait sa marche sur celle de son collègue d'Aumale[4]. Ce dernier était sur les bords de la Charente, déjà pacifiés par le gouverneur du Lude, quand le Connétable entrait à Toulouse, la capitale de son gouvernement de Languedoc, qu'il visitait si rarement. Il y reçut, le 3 octobre, le président et les jurats de Bordeaux, qui s'étaient d'abord adressés au Roi. Ces magistrats, envoyés en délégation par la ville coupable, tâchèrent de lui prouver « qu'il ne seroit jà besoing d'y mener forces ». Le Connétable n'entendait pas de cette oreille. « Y mènerons nostre caution quant et nous, dit-il, et croy que nous y ferons le service au Roy qu'il désire. » Mais il n'emploie pas avec les délégués les expressions menaçantes que Belleforest, Brantôme et Vieilleville mettent dans sa bouche; il dissimule au contraire avec eux. « Je les renvoye en la dicte ville, écrit-il à M. d'Aumale, avecques les plus doulces et

[1] Fr. 3116, 60.

[2] Archives nationales, K. 1484, B. 3, 84. — Goulard, 367. — Mézeray, *Abrégé chronologique*, IV, 654.

[3] Portefeuille de L'Aubespine.

[4] Archives nationales, K. 1484, B. 3, 148. — *Archives du Poitou*, t. XII, 26-27. — De Thou dit que le Connétable et M. d'Aumale commandaient à dix mille hommes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

honnestes parolles qu'il m'a esté possible, de sorte que je les ay grandement asseurez[1]. »

Il avait plus de méfiance que la délégation bordelaise. M. de Candale lui avait envoyé, du lieu même de la révolte, une lettre peu rassurante qui pouvait lui faire craindre le sort de Moneins, s'il arrivait sans forces. Transmettant cette lettre à son collègue d'Aumale : « Vous verrez, s'il vous plaist, lui dit-il, le peu de seuretté qu'il y a en l'obéissance que nous promettent tant ceulx du dict Bourdeaulx, lesquelz seroient bien ayses de nous y mener désarmez pour nous commander. » M. d'Aumale avait fait à la députation bordelaise le même accueil que Montmorency. « Je trouve fort bonne et prudente la responce que vous leur avez faicte pour les contenir et asseurer », lui écrit ce dernier[2]. Il veut en effet atteindre les coupables, et, le jour même de la visite des députés de Bordeaux, il lance aux habitants de cette ville une proclamation destinée à les empêcher de fuir son approche. Les forces dont il dispose, dit-il, en sa qualité de lieutenant du Roi au « pays de Languedoc et duché de Guyenne », ne frapperont que les coupables; elles sont pour rassurer les bons sujets. Aussi est-il fait défense aux Bordelais de sortir de leur ville sous peine d'être déclarés rebelles et frappés de la confiscation de corps ou de bien. Ceux qui sont déjà partis doivent rentrer dans les six jours, et il est enjoint au parlement de Bordeaux d'exécuter l'ordonnance, signée par Anne de Montmorency, contresignée par son secrétaire Berthereau, scellée de son sceau de cire rouge et datée de Toulouse, le 5 octobre 1548[3].

Le 7, il quitte Toulouse, marche sans arrêt contre Bordeaux, augmentant ses forces à chaque instant et passant les rivières sur des bateaux que les Bordelais eux-mêmes lui fournissent. Il rallie à Pujols le corps d'Aumale, et, parvenu à Langon, il reçoit une nouvelle députation de la ville (16 octobre). Cette députation arrive sur un bateau richement pavoisé aux armes du Connétable et remet les clefs des portes au général vengeur. Les habitants s'effrayaient surtout de la présence des lansquenets, qui s'étaient fait une répu-

[1] Le Connétable à M. d'Aumale, 6 octobre 1548 (Clairambault, t. 342, f° 9005).
[2] 8 octobre (Clairambault, t. 342, f° 9227).
[3] *Archives historiques de la Gironde*, t. XII, p. 346.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tation redoutable. Le Roi lui-même, adouci par les lettres qu'on lui adresse sur les bonnes dispositions des habitants, recommande que les lansquenets ne vivent pas à discrétion[1]. Les députés de la ville demandent plus : ils se flattent que le Connétable montera sans suite sur leur bateau. Le Connétable rejette dédaigneusement cette proposition, et comme on lui fait craindre l'effervescence populaire, il montre ses dix-huit canons, disant qu'il a des clefs pour ouvrir les portes les plus tenaces[2].

La ville cède, et, de sept heures du matin à quatre heures du soir, le 19 octobre, son armée entre, non par la brèche, comme on l'a dit, mais par la porte des Augustins, au cri royal de « vive France », poussé par les habitants[3]. Elle ne dut pas être agréable aux membres du parlement, ni aux jurats de Bordeaux, la première audience qu'ils reçurent de Montmorency. Ce fut dans cette circonstance qu'il commença à malmener les gens de robe.

Dans son état-major, Montmorency avait amené dix conseillers du parlement de Provence, chargés, sous la direction du maître des requêtes Charles de Neuilly, d'instruire le procès des coupables. Parmi ces derniers, on comptait des paysans, des marchands, des prêtres, des officiers municipaux suspects de complicité ou simplement accusés de négligence[4].

Il y eut jusqu'à cent cinquante personnes condamnées à mort, entre autres deux capitaines du Roi, les frères du Sault. Deux colonels de la commune, Clémenceau et Talemagne, signalés pour leurs méfaits, sont roués vifs. Le jurat Lestonnac est exécuté. Ce personnage, membre d'une famille parlementaire de Bordeaux, alliée aux Montaigne et illustrée peu après par sainte Jeanne de Lestonnac, avait occupé le château Trompette et noué des relations criminelles avec le gouvernement anglais. Sa femme ne put obtenir sa grâce du farouche connétable. Seul de tous les chroniqueurs des

[1] Archives de Villebon, Henri II, n° 10. Ribier, t. II, p. 167.

[2] Brantôme, III, 304.

[3] De Thou et Mézeray disent à tort que Montmorency entre à Bordeaux le 20 août. Mézeray ajoute qu'il pénètre par la brèche. Goulard dit simplement : par voie autre que l'accoutumée. Paradin et Belleforest donnent tort à Mézeray ; Bordenave dit : par la porte des Augustins (p. 48). De Lurbe, *Chronique bordelaise*, et La Faille, *Annales de Toulouse*, disent : par la porte.

[4] Dupuy, 775, 13.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF MICHIGAN

siècles passés, La Faille, auteur des *Annales de Toulouse*, reproduit, sous toutes réserves du reste, le racontar d'après lequel cette malheureuse aurait fait à Montmorency le sacrifice de son honneur, dans le vain espoir de sauver son mari. De nos jours, on a donné trop facilement créance à ce commérage sans fondement, propre, sans doute, à servir de donnée dramatique, mais absolument bannissable de l'histoire[1].

Le prévôt des maréchaux, Baron, à la tête de ses bourreaux et de ses archers, exécuta la sentence, et pendant les mois de décembre 1548 et de janvier 1549, il fit le tour du Bordelais, du Bazadais et de l'Agenais, à la recherche des sonneurs de tocsin. Le Connétable donna l'ordre de porter dans les châteaux des villes ou des seigneurs hauts justiciers les armes conservées par les particuliers, « piques, allebardes, javelines, eppieux, voulges, bastons à deux boutz, arquebutes, arbalestes, arcz, rondelles, boucliers, eppées, dagues, poignardz, corceletz, animes, arnois, chemises de mailles ». M. de La Fayette fut chargé de faire exécuter cet ordre à Limoges, où les *pitaux* avaient saccagé la ville[2]. En même temps, commandement était fait d'abattre toutes les cloches des églises, afin d'empêcher à l'avenir les rebelles de se réunir au son du tocsin.

Le Connétable considérait qu'il lui restait à remplir un devoir sacré : les funérailles de M. de Moneins, son cousin, le représentant du Roi. Le corps avait été déposé de nuit, par des mains pieuses, à l'église des Carmes. Montmorency ordonna, le 26 octobre, que les jurats et cent vingt délégués du conseil de la ville, vêtus de deuil, le portassent à la cathédrale de Saint-André. En passant devant son logis, ils durent se mettre à genoux et crier à haute voix : « Pardon à Dieu, au Roy et à justice... Miséricorde ! » Les funérailles furent solennelles, et une chapelle expiatoire fut élevée sur le lieu du meurtre.

[1] Voici le passage de La Faille : « Les Bordelais prétendent (par tradition orale) que le Connétable abusa d'une belle femme (non citée), promettant la grâce du mari » (*Annales de Toulouse*, II, 149). Cf. Devienne, *Histoire de Bordeaux*, p. 115. L'historien allemand Ebeling s'empresse de répéter un propos si peu digne de foi (VII *Bücher franz. Geschichte*, p. 44). — Sur les exécutions, cf. Goulard, 368, d'après les *Histoires et Annales de France sous Henri II*. — Sur la trahison de Lestonnac, cf. *Correspondance de Selve*, p. p. Lefèvre Pontalis, p. 427, 456, 457.

[2] *Annales françaises de Limoges*, p. 331. Cf. *Archives de la Gironde*, t. XII, p. 347.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La ville de Bordeaux était regardée comme responsable. Jugement fut rendu contre elle, les 26 octobre et 6 novembre. Considérant la rébellion qui avait eu lieu dans le Bordelais, l'Agenais, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord et le Limousin, considérant les lettres missives des colonels de la commune, considérant le meurtre de M. de Moneins, la ville était privée de ses franchises, ses chartes brûlées, ses cloches abattues, la mairie détruite, l'artillerie emportée[1]. Bordeaux était frappé non seulement dans ses libertés, mais encore dans sa fortune, qui était grande. La ville fut condamnée à une amende de 200,000 livres, outre 40,000 livres de rentes du domaine, qu'elle dut restituer, et une masse de bronze, qu'elle dut fournir pour la fonte de cinq cents canons.

C'est avec la satisfaction du devoir accompli que Montmorency rend compte de la répression de Bordeaux. « Je suis entré en ceste ville, écrit-il le 24 octobre, n'y ayant trouvé que toute obéissance avecques une très grande repentance du peuple de ce qui est advenu, de sorte que tout y est, et aux autres lieux où les émotions estoient faictes, réduict et restitué en la fidélité accoustumée. Et m'ont esté mis la plus grant part des mutins entre les mains, et tous les jours s'en prent quelcun, qui serviront d'exemple. Et oultre tout cela, j'ay faict prendre et mectre dans les chasteaux des armes que j'ay trouvées dedans la dicte ville, pour armer pour le moins douze ou quinze mille hommes, avec cinquante-cinq grosses pièces d'artillerie et bien deux cent milliers de poudres appartenantes à la dicte ville, qui serviront bien ailleurs... Je ne laisse de donner tout l'ordre que je puis pour empescher que cy après tels inconvénients ne puissent advenir, afin que, s'il y avoit encores quelque venin caché au cœur des meschans, ils n'ayent moien de mal faire. » Il constate alors que les étrangers n'auront plus lieu de se réjouir[2].

Après avoir ordonné « bonnes et grosses exécutions des fauteurs et auteurs de sédition », le Connétable et M. d'Aumale, qui avaient passé vingt-deux jours à Bordeaux, laissèrent les commissaires et prévôts veiller à l'exécution des coupables. Ils partirent, le 8 décem-

[1] Fr. 20577. Jugement rendu contre la ville de Bordeaux, 26 octobre et 6 novembre 1548. Bibliothèque nationale, imprimé. (Portefeuille Fontanieu, 259.)
[2] Clairambault, t. 343, f° 9349.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bre, rejoignant le Roi par Poitiers et les villes de la Loire, tandis que M. du Lude restait à Bordeaux avec de pleins pouvoirs.

Montmorency a emporté de cette répression un renom presque exécrable. Il avait d'abord agi avec fourberie à Toulouse, en cherchant à rassurer les envoyés de Bordeaux de manière à entrer sans combat dans la ville, puis il avait sévi avec cruauté, non seulement contre les coupables, mais encore contre ceux qui s'étaient laissé entraîner. Ces accusations furent grossies par ses ennemis, par Vieilleville surtout, par les partisans de Guise, qui opposèrent à sa conduite la prétendue humanité de François d'Aumale. A ces mécontents se joignent les Bordelais eux-mêmes, les parlementaires malmenés par le Connétable, et les huguenots aussi. Leurs récriminations, facilement acceptées depuis par l'école libérale de Sismondi, ont contribué à rendre cette répression odieuse[1].

Mais c'est donner dans l'absurde que de juger les événements du passé avec les idées actuelles. Si les lois de la morale sont immuables, leur application varie suivant les temps et les lieux. Les peines étaient bien autrement rigoureuses dans les siècles passés, et la conscience publique ne s'indignait pas de cette sévérité. Montmorency était délégué en Guyenne, non pour pardonner, mais pour sévir, et sévir énergiquement. Il ne garde pas seul la responsabilité de la punition : son collègue, François de Lorraine, la partage. Il n'a fait qu'exécuter la sentence rendue par la commission judiciaire que présidait le maître des requêtes Neuilly. L'instruction s'est poursuivie dans toutes les formes alors tenues pour légales. Le Roi, qui devait juger en dernier ressort, donna complètement raison à Montmorency; Diane de Poitiers aussi, accord bien naturel. Henri II alla même jusqu'à frapper les officiers qui avaient déployé moins de sévérité : le sénéchal d'Angoumois et le président La Chassaigne furent arrêtés[2]. Le Roi ne réforma le jugement que pour les articles qui concernaient l'administration générale du royaume. Le Connétable et M. d'Aumale se chargèrent eux-mêmes de porter à Henri II la

[1] *Vieilleville* (*Mémoires sur*), p. 85-92; Sismondi, t. XVII, p. 351.

[2] Le Roi au Connétable et à M. d'Aumale (Clairambault, t. 340, p. 8043 et 8081 : t. 341, p. 8629 et 8883; t. 342, p. 8997 et 9281; t. 352, p. 4731). Diane de Poitiers au Connétable et au duc d'Aumale (Guiffrey, p. 43).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pétition que leur remirent, le 22 novembre, les autorités de Poitiers. Elles demandaient, d'accord avec les États de Poitou, de Saintonge, d'Angoumois, de Limousin et de Périgord, que ces pays, où la révolte avait éclaté, fussent exemptés, moyennant rachat, de l'impôt de la gabelle. Le Roi y consentit et, en septembre 1549 déjà, la gabelle, sauf l'imposition d'un quart, fut abolie dans ces pays, moyennant une somme, une fois payée, de 200,000 écus. Montmorency appuya cette mesure au Conseil [1].

Quant à la ville de Bordeaux, elle avait été singulièrement punie. Son parlement avait même été remplacé par une chambre de commissaires royaux [2]. Mais, dans l'été 1549, les Bordelais ayant sollicité leur grâce, le Roi, au mois d'octobre, sur l'avis du Conseil, où se trouvaient M. d'Aumale et le Connétable, accorda son pardon à Bordeaux, lui restituant sa qualité de ville, avec dispense de payer l'amende de 200,000 livres. Plus tard, le parlement lui fut rendu (janvier 1550), et son beffroi relevé. La punition avait été jugée suffisante, et Montmorency s'était prêté à tous les tempéraments que l'on avait pu apporter à la rigueur de la répression [3].

S'il y eut quelque excès, parfois même quelque injustice dans cette répression, ne fut-elle pas cependant absolument légale? La commune avait répandu le sang dans toutes les provinces où elle s'était formée. Villes forcées, maisons pillées, officiers massacrés, et non seulement eux, mais des prêtres, des gentilshommes, des avocats, des particuliers; le représentant du Roi ignominieusement assassiné au moment où il se prêtait à la conciliation : tout cela n'appelait-il pas la vengeance? On punit de nos jours de pareils assassinats, de pareils crimes de rébellion : à plus forte raison doit-on admettre que la monarchie absolue de Henri II sévisse elle-même. Les témoins oculaires de ces événements qui ne se laissent pas guider

[1] Archives du Poitou (Inventaire, 52. Ribier, t. II, 240. Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, éd. 1644, p. 572-581).

[2] 12 juin 1549. Ribier, II, 203. *Actes de l'Académie de Bordeaux*, Bordeaux, 1870, 13. Charte rendue aux jurats, 12 septembre 1550, sur plaidoyer au Conseil de Guill. Le Blanc. 19 décembre 1550 : La Chassaigne absous du crime de Moneins, par arrêt du parl. de Toulouse.

[3] *Archives de la Gironde*, t. XV, p. 566. *Archives historiques du Poitou*, t. VII, 31.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par la haine contre Montmorency, les Belleforest, les Bordenave, sont plus frappés des crimes de la commune que de la répression du Connétable. Brantôme dit lui-même d'Anne de Montmorency : « Il fit une punition exemplaire, mais non si rigoureuse certes comme le cas requiéroit, estant tel qu'il ne l'eust peu expier par ruisseaux de sang, ce disoit-on alors... Voilà pourquoy plusieurs furent trompéz en M. le Connestable sur ceste punition, qu'on pensoit qu'il deust rendre plus cruelle et sanglante [1]. » Ainsi les écrivains impartiaux du temps donnent raison à Montmorency. Montaigne, allié à la famille du jurat Lestonnac, ne trouve pas de reproche à formuler contre lui, et l'on peut classer, avec raison, dans les exercices de rhétorique, le *Contr'un* de son ami La Boëtie, que les âmes sensibles du siècle dernier et les libéraux du nôtre prétendaient inspiré par l'affaire de Bordeaux.

On ne doit pas oublier aussi qu'il y avait récidive. En 1541, le même pays s'était révolté. François Ier avait pardonné à la ville de La Rochelle, où s'était porté le centre de la rébellion. Le pardon n'avait pas réussi une première fois; la répression s'imposait dans cette nouvelle révolte, qui était une répétition bien plus terrible que la première. On pouvait croire que la mansuétude eût été de mauvaise politique.

Il y a plus : cette révolte avait éclaté au moment où la politique française se trouvait engagée dans des difficultés internationales. Deux ennemis guettaient les événements pour en tirer parti : l'Empereur d'une part, l'Angleterre de l'autre. La commune de Bordeaux tendait à morceler le royaume; elle s'était faite au cri de « vive Guyenne », opposé à celui de « vive France ». Les habitants du pays conservaient encore le souvenir de la suzeraineté anglaise, qui ne leur avait pas été pénible. Les riches marchands de Bordeaux correspondaient avec ceux de Londres et des Pays-Bas. Ils furent convaincus, les rapports diplomatiques le prouvent, d'avoir traité avec l'ennemi. Ne reculant pas devant la trahison, la commune s'adressa aux Anglais, qui lui transmirent des subsides [2].

Les frontières de Guyenne étaient facilement accessibles aux Espa-

[1] Brantôme, t. III, p. 304, 305.
[2] Cf. *Correspondance de Selve*, p. 427, 447, 448, 456, 457, 458, 467.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gnols, tandis que ses côtes présentaient plus d'un lieu de débarquement aux bateaux anglais. La crainte d'un accord des rebelles avec les ennemis du royaume est la préoccupation constante de Montmorency. Elle se fait jour notamment dans les lettres qu'il échange avec Marillac, ambassadeur de France près l'Empereur. Les marchands de Bordeaux ont affaire à Anvers : on signale dans cette ville, comme à Londres du reste, la présence d'un grand nombre de leurs émissaires au moment de la révolte. Le Connétable ne se contente pas des espions de Marillac. Pour se rendre compte de ces menées, il envoie à Anvers son homme de confiance le plus dévoué, le Gascon Firmin d'Ardoy, dit le petit secrétaire basque, personnage adroit et délié, qui lui rendra plus d'un service. Il n'y avait pas seulement péril social, il y avait péril national [1].

Cette répression, Montmorency la considérait comme une mesure de défense extérieure. Il cherche à la compléter par des instructions transmises aux lieutenants du Roi et à ses propres agents dans le Midi, chargés de renforcer les garnisons frontières et de démêler les intrigues anglaises et espagnoles en Guyenne [2]. N'était-on pas à la veille d'engager la lutte contre l'Angleterre et contre l'Empereur? On sut gré à Montmorency de la pacification violente, si l'on peut dire, dont il était l'auteur. La preuve en est que la reine de Navarre l'accusa d'avoir supplanté dans cette tâche son mari, le gouverneur légitime du pays, et d'avoir enlevé à ce prince le mérite de la sévérité [3]. Puis, comme tout se termine par une chanson, on fit à ce sujet un *pasquil*, pièce satirique composée de passages de l'Évangile latin, mis dans la bouche des contemporains. On y attribuait à Montmorency le rôle de l'apôtre saint Pierre, et Henri II, l'envoyant à

[1] Correspondance du Connétable à Marillac. Le Connétable à Marillac, 27 novembre 1548 ; 19 et 25 avril 1549 (Clairambault, t. 343, 9375, 9499 et 9503); Marillac au Connétable, 4 avril 1549 (Clairambault, 343, 9478), Granvelle, t. III, p. 564.

[2] Mission d'Ardoy, 1er novembre 1550 (fonds français, t. 20641, f° 10).

[3] Cardinal de Guise au Connétable (Clairambault, t. 342, f° 9263). Cf. sur la commune de Bordeaux : Belleforest (témoin oculaire), *Chroniques et Annales de France* (éd. 1585), p. 445-446. Bordenave (témoin oculaire), *Histoire de Béarn et Navarre* (éd. 1873), p. 46. Paradin, Ronsard, *Odes* (éd. 1555), p. 38 v°. Bouchet, *Annales d'Aquitaine* (éd. 1644), p. 564-581. Goulard, Beaucaire, Vieilleville, 85-92. De Thou, 345-347. Dupleix, Devienne, *Histoire de Bordeaux*, p. 106-118. *Archives historiques du Poitou*, t. XII ; — *de la Gironde*, t. X.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bordeaux, lui disait : *Abi ad populum nequam et quoscumque ligaveris super terram erit ligatus et quoscumque solveris erit solutus*[1], « qui tu auras lié, restera lié ; qui tu auras délivré, sera délivré. »

[1] Bibliothèque nationale, fonds français, 3090,91.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IV.

GUERRE CONTRE LES ANGLAIS; PRISE DE BOULOGNE.

Il tardait à Henri II de revoir ses deux capitaines pour les entretenir de plaisirs et d'affaires. Dans cette société brillante des Valois, les événements sérieux ne se suivaient pas d'une façon continue, mais ils étaient coupés d'entr'actes consacrés aux fêtes et aux représentations. Le Connétable était encore dans le Midi, qu'un grand mariage se célébrait à la Cour : celui d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret.

Par les Pyrénées, la maison d'Albret possède les clefs de la France du côté espagnol. Les États qui lui étaient restés en deçà des monts étaient soit des pays souverains, comme le Béarn et la Basse-Navarre, soit des fiefs français, comme la seigneurie d'Albret, récemment érigée en duché, et nombre de comtés. Toute la Gascogne en dépendait avec le Limousin et le Périgord. De plus, par un excès de confiance, on avait remis au plus opulent seigneur de la contrée le gouvernement et l'amirauté de Guyenne. Avec les restes de son royaume, ses fiefs et son gouvernement, le chef de la maison d'Albret se trouve à la tête du pays compris entre la Loire au nord, les Pyrénées au sud, l'Océan à l'ouest et les Cévennes à l'est; en deux mots, c'est le roi de l'Aquitaine.

Cette puissance n'empêche pas le roi Henri d'Albret de regretter le royaume de Navarre au delà des monts, perdu par ses prédécesseurs au service de France. Sa politique ne tend qu'à recouvrer cet État par tous moyens. Marié à Marguerite, sœur de François Ier, il trouve dans cette princesse, qu'il maltraite cependant, un ferme soutien de sa politique. Déçue dans l'espoir que Montmorency exige une compensation de l'Espagne, la reine de Navarre se tourne elle-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même du côté de cette puissance et tente d'obtenir la réalisation de ses désirs, en unissant sa fille et héritière, Jeanne d'Albret, au prince d'Espagne, fils de Charles Quint. François Ier l'arrête dans ce dessein en fiançant sa nièce récalcitrante au duc de Clèves. Mais le prince allemand est contraint de passer à l'Empereur. La politique défait ce qu'a fait la politique, et le mariage n'a pas lieu.

Les parents de Jeanne reprennent immédiatement leurs projets, mais Henri II, stylé sans doute par Montmorency, les déjouera. Le Connétable est chargé d'intercepter les lettres des princes d'Albret et, à la place du roi de Navarre suspect, c'est lui qui, comme lieutenant général en Guyenne, a reçu la mission de réduire la commune de Bordeaux [1]. Quant à Jeanne, les deux compères lui trouvent un parti avantageux pour eux-mêmes. C'est le chef des Bourbons, Antoine, duc de Vendôme, premier prince du sang, qui, relevé par cette royale union, pourra un jour triompher de Guise. Aux premières propositions de Henri II, les parents de Jeanne poussent les hauts cris. Le Roi persiste, et c'est à son retour de Piémont qu'il se dispose à célébrer les noces. Il arrive, le 8 octobre, à Moulins, où il a convoqué la Cour. Dans l'ancienne capitale des ducs de Bourbonnais, par une sorte de compensation de la ruine de sa race, le cadet de Bourbon reçoit sa royale fiancée.

Henri II a traité directement l'affaire. Renonçant à gagner sa tante Marguerite, il séduit Henri d'Albret en lui promettant une expédition pour recouvrer la Haute-Navarre et une rente de 15,000 livres, qui sera payée, outre les pensions ordinaires. « J'en suys quiyte à bon marché », mande le Roi au Connétable, qu'il met au courant de tout [2]. En effet, il ne payera qu'une fois ces 15,000 livres. Jeanne, la principale intéressée, était tout heureuse de se marier dans son pays, avec un prince qui lui plaisait. « Je ne vys jamès maryée plus joyeuse que sête-cy et ne fyt jamès que ryre, mande Henri II à son compère, au lendemain des noces d'Antoine de Bourbon. Je croy qu'yl ne luy a pas fayt grand mal [3]. » Quant au père, il fit contre mau-

[1] Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3119, f° 1. — Ruble, *Histoire de Jeanne d'Albret*, t. I, p. 249, 257-258. — La Ferrière, *Marguerite d'Angoulême*, p. 114, 125.

[2] Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3129, f° 1.

[3] Fr., 3122, 7.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vaise fortune bon cœur. La mère était exaspérée, et elle finit par exciter son mari et son gendre contre le roi et le connétable de France. « Plus je voys en avant, confesse le Roi, plus je connoys le peu d'oblygasion que j'è à ma tante, son mary et son beau fyz [1]. »

La maison de Bourbon se relève par cette alliance, mais elle a peu d'ambition. Si elle acquiert la richesse, il lui manque les hommes. Sa rivale, la maison de Lorraine, a l'un et l'autre. Il semble qu'à ce moment chacun des deux partis cherche, par de grands mariages, à équilibrer les forces. Peu après qu'Antoine de Bourbon a épousé la fille d'un roi dépossédé, François de Lorraine s'unit à la fille d'un duc régnant, Anne d'Este de Ferrare, cousine germaine du Roi par sa mère Renée, fille de Louis XII et belle-sœur de François Ier. Les noces furent célébrées en grand triomphe à Saint-Germain, le 4 décembre 1548, après le retour à la Cour des deux pacificateurs du Midi. Les fêtes continuent, le 9 du même mois, à l'occasion du mariage d'Andelot, à qui le Connétable, son oncle, a choisi pour femme Claude de Rieux, la riche héritière des comtes de Laval [2].

Dans un temps de civilisation raffinée comme celui des derniers Valois, la cruauté se joint au plaisir. On danse à la Cour, tandis qu'on roue à Bordeaux et qu'on brûle à Paris. Les fêtes s'éclairent à la lueur des bûchers. Au commencement de 1549, on sévit avec rigueur contre les partisans de la Réforme. Entre deux fêtes, la Cour assiste à des autodafés qui laissent éclater le courage et la foi des premiers martyrs. Henri II, dit-on, fut tellement frappé de ce spectacle que, l'ayant vu une fois, il refusa d'y retourner. Montmorency, plus endurci, présidait également aux exécutions sanglantes et aux cérémonies de gala. Il paraît aux noces de son rival d'Aumale, à celles de son neveu d'Andelot. En janvier 1549, il donne de grandes chasses au Roi et prépare le couronnement de la Reine.

Au sacre du Roi à Reims correspond le couronnement de la Reine

[1] Fr. 3139, 3. Lettres du Roi au Connétable. Cf. fr. 3122, 13; 3132, 7. Clairambault, t. 340, f° 8081; 342, 8997, 9283. L. Paris, *Cabinet historique*, II, p. 65. Ruble, *Jeanne d'Albret*, p. 259, 266. La Ferrière, p. 128. Guiffrey, *Lettres de Diane de Poitiers*, p. 41.

[2] Lettres de Louis III de La Trémoïlle, 22 décembre 1548 (Chartrier de Thouars). — Bibliothèque nationale, portefeuilles Fontanieu, année 1548, t. 259. — M. Delaborde, dans son *Coligny*, ne donne pas la date du mariage d'Andelot (I, 64).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à l'abbaye de Saint-Denis, suivi de l'entrée successive des souverains à Paris. Dans les fêtes de la Reine, Montmorency officiait, non comme connétable, mais comme grand maître de l'Hôtel. En cette dernière qualité, il règle le couronnement de Catherine de Médicis, le 10 juin 1549, comme il a déjà fait celui d'Éléonore d'Autriche. Six jours après, sortant son épée de connétable, il conduit le cortège royal, lors de l'entrée de Henri II à Paris. Le 18 juin, reprenant son bâton de grand maître, il amène à son tour la Reine dans la capitale du royaume[1].

Il dirige ces fêtes en exerçant la même rigueur que dans ses expéditions militaires ou ses exécutions judiciaires. Il le prend de haut avec les courtisans pour fixer les rangs et assigner les places. De là un certain mécontentement dans la noblesse, dont profiteront ses rivaux. Les Lorrains savent habilement mettre dans leur parti les princes de Montpensier. Un de ceux-ci, La Roche-sur-Yon, toujours en procès avec Montmorency, n'y est que trop disposé. Lors de l'entrée du Roi à Paris, on contesta au Connétable le droit de porter l'épée devant Sa Majesté; on prétendit que cet honneur était dû à un prince du sang. Un ordre précis de Henri II établit les droits du Connétable. La Roche-sur-Yon fait retomber sa colère sur M. d'Andelot, dont il aurait voulu épouser la fiancée. Le Roi apaise la querelle, et punit le prince en donnant 5,000 écus au neveu de Montmorency[2].

Telle est l'opposition violente faite au Connétable par les plus grands personnages du royaume; on n'était plus aux années 1538, 1539 et 1540, où tous s'inclinaient devant sa puissance. Henri II est continuellement obligé d'intervenir en faveur de son premier ministre. Cette malveillance devait singulièrement assombrir Montmorency au milieu de ces fêtes, que rehaussait l'éclat des festins en musique, des joutes navales sur la Seine, des processions et des supplices[3]. Ces préoccupations devaient le troubler aussi lorsqu'il faisait célébrer,

[1] Godefroid, *Le cérémonial*, p. 346, 374, 383 et 396. — *Archives curieuses*, t. III, p. 417. — Duchesne, *Histoire de la maison de Montmorency*, p. 394.

[2] Correspondance d'Espagne, Archives nationales, K. 1488, 113 et 120.

[3] Le Connétable au roi de Navarre, 7 juillet. Archives des Basses-Pyrénées, t. 575. Au cardinal du Bellay et à M. d'Urfé, 8 juillet 1549. *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, t. IX, p. 124.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans ce même mois de juillet 1549, le mariage de sa fille avec M. de La Trémoille [1].

Cependant il devait avoir l'esprit libre pour régler les questions de politique extérieure. Les ennemis de la France cherchaient à profiter de la révolte de Guyenne. Ce n'était pas avec le principal d'entre eux, l'Empereur, que l'on allait avoir affaire, mais bien avec un prince qui semblait moins redoutable, le roi d'Angleterre. Pendant l'administration de Montmorency sous François Ier, soit de 1526 à 1541, la France était restée en paix avec les Anglais. Mais avant cette période, de 1523 à 1525, et après, de 1543 à 1546, François Ier avait été en guerre avec Henri VIII. Il était assez bizarre que Montmorency, quelque ami qu'il fût de Charles Quint, alors hostile à Henri VIII, n'eût pas ouvert les hostilités contre ce dernier roi. Ce chevalier français de la Jarretière était avant tout ami de la paix. A différentes reprises, il s'était servi de l'alliance anglaise pour arracher des concessions soit au Pape, soit à l'Empereur. Sur le terrain politique seul, il livra des escarmouches au roi schismatique, sans que jamais ces querelles diplomatiques dégénérassent en manifestations belliqueuses.

Contre ce monarque, il n'en avait pas moins soutenu de tout temps le roi d'Écosse. Jacques V Stuart recherchait l'amitié du Connétable et l'entretenait par des présents de choix, par l'envoi de chevaux de prix [2]. Depuis la dernière guerre de François Ier avec Henri VIII, des troupes françaises tenaient garnison en Écosse, où l'influence des Valois était grande. A la mort de Jacques V, son père, Marie Stuart fut reconnue reine sous la tutelle de sa mère, Marie de Lorraine. Elle était recherchée en mariage par Édouard, fils de Henri VIII, décédé le 28 janvier 1547. Mais il entrait dans les plans de Henri II d'enlever la princesse au monde britannique et au soupirant anglais, et de la marier au Dauphin. L'ambition des Lorrains, oncles de la petite reine d'Écosse, était d'accord avec la politique royale, à laquelle Montmorency, de plus ou moins bon gré, était tenu de se conformer.

Le 15 décembre 1543, François Ier avait déjà conclu alliance avec la reine et le gouverneur, Jacques Hamilton, comte d'Arran, bientôt

[1] Granvelle, t. III, p. 379.
[2] Bibliothèque nationale, fr., 3005, 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

créé duc de Châtellerault par Henri II. Le contingent français, que ce prince entretenait en Écosse, ne sut pas empêcher le duc de Somerset, protecteur d'Angleterre, de gagner sur l'armée des Stuarts la bataille de Pinkie (10 septembre 1547). Cette défaite obligea la noblesse écossaise à se jeter sans arrière-pensée dans les bras de la France et à décider le mariage de la petite reine avec le Dauphin. De son côté, Henri II prépara une expédition, qui partit de Brest au commencement de juin 1548, sous les ordres de M. d'Essé (Montalembert); parmi les officiers, à côté des Strozzi, parents de Catherine de Médicis, peu aimés du Connétable, figurait M. d'Andelot, neveu de ce dernier [1].

Tandis qu'à peine débarqué M. d'Essé entreprend le siège de la ville anglaise de Haddington, M. d'Andelot emmène en France la petite reine Marie (août 1548). Le neveu de Montmorency ne se doutait pas qu'il introduisait dans le royaume l'ennemie inévitable de sa race. Le Connétable avait plus de méfiance et redoutait déjà l'alliance de la nièce de Guise avec le fils du Roi. Mais, n'en laissant rien paraître, « Dieu continue à estre bon Françoys », écrivait-il à son rival d'Aumale, à l'occasion des succès d'Écosse. Quant à Henri II, son bonheur était sans mélange, et, se plaisant à dire que la France et l'Écosse ne faisaient qu'un, il imposa au royaume de lourds sacrifices pour maintenir une si belle union [2].

Marie Stuart, qui promettait de devenir une reine de beauté, charma, dès le premier abord, son futur beau-père. « C'est le plus parfaict enfant que je vys jamais », disait-il. Traitée comme une fille de Henri II, elle fut élevée avec les petits princes, qui sollicitaient tout l'intérêt du Connétable [3].

L'arrivée ou, pour ainsi dire, l'enlèvement de Marie Stuart était un premier gage de succès pour la France. A ce moment aussi, le pro-

[1] Archives nationales, K. 1488, B. 7, 11. — Bibliothèque nationale, français, t. 3116, f° 35. — Teulet, *Relations de la France avec l'Écosse* (Paris, 1862, in-8°), t. I, p. 119. Froude, *History of England*, t. IV, p. 270, 291.

[2] Clairambault, t. 342, f° 9213. — Cf. français, t. 3035, 96. Clairambault, t. 341, f° 8507, et t. 353, f° 5041. — Beaugué, *Guerre d'Écosse*. — Teulet, t. I, p. 119, 125-159, 235. — Ribier, II, 152. — *State Papers*, a. 1548, p. 18. — Froude, t. IV, p. 318. — De La Barre du Parcq, *Henri II*, p. 18.

[3] Bibliothèque nationale, Clairambault, t. 341, p. 8883. — Archives nationales, K. 1484, B. 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tecteur d'Angleterre, Somerset, fut remplacé au pouvoir par Dudley, successivement nommé vicomte de Lisle, comte de Warwick et duc de Northumberland. Ce lord si titré allait, par l'introduction du calvinisme comme religion d'État, provoquer une agitation dont on pourrait profiter[1].

L'Écosse n'est pas le seul sujet de rivalité des Valois et des Tudors. Ceux-ci gardaient sur le continent, non seulement les terres de leur ancienne conquête de Guines et Calais, mais encore celles de la nouvelle conquête de Boulogne, perdu par la France dans la dernière guerre, le 14 septembre 1544. Le traité de 1546, à la vérité, stipulait le rachat de cette place au bout de huit ans, moyennant une redevance annuelle de 100,000 écus. Mais la nouvelle cour, qui avait pris le pouvoir en 1547, se refusait à payer tribut. Montmorency en particulier tient à honneur de réparer les pertes de ses prédécesseurs. La minorité d'Édouard VI, la révolution religieuse d'Angleterre serviront les intérêts de la France. « Montmorency le vit mieux que personne, dit un illustre historien allemand; contre l'avis du plus grand nombre, il insista pour la reprise des hostilités avec l'Angleterre[2]. »

Dès lors, malgré les clabauderies des courtisans et l'opposition des princes eux-mêmes, comme Vendôme, malgré les propositions d'arbitrage juridique d'un ancien conseiller de Henri VIII et de François Ier retiré à Padoue, Jean Joachim Passano[3], il poursuit son idée fixe : reprendre Boulogne par la voie des armes. Il se fait adresser par ses espions des rapports sur la place. Selve, ambassadeur à Londres, lui envoie le détail et le plan des travaux de défense[4]. Malgré une mission pacifique de Vieilleville en Angleterre, au mois de mai 1547, les Anglais se méfient des dispositions du ministre de Henri II. Leur ambassadeur Wotton, petit homme instruit et fin, les tient en éveil sur les armements français. L'expédition d'Écosse n'est-elle pas la preuve manifeste des dispositions du Roi ? Les relations

[1] Green, *A short story of the english people*, p. 351.
[2] Ranke, *Histoire de France*, t. I, p. 131.
[3] Bibliothèque nationale, fonds Clairambault, t. 341, f° 8661. — Archives nationales, K. 1488, 120 et 123. — Archives de Bruxelles, Pap. d'État, nég. de France, t. II, f° 87.
[4] Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3127, f° 42. *Correspondance de Selve*, p. p. M. Lefèvre Pontalis, p. 143 et 237 (consulté d'après les bonnes feuilles).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du Connétable et de Wotton n'ont dès lors rien de cordial. Ce ne sont que plaintes sur des prises réciproques, faites au détriment des marchands des deux pays. C'est surtout au moment de la commune de Bordeaux que les plaintes deviennent plus amères, car la cour de Londres est suspecte d'encourager les rebelles du Midi. La guerre de piraterie précède la guerre sérieuse [1].

Avant d'entrer en hostilité ouverte, Montmorency s'assurera de n'être pas dérangé par l'intervention d'un tiers. Les difficultés intérieures demandent à être résolues en Guyenne. A l'extérieur, si l'assassinat de Plaisance oblige le Pape à une neutralité bienveillante pour le Roi, l'Empereur est plus menaçant. On endormira ses méfiances par d'adroites négociations; d'ailleurs Charles Quint est encore tout aux affaires allemandes.

Restent les Suisses, dont la situation géographique et la valeur militaire méritent la considération européenne. Conclure alliance avec eux, c'est faire plus que se ménager leur amitié, c'est s'assurer leur concours. Le premier traité durable qui ait été fait avec les ligues de la Haute-Allemagne (tel est le nom officiel de la nation) date de 1521. Par ce pacte, les Suisses s'engageaient à procurer au Roi, pour la défense de ses États, de six à douze mille hommes de troupes. La convention était valable pendant tout le règne de François Ier et trois ans au delà, afin que le successeur eût le temps de la renouveler. Le 7 juin 1549, l'alliance est en effet confirmée pour la vie de Henri II, et le Connétable peut dès lors disposer d'une infanterie qu'il estime fort [2].

Dans sa confiance pour le soldat étranger qui sert par goût et par intérêt, il fait cas aussi des lansquenets. La nation la plus lourde lui fournit l'infanterie la plus solide. De même qu'il ne voulait pas que des *Gruyers* (Suisses romands) se mêlassent à ses Suisses, de même il craignait que des *Bourguignons* (soldats des Pays-Bas) ne s'introduisissent parmi ses lansquenets. Au commissaire La Gatelinière, chargé de faire la *montre* (inspection) de ces derniers, il recom-

[1] *Calendars of State Papers* (*Edward VI; foreign*), p. 5. — *Correspondance de Selve*, p. 264 (Affaires étrangères, Correspondance d'Angleterre, t. VIII, p. 97, 98, 110, 113 (Lettres de Montmorency); t. VIII, p. 84 (Lettres de Selve).

[2] Bibliothèque nationale, fonds Clairambault, t. 340, f° 8211.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mande de prendre « bien garde qu'il ne soit passé homme qui ne soit vray Allemant ». La France le fournit pourtant d'autres fantassins, réunis en nouvelles et vieilles bandes sous les ordres de son neveu, le colonel général de Châtillon-Coligny. Jointe au génie et sérieusement réorganisée en 1547 [1], l'artillerie est bientôt confiée par lui à un nouveau grand maître, M. d'Estrées.

Tandis que l'effectif de ces troupes était levé à l'occasion d'une guerre, le Roi ne gardait en tout temps, comme armée permanente, que sa maison d'abord, comprenant les Cent-Suisses, les trois bandes d'archers français et les deux cents gentilshommes *à bec de corbin*, puis des compagnies de gendarmerie, composées chacune d'hommes d'armes et d'archers. Cette dernière troupe d'élite était l'objet des préoccupations constantes de son chef direct, le Connétable, qui éleva alors la solde de l'homme d'armes à 400 livres par an, et celle de l'archer à 200 [2]. La cavalerie légère, qu'il faut distinguer des gendarmes et archers, ne se levait qu'en temps de guerre.

Une guerre avec l'Angleterre est forcément maritime. Le Connétable, préposé non seulement aux maréchaux, mais encore aux amiraux, à celui de France, proprement dit l'Amiral, comme aux gouverneurs-amiraux de Bretagne, de Guyenne et de Provence, intervient naturellement dans les affaires navales. Il fait beaucoup pour elles et, sous son administration, tandis que tombe le port de Dieppe, Rouen devient, avec Le Havre, un entrepôt important pour le commerce de l'Océan. Le nombre des galères augmente et l'effectif de chacune d'elles est porté à quarante soldats et à cent cinquante forçats.

Sans perdre de vue l'expédition d'Écosse, qu'il a préparée et qu'il renforce chaque jour par l'envoi de nombreux bateaux, Montmorency a pour objectif Boulogne, considérablement renforcé par les Anglais et flanqué de défenses extérieures, comme la tour d'Ordre sur la mer, Mont-Lambert à l'est et Ambleteuse au nord. Les négociations, entamées dès l'année 1547 pour la rétrocession pacifique de la place, n'aboutissant décidément pas; il ne reste plus qu'à

[1] Archives nationales, K. 1488, B. 7, 11.
[2] Le Connétable à La Gatelinière (fr. 3145, 17).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

engager l'action[1]. Les opérations militaires devaient être concertées dans le gouvernement frontière de Picardie. Cette province ne se trouvait pas tant entre les mains du jeune titulaire, le duc de Vendôme, qu'entre celles de Montmorency-La Rochepot, le lieutenant du Roi, qui vivait encore, et de son neveu de Châtillon-Coligny. Les armements se font en famille, et le Connétable prend à cœur que les siens recouvrent le terrain perdu par ses rivaux.

Passé maître dans l'art d'approvisionner les troupes, il fait creuser des citernes dans les principales villes de la Somme. Il y emploie jusqu'aux meilleurs de ses ouvriers d'Écouen; il y met beaucoup d'argent, tout en recommandant de dépenser « ces deniers non en trop grande haste, affin que les ouvraiges soient mieulx faicts ». Il pourvoit les places de charbon et de blé[2]. Mettant dans l'exécution de ses ordres sa rigueur ordinaire. « J'ay aussi veu, dit-il à ses lieutenants, ce que m'escripvez du mauvais devoir que font les munitionnaires d'Ardres. Je vous prie ne faillir, la présente receue, les faire venir devers vous et les contraindre, par toutes les voyes qu'il appartient au service et affaires du Roy, à satisfaire à ce qu'ilz doivent et sont tenuz, et, s'ilz y font faulte, le dict seigneur m'a commandé vous escripre que vous les faictes très bien chastier[3]. » Cette sévérité n'est pas incompatible avec certains sentiments d'humanité. Au mois de juillet 1548, un incendie ayant désolé cette même ville d'Ardres, le Roi vint en aide aux victimes du feu. « Il a sur l'heure, écrit le Connétable au gouverneur, ordonné au trésorier de son Espargne, fournir à La Grange la somme de 1200 escuz pour ses pouvres habitans d'Ardres qui ont esté bruslez; laquelle il veult estre par vous départie selon la perte que vous cognoistrez que chacun des dicts habitans aura faicte et le plus justement et esgallement que vous cognoistrez estre requis[4]. »

Comme on le voit, la charité ne perd jamais ses droits. Mais

[1] Correspondance du Connétable avec Marillac, janvier-juillet 1549 (Clairambault, t. 343, f° 9405, 9520, 9615). — *Correspondance de Selve*, p. 237. *Négociations de Toscane*, t. III, p. 214.

[2] Le Connétable à La Rochepot, mai-septembre 1548, fr. 3008, 201; 3116, 13, 19, 23, 27, 31, 39, 41, 47, 51, 55, 59; 3035, 96, 98 et 101. — Cf. Pf. Fontanieu, t. 259.

[3] Fr., 3116, 31.

[4] *Ibid.*, 3035, 96.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

c'était surtout de guerre qu'il s'agissait. Les garnisons des villes frontières, composées d'ordinaire de mortes-payes ou vieux soldats, furent renforcées par des compagnies de gendarmerie. Le séjour que Charles Quint fit à Louvain, au mois de septembre 1548, provoqua de nouvelles mesures de précaution et nécessita le renforcement des troupes d'observation sur les points menacés. C'était tout à la fois comme un ministre diligent et comme un parent plein de sollicitude que Montmorency envoyait les instructions les plus détaillées, et par les voies les plus sûres, aux défenseurs de la Somme [1].

On eut bientôt de plus amples desseins. Il ne s'agissait pas moins que d'élever un fort menaçant pour la garnison anglaise de Boulogne. Ce projet, conçu au printemps de 1548, fut mis à exécution par Gaspard de Coligny, qui baptisa son fort du nom de Châtillon. L'ingénieur employé était, suivant l'usage, un Italien, Hieronymo Marino, « personnage grandement entendu en telles choses », que Montmorency fournit lui-même de pionniers [2]. « Il y en aura autant, disait ce sage ministre, de sept ou huit cens que de douze cens, et savez bien que, en ung petit lieu, l'on faict plus de cinq ou six cens que l'on ne feroit de deux mille [3]. » Il était économe de ses hommes comme de son argent, et, dans les affaires d'État, il voulait que l'on agît en tout sans gaspillage et sans brusquerie. « Le meilleur, répétait-il, est ne précipiter pas trop les fortiffications, affin qu'elles soient mieulx faictes [4]. »

Au mois de juillet 1548, le gros du travail accompli, le fort Châtillon reçoit une garnison commandée par un « personnaige qui a bonne volunté d'y faire bon et loyal devoir et d'en rendre bon compte au Roy [5] ». Mais l'achèvement définitif est ajourné, vu « que ce qui y est fait de terre peult durer et estre en seuretté pour troys ans [et] qu'il vault mieulx différer le revestement du jardin du Mont Chastillon affin de n'aigrir point les choses [6] ».

Montmorency, qui poussait à la guerre, semble ici reculer devant

[1] Fr., 3035, 96, 98, 101.
[2] *Id.*, 3116, 31.
[3] *Id.*, 3116, 23.
[4] *Id.*, 3116, 41.
[5] *Id.*, 3035, 101.
[6] *Id.*, 3116, 60.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette fatalité. C'est qu'alors la commune de Bordeaux l'oblige à ajourner ses projets. En revanche, les Anglais redoublent de mauvais procédés. « Il est assez aisé à veoir par leurs depportemens, écrit le Connétable au mois de septembre, et les façons de faire dont ils usent envers les Françoys, qu'ilz ont très maulvaise volunté, qu'ilz ne diffèrent d'exécuter que faulte de moyen. Par ainsi il ne fault riens obmettre de nostre cousté pour les empescher de mal faire[1]. » Il avertit les pêcheurs français de « ne se mectre point à la mercy des dicts Anglois, mais faire armer quelques vaisseaulx pour leur conserve ». Il s'intéresse en effet au sort des mariniers qui reviennent de Terre-Neuve avec leur butin de poisson salé : au cas qu'ils soient poursuivis, il menace les Anglais de représailles. « Toutesfoys, recommande-t-il prudemment au moment de marcher sur Bordeaux, il leur fault tousjours faire la plus belle et amyable démonstracion extérieure que l'on pourra, pour leur rendre ce qu'ilz nous veullent bailler, et cependant asseurer et fortiffier, tant qu'il sera possible, les affaires du Roy de ce cousté-là[2]. » On ne peut qu'applaudir à la tactique prudente du Cunctator, qui, au moment de pacifier la Guyenne et d'établir l'équilibre dans les esprits, cherche à mettre la monarchie à l'abri de tout choc extérieur.

Peu après, rassuré par sa triomphante expédition de Bordeaux, Montmorency ne songe plus qu'à la guerre. L'Angleterre a repoussé son ultimatum : rétrocession de Boulogne avant le terme fixé par la paix de 1546 et admission de l'Écosse dans le traité anglo-français[3]. Son attention se porte sur trois objets différents tendant au même but, l'envoi de renforts à M. d'Essé en Écosse[4], l'armement d'une escadre sous les ordres du prieur de Capoue, Léon Strozzi[5], la levée d'une armée destinée à agir contre Boulogne et composée de lansquenets et d'hommes d'armes[6].

Dès le mois de janvier 1549, les opérations avaient commencé au

[1] Fr., 3116, 59. — Cf. fr., 3035, 98.
[2] *Id.*, 3116, 59. Lettre du 12 septembre 1548.
[3] Archives nationales, K. 1488, B. 7, 42.
[4] Chartrier de Thouars, Lettre de Royan, 17 novembre 1548, p. p. Marchegay, *Lettres missives du seizième siècle*. Niort, 1881. — Archives nationales, K. 1488, B. 7, 35.
[5] Fr., 3118, 18; 3121, 2; 3124, 4; 3125, 5.
[6] *Id.*, 3116, 69.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Boulonnais. Le malheureux maréchal du Biez, sous le coup des poursuites, cherchait à prévenir la justice royale en remportant de menus succès[1]. Le Connétable n'entendait pas lui laisser cueillir des lauriers dans un terrain où il n'avait semé que la ruine et la défaite. Au mois de mai, le maréchal fut remplacé dans la direction de cette petite guerre par Coligny, son successeur au gouvernement du Boulonnais. Tandis que les Anglais faisaient des démonstrations contre le fort Châtillon, le neveu bien-aimé de Montmorency menaçait Mont-Lambert. Une dernière tentative d'accommodement ayant échoué au mois de juin, la parole allait être au canon[2].

Montmorency emploie le mois d'août 1549 à échelonner l'armée pour attaquer Boulogne. Les deux places qu'il choisit comme bases d'opérations, Ardres au nord, Montreuil-sur-Mer au midi, sont reliées par un cordon de troupes, dont le gros se concentre à Neufchastel, près la forêt d'Ardelot. Le 17, le Roi arrive au camp du Connétable, à Montreuil, où un héraut impérial vient lui faire défense de s'attaquer à l'ancienne conquête anglaise de Calais, que l'on distingue de la nouvelle conquête de Boulogne. Ce grossier personnage lui ayant dit que, s'il refusait de tenir compte de l'avis, l'Empereur le traiterait comme « un jeune homme », Henri II, calmé par Montmorency, se borne à répondre que « si l'Empereur s'adressoit à luy, il l'accommoderoit en vieux resveur[3] ».

Les places occupées par les Anglais, Boulogne et les postes avancés de Mont-Lambert et d'Ambleteuse, se trouvaient resserrées entre la mer d'une part et les lignes françaises de l'autre, parallèles à la mer. Elles pouvaient être secourues soit par la Manche, soit par Calais. Laissant au prieur de Capoue le soin de couper aux Anglais la voie de mer avec son escadre, le Connétable se charge lui-même d'entraver leurs communications du côté de Calais. A cette fin, il projette de s'emparer d'Ambleteuse, situé au nord de Boulogne et à l'embouchure de la Slack.

Déjà il a fait solidement occuper le bourg de Marquise, placé sur

[1] Fr., 3004, 61.

[2] Archives nationales, K. 1488, 123. Bibliothèque nationale, Clairambault, t. 343, f° 9510, 9556, 9562, 9573 et 9599. — *State Papers*, p. 40.

[3] Vieilleville, p. 98 et 99.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette petite rivière. Puis, conduisant l'armée royale au nord, il se fait rejoindre par les chariots de vivres à la hauteur de Mont-Lambert, sans s'arrêter devant cette place [1]. Le 22 au soir, il fait reconnaître Ambleteuse, flanqué de quatre forts, dont l'un, celui de Slack, distant de quatre cents pas, est occupé par près de cinq cents hommes [2]. Le 23 août, les tranchées sont avancées, et, le lendemain au point du jour, l'artillerie se trouve en batterie. Après une décharge de vingt-cinq canons, la garnison députe deux capitaines au Connétable, demandant à sortir, bagues et armes sauves. Montmorency répond qu'il faut s'en remettre à la miséricorde du Roi; et, pour gagner du temps, il mène à la messe les deux parlementaires hérétiques. A ce moment même, les Français surprennent le fort et taillent en pièces une garnison sans méfiance [3].

L'exemple est contagieux; six jours suffisent à achever la campagne. Le fort Slack pris, on marche sur le port même d'Ambleteuse (New-Haven), dont les Anglais ont fait leur entrepôt. Quoique défendu par six compagnies, il se rend à la merci du Roi sans attendre plus de quinze volées de canon. Le fort de Blackness (Blaconet), situé dans les mêmes parages, au cap Gris-Nez, fait de même. Ces succès étaient facilités par la présence de l'escadre du prieur de Capoue, croisant en ce moment sur les côtes. On les jugea dignes des honneurs du *Te Deum*. Dans chacun de ces petits forts, les vainqueurs avaient fait une abondante provision de vivres, de munitions et de canons, abandonnés par les Anglais [4].

Alors on descendit au sud pour menacer Boulogne même. A l'approche du Roi et du Connétable, la garnison de Mont-Lambert (Bullenberg) brûla le fort qu'elle occupait et se sauva dans la ville. Les Français, éteignant le feu, s'établissent à leur place. Puis on attaqua la ville par la tour d'Ordre, près Boulogne. La garnison anglaise était très découragée, mais, cédant à un de ces accès d'impatience et de

[1] Le Connétable à La Rochepot, 22 août (fr. 20500, 91).

[2] D'après le biographe de Vieilleville, M. Dareste appelle ce fort Salenques; d'après de Thou, Sismondi le nommait Selacque. La vraie orthographe, sans doute, est la même que celle de la rivière la Slack, qui passe à Ambleteuse.

[3] Ribier, t. II, p. 241-2.

[4] Ribier, t. II, page 241-2, récits du cardinal de Guise. *Mémoires sur Vieilleville*, p. 100. *State Papers* (*Edward VI. Foreign*), p. 46 et 346. Clairambault, t. 343, lettre du 30 août 1549.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lassitude auxquels la cour de France était habituée, Henri II renonça à poursuivre ses succès. Il voulait aller prendre des nouvelles du Dauphin malade, et d'ailleurs de fortes pluies, qui survinrent, gênaient considérablement les assiégeants. On jugeait que l'on avait déjà fait assez en s'emparant de l'entrepôt d'Ambleteuse et des défenses extérieures de Boulogne. Le Connétable pensa qu'un simple blocus suffirait à le rendre maître de la place. Après avoir établi de fortes garnisons dans les postes du voisinage, il licencia l'armée et quitta cette région avec le Roi [1]. Toute cette campagne avait été assez vivement conduite; elle n'avait pas duré plus de trois semaines, et, chose bizarre, ce fut au moment même où on la suspendait que la guerre fut officiellement déclarée. Montmorency se félicitait de ses succès. La victoire que le prieur de Capoue avait remportée à Guernesey, avant de venir croiser devant Ambleteuse, était pour augmenter cette satisfaction. Arrivé à Montreuil le 6 septembre, après le licenciement de l'armée, il disait, par manière de conclusion : « Nous n'avons occasion de plaindre le temps et l'argent que nous y avons employé, veu le fruict et utillité que nous en avons receue [2]. »

Parti de Montreuil avec son compère, le Roi était « en bien grand peine de la maladye de Monseigneur son fils. » Mais, ayant reçu de meilleures nouvelles, il se rendit au pèlerinage de Notre-Dame de Liesse, fréquenté souvent par ses aïeux. Le retour se fit par Fère en Tardenois et par les autres domaines de Montmorency jusqu'à Paris, où l'on fut rejoint par le duc d'Aumale, qui venait prendre part aux délibérations du Conseil [3].

Malgré le départ du Roi et du Connétable, les hostilités n'avaient pas entièrement cessé au nord. Boulogne continuait à être bloqué

[1] Le Connétable à M. d'Humières (fr., 3116, 71 et 119). — Le Connétable à La Rochepot (fr., 3035, 103). — Henri II au comte du Lude (*Archives historiques du Poitou*, VII, 42-46). — Ribier, II, 245. — *Mémoires sur Vieilleville*, p. 101-103. — De Thou, p. 383-385. — Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, 1644, p. 586-590. — Froude, *History of England*, IV, 460 et suiv. — M. Froude distingue cinq forts anglais autour de Boulogne : 1° Bullenberg (Mont-Lambert) ; 2° Ambleteuse, et 3° Newhaven (dont nous faisons le même fort) ; 4° Blackness (Blaconet) ; 5° Almain-Camp, la clef de la position, entre Ambleteuse et Boulogne (probablement le fort Slack).

[2] Fr., 3116, 71.

[3] Lettres du Connétable, septembre-octobre 1549 (fr., 3116, 71, 75, 77, 119; Clairambault, t. 342, f° 9225). — Vieilleville, p. 104.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par les postes français de M. de Châtillon. Montmorency aimait à s'en remettre aux circonstances, et, pour venir à bout de la résistance britannique, il comptait sur les succès d'Écosse et surtout sur les difficultés intérieures qu'éprouvait le successeur de Somerset. Le duc de Northumberland ne pouvait, à la fois, avoir sur les bras guerre civile en Angleterre, guerre en Écosse et guerre en France. Déjà le capitaine anglais de Boulogne, lord Clinton, avait à deux reprises parlementé avec le neveu du Connétable, « tenant propoz qui démonstrent qu'ilz sont pour venir à quelque bonne composicion; chose toutesfois, dit le méfiant Montmorency, où nous n'adjousterons pas tant de foi que délaissions à faire tout ce dont nous pourrions adviser pour les réduire à l'extrêmité [1] ».

Au commencement de 1550, la crainte de l'Empereur rend Montmorency moins soupçonneux à l'égard des Anglais. Il est tout disposé à traiter et désigne comme négociateurs son frère La Rochepot, son neveu Coligny, assistés de Guillard du Mortier, conseiller privé, et de Bochetel, secrétaire des finances, en qui il a une égale confiance.

Les plénipotentiaires français rencontrèrent les envoyés anglais entre Boulogne et Outreau. Leur négociation était facilitée par les intrigues qu'un agent secret, de nationalité florentine, Antonio Guidotti, noua à Londres même : ce ne sera pas la seule occasion où Montmorency, en dehors de la diplomatie officielle, recourra à des missions de ce genre. Le 24 mars 1550, la paix était signée. Les Anglais cédaient immédiatement Boulogne contre une somme de quatre cent mille écus d'or. Par le traité de 1546, Boulogne devait être remis dans une période de huit ans, soit en 1554 seulement, contre la somme de huit cent mille écus d'or. Les conditions de cet ancien traité, signé sur l'ordre d'Annebaud et de Tournon, se trouvaient donc allégées de plus de la moitié par les soins du Connétable : en outre, l'Écosse était comprise dans la paix, de sorte que toute cette diplomatie était à l'honneur de la France [2].

Cette paix fut l'occasion de visites réciproques des grands sei-

[1] Le Connétable à M. d'Humières, 17 octobre 1549 (fr., 3116, 77). Cf. le même à M. d'Aumale, 27 septembre (Clairambault, 342, 9223), et à Marillac, 7 octobre (Clairambault, 343, 9722).

[2] Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, 1644, p. 592 (texte du traité). — Delaborde, *G. de Coligny*, I, 77. — Froude, IV, 499-504.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gneurs des deux pays. Suivant l'usage, le Roi envoya en Angleterre, pour rester comme otages jusqu'au payement intégral de la somme, M. d'Enghien, frère du duc de Vendôme; le marquis du Maine, frère de François de Lorraine; M. de Montmorency et M. de La Trémoille, l'un, fils aîné, et l'autre, gendre du Connétable; un autre parent de ce dernier, le brillant vidame de Chartres, de la maison de Vendôme, qui devait conserver toute sa vie des relations avec l'Angleterre et se signaler dans les rangs des huguenots; enfin M. de La Hunaudaie, fils de l'amiral d'Annebaud. Ces six jeunes seigneurs représentaient l'élite de la noblesse française [1]. Les otages, remis, le 3 avril, aux autorités anglaises de Calais, allèrent faire la révérence au roi Édouard, à Londres. « Ils demeureront peu, mandait le Connétable à François de Lorraine, à qui il communiquait toutes les dépêches : car les deux cens mil escus du premier payement sont jà à Monstreuil, et les Anglois font la plus grande dilligence qu'ils peuvent de retirer ce qu'ils ont dedans Boulogne, tant par mer que par charrois, jusques à Calais, pour nous rendre la dicte ville plus tost que le traicté ne porte, affin de se relever d'autant de despence [2]. »

Ce fut le 25 avril 1550 que l'on prit possession de Boulogne et des autres forts. Le Connétable, qui veut réduire à néant les critiques de Guise, s'étend dans ses lettres au duc François sur les avantages de la paix avec l'Angleterre. « Ils ont laissé dans le dict Boulogne bien trois centz muidz de grains (mesure de Paris), quantité de vins, munitions, poudres et boulletz, plus qu'ils n'y en trouvèrent, et l'artillerie promise par le dict traicté, n'estant possible s'y estre conduitz plus honnestement qu'ilz ont faict, ny avec plus grande démonstration de faire durer ceste amitié... Il est impossible, sans voir, croire les belles fortiffications que les dits Anglois ont fait ès dit lieu; de sorte qu'on ne doit poinct plaindre l'argent que l'on leur a donné [3]. »

Après l'échange des otages, nouvel échange de commissaires char-

[1] Cf. Fr., 3125, 15-20; 6611, 12; 20577. — Clairambault, t. 344, p. 9869, 9897. Portefeuille Fontanieu, t. 259-260. *Cal. of State Papers*, p. 58. Granvelle, t. IV, p. 173. Desormeaux, t. II, p. 196. Duchesne, p. 395.

[2] Le Connétable à M. d'Aumale, 12 avril (or. Clairambault, 344, 9999. — Cf. *Mémoires de Guise*, p. 31).

[3] *Mémoires de Guise*, p. 38.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gés d'obtenir, de la part des deux contractants, la ratification du traité. Montmorency, qui recherchait l'occasion de faire connaître à l'étranger les hommes de sa famille, avait envoyé en Angleterre, outre son fils aîné, son fils de Damville [1], puis son neveu d'Andelot. Ce dernier revint de Londres, le 18 mai, avec la ratification anglaise. « Monsieur, mandait à François de Lorraine Anne de Montmorency, toujours désireux de faire apprécier son œuvre, ce soir mon neveu d'Andelot est arrivé avec la conclusion de la paix avec les Anglois, telle qu'il me semble que nous l'eussions tous sçeu désirer, et sy honorable et avantageuse pour nostre maistre et la royne d'Écosse qu'on n'y sçauroit mieux faire [2]. »

Pendant que le Connétable se repose chez lui, les Lorrains assistent le Roi; mais les ambassadeurs ordinaires d'Angleterre, qui viennent après la paix résider à la cour de France, aiment mieux traiter avec le Connétable qu'avec les Lorrains, alliés aux Stuarts [3]. C'est avec Montmorency qu'ils s'appliquent à résoudre les différends internationaux. Malgré le traité de Boulogne, l'Angleterre se défie encore de la France, et les discussions portent sur plusieurs points. On craint que le Roi n'arme pour préparer une nouvelle expédition d'Écosse, ou pour compléter ses conquêtes du côté de Guines et de Calais. Ce qui inquiète surtout les envoyés d'Édouard VI, c'est la présence des députés d'Irlande, qui excitent la France à chasser de leur île le gouvernement anglais [4]. Les déclarations pacifiques de Montmorency parviennent à calmer les susceptibilités britanniques. Il rassure l'ambassadeur d'Édouard sur l'accueil fait soit aux Irlandais, soit aux seigneurs écossais revêtus de dignités en France.

Aux yeux des Anglais, les questions commerciales ont déjà une très grande importance. Le Connétable, quoique peu marchand, se fait, à l'occasion, ministre du commerce. Il donne aux Anglais des facilités pour importer chez eux les vins de France [5], mais en revanche il en obtient pour tirer du plomb d'Angleterre. Puis ce sont des

[1] Le Connétable à Damville, 17 avril (Fr., 3146, 70). — Cf. Fr., 3146, 67, 68, 69, 71.
[2] *Mémoires de Guise*, p. 27.
[3] *Calendars of State Papers*, p. 107.
[4] *Id., ibid.*, p. 61, 63, 65, 69, 73, 75, 76, 79, 89, 92, 111, 221.
[5] *Id., ibid.*, 175, 187.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plaintes réciproques sur des prises faites au détriment des négociants des deux nations. Montmorency accorde satisfaction aux marchands anglais[1], et même, malgré ses convictions religieuses, il promet de poursuivre les prédicateurs qui, dans leurs sermons, insultent le roi protestant d'Angleterre[2].

Grâce à cette conduite prudente, il parvient non seulement à faire une paix sérieuse avec l'Angleterre, mais même à conclure une intime union avec cette puissance. Il donne dans ce sens des instructions suivies aux ambassadeurs français qui se succèdent à Londres, Jean Pot de Rhode-Chemault, René II de Laval-Boisdauphin, son parent, Antoine de Noailles, son ami, qu'il envoie à Londres le 23 décembre 1552[3]. La conséquence de cette politique ne fut pas moins que la conclusion d'une grande alliance matrimoniale.

Au printemps de 1551, les deux rois échangent des ambassades solennelles pour se remettre réciproquement leurs ordres. Tandis que le maréchal de Saint-André se trouve désigné pour porter à Édouard VI le collier de Saint-Michel, le marquis de Northampton arrive à la Cour avec une suite nombreuse d'évêques et de lords, pour remettre au Roi les insignes de l'ordre de Saint-George (la Jarretière). C'est Montmorency qui règle toutes ces cérémonies. Il régale la Cour et les ambassades dans son château de Châteaubriant, au mois de juin 1551. Lord Northampton n'apporte pas seulement la Jarretière au roi de France, mais encore un projet d'alliance et de mariage. A défaut de la petite reine d'Écosse, élevée en France et fiancée au Dauphin, il demande et obtient la main de Madame Élisabeth de France. Au milieu des fêtes les plus brillantes, qui attirent dans le comté de Châteaubriant une foule telle que le pays se trouva ruiné pour fournir aux festins, le Connétable traite du mariage avec les Anglais, et de la dot, fixée à deux cent mille couronnes[4]. Le 6 juil-

[1] *State Papers*, 204, 206, 232, 233, 238.

[2] *Id.*, *ibid.*, p. 238.

[3] Affaires étrangères, correspondances d'Angleterre, 1552. — Cf. Lettres du Connétable à M. de Chemault, 23 novembre 1550 (*Papiers des Pot de Rhode*, p. p. Hiver, 1864, p. 56). Girardot, *Pièces inédites relatives à l'histoire d'Écosse*, Paris, 1846, 4. Froude, IV, 543.

[4] *State Papers*, p. 98, 99, 107-109, 118-119, 120, 123, 128, 133, 140, 146. Cf. Lettres du Connétable à M. de Chemault, 13 juin 1551 (*Papiers des Pot de Rhode*, 71-72). — Froude, IV, 571; V, 1-4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

let, déjà sûr du succès, il écrit à François de Lorraine, qui se tient en dehors des négociations : « Monsieur, nous avons arresté avec les Anglois le mariage, tout ainsy qu'il est contenu aux articles que vous en vistes, et est impossible de faire plus grande monstration d'estre content qu'ils font[1]. » Le traité est signé à Angers, le 19 juillet[2].

Les fruits de cette alliance protestante, qui pouvait être également dirigée contre le Pape et contre l'Empereur (cela semble en contradiction avec les idées de Montmorency) mûrirent de plus en plus. Il n'était pas de bons procédés que n'eussent les deux cours l'une à l'égard de l'autre : facilités commerciales, relations assurées même avec l'Écosse, offres de médiation dans les complications continentales; échange de cadeaux, surtout de chevaux[3]. Lors de la naissance du duc d'Angoulême, le roi d'Angleterre, qui a accepté d'être le parrain, envoie un ambassadeur extraordinaire pour porter sur les fonts baptismaux le petit prince, appelé d'abord Édouard-Alexandre, plus célèbre sous le nom de Henri III[4]. La cour de France s'éprit d'une véritable affection pour le roi d'Angleterre, dont elle devait pleurer la mort prématurée[5].

Toute cette politique anglaise est l'œuvre de Montmorency. Il a conduit à bien la stratégie comme la diplomatie française. Le Roi en est pénétré, puisqu'il choisit ce moment pour le créer duc et pair. Mais les envieux déchainent la médisance. Ils incriminent les talents du général qui n'a pas pris Boulogne de vive force, du ministre qui a payé la conquête de la place[6]. Ils ont beau dire, Montmorency a atteint le résultat désiré, sans expédition ruineuse, sans effusion de sang; il ne voulait pas affaiblir l'État devant l'attitude hostile de Charles Quint. De plus, au moment d'entrer en lutte avec ce potentat, il a attiré à la France une puissance amie. Il a, — et c'est ici que ses intérêts se confondent avec sa politique, — raffermi sa

[1] *Mémoires de Guise*, 65.
[2] *Calendars of State Papers* (*Edward VI, foreign*), p. 150.
[3] *State Papers*, 168, 174, 186, 190, 194, 232.
[4] *Id., ibid.*, 187, 194, 200, 204.
[5] Juillet 1553. *State Papers*, 280.
[6] Granvelle, *Papiers d'État*, t. III, p. 392. *Mémoires sur Vieilleville*, p. 105. Bouillé, *Histoire de Guise*, t. I, p. 210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

propre situation, atténuant, par les fiançailles du roi d'Angleterre avec la fille de Henri II, la portée du mariage projeté de la reine d'Écosse, nièce de Guise, avec le Dauphin. On ne s'étonnera pas par la suite que le catholique Montmorency reste jusqu'à la fin le ministre selon le cœur de la protestante Angleterre.

On ne veut d'autre preuve de l'éclat de ses triomphes que le débordement même de la haine jalouse de ses rivaux. La Cour fut alors toute en rumeur à cause d'une altercation violente qu'il eut avec madame de Valentinois. On le soupçonnait à ce moment de favoriser l'intrigue amoureuse du Roi avec lady Fleming, qui appartenait à la suite de la reine douairière d'Écosse, Marie de Lorraine, de passage en France. Les Lorrains manifestent à leur tour. Comme cette reine a recouru au Connétable pour faciliter son voyage par l'Angleterre et pour avoir des avantages au traité de paix, elle est obligée de s'en excuser auprès de ses frères [1]. « Je me trouve en une sy grande nécessité et tant tourmentée, leur dit-elle, et tout en un coup, que je ne sçaurais où avoir recours. » Son frère François ne lui en reproche pas moins de s'être adressée à ses ennemis. « Encor que nous ne trouvions jamais mauvaise chose qui vienne de vous, lui dit-il, sy désirons-nous fort n'estre délaissez ny mis en oubly pour eux [2]. »

La mort du duc Claude et de son frère, le cardinal Jean, laisse, au printemps de l'année 1550, la direction de la famille au duc François. Le courtois connétable s'était empressé de témoigner sa sympathie au fils du défunt. « Je vous asseurerai bien, Monsieur, lui écrit-il, que j'en sens autant d'ennuy que de chose qui m'eust sceu advenir, tant par la perte que nous avons tous faicte d'un sy bon et vertueux prince, que pour le desplaisir et regret insupportable qui en demeure à vous et à toute vostre maison. Sy est-ce qu'estant tels inconvéniens communs, il s'en fault conformer à la volonté de Dieu et l'en remercier, comme je suis bien seur que vous sçavez bien faire, vertueux et sage que vous estes. » Montmorency sait mieux prodiguer les compliments que les consolations, et, dans sa prudence, il prend soin de ne contester point la dignité princière aux Lor-

[1] Clairambault, 345, 365. — *State Papers*, 50, 55, 57, 59. — Teulet, t. I, 237.
[2] *Mémoires de Guise*, 34 et 37.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rains. Tout en donnant au nouveau duc de Guise du « Monsieur » comme à un égal, il signe comme un inférieur : « Vostre *humble* serviteur [1]. »

Le duc Claude Ier laissait à ses fils une grande situation. François, jusqu'à présent duc d'Aumale, prend immédiatement le titre de son père, duc de Guise; Charles, cardinal de Guise, celui de son oncle, cardinal de Lorraine. Ils abandonnent leurs anciens titres à leurs cadets, dont le plus remarqué est le gendre de Diane de Poitiers, Claude, marquis du Maine, devenu, en 1550, duc et pair d'Aumale. Les frères se partagent les autres dignités. Au second duc de Guise reviennent les offices de grand veneur et de grand chambellan de France avec le gouvernement de Dauphiné et Savoie; au second duc d'Aumale, le gouvernement de Bourgogne; au second cardinal de Lorraine, les innombrables bénéfices du premier; mais il laisse, remarque un chroniqueur narquois, « toutes les debtes d'iceluy, qui estoient immenses, à ses créanciers, pour y succéder par droict de banqueroute [2] ».

Ce n'est pas assez : MM. de Guise veulent être princes. Le Connétable devenant pair de France, ils tinrent à marquer leur supériorité en qualité de membres d'une maison souveraine. Le titre de prince leur était laissé par courtoisie, comme aux princes de Clèves-Nevers, de Savoie-Nemours ou d'Orléans-Longueville. Mais, dans le style officiel, ce titre sans désignation de domaine féodal n'était reconnu par le parlement qu'aux princes du sang royal de France, aux princes proprement dits, les Valois et les Bourbons. C'est pourquoi un ancien serviteur des rois, un ami de Montmorency, le premier président du parlement de Paris, Lizet, s'étant refusé à reconnaître la qualité princière aux Lorrains, ceux-ci le firent révoquer et donnèrent son office au président Le Maistre, signalé plus tard par ses persécutions contre les huguenots. Puis, fatigués du chancelier Olivier, qui leur semblait trop peu complaisant, ils le condamnèrent à la retraite sous le prétexte de sa mauvaise santé, et firent nommer garde des sceaux le président Jean Bertrand (mai 1551 [3]). Ce ma-

[1] *Mémoires de Guise*, p. 33 (15 avril 1550).
[2] *Cour de Henri II, Archives curieuses*, III, 281.
[3] *Négociations de Toscane*, p. p. Desjardins, t. III, p. 248.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gistrat avait commencé sa carrière au parlement de Toulouse, au pays de Languedoc, dont il était originaire. La protection d'Anne de Montmorency, gouverneur de la province, l'avait avancé dans la faveur royale; mais, dès le début du règne de Henri II, il s'était mis à la remorque de Guise.

Ainsi les étrangers, pour établir leur domination, cherchent à frapper les représentants de l'ancienne monarchie française, le Chancelier et son *ad latus*, le premier président du parlement de Paris, sorte de vice-chancelier, et enfin, par eux, le Connétable même. Ce dernier, abandonné sur ce point par le Roi, menacé par la favorite, n'essaye pas de résistance. L'ambassadeur d'Angleterre s'en étonne. « Quoique le Connétable ait l'administration extérieure de toute chose, étant pour ce service un homme tel qu'il serait difficile d'en trouver un semblable, maintenant, écrit-il en parlant des Lorrains, ils ont autant de crédit que lui [1]. »

Néanmoins, Montmorency était encore le maître de la situation. Sa nouvelle dignité de pair de France rehaussait son prestige. Il venait de faire rentrer les biens de la maison de Laval dans sa famille par le mariage de ses neveux de Châtillon et d'Andelot avec des filles de cette illustre maison, quand peu après il célébra les noces de la fille de sa nièce de Roie avec Louis Monsieur de Vendôme, prince du sang, frère du duc Antoine, et plus tard connu sous le nom triomphant de prince de Condé (22 juin 1551 [2]). « Sommes bien marris, écrivait alors la douairière d'Écosse à son frère de Guise, d'avoir entendu les mariages qui se font et que le Connétable se doive allier à la maison de Bourbon. Il me semble que devez empescher celà sur toutes choses, autrement la fin n'en vaudra rien [3]. » La Lorraine voyait juste, et rien n'était plus redoutable pour sa maison que l'union des Montmorency et des Bourbons. Le nouveau pair et connétable de France trouvait dans cette alliance de famille avec la race royale un fort appoint pour combattre ses ennemis; sa situation, raffermie par cet événement, rehaussée par les succès remportés du côté de Boulogne, allait s'élever encore. A la

[1] 23 février 1550. *State Papers, reign of Edward VI.*
[2] Delaborde, I, 98.
[3] *Mémoires de Guise*, p. 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pairie de Montmorency, les Lorrains ont voulu opposer leur qualité princière ; au Connétable vainqueur des Anglais, ils espèrent opposer un duc de Guise vainqueur des Impériaux. Ils se trompent dans leur calcul. Cherchant une revanche de la conquête de Boulogne, ils précipitent la France dans la guerre contre Charles Quint : c'est Anne de Montmorency qui recueillera les premiers lauriers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE V

RUPTURE AVEC LE PAPE ET AVEC L'EMPEREUR.

La lutte héréditaire des maisons de France et d'Autriche allait s'engager. Montmorency le sentait, mais il s'efforçait d'en ajourner l'échéance. Le jour vint où les Lorrains la décidèrent.

Il fallait effacer le souvenir de la guerre malheureuse de 1542 à 1544, terminée au traité humiliant de Crespy, guerre et traité auxquels le Connétable disgracié n'avait pris nulle part. Henri II et Diane tenaient à honneur de réparer l'ouvrage de François Ier et de la duchesse d'Étampes. Le traité cependant pouvait se défendre. Le royaume gardait ses frontières et la nouvelle conquête de Savoie, Bresse et Bugey. Le duché de Milan était promis en dot au second fils de France, le duc Charles d'Orléans et d'Angoulême, que l'on devait marier à une archiduchesse. Ce jeune prince mort, Charles Quint se considéra comme dégagé de sa promesse ; François Ier préparait la guerre contre lui, quand il mourut à son tour. Henri II devait la faire.

A première vue, la lutte semble inégale. Comme le royaume de François Ier, celui de Henri II se trouve, au nord-est, resserré par les États de Charles Quint, entre la Somme et les Ardennes, sauf quelques enclaves possédées au delà, comme Boulogne et Ardres. A l'est, des pays neutres le protégeaient : la Lorraine, terre d'Empire, la Franche-Comté, domaine autrichien, les ligues des Suisses et Grisons. Dépassant les Alpes, il s'étendait dans le Piémont, menaçant la ville impériale de Milan, la cité républicaine de Gênes et le comté de Nice, dernier refuge du duc de Savoie; puis, longeant la mer, il allait toucher aux Pyrénées, dont il se trouvait séparé vers la Méditerranée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par la province espagnole de Roussillon, vers la mer de Biscaye par ce qui restait du royaume indépendant de Navarre.

Charles Quint, empereur des Romains, roi d'Espagne, d'Allemagne, de Bourgogne, d'Italie et des Deux-Siciles, plus puissant encore que les Othons, fondateurs du Saint-Empire romain de la nation germanique, maître des confins de la France par ce qui lui reste de l'héritage de Bourgogne, — les Pays-Bas et la Franche-Comté, — tenant l'Italie par Milan au nord et Naples au sud, prêt à lancer sur le midi de la France ses forces espagnoles massées derrière les Pyrénées, Charles Quint garde sous sa dépendance la plus grande partie de l'Europe, et augmente chaque jour ses États par les découvertes de ses capitaines, lancés dans le nouveau monde.

L'inconvénient de ces vastes États, c'est que Charles Quint a peine à les avoir tous dans sa main, tant ils sont composés d'éléments disparates et dispersés. Se défiant des forces de son successeur, il laisse à son frère Ferdinand les provinces propres de la maison d'Autriche, augmentées des royaumes de Bohême et de Hongrie, et lui réserve la succession impériale en le faisant élire roi des Romains. Le prince Philippe d'Espagne, son fils, aura assez à faire à garder le reste : l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, les Indes. Ce n'est pas qu'à ce moment il ne se repente du partage de ses États ; une sorte de rivalité s'établit entre l'Empereur et le prince d'Espagne d'une part, le roi des Romains, Ferdinand, et le roi de Bohême, fils de ce dernier, d'autre part.

La France, par sa cohésion, sa richesse, sa discipline, peut résister à l'encombrante monarchie de Charles Quint. Pour augmenter les chances de succès, elle prendra à tâche de mettre dans ses intérêts les autres puissances européennes, le Pape, les rois d'Angleterre, d'Écosse et de Portugal, Venise et les Suisses, les rois protestants du Nord et les princes orientaux, au premier rang desquels brille Soliman. La diplomatie de François Ier s'est particulièrement distinguée à ce jeu. Il y a peut-être quelque parti à tirer des querelles intimes de la maison d'Autriche, de la rivalité des frères et des cousins. Montmorency s'applique à gagner par ses bonnes grâces la branche allemande des princes autrichiens. Lorsqu'au mois de novembre 1550 le roi de Bohême, dans un voyage d'Espagne, longe

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les côtes de France, le Connétable enjoint à son lieutenant en Languedoc, Villars, d'aller lui rendre ses hommages[1]. On peut espérer encore plus de profit du mécontentement des princes protestants confédérés dans la ligue de Schmalcalde, vassaux encore plus indociles que les princes italiens[2].

Sans entrer en guerre, le Connétable se serait contenté d'exercer une pression sur l'Empereur en le menaçant, au plus, d'un accord commun des États de l'Europe contre lui. La chancellerie impériale n'est pas plus belliqueuse, mais elle se défie des visées de *Dux*, comme elle appelle Henri II dans ses dépêches. Elle fait fond, il est vrai, sur Montmorency. Les envoyés de Charles Quint ont pour mission de le gagner. L'ambassadeur résident, Saint-Mauris, lui exprime, par ordre, la satisfaction que l'Empereur éprouve de son retour au pouvoir. Si le prince ne lui a pas témoigné plus son affection, c'était dans la crainte de lui nuire. Maintenant il compte sur lui pour sauvegarder les intérêts de la paix[3].

Rien n'est plus nécessaire qu'elle pour assurer les débuts d'un régime nouveau. Le Connétable le fait sentir au Roi. Pour affirmer les relations pacifiques des deux cours, il envoie à l'Empereur comme messagers de bonnes paroles, l'un après l'autre, ses jeunes parents d'Andelot et de Brissac, celui-là son neveu bien-aimé, celui-ci fils de feu son ami et cousin germain. Promu récemment chevalier de l'Ordre, Brissac débute dans la carrière. Il prélude à de brillantes expéditions militaires au Piémont par une campagne diplomatique. Celle-ci est compliquée. Brissac, stylé chaque jour par les lettres du Connétable, entretiendra en passant les bonnes dispositions des Suisses. Avec l'Empereur il traitera les questions pendantes, relatives à l'occupation de la Savoie par les troupes royales, du Milanais par les Impériaux. Il a bientôt découvert que, si Charles Quint désire garder la paix avec Henri II, il se félicite toutefois de voir la lutte éclater entre l'Angleterre et la France. Le Connétable sentait que là

[1] Français, t. 3224, f° 7.
[2] Ribier, t. II, p. 3.
[3] Archives nationales. Correspondance d'Espagne, K. 1485, B. 4, 60, 111. — Le cardinal Farnèse prétend, au contraire, que Charles Quint cherchait à rendre Montmorency suspect à François Ier (Ribier, II, 7). Granvelle, III, 259, 261, 262, 285-308, 336-344.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était le danger : Charles Quint tout-puissant devant deux adversaires affaiblis par leurs querelles. Il écrit à Brissac, le 14 septembre 1547 : « Le Roy n'a point d'envye de faire spectateurs du mistère ceulx qui désirent la guerre entre les Anglois et luy. » Il donne ainsi la raison pour laquelle il observait tant de modération dans la guerre de Boulogne : il craignait l'intervention impériale [1].

Brissac laisse la suite de la négociation à un diplomate consommé, M. de Marillac, accrédité comme ambassadeur résident près l'Empereur. Marillac, plus tard évêque de Vannes et archevêque de Vienne, a joui, pendant une précédente ambassade à Londres, de toute la confiance de Montmorency. Ce dernier fait de lui l'agent de sa politique pacifique. Il le charge de dire à l'Empereur « que le règne présent du Roy, son maistre, estoit tout différent de celui du feu Roy, et que l'on trouveroit en cestuy-cy véritable ce que le dit Roy affirmeroit et que le *ouy* seroit *ouy* et le *non, non* [2]. » C'est bien aux assurances de Montmorency que l'Autriche ajoute le plus de foi. Le ministre de Henri II ne se borne même pas à poursuivre la paix ; il caresse le projet de contracter des alliances matrimoniales entre les deux maisons. Il compte, pour obtenir ce point, sur l'intervention de la reine douairière Éléonore, et sur une mission en Espagne, de nouveau confiée à son neveu d'Andelot, au mois de mars 1550.

Cependant les négociations conduites en France par le Connétable lui-même ne se maintiennent pas en si bons termes, surtout à partir du moment où l'ambassadeur impérial Saint-Mauris est remplacé par le Flamand Renard, qui porte bien un nom de diplomate. Montmorency lui révèle des exigences peu propres à assurer la paix. François Ier s'était emparé des États de Savoie comme d'un gage égal au Milanais : tant valait l'un, tant valait l'autre. Le ministre de Henri II a plus de prétentions. Il les considère non plus comme l'équivalent de la Lombardie, mais de la Navarre, détenue par les Espagnols. C'est avec ce dernier pays que l'échange doit se faire. En

[1] Le Connétable à Brissac, fr., 20449, 45. Cf. fr., 20449, 21, 25, 29 et 83.

[2] Granvelle, *Papiers d'État*, t. III, p. 453. — Le Connétable à Marillac, août 1548-mars 1549 (Clairambault, t. 343, 8957 ; t. 343, 9295, 9311, 9387, 9402, 9413, 9417, 9441, 9449, 9456, 9462, 9466, 9472). Marillac au Connétable, octobre-décembre 1548 (Clairambault, t. 343, 9333-9399). — Archives nationales, K. 1489, B. 8, 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

outre, le Roi maintient tous ses droits sur le duché de Milan. Sans doute, c'est plaider le plus pour avoir le moins, mais l'ambassadeur, abasourdi, écrit au prince Philippe d'Espagne : « Je vous laisse penser, Monseigneur, si nous sommes bien près d'apoincter nos querelles et, pour cesse, faut-il bien se garder de eulx, car ils ont très maulvaise volunté [1]. »

Il y a bien d'autres sujets de contestations. Le ministre français se plaint des encouragements donnés à la commune de Bordeaux, de la malveillance avec laquelle l'Empereur a assisté à la guerre du Boulonnais. Il accuse ce prince de traverser les négociations royales en Suisse. Charles Quint veut précisément entraver les levées de troupes dans l'ancien Empire. Il frappe les capitaines de lansquenets qui ont servi en France. Le colonel Vogelsberger, ami particulier du Connétable, est même exécuté par ordre impérial. Montmorency ressent vivement cette injure et menace les Impériaux de représailles. Aussi, quand Charles Quint va jusqu'à réclamer à la cour de France l'extradition d'autres colonels réfugiés dans le royaume, le Connétable répond-il à cette demande par un refus cassant [2].

Il ne tient pas plus compte des protestations faites contre les courses des navires français aux Indes. Il les favorise au contraire. Pour venger des négociants sujets du Roi, arrêtés à Flessingue comme pirates, il lance les galères de La Garde sur les vaisseaux impériaux qui se rendent des Pays-Bas en Espagne. Il se fait adresser des rapports sur l'état des colonies espagnoles et portugaises, et il semble que, en 1549, il ait eu le dessein d'en créer de françaises [3]. Il encourageait les plans de son neveu Coligny et les expéditions maritimes de Villegagnon, qui devait fonder au Brésil un établissement protestant. Évidemment les relations se tendent, l'affaire se gâte : Montmorency subit l'impulsion belliqueuse de la Cour, dès que les difficultés sont aplanies à Bordeaux et à Boulogne.

Comme il servait de plastron à l'Empereur mécontent, il le prenait souvent de haut avec l'envoyé de ce dernier. Charles Quint veut

[1] 23 novembre 1547, K. 1488, B. 7, 17; cf. K. 1488, B. 7, 12, 14 et 15.

[2] Marillac au Connétable (Clairambault, t. 343, p. 9669 et 9682). — Archives nationales, K. 1488, B. 7: 4, 7, 11, 14 et 62. — Granvelle, III, 361, 362, 366 et 421.

[3] Archives nationales, K. 1484, B. 3, 84; 1488, B. 7, 6 et 119.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rassurer son ambassadeur et dit du Connétable : « Il est assez coustumier de parler à la volée, et aussi s'en trouve-t-il souvent fourcompté[1]. » L'Empereur s'appliquait à répondre sur le même ton. « Sa Majesté prétendoit faire le mesme pour un petit réformer la brafveté du Connestable, lequel a accoustumé de devenir doulx quand on luy monstre visage[2]. » Montmorency sentait bien lui-même quand il dépassait les bornes, et il répondait aux moindres manifestations pacifiques de Charles Quint par des propos plus courtois. Quand l'évêque d'Arras remplace au pouvoir M. de Granvelle, son père, il l'invite à rester avec lui dans les bons termes d'amitié que les deux cours ont toujours observés[3]. Ces plaintes, ces contestations étaient donc accompagnées de protestations pacifiques, mais sans effet.

L'Italie est toujours la pomme de discorde. L'affaire de Parme précipite la crise. La diplomatie française reprend, dans la Péninsule, l'œuvre de 1548. Du côté de Rome, elle tente le grand effort, dans l'espoir d'intéresser Paul III à la cause de ses petits-fils, dépouillés de Plaisance, menacés à Parme. La ligue défensive, négociée par le cardinal de Guise, n'avait pas réussi, on l'a vu, parce que le Connétable trouvait le Saint-Père trop exigeant. Le cardinal de Ferrare, membre du conseil du Roi, et M. d'Urfé, ambassadeur de ce prince, élaboraient un nouveau traité, quand Paul III mourut, le 10 novembre 1549. La cour de France expédie en hâte ses cardinaux au conclave, mais le candidat français n'est pas élu : cet échec est attribué aux ambitions personnelles du cardinal de Guise. Cosme de Florence provoque l'exaltation de Jules III del Monte[4].

Le Connétable s'efforcera de gagner le nouveau pape. Sur les conseils de l'ambassadeur d'Urfé et des cardinaux, de son neveu de Châtillon et de son ami du Bellay, il disposera de l'évêché de Marseille en faveur d'un protégé du Saint-Siège et il accordera une pension à Ascanio della Cornia, neveu de Jules III, envoyé, malgré son

[1] Granvelle, III, 364.
[2] L'évêque d'Arras à Renart. Granvelle, III, 431, n.
[3] Granvelle, III, 464.
[4] Lettres d'Urfé (fr., 20441). — Clairambault, t. 340, f° 8289; t. 342, 9830. *Correspondance d'Odet de Coligny*, p. p. Marlet, Paris, 1885, p. 4-8. — Ribier, II, 244, 252, 256, 257, 264, 267-272. — *Négociations de Toscane*, p. p. Desjardins, III, 233.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hostilité à l'égard de la France, comme ambassadeur auprès du Roi. Mais, déjà au printemps de 1550, le cardinal de Tournon signale les mauvaises dispositions du Pontife, qui est à la dévotion impériale. Jules III consent, malgré les protestations de l'envoyé français Amyot, abbé de Bellozane, au transfert du concile de Bologne à la ville autrichienne de Trente, ainsi qu'à la spoliation du duc de Parme[1].

Le Connétable espère circonscrire le conflit. Il reconnaît qu'on doit soutenir Octave de Parme et le frère de ce prince, Horace, fiancé à la fille légitimée du Roi. Mais il explique qu'Octave est un bon vassal de l'Église, que le défendre, ce n'est pas attenter aux droits du Pape, ni même à ceux de l'Empereur. Son argumentation restant sans effet, l'impatience le gagne. Il traite Charles Quint de « vieil bonhomme qui a le pied dedans la fosse » et le Saint-Père de pontife « léger, timide et peureux ». Voilà qui étonne dans la bouche d'un ministre « impérial et bon ecclésiastique[2] ». Mais les illusions pacifiques de Montmorency sont détruites, et d'ailleurs, sous François Ier déjà, dans des circonstances analogues, il n'a pas plus châtié son langage.

Le débat s'envenime. La campagne est ouvertement dirigée contre Jules III. C'est par l'argent qu'on le prend tout d'abord. Au mois de juillet 1550, le Roi condamna, dans un édit, les fraudes commises à la Daterie pontificale dans l'impétration des bénéfices. En septembre 1551, une déclaration interdit de faire passer de l'argent en cour de Rome pour les matières bénéficiales. Le mois suivant, le garde des sceaux est chargé d'étudier les moyens de prévenir les censures provoquées par la déclaration. Renouvelant les exploits des légistes de Philippe le Bel, le jurisconsulte Charles Du Moulin défend les droits du Roi en commentant cette ordonnance dans un traité célèbre. Le Connétable, converti, approuve toutes ces mesures; il applaudit Du Moulin. « Sire, dit-il au Roi, ce que Votre Majesté n'a pu faire avec trente mille hommes, ce petit homme l'a achevé avec un petit livre[3]. »

[1] Lettres des ambassadeurs et des cardinaux au Connétable (fr., 20441, 69, 111, 127). — Clairambault, 340, 8289; 342, 9113; 344, 10029, 10031, 10043 et 10055. Portefeuilles Fontanieu, t. 260. Ribier, II, 207-272, 274-276, 318, 327, 352.

[2] Le Connétable à Tournon, 2 juillet 1551 (Ribier, t. II, p. 339-341).

[3] *Histoire de la cour de Henri II*, p. 289.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En réponse à un bref menaçant du Pape, il fait une violente sortie contre le nonce et lui dit que son maître n'a pas besoin d'entretenir à la Cour les ambassadeurs de ses ennemis[1].

La guerre s'ouvre en Italie. Le 27 mai 1551, le Roi prend sous sa protection le duc de Parme, Octave Farnèse, que les armées impériales et pontificales vont assiéger. Le Roi, ne pouvant compter sur le Pape, réclame la bénédiction de l'Église dans une procession solennelle à Sainte-Geneviève (novembre 1551). Il voudrait recourir aussi à l'appui des États italiens, mais il est brouillé avec le duc de Florence, cousin de la Reine. Gênes est tout à l'Empereur. La cité des Lagunes se renferme dans son égoïsme d'aristocratie marchande. Le duc de Ferrare lui-même, oncle du Roi par sa femme et beau-père du duc de Guise, n'ose encourir la colère impériale[2].

La base d'opérations des armées françaises est naturellement le Piémont. Le duc dépouillé de Savoie, Charles III, s'était flatté que Montmorency, son allié, obtiendrait pour lui la restitution de ses États. Le 20 septembre 1550, il plaide auprès du ministre la cause de son fils, le jeune prince de Piémont, Emmanuel-Philibert. « Me voyant présentement constitué en vieillesse, dit-il, accompagné de continuelles maladies, ne pouvant croire que le Roy Très-Chrestien me veuille laisser plus longtemps en ceste perplexité, pour l'affinité qui est de vous à moy, pour l'amour et bonne volonté que vous avez tousjours monstré me porter,... il m'a semblé à propos de vous prier... me donner ceste consolation de me rendre le mien[3]. » Le duc s'adressait mal, car, l'été précédent, le Connétable lui-même et le comte de Savoie-Tende, son beau-frère, avaient ourdi un complot pour surprendre la ville de Nice, le dernier réduit de l'Altesse savoisienne. Un officier, mécontent du Connétable, révéla le projet à l'ambassadeur d'Espagne. La mèche fut éventée; l'affaire, man-

[1] Desjardins, t. III, p. 282. — Cf. Ribier, II, 343. — Portefeuilles Fontanieu, t. 268. — Bouchet, *Annales d'Aquitaine* (éd. 1644), p. 611.

[2] Correspondance du Connétable (Clairambault, 346, 10283 et 10287). Correspondance de l'évêque de Lodève (Portefeuille Fontanieu, 269, 23 avril 1552). — *State Papers*, a. 1552, p. 194-195. — Ribier, II, 247. — Desjardins, III, 254. — B. de Puchesse, *Morvillier*, p. 408.

[3] Ribier, II, 284.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quée. Insensible à la parenté, Montmorency persista à menacer de prendre Nice, si le duc se montrait intraitable[1].

Le maréchal de Brissac, auquel le Connétable eût préféré son neveu de Châtillon, a succédé, dans le gouvernement de Piémont, au prince de Melfi, mort en 1550. En 1551, il attaque Chieri et d'autres places, qui ne tardent pas à se rendre[2]. Le Roi a, en outre, envoyé des renforts à Parme et à La Mirandole. Sienne en recevra également. Le Connétable, sans diriger en personne les opérations françaises en Italie, n'y fait pas moins participer sa famille. Son fils aîné, François, y fait ses premières armes. Son neveu d'Andelot y court une triste fortune. Il se fait prendre aux environs de Parme, dès le mois de juillet 1551. Les nouvelles de sa longue captivité au château de Milan furent transmises aux siens par Boutteville, un Montmorency-Fosseux, qui apporta en France les premiers bas de soie dès lors en usage[3].

Peu après ce méchant début, un autre épisode n'eut pas lieu de satisfaire le Connétable, à cause du rapprochement qu'il dut lui suggérer avec la trahison d'André Doria sous François Ier. La guerre continentale en Italie était doublée d'une guerre maritime. Le comte de Tende, beau-frère de Montmorency, en avait la direction suprême, comme gouverneur et amiral de Provence[4]. L'escadre même était sous les ordres directs du prieur de Capoue, Léon, un de ces frères Strozzi, cousins de Catherine de Médicis, qui étaient venus faire fortune en France. Montmorency, qui ne pouvait les souffrir, comme les condottieri italiens en général, devait les subir. On lui prêta l'intention de supprimer douze des galères de l'escadre du prieur. Dans l'été 1551, il envoya à Marseille son fils, François de Montmorency, et son beau-frère de Villars. La présence de ces gentilshommes

[1] Archives nationales, K. 1485, B. 4, 5 et 1488, 127. — Clairambault, t. 342, f° 8933; 343, 9713 et 9768. — Granvelle, III, 385, 394 et 395.

[2] Correspondance du Connétable et de Brissac, fr., 3116, 121; 20449, 203. — Granvelle, III, 453. — La Barre du Parcq, *Histoire de Henri II*, p. 46 et 63. — Boyvin du Villars, *Mémoires sur Brissac* (Collection Michaud, t. X, p. 25). — *State Papers*, t. VI, p. 175-176. — Clairambault, t. 345, 89. — Portefeuille Fontanieu, 268 (Correspondance de François de Montmorency).

[3] Archives nationales, K. 1489, B. 8, 41. Bibliothèque nationale. Clairambault, t. 340, f° 8237. — Fr., 20449. — *Histoire de la cour de Henri II, Archives curieuses*, t. III, p. 293. — *State Papers*, p. 150, 152, 153.

[4] Archives nationales, K. 1488, B. 7, 65.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

provoqua quelques actes d'indiscipline de la part des capitaines subordonnés au prieur. Ce dernier crut qu'on venait le dépouiller de son commandement. Sa décision fut bientôt prise de faire défection. Pour s'excuser, il imagina que le comte de Tende voulait l'assassiner[1]; il prétendait l'avoir appris de l'un de ses serviteurs qu'il mit à la torture et qu'il fit prudemment poignarder ensuite. Après ce haut fait, il s'enfuit avec deux galères du Roi jusqu'à Malte, où le grand maître de la Religion, au service de laquelle il avait débuté, refusa de le recueillir[2].

La défection de Léon Strozzi fut bien moins grave que celle d'André Doria. Le prieur de Capoue était loin de valoir le doge de Gênes. Si l'on peut reprocher à Montmorency de n'avoir pas accordé toute satisfaction au grand amiral chrétien du seizième siècle, c'est à peine si l'on peut déplorer le mécontentement qu'il causa à Léon Strozzi. La famille du transfuge fut la première à faire des excuses au Connétable, et Catherine de Médicis elle-même le supplia de ne garder aucune rancune pour le frère du coupable, Pierre Strozzi, qui guerroyait en Italie. Quant à la marine, elle n'en alla que mieux sous la direction du baron de La Garde, que l'on espérait voir renforcé par les Turcs[3].

Quoique Soliman eût conclu une trêve avec la maison d'Autriche, l'amiral ottoman Dragut n'en faisait pas moins la guerre soit à André Doria, soit aux chevaliers de Malte. Au mois de septembre 1551, il s'empara même de la place de Tripoli, qui appartenait à ces derniers, et, fait grave, qui marquait la connivence de la cour de France, l'ambassadeur de Henri II à Constantinople, M. d'Aramon, se trouvait sur la flotte turque au moment de la prise de cette ville. Le Connétable exprima ses regrets de l'échec subi par la Religion; mais ces regrets furent tout platoniques, pour ne pas dire hypocrites. L'ennemi s'en doutait bien[4].

[1] Non pas le Connétable, comme dit de Thou, p. 127.

[2] *Négociations de Toscane*, p. p. Desjardins, t. III, p. 291. *State Papers*, p. 176, 177, 191. — Clairambault, t. 340, 8223.

[3] Clairambault, t. 340, p. 7959. — *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, p. 43-47. — *Mémoires de Guise*, p. 69. Cf. sur la guerre maritime de 1552, Petit, *André Doria*, p. 321; Jurien de La Gravière, *Corsaires barbaresques*, p. 219.

[4] *Négociations de Levant*, p. p. Charrière, II, 132, 160. Ribier, II, 297, 486, 502. Granvelle, III, 453. De Thou, II, 75. *Mémoires de Guise*, p. 66.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La participation active de l'Empereur à la guerre n'était plus qu'une question de jours. Les affaires allemandes l'avaient jusqu'alors absorbé, mais, dès le début du règne de Henri II, les armements dans la Guyenne, en Boulonnais, en Italie, n'avaient cessé de l'inquiéter. Il craignait, chaque jour, une invasion dans les pays voisins. La guerre de Parme, ouverte au printemps 1551, met le feu aux poudres[1].

De son côté, la cour de France entre dans une période d'agitation. Après l'expédition de Boulogne, elle a d'abord partagé son temps entre ses résidences de Fontainebleau et de Saint-Germain, laissant parfois au Connétable le loisir de visiter ses terres. Dans l'automne 1550, le Roi inspecte la Normandie. Après avoir passé l'hiver 1551 sur les bords de la Loire et accompagné la reine douairière d'Écosse qui rentre au pays, Henri II et son ministre reviennent brusquement de la Bretagne à Fontainebleau, « affin d'estre tant plus prests et à propos pour pourvoir à toutes choses qui se pourront offrir du costé de Flandres[2] ». De même que le Connétable avec l'ambassadeur impérial Renard, l'évêque d'Arras avait eu des discussions très vives à Bruxelles avec l'ambassadeur royal Marillac. Renard, il est vrai, assura de nouveau le Roi des dispositions pacifiques de Charles Quint. Henri II lui répondit avec douceur ; « toutesfois il n'oublia rien pour luy faire sentir que, si l'on l'attaquoit, on le trouveroit sy roide et sy disposé à s'en ressentir qu'il y parroistroit, et qu'on luy feroit plaisir de l'en éclaircir plustost aujourd'huy que demain[3] ». Le Connétable croyait cependant un arrangement encore possible. « A ce que je peux recueillir de l'intention de ce bon ministre, dit-il de l'ambassadeur impérial, son maitre n'a pas envie de remuer sitost mesnage. Car ses affaires d'Allemagne ne vont pas comme il voudroit, et sy ay opinion que son indisposition le tient en grande crainte de commencer, craignant qu'il n'ayt pas l'haleine assez longue pour achever une si longue carrière. »

C'est compter sur trop de mansuétude. Dans la seconde moitié de 1551, les événements se précipitent. Pacifiques et belliqueux sont

[1] Le duc de Nevers au Connétable, 30 septembre 1550 (fr., 3039, 73). — Granvelle, III, 479, 494.

[2] Le Connétable à Guise, *Mémoires de Guise*, p. 65.

[3] *Id.*, *ibid.*, p. 61.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

emportés dans le même mouvement dirigé contre l'Empereur. Dans l'été, nouvelle saisie réciproque de vaisseaux français et flamands, malgré les rapports courtois du Roi et de la reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas [1]. Au mois de septembre, défense est faite de laisser passer les paquets des sujets de l'Empereur, et les sujets eux-mêmes ne peuvent plus franchir le territoire français [2].

La situation se tend au point que, dans ce mois de septembre 1551, l'ambassadeur impérial Renard demande ses passeports au Connétable, qui les lui refuse jusqu'à ce que MM. de Marillac et de Bassefontaine, envoyés du Roi, l'un auprès de l'Empereur, l'autre auprès de la reine de Hongrie, aient reçu les leurs. Enfin l'échange des ambassadeurs se fait au milieu du mois avec les précautions voulues, pour qu'ils ne restent pas comme otages entre les mains de l'ennemi. C'est alors que Charles Quint et Henri II lancent respectivement des manifestes où ils exposent leurs griefs pour l'édification des autres cours de l'Europe [3].

Si la guerre se fait en Italie contre le Pape, elle se fera en Allemagne contre l'Empereur, puisque, dans l'un et l'autre pays, le Roi trouve de puissants vassaux prêts à se soulever contre leurs suzerains, tant contre le spirituel que contre le temporel. Depuis les origines de la Réforme jusqu'à la veille de la Révolution (à part la guerre de Sept ans), la politique de la France, malgré son attachement au catholicisme, consiste à soutenir les princes protestants d'Allemagne contre Sa Sacrée Majesté Impériale, Catholique et Apostolique. C'est le fond de la rivalité de France et d'Autriche. François Ier a commencé le jeu en encourageant la ligue de Schmalcalde. Henri II suit l'exemple; il faut que le Connétable y prête les mains. Les agents protestants du Roi à Strasbourg le pressent, à peine retourné au pouvoir, de secourir résolument les princes allemands. Ils en ont un réel besoin [4].

Le 24 avril 1547, Charles Quint a battu et pris à Muhlberg l'électeur Jean-Frédéric de Saxe et le landgrave Philippe de Hesse. Moins

[1] Le Connétable à M. d'Humières (fonds français, t. 3116, f° 93 et 97).
[2] Le Connétable à M. d'Humières (fr., 3116, 117, 121 et 129). — Granvelle, III, 562, 576. — *Mémoires de Guise*, p. 66 et 68.
[3] Granvelle, III, 588, 589 et 596. — *State Papers*, 184.
[4] Portefeuilles Fontanieu, t. 267. — Ribier, t. II, p. 3 et 24.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'un an après, il accorde cependant aux luthériens l'intérim d'Augsbourg (mars 1548). C'est qu'il ménage un capitaine puissant, le duc Maurice de Saxe, qui, pour avoir trahi et dépouillé de la dignité électorale l'aîné de sa maison, n'en reste pas moins un champion de la Réforme. Dans l'année 1550, le duc Maurice assiégeait la ville protestante de Magdebourg, afin de la réduire à la domination impériale. Henri II encourageait de sa sympathie les assiégés, quand il apprit qu'il ne serait pas impossible de détacher l'assiégeant du parti de Charles Quint [1].

Au mois d'avril 1551, Sébastien Schaertlein de Burtenbach, colonel de la ligue de Schmalcalde, fuyant la colère de l'Empereur, vint à Amboise offrir ses services à la Cour [2]. Par l'intermédiaire du colonel, Henri II entre en relation avec un Hohenzollern, grand guerrier sans doute, réputé même le roi de la Franconie, mais quelque peu aventurier : c'est le margrave Albrecht de Brandebourg-Culmbach, cadet de la maison électorale, appelé plus volontiers en français le marquis Albert. Le marquis alla porter devant Magdebourg les offres de la France au nouvel électeur de Saxe, le duc Maurice, déjà mécontent de la politique impériale. En même temps, l'ambassadeur de France auprès des princes allemands, Jean du Fraisse, évêque de Bayonne, leur fait des ouvertures en dépit de Ferdinand, roi des Romains, qui s'efforce de l'éloigner de la diète.

Le duc Maurice, bientôt décidé, prend la direction des négociations et signe avec le représentant du Roi un traité secret d'alliance, à Friedwald, le 5 octobre 1551. Malgré les dernières objections du Connétable, les princes allemands, envoyés en France à l'occasion du traité, sont reçus avec les plus grands honneurs. C'est le marquis Albert ; ce sont, tant les intérêts des petits souverains protestants se confondent, les deux jeunes ducs de Saxe, fils de l'électeur dépouillé par Maurice. Le 15 janvier 1552, le traité est confirmé à Chambord en leur présence [3].

Ensuite de cette alliance du roi de France et de la ligue de Schmal-

[1] Granvelle, III, 455. — Ribier, II, 312-315.
[2] *State Papers*, a. 1551, p. 92.
[3] Les *Mémoires de Vieilleville* s'étendent sur la réception des princes, et ne citent pas les mêmes que les documents officiels (p. 112-123). Cf. Granvelle, t. III, 162.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

calde, l'un et l'autre parti s'engagent à fournir chacun cinquante mille hommes de pied et vingt mille chevaux, afin de chasser l'Empereur de l'Allemagne. Il était aussi avantageux à l'un qu'à l'autre que ce pays fût sans chef et sans unité. En outre, les princes allemands autorisent le Roi à prendre possession de trois fiefs immédiats de l'Empire, les villes impériales et épiscopales de Metz, Toul et Verdun. Henri II aura le droit de les administrer en qualité de vicaire de l'Empereur. C'était une annexion facile qui permettait de compléter la défense du nord-est [1].

Le moment des tergiversations est passé. Suivant son habitude, Montmorency prend galamment le parti de la guerre. Il se charge même d'en exposer les causes à la France, dans une cérémonie solennelle.

Avant d'entrer en campagne, le Roi se prête à une démarche digne d'un monarque constitutionnel. Il veut voir approuver ses décisions par le parlement, le corps le plus autorisé du royaume. Accompagné de toute sa cour, il y tient un lit de justice, le 12 février 1552. Après avoir annoncé sa résolution de faire la guerre à l'Empereur, il donna la parole à M. le Connétable, « pour ce que M. le Connestable manioit et avoit la charge principale des affaires de son dict Estat et de la guerre [2] ». Ce fut à cette occasion que Montmorency prononça le discours le plus important de sa vie.

Après avoir salué le Roi, genou en terre, selon l'usage, il s'assied, se couvre et commence. Sa harangue se divise en deux parties, chacune en trois points. Dans la première, sorte de préambule général, il fait l'éloge du règne, surtout au point de vue militaire, puis il énumère les griefs du Roi contre l'Empereur et expose les mesures de défense, prises d'abord en Italie. Dans la seconde partie, par manière de résumé précis, il revient sur les mérites du règne au point de vue financier, reprend les griefs les plus récents et termine par les dispositions adoptées pour la défense du royaume même.

Dans l'éloge militaire du début, il rappelle que la gendarmerie a été payée avec exactitude, l'alliance suisse conclue, la frontière for-

[1] Archives nationales, K. 1489, B. 8, 68.

[2] Ribier ne reproduit que le discours du Roi, qu'il met à la date du 12 janvier (II, 376).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tifiée, le Piémont mis en état; trente galères sont équipées, neuf cents canons fondus. « En France, lors du décès du feu roy, y avoit deux rois... Il n'y en a plus qu'un depuis la prise de Boulogne... Le Roy a tiré cette espine hors de son pied, par la paix. » Il a de même pacifié l'Écosse, et, à cette occasion, le prudent orateur ne manque pas de glisser un éloge de la petite reine Marie Stuart, nièce de Guise, fiancée au Dauphin. La situation est bonne, sauf du côté de l'Empereur, contre lequel les griefs s'accumulent. Le Roi « n'a eu du dict Empereur que paroles et dissimulation, que luy qui parle ne peut taire pour la vérité, ne voulant autrement parler des princes qu'il appartient ». Malgré cette réserve, le langage est vif de la part de Montmorency, le soutien de l'autorité, le soi-disant ami de Charles Quint. Voici ces griefs : soldats allemands du Roi décapités par ordre de l'Empereur; calomnies répandues sur le compte de la France, représentée comme l'alliée des Turcs; vaisseaux français arrêtés aux Pays-Bas; duc de Parme persécuté. Ces plaintes se retrouvent dans tous les actes de la chancellerie de France [1].

Pour venir au secours du duc de Parme et du comte de La Mirandole, ses protégés, le Roi a donné à son lieutenant au Piémont, Brissac, 15,000 hommes de pied, cinq compagnies de gendarmerie et 500 chevau-légers, et il a équipé 40 galères dans la mer du Levant (Méditerranée) et 25 dans celle de Deçà (Océan).

Mais un plus grand effort est nécessaire. Dans la seconde partie de son discours, le Connétable sent que, pour l'obtenir du royaume, il convient encore d'insister sur les mérites de l'administration actuelle, comparée à celle de Tournon et d'Annebaud. Sous François Ier, le peuple était écrasé par la taille et le brigandage des gens de guerre, tandis qu'aujourd'hui la solde, régulièrement payée, met le paysan à l'abri du pillage. Montmorency se préoccupe du sort du paysan. Il constate que les impôts sont équitablement levés. Parlant de l'aide qu'apportent au Roi les ordres de l'État, il ne résiste pas à la tentation de lancer une pointe maligne contre le clergé. « La noblesse y met les personnes et biens, dit-il, laisse aux prélats de l'Église de parler

[1] Lettre du Roi aux Allemands, 3 février 1552 (Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, éd. 1664, p. 620-624). — Ribier, II, 371. — Granvelle, III, 630. — De Thou, II, 213.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de leurs états. » Tout catholique qu'il est, le baron féodal n'est pas exempt d'une sorte de jalousie envers les prélats, dont la fortune excessive est favorisée par les Lorrains.

Ces levées d'argent sont nécessitées par la guerre, que le Roi doit porter en Allemagne. Montmorency énumère les griefs les plus précis : ce sont les derniers outrages de Charles Quint. L'Empereur asservit et ruine la Germanie; il détient en prison, contre la parole donnée au duc Maurice, le beau-père de ce prince, le landgrave de Hesse. De la citadelle de Gênes, fortement occupée, il asservit l'Italie. Il fait tort à Florence, ainsi qu'aux « Siénoys, ville ayant accoustumé vivre en liberté ». Que ne fait pas la politique? Voilà le farouche connétable qui se pose en vengeur des républiques menacées! Et la France prend déjà à tâche de revendiquer les libertés de l'Allemagne et de l'Italie. Ce n'est pas tout; les Impériaux insultent les frontières, prétendent rétablir le prince de Piémont, et, jusqu'en France même, Charles Quint veut faire le monarque.

C'est le royaume qu'il faut mettre en sûreté. Suit l'exposé des dernières mesures de défense. La Guyenne est commise au roi de Navarre, assisté de ses lieutenants du Lude et de Burie; le Languedoc est pourvu; le Connétable le sait, puisque c'est son gouvernement. Rien n'est à craindre non plus pour la Picardie, la Champagne, la Bourgogne. Dans la probabilité où le Roi se trouve de quitter le royaume pour marcher aux frontières, il laisse en France auprès de la Reine, proclamée régente, l'amiral Annebaud, qui reparaît à cette occasion sur la scène publique, ainsi que le Conseil, présidé par le garde des sceaux Bertrand. Six mille Suisses seront levés pour défendre la Champagne. L'autorité du Roi sera représentée par le cardinal de Bourbon à Paris, par d'autres personnages dans les grandes villes de Lyon, de Rouen et de Toulouse. La police du royaume est assurée par des ordonnances du Roi, par des instructions remises aux prévôts des maréchaux et au parlement. Le Connétable termine en déclarant que l'on entreprend, non pas une guerre d'ambition, mais une simple guerre défensive [1].

C'est parler en homme d'État moderne. Cet exposé de la situation,

[1] Registre du conseil de parlement, à la date. — Cf. Portefeuilles Fontanieu, t. 273, 274. — Duchesne, p. 396-401.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui est en même temps un plaidoyer en faveur des premières années du règne, est fait avec une précision rare pour les habitudes oratoires du temps, et cette clarté est rehaussée encore par des élans de fierté patriotique et militaire. C'est un homme d'action qui parle. L'effet demandé suivit la harangue : le Roi était assuré d'avoir assez d'argent pour lever ses troupes.

Toujours actif, le grand conseiller de Henri II prépare les forces du royaume. Le gouvernement de Languedoc l'occupe tout d'abord. Les lettres qu'il adresse aux États de ce pays ont pour but d'obtenir la contribution de la province pour les dépenses générales du royaume, comme pour la mise en état des places fortes du pays. Il envoie des maîtres des œuvres (architectes), des maçons, des charpentiers, ainsi que tous les matériaux nécessaires pour fortifier les villes de Narbonne et de Carcassonne et le château de Leucate, et pour élever un fort au port d'Aiguesmortes. « Les ennemys et estrangers, dit-il, qui ont coustume se retirer là, tant pour éviter les fortunes de la mer et du temps que pour faire leurs entreprinses, n'auront plus de moyen de s'en approcher[1]. » Il y avait longtemps que ces fortifications du Languedoc, concertées entre le Connétable et son lieutenant Villars, inquiétaient les ambassadeurs d'Espagne[2].

A côté du Languedoc, l'autre grand gouvernement du Midi confinant à l'Espagne était cette Guyenne, pacifiée en 1548 par le Connétable. Comme si cette pacification lui eût donné des droits à la direction d'un pays soumis à l'autorité du roi de Navarre, le grand officier n'hésite pas à envoyer ses instructions aux lieutenants du prince, le comte du Lude en Poitou, M. de Noailles à Bordeaux. Il les invite à armer les hommes du pays, auxquels il rend sa confiance, à saisir à La Rochelle et à Bordeaux les navires espagnols et à se méfier des espions[3].

Dans son activité universelle il s'intéresse encore, dans le Midi, au gouvernement de Provence, possédé par son beau-frère de Tende. Les côtes de ce pays sont le siège de l'amirauté du Levant. Quoique

[1] Le Connétable aux États de Languedoc, 20 septembre 1550 et 26 septembre 1552 (procès-verbaux des États). Arch. nat., H. 748, 13.

[2] K. 1488, 108. — Le Connétable à Villars, 17 novembre 1550 (fr., 3224, 7).

[3] Le Connétable au comte du Lude (*Archives historiques du Poitou*, XII), 52, 54.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le Connétable n'ait pas gardé les galères dont il avait hérité de Bernardin des Baux, sous François Ier, il n'encourage pas moins, dans le commandement de l'escadre, le baron de La Garde, qui, en 1552, reçoit encore l'instruction peu catholique de rallier la flotte turque. Aussi bien n'est-on pas en guerre avec le Pape[1]?

La campagne continentale d'Italie tient moins de place dans la sollicitude de Montmorency, parce qu'il se repose sur les talents de Brissac, qui la conduit. Ce maréchal trouvait la confiance trop grande et demandait sinon plus de dépêches, du moins plus de subsides. Mais la cour de France cessait d'avoir des inquiétudes du côté de Rome. Certains indices annonçaient une réconciliation prochaine avec Jules III.

Les pays du Midi étaient suffisamment pourvus; ceux de l'Est, garantis par une neutralité respectée; il restait à penser au Nord-Est. C'est là que l'offensive sera poussée[2].

Il semblait que l'on voulût reconquérir de ce côté la limite naturelle de la France, le Rhin, et la limite nationale aussi, puisque le comté de Flandre avait toujours relevé du royaume, et que la langue et les usages étaient les mêmes à Paris qu'à Bruxelles. Comme sous les derniers Carolingiens, sous Philippe-Auguste et sous Philippe le Bel, la France doit disputer à l'Allemagne ces pays éternellement contestés, la Lotharingie. Cette sage politique, cette utile stratégie peuvent être attribuées sans hésitation à Montmorency. Il n'avait pu les réaliser sous François Ier, au beau temps des rêves et des chimères d'Italie, mais, sous Henri II, laissant les lieutenants ou même les Lorrains diriger les expéditions dans la Péninsule, il se réservait les campagnes du Nord-Est, qu'alors il lui était permis d'entreprendre.

Ce n'est cependant pas au delà de la Somme qu'il se propose d'agir. Pour le moment, il se borne à assurer la protection de cette frontière en aiguisant la surveillance des lieutenants du Roi. Son neveu Coligny reste, à la mort de La Rochepot, préposé à la défense

[1] Charrière, *Négociations de Levant*, t. II, 179. — Ribier, t. II, 378 et 391. — État de l'escadre en 1554 (Clairambault, t. 342, f° 9203).

[2] Ribier, II, 386. — Boyvin du Villars, *Mémoires sur Brissac* (édition Michaud), p. 58 et 90.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la Picardie et du Boulonnais. Vers la haute Somme, le petit gouvernement de Péronne, Roie et Montdidier, a été laissé en héritage au fils de feu son ami d'Humières, gouverneur des Enfants de France. Il veille comme un père sur la bonne administration du jeune capitaine. Une correspondance active s'échange entre eux. Le ministre calme les susceptibilités de son protégé, éveillées par les prétentions du duc de Vendôme et d'autres personnages. Il n'est pas de jour où il ne l'excite à faire bonne garde aux portes, bonne police dans les rues, à éviter toute surprise de l'ennemi [1]. Ce ne sont que jeunes seigneurs qui de ce côté défendent le royaume. Près de Coligny et d'Humières, le maréchal de La Marck veille sur son importante souveraineté de Sedan [2]. Un autre seigneur de la Cour relie aux leurs son système de défense : c'est le duc de Nevers. Montmorency le conseille dans toutes les affaires, comme le ferait un bon oncle. Nevers est gouverneur de la Champagne, et ses places du Nord, Mézières et Mouzon, premier champ d'exploits de Montmorency, confinent au Luxembourg, duché de Charles Quint. Son lieutenant Bourdillon observe de là le comte de Mansfeld, gouverneur impérial [3].

Le jeune duc a une tâche encore plus importante. C'est dans son gouvernement de Champagne que l'armée royale doit se concentrer, et le service des vivres lui est confié. « Ne sçauriez mieulx faire que d'en tenir vostre gouvernement abondamment fourny, lui mande le Connétable au mois de janvier 1552, estant asseuré que vous y aurez ceste année bonne et grosse compaignye. » Le duc achète le blé en abondance et en fait faire de la farine par les élus de la province. A Ligny et à Commercy, de nombreux moulins sont élevés, ainsi qu'à Vitry, « et jusques au bout de la frontière, s'il est besoing y marcher ». Il faut pourvoir au pain et au vin, et Montmorency entend que l'on fasse large mesure. « Il y aura soixante ou soixante-dix mil bouches au camp », dit-il, indiquant ainsi la force de l'armée qu'il se propose de réunir au mois de mars.

Nevers pourvoira aussi à l'équipement et aux munitions. Il procurera aux gens de pied piques et hallebardes ; il emmagasinera à

[1] Le Connétable à Humières, 1551 (fr., 3116, 107 à 133).
[2] Clairambault, t. 345, 197.
[3] *Mémoires de Guise*, 66. — Rabutin, 397.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Châlons les poudres transmises par le grand maître de l'artillerie. « J'ay faict escripre au sieur d'Estrée, mande le Connétable, le 20 janvier, qu'il envoye à Chaalons jusques à six ou sept vingtz milliers de pouldre et toutes les provisions et munitions nécessaires à ung grant esquipaige [1]. » Le prévoyant Montmorency a un digne lieutenant dans le jeune gouverneur de Champagne; on ne peut en tout cas l'accuser d'ouvrir la campagne sans être prêt. Avec sa minutie universelle, il a tout prévu, comme le plus diligent des ministres de la guerre.

Les provisions et munitions préparées, il ne s'agit plus que de recruter l'armée : encore faut-il avoir de l'argent pour cela. Les grands en prêtent au Roi, de manière à augmenter le produit des impôts. Ce sont, en premier lieu, le Connétable, la duchesse de Valentinois, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André : ce qui vient du Trésor retourne au Trésor, et il est juste de le remarquer, pour décharger ces grands seigneurs d'une partie des accusations portées contre leur rapacité [2].

Dès le mois de juillet 1551, le Connétable s'appliquait à lever les troupes qui, n'appartenant pas aux corps permanents de la maison du Roi et de la gendarmerie, n'étaient convoquées qu'en cas de guerre. Par courtoisie, il chargea le duc de Guise de contrôler les opérations de son neveu, le colonel général de l'infanterie. Ordre fut donné de concentrer l'armée dans le gouvernement de Nevers, en mars 1552. A la fin de ce mois, les vieilles bandes du Piémont et les bandes nouvelles, comprenant chacune douze *lanspessades*, nobles non montés et cuirassés du corcelet, se trouvaient, en effet, réunies à Vitry en Parthois. En cet endroit avaient été appelés aussi les chevau-légers. Le lieu de rassemblement de la gendarmerie était Châlons; celui de la maison du Roi, la ville de Troies. Les lansquenets, comme le ban et l'arrière-ban, derniers souvenirs de l'armée féodale, devaient encore rallier le camp royal [3].

[1] Le Connétable à Nevers, janvier-mars 1552 (fr., 3130, 4, 7, 9, 10, 12, 14, 17, 19, 20, 25, 27, 28, 30, 31, 34, 36, 38, 40, 41, 60).

[2] Ribier, II, 368.

[3] Le Connétable à M. du Bouchage (fr., 2965, 5); — à M. de Guise, juillet-octobre 1551 (Clairambault, t. 340, 8313; t. 344, 10145, 10147 et 10249, *original*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au mois d'avril 1552, la revue des troupes fut passée à Vitry par le Roi et par le Connétable, qui, sauf de courtes vacances à Chantilly au mois de février, n'avait pas quitté son maître. Au camp de Vitry se trouvaient réunis plus de 15,000 hommes de pied français, sous les ordres du colonel général Coligny, les deux tiers armés de la pique et un tiers de l'arquebuse; près de 15,000 lansquenets, commandés par les colonels Rhingrave, Reckrod et Schaertlein; 1,300 hommes d'armes, 3,000 chevau-légers et arquebusiers à cheval, dont le colonel général est le nouveau duc Claude d'Aumale; plus la maison du Roi, forte de 200 gentilshommes et de 400 archers. L'armée ne comptait pas d'Italiens, dont Montmorency ne voulait décidément plus. Quant aux Suisses, ils ne prirent pas part au début de cette expédition, dirigée, d'après les conventions, contre les Trois-Évêchés [1].

Malgré la présence du Roi, le Connétable, distingué sous François Ier par la guerre défensive de Provence, commandera les troupes et se fera remarquer cette fois par ses opérations offensives. Henri II le laisse partir, retenu à Joinville par une indisposition de la Reine. Cette princesse allait exercer la régence. Quand la campagne fut ouverte, elle s'établit à Châlons pour pourvoir aux approvisionnements : « Je n'ay pas perdu temps, dit-elle, à apprendre l'estat et charge de munitionnaire. » Elle est pleine d'ardeur, tout heureuse de sortir de son inutilité et d'avoir un fragment d'autorité. Elle ne travaille que sous la direction de Montmorency. « Je vous prie, mon compère, de m'advertir particulièrement de ce que j'auray à faire en tout et partout. » Le Connétable ne manque pas l'occasion de faire le pédant; il régente la Régente, et tout d'abord l'invite à faire moins de zèle. « Il me semble, écrit Montmorency à Catherine, estant le dict seigneur (Roy) si prochain de vous qu'il sera doresnavant, que vous ne devez entrer en aucune despense, ny plus faire faire ordonnance d'autres deniers, sans premièrement le luy faire sçavoir, et entendre son bon plaisir. » La Reine s'exerce déjà à la

[1] Les chiffres donnés par les auteurs varient un peu. De Thou, II, 224. — Rabutin (édition Michaud), *Guerres belgiques*, p. 405, 406. — Paré, *OEuvres*, III, 697. — *State Papers*, VI, 84. Il faut s'en rapporter à l'état de l'armée au mois d'avril (B. N. fr., 2965, 2).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

régence, qui la rendra célèbre sous le règne de ses fils mineurs; mais il doit lui tarder d'être délivrée du contrôle du Connétable, dont les conseils lui sont à charge. Quant à ce dernier, il ne cesse de se mêler de tout le détail. En campagne, il dirige le gouvernement, et surveille l'éducation des enfants du Roi. C'est un ministre tout-puissant et tout actif, d'une universalité étonnante. On l'a vu à la tête des départements de l'intérieur, des affaires étrangères, de la guerre; on va le voir agir comme généralissime [1].

[1] *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, p. 49, 52, 53. — Ribier, II, 388, 413, 414.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE VI

METZ PRIS PAR MONTMORENCY ET SAUVÉ PAR GUISE.

Montmorency a donné ses preuves de général sous François Ier dans ses campagnes de Provence, d'Artois et de Piémont; il les donnera de nouveau sous Henri II, dans celles de Lorraine, d'Alsace et de Luxembourg. Les premières ont garanti à la France la conquête de la Savoie et du Piémont; les secondes lui assureront celle de Metz, Toul et Verdun. Dans celles-là, il a prouvé sa supériorité en fait de guerre défensive; maintenant il montrera ce qu'il sait faire dans l'offensive.

Laissant le Roi auprès de la Reine à Joinville, Montmorency partit avec la tête de l'armée pour ouvrir la campagne. Le plan de guerre consistait à entrer, presque sans coup férir, dans les trois villes de Metz, Toul et Verdun, mises par les Allemands sous le protectorat du Roi, puis à gagner une autre terre d'Empire plus importante, le duché de Lorraine. Enfin l'armée royale, poussant sa marche à l'est, se proposait de pénétrer en Allemagne par l'Alsace, pour donner peut-être la main aux protestants, pour tâcher, en tout cas, de faire atteindre au royaume la limite du Rhin. Par leurs relations de famille, par leur situation, par leurs intrigues, MM. de Guise, cadets de la maison ducale de Lorraine, possesseurs de plusieurs évêchés dans cette partie de la France, devaient aider à acquérir les deux premiers points de ce plan.

Pour la conquête des Trois-Évêchés, aucun moyen n'était négligeable. Les villes de Metz, Toul et Verdun, quoique villes impériales, reconnaissaient jusqu'à un certain point le protectorat du roi de France. Leurs évêques étaient dans la dépendance de la maison de Lorraine et nourrissaient des sentiments français. L'aristocratie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

municipale seule pouvait craindre de perdre son influence, ensuite de l'occupation étrangère. Mais le peuple, hostile à sa domination, devait favoriser un changement de régime.

Le Connétable ne s'attendait pas à rencontrer grande résistance. Partant de Vitry avec les princes de Bourbon, il franchit la Meuse à la tête des lansquenets et des hommes de pied et s'approcha du cours de la Moselle, sur les bords de laquelle se trouve Toul. Les magistrats de cette ville, travaillée par les intrigues de l'évêque Toussaint d'Hocédy, ancien serviteur du cardinal Jean de Lorraine, ne firent pas le simulacre de la moindre résistance. Ils envoyèrent immédiatement les clefs de leur ville à l'envahisseur, qui franchit leurs portes, le 5 avril 1552. L'aristocratie municipale perdit ses privilèges et dut subir une garnison royale [1].

Parti de là pour longer le cours de la Meuse, le Connétable entra, sans tirer l'épée, dans la ville lorraine de Pont-à-Mousson. Peu après, rencontrant quelque résistance à quatre milles au nord, il dut donner l'assaut à l'abbaye de Gorze, poste avancé de Metz, défendu par les Impériaux. C'était la première fois que, dans cette campagne, il se mesurait avec eux. Ce premier et rapide succès l'enhardissant, il se dispose à surprendre la place de Metz. Ses capitaines s'attendaient « à avoir là du passe-temps », mais lui, toujours prudent, espérait s'emparer de la ville sans effusion de sang [2].

La ville impériale et épiscopale de Metz était une forteresse de premier ordre, mais sa population était divisée d'intérêts et elle n'avait pas de garnison impériale. Le cardinal évêque Robert de Lenoncourt, gagné à la France, avait fait à cette puissance de nombreux partisans parmi le peuple. Le magistrat seul avait quelque velléité de s'opposer à un changement d'état. Le Connétable, en étant informé, envoie au conseil de la ville ses maréchaux de camp, Tavannes et Bourdillon, pour demander passage en faveur du Roi, puisqu'il se rend en Allemagne au secours de la liberté. Les magistrats intimidés l'autorisent à entrer dans les murs avec les princes, mais à la condition de n'amener qu'une escorte de deux bandes d'infanterie.

[1] Pimodan, *Réunion de Toul à la France*, p. XXIX, et p. 16. — Rabutin, 406.
[2] Rabutin, 406. — De Thou, 225. — Correspondance de MM. du Lude (*Archives historiques du Poitou*, t. XII, p. 51).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Connétable accepte. Une première bande, sous les ordres de Bourdillon, pénètre jusqu'au cœur de la place. Une seconde, sous Tavannes, occupe les portes. Mais les Messins sont effrayés du nombre d'hommes qui arrivent : c'est qu'au lieu de l'effectif normal de trois cents hommes par bande, Montmorency a rangé en deux troupes quinze cents hommes, l'élite de ses forces. La moitié a déjà pénétré dans la place, quand les Messins protestent. Tavannes les calme et, découvrant le jeu, un capitaine suisse, au service de Metz, lui jette les clefs des portes et s'écrie : « Tout est *choué!* » Peu après, suivi des princes, le Connétable s'installe dans la ville. Ainsi fut pris Metz, le 10 avril 1552[1].

On admira beaucoup la ruse de Montmorency. Ce capitaine, qui, par sa campagne de Provence, avait mérité le nom de Fabius, reçut, après cette conquête, le surnom de Nestor. « Mais nostre Nestor françois, remarque Brantôme, donnoit le sien (advis) de guerre, le cul sur la selle, ou à pied, armé de toutes pièces, avec l'espée au poing, menant les mains; et prévoyoit aux hasards de la guerre à l'œil et non à l'ouyr dire... Et le gaing de ceste ville ne le faut attribuer à d'autres qu'à feu M. le Connestable et à luy seul; car, s'il ne l'eust prise par la sagesse et finesse qu'il la prist, jamais elle ne fust esté à la France, pour la moindre résistance qu'eussent faict ceux de dedans[2]. » Aujourd'hui on conviendra qu'il n'y a rien de particulièrement brillant à s'emparer d'une place de cette façon; mais, cette réserve faite, on s'empressera de constater que Metz s'est, en somme, de bon gré donné à la France.

C'était à Metz que le Roi devait rejoindre Montmorency. Parti de Joinville, le 11 avril, avec le duc de Guise, les maréchaux de La Marck et de Saint-André et le Grand Écuyer, sous l'escorte de sa cornette (sa maison), il commença par prendre possession de Toul, le 13 avril.

De Toul, le Roi part en droiture pour Nancy, capitale de la Lor-

[1] Tavannes s'attribue le rôle de négociateur que Rabutin et de Thou donnent à Bourdillon. Cf. Tavannes, dans Michaud, VIII, 164. — Rabutin (Michaud, VII), 407. — De Thou, II, 226. — Bouchet, *Annales d'Aquitaine* (1644), p. 625-626. — Interrogatoire de G. de Hu (Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, IX, 191).

[2] Brantôme, III, 336-339. M. Weber, dans sa *Weltgeschichte*, II, 80, prétend que le Connétable tua de sa main les conseillers opposés à la France. Qui lui a fait inventer ce bel exploit? Aucun document ne le mentionne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

raine. Le duc de Lorraine, prince de l'Empire en cette qualité, était vassal du Roi comme duc de Bar. Ses cadets faisaient grande fortune dans le royaume. Henri II profitera de cette situation, ainsi que de son alliance avec les Allemands, pour inféoder la Lorraine à sa politique, en dépit de la duchesse régente, Christine de Danemark, mère du petit duc souverain, Charles, et nièce de Charles Quint. Du reste, les Français, pour gagner le Rhin, sont obligés de violer la neutralité du duché. Arrivé le vendredi saint, 14 avril, à Nancy, où le cardinal de Lorraine l'a précédé pour aplanir les difficultés, le Roi s'empare du petit duc et l'envoie dans la compagnie de ses enfants. Il n'avait pas de raisons pour le traiter comme un duc de Savoie : il le rattacha à ses intérêts en lui destinant la main de Madame Claude, sa fille. M. de Vaudemont, oncle du duc, supplanta la duchesse Christine dans la régence; le Roi prit son serment, ainsi que celui de toute la noblesse du pays, « comme protecteur et conservateur des personnes et biens du duc ». Il pourvoit aussi à la sûreté des places fortes du duché, Nancy, Stenay, Pont-à-Mousson, enfin Verdun, annexé au mois de juin. « Maintenant, disait Montmorency alors à Metz, j'estime le chemin d'icy à Ligny (frontière du Barrois), aussi seur que du dict Ligny à Paris [1]. »

La nouvelle situation réglée à Nancy, le Roi se rend à Metz, le lundi de Pâques, 17 avril. En l'honneur du monarque, le Connétable passe une revue militaire. Son infanterie, distribuée en trois gros bataillons, sa cavalerie, d'un effectif plus considérable que l'on ne pensait, produisent grand effet, tandis que les cinquante canons de d'Estrées saluent de leurs salves l'arrivée de Henri II. La réception est splendide; par malheur, des coureurs ennemis en profitent pour piller les bagages. Entré dans la ville, le Roi jure d'observer les privilèges municipaux; mais, au lieu de laisser la place aux échevins, il la confie à une forte garnison, commandée par un protégé de Montmorency, Gonnor, frère de Brissac [2].

Le duché et les évêchés de Lorraine occupés, les communications

[1] Le Connétable au général del Bene, fr., 3145, 42. Cf. Instructions à Contey (fr., 3062, 173). Cf. Rabutin, reproduit par de Thou (II, 227).

[2] *Mémoires sur Vieilleville*, 132. — Cf. Rabutin, 409, reproduit par La Popelinière et de Thou.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec les magasins de Champagne assurées, le Connétable part d'une base d'opérations solide pour entreprendre la campagne d'Allemagne. Au delà des Vosges et du Rhin, on se propose de tendre la main aux princes protestants, auxquels le fils et le beau-frère du Connétable, François de Montmorency et Honoré de Villars, vont annoncer l'arrivée de l'armée royale. « Nous ferons quelque chose de mieulx », disait Montmorency après ses premiers succès. Ce mieux consiste à « tirer droict au Rhin et après faire ce qu'il verra estre plus à propos pour le bien et l'entreprinse commune, qui ne tend que à la conservation de la liberté de l'Empire et à en deschasser l'Empereur [1] ». Voilà de quoi se faire bienvenir des peuples germaniques. Quittant Metz le 20 avril, l'armée se dirigea vers les Vosges, en suivant un chemin qui, quoique déblayé d'ennemis, n'était pas toujours commode.

L'avant-garde, selon l'usage, marchait sous le commandement du Connétable. Elle était forte de 710 lances, fournies par les compagnies des princes et des seigneurs amis de Montmorency, et de plus de 13,000 hommes de pied, soit 25 bandes françaises et les 11 enseignes allemandes du Rhingrave. La *bataille* suivait, conduite par le Roi, entouré de sa maison, 200 gentilshommes et 400 archers; elle comprenait 480 lances et plus de 15,000 hommes de pied, dont 24 bandes françaises et les 16 enseignes allemandes de Reckrod et de Schaertlein. La marche de l'armée était éclairée par les chevau-légers et les arquebusiers à cheval. Il est à remarquer que l'avant-garde était aussi forte que le corps de bataille et contenait plus de gendarmerie. En somme, les troupes du Connétable étaient une armée de première ligne, dont celles du Roi constituaient le soutien. En arrière, restaient 2,700 hommes de pied, 80 lances et 300 *salades*, pour garder les places de Metz et de Toul, tandis qu'en Champagne, un contingent suisse formait, en même temps que la réserve, la garde du royaume [2].

L'armée, passant par Raucourt, Lunéville et Blamont, atteignit Sarrebourg, la dernière ville du duc de Lorraine [3]. Après s'y être

[1] Le Connétable à del Bene, 20 avril 1552 (fr., 3145, 42).
[2] Fr., 2965, 2. État de l'armée (fin avril 1552).
[3] État de l'infanterie à Sarrebourg, portefeuille Fontanieu 269 (mai 1552).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fait rejoindre par les vivres et l'artillerie, on traversa, le 2 mai, de menues places de l'évêque de Strasbourg et d'autres princes allemands. On se lançait dans un nouveau monde. Le Connétable guida les troupes à travers les passages des Vosges, difficiles pour l'artillerie et les bagages, dont le train entravait la marche de l'armée. Les coureurs ennemis profitèrent de la situation pour piller ce qui restait à la queue. On souffrait en outre du manque de vivres et de fourrages; mais, au sortir du défilé, un spectacle plus riant s'offrit à la vue, et un officier français l'a décrit comme s'il se fût agi de la terre promise [1].

« Tant que la veue se peut estendre, on descouvroit une belle et fort grande plaine, qui dure près de six grandes lieues du pays, qui vallent plus de dix françoises, peuplée de gros et grands villages, riches et opulens, de bois, rivières, ruisseaux, prairies et autres lieux de proufit, que ceux du pays appellent la vallée d'Aussaiz. Le terrouer est gras et fertile, qui rend les hommes habitans cette contrée fiers et hautains, pour ce qu'ils ne sont chargez ne foulez de grandes exactions et n'ont accoustumé veoir gens de guerre coucher en leurs lits. »

A travers les hautes forêts, toute l'armée descendit sur Saverne, où elle trouva l'abondance (3 mai). « Salverne est une petite ville qui est du domaine de l'évesque de Strasbourg, située au pied des montagnes, sur le grand chemin et passage par lequel on descend des pays de deçà pour aller à Strasbourg, Spire, Francfort et en tous endroits des Allemagnes; parquoy est habitée de riches marchands, qui trafiquent en divers endroits d'une part et d'autre. L'assiette est fort belle et plaisante, commode pour le plaisir et proufit, bien bastie de beaux édifices et maisons à leur mode. Elle a le soleil levant du costé de la Haute-Allemagne, l'occident à l'endroit des montagnes, les Suisses et la Franche-Comté à midy, et les Bas-Allemans à septentrion. Elle a en front les labourages et terres de rapport en grande estendue, un peu au-dessoubs les prairies longues et larges, arrousées d'une petite rivière, et grande abondance de fontaines et sources vives : au doz, sur les cousteaux et pendans des

[1] Rabutin, 412, reproduit par De Thou, II, 228-233.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

montagnes, sont les vignobles, esquelz croissent de fort bons vins blancs et rouges; au-dessus, les bois et chauffages. Sur trois hauts rochers au-dessus sont trois vieux chasteaux, forts de situation et non d'art comme je pense, toutesfoiz que je ne les ay point veuz de près, estant le chemin malaisé et dangereux pour la hauteur du lieu[1]. »

De Saverne, le Roi entra en communication avec l'Électeur palatin et les magistrats de Strasbourg. Le Connétable se proposait d'occuper aussi cette ville impériale. Il disait « qu'il entreroit dedans Strasbourg et les aultres villes du Rhin comme dedans du beurre, et qu'ils n'estoient pas plus spirituels que ceux de Metz, estant de mesme paste et nourriture[2] ». Le commissaire général Lésigny, envoyé dans la ville afin d'obtenir des vivres, demande, pour le Roi, les ambassadeurs et leur suite, l'autorisation d'entrer dans la place. Les Strasbourgeois se doutèrent que cette suite pourrait bien, comme à Metz, comprendre une véritable armée. Ils firent savoir au Roi qu'ils ne le recevraient qu'avec une escorte de quarante gentilshommes. Le projet du Nestor français était manqué, et Henri II n'insista pas. Il se contenta de se faire ravitailler par les Strasbourgeois et se décida à suivre un autre chemin[3].

Après avoir logé pendant une nuit sur le territoire de Strasbourg et laissé un détachement à Saverne pour maintenir les communications avec la France et observer les débouchés de l'Alsace, l'armée tourna au nord et arriva devant la petite place forte de Haguenau. Le cardinal de Lorraine et le Rhingrave n'ayant pas obtenu que la ville ouvrît tout de suite ses portes, le Connétable disposa ses canons pour le bombardement et dix mille hommes pour l'assaut. Devant cette menace, les habitants capitulent et Montmorency entre dans la place avec son neveu Châtillon, en se félicitant de ce petit succès. « Les nouvelles sont si bonnes que vous ne les sçaurez désirer meil-

[1] Rabutin (édit. Michaud, 1854, VII), 413-414.

[2] *Mémoires sur Vieilleville*, p. 132.

[3] Le biographe de Vieilleville, qui fait à ce sujet un réquisitoire contre Montmorency, exagère le côté ridicule des plans du Connétable (liv. IV, chap. XVI, XVII, XVIII, dans Michaud, I, IX, 133, 140). Rabutin, témoin oculaire, ne mentionne pas ces pourparlers avec Strasbourg. Weber dit que Henri II y fut reçu en ami (*Histoire universelle*, II, 80). Henri n'y entre pas. Bouchet, *Annales*, 633-634.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leures », écrivait-il alors à un ami [1]. Quittant Haguenau, le 10, on marcha sur Wissembourg, où l'on fut fort bien reçu.

Le Roi comptait poursuivre sa marche au nord, quand les princes rhénans, réunis à Worms, et la chambre impériale de Spire le prièrent de n'aller pas plus avant. Henri II ne pouvait pas même compter sur l'appui efficace du duc Maurice. Suivant les conventions de Friedwald, du 5 octobre 1551, le Saxon, levant le siège de Magdebourg, s'était précipité sur le midi de l'Allemagne pour surprendre l'Empereur, établi à Innsbruck, non loin du concile de Trente. Après avoir pris Augsbourg, au mois d'avril 1552, lors de l'entrée en campagne du Roi, il courut sus à l'Empereur, qui eut à peine le temps de s'enfuir à Villach. Il était donc bien loin de Henri II.

Le Roi craint de se mettre à dos Allemands impériaux et Allemands protestants, et même de mécontenter les Suisses, intéressés à l'indépendance de l'Alsace. Bien plus, il est informé que la reine de Hongrie lance des Pays-Bas une armée sur les frontières françaises, du côté de Stenay. Renonçant à marcher soit au nord, soit à l'est, il change brusquement de direction et de campagne et pousse à l'ouest, à la rencontre des Bourguignons (troupes des Pays-Bas). Content du ravitaillement procuré par les villes de Spire et de Trèves, il divise son armée en trois corps, afin de trouver plus facilement des subsistances et de passer plus vite les rivières. Les ambassadeurs, qui jusqu'alors ont suivi l'armée, jugent prudent de rejoindre la Reine à Châlons : on va se battre [2].

L'aile droite, ou corps du nord, sous les ordres du duc d'Aumale, se dirige de Wissembourg sur Kaiserslautern. Le départ ne s'effectue pas sans qu'une contestation s'élève entre le commissaire général Lésigny, soutenu par le Connétable, et l'état-major d'Aumale, où figure Vieilleville. Ce corps, composé surtout de lansquenets, doit parcourir le plus long chemin en plein Palatinat. Aussi Vieilleville prit-il soin de se munir des cartes topographiques qui entraient dans l'usage. Le corps du centre, sous la direction du Roi et du

[1] Fr., 3133, 6.

[2] Mansfeld à la reine de Hongrie, 20 mai (Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, t. V, f° 53). — *State Papers*, 214. — Rabutin, 416. — De Thou, 234. — Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, 635. — Charrière, *Négociations de Levant*, II, 195. — Granvelle, III, 630.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Connétable, à la tête chacun d'une division, prit la ligne médiale Wissembourg-Deux-Ponts-Saarbruck. Comprenant toute l'infanterie française avec d'autres troupes, il eut le plus de peine à se procurer des vivres. L'aile gauche, ou corps du sud, sous les ordres du duc de Vendôme, suivit la route plus connue et déjà parcourue de Wissembourg-Marsal-Metz. Ces trois petites armées combinées, après avoir franchi la Saar, puis la Moselle, se rencontrèrent, à la fin de mai 1552, devant la petite place de Rodemachern, en Luxembourg. La noblesse bourguignonne, qui s'y était réfugiée, capitula, à la vue de quatorze canons mis en batterie. Châtillon empêcha le pillage et le Roi tint conseil sur les opérations ultérieures. Une attaque du duché de Luxembourg fut jugée la plus propre à rappeler les troupes bourguignonnes avancées jusqu'à Stenay et à assurer au Roi quelques nouvelles places. Ce fut de ce côté qu'on marcha [1].

Évitant tout à la fois la place de Thionville, jugée imprenable, et l'armée bourguignonne, qui quittait Stenay, on descendit au sud-ouest jusqu'à Étain, non sans piller, à titre de représailles, des villages et des châteaux [2]. Le siège fut mis devant Damvilliers, près d'où l'on rallia le corps d'Annebaud, qui courait sus aux Bourguignons avec les légionnaires de Champagne, 3,000 Suisses et 2,000 chevaux. La place pittoresque de Damvilliers, dominée par des collines, entourée par des marais desséchés, était bien défendue par 2,000 hommes de pied et 200 chevaux, mais elle se trouvait prise au dépourvu. Les batteries placées, le bombardement commence. Battus pendant quatre jours de onze cents coups de canon, les assiégés finissent par se rendre, le 10 juin 1552, comme l'armée, manquant de poudre, allait monter à l'assaut. Le lendemain, suivant l'usage des capitulations, la garnison sortait, le bâton blanc à la main, pour se retirer à Montmédy, abandonnant ses capitaines, seuls retenus prisonniers. On trouva, rapporte Montmorency, « trente-huit grosses pièces d'artillerye de bronze, doubles-canons, canons et grandes couleuvrines, et environ vingt ou

[1] Rabutin, 416, reproduit par De Thou, 235. — Vieilleville, 142-145, s'étend sur ce conseil de guerre, dont ne parle pas Rabutin. — *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, p. 56, 62, 559. — M. de Ruble commet quelques confusions sur cette guerre, I, 56.

[2] Lettres du Connétable et de Mansfeld (Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, t. V, f°s 196, 197, 198).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vingt-cinq autres moindres. Il y avoit aussi trois cens hacquebuttes à crocq, cent gros caques de pouldres et une infinité d'autres munitions de guerre, grande quantité de bleds, vins et autres vivres. De manière, ajoute Montmorency, qu'estant ceste place bonne et forte, comme je l'estime et tous ceulx qui s'entendent en telles choses, après y avoir faict bien peu de despense, il (le Roi) la pense une des meilleures de toute sa frontière et d'aussi grande importance pour le lieu et l'assiette où elle est. Ayant délibéré, pendant que l'occasion s'offre, essaier d'estendre sa frontière le plus avant qu'il pourra et de tenter quelques autres places où il faict marcher son armée[1]. »

A la nouvelle de ce succès, que le Connétable, non sans fierté, se donnait la peine de faire savoir au parlement, on fit à Paris des processions triomphales. Damvilliers pourvu, on se présente devant Montmédy, qui promet de se rendre, si la place forte d'Ivoy donne l'exemple. On se dirige donc sur cette ville, qui devait prendre plus tard le nom de Carignan.

« Ivoy, dit l'historien de Thou, est située au pié d'une colline qui la commande; elle a devant elle une plaine où passe la rivière de Cherce (le Chiers), qui fait aller plusieurs moulins, dont la ville est environnée de tous côtés, et qui tombe enfin dans la Meuse auprès de Sedan. » La place était plus fortifiée que Damvilliers, et « très bien munye de gens et de toutes provisions nécessaires ». Le comte de Mansfeld lui-même, gouverneur de Luxembourg, et lieutenant pour l'Empereur en ces pays, s'y était enfermé : « Vous pouvez bien penser qu'il n'avoit rien laissé derrière. » La garnison ne se composait cependant que de trois mille Allemands de la Gueldre et de cinq à six cents chevaux. L'approche de l'armée royale fut signalée par une escarmouche, livrée entre trois cents Bourguignons et quelques chevau-légers français, qui servaient d'escorte aux maréchaux de camp partis en reconnaissance. Les Bourguignons durent battre en retraite, perdant des prisonniers, entre autres un gentilhomme lorrain, M. d'Haussonville[2].

[1] Le Connétable au parlement, 13 juin 1552 (Registre du conseil de parlement, Archives nationales X^{1a}, 1572, 194, v°). — Rabutin dit à tort que la batterie dura du 12 au 16 juin. Cf. Bouillé (I, 263). — Paré, *OEuvres*, III, 698. — *Archives historiques du Poitou*, XII, 57. — *Archives curieuses*, III, 450.

[2] Vieilleville, 146. — De Thou, II, 240.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le soir du même jour, c'était le lundi 20 juin, l'armée royale parut et fit le tour des tranchées. Le lendemain, les Suisses tracèrent les batteries jusqu'au bord du fossé, sous la direction du grand maître de l'artillerie d'Estrées. Pendant la nuit, trente canons et quatre doubles canons sont mis en position; les tranchées sont parfaites et les gabions remplis. Le 22 au matin, la batterie commence, tirant à plomb dans les rues, tandis que six couleuvrines, placées sur une colline dominant la ville, tirent aux défenses et aux remparts pour empêcher l'assiégé d'y tenir[1]. Le Roi s'occupait lui-même du pointage des pièces. « Sire, lui dit Montmorency, Sire, si vous voulez faire cette vie, il ne faut plus que nous facions d'estat de roy non plus que d'un oyseau sur la branche et qu'ayons une forge neufve pour en forger tous les jours de nouveaux[2]. »

L'exemple de bravoure donné par Henri II produisit bientôt son effet. Le 23 juin, le Connétable écrivait déjà au parlement, auquel il voulait prouver qu'il tenait ses promesses : « Après avoir faict approcher l'artillerye, elle commença hier au matin à faire batterye, qui a continué si furieusement jusques à ce jourduy, dix ou onze heures, que à mydy ceulx du dedans se sont rendus à la miséricorde du Roy. » En effet, une brèche s'étant formée et les Gueldrois de Mansfeld refusant de la défendre, l'ennemi capitula. On trouva dans la place « sept enseignes de gens de pied et trois compaignyes de gens de cheval, trente-deux pièces de grosse artillerye, infinis vivres et munitions et plus de trois cens arquebuses à croq. Ce soir, écrit encore le Connétable le 23 juin, le dit seigneur [Roy] a faict sortir les soldats le baston blanc en la main, et demourent les chefs et gentilshommes prisonniers, qui ne sont pas en petit nombre, d'aultant que beaucoup de gens de respect avoient suivy le dict conte de Mansfeld, qui est personnaige de grand nom en ce païs et fort estimé[3]. »

Comme le comte de Mansfeld, précédant les prisonniers de guerre, saluait le Connétable, celui-ci, « qui estoit grand bravache », le félicita d'avoir capitulé, sans quoi il prenait la ville d'assaut et

[1] Le Connétable à M. du Lude (*Archives historiques du Poitou*, XII, 60).
[2] Brantôme, III, 249. Diane de Poitiers recommandait le Roi au Connétable (*Lettres de Diane*, p. p. Guiffrey, 101).
[3] Le Connétable au parlement, 31 juin (XIe, 1572).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

massacrait tout : « Ah! Monsieur, repartit le comte, si tous mes gens eussent esté Bourguignons et Espagnolz, vous ne l'eussiez eue si aisément; mais les Allemans (Gueldrois) m'ont faict fausse poincte et grand tort[1]. » Cette petite altercation n'empêcha pas le vainqueur de se conduire avec courtoisie envers le comte de Mansfeld; et il prit soin que le noble prisonnier pût échanger facilement sa correspondance avec sa femme, restée aux Pays-Bas[2].

Suivant le droit de guerre, qui laissait au connétable de France le butin d'une ville prise, Montmorency voulut faire partager celui d'Ivoy entre sa compagnie et celle de son fils. Dans ce dessein, il ordonne à l'infanterie royale de vider la place; mais celle-ci, excitée par les Lorrains, rentre de force, Français et lansquenets mêlés. Le fils de Montmorency faillit être blessé en l'empêchant de saccager la ville. Son père et lui y perdirent une douzaine de gentilshommes; trois archers du prévôt du Connétable furent estropiés : « On n'en voulait qu'à eux ». Les Montmorency furent obligés de céder à cette soldatesque effrénée : un pillage méthodique par un nombre restreint de gens d'armes eût fait moins de mal[3].

On laissa à Ivoy, comme gouverneur, un de ces Capétiens de la ligne de Courtenay, qui ne pouvaient faire reconnaître leur qualité princière, M. de Bléneau. Puis l'armée, précédée de ses quatre maréchaux de camp, Pierre Strozzi, Martin du Bellay-Langey, Bourdillon et Vieilleville, marcha sur Sedan, dans le dessein de faire tête en Picardie au comte bourguignon du Roeulx, tandis que, fidèle à sa promesse, Montmédy se rendait, abandonnant une artillerie considérable (26 juin)[4]. A peine arrivé à Sedan, la capitale des États de la maison de La Marck des Ardennes, le Roi souffrit d'une indisposition qui inquiéta fort la Reine et la duchesse de Valentinois. La femme légitime et la maîtresse de Henri II recouraient toutes deux à Montmorency pour avoir des nouvelles; Catherine de Médicis se décida même à rejoindre son mari[5].

[1] Brantôme, I, 306, 307.
[2] Le Connétable à M. d'Humières (fr., 3116, 339).
[3] Vieilleville, 147. — Rabutin, 423.
[4] Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, t. V, f° 416 v° et 435. — Ribier, II, 392-397.
[5] *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, 64-67. — *Lettres de Diane*, p. p. Guiffrey, p. 101.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De Sedan, on projeta une suite nouvelle d'opérations. Cette campagne était plus une rectification de frontières qu'une guerre défensive ou offensive. Le Connétable prétendait venger les outrages commis par l'armée des Pays-Bas. « Il me desplaist bien de ces brusleries que la royne de Hongrye a ainsi faict faire sur les frontières de deçà, disait-il; mais je croy que les païs de l'Empereur s'en sentiront en double[1]. » La maison de La Marck profita seule efficacement du séjour du Roi à Sedan et de la présence de l'armée royale, pour recouvrer le duché de Bouillon, auquel elle prétendait. Le jeune maréchal de La Marck, bien vu à la Cour comme gendre de Diane de Poitiers, s'empara de la ville de Bouillon, et dès lors le titre de duc, qu'il se mit à porter, lui fut définitivement reconnu par la cour de France.

Le 4 juillet, le Roi quitta Sedan et rejoignit son armée, qui campait tout auprès, à Donzy. Avant de terminer la campagne, on se proposait d'achever la rectification des frontières dans les Ardennes. Déjà le duc de Nevers, nommé gouverneur du Luxembourg, s'était emparé de Virton, et la compagnie de Saint-André avait surpris le château de Lumes, qui, de tout temps, avait été un repaire de bandits. Marchant sur Avesnes, l'armée royale prit Trelon, dont le Connétable fit raser le magnifique château pour venger la mort de son parent d'Estoges, tué à l'ennemi. Glageon fut pris et brûlé, de même que Chimay, qui ne trouvait plus de défenseurs dans un pays complètement abandonné par les armées bourguignonnes.

Bientôt on dut renoncer à aller plus avant et à s'emparer de la place d'Avesnes, en Hainaut; les pluies, succédant aux grandes chaleurs, désolaient l'armée, qui commençait à se débander. On se retira par Roquigny, à travers des forêts et des fondrières où les Suisses durent s'atteler eux-mêmes à l'artillerie. Arrivé à Etréaupont, le Roi licencia ses forces, à l'exception du corps de Vendôme (26 juillet)[2].

Le voyage d'Austrasie, tel fut le nom donné à cette expédition, avait duré trois mois et quatorze jours. Le nom était mérité, parce que ces campagnes ne rapportèrent pas tous les résultats espérés. On

[1] Le Connétable au parlement (Archives nationales, X[1a], 1572, 26 juin).

[2] Vieilleville, 148 à 151. — De Thou, 243. Le récit de M. de Ruble contient sur cette campagne quelques erreurs. Cf. Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, 638-642.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rendit Montmorency responsable de cette déconvenue. Après avoir usé d'une ruse grossière pour s'emparer des villes, il avait, sans ménagement pour elles, brusquement remplacé les anciens magistrats par des officiers royaux. Ces actes de duplicité, cette inhabileté politique excitèrent les méfiances et aliénèrent les populations. Maurice de Saxe, l'auteur responsable de l'invasion des Français en Allemagne, ne leur pardonna pas de faciles exploits. Le 2 août 1552, il se réconciliait avec le roi des Romains à Passau. Dès lors, les Allemands furent unanimes à rejeter les prétentions du Roi sur leurs territoires.

Le biographe de Vieilleville relève, commente et exagère ces maladresses. Quoique l'on doive se mettre en garde contre les calomnies des mécontents, on est obligé de faire dans l'œuvre de Montmorency une large part à la critique. On admettra que les faveurs accordées aux siens indignent ses ennemis[1]. Mais en tenant sous les drapeaux, malgré de longues marches exécutées dans des contrées inconnues, une armée nombreuse, composée d'éléments hétéroclites, il a su rendre redoutable le nom de la France. Le Roi comprend la portée du service rendu et recherche les occasions de lui marquer sa reconnaissance. C'est peu qu'il érige en baronnie la châtellenie de Damville; à la mort d'Annebaud, il concède l'office d'amiral de France à Coligny, qui abandonne à son frère d'Andelot celui de colonel général de l'infanterie (11 novembre 1552).

La campagne a eu quatre avantages : une diversion avait été opérée en faveur de Maurice de Saxe et de la ligue de Schmalcalde, qui n'eut pas à craindre d'avoir à dos l'armée impériale des Pays-Bas. En second lieu, le protectorat effectif de la France était établi sur l'important duché de Lorraine, dont le jeune souverain se rattachait à la maison royale, tandis que l'influence autrichienne de la régente Christine faisait place à l'influence française du comte de Vaudemont. En troisième lieu, les frontières si souvent menacées du nord-est se trouvaient rectifiées par l'acquisition de quelques places fortes et par la reconstitution du duché de Bouillon. Enfin, on ne saurait trop insister sur ce point, la France avait Metz.

[1] Brantôme, IV, 16.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On devait, il est vrai, s'attendre à un retour offensif de l'Empereur. Délivré des embarras germaniques, Charles Quint songea à reprendre cette belle place de Metz. La cour de France, sentant la conquête menacée, en prépara la défense dans l'été de 1552. Cette défense n'était pas destinée à Montmorency. La surintendance des affaires le rappelait au centre du royaume. On comprendrait mal la rivalité de Guise, si l'on supposait que ce dernier dédaignerait de prendre sa revanche. Défendre une conquête, c'est la faire une seconde fois, et même d'une façon plus durable. François de Lorraine se fit donc nommer gouverneur de Metz et se disposa à soutenir le choc impérial. Mais si Montmorency lui laisse la place la plus exposée et la plus en vue, il prend à tâche de le seconder. Ministre de la guerre, il se fait son pourvoyeur. La rivalité des deux capitaines disparaît devant le salut de la patrie, et tous deux se trouvent intéressés à conserver une ville dont la conquête illustre l'un, et la défense, l'autre [1].

Au milieu de septembre, on apprit que l'Empereur traversait le Rhin, se dirigeant sur Metz en droiture [2]. Un mois après, l'ennemi était en vue des places françaises. Le Connétable songe à son ancien moyen de défense de la Provence. Il veut avant tout couper les vivres à l'ennemi. Il donne l'ordre de « retirer tous les grains du plat païs dedans les villes et places fortes, de faire oster les fers des moulins et jetter les meules dans l'eau, de faire aussi tirer, hors des granges et maisons, les foins et fourages, et les mettre dehors en tas et monceaux, pour oster aux ennemis la commodité de s'en prévaloir et servir [3] ». De son côté, Guise avait fortifié la ville d'après les plans de Pierre Strozzi et avec le concours d'une population devenue toute française [4]. Malgré des engagements d'avant-postes, livrés dès le 19 octobre, le duc d'Albe et le marquis de Marignan, précédant l'Empereur, ne commencèrent le siège, par une faible canonnade, que le 10 novembre. Ils occupaient l'est et le sud de la place, ainsi que le cours de la Moselle, mais ils ne pouvaient parvenir à em-

[1] Correspondance du Connétable avec Guise, août-octobre 1552 (*Mémoires de Guise*, 73-107; Clairambault (or.), 345, 391-605; 346, 561).
[2] Fr., 3130, 69. Cf. Clairambault, 345, 1.
[3] Ribier, II, 417.
[4] Clairambault, t. 346, f°s 601, 605, 615. *Mémoires de Guise*, p. 108, 109.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pêcher, par l'ouest, les communications avec Montmorency, qui approchait de ce côté avec des forces.

La présence d'une autre armée allemande intriguait ce capitaine. C'était celle du marquis Albert, qui avait fait conclure l'alliance avec le duc Maurice et n'avait pas reconnu le traité de Passau, signé par ce prince. Le marquis se livrait, non loin de Metz, à des marches et des contremarches dont Guise se méfiait. Moins perspicace, le Connétable se prêtait à des négociations dans lesquelles le Brandebourgeois réclamait beaucoup d'argent pour rester au service de France. « En attendant cet accord, je ne sçay à quoi me résoudre », disait le très perplexe Montmorency[1].

Il a beau adresser au marquis son propre neveu, le nouvel amiral, il n'est pas plus avancé au milieu d'octobre. Albert tournait autour de Toul, comme un loup autour de la bergerie. Le Connétable juge bon de le faire convoyer par la cavalerie du duc d'Aumale. Tout à coup, le 28 octobre, le marquis se jette sur le prince lorrain, le défait et l'emmène prisonnier. « N'estoit la captivité de monsieur vostre frère, écrit à Guise Montmorency, ce ne seroit pas chose dont on deust parler. » Il se console en effet en donnant la compagnie de M. de Rohan, qui s'est fait tuer dans l'action, à son gendre de Turenne, jusqu'alors lieutenant de sa propre compagnie. On sait dès lors à quoi s'en tenir. Albert, qui traitait concurremment avec le duc d'Albe, rejoint ce dernier devant Metz, qu'il assiège du côté de France sur la rive gauche de la Moselle. La place était complètement investie par une armée de cinquante mille hommes, dont Charles Quint vint prendre le commandement, le dimanche 20 novembre[2].

Dès le mois de septembre, Montmorency préparait à Reims une armée de secours. Au commencement d'octobre, il pénétra en Lorraine avec les forces disponibles, qui montaient à trente mille hommes

[1] *Mémoires de Guise*, 93.

[2] Correspondance de Montmorency et de Guise, relative à Albert. *Mémoires de Guise*, p. 74-116. — Fr., 3130, 87; 20641, 109. Clairambault, t. 345, f° 453; 346, f°. 565, 573, 595, 601, 603, 605. — Lettre d'Egmont à la reine de Hongrie, 25 novembre (Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, t. VIII, f° 211). — *Correspondance de Charles V*, p. p. Lanz, III, 494. — Charrière, t. II, p. 235. — *Archives du Poitou*, t. XII, p. 62.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de pied et huit mille chevaux. Au milieu du mois, il avait établi son camp à Saint-Mihiel, et il l'avança même jusqu'à Tillay, pour lancer quelques secours dans Metz. Ce n'était pas sans inquiétude que Henri II laissait exposer son compère. « Je vous prie, lui disait-il, de vous souvenir de la personne du monde qui vous aime le mieux et qui n'aura jamais bien qu'il ne vous voye. » Il ne tarda pas à le rejoindre à Reims, où Montmorency, renonçant à faire lever le siège, ramena la seule armée de France. Établis dans cette ville jusqu'à la fin de novembre, le Roi et le ministre envoient des officiers à Guise, entre autres les fils aînés du Connétable, MM. de Montmorency et de Damville [1].

A la nouvelle de leur heureuse arrivée dans la ville : « Je loue Nostre Seigneur, écrit à François de Lorraine Anne de Montmorency, qu'ils puissent faire service au Roy soubz un sy digne et vertueux prince que vous estes, qui est le plus grand heur qui me sçauroit advenir, vous priant me faire ce bien de les avoir pour recommandez et les faire tenir prez de vous, sans souffrir qu'ils s'exposent aux escarmouches et saillies, qui ne sont pas propres à tels gens [2]. » Sous le courtisan flatteur le père se révèle; mais la bravoure des fils devait rendre ces recommandations superflues. Ils retrouvèrent à Metz trois membres de leur maison, M. de Fosseux et les deux Laval-Boisdauphin, avec lesquels ils prirent à tâche d'illustrer le nom de la famille.

Après avoir, de leur observatoire de Reims, surveillé la défense, le Roi et le Connétable se retirent à Compiègne, vers la fin de novembre. Le gouverneur de Champagne, Nevers, restait en première ligne. Montmorency lui dicte jour par jour les précautions à prendre contre l'Empereur ; il lui recommande « de tenir les places prochaines de son camp bien fournyes de gens, pour serrer les siens et massacrer autant qu'il s'en trouvera d'escartez [3] ». La position de Toul est de premier ordre; le jeune duc doit y maintenir Bourdillon et ses hommes. « Ilz y font espaule et gardent que les ennemys nécessitez de famine ne

[1] Lettres du Connétable (fr., 3116, 155 et 159; 3130, 68 et 69); du comte d'Egmont (Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, t. VII, f°s 314 et 470); du Roi (Clairambault, 345, 1).

[2] *Mémoires de Guise*, 120. Cf. 116, 117, 118, 119, 121.

[3] Fr., 3130, 90.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'estendent jusques là[1]. » La famine! Voilà le meilleur auxiliaire sur lequel compte Montmorency. Le grand temporiseur, le *Cunctator*, n'imagine rien mieux pour sauver Guise et se débarrasser de l'ennemi.

Du reste, il s'arrange à envoyer à Metz tous les renseignements, tous les paquets dont l'assiégé a besoin, entre autres de la térébenthine de Venise, pour soigner les blessés. Un adroit Italien, Thomas del Vecchio, fait les messages. Les communications étant dèvenues beaucoup plus difficiles depuis l'arrivée du marquis Albert, Montmorency invite le duc de Guise à trouver quelqu'un pour « passer l'eau à la nage, portant ses lettres dans la cire », nouveau système postal applicable en cas de guerre. Au mois de novembre, il avise le prince que Charles Quint ne tire qu'avec peine les vivres de la Franche-Comté. Il n'a pas tort de spéculer sur la disette. « Tous concluent, mande-t-il au duc, que les ennemys sont au bout de leur science et hors d'espoir de pouvoir rien faire de tout ce qu'ils se promectoient. Leurs gens se meurent et se retirent, et n'est l'Empereur moins travaillé de l'esprit que du corps, trouvant bien estrange le traictement que vous luy faictes[2]. »

Le 26 décembre, Guise constate chez les assaillants de la rive gauche de la Moselle un mouvement prononcé de retraite. En effet, Charles Quint se décidait, par l'hiver le plus rigoureux, à lever le siége. Il n'avait pu venir à bout d'une ville battue, pendant quarante-cinq jours, de douze mille coups de canon; ce siège lui avait fait perdre la moitié de son monde. Le 2 janvier 1553, l'armée impériale partait, semant sur sa route les corps de ses pauvres soldats morts de faim, de froid et de fatigue. Vaincu par l'humanité seule, le noble défenseur de Metz vint lui-même au secours des traînards et des blessés de l'armée en retraite[3].

Le duc s'était acquis une renommée incomparable. Il avait glorieusement sauvé une conquête que Montmorency avait eu peu de peine

[1] Fr., 3130, 81. — Le Connétable à Nevers, fr., 3116, 173-175; 3130, 75, 77, 78, 101; 3136, 3-19, 32. — *Mémoires de Guise*, 124, 125, 133.

[2] Clairambault, 346, 677. Cf. Correspondance de Montmorency avec Guise. Clairambault, 346, 679 et 831. *Mémoires de Guise*, 140, 141.

[3] Correspondance du Connétable et de Guise (Clairambault, t. 346, 677-683; 733; 831). *Correspondance de Charles V*, p. p. Lanz, III, 530. — *Mémoires de Guise*, 148. — Rabutin, 428-447. — Charrière, II, 245. — Paré, *OEuvres*, III, 707. — Saligmac, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à faire. Ce dernier ne fut pas parmi les moins empressés à féliciter un jeune rival qui venait de se révéler grand capitaine. « La bonne nouvelle, que nous a apportée maistre Thomas (del Vecchio) de vostre part, nous a donné le comble et consommation de l'ayse où nous estions de savoir le camp de l'Empereur ainsy esbranlé; et ne vous sçaurois dire combien le Roy et toute la compagnie loue et estime le bon et vaillant devoir que vous y aurez faict [1]. »

La Cour attendait, impatiente, le brillant défenseur du nouveau boulevard français. Rien ne rapproche plus qu'un danger partagé en commun; ayant souffert avec les gens du Roi, les Messins étaient tout au Roi. Quant à Montmorency, il pouvait s'inquiéter du retour triomphal de son émule. Il le hâta cependant, en s'empressant d'envoyer la solde des troupes à M. de Guise, qui put revenir à la fin de janvier 1553 [2]. C'est que Montmorency est patriote, et sa conquête a été conservée à la France. C'est que Montmorency est père aussi, et la levée du siège lui rend ses deux fils aînés, François et Henri. Tous deux se sont illustrés à l'exemple de leur chef, et tous deux méritent récompense. M. de Montmorency, l'aîné, déjà gentilhomme de la chambre en 1552, recevra une compagnie d'hommes d'armes; M. de Damville en aura une de chevau-légers [3].

La brillante défense de Guise ne saurait faire oublier que c'est à Montmorency que la France doit la conquête durable des villes de Metz, Toul et Verdun; avec leur territoire de cinquante milles carrés, leur population de trois cent mille âmes, elles constituaient, par leur force et leur situation, la clef du royaume. Metz était français; Metz devait le rester en dépit des revendications impériales, appuyées par les armes des Allemands, catholiques et protestants réconciliés. Ainsi, dans les débuts du règne, la rivalité de Guise et de Montmorency ne servait qu'au bien de la France. A la fin, il ne devait pas en être de même.

[1] *Mémoires de Guise*, 154.

[2] Le Connétable à Guise, janvier et février 1553 (Clairambault, 348, 17, 37, 177, *original*). — *State Papers*, 245, 246. — Saignac, *Siège de Metz* (édit. Michaud, t. VIII). Parmi les défenseurs, figure le comte de Créhange.

[3] Fr., 3116, 193. — Clairambault, 1124, 78, 4285 (Saint-Esprit). — Desormeaux, II, 210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE VII.

DERNIÈRES EXPÉDITIONS CONTRE CHARLES QUINT. — ESCARMOUCHE DE DOULLENS ET COMBAT DE RENTY.

La France pouvait opposer à l'Empereur deux capitaines victorieux, deux rivaux de gloire, Guise et Montmorency. Celui-ci, pendant les dernières guerres de Charles Quint, qui vont suivre, ne retrouvera pas les succès qui l'ont illustré sous François Ier, et tout récemment sous Henri II. On ne le verra que deux fois à la tête des armées, en 1553 et en 1554, et sans qu'il acquière de gloire. Guise s'illustrera au nord et Brissac au midi. Moins brillant, Montmorency s'acquittera cependant avec son activité habituelle de la tâche de ministre de la guerre.

Pour continuer la campagne, il fallait avant tout de l'argent. On vendit des offices. En 1552, soixante présidiaux furent créés, nouveaux tribunaux de justice. Au département des finances, l'administration des domaines était contrôlée par les quatre trésoriers de France, celle des impôts par les quatre généraux des finances. Les fonctions de ces officiers furent confondues et le nombre des nouveaux trésoriers généraux porté à dix-sept, afin de répondre aux dix-sept recettes générales du royaume. La vente de ces charges augmenta les ressources, et le produit servit à l'entretien des conquêtes.

Le Connétable promène un regard circulaire autour des frontières menacées. En Italie, les affaires sont en bonne voie. Le cardinal du Bellay expédie de Rome d'excellentes nouvelles. Au mois d'avril 1553, le Pape fait sa paix particulière avec le Roi. La France a trouvé, dans l'été de 1552, un nouveau point d'appui à Sienne, qui, sous son protectorat, se constitue en république. Il est vrai que le vice-roi de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Naples assiège la place et que son gendre, le duc de Florence, irréconciliable avec son cousin de France, l'aide dans cette entreprise. Le duc de Ferrare, marié à une fille de France, ose encore moins se déclarer que ne le fait le duc de Parme, petit-fils de l'Empereur. Néanmoins le Connétable trouve assez d'éléments pour renforcer les armées royales en Italie, et il entretient dans ce pays une correspondance suivie et utile [1].

Au Piémont, Brissac organisait la conquête. Il recommandait à Montmorency les intérêts de la ville de Chieri, dont un gentilhomme, le seigneur Louis Broglio, « homme très bien pourveu de bonnes lettres [2] », allait porter au Roi les doléances (1553). En Italie, on comptait beaucoup sur l'assistance du Turc. Le Roi faisait des avances aux puissances musulmanes. Pendant les préoccupations du siège de Metz, le Connétable n'omit pas d'inviter la municipalité parisienne à faire les honneurs de la capitale à un ambassadeur turc. Il recommande que, « allant par la ville, le peuple ne luy soit point à la queue, comme il a coustume quant il s'offre à luy chose nouvelle; et aussy que, ne luy soit faict aucun ennuy ny fascherie. » Dans l'été de 1553, l'escadre du baron de La Garde, ayant fini par joindre celle de Dragut, infeste avec elle les côtes de l'Italie. Elle transporte ensuite de Toscane en Corse un corps expéditionnaire français qui, sous les ordres de Termes, s'empare de Bastia et de Bonifacio sur les Génois, souverains de l'île. C'était une véritable conquête faite par la France; le cardinal du Bellay l'avait beaucoup conseillée, remarquant que l'île était pleine de réfugiés d'anciennes familles italiennes et, ajoutait-il, « ils sont naturellement François [3] ».

En Allemagne, la situation manque de netteté. Depuis que le duc Maurice de Saxe, électeur, a traité avec Charles Quint, les intérêts

[1] Correspondance du Connétable avec le cardinal du Bellay (Du Puy, 265, 227; fr., 3135, 102; 20441, 84; 20455, 155, 191; 20462). — Clairambault, 345, 177, 261, 299, 303, 309 (sur le Nord). — Charrière, II, 223. — Desjardins, III, 297, 325. — Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, t. IX, f° 225.

[2] Le premier des Broglie qui eut affaire à la cour de France. Ses descendants ne s'y établirent définitivement que sous Mazarin. Clairambault, fr., 20449, 203. *Mémoires de Guise*, 112. Cf. fr., 20641 (Correspondance de Brissac). Pour ces guerres d'Italie, cf. Boyvin du Villars (édit. Michaud), p. 92 et suiv.

[3] Ribier, II, 402, 442, 467. — Charrière, II, 230, 235, 243, 251, 258. — *Archives historiques du Poitou*, XII, 65-69. — Jurien de La Gravière, 248.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

français périclitent. MM. de Vieilleville et de Vannes (Marillac) ont la mission de les préserver. On se défiait surtout du marquis Albert, qui, dès l'année 1552, tenait une grande place dans les affaires de l'Allemagne du Nord. Il s'était brouillé avec le duc Maurice, contre lequel, le siège de Metz levé, il partit en guerre. Le conflit se termina, le 9 juillet 1553, par la bataille de Sievershausen (Brunswick), qui coûta la vie au Saxon victorieux, mais anéantit le Brandebourgeois, vaincu et proscrit par l'Empire [1].

L'Italie et l'Allemagne ainsi pourvues, les provinces frontières mêmes de la France attirent l'attention du Connétable. Elles sont en général gouvernées par des princes, et le ministre doit mettre de la discrétion dans sa surveillance. Le roi de Navarre est vieux et, de plus, tellement sacrifié qu'il ne se formalise guère des instructions que Montmorency envoie à ses lieutenants du Lude, en Poitou, de Noailles, à Bordeaux. Son gendre, le duc de Vendôme, premier prince du sang, est moins endurant. Déjà avec le père, le duc Charles, gouverneur de Picardie, Montmorency avait, devant François Ier, rompu des lances en faveur de son frère La Rochepot, lieutenant de la province. Sous Henri II, le fait se renouvelle avec le fils, le duc Antoine, que gêne l'assistance de Coligny, le neveu et le remplaçant de La Rochepot.

Le Connétable avait pris sur lui de dégarnir de troupes le pays. Les Impériaux en profitèrent pour reprendre, en novembre 1552, la place d'Hesdin, conquise par Vendôme au mois de juillet. Le duc s'en étant plaint, le Roi transmit les reproches à Montmorency. « Sy j'eusse creu M. de Vendosme, lui dit-il, cella ne me fust pas arrivé... Vous ne l'avés voullu croire et avez esté cause que je luy ay osté les forces qu'il avoit, pour n'en riens faire. » Le grand conseiller se défendant sur ce que les rapports du duc ne laissaient pas présager une issue si funeste : « Mon compère, reprit le Roi, je ne l'ay jamais trouvé menteur. » Montmorency n'avait qu'à s'excuser ; il prit galamment la faute sur lui, reconnaissant que le duc entendait « mieulx le païs et les hommes qui y font service, que luy ». Le 19 décembre 1552,

[1] Correspondance du Connétable avec MM. de Vieilleville et de Vannes, juillet-septembre 1553 (Clairambault, 347, 1253-1405). — Fr., 3121, 12 v°. — *Mémoires de Guise*, 190-207. — *Correspondance de Charles V*, III, 612.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pendant le siège de Metz, M. de Vendôme, maître de ses mouvements, reprit Hesdin[1]. Toute faveur a ses bornes. Montmorency n'osa plus envoyer d'instructions au prince. Il trouvait dans le beau-frère de celui-ci, M. de Nevers, un gouverneur de meilleure composition.

Au duc de Nevers il recommande de surveiller la Lorraine. De crainte que les Impériaux n'en violent la neutralité, il entend la violer lui-même en y maintenant des garnisons. Un gentilhomme du pays, Bassompierre, complète sur l'état du duché les renseignements des espions de Nevers. Ce duc reçoit bientôt l'ordre de convertir la Champagne en un camp, muni de provisions et de munitions, d'artillerie, de chevaux et de troupes. Depuis la prise de Metz, cette province est devenue la base d'opérations contre l'Empereur. En attendant les hostilités, il faut y établir une discipline sévère. Avec humanité le Roi défend aux soldats de « courir la vache et endommaiger le pauvre peuple; il ne veult pas que ses forces soient à cela employées[2] ».

Les intructions transmises à Péronne, à M. d'Humières, contrastent avec cette mansuétude. A l'ouïe des « cruaultés » des Espagnols aux frontières, le Connétable lui envoie des forces afin, « non seullement d'empescher l'ennemy de courir, mais de prendre si bonne revanche des feuz et inhumanitez qu'il a faict sur le nostre, que cela les contraigne de faire la guerre autrement que par le feu et si cruellement qu'ilz l'ont faicte envers les habitans de ces pauvres villaiges[3] ». Ce n'est pas la première fois que Montmorency s'intéresse au sort des populations ruinées par la guerre, mais, pour guérir leurs maux, il ne connait que l'emploi de l'homéopathie. Cette instruction, donnée dans l'été de 1552, est renouvelée au printemps de 1553. « Vous ne sçauriez faire plus de service au Roy que de l'exécuter le plus

[1] *Lettres d'Antoine de Bourbon*, p. p. Rochambeau, p. 43, 49. Ruble, *Antoine de Bourbon*, I, 62 (ce récit contient quelques confusions). Sur les instructions du Connétable aux gouverneurs, Bibliothèque nationale, fr., 3130, 42 (à Condé); 3136, 9-14 (à Nevers) : Archives nationales, K. 1489, 74. — Delaborde, *Coligny*, I, 116.

[2] Le Connétable à Nevers, septembre-décembre 1552 (fr., 3130, 61-101 ; 3136, 32. Cf. Clairambault, 345, 425-489; 346, 639-659). — A Bassompierre, 9 décembre (fr., 3130, 70).

[3] Fr., 3116, 155. Cf. fr., 3116, 145-175 (août-septembre 1552). Clairambault, 405-536.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vivement qu'il vous sera possible, sans riens espargner ne mectre devant voz yeulx que la revanche qu'ilz en pourroient prendre sur nous. Car courans et bruslans les païs du Roy comme ilz font, ce nous seroit trop de défaveur de l'endurer sans nous en ressentir... Par quoy je vous prie que vous ne les espargnez en sorte du monde et que tout le dommaige que vous leur pourrez porter en cela, vous le faictes d'autant que vous aymez et désirez faire chose qui soit au bien et avantaige des affaires du Roy et de son service[1]. » Le pillage devient le mot d'ordre des campagnes de 1553 et 1554.

Les courses de d'Humières étaient profitables en ce qu'elles permettaient des échanges de prisonniers. Encore fallait-il qu'il ne s'adressât pas mal, témoin cet ambassadeur de Portugal, voyageant avec l'écharpe rouge des Espagnols, auquel il dut restituer, avec des excuses, le train qu'il avait saisi[2]. Il est rare que les ordres du maître ne soient pas dépassés par l'agent. Plus utiles étaient les intelligences que pratiquait, à Cambrai, le gouverneur de Péronne. Et encore les guerriers qu'il se flattait de gagner à la cause royale annonçaient-ils de grandes exigences. « Me semble, faisait observer Montmorency, que de vouloir ainsy marchander avec le Roy, ce n'est pas le train d'homme qui veuille franchement entrer en son service et qui y soit conduict d'autres voluntés que de son proffict particulier... Le Roy, grand et libéral, ne délaisse jamays ceulx qui le servent bien et fidèlement. » Une promesse de ce genre ne suffit pas toujours à attirer les hommes[3].

La Cour était rassurée par la bonne garde du Connétable et de ses lieutenants. Montmorency croyait à la paix, tout au moins « à l'abstinence de feuz ». « Si tant est que l'Empereur ou la royne de Hongrie veuille bailler seureté par escript de la dicte abstinence, le Roy fera le semblable de son costé, pour estre chose qu'il désire pour la pitié qu'il a du pauvre peuple, qui ne peult mais de leurs querelles[4]. »

[1] Fr., 3116, 197.
[2] Fr., 3116, 183 et 189.
[3] Fr., 3116, 187. — Correspondance du Connétable avec M. d'Humières (mars-avril 1553; fr., 3116, 137, 183, 187, 189, 193, 203); — avec Nevers (fr., 3130, 46, 47, 50, 54, 55); — avec M. du Lude, *Archives historiques du Poitou*, XII, 63-71.
[4] Fr., 3116, 177. Cf. *State Papers*, 274. Granvelle, IV, 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Belles paroles d'une application tout actuelle, mais aussi faut-il donner l'exemple du désarmement. Quoi qu'il en soit, on célébrait paisiblement les noces de Diane de France avec le duc de Castro-Farnèse, quand retentit un bruit fâcheux.

A la fin de mai 1553, M. d'Humières avertit le Connétable de la marche des Impériaux sur Térouanne[1]. Échouant à Metz, l'Empereur porte l'attaque au Nord, où il se trouve tout près de ses magasins de Bruxelles. Le royaume est protégé de ce côté par trois petits fleuves parallèles, la Canche, l'Authie et la Somme, ayant chacun des ponts bien défendus. En avant de ces lignes, sortes de fossés naturels, il possède des postes avancés, ceux du Boulonnais, repris aux Anglais, et celui de Térouanne, sur la Lys, le plus exposé. Tandis que Boulogne s'appuie sur la mer, Térouanne se trouve éloigné du centre des forces royales et il peut être facilement tourné. C'est un avant-poste un peu en l'air.

Térouanne était encore à cette époque une citadelle importante, mais qui ne se trouvait guère pourvue. A l'approche des Impériaux, commandés par Pontus de La Laing, seigneur de Bugnicourt, on jeta dans la place quelques secours sous les ordres du lieutenant général d'Essé, qui avait fait ses preuves dans la guerre d'Écosse. A peine le siège était-il commencé qu'un boulet l'enleva à la France. Il fut remplacé au commandement par M. de Montmorency, François, fils aîné du Connétable, qui, avec le bâtard de Montmorency, frère de ce dernier, était au nombre des assiégés. Malgré ses inquiétudes, le Connétable dut abandonner au duc de Vendôme, gouverneur du pays, le soin de ravitailler la place. Mieux eût valu que, moins discret, il s'en chargeât lui-même.

La garnison avait repoussé deux assauts et fait de meurtrières sorties. Vendôme se flattait que l'ennemi renoncerait à l'entreprise; le Connétable, plus rassuré le 19 juin, s'occupait à faciliter l'échange de courriers des deux légats dépêchés par le Pape pour rétablir la paix, quand Térouanne capitula, le 20 juin 1553. Outre M. d'Essé, le siège avait coûté la vie à de nombreux gentilshommes, entre autres, au bâtard de Montmorency. Quant à François, il restait aux mains

[1] Fr., 3116, 203. Cf. Clairambault, 346, 1133. — Rabutin, 450.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'ennemi, qui rasa pour toujours l'ancienne cité mérovingienne [1].

Deux jours après la prise de Térouanne, le Connétable l'annonce au roi de Navarre. Il ne déplore pas tant la perte de la ville que « la mort des gens de bien qui estoient dedans, lesquels ont fait tel debvoir qu'il n'en fut oncques veu de plus grand... On dit que les Espaignols, usant de courtoysie, ont saulvé la vie à aucuns gentilshommes du nombre desquels est mon fils ; qui me seroit, si ainsi estoit, tel plaisir que vous pouvez penser. Mais, quand aultrement sera advenu, si suis-je délibéré de le porter patiemment, comme je doibs, n'aiant jamais dédyé la vie de mon dict fils, sinon pour n'estre espargné au service du dict seigneur [2] ».

Voilà qui est d'un père patriote. Mais Montmorency n'a pas ce sacrifice à faire. Le soir même du jour où il parle ainsi, le 22 juin, il reçoit de bonnes nouvelles. « Ce soir, mande-t-il de Saint-Germain au prévôt de Paris, est arrivé en ce lieu le mareschal des logis de la compaignie de mon filz,... qu'il a laissé prisonnier sans danger de sa personne, blessé seullement au bras, et un coup sur la cuisse qui n'est pas grande chose, Dieu mercy, comme il m'a asseuré... Il a esté mené prisonnier à Sainct-Omer, en délibération de le conduire à Bruxelles, vers l'Empereur [3]. » Ses parents lui envoyèrent un médecin pour le guérir et des gens pour le servir. A Saint-Omer, François de Montmorency n'eut qu'à se féliciter des ménagements de M. de Bugnicourt, qui l'avait pris. Madame de Bugnicourt, sœur de son cousin de Hornes, lui prodigua des soins empressés, et, au début, il eut toute facilité pour correspondre avec sa famille [4].

On se flattait de prendre une revanche de la perte de Térouanne, quand l'ennemi, conduit par le prince de Piémont, marchant sur la Canche, investit la ville forte de Hesdin, qui en défend le passage.

[1] Le Connétable à M. d'Humières, 12 et 21 juin (fr., 3116, 205, 207, 209). *Lettres d'Antoine de Bourbon*, p. 50-59. — Ruble, I, 67. — *Archives du Poitou*, XII, 71-74. — Rabutin, 450-453. — *State Papers*, p. 289. — B. du Villars, 102. — Archives nationales, K. 1489, 79.

[2] 22 juin 1553. Ruble, *Antoine de Bourbon*, I, 69, d'après Archives des Basses-Pyrénées, E, 376.

[3] Au prévôt de Paris, fr., 4052, 50.

[4] Lettres du Connétable et de F. de Montmorency (fr., 3147, 86, et 3150, 18. Clairambault, 1124, 78. — Saint-Esprit). Cf. *Archives historiques du Poitou*, XII, 74. — *State Papers* (a. 1553-1558), p. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le duc de Bouillon gardait la place avec de brillants seigneurs qui s'y étaient jetés après lui. Brissac déplorait qu'on commît un maréchal de France dans un lieu aussi facilement pris et repris[1]. Montmorency se hâte d'aviser les capitaines du voisinage et de lever des troupes, mais le rassemblement est lent. Il continuait à se prêter surtout aux communications des deux légats médiateurs, comme si leur intervention dût dénouer toutes les difficultés, quand il apprit la reddition de la place, le 17 juillet 1553[2]. Hesdin fut rasé, mais ce qui fit événement, ce fut la perte d'un nombre extraordinaire de serviteurs de marque. Le nouveau gendre du Roi, le duc de Castro, Horace Farnèse, qui avait voulu faire montre de valeur au lendemain de ses noces, se fit tuer pendant le siège. M. de Turenne se fit prendre, ainsi que deux autres parents de Montmorency, le comte de Villars et le vidame d'Amiens. Le plus malheureux fut le duc de Bouillon, emmené aussi en captivité et responsable d'un échec dont l'intervention de sa belle-mère, Diane de Poitiers, ne suffit pas à le disculper. Le Connétable, alors à Amiens, attendit jusqu'au 25 juillet avant de faire savoir au Roi la nouvelle d'un désastre qui frappa la Cour dans ses affections de famille et dans son amour-propre[3].

La Canche franchie à Hesdin, les Impériaux menacent le cours de l'Authie, le second fossé de France. L'invasion fait hâter Montmorency. Souffrant d'une indisposition dont il se ressentira pendant toute la campagne, il quitte Chantilly et, tandis qu'une armée se forme derrière lui, il réunit ce qu'il a de troupes au camp de Hem, près Amiens (fin juillet 1553). Bientôt, en l'honneur de l'ambassadeur d'Angleterre, il y passe une revue de vingt mille hommes[4].

Sa droite s'appuyait sur les places d'Humières, et il attendait que l'ennemi eût dessiné son mouvement pour l'attaquer de flanc. Les Impériaux, au sortir d'Hesdin, faisaient mine de longer les positions françaises, pour s'emparer de celle qui leur paraitrait la plus avan-

[1] Fr., 20449, 211.
[2] Fr., 3116, 211 et 213.
[3] Archives nationales, K, 1489, 79. Bibliothèque nationale (correspondance du Connétable), fr., 20537, 6. Clairambault, 340, 7955, 8169, 8233; 349, 921. *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, 76 et 77. M. de Chemault au Connétable, 28 juillet 1553 (*Papiers des Pot de Rhode*, p. 77).
[4] *State Papers*, a. 1553, p. 4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tageuse. Le Connétable mettait tout son monde sur ses gardes quand, le 8 août, le prince de Piémont passe à Lucheux, en route pour Doullens, qui défend le cours de l'Authie. Montmorency veut lui couper le chemin. Il va droit au nord vers ce petit fleuve. Essayant une ruse de vieille guerre, il tend à l'ennemi une embuscade, faisant marcher ses troupes en corps détachés, se suivant à longs intervalles [1].

Après quelques éclaireurs à pied et à cheval venait Sansac, avec ses cornettes, tandis que, sur les ailes, couraient les chevaux de Condé. A quelque distance en arrière, le maréchal de Saint-André conduisait cinq cents hommes d'armes. Le Connétable suivait, à la tête de quatre mille chevaux, hommes d'armes, arquebusiers et arrière-ban, de vingt compagnies d'infanterie française et allemande et de quatre canons. La marche s'était faite de nuit, et les premières bandes avaient franchi l'Authie du côté de Lucheux et de Doullens, quand elles entrèrent en contact avec l'ennemi.

Le 13, à neuf heures du matin, quatre mille chevaux, conduits par le prince de Piémont et les premiers gentilshommes des Flandres, chargent les éclaireurs qui se rabattent sur les cavaliers de Sansac. Sansac cède, bien que soutenu par la garnison de Doullens, que lui a amenée le vidame de Chartres. Mais Saint-André accourt, rallie Sansac, attaque l'ennemi, tandis que Condé, inattendu, le prend de flanc. Les Impériaux sont culbutés et poursuivis, l'épée dans les reins. Du côté français, il est vrai, M. de La Rocheguyon, parent de Montmorency, se fait prendre. Mais l'ennemi perd quatre à cinq cents chevaux tués, sept cornettes enlevées, cent vingt officiers et soldats prisonniers, parmi lesquels le duc d'Arschot. C'était brillamment débuter. Les promesses de cette vive entrée en campagne ne devaient malheureusement pas être tenues [2].

Le lendemain de la rencontre, sorte d'escarmouche de batteurs

[1] Le Connétable à M. d'Humières, 4-11 août (fr., 3116, 215, 217, 221, 229, 235 et 237). Fr., 20642, 143-144. Clairambault, 347, 1330. *Correspondance de Catherine*, I, 78-79.

[2] Rapport du Connétable (Clairambault, 347, 1345). B. du Villars, p. 123. — D'Aubigné (édition de 1626), p. 10. — De Thou, II, 349. — Rabutin, 456. — Affaires étrangères, Papiers de Noailles, a. 1553, p. 53 (le Connétable à Noailles, sur « l'estraicte de Dourlens »)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'estrade, baptisée « l'estraicte » de Doullens, le Connétable envoya au Roi son lieutenant de gendarmerie à Chapelle-Biron, avec les drapeaux pris aux vaincus. Modeste, il racontait sans emphase son succès. « Hier, je fustz à la campaigne, là où noz gens rencontrèrent quatre mil chevaulx des ennemys, qu'ils mirent à vau-de-route en la plus grande confusion qu'il est possible, en tuèrent grand nombre, et y en a plus de six vingts prisonniers [1]. » Ce petit fait d'armes eut l'avantage de faire renoncer l'ennemi au passage de l'Authie et de l'obliger à la retraite.

Henri II félicita son compère comme s'il se fût agi d'une grande victoire. Il brûlait de le rejoindre et de l'embrasser d'aussi bon cœur qu'au retour de la commune de Bordeaux [2]. Le Connétable, après son heureuse pointe sur l'Authie, était revenu dans son camp, près d'Amiens. C'est là qu'il attendait le Roi et le gros de l'armée, notamment un contingent suisse de plus de dix mille hommes. Toujours prévoyant, il charge son ami d'Humières d'établir leurs étapes, de leur procurer les subsistances à Péronne, « sans leur enchérir aucune chose, de sorte qu'ilz puissent trouver de quoy vivre en passant et, au demeurant, avoir occasion de se contenter du priz [3] ». Il fut rejoint par le Roi avant de l'être des Suisses. Henri II, laissant, le 15 août, la Reine régente à Compiègne, fut reçu, le 22, près d'Amiens, par son grand conseiller, et passa l'inspection des troupes deux jours après. Avec les Suisses et un renfort attendu de douze cents Écossais, l'armée devait monter à quarante mille hommes de pied et douze mille chevaux. Montmorency se félicitait de « la grandeur de noz forces [4] ». Il semblait qu'il dût faire de grandes choses.

L'ennemi, en retraite sur Bapaume et Cambrai, indiquait l'itinéraire à suivre. Il fallait tendre résolument à Bruxelles par le Hainaut, en culbutant l'Empereur sur le passage. Le 25 août 1553, l'armée

[1] A M. d'Humières (fr., 3116, 245).

[2] Le Roi au Connétable (Clairambault, 340, 7953, 7961, 8023; 342, 9281). — Fr., 3116, 247. — *Correspondance de Catherine*, I, 79.

[3] Correspondance relative aux Suisses, août 1553 (fr., 3116, 225, 233, 241, 249, 253). — Clairambault, 340, 8319. — Segesser, *L. Pfyffer*, p. 19.

[4] Fr., 3116, 249. Cf. Le Connétable à Noailles (Affaires étrangères. Papiers de Noailles, p. 56); à Vennes et Vieilleville (Clairambault, 347, 1371-1383). — *State Papers*, a. 1553, p. 9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

royale franchit la Somme près Amiens, à Camon et à La Motte. Elle était, suivant l'usage, divisée en deux corps. Le plus considérable était l'avant-garde, que commandait le Connétable, assisté des princes de Bourbon et de son neveu, l'Amiral. Le Roi suivait avec Guise et Saint-André, conduisant la bataille, où figuraient sa maison, les Suisses et la très forte artillerie d'Estrées [1].

On passe du bassin de la Somme à celui de l'Escaut par Corbie et Miraumont. Montmorency renonce successivement à enlever sur sa route Bapaume et Cambrai, qui lui semblent trop fortifiés. Après avoir proposé une ridicule passe d'armes à Bugnicourt, qui défend cette dernière place, il franchit l'Escaut à Crèvecœur, le 12 septembre, sans avoir rien entrepris. Son irrésolution est pitoyable. Anne de Montmorency exagère des défauts qu'il a eus toute sa vie. Avec une magnifique armée il semble errer, inutile, à la recherche d'une victoire facile, reculant devant la plus petite apparence d'obstacle [2].

Marchant vers Cateau-Cambrésis, c'est à peine si cinquante mille hommes de troupes excellentes, conduites par le Roi et par le Connétable en personne, réussissent à s'emparer de la petite église de Caudry. Après un tel effort, on arrive à Cateau, qu'on se félicite de pouvoir occuper sans résistance. Deux jours se passent en délibérations; on se résout enfin à s'approcher du camp impérial. « Ce camp était retranché près de Valenciennes, derrière une colline flanquée de deux plateformes et couverte de canons. » L'Empereur venait d'y entrer. Le 16 septembre, à la vue du camp impérial, l'armée royale se déploie dans une ordonnance imposante. Après avoir assisté, l'arme au pied, à une escarmouche de cavalerie livrée à Famars, le Connétable retire les troupes jusqu'à Solesmes, où l'on tient un grand conseil, le 17.

L'ennemi était retranché dans son propre pays, appuyé sur une ville forte. On juge imprudent de l'attaquer; on craint le sort de la

[1] Rabatin, 459, reproduit par de Thou, 356.

[2] Le Connétable à M. d'Humières, août-septembre 1553 (fr., 3116, 255-271; 3208, 43), — à Vieilleville (Clairambault, 59, 1383), — à Noailles (Affaires étrangères, août 1553, p. 57). Archives nationales, K, 1489, 80. — *Correspondance de Catherine*, I, 82. — Du Lude (*Archives historiques du Poitou*), XII, 78. — Rabatin, 458-462. — De Thou, II, 356-359. — Granvelle, IV, 106.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bataille de la Bicoque, engagée dans les mêmes conditions [1]. Conscient de son incapacité, Montmorency redoute d'en venir aux mains et s'en rapporte à la médiation des légats pour terminer la lutte. Il avait compté sur ses démonstrations militaires pour en imposer à un ennemi bien décidé à n'avoir pas peur. Sous le fallacieux prétexte qu'on lui refuse le combat, il propose la retraite; le Roi l'approuve et l'on se replie vers la Somme. Au passage de l'armée, le 18, Cateau se dispense, moyennant finances, de recevoir des troupes. Le bagage rallié, le Roi marchant par Guise et Saint-Quentin, rompit son camp près de cette ville, à Fonsomme, le 21 septembre 1553. L'argent et les vivres manquaient. Les troupes furent licenciées ou dispersées dans les garnisons, sauf le corps restreint du maréchal de Saint-André, chargé de ravager le comté de Saint-Pol. Parti des bords de la Somme à la fin d'août, on y revenait près de quatre semaines après, s'étant ridiculement donné l'air d'envahir le Hainaut et de combattre l'Empereur [2]. Malgré le brillant début de l'« estraicte » de Doullens, cette campagne du Cambrésis, aussi stérile en belles actions que piteuse dans ses résultats, était vraiment déshonorante pour Anne de Montmorency. Pouvait-on reconnaître en lui l'ancien capitaine général qui, en deux ans, de 1536 à 1538, avait organisé la défense de la Provence, repris l'Artois au nord, franchi les Alpes au sud et établi pour longtemps la domination française au Piémont? Cette défaillance morale, Dieu merci! s'explique jusqu'à un certain point par la maladie dont il souffrait au début de la campagne. Les commandements qu'il donnait de sa voix de stentor achevèrent de l'épuiser.

Cette maladie était causée par l'excès de fatigue que les occupations multiples du Connétable, le grand et peut-être l'unique travailleur de la cour de France, ne pouvaient que lui attirer. Comment résister seul au poids des négociations conduites dans tous les pays, de l'administration intérieure du royaume poursuivie dans ses plus menus détails, et enfin d'une responsabilité militaire assumée dans

[1] Le Connétable à Brissac, 27 (pour 17 septembre), camp de Solesmes (B. du Villars, 117).

[2] Granvelle, IV, 106-108. — *State Papers, reign of Mary*, année 1553, p. 14-15. — Rabutin, 462-465. — Mémoire sur les garnisons (fr., 3062, 171).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la direction d'une guerre redoutable? Pendant toute la durée de la campagne du Cambrésis, la Reine et madame la Connétable n'avaient cessé de se communiquer leurs inquiétudes sur la situation de leurs maris. A la fin des opérations, Catherine de Médicis reporte toute sa sollicitude sur le seul Montmorency. Tandis que Henri II revenait dans un état satisfaisant, son grand conseiller fit impression à la Cour par son air de mauvaise santé. « Le Connétable est fort maigre, débile, et il a besoin d'un long repos pour se refaire », disait de lui son ennemi, le cardinal de Lorraine [1]. Le sentiment de la déception qu'il avait causée par sa dernière campagne, les inquiétudes que lui donnaient tant l'état général du royaume que la situation de son fils, de ses parents, prisonniers aux Pays-Bas, ne firent qu'aggraver le mal.

L'année 1553 est la plus triste peut-être de la vie de Montmorency. Une disgrâce injuste ne laisse pas les amers souvenirs d'un temps perdu dans l'impuissance. Son neveu Coligny, le nouvel amiral de France, jeune homme de grand esprit et d'une haute destinée, aurait dû le consoler par ses propres succès. Mais à ce moment, les plus nobles génies de France semblaient frappés de découragement. « Je vous prie tous deulx, mande Vendôme à sa femme et à son frère, faire prier Dieu pour nous donner bonne fortune, je dis pour l'avenir, car jusques à présent nous n'en avons point congneu de bonne, témoin Chastillon, qui a failly sa troisième entreprise, et croys que, sy nous ne luy aportons du bonheur, qu'il n'en trouvera, ne pour luy, ne pour sa rasse [2]. »

Au retour de sa malheureuse expédition, Montmorency se retira immédiatement dans sa terre de Chantilly (18 octobre). Là, l'air natal, les soins de sa femme et de ses fils, l'assistance de ses amis, l'éclat de son train seigneurial, la distraction de la chasse, à laquelle il sembla s'adonner exclusivement, par-dessus tout la visite que lui fit le Roi au mois d'octobre, finirent par améliorer son état [3]. Il reprit

[1] *Correspondance de Catherine*. p. 82-85.
[2] Ruble, *Antoine de Bourbon*, t. I, p. 70.
[3] Le Connétable à M. d'Humières, novembre 1553 (fr., 3116, 273, 275, 277, 281). — *State Papers, reign of Mary* (1553) p. 23. — Le cardinal de Châtillon à Brissac, 20 octobre 1553 (*Correspondance d'Odet de Coligny*, p. 16). — Boyvin du Villars, 137.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

courage, et les forces revinrent si bien qu'à la fin du mois, il se mit de nouveau à s'occuper du gouvernement, abandonné à ses rivaux pendant cinq semaines de maladie. Le 30 octobre 1553, Montmorency pouvait enfin écrire aux États de Languedoc : « Ne veulx oblier à vous advertir que, grâces à Nostre Seigneur, après avoir esté visité d'une grande maladie, il luy a pleu me rendre et restablir en bonne santé et ne reste plus que la force, que je recouvre de jour en jour[1]. »

Bientôt installé à Paris, le Connétable reprend la direction des affaires. L'Italie mérite avant tout d'attirer ses regards. La campagne diplomatique y était conduite par M. de Selve, à Venise; M. de Lodève, à Ferrare; le cardinal du Bellay et M. de Sansac à Rome; la campagne militaire, par M. de Termes en Corse; Pierre Strozzi et Monluc, à Sienne; Fourquevaux, à La Mirandole; Brissac, au Piémont. Tous reçoivent les instructions de Montmorency, à la fois ministre de la guerre et ministre des relations extérieures[2].

L'Amiral laissait même à son bon oncle la direction de la marine. Pour secourir les forces françaises en Corse et en Toscane, le Roi devait disposer d'une escadre. Au mois de décembre 1553, Pierre Strozzi fit part au Connétable du désir de son frère, le prieur de Capoue, de rentrer au service de France. Oublieux des injures et désireux de plaire à la Reine, Montmorency s'empressa d'accepter cette offre et promit, le 26 janvier 1554, « de l'entretenir ès mers de delà avec six gallères... et sera payé à raison de quatre cens escus soleil par moys pour chacune... Davantaige Sa Majesté luy donnera le tiltre qu'il demande de général des gallères qu'elle aura en Itallye avec honeste estat, et s'il advient que pour son service soit requis joindre les dictes gallères ou partye d'icelles avecques les siennes aultour, Sa dicte Majesté veult et entend que, durant le temps qu'elles seront ensemble, le capitaine général de ces dictes gallères de deçà (l'Océan) commande à toutes, et, en ce cas, si bon semble au dict prieur, il ne s'y trouvera point en personne[3] ».

[1] Archives nationales. Procès-verbaux des États de Languedoc, H. 748, 12.

[2] Correspondance du Connétable avec les personnages cités. Bibliothèque nationale, fr., 20642. — Ribier, II, 459, 480-485, 500. — Charrière, II, 277. — Avis de Bonifacio, 8 décembre 1553 (fr., 3006, 86).

[3] Le Connétable à P. Strozzi, 26 janvier 1554 (fr., 3129, 46). Cf. *Correspondance de Catherine*, 88-89.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On ne saurait nier que Montmorency ne fît la part belle à Strozzi, et ce dernier ne craignait plus guère, ainsi que le portaient ses factums injurieux, d'être menacé de mort par le parti du Connétable. Le ministre faisait preuve de générosité à l'égard de ce prétendu adversaire. Il semblait qu'il prît garde de retomber dans la faute commise précédemment, en laissant sortir Doria du service de François Ier. Pour s'attacher encore plus les Strozzi, il assurait en outre au frère du prieur, Pierre, l'office de maréchal de France. Il n'y a pas là, sans doute, simple oubli des injures ou pur patriotisme. Les Strozzi étaient les cousins bien-aimés de Catherine de Médicis. Dans les pardons ou les faveurs que leur prodigue Montmorency, il est permis de reconnaître une entente secrète entre celui-ci et la Reine légitime, inquiétés tous deux par l'alliance de la favorite Diane de Poitiers avec la maison de Guise.

Le prieur n'eut pas le temps de jouir de tous ces avantages. Il mourait déjà au mois de juillet 1554. Abandonnant de plus hautes visées, on se borne à souhaiter que les galères françaises rallient la flotte turque. La poursuite de ce résultat fut la tâche de M. d'Aramon, ambassadeur à Constantinople, et de ses successeurs, toujours invités à maintenir le Roi dans les bonnes grâces de Soliman. La France n'était point une puissance maritime, comme l'Espagne, Venise, l'ordre de Malte et, bientôt, l'Angleterre. Quelques mesures que prit Henri II pour augmenter sa flotte, les affaires navales l'obligeaient à subir l'appui compromettant des Turcs.

Sous Henri II, on avait renoncé à suivre l'exemple des Charles VIII, des Louis XII et des François Ier. Ce n'était plus en Italie que l'on portait l'effort des armes françaises, c'était dans le Nord.

On n'est plus au temps brillant de la Renaissance, éclose en Italie; on est à l'époque plus sombre de la Réforme, née en Allemagne. Les événements qui se passent dans l'Empire attirent surtout l'attention du Roi, qui y trouve d'autant plus d'intérêt qu'il possède Metz. Ce prince a des ambassadeurs soit auprès des diètes, soit auprès de la ligue de Schmalcalde, dont la mort du duc Maurice change les destinées. Ses pensionnaires intriguent au centre de l'Allemagne. Danzay, envoyé auprès des cours scandinaves, observe ce pays du côté du nord. Au midi, le Roi a comme observatoire le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pays des Ligues de la Haute-Allemagne. En 1554, l'intérêt s'y concentre. L'ambassadeur auprès des Grisons, M. d'Asnois, reçoit à Coire la visite de l'ancien ambassadeur en Allemagne, M. de Bayonne. En Suisse même, MM. de Vannes, de Saint-Laurens et de Bassefontaine reçoivent pour instructions de mettre la Cour au fait des délibérations de la diète impériale. Le Roi, leur écrit Montmorency, « vous sait fort bon gré du soing que vous prenez, pendant que vous estes par delà, à le tenir ainsi soigneusement adverty de tout ce que vous pouvez entendre de nouveau du costé de la Germanie [1] ».

La tâche précise de ces trois envoyés est de traiter avec ce marquis Albert de Brandebourg, qui inquiète sans cesse la France et l'Empereur et se promène en ayant à ses côtés le duc d'Aumale, son prisonnier du siège de Metz. Les ambassadeurs parviennent à conclure de la rançon, et le duc lorrain peut revenir à la Cour au printemps de 1554. Trois ans après, le turbulent marquis Albert mourait décrédité [2].

Ces campagnes diplomatiques ne font pas perdre de vue les opérations militaires. Montmorency s'enquiert avec soin des besoins de la défense au nord-est. La nouvelle conquête l'intéresse avant tout, et Vieilleville, qui en a la garde comme gouverneur de Metz, lui rend compte de son administration avec une humilité empressée [3].

Au printemps de 1554, les dispositions sont prises pour une nouvelle entrée en campagne. L'objectif est toujours Bruxelles. Renonçant à pénétrer par le Hainaut, comme en 1553, on portera l'attaque dans la vallée de la Meuse. Quarante mille hommes de pied et douze mille chevaux sont concentrés sur les frontières limitrophes de la Picardie et de la Champagne. Le 18 juin, le Connétable, escorté du duc de Vendôme et du maréchal de Saint-André, va prendre à Crécy en Laonnois le commandement de presque toutes ces forces. A la

[1] Fr., 3121, 26 verso.

[2] Correspondance du Connétable avec les ambassadeurs en Suisse (fr., 3121, 14-27; 3143, 78; Clairambault, 346, 973-999; 347, 1577-1643; 348, 1823-1925; Portefeuilles Fontanieu, 274,276. *Mémoires de Guise*, 163).

[3] Le style respectueux que Vieilleville emploie dans ses lettres au Connétable convainc de mensonge V. Carloix, qui prête à son maître les plus sottes fanfaronnades. Cf. Clairambault, 346, 985; *Mémoires de Guise*, 164.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tête de vingt-cinq bandes françaises, des régiments suisses de Cléry et d'Anderhalden, des régiments allemands du Rhingrave et de Reiffenberg, de quinze cents lances, de deux mille chevau-légers et arquebusiers à cheval, renforcés des deux mille chevaux de l'arrière-ban de M. de La Jaille, il passe par Étréaupont et suit la direction de Namur. Avec des forces suffisantes, le prince de La Roche-sur-Yon couvre sa gauche en défendant le cours de la Somme; le duc de Nevers, sa droite en descendant la rive droite de la Meuse [1]. La campagne s'annonçait sérieuse et plus durable que d'habitude. Pendant ces guerres, en général, comme du temps de Thucydide, on se repose en hiver, on se bat en été, mais le temps des combats est encore plus réduit que chez les Grecs : la saison des guerres est abrégée par celle des chasses.

Du côté de Namur, le Connétable s'empare rapidement de Trélon, de Glageon, de Chimay et de Couvin. Précédé par Saint-André, il arrive, le 24 juin, devant Marienbourg, qui se rend au bout de trois jours, ayant reçu cent cinquante coups de canon. A la condition que rien ne sera détruit des édifices, munitions et provisions de la place, Montmorency consent à ce que les habitants et soldats sortent « avec les hardes qu'ilz pourront porter sur eulx et leurs espées seullement, laissans les enseignes et tous leurs autres armes ». La ville reçut, mais ce fut pour peu de temps, le nom d'Henrienbourg [2].

Ce premier succès eut un effet considérable. L'ennemi ne se dissimula point que le Roi allait attaquer Namur et Bruxelles même; or l'Empereur l'attendait d'un autre côté, si bien que ce pays était dégarni de troupes. Le 30 juin, Henri II, laissant une troisième fois la Reine à Reims comme régente, rejoignit lui-même son compère. Après avoir assuré ses derrières en laissant des garnisons à Maubertfontaine, à Rocroy et à Marienbourg, Montmorency continua la marche en avant [3]. Le 5 juillet, on arriva à la hauteur de Givet, sur

[1] État de l'armée, fr., 3090, 12. Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, XI, 556. — *Correspondance de Charles Quint*, p. p. Lanz, III, 626. — Granvelle, IV, 244-260. — *State Papers, reign of Mary*, 89. — Rabutin, 467.

[2] Fr., 3147, 84. — Cf. *State Papers*, 95. — Granvelle, IV, 262-271. — Rabutin, 468-472. — De Thou, 450.

[3] *Correspondance d'Odet de Coligny*, 2 juillet (p. 19).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la rive gauche de la Meuse. Sur la rive droite de ce fleuve, à la même hauteur, se trouvait déjà le corps d'armée, mis dès le début de la campagne sous les ordres du duc de Nevers, qui avait opéré de son côté dans les Ardennes. Le Roi et le Connétable, sur la rive gauche de la Meuse, et le duc, sur la rive droite, suivirent le cours du fleuve jusqu'à Dinant. Les difficultés de ce pays pittoresque, plein de bois, de collines, de ravins, retardaient le service des vivres. On n'en prenait pas moins de petites places comme Bouvigne, le 8 juillet [1].

« Nous sommes ce matin arrivez devant la ville et chasteau de Bouvines, raconte Montmorency, que dès la première abordée j'ay faict battre tout à descouvert, sans tranchée ne gabions, si furieusement que devant les cinq heures du soir, le Roy a eu le passetemps d'y veoir donner l'assault par ses soldats, lesquelz se sont portez si vaillamment qu'ilz l'ont emportée de furie encores que la bresche fust fort malaysée, n'y pouvant monter que l'un après l'autre et par ung seul endroict fort estroict et difficile. Il y avoit dedans de sept à huit cens hommes, qui ont esté tous mis en pièces ou pendus [2]. » Le Connétable ne renonce pas à ces mœurs barbares des guerres d'Italie : tout ce qui résiste avec courage est cruellement tué ; c'est une prime à la lâcheté.

Le même jour, le duc de Nevers avait déjà établi ses batteries devant Dinant, place de l'évêque de Liège, qui se trouve sur la rive droite de la Meuse, en face de Bouvigne. Comme l'Amiral préparait l'assaut du château, le 12, la ville se rendit, qui fut pillée par les Allemands. La citadelle n'étant pas prête à résister, le commandant Juliano Romero, qui avait autrefois servi la France, vint le lendemain demander au généralissime de laisser sortir la garnison avec armes et drapeaux. Montmorency, insensible aux compliments dont Romero émaillait son discours, lui répondit que la demande n'était pas raisonnable ; puis, traînant le temps en longueur, selon ses peu honnêtes ruses de guerre, il fit dire aux Espagnols de la citadelle de songer à leurs affaires, parce que Romero avait songé aux siennes. Les Espagnols, se croyant trahis, rendirent la place. Comme Romero

[1] *Correspondance de Catherine*, 89. — D'Aubigné, 19.
[2] Affaires étrangères, Papiers de Noailles (1554), 243 v°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parlait d'y rentrer pour la défendre, il en vit sortir ses soldats, l'épée au côté, et il dut remettre la sienne au vainqueur. La place de Dinant avait donné plus de travail que celle de Marienbourg. C'était cependant peu de travail. Dinant fut ruiné comme Bouvigne [1].

Il semblait que l'on n'eût pas à rencontrer de place forte avant Anvers. L'armée reprenait, le 16 juillet, sa marche sur Bruxelles, quand on apprit que Charles Quint et Emmanuel-Philibert avançaient à sa rencontre. Le Roi, qui avait déjà franchi la Sambre, donna l'ordre de battre en retraite. Il jugeait suffisant pour sa gloire de s'être avancé si loin en terre ennemie, et il se retirait sous le prétexte mensonger, si fréquemment allégué, que l'Empereur lui refusait la bataille.

Dans cette marche en arrière, le corps de Montmorency couvrait l'armée. Il hasarda même une pointe sur Nivelle, la première place du Brabant, voisine de Bruxelles, et le domaine de la branche flamande de sa famille. Les lansquenets en brûlèrent les faubourgs. Cette expédition n'était qu'un long pillage. En moins de dix jours, l'armée royale détruisit douze cents localités, de Dinant à Binche, près Mons, entre autres, Fosses en Namurois, Rœulx, capitale de la maison de Croy, Marimont, château de la reine de Hongrie (21 juillet 1554). C'étaient toujours de prétendues représailles du sac que les Bourguignons avaient, en 1552, fait de la ville royale de Folembray. Le duc de Savoie poursuivait l'armée de Henri II, ainsi qu'il eût fait une bande de maraudeurs. Comme il devenait pressant, la marche du Roi à travers le Hainaut s'infléchit davantage au sud, et l'armée passa rapidement Maubeuge et Bavay, où elle mit le feu, ainsi que Le Quesnoy. En quittant cette place, elle fut si vivement poussée, que sa queue eût été coupée près Solesmes, au passage de la rivière (la Selle), sans les prodiges de valeur du maréchal de Saint-André (24 juillet) [2].

On atteignit enfin Crèvecœur, sur l'Escaut, dans le Cambrésis, et là, la poursuite cessa. A l'abri derrière le fleuve, on n'avait plus à

[1] Lettres du Connétable à Brissac, sur la prise de Bouvigne et de Dinant (B. du Villars, p. 180-181). — *Lettres d'Antoine de Bourbon*, 78. — De Thou, 454. — Froude prétend que Henri II fit pendre des gentilshommes qui avaient abandonné l'assaut à Dinant (V, 412).

[2] Lettres du Connétable à Brissac (B. du Villars, p. 181).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

craindre d'être pris entre l'armée impériale et les places fortes du Hainaut [1].

A Crèvecœur, l'armée rallia, le 27 juillet, le corps du prince de La Roche-sur-Yon, qui, dès le début de la campagne, avait guerroyé autour d'Arras. L'armée impériale, forte, comme la française, de près de quarante-cinq mille hommes, occupait Cambrai. Le Roi, n'osant encore l'attaquer, quitta Crèvecœur, le 2 août, toujours sous le prétexte que les Impériaux n'avaient pas voulu sortir de leurs positions pour le combattre, et se rabattit jusqu'au Catelet. Reprenant quelque courage, il essaya une nouvelle pointe au nord, du côté de Boulogne, menacé par les Impériaux, et de Calais, que le duc de Savoie lui prêtait le dessein de prendre. Ici commence la seconde partie des opérations.

L'armée de Montmorency traversa l'Artois, contournant les places d'importance comme Bapaume et Arras, et se bornant à escarmoucher avec les garnisons bourguignonnes. De son côté, l'Empereur, ayant pris le commandement de son armée, s'était établi à Lillers, dès le 7 août; une rencontre semblait inévitable. Le Roi et le Connétable se proposèrent d'attaquer la place de Renty, presque sous les yeux de l'Empereur. Le duc de Vendôme, commandant l'extrême avant-garde, arriva devant les murs, le 10, et commença immédiatement les tranchées, de manière à placer ses batteries deux jours après.

Renty est situé sur les bords de l'Aa, non loin de Fauquembergue et dans le voisinage de Térouanne. La place se trouvait tout investie. On décida de l'assaillir de deux côtés à la fois; le Connétable choisit celui qui était opposé à l'ennemi au nord-est, et il s'y fortifia dès le 12 août. A ce moment, l'Empereur s'était établi à Mercq, sur l'Aa, au nord de Renty. Par la position qu'il avait prise, Montmorency l'empêchait de venir au secours de la ville assiégée, ou le forçait au combat, s'il tentait de le faire [2].

[1] Du Villars, 183. — Rabutin, 472-478. — *Mémoires de Guise*, 229-230. — Clairambault, 348, 1827. — *State Papers, reign of Mary*, 96, 102, 108. — Granvelle, IV, 281. — De Thou, 455-457. — Duc d'Aumale, *Les princes de Condé*, I, 37.

[2] Rabutin, 478-480. — Tavannes lui est conforme, tout en relevant le rôle du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'armée française s'appuyait sur un bois situé du côté de Fauquembergue, appelé le Bois Guillaume. Comme on craignait d'être tourné de ce côté, ce bois fut solidement occupé par les ducs de Guise et de Nevers, à la tête de trois cents arquebusiers. Dès le dimanche 12 août au soir, ces princes entraient en contact avec les Espagnols.

Le lundi 13, le feu commençait contre le château de Renty quand, vers midi, Guise se vit attaqué par l'avant-garde impériale, forte de douze mille hommes. Sans dégarnir la garde des tranchées, le Roi et son généralissime rangent les troupes en bataille, au pied de la colline qui domine Renty. Les infanteries royales, française, allemande et suisse, forment, d'après la méthode classique du temps, trois gros bataillons carrés, flanqués de gendarmerie; en avant évolue la cavalerie légère d'Aumale, du côté des positions de Guise. Bientôt celui-ci, craignant « que les ennemis ne vinssent par le couvert tirer en flanc », dut quitter aux Espagnols le Bois Guillaume. Montmorency lance à la rescousse les gendarmes et les chevau-légers et fait successivement soutenir cette attaque par les gens de pied de Coligny, les Suisses, les lansquenets, les Écossais, engageant en définitive presque toute l'armée.

C'est au tour des Espagnols de battre en retraite : l'Amiral a rétabli les affaires. Le Bois Guillaume, la clef de la position, se trouve repris et le Connétable y place son artillerie. La poursuite se continue au bruit de la canonnade, mais le soir elle est arrêtée sur l'ordre de Montmorency. L'Empereur rentre dans son fort, après avoir perdu quelques canons, une vingtaine d'enseignes ou de guidons, cinq cents hommes tués et trois cents prisonniers. Le Connétable remit les trophées au Roi, que n'avait pas quitté pendant le combat un cadet de Lorraine, le cardinal de Guise, tandis que son aîné, le cardinal de Lorraine, s'était constamment tenu, suivant son habitude, derrière les bagages, pour être plus prêt à prendre la fuite. Parmi les prisonniers se trouvaient des reitres, cavaliers allemands armés de pistolets (pistoliers à cheval), que le roi de France rencontrait pour la première fois; au milieu des armes abandonnées, on trouva des mousquets montés sur roues, ce qui permettait de les

maréchal de camp Tavannes (Michaud, VIII, 185-195). — De Thou reproduit Rabutin, II, 460-464. — Granvelle, IV, 289-291. — *State Papers of Mary*, 114.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tourner dans tous les sens. Henri II voulut dès lors avoir des reîtres et même des mousquetaires [1].

Le succès était plus brillant que solide. Charles Quint n'en avait pas moins ravitaillé la place et ne s'était point laissé forcer dans son retranchement. L'action n'eut donc aucun résultat avantageux. Le Connétable porta le poids de cette faute et fut accusé d'avoir suspendu la poursuite, afin d'entraver les succès de Guise. Sans son intervention, on ne doutait pas que l'Empereur n'eût été fait prisonnier. La circonspection invétérée de Montmorency prêtait au soupçon de trahison, mais ses défauts suffisent à expliquer l'imperfection de la réussite. La querelle des partis s'envenima d'autant plus que, le soir de l'affaire, Guise et Coligny se disputèrent sur la part que chacun d'eux y avait prise; ils restèrent définitivement brouillés [2].

Après ce maigre succès, le Roi, voyant Renty résolu à se défendre, renonça à continuer la campagne et décida la retraite. Pour la couvrir de quelque dignité, il recourut encore à son explication commode et habituelle, que l'Empereur lui refusait le combat. On part, le 15 août 1554, après avoir brûlé le camp. Le maréchal de Saint-André reste à l'arrière, tandis que le généralissime garde le flanc droit de l'armée avec la cavalerie. Le Roi se rendit directement, par Montcavrel, à Montreuil et, de là, à Compiègne. Son compère prit le temps d'aller visiter Neufchastel, près Boulogne, puis, passant la Canche, il installa son camp à Brimeux. Apprenant que l'Empereur se retirait à Bruxelles, il licencia les Suisses, le 27 août, laissant au duc de Vendôme la garde du pays, au milieu duquel Charles Quint reconstruisit à loisir le fort d'Hesdin, non loin de l'emplacement de l'ancienne ville [3].

[1] B. du Villars, 183-184. Rabutin, 481-484 Gasp. Tavannes, 444. De Thou et d'Aubigné reproduisent Rabutin et Salignac. Fr., 4052, 33. *Histoire de la Cour*, 294. *Correspondance de Catherine*, 93. *State Papers of Mary*, 116. Cf. Guill. Tavannes (*Collection* Michaud), p. 445 (Lettre de Salignac au cardinal de Ferrare). — Guill. de Rochechouart (*Collection* Michaud, VIII, 603).

[2] Cl. Haton, *Mémoires*, p. p. Bourquelot (*Documents inédits*), 1857, t. I, p. 3. Haton commet nombre de confusions. Il fait prendre, à Renty, La Marck et Arschot. Il y fait mourir le bâtard de Montmorency, qu'il dit fils (et non frère) du Connétable. Ces événements se rapportent à l'année précédente. — Bouillé, *Ducs de Guise*, I, 312.

[3] Rabutin, 484-486. Antoine de Bourbon au Connétable, 11 septembre 1554 (fr., 20460, 51). *Lettres d'Antoine de Bourbon*, p. 84. Ruble, *Antoine de Bourbon*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette campagne de Flandre de 1554 est en somme aussi piteuse que celle de Cambrésis de 1553. Montmorency s'est cependant avancé jusqu'aux portes de Namur et de Bruxelles, mais il n'a osé aller plus loin; le petit succès de Renty ne lui a pas même permis de s'emparer de cette bicoque. Toute l'expédition s'est bornée à la ruine et à l'incendie de nombreuses places ouvertes. A cet égard il a plus fait qu'en 1553. Voilà où tombe sa gloire! Cette fois, il n'a pas l'excuse de la maladie. C'est de déchéance morale qu'il est frappé.

Le Roi a beau partager avec lui la responsabilité de l'insuccès, c'est Anne de Montmorency que l'on désigne comme coupable. L'armée royale a manqué l'occasion de prendre Bruxelles, remarque l'ambassadeur vénitien Capello. « La faute en fut au Connétable, qui passait auparavant pour un homme pusillanime et passe à présent pour un vrai pleutre (*stimato vilissimo*), puisqu'il a craint de poursuivre un ennemi battu et presque en fuite. Il en fut bafoué partout. A la Cour, sur les places publiques, on débitait sur lui des sonnets et des vers latins qui l'appelaient un lâche, un sans cœur (*chiamato vile e di poco animo*). Après une si belle occasion perdue, on tient pour assuré que, tant que le Connétable sera à la tête de l'armée, il n'y aura jamais une grande bataille donnée; d'abord, parce qu'il est timide, puis, parce qu'il est plus porté à la paix qu'à la guerre [1]. »

Ses ennemis avaient beau jeu pour l'accabler, et, avant tout, MM. de Guise, avec lesquels cependant il devait communiquer de toutes choses. Se défiant de lui-même, il se défiait d'eux, des capitaines, de Brissac, de Monluc, de Vieilleville surtout, qui avait été préposé à Metz à la place de Gonnor. Comme Vieilleville se vantait d'avoir rompu les entreprises des ennemis : « Où sont les drapeaux d'une si grande défaite? » demanda le Connétable, qui ne daigna pas assister peu après à la cérémonie, où Vieilleville reçut le collier de l'Ordre [2].

Montmorency ne cachait pas qu'il désirait la paix [3]. C'était à contre-

I, 95. Granvelle, IV, 304. *State Papers, Mary*, 120. De Thou, 465-467. *Correspondance de Charles V*, III, 639. Bouchet, 658-661.

[1] *Ambassadeurs vénitiens*, I, 379 (1554).

[2] *Mémoires sur Vieilleville*, 202-204, 224-234. Cf. Clairambault, 344, 346, 347. Monluc, I, 435. Bouillé, I, 316.

[3] *State Papers, Mary*. Granvelle, IV, 343.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cœur qu'il avait entrepris la guerre. Il la voulait courte, tout au moins. La reprise des hostilités avait débuté par un succès qui lui était dû, l'annexion de Metz, Toul et Verdun, la parade d'Allemagne, la rectification de la frontière nord. Comme il ne se faisait pas d'illusions sur ses propres capacités, il ne voulait pas compromettre les résultats acquis et risquer une réputation si difficile à conserver. De là un désir toujours croissant de s'entendre avec l'Espagne.

Puis venaient des raisons personnelles, des intérêts de famille. Toujours à l'affût d'agrandissements pour sa maison, il devait veiller à sa fortune foncière. Dans l'été de 1554, sa belle-mère, la comtesse de Tende, venait de mourir. Anne Lascaris, descendante des empereurs d'Orient, veuve du bâtard de Savoie, emportait dans la tombe une réputation de sainteté et de grandeur modeste. Elle laissait une succession dont sa fille, madame la Connétable, eut sa part. Cet héritage permit à Montmorency d'acquérir de nouvelles terres au mois de septembre 1554. Ces questions d'argent suffisaient déjà à le préoccuper[1].

Mais de plus grands intérêts l'absorbaient encore. C'était la captivité de son fils François. Le Connétable ne pouvait espérer de le voir libre qu'à la paix. Il l'aimait fort, cet héritier de son grand nom, et déjà il avait tout fait pour adoucir cette captivité. Il profitait surtout de l'égalité de traitement qu'il pouvait appliquer à ses propres prisonniers de guerre.

En 1555, Montmorency renonce donc à ces expéditions du Nord, qui ne sont plus que de vaines parades. Dans cette région, la guerre se trouva circonscrite entre deux cousins, l'un à la tête des Impériaux, l'autre à la tête des armées du Roi : Emmanuel-Philibert de Savoie, dont la France détenait les biens, et Jacques de Savoie, auquel elle avait donné le duché de Nemours. Dans l'automne de 1554, déjà, le premier avait battu le second dans une pointe poussée jusqu'aux portes d'Amiens, presque sous les yeux de Vendôme, qu'un gros rhume retenait chez lui. En 1555, le brillant Nemours tâcha de prendre une revanche; mais son collègue Saint-André se fit battre près de Givet, le 16 juillet. Si les gentilshommes échouaient, les

[1] Du Chesne, 405. — *Preuves*, 289. — Granvelle, IV, 307.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bourgeois remportaient des succès. Une petite escadre, levée par les Dieppois, battit des bateaux flamands, le 11 août 1555 [1].

Du reste, il était question de négocier. De la résidence royale ou de la sienne propre, le Connétable tient le fil de l'écheveau militaire comme de l'écheveau diplomatique. Il dicte à l'Amiral et à M. d'Humières les mesures de défense de la Somme, à M. de Nevers celles de la nouvelle conquête, à M. du Lude celles du Midi. Il dirige la politique française en Angleterre, en Allemagne, en Suisse. L'Italie l'emporte cette année-ci en intérêt. On travaille au Piémont, en Toscane et en Corse, plus utilement qu'au Nord [2].

La conquête du Piémont s'étend chaque jour par les progrès incessants de Brissac. Dans l'automne de 1553, le maréchal prend Verceil. Renforcé en 1554 par de nouveaux corps, entre autres, les chevau-légers conduits par Damville, second fils du Connétable, il s'empare d'Ivrée, puis de Casal, dans le Montferrat. Son ennemi n'est plus l'habile Fernand de Gonzague, brouillé avec Emmanuel-Philibert, mais l'implacable et incapable duc d'Albe. L'envoi de Damville, les missions confidentielles du secrétaire d'Ardoy, chargé de s'informer des besoins de Brissac, prouvent combien, quoi qu'on ait dit, Montmorency s'intéresse à l'œuvre du maréchal. Il l'avait même désigné pour son successeur en cas de mort; mais il est vrai qu'on voit souvent un rival dans un successeur [3].

En Toscane, les affaires sont moins brillantes, depuis que le marquis de Marignan a remplacé, à la tête des armées impériales, le vice-roi de Naples défunt. Le nouveau maréchal Pierre Strozzi étrenne son bâton en se faisant battre, le 2 août 1554, à Marciano.

[1] Vendôme au Connétable, septembre 1554 (fr., 20463, 113, 114). — Rabutin, 487-490, 503-504. — Granvelle, IV, 342, 440, 461, 466. — *Histoire de la bataille navale, Archives curieuses*, III, 139. — *State Papers*, 183, 184 (*Reign of Mary*).

[2] Correspondance du Connétable avec M. d'Humières, août-novembre 1554 (fr., 3116, 285-305; 3135, 9-17); février-novembre 1555 (fr., 3116, 311-317; 3135, 1, 29; 3208, 135; 3209, 9); — avec Nevers, octobre 1555 (fr., 3136, 31); — avec Villebon, décembre 1555 (Clairambault, 347, 1797, 1801, 1803; 348, 2391); — avec du Lude (*Archives historiques du Poitou*, XII, 85); — en Suisse (fr., 3143, 77 v°). — *Lettres d'Antoine*, p. 104, 376. — Rabutin, 516-522. — Ruble, I, 106.

[3] Correspondance du Connétable avec Brissac (B. du Villars, 131, 161, 191, 200). — *State Papers, reign of Mary*, 36, 137, 183. — Delabarre du Parcq, *Henri II*, p. 205.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Peu après, malgré la belle défense de Monluc, Sienne capitule, le 17 avril 1555; mais la république se retire à Montalcino, dont la résistance cause beaucoup d'embarras à l'ennemi [1].

En Corse, Termes est maître de Bastia et de Bonifacio. La population de l'île, sujette de la république de Gênes, accueillait les Français comme des libérateurs. San-Pietro-Corso, appuyé par M. de Termes, se fit nommer capitaine de l'île, et, au mois de novembre 1554, Giordano Orsini vint y remplacer M. de Termes, qui avait fait de nombreuses conquêtes [2].

La situation semblait favorable. La cour de France était en passe de profiter des circonstances. En Italie, l'Empereur souffrait de la rivalité de ses lieutenants avec le duc de Savoie. En Amérique, le Pérou se révoltait contre son vice-roi, frère de dona Agnès de Velasco, « bonne amye du temps passé » d'Anne de Montmorency [3]. En Allemagne, la lutte n'existait pas seulement entre protestants et catholiques, elle divisait même la maison impériale. Charles Quint, qui allait abdiquer, regrettait de plus en plus d'avoir désigné son frère, plutôt que son fils, comme son héritier à l'Empire. De là des querelles intestines entre la branche allemande et la branche espagnole de la maison d'Autriche. En 1554, l'Empereur, d'accord avec le Pape, investissait son fils Philippe II de la couronne des Deux-Siciles, puis de celle de Milan. En 1555, il se proposait de lui remettre la souveraineté des Pays-Bas et, en janvier 1556, celle de l'Espagne et des Indes. Mais Ferdinand devait attendre jusqu'au mois d'août le titre impérial, sa part d'héritage.

Du côté de Rome, la cause française pouvait triompher. Quoique Jules III excitât le mécontentement par sa reconnaissance de Philippe d'Espagne comme roi des Deux-Siciles, le Connétable se flattait de le regagner en lui envoyant les tapisseries de Raphaël, et en pourvoyant au sort d'Ascanio della Cornia, ce neveu du Pape, ennemi

[1] Correspondance avec Strozzi, Monluc, fr., 20442; 20455, 47 et 51. — Traité de Sienne, fr., 3112, 1. — Granvelle, IV, 400, 405. — Monluc, II, 101. — D'Aubigné reproduit la *Chronique siennoise*. — *State Papers, reign of Mary*, 10, 12, 14, 105, 147, 184.

[2] *State Papers, Mary*, 10-11.

[3] Du Bellay. — Ribier, II, 536.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la France[1]. Bientôt Jules III allait mourir. Un vaste champ d'intrigues s'ouvrait à l'influence française. Malheureusement, les cardinaux ne s'entendaient pas, et le ministre avait beaucoup de peine à mettre d'accord les révérendissimes de Ferrare, d'Armagnac, du Bellay et de Farnèse. L'intelligent ambassadeur Lansac s'était fait prendre dans la guerre de Sienne, et son successeur intérimaire d'Avanson écrivait : « Jusques ici, je ne voy point plus d'union entre les nostres qu'il s'en est vu par le passé[2]. »

Ces événements nécessitaient un temps d'arrêt dans les hostilités. L'Empereur laissait voir le désir qu'il avait de la paix. Le Connétable, on le pense, ne devait pas négliger cette velléité. La réconciliation avec l'Espagne avait toujours été son but. On pouvait la faire dans d'excellentes conditions, et Montmorency est digne de louanges de l'avoir entrepris. Dédaigneux des lauriers de la guerre, c'est le rameau d'olivier qu'il aspire à porter. Ses expéditions de 1553 et 1554, sans avoir eu, il est vrai, de conséquences fâcheuses, ont été pitoyables; on doit lui permettre de les faire oublier par quelques succès diplomatiques.

[1] Le Pape au Connétable, 28 octobre 1554 (Portefeuilles Fontanieu, t. 275).

[2] Correspondance du Connétable avec les cardinaux du Bellay (fr., 3090, 26. — 3142. — 20447), — d'Armagnac (fr., 20445, 13-55; cf. publication de M. T. de Larroque), — Farnèse (fr., 20442, 27), — avec Villandry (fr., 20442). Cf. Ribier, II, 356, 614, 623. — De Thou, II, 611.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE VIII

NÉGOCIATIONS, ET TRÊVE DE VAUCELLES. — MARIAGE DE FRANÇOIS DE MONTMORENCY.

Des deux côtés on était également las de la guerre. La France ne pouvait suffire à l'entretien de tant d'armées, en Flandre, au Piémont, en Toscane, en Corse et en Ecosse. L'Empereur, fatigué et dégoûté du pouvoir, voulait régler sa vaste succession dans un repos complet d'esprit[1]. Montmorency notait avec empressement ces indices pacifiques.

Au début des hostilités, on avait vu les légats du Pape, réconcilié avec le Roi en 1553, s'entremettre pour rétablir la paix. L'Angleterre ne demandait qu'à les seconder dans cette mission. Le 7 juillet 1553, le roi Édouard VI était mort, après avoir, dès le mois de décembre 1551, continuellement offert sa médiation[2]. La France perdait un utile allié; la fille du Roi, un fiancé digne d'elle. La succession au trône était disputée. La plus proche héritière était la sœur même du prince, Marie Tudor, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, par conséquent cousine de Charles Quint. Les catholiques l'appelaient de leurs vœux, et l'Empereur, pour la soutenir, avait, peu avant la mort du jeune roi, envoyé un Montmorency de Flandre en ambassade à Londres[3].

La France eût volontiers assisté de son appui l'élue des protestants, Jeanne Grey, descendant par les femmes de la dynastie Tudor.

[1] Duruy, *De indutiis apud Valcellas*, 17-25. — Cf. Robertson, *Histoire de Charles V*. — Mignet, *Abdication de Charles V*. — Gachard, *Retraite de Charles V*. — Prescott. — Forneron, *Histoire de Philippe II*.

[2] *State Papers, reign of Edward VI*, p. 232, 234, 253, 258, 260, 274. Cf. Froude, V, 145.

[3] Correspondance de Montmorency — Courrières (Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, IV, 212, 281). — Granvelle, IV, 17, 38-39.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais l'ambassadeur à Londres, Antoine de Noailles, ne tarda pas à comprendre que le parti de Marie Tudor l'emporterait. La France s'inclina et reconnut la reine catholique. Montmorency avait tâché de profiter de la situation pour prendre possession de Calais. Comme il était à Amiens, le 24 juillet 1553, il mit ses troupes à la disposition du député (*debitis*) de Calais, lord William Howard, dans la crainte, lui disait-il, que l'Empereur ne profitât de la révolution pour s'emparer des places anglaises. Mais la ruse de Metz était connue. Deux jours après, le Connétable reçut une insolente réponse. Quant à la ville de Calais, disait le lord, « la garde d'icelle et pays environ ne me fut commis pour rendre et délivrer au Roy vostre maistre... Puisque m'avez donné telle intelligence, n'ayez nul doute, je pourvoierai tellement pour vous que, si vouliez en guerre ou paix attempter quelque entreprinse à cette ville ou aucune autre,... je ferai tant que vous et tous les vostres se repentiront. » Le conseil d'Angleterre dut plus tard excuser un si grossier langage. Montmorency avait échoué dans un de ses tours de vieille guerre, et il avait trouvé à qui parler. On finit toujours par rencontrer plus « rabroueur » que soi [1].

L'avènement de Marie Tudor n'était rien; on pressentait déjà un fait plus grave : le mariage de la nouvelle reine avec son cousin Philippe d'Espagne. Dès le mois de décembre 1553, le comte d'Egmont avait été chargé de le conclure.

Le Connétable s'inquiète à juste titre de cette union, qui compense pour Philippe II la perte de la succession impériale et qui reconstitue une sorte de monarchie universelle au profit de l'aîné de la maison d'Autriche. Il juge prudent de prendre à ce sujet des mesures de défense. Il se réjouit de voir les Anglais mécontents du mariage. Au commencement de 1554, il éclate dans le midi de l'Angleterre une révolte sur laquelle l'ambassadeur de France le renseigne d'une façon détaillée. « Il sera bien malaisé, écrit Montmorency à Noailles, que ce peuple-là puisse endurer et comporter d'estre commandé par ung prince estranger [2]. » Il ne se trompait pas. Les difficultés de la

[1] Affaires étrangères, Papiers de Noailles, I, 48. — Granvelle, IV, 62. — *State Papers*, année 1553, p. 4-12, 23, 65, 137, 144, 161, 190. — Froude, V, 215.

[2] Le Connétable à Noailles, 27 février 1554 (Affaires étrangères, Papiers de Noailles, année 1554, p. 176);— au cardinal du Bellay, 3 février 1554 (Archives

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

situation obligent Marie à désirer la paix. Elle le déclare à la France et ne se formalise guère du refus du Connétable de lui livrer les rebelles anglais réfugiés en France[1]. Elle le conjure de ne point l'entraver dans sa tentative de rétablir le catholicisme en Angleterre. Les rapports entre les deux cours ne s'aigrissent que dans l'été 1554, quand le prince d'Espagne franchit la mer pour épouser la reine; on craint qu'il ne soit enlevé par les frégates françaises. Pendant ce temps, l'ambassadeur de France, M. de Noailles, est traité à Londres comme un otage, comme un prisonnier d'État. C'était d'ailleurs pendant l'expédition de Flandre. L'ambassadeur anglais Wotton subit la réciproque; puis on se calme à la fin de l'année[2].

Dans son propre intérêt, Marie Tudor manifestait, dès l'année 1553, le désir de réconcilier la France et l'Espagne. Le Connétable craignait toutefois qu'elle ne proposât la restitution de Metz, Toul et Verdun. Dans les dîners qu'il offre à l'ambassadeur Wotton, il fait remarquer que ces trois villes ne doivent que l'hommage à l'Empire. Deux d'entre elles, Toul et Verdun, avaient même été de tout temps sous le protectorat du Roi. Montmorency établit en principe que sa conquête est inviolable : il ne changera jamais de manière de voir, et, quand la France devra tout abandonner, Metz seul lui restera attaché. Il se défiait déjà de la médiation anglaise du temps d'Édouard, prince protestant; il s'en défie plus encore sous le règne de Marie, femme de l'Espagnol. Il préfère celle du Pape. Or, à un moment donné, l'intervention de Jules III et celle de Marie se confondent dans celle de Reginald Pole, cousin de la reine et cardinal légat d'Angleterre[3].

Pole, qui se rend en Angleterre pour réconcilier ce royaume avec l'Église, passe par la France en octobre 1553. Il se laisse d'abord décourager par les exigences de Henri II. Marie cependant s'obstine à

nationales, K, 1489, B. 8, 87). Cf. le Connétable à Noailles, années 1552-1554. Affaires étrangères. — *State Papers, reign of Mary*, années 1553, p. 35, 41, 43, 44; 1554, 52, 53, 55, 56, 144. — Froude, t. V, p. 305, 316, 317, 329.

[1] Le Connétable à Noailles, 8 mars 1554 (Papiers de Noailles, 181 v°). — *State Papers*, année 1554, p. 66-68, 69, 72, 74, 79, 107. — Granvelle, IV, 241-243.

[2] *State Papers*, année 1554, p. 82, 122, 137, 152, 183. — Froude, V, 367, 372, 374, 401.

[3] Le Connétable à Noailles, 7 mars 1553; janvier 1554 (Affaires étrangères, Papiers de Noailles, 144, 176). — *State Papers, reign of Mary*, année 1553, p. 10, 46, 47 — Ribier, II, 510. — Granvelle, IV, 241-243. — Froude, V, 513.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la paix, parce qu'elle se trouve placée devant ce dilemme, refuser son alliance à son époux bien-aimé ou révolter son peuple en le jetant dans une guerre. Elle profitera des bonnes dispositions de l'Empereur et du Connétable. Dès l'automne de 1554, celui-ci entre en rapports avec le légat d'Angleterre et avec le chancelier de ce royaume, l'évêque de Winchester, Gardiner. Dans ces négociations, il veut laisser venir l'adversaire, et il recommande à M. de Noailles « d'aller le plus réservé et retenu [1] ». Il ne faut rien proposer, ni faire aucune ouverture, ni parler le premier. « Vous avez jusques icy, écrit-il à l'ambassadeur, gardé l'advantaige que je désire que nous ne perdions point, qui est que, avant se descouvrir de riens, on sache aussi quelle sera l'intention de l'Empereur... Voyant à qui vous avez affaire, il ne s'y fault monstrer aultrement eschauffé que vous avez fait, car c'est le moyen d'en tirer le fruict, si aucun en y a [2]. »

Deux événements distraient pendant quelques instants l'attention des médiateurs de la paix. Ce sont d'abord les espérances vaines que conçut la reine d'Angleterre, à la fin de l'hiver 1555, d'avoir un enfant de son époux Philippe II. Elle voulait fixer le volage à Londres et avoir un héritier espagnol de sa couronne anglaise. Montmorency y fait assez gaillardement allusion dans sa correspondance avec Noailles. Il vient lui-même de porter sur les fonts baptismaux le dernier des fils de Catherine de Médicis, Hercule d'Anjou, appelé plus tard François d'Alençon. « La Royne, écrit-il le 18 mars 1555 à l'ambassadeur, est accouchée d'un beau fils, et se portent la mère et l'enfant très bien, Dieu mercy. Je croy que la royne d'Angleterre ne sera pas marrie de sçavoir comme la dicte dame a faict le dict enfant, avecques le meilleur marché que nul autre qu'elle ait poinct encores eu, n'ayant esté malade que trois ou quatre heures. Ce sera pour luy donner courage et espérance de mieux que toutes les femmes enceintes ne se promettent de telles choses [3]. » L'encoura-

[1] Le Connétable à Noailles, 18 novembre 1554 (Affaires étrangères, Papiers de Noailles, p. 273). — *State Papers, reign of Mary*, p. 123, 133, 162, 166. — Granvelle, IV, 343.

[2] Le Connétable à Noailles, 27 janvier 1555 (Affaires étrangères, Papiers de Noailles, 325 v°). Cf. Correspondance du Connétable avec les Noailles, année 1554, 145-300, année 1555, 325-359. — Clairambault, 344, 9817-9825; 348, 1875 (février-avril 1555).

[3] Le Connétable à Noailles, 18 mars 1555 (Papiers de Noailles, 353).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gement était superflu ; Marie n'était pas grosse, elle était hydropique.

L'autre événement qui intéressa plus particulièrement le légat d'Angleterre, ce fut la mort du pape Jules III, survenue le 23 mars 1555. Le Connétable s'empressa de promettre au légat que le Roi ferait tout pour le créer pape. Mais les cardinaux français arrivèrent trop tard à Rome, et l'on donna cette excuse à Reginald Pole. Le 5 avril, en effet, eut lieu l'élévation du cardinal de Sainte-Croix, sous le nom de Marcel II. « Il a tousjours eu le nom et la réputation d'un bon personnaige », disait de lui Montmorency. Le cardinal légat d'Angleterre ne tarda pas à être informé que la France lui eût préféré le cardinal de Ferrare [1]. Le 1er mai, Marcel meurt. Le Connétable promet de nouveau à Reginald Pole l'appui de la France. C'est lui réserver une nouvelle déception.

Néanmoins, au mois de mai 1555, les médiateurs anglais passaient le détroit; les plénipotentiaires impériaux arrivèrent à Gravelines, et ceux du Roi à Ardres. La localité de Marcq, place anglaise du Calaisis, située à égale distance de Calais, d'Ardres et de Gravelines, avait été choisie comme lieu de rendez-vous. Trois pavillons y furent construits, destinés aux trois nations et reliés entre eux par des galeries.

Les conférences se tinrent sous la présidence du légat d'Angleterre, assisté du chancelier et de deux ministres de la reine Marie. L'évêque d'Arras était le plus compétent des plénipotentiaires de Charles V. Ceux de Henri II étaient le Connétable, le cardinal de Lorraine, l'évêque de Vannes Marillac, celui d'Orléans Morvillier, et le secrétaire des finances Claude de L'Aubespine. Avant de partir, ils s'étaient prudemment munis de mémoires relatifs aux derniers traités de paix, dus à la plume du chancelier Olivier, que le Conseil consulta à cette occasion. Le congrès comprenait ce que les trois pays avaient de mieux comme hommes d'État [2].

La première séance du 23 mai se passa en pourparlers généraux. On restreignit le train des ambassades, et l'opulent Connétable dut

[1] Correspondance du Connétable avec Noailles, printemps 1555, 359, 368 v°, 370-380 (Affaires étrangères). — *State Papers, reign of Mary*, 166. — Duruy, *De indutiis apud Valcellas*, 26-33.

[2] Granvelle, IV, 442. — Rabutin, 492. — De Thou, 572 (d'après Rabutin).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

renvoyer quatre-vingts de ses gentilshommes. On convint d'un armistice pour les localités du voisinage. Enfin les Anglais devaient ouir chaque partie séparément et communiquer à l'une les propositions de l'autre.

Ce fut d'après cet ordre du jour que les négociations furent conduites. Le 24, on traita l'échange ou le rachat des prisonniers, question qui tenait au cœur du Connétable, à cause de la captivité de François de Montmorency. Des deux côtés on parlait avec contrainte, comme si l'on eût honte d'avouer de trop grandes exigences.

Dans les séances suivantes, il fallut s'y résoudre. Chacun émit de vieilles prétentions, les Français sur la Lombardie et la Navarre, les Impériaux sur la Bourgogne et la Savoie. Les Anglais avaient fort à faire pour atténuer de pareilles réclamations. N'aboutissant pas sur le terrain des revendications réciproques, on se rabat sur celui des unions princières entre enfants de France et infants d'Espagne; cet éternel moyen, souvent bien inefficace, même à cette époque, de trancher les difficultés internationales. D'ailleurs ces projets de mariages ne couvraient qu'un rappel aux anciennes prétentions, d'après lesquelles chacun voulait constituer les dots. Le second moyen proposé n'aboutit pas plus que le premier.

On essaya d'un troisième moyen, le plus efficace : on proposa la restitution réciproque de tous les territoires occupés par l'ennemi depuis la guerre. Mais, tandis que les Espagnols réclamaient de ce chef le Piémont et le Montferrat, la Corse, Metz, Toul et Verdun, c'est à peine s'ils consentaient à rendre ce qu'ils avaient pris au duc de Parme. Après un dernier colloque, qui eut lieu le 7 juin, les Français se convainquirent qu'ils n'obtiendraient rien, et les médiateurs, fatigués, émirent en dernier ressort l'idée que l'on s'en rapportât à la décision d'un concile au sujet des rétrocessions territoriales. Un point semblait cependant acquis : les voies d'accommodement étaient ouvertes [1].

Montmorency, qui s'était hâté de rejoindre sa femme, alors souf-

[1] Conférences de Marcq (français, 17910. — Clairambault, t. 348, f° 1981). — Granvelle, IV, 434-442. — *Correspondance de Charles V*, p. p. Lanz, III, 660. — Froude, V, 515. — Baguenault de Puchesse, *Morvillier*, 72. — Duroy, *De indutiis apud Valcellas*, 34.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

frante, écrivait : « Ce voyage n'aura porté aucun fruict, sinon que justifié devant Dieu et les hommes qu'il n'aura pas tenu au Roy que la paix ne soit par toute la chrestienté [1]. » Dans le rapport qu'il adresse au Chancelier, le 24 juin, sur les causes de l'insuccès des pourparlers, il se plaint que les plénipotentiaires impériaux aient « tousjours pris la volonté du dict Empereur, leur maistre, pour la raison, à laquelle ils ne sont jamais rangés ». Prendre sa volonté pour la raison, c'est le défaut des diplomaties de tous les temps. Il reconnaît toutefois que le congrès s'est séparé « avec protestations d'une part et d'autre que la dissolution de la dicte assemblée ne se devoit prendre pour aucune rupture, mais pour une manière de suspension de la dicte négociation. — S'ils eussent voulu entrer en jeu un peu plus avant qu'ils n'ont fait, ajoute-t-il, nous leur eussions fait connoistre que nous estions instruits de si bonne main, avec les bons et amples mémoires que vous m'avez envoyez, qu'ils se fussent trouvés bien empeschez à nous respondre. » Il conclut en disant que Charles Quint n'aura pas si facilement raison de la France que du temps de François Ier. Il fait allusion, non au traité de Cambrai, qu'il a signé, mais à celui de Crespy, œuvre de ses rivaux. Plus tard il devait faire moins bien encore que Crespy [2].

L'insuccès provenait de ce que les plénipotentiaires étaient partis de la base des prétentions réciproques et avaient trop embrassé de choses à la fois. Montmorency le reconnaît : « Pour faire les princes amys, dit-il, fault faire papier neuf et laisser toutes querelles à part [3]. » Mais la cause plus profonde, c'est que la situation européenne se dessine en faveur de Henri II. En Italie, Brissac remporte de nouveaux succès; en Angleterre, Marie et Philippe n'ont pas d'héritier; en Allemagne, le roi des Romains est obligé de céder aux protestants. Enfin Soliman, en paix avec le Sophi, envoie son escadre au secours des Français en Corse, tandis que l'ennemi de l'Espagne, Paul IV Carafa, est élu pape, le 23 mai 1555 [4].

Contre le Roi Catholique, le nouveau chef de l'Église brûle de

[1] Affaires étrangères, Papiers de Noailles, III, 389. — *Correspondance de Catherine*, p. 100.
[2] Ribier, II, 609-610.
[3] Le Connétable à Noailles, 31 mai (Papiers de Noailles, III, 388).
[4] Duruy, *De indutiis apud Valcellas*, 35-37, 40-50.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'allier à la France. « Toute la peine que nous ayons est de contenir Sa Saincteté d'entrer présentement à jeu descouvert », écrit le Connétable, à la date du 11 novembre 1555. Le Roi n'en arme pas moins avec ardeur; c'est le plus sûr moyen d'avoir la paix, remarque Noailles. Montmorency est un partisan déclaré de la politique d'intimidation destinée à obtenir des conditions favorables. « Faictes destrement connoistre aux Anglois, mande-t-il à Noailles, que savons bien que nostre amitié ne leur est moings nécessaire. » Pour la conserver, ils doivent pousser l'Empereur aux concessions [1].

Il semblait qu'on ne pût traiter sans l'intervention anglaise, quand, après huit mois d'interruption, Coligny, stylé par son oncle, reprend les pourparlers pour son propre compte. Montmorency se fait une joie de l'annoncer, le 26 novembre 1555, à l'ambassadeur de France à Londres. « L'Empereur et le roy d'Angleterre son fils (ainsi désigne-t-on Philippe, le mari de la reine), se sont accordez, pour mettre fin à la rançon des prisonniers de guerre,... d'envoyer M. de La Lain sur la frontière de Cambray pour en communiquer avec mon nepveu, M. l'Admiral, et y prendre par ensemble une résolution, et pour cet effect s'assembleront le quatriesme du mois prochain ou le troisiesme, dont j'estime qu'ils ne départiront poinct sans faire quelque bonne chose, au moins si la volonté de ceux de delà est aussi franche que la nostre [2]. »

Voilà qui est nouveau. Les deux partis se passent de la médiation britannique. Le légat Pole était tenu à l'écart; quant au chancelier Gardiner, il venait de mourir, sans laisser de regrets à Montmorency. Comme la reine Marie cherchait un successeur, « elle n'y sçauroit mettre un pire ne plus fascheux pour les choses qui regardent le service du Roy, disait le Connétable, et croy qu'elle ne sçauroit faire meilleure eslection que du petit ambassadeur qui est icy ». Le petit ambassadeur est le docteur Wotton, bien vu de Montmorency, qui est tenté de faire de la politique d'intervention. En tout cas, le ministre de Henri II se félicite des événements au milieu desquels s'ouvre la négociation nouvelle. Les Anglais s'insurgent contre le projet de couronnement de l'Espagnol Philippe. Le Connétable, en

[1] Papiers de Noailles, III, 453.
[2] Papiers de Noailles (Affaires étrangères), année 1555, t. III, p. 462 v°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

veine de libéralisme, se demande « s'ils seroient si pauvres de cueur de se laisser ainsy brider... et, par ce, en danger d'estre bientost commandez de nation estrangère ». Il se réjouit de voir le prince « bien embrouillé [1] ».

L'échange des prisonniers, que chacun prétendait avoir été proposé par la partie adverse, était confié aux commandants des provinces frontières : par le Roi à Gaspard de Coligny, amiral de France, gouverneur de Picardie; par l'Empereur à Charles, comte de La Laing, grand bailli de Hainaut, parent de ce comte de Hoogstraeten avec lequel Montmorency négocia sous François Ier. Chacun de ces grands dignitaires était accompagné d'un diplomate de profession : La Laing, de Renard, l'ancien ambassadeur en France; Coligny, de l'abbé de Bassefontaine, frère du secrétaire des finances L'Aubespine et ancien ambassadeur aux Pays-Bas. Chaque légation comprenait une suite nombreuse. A celle de France, figurait le troisième fils du Connétable, M. de Méru. C'était bien la famille de Montmorency qui engageait ces pourparlers, dont le siège fut l'abbaye de Vaucelles, sur l'Escaut, au sud de Cambrai.

Les principaux prisonniers français touchaient de près ou de loin au Connétable. Outre son fils aîné, c'était le comte de Villars, son beau-frère, le vicomte de Turenne, son gendre, le vidame d'Amiens, son neveu d'alliance, pris à Hesdin avec François de Montmorency; c'était son cousin de La Rocheguyon, enlevé dans la pointe poussée sur l'Authie, en 1553. Celui qui intéressait le plus l'Amiral était M. d'Andelot, pris au début de la guerre de Parme, en 1551. Mais le plus considérable d'entre eux est sans contredit Robert de La Marck, duc de Bouillon, maréchal de France, gendre de Diane de Poitiers. Égaux en importance à celui-ci, le duc d'Arschot et le comte de Mansfeld, sujets de l'Empereur, l'un pris sur l'Authie, l'autre l'année d'avant à Ivoy, peuvent servir de caution à la France, ainsi que le duc d'Arcos, M. de Pont-de-Vaux, et le célèbre condottiere J. Romero, qui a rendu Dinant en 1554.

Quoiqu'ils ne fussent réunis à l'origine que pour un simple cartel ou échange de prisonniers, les plénipotentiaires, dès leur première

[1] Le Connétable à Noailles, 3 décembre 1555 (Papiers de Noailles, t. III, 463 v°). — Cf. Froude, V, 563.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

séance du 13 décembre, laissèrent pressentir que l'on pourrait aborder la question de paix. Montmorency y encourageait son neveu [1]. Il avait fait admettre le principe général que l'on réclamât comme rançon le revenu annuel de chaque prisonnier. Les Impériaux firent quelques restrictions, notamment à l'égard du duc de Bouillon, dont ils revendiquaient le duché, conquis par la France en 1552. C'était traiter déjà la question territoriale.

Une négociation n'est jamais complète, si elle ne se trouve menacée de rupture. Celle de Vaucelles le fut dans les derniers jours de l'année. Les diplomates avaient été prendre langue, au moment de la Noël, auprès de leurs maîtres respectifs. L'Empereur et le roi, son fils, montrèrent de grandes exigences, tout d'abord à l'égard du malheureux duc de Bouillon, si maltraité en sa prison qu'il n'en devait sortir que pour mourir [2].

Ce qu'ils voulaient surtout, c'était que l'on reprît les négociations au point où on les avait laissées à Marcq, en 1554, et que l'on recourût à la médiation anglaise. Henri II, qui fomentait la rébellion en Angleterre, ne pouvait admettre que Marie Tudor devînt juge du différend de son mari avec la France. Encouragé par la situation alors florissante des affaires françaises, Coligny le prit de très haut. Les Impériaux baissèrent le ton. Le 10 janvier 1556, il était déjà question de signer immédiatement non pas une paix, mais une trêve. Toutefois les plénipotentiaires de Charles et de Philippe exigeaient qu'on la fît sur la base d'une rétrocession réciproque des territoires conquis pendant la guerre, depuis François Ier. Les Français, qui avaient fait le plus d'acquisitions, auraient perdu tous leurs avantages. L'Amiral prétendit faire la trêve comme son oncle l'avait faite autrefois à Nice, en laissant chacun occuper ce qu'il avait pris. Au principe du *statu quo ante bellum* il opposa victorieusement celui de l'*uti possidetis*.

Les Espagnols passèrent par toutes les conditions françaises. Charles Quint voulait avoir le temps d'abdiquer; il espérait parvenir par cette trêve à conclure la paix avec les Turcs. Le traité fut signé le 5 février 1556. La trêve, qui devait avoir son effet sur l'heure,

[1] 20 décembre (fr., 2846, 183).
[2] Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, 662-663. — Froude, VI, 8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était valable pour l'espace de cinq ans. Les Français gardèrent toutes leurs positions gagnées pendant la guerre. C'était une véritable conquête dont ils s'assuraient. Leur territoire s'était fortement agrandi par la campagne de Montmorency, qui avait pris Metz, Toul, Verdun, d'innombrables places dans les pays impériaux de Luxembourg, de Hainaut et de Flandre, places acquises en 1552, conservées malgré les molles expéditions qui suivirent. L'œuvre accomplie par Montmorency au nord l'avait été au midi par Brissac, conquérant du Piémont et du Montferrat, sans compter les garnisons françaises qui occupaient la Corse et de nombreuses places de la Toscane, du Parmesan et du centre de l'Italie. Ce succès était inespéré [1].

Le Connétable est radieux. La trêve de Vaucelles est son œuvre et sa victoire. Il remercie tous ceux qui y ont contribué. « Le Roy, écrit-il le 6 février à Bassefontaine, a tel contentement de l'issue de vostre négociation... que vous estes asseuré d'estre le très-bien venu. » Bassefontaine aura en effet pour récompense l'office de représentant du Roi à Bruxelles. « Trouverez, lui dit le Connétable, que l'espérance que je vous avoys donné... est venu à fruict, vous aiant le dict seigneur desjà desdié la charge de son ambassadeur auprès de l'Empereur et de son fils : s'asseurant qu'il n'y sauroyt mectre ung plus digne, ne plus affectionné serviteur [2]. »

Montmorency témoigne sa joie à Noailles et se réjouit de ce que l'Angleterre n'ait pas eu son mot à dire. Le 7 février, il s'empresse d'aviser l'ambassadeur à Londres qu'on a conclu « une bonne trefve aussy honorable et utile que l'eussions sceu désirer... Je vous laisse à penser, ajoute-t-il, si n'avions pas raison de vouloir que les Anglois ne se meslassent point de ce marché, sachant très-bien qu'ils en eussent voulu boire du vin qui eust cousté beaucoup plus cher [3]. » L'ami de Henri II triomphe. Son dessein est de « faire congnoistre à tout le monde que le Roy ne cherche rien que l'entre-

[1] Fr., 2846. Lettres du Connétable et d'autres personnages à l'Amiral. — Granvelle, IV, 513-519, 521, 523-524, 530, 531, 533, 534, 536-543, 544. — Léonard, II, 502. — Du Bouchet, *Preuves de Coligny*, 476-482. — J. du Bellay, *Trêve de Vaucelles* (1573). — Duruy, *De ind. apud Valcellas*, 53-62, 64-66. — Ribier, II, 626. — Duc d'Aumale, *Princes de Condé*, I, 44. — Delaborde, *G. de Coligny*, I, 159. — Sismondi, XVIII, 4.

[2] *Négociations de François II*, p. XVIII.

[3] Le Connétable à Noailles, 7 février 1556 (Papiers de Noailles, III, 486).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tenement de l'amitié qui est entre luy et la royne, et néantmoings leur laisser cette puce à l'oreille qu'elle et son conseil doibvent faire cas de son amitié et penser qu'ils ne sont pas en trop grande seureté ». Il se plaît à reconnaître que la France a imposé sa volonté à l'ennemi : « Ce que les dicts Empereur et roy d'Angleterre font en cest endroict est plus quasi par force et apparente nécessité que aultrement [1]. »

Une inquiétude l'empêche d'être absolument heureux. Des difficultés sont opposées à la mise en liberté immédiate de son fils. Mais son dévouement au service du Roi l'emporte. « Encores, dit-il, que mon dict fils demoure là des derniers... je n'ay et je n'auray jamais rien si cher que son dict service, et le bien et le repos de la chose publique, de son royaulme et de toute la chrestienté. » D'ailleurs, pourquoi résister à l'enivrement du triomphe? La trêve de Vaucelles est le dernier vrai grand succès d'Anne de Montmorency. C'est à lui qu'on l'attribue sans partage. De toutes parts les félicitations arrivent; le roi de Portugal, tenu un peu en dehors de la grande politique, ne met pas moins d'empressement à lui adresser les siennes [2].

Le Connétable voyait avec une entière satisfaction les négociations diplomatiques se renouer avec l'Empereur. Tandis que Bassefontaine allait représenter le Roi à Bruxelles, Renard venait reprendre son poste à Paris, et, le 29 avril 1556, Montmorency lui adressait de Blois la lettre de bienvenue la plus affectueuse [3].

Chacune de ces légations se trouva doublée d'une ambassade extraordinaire, chargée de faire prêter serment aux deux rois que réconciliait la trêve. A cet effet, le comte de La Laing, le négociateur impérial de Vaucelles, vint en France, accompagné de son neveu de Hoogstraeten et de seigneurs flamands, auxquels Montmorency fit grand accueil [4].

[1] Le Connétable à Noailles, 11 mars 1556 (Papiers de Noailles, III, 488 v°).

[2] Papiers de Noailles, III, 490 v°. — Honorat de Tays au Connétable, 1er avril 1556 (Portefeuilles Fontanieu, t. 282). — *State Papers*, 1556, p. 217.

[3] Granvelle, IV, 546.

[4] Correspondance de Lalaing, 22, 26 janvier, 10 février (Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, t. XV, f° 13, 20bis et 39). — *State Papers, reign of Mary*, 222-223.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De son côté, l'Amiral fut chargé de faire ratifier le traité par le roi Philippe, successeur de Charles Quint. Il partit de Péronne en compagnie de l'ambassadeur Bassefontaine, suivi de nombreux gentilshommes, entre autres des deux fils du Connétable, Damville et Méru, escorté d'un train de mille chevaux qu'on l'invita même à réduire à la frontière. Arrivé le 25 mars à Bruxelles, il assista au serment que Philippe, deux jours après, prêta pour l'observation de la trêve. La cérémonie fut égayée par les grosses saillies du bouffon de Henri II, Brusquet, qui était venu se moquer de l'avarice et de la vantardise espagnoles [1].

L'Amiral ne quitta pas Bruxelles sans présenter ses hommages à l'Empereur, qui habitait un pavillon, aux portes de la ville. Le vieux Charles Quint rappela ses souvenirs militaires, les guerriers qu'il avait connus, et lui dit « qu'il n'en sçavoit plus de ces temps restez qui méritassent le nom de grandz capitaines que trois : luy, premièrement, se donnant le premier lieu... M. le Connestable, son oncle, pour le second, et le duc d'Albe pour le tiers ». Précieux hommage sorti de la bouche impériale, capable de réparer la mauvaise impression laissée par les deux dernières campagnes d'Anne de Montmorency, sorte d'adieu courtois adressé par le grand empereur à son ancien adversaire [2].

Ces paroles ont d'autant plus de valeur qu'elles sont le dernier langage officiel tenu par Charles Quint à un envoyé français. Ce monarque, après avoir remis toutes ses couronnes à Philippe II, sauf l'impériale, qu'il réserve à son frère, est sur le point de partir pour l'Espagne et de s'enterrer vivant au couvent de Yuste. Dans cette sombre retraite, le rival infatigable de François Ier et de Henri II tâchera de goûter un repos bien mérité. La grande génération, pendant laquelle Montmorency a gagné ses titres de gloire, disparaît alors. Le Connétable aura moins de bonheur pendant l'âge de Philippe II, âge glorieux pour l'Espagne, que seul relèguera dans l'ombre le règne de Henri IV.

[1] *Histoire de la cour de Henri II*, 296. — Ribier, II, 633. — Brantôme, sur Brusquet.

[2] Brantôme, I, 13 (d'après Coligny). — Cf. Voyage de l'Amiral devers l'Empereur, Colbert, t. XVI. — Ribier, II, 635, *Archives curieuses*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La trêve de Vaucelles allait rendre à Montmorency son fils et héritier François, impatiemment attendu. Il se disposait à lui faire contracter une haute alliance. En 1547 déjà, Henri II et lui avaient formé le projet de l'unir à Diane de France, fille du Roi et de la Piémontaise Philippa Duc. La politique avait cependant marié la jeune personne à Horace Farnèse, duc de Castro. La guerre l'ayant rendue veuve, les deux compères revinrent à leur plan primitif. Les enfants naturels des rois, quoique qualifiés encore de bâtards, et non de légitimés, jouissaient d'une sorte d'état civil. Montmorency s'était bien trouvé de son mariage avec la fille d'un bâtard de Savoie; il se promettait encore plus de profit de l'alliance de son fils avec la bâtarde du Roi. Mais il fallait que François sortît d'abord de prison : et la rançon était grosse. Le Connétable avait, par bonheur, un riche répondant dans la personne de M. d'Arschot, pris par lui en 1553.

Philippe de Croy, duc d'Arschot, avait une fortune considérable, et, quelque élevé que fût le taux de la rançon de l'héritier de Montmorency, celle du duc la dépassait forcément. Le Roi et le Connétable se livraient à ces heureux calculs, quand, le 10 mai 1556, le duc parvint à s'évader du donjon de Vincennes, où le Connétable le détenait : rude mécompte pour ce dernier [1] ! Dans sa colère, qui frappait un peu tout le monde, l'avide Montmorency accusa la comtesse de Sénighem d'avoir préparé l'évasion. Françoise d'Amboise, veuve du comte de Sénighem, qui appartenait à la même race que le duc, avait rendu visite à son parent prisonnier. Il n'en fallut pas davantage pour lui intenter un procès, et le puissant ministre se flattait que la confiscation des biens de la comtesse compenserait la rançon perdue du duc.

Montmorency trouve un agent complaisant de ses desseins dans la personne de Jean Munier, qu'en dépit du parlement il a fait nommer lieutenant civil de Paris. Jetée en prison, la comtesse essuya l'affront d'une procédure criminelle. Mais elle trouva de puissants protecteurs dans la maison de Guise, qui, pour faire pièce au Connétable, fit attaquer le lieutenant civil par le parlement. Le protégé de Montmorency fut convaincu de calomnie et de prévarication.

[1] Fr., 3140, 15. — *State Papers, reign of Mary*, 217.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Démis de son office, il fut conduit à la prison de Ré, tandis que la comtesse était mise en liberté. On dut même relaxer trois serviteurs d'Arschot, retenus au bois de Vincennes, parce que, en représailles, le roi Philippe emprisonnait les gens de François de Montmorency[1].

Le coup vient de Guise. Montmorency ne tarde pas à prendre sa revanche. Les Lorrains étaient aussi avides que lui. Henri II leur avait accordé le produit des confiscations exercées sur tous les condamnés de leur gouvernement de Bourgogne. Leur agent dans cette chasse aux fortunes était le procureur général lui-même, Taboué. Ce personnage avait obtenu du parlement de Dijon une condamnation pour concussion contre le président Pélisson et trois autres conseillers (mai-août 1556). Montmorency parvint à faire reviser le procès par le parlement de Paris. Le 12 octobre, cette cour souveraine cassa l'arrêt de la cour de Dijon et condamna Taboué comme calomniateur. Cette hardie riposte du Connétable rabattit l'orgueil de Guise : Montmorency avait gagné la seconde manche. La querelle des deux maisons rivales ne fit que s'envenimer[2].

Le cardinal de Lorraine ne manqua pas, à cette occasion, de se plaindre violemment que, dans les négociations de Vaucelles, l'Amiral n'eût pas pourvu d'une façon plus satisfaisante au sort des prisonniers français. Le Connétable était le premier à en souffrir.

La captivité de François de Montmorency avait donné de vives préoccupations à la famille. Prisonnier de M. de Bugnicourt, auquel il s'était rendu à Térouanne, il avait été interné à Lille. Ce n'est pas sans peine que, dans les derniers temps, le Connétable obtient l'autorisation de lui envoyer des gentilshommes et des serviteurs, et de communiquer avec lui, notamment par l'entremise de son secrétaire d'Ardoy. Il finit par être obligé de tenir un langage très ferme au duc de Savoie pour jouir de cette faveur, « chose en quoy, lui dit-il, je n'ay jamais pensé qu'il me feust faict reffuz ne difficulté, pour estre une courtoisie ordinaire et accoustumée en sem-

[1] F. de Montmorency au Connétable, 5 août 1556 (Clairambault, 349, 2715). — Correspondance de Renard (Archives de Bruxelles, Négociations de France, II, 121). — Granvelle, IV, 564, 577. — De Thou, III, 12, 227.

[2] De Thou, III, 58-59.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blable cas[1] ». Après s'être d'abord vanté des bons offices de ses parents de Bugnicourt, François se voit bientôt détenu très rudement. Il s'endette auprès d'eux dans sa dépense journalière de trois écus. Les geôliers du rang le plus élevé en usaient envers leurs prisonniers comme de rapaces hôteliers. Pour obtenir leur délivrance, les captifs, outre leur rançon, devaient payer des frais énormes de pension[2].

La délivrance était retardée de jour en jour. On pensait qu'elle se ferait au mois de mai : il n'en fut rien. A la fin du mois, le Connétable, cédant à une vive colère, se plaint du sort infligé aux prisonniers français. « Il aimeroit mieulx [qu'] ilz fussent entre la main des Turcqz[3]. » Il parlait de rouvrir les hostilités, si les prisonniers n'étaient pas relaxés au mois de juin. Il tâcha même de faire évader son fils avec l'aide du secrétaire d'Ardoy. Le complot échouant, il ne faut songer qu'à réunir l'énorme rançon, qui ne se trouve plus compensée par celle du duc d'Arschot.

Le Connétable requiert de l'argent dans toutes les provinces où il possède des terres. Pour hâter ses receveurs de Bourgogne et de Champagne, il met à leurs trousses un président du parlement de Dijon, nommé Alixant, investi de toute sa confiance. Son trésorier général concentre l'argent à Paris. Le Roi aide tant qu'il peut son compère en pressant le parlement de terminer un procès pendant entre le domaine et Montmorency, au sujet du partage de la forêt de Langle. Il lui accorde même une aide de 72,000 livres tournois, et, qui plus est, le Connétable la touche, le 15 septembre 1556. A la fin de juillet, 50,000 écus empruntés à un banquier avaient été envoyés en Flandre. Montmorency s'était adressé jusqu'à la reine Éléonore pour avoir des cautions de ces sommes, car on lui faisait des difficultés sur la monnaie dont il payait[4].

[1] Archives de Turin. Le Connétable au prince de Piémont, Cateau, 14 septembre 1553.

[2] M. de Montmorency au Connétable, 27 novembre 1553, 30 septembre 1555 (Portefeuille Fontanieu, 273). — Clairambault, 341, 8626. — Le Connétable à M. de Montmorency, 24 août 1554 (fr., 3135, 5); — à M. d'Humières, 19 janvier 1554 (fr., 3116, 181). — Granvelle, IV, 434.

[3] Le Connétable à L'Aubespine, mai 1556 (fr., 20991). — Granvelle, IV, 557, 564, 571, 584, 592. — Delaborde, I, 216.

[4] Le Connétable à Alixant, 15 mars 1556 (fr., 3135, 21). — Quittance du Connétable, 15 septembre 1556 (Portefeuille Fontanieu, 280). — Reg. du conseil de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'argent versé, le duc de Savoie ne cachait pas son projet de retenir encore comme otage François de Montmorency; des bruits de guerre en effet couraient dès le mois de juillet. L'ambassadeur d'Espagne conseillait de ne pas délivrer les Français avant que tous les prisonniers espagnols fussent sortis de France. A ces prétentions, le conseiller de Henri II répondit en donnant l'ordre, à la fin d'août, d'arrêter tous les sujets de l'Empereur qui se trouveraient dans le royaume. Enfin, le mois suivant, le duc de Savoie ayant signé un nouvel accord relatif à la rançon des fils de famille, l'affaire s'arrangea[1].

Plus heureux que son oncle de Villars et que d'autres gentilshommes, François de Montmorency put retrouver son pays et sa famille. Son père, en témoignage de satisfaction, enjoint aux gouverneurs des provinces maritimes d'assister l'Empereur et les deux reines, sœurs de ce prince, dans leur voyage par mer en Espagne[2]. En même temps, il veut avec le Roi réaliser les desseins formés pour l'avenir de François, lui assurer grand parti et haute situation. Le grand parti est toujours madame la bâtarde du Roi, bien qu'on ait songé un instant à mademoiselle de Nevers; la haute situation est le gouvernement de Paris et de l'Ile de France.

L'Amiral détenait ce gouvernement, dont il avait hérité de La Rochepot, en même temps que de l'office de lieutenant de la Picardie (1551). Le Roi et le Connétable s'entendirent pour lui enlever le premier de ces gouvernements et ne lui donner que le second, substitution à laquelle Coligny ne pouvait se prêter. A peine Henri II apprend-il la mort du roi Henri de Navarre, gouverneur de Guyenne, dont la succession revient de droit à Antoine de Bourbon, qu'il en avise son compère[3]. On intronisera immédiatement l'Amiral dans le gouvernement de Picardie, devenu vacant par la nomination du titulaire, Antoine de Bourbon, à celui de Guyenne, et tant

parlement (X[1a]. 1583). — Le Connétable à M. d'Humières, 22 juin, 8 et 13 août 1556 (fr., 3116, 320, 330, et 3149, 16).

[1] Granvelle, t. IV, p. 637, 642, 646, 656, 677, 702.

[2] Madame Marguerite au Connétable (Clairambault, 340, 8229). Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, XX, 175 et 342; Négociations de France, II, 121. — Granvelle, IV, 747. — *Archives historiques du Poitou*, XII, 89.

[3] M. d'Andouins au Roi (Clairambault, 348, 2045).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que François de Montmorency sera en prison, on laissera croire à Coligny qu'il peut jouir des deux gouvernements à titre définitif. Le 25 juin 1555, l'Amiral se laisse nommer gouverneur de Picardie; mais, le 17 août 1556, François de Montmorency est investi du gouvernement de Paris et de l'Ile de France, que Coligny, qui le lui a ménagé sans le savoir, reçoit tout à coup l'ordre de résigner.

L'Amiral dut se soumettre, et il écrivit à son oncle une belle lettre où, tout en se plaignant de ne recevoir du Roi aucun témoignage de gratitude pour ses services, il déclarait faire plus de cas de la récompense de Dieu que de celle des hommes. Voilà bien le langage que tiendra plus tard le chef des huguenots [1].

Mais peu importe au Connétable, qui ne songe qu'à son fils. Le Roi et lui ont déjà pris tous leurs arrangements pour l'union projetée. Henri II assure à son futur gendre, outre le gouvernement de Paris et de l'Ile de France, qui le fixera près de la Cour, le collier de l'Ordre et la survivance de la dignité de grand maître de France. A sa fille, il constitue en dot les comtés de Mantes et de Meulan, avec une somme de 100,000 livres [2].

Les deux compères comptent sans François de Montmorency, qui depuis longtemps a fixé son cœur ailleurs. L'élue de son choix est une charmante fille de famille picarde, mademoiselle de Piennes. Jeanne de Halluin, née du second mariage de Louise de Crèvecœur, veuve de l'amiral Bonnivet, avec Antoine, seigneur de Piennes, avait su toucher par la douceur de ses charmes le jeune héritier du Connétable. Avant la guerre de 1552 déjà, François de Montmorency lui avait engagé sa foi. Au sortir de sa longue captivité, il lui renouvelle, à l'abbaye de Vauluisant, ses solennelles promesses de mariage [3].

Informé, peu après, des projets de son père, il fut pris d'une grande crainte. N'osant lui avouer son engagement, il en parle à son cousin l'Amiral, qui, peu rancunier, consent à l'aider. Redoutant moins le Roi que l'irascible ministre, Coligny confie à Sa Majesté le secret de l'héritier de Montmorency. Certain dimanche, recevant à souper

[1] L'Amiral au Connétable, 26 août 1556 (fr., 3122, 40. — Clairambault, 349, 2811). M. Delaborde ne s'est pas expliqué la cause de cette lettre (I, 225).
[2] Granvelle, IV, 749.
[3] Le Laboureur, *Mémoires de Castelnau*, II, 386. — Brantôme, III, 351.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Henri II et la Cour, le Connétable déclara hautement qu'il ne saurait assez témoigner à son maître l'obligation qu'il lui avait pour un mariage princier. A ces mots, le Roi l'interrompt et, le prenant immédiatement à part, l'invite à s'entretenir avec son fils avant d'annoncer l'alliance. Ces paroles rendirent tout songeur le grand conseiller [1].

Le lendemain matin, l'Amiral vint dire à son oncle que François de Montmorency l'avait chargé de le prier de ne parler point de mariage avant un an accompli, parce qu'il avait engagé sa parole à mademoiselle de Piennes. Le Connétable se refuse tout d'abord à ajouter foi à l'importance de cette « promesse verbale ». Il mande son fils; mais celui-ci confesse qu'il a contracté un engagement solennel et indissoluble.

A l'ouïe de ces révélations, le père « eut plus de recours à ses larmes et à une tristesse grande de cœur qu'à une aspre colère contre le filz, non toutesfois sans une remonstrance bonne et juste ». Il s'enferme pendant près de quinze jours dans son hôtel de Paris, pleurant et gémissant. C'est donc là qu'aboutit une fortune royale, si glorieusement, mais si laborieusement édifiée ! Comme par une ironie du sort, c'est le cardinal de Lorraine que le Roi lui envoie pour le consoler, et l'on peut supposer que ce prélat ne s'acquitta pas du message sans quelque satisfaction intime. Peu après, Henri II y va lui-même avec MM. de Brissac et de La Rochefoucauld [2].

De cet entretien sortit une décision énergique. Le Connétable pouvait-il admettre, quand tout lui souriait, qu'une Piennes ruinât ses espérances, une Piennes, la fille du second lit de cette veuve de Bonnivet, contre laquelle il avait soutenu en justice les intérêts des enfants du premier lit, ses pupilles? N'avait-il pas pour lui le crédit et la puissance? Il lui suffisait de les employer pour faire rompre la ridicule union de son fils. Pour atteindre ce but, tous les moyens sont bons.

Après un premier moment de découragement, il se laisse aller à une violente colère : chacun prend à tâche de le calmer, et avant

[1] Granvelle, IV, 750-751.

[2] Archives de Bruxelles, Correspondance de France, II, 156. — Brantôme, III, 351. — Granvelle, IV, 751. — *State Papers, reign of Mary*, 263.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous son second fils, Damville, qui fait acte de bon frère. Pour qu'il pardonne à l'entourage de François de Montmorency, on doit l'assurer que la faute n'a été connue d'aucun serviteur. Seul, le cardinal de Châtillon en était informé; mais ce prince de l'Église, pair de France, reste à l'abri des accès du Connétable; il peut d'ailleurs se retrancher derrière le secret de la confession [1]. L'affaire avait eu un retentissement public; elle fut jugée à grand fracas. Le cardinal de Lorraine ne redoutait pas ce scandale, et, le 5 octobre 1556, il présida au Louvre une commission d'évêques et de conseillers devant laquelle furent cités les deux amants. Ceux-ci se défendirent sur ce qu'ils ne croyaient pas les mariages clandestins condamnables. Excuse insuffisante! Par sentence du tribunal, mademoiselle de Piennes est jetée au couvent des Filles-Dieu, et M. de Montmorency, d'abord arrêté par les archers du Connétable, est envoyé à Rome pour solliciter du Pape l'annulation de sa promesse (novembre 1556) [2].

François de Montmorency montre une soumission complète. Peut-être l'ambition de devenir le gendre du Roi lui fait-elle changer de sentiment. A peine arrivé à Rome, il écrit lettre sur lettre à son père pour lui marquer son repentir. Il le supplie de lui pardonner son offense, qui est une erreur de jeunesse et non un manque de cœur. On le croira aisément. Il prie sa mère d'obtenir du Connétable qu'il puisse se jeter aux pieds de ses parents pour obtenir sa grâce. Il charge ses amis, ses serviteurs, de la solliciter d'un père irrité. Il conjure celui-ci de lui rendre le nom de fils. L'autorité paternelle n'était pas morte : il n'y avait pas cent ans qu'un sire de Montmorency, mécontent de la désobéissance de ses fils aînés, Nivelle et Fosseux, les avait déshérités en faveur de son cadet, Guillaume, le propre père du Connétable [3].

Bientôt le secrétaire intime d'Ardoy emporte à Rome les instruc-

[1] Lansac au Connétable, 6 février (Clairambault, 350, 3079). *Mémoires de Guise*, 330, 331.

[2] Archives de Bruxelles, Négociations de France, t. II, 166 v°. — Ruble, *François de Montmorency*, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. VI, p. 200.

[3] Correspondance de François de Montmorency, novembre 1556-février 1557 (fr., 20500, 29, et Clairambault, 349, 2875 et 2932; 350, 3049, 3055, 3076).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions paternelles. Le 31 janvier, François se hâte d'annoncer qu'il les a suivies point par point et qu'il a supplié le Saint-Père de le dispenser des promesses échangées entre mademoiselle de Piennes et lui. Mais l'affaire traînant en cour de Rome, le Connétable enjoint à son fils d'écrire certaine lettre à son amante [1]. Le 5 février, François envoie son gentilhomme, La Porte, avec la lettre demandée.

Le 18 au soir, La Porte, escorté de témoins, entre autres le premier président au parlement de Bordeaux Lagebaston et deux notaires du Châtelet, se présente au couvent des Filles-Dieu. Il demande mademoiselle de Piennes, à laquelle il présente la lettre de son maître. Dans cette missive, datée de Rome, le 5 février, François de Montmorency informe Jeanne de Halluin que, repentant de l'offense commise par lui envers Dieu, le Roi et ses parents, il a demandé au Pape, et obtenu de lui, dispense pour être relevé de ses promesses de mariage. En conséquence il en relève à son tour mademoiselle de Piennes, « résolu de n'avoir jamais plus grande ne plus particulière communication ne intelligence avec elle », malgré l'estime qu'il lui porte. Après la lecture de la lettre, M. de La Porte prend la peine de la commenter. « Vous n'estiez point venus tant avant ensemble que ce ne fussent choses réparables », dit-il par manière de consolation à mademoiselle de Piennes, qui ne peut retenir ses larmes. « M. de La Porte, répond fièrement la jeune fille, j'ayme beaucoup mieulx que la rompture des promesses de M. de Montmorency et de moy vienne de sa part que de la mienne. Il monstre bien par les propos que me tenez maintenant de sa part qu'il a le cueur moindre qu'une femme... Je voy bien qu'il ayme myeulx estre riche que homme de bien. » La Porte cherche à répondre; mais, avec dignité, mademoiselle de Piennes l'interrompt pour déclarer qu'elle quitte François de Montmorency de sa promesse. Elle constate toutefois qu'elle ne reconnait pas dans cette lettre la manière d'écrire de son amant, et, rassemblant tout son courage, elle a grand soin de dire que ce n'est pas par regret de lui qu'elle a versé des larmes. Le 22 février, elle consentait à ce qu'un acte fût passé de cette déclaration [2].

[1] 15 janvier 1557 (fr., 7611, 18).
[2] Clairambault, 349, 2493.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est sa propre condamnation dont François de Montmorency a fait dresser l'acte, puisque l'affaire se dénoue par un mensonge. Le Pape ne l'avait point relevé de sa parole. La lettre qu'il a écrite a été composée sur un modèle envoyé par le Connétable. Anne de Montmorency le reconnaît lui-même; l'ambassadeur du Roi l'affirme. « M. de Montmorency, écrit-il au père, vous envoye le sieur de La Porte avec les lettres que vous mandiez qu'il escripvist à mademoiselle de Piennes, lesquelles, j'espère, vous satisferont, estant conformes à ce que vous désiriez. » Le Connétable était de taille à couvrir la faute de son fils.

Quant à la dispense pontificale, elle ne fut pas obtenue. Ce n'est pas faute de zèle de la part des amis du Connétable, ce n'est pas faute de dévouement de la part de François de Montmorency, qui, pendant son séjour à Rome, porte les armes contre les ennemis du Saint-Père. Le cardinal de Tournon, dans les dîners qu'il offrait au cardinal Carafa, neveu du Pape, le pressait de terminer l'affaire; le cardinal d'Armagnac, le secrétaire d'Ardoy agissaient chacun de leur côté. Le cardinal Carafa était abondant en promesses; le duc de Guise, alors en Italie, laissait espérer son intervention, mais on ne pouvait pas plus se fier à l'un qu'à l'autre. Les Lorrains, alors tout-puissants en cour de Rome, n'étaient que pour empêcher le Pape de se prononcer. Fidèle aux usages de l'Église, qui, avant le concile de Trente, admettait les mariages contractés sur simple promesse mutuelle, Paul IV fit office de partie adverse dans la congrégation réunie pour juger l'affaire de François de Montmorency. Au mois de mars 1557, ce dernier quittait Rome sans avoir rien obtenu [1].

C'est du pouvoir civil qu'il doit désormais solliciter sa délivrance. Le premier mars 1557, avait paru un édit du Roi condamnant les enfants qui promettaient mariage sans le consentement des parents. Cet édit, appelé *édit ambitieux*, eut un effet rétroactif, et les pro-

[1] Le Connétable à Tournon, 20 janvier 1557 (Archives nationales, K, 91, 44). — Au Connétable Lansac, 6 février (Clairambault, 350, 3079. *Mémoires de Guise*, 330); — Tournon, février (Clairambault, 350, 3127; Guise, 337); — Armagnac, 17 février (fr., 20445, 125); — F. de Montmorency, 1er avril (Portefeuille Fontanieu, 282); — H. de Montmorency, 27 avril (Clairambault, 350, 3243); — d'Ardoy, 17 mars (fr, 3147, 38). — *State Papers*, 303. — Bouillé, I, 370. — Ruble, *Mémoires de la Société d'Histoire de Paris*, t. VI, p. 200.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

messes de François de Montmorency et de Jeanne de Halluin se trouvèrent de plein droit annulées. Ainsi se termina un roman qui avait fait beaucoup de bruit à la Cour et qui donna naissance à nombre de poésies, composées à l'intention des amants pour les pousser à la résistance[1].

Tandis que mademoiselle de Piennes restait au couvent, d'où elle ne devait sortir que pour épouser, en 1564, M. d'Alluie (Florimond Robertet), François de Montmorency se prêta sans peine à son mariage avec madame Diane de France, veuve du duc de Castro, princesse d'ailleurs accomplie à tous égards. Les noces furent célébrées le 4 mai à La Ferté-Milon, sans grande pompe, à cause de la pénurie du trésor. Malgré les prédictions défavorables que Nostradamus avait faites relativement aux mariages conclus le 4 *mai*, cette union fut des plus heureuses.

Ce n'est pas sans peine que le Connétable est arrivé à ses fins; mais les points acquis méritaient assurément quelque effort. Le pacifique Montmorency a rétabli la paix entre la France et l'Espagne dans les plus brillantes conditions. Il a réalisé le rêve de sa carrière. Puis il a fait de son fils le gendre du Roi. La personne de Henri II et la sienne sont de plus en plus confondues. Sur cette union intime se greffe la puissance de la famille. Les Montmorency vont former une véritable *gens* apparentée à la maison régnante, capable de résister à celle de Guise. Que va dire celle-ci? Diane de Poitiers et François de Lorraine travaillent en silence. La paix est décidément trop favorable au compère du Roi; la rompre, c'est ébranler cette puissance sans contrepoids.

[1] Brantôme, III, 351. — De Thou, 183. — Leroux de Lincy, *Chants historiques français*, 2e série, p. 205.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IX.

RUPTURE DE LA TRÊVE ET EXPÉDITION DE ROME. — SAINT-QUENTIN.

Henri II ne semble avoir conclu la trêve de Vaucelles que pour se donner le plaisir de la rompre. Rien d'étrange comme les virements de la politique des derniers Valois. « Tout alors se faisait par secousse. » Ces soubresauts s'expliquent par la rivalité des maisons de Guise et de Montmorency. Le Connétable a remporté deux succès : l'un au dehors, la trêve ; l'autre au dedans, le mariage de son fils. Guise veut sa revanche. A l'union de François de Montmorency avec Diane de France, il répondra par les fiançailles de sa nièce Marie Stuart avec le Dauphin ; à la trêve conclue avec l'Espagne, il opposera l'alliance avec le Pape[1].

Le Connétable s'applique à la poursuite de ses desseins pacifiques. A la première audience que l'ambassadeur d'Espagne, Renard, obtint au château de Chambord, le 4 mai 1556, Montmorency l'accueillit avec une vive effusion. Il se trouvait singulièrement flatté des sentiments d'estime que le diplomate lui exprimait au nom de Philippe II. Pour gagner encore davantage la confiance de ce monarque, qui ne devait pas plus lui faire défaut que celle de Charles Quint, il ouvre son cœur à l'envoyé du Catholique. Il lui explique les mobiles qui le poussent à la paix. C'est son intérêt personnel, qui lui défend de risquer sa situation acquise en France ; c'est celui de la religion, qui exige une scrupuleuse surveillance de la politique intérieure ; c'est l'intérêt du Roi[2].

La trêve permet à Henri II d'occuper Metz et les États de Savoie, et de préparer une situation à ses fils. L'ambassadeur d'Espagne lui

[1] *State Papers, reign of Mary*, année 1556, p. 117. — Bouillé, I, 449.
[2] Granvelle, IV, 560.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

prête le projet de faire de l'un d'eux (Henri III) un cardinal. L'idée était originale; mais, dans les familles nombreuses, même royales, il n'est pas facile de pourvoir au sort de tous les enfants. Le Connétable veut déjà assurer à ce prince l'abbaye de Saint-Denis. Il craint que ce bénéfice, dont dépend Écouen, ne tombe aux mains du cardinal de Lorraine, auquel il a été promis à la mort du vieux cardinal Louis de Bourbon. Renard comprend qu'il faut aider le grand conseiller dans ses projets pacifiques contre Guise; néanmoins, lorsque Anne de Montmorency invite Ruy Gomès à venir à Chantilly traiter de la paix, l'Espagnol se borne à une vague réponse[1].

L'Espagnol se méfie. Dès le mois de mai, il se fait en France des préparatifs militaires. La Cour se remplit de capitaines chargés de lever des troupes. On travaille aux fortifications de Paris; la Lorraine est traitée en province française; la Corse, opprimée par le lieutenant général du Roi, Orsini; la Navarre, menacée par Antoine de Bourbon. A l'étranger, la France intrigue avec les protestants d'Allemagne, avec le vaïvode Jean-Sigismond de Transylvanie, surtout avec la Turquie, où s'équipent des flottes. En Angleterre, on surprend ses relations avec la princesse Élisabeth, la sœur suspecte de Marie Tudor[2].

L'agitation italienne est au comble depuis le triomphe de ces Carafa de Naples, qui avaient fourni, dans la première moitié du siècle, des condottieri à la France. Le pape Paul IV, élu sur la proposition du cardinal Farnèse, ami de cette couronne, et du cardinal du Bellay, le nouveau doyen du Sacré Collège, était un patriote ardent, par conséquent hostile à la domination de la maison d'Autriche en Italie. Ce patriotisme, d'intrigants neveux, conduits par l'indigne capitaine Carlo Carafa, bientôt promu cardinal, devaient l'employer à la satisfaction d'ambitions personnelles[3].

[1] Ruy Gomès à Renard (Archives nationales, K. 1491, B. 10, 4). — Granvelle, IV, 595-599, 662.

[2] Le Connétable à Antoine, François et Gilles de Noailles, février-octobre 1556 (Affaires étrangères, papiers de Noailles, III, 71-94, 501; IV, 14-55). — Teulet, I, 279. — Granvelle, IV, 547, 564, 566, 572, 580-587.

[3] Au Connétable, le cardinal du Bellay, avril-novembre 1555 (fr., 3142, 36, 41, 50, 60, 65, 68, 70). — le cardinal d'Armagnac, septembre-novembre 1551 (fr., 20445, 81, 85, 93, 101-113; cf. Recueil T. de Larroque). — Desjardins, IV, 358. — G. Duruy, *C. Carafa*, 16-24.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Peu s'en est fallu qu'au moment de la Renaissance le pouvoir temporel de l'Église n'ait disparu par l'abus du népotisme. Après les ducs de Romagne, créés par Alexandre VI Borgia, après les ducs d'Urbin, établis par Jules II, après les Médicis, intronisés dans de petits duchés romains par les pontifes de cette maison, après les ducs de Parme, institués par Paul III Farnèse, d'autres neveux de papes devaient venir à leur tour réclamer une part du patrimoine ecclésiastique.

A l'avènement de Paul IV, le domaine du Saint-Siège semble déjà tout aliéné. Il faut dépouiller les vassaux de l'Église pour faire un sort aux Carafa. Les impérialistes Colonna, connétables de Naples, ces éternels rivaux des Orsini, sont les victimes désignées. On les jette en prison, on leur prend leurs biens, dans lesquels Carlo taille pour son frère le beau duché de Paliano, aux frontières du Napolitain. Ce coup de force est une déclaration de guerre à l'Espagne. Philippe II, roi des Deux-Siciles, vengera son connétable. Les Carafa doivent trouver un protecteur : Henri II est tout désigné, à la condition que le parti de Guise l'emporte sur celui de Montmorency. A cet effet, Carlo Carafa envoie à la cour de France, dès le 15 septembre 1555, un émissaire chargé de proposer une ligue pour chasser les Espagnols de l'Italie[1].

A Rome même, les Carafa précipitent les événements. Le 13 octobre 1555, le Pape signe un projet de ligue défensive avec le représentant de la France, M. d'Avanson. Ce projet, tout avantageux pour les Carafa, ne pouvait être accepté par le Roi que dans le fol espoir de recouvrer Milan et Naples. En dépit du Connétable, le cardinal de Lorraine part pour Rome avec le cardinal de Tournon et signe, le 15 décembre, un traité définitif. Les Impériaux l'ont contraint, écrit-il pour se disculper auprès du Connétable, « d'entrer en la deffensive ung peu plus gaillardement que nous ne délibérions de faire[2] ».

Pendant que le cardinal de Lorraine faisait ses affaires en Italie, Montmorency avait pourvu aux siennes en France. Il avait profité de l'absence de son rival pour conclure la trêve de Vaucelles, au mois de février 1556. Singulière situation d'une puissance dont les deux

[1] Duruy, *C. Carafa*, p. 34-35, 45, 54, 57.
[2] 15 décembre. — Fr., 20442, 138. — Duruy, p. 78, 86, 90.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

principaux ministres usurpent, chacun d'un côté, le droit de conclure des traités contradictoires! On ne peut constater mieux le partage égal d'influence entre le chef des Montmorency et le représentant des Lorrains à la cour de France. Le Roi tenait entre eux une balance si égale, qu'au commencement de l'année 1556, il devait subir l'alternative où tous deux l'avaient mis : observer le traité de la ligue et rompre avec l'Espagne, ou respecter la trêve de Vaucelles et se brouiller avec Rome. Dans l'un ou l'autre cas, il violait sa parole. On peut toutefois remarquer que le Souverain Pontife avait plus d'autorité, pour absoudre le parjure, qu'un roi, même catholique par excellence.

Quand le Pape apprit la signature de la trêve de Vaucelles, il entra dans une violente colère. Les Carafa crurent un moment que tout était fini. La cour de Rome subissait, écrit Armagnac à Montmorency, « les passions de plusieurs qui regardent plus leur intérest privé que l'utilité publique[1] ».

Le coup a été porté par le Connétable. Le fait est évident pour Carlo Carafa, qui n'ose éclater en reproches, mais ne se fie plus désormais qu'à Guise. Il comprend qu'il doit aller en personne convaincre les récalcitrants. Le 11 avril 1556, il se fait désigner par son oncle comme légat en France. Le but avoué de cette mission extraordinaire était bien la conclusion d'une paix générale en Europe; mais la tâche secrète consistait à gagner le principal ministre de Henri II et à déterminer la cour de France à une action décisive en Italie[2].

Carlo Carafa avait toujours cherché à se faire bienvenir de Montmorency. Le 1er juin 1555, il lui a présenté ses respects à l'occasion de l'exaltation de son oncle. Dès lors, il lui écrit avec régularité. Il s'empresse de lui faire part de sa promotion au cardinalat, de le remercier de la pension que la France lui sert. Les lettres chaleureuses du prélat italien ont peu de prise sur le duc français. Recourant à un dernier moyen, quelquefois suffisant pour gagner les gens, le cardinal improvisé remercie d'avance le Connétable de son

[1] 23 mars 1556 (fr., 20445, 117). — Ribier, II, 631-633. — Duruy, *De indutiis apud Valcellas*, p. 73, 75, 82, 87; *C. Carafa*, p. 109-118.

[2] Granvelle, IV, 594. — Duruy, *C. Carafa*, 118, 124, 126-127. — Della Casa, *Lettere scritte a nome del car. Carafa* (Naples, 1733; Venise, 1752; Milan, 1806).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dévouement pour la liberté de l'Italie et l'autorité du Saint-Siège [1].

Le maréchal Strozzi, envoyé à Rome au début de 1556, se fait un mérite auprès de Montmorency de l'opinion qu'il donne de lui à Carlo Carafa. Il persuade le cardinal de consentir à ce que le Connétable revise le traité signé par le cardinal de Lorraine; ce dernier, disait-il aux Carafa, « leur avoit plus concédé que n'estoit le debvoir ». Il le presse aussi de s'en remettre à Montmorency, et non à Guise, pour les mesures à prendre. C'est en effet du Connétable que Carafa sollicite le débarquement des troupes françaises à Civita-Vecchia. Mais le ministre du Roi fait la sourde oreille, parce qu'il déplore une rupture avec l'Espagne et qu'il n'a pas lieu de se féliciter de l'action du Saint-Siège, lors du mariage de son propre fils [2].

C'est alors que le cardinal se rend en France, revêtu de la dignité de légat *a latere* et porteur de l'épée et de la rose bénites, qu'il doit remettre au Roi et à la Reine. Parti le 11 mai de Rome, il arrive un mois après à Fontainebleau. Le Connétable, respectueux du caractère sacré du prélat, se joint aux Lorrains pour lui faire un accueil, sinon empressé, du moins courtois. Dans sa première entrevue, d'ailleurs, le légat ne parle que de la nécessité de réunir à Rome un concile œcuménique et de conclure une paix équitable entre l'Empereur et le Roi [3].

Cette concession faite aux obligations de sa charge officielle, le cardinal travaille sous main à la réalisation de ses desseins personnels. Il pousse également à la guerre et le Pape et le Roi, exagérant la portée des instructions ou des réponses qu'il reçoit de l'un et de l'autre. Personne ne s'y trompe. C'est la guerre que Carafa a apportée dans sa robe de cardinal. L'ambassadeur d'Angleterre, Wotton, le constate dès le milieu de juillet; l'ambassadeur d'Espagne, Renard, l'avait déjà présumé dès le mois de juin; il n'en

[1] C. Carafa au Connétable, juin-décembre 1555; janvier 1556 (fr., 3117, 3, 6, 7, 12, 15 (*or.*). — Du Puy, 697, 15. — Clairambault, 340, 7999; 348, 2053, 2239). Ces lettres ne sont pas mentionnées par M. Duruy. — Cf. Duruy, *C. Carafa*, 56, 352-353 (d'après l'*Archivio storico italiano*, XII).

[2] Strozzi au Connétable, fr., 3053, 85 (non cité par M. Duruy). — Cf. fr., 3117, 20. — Clairambault, 348, 1857. — Duruy, p. 98, 100, 101, 103-104 (d'après Della Casa, *Lettere a nome del cardinale Carafa*). — Nores, *Arch. stor. ital.*, XII, 386. — Tavannes, VIII, 204.

[3] *Archives curieuses*, III, 425. — Duruy, 150-163.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peut plus douter à la suite d'une sortie ridicule que lui fait le légat à un dîner d'apparat [1].

Le légat partit satisfait. Le Conseil, le 31 juillet, avait décidé la guerre et le Roi avait pris sous sa protection le duché de Paliano. Carafa avait réduit Montmorency au silence. Ce dernier était aussi mécontent du retard que les Espagnols mettaient à la délivrance des prisonniers que soucieux d'obtenir le consentement du Pape au mariage de son fils. Toute résistance du reste était inutile. Le parti de la guerre l'emportait avec Guise, et, en 1556 comme en 1551, il craignit de risquer sa situation dans une opposition intempestive. Au mois de juin déjà, dans une séance du Conseil, il adresse à Renard de violents reproches sur la conduite de l'Espagne. Au mois de juillet, il n'est plus question de pourparlers avec Ruy Gomès. A ce moment même, le Connétable réunit à Chantilly des officiers de fortune. La guerre est préparée au milieu de l'enthousiasme général. « M. le Connestable seul, dit Pasquier, ne s'en peut résoudre et dit haut et clair que nous irons tous à cheval pour nous en revenir à pied. On se moque de sa philosophie, qui n'est peut estre pas vaine. » Une telle prévoyance n'est pas pour lui faire tort [2].

La main forcée, il s'incline devant les oracles de la politique pontificale. Dans les lettres, dont il charge le cardinal pour le Souverain Pontife, il exprime l'espoir que Paul IV sera satisfait du résultat de la légation. « Pour mon regard, Très Sainct-Père, ajoute-t-il, vous me ferez, s'il vous plaist, ceste grâce de croire que j'estimeray tousjours à grand heur, quant les occasions se présenteront que j'auray moyen de faire aucun service qui vous puisse estre agréable [3]. » Converti par nécessité, Montmorency ne veut pas se laisser devancer par Guise dans les bonnes grâces du Saint-Siège.

D'autres lettres mettaient à la disposition du cardinal les ressources

[1] *State Papers, reign of Mary*, 233-234, 237-238.

[2] Pasquier, *OEuvres*, II, 74. — Vieilleville (p. 240), Éléonore d'Autriche (K. 1490, B. 9, 36), d'Aubigné (I, 7), de Thou (142) s'accordent avec Pasquier. Leur opinion infirme celle de Tavannes (205), La Place (édit. 1565, p. 2), Beaucaire (890), Haton (29), qui prétendent qu'il pousse à la guerre pour perdre Guise! — Cf. Dépêches de l'ambassadeur d'Espagne (K. 1489, B. 8, 97 et 98; 1491, B. 10, 4). — Granvelle, IV, 600-607, 614-633. — *State Papers*, p. 231, 240. — Duruy, 168-182.

[3] Fr., 3146, 21.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que l'ambassadeur de France à Rome et le lieutenant du Roi en Corse pouvaient lui procurer en canons et en argent. En été, le marquis de Cavi, fils du duc de Paliano-Carafa, est conduit en France par le maréchal Strozzi. Le Roi a le projet de « le faire nourrir avec MM. ses enffans, où il n'aura ne pis ne mieulx que l'un d'eulx ». Montmorency promet au père de le faire voyager « à petites journées et le plus doulcement que faire se pourra, pour ne le travailler aucunement, mesmement durant ces chaleurs [1] ».

Les lettres du Connétable, malgré la courtoisie qu'il était tenu d'observer, n'étaient pas aussi chaudes que celles des autres ministres de France. Le gentilhomme de la chambre Lansac, qui accompagnait le légat à Rome, portait des instructions spéciales aux agents du Roi. Montmorency mandait à M. d'Avanson, qui avait *ad interim* remplacé Lansac comme ambassadeur résident : « A trouvé le Roy très bon ce que luy avez escript... de la délibération de Nostre Sainct Père de se résouldre et réduire sur la deffensive... Estant les affaires et rumeurs telz qu'ilz sont par de là (en Italie), vous ne pouvez fuir de faire une partie de ce que l'on demande. Mais le tout est de ne se monstrer si facille à faire en cella ce que l'on veult, et fault tousjours sçavoir où, comment et pourquoy l'argent se despend » (se dépense [2]).

Toujours trop pressé, Paul IV, par ses menaces, provoque Philippe II (septembre 1556). Le duc d'Albe envahit l'État pontifical et impose aux Carafa une trêve valable jusqu'à la fin de l'année. L'aventurier mitré aurait été tout prêt à trahir la France, si l'Espagne lui avait cédé la ville de Sienne. Mais Philippe II l'a promise au duc de Florence. Il faut donc se retourner encore du côté des Valois. Montmorency a mal pris l'invasion du duc d'Albe. « Eh bien! demande-t-il à l'ambassadeur espagnol, que veult faire le roy, vostre maistre? veult-il déchasser ce povre viez homme, le veult-il prendre prisonnier comme l'on fist le pape Clément? Veult-il prendre Rome? » Renard ne se dissimule plus qu'en France on estime se trouver en face d'un *casus belli*, et le Connétable lui paraît de plus en plus irritable [3].

[1] Lettres du Connétable, fr., 3138, 86. — Cf. Duruy, 389.
[2] Fr., 3142, 92. — Cf. fr., 3138, 87 : le Connétable à M. de Saint-Papoul.
[3] Granvelle, IV, 717. — Cf. *ibid.*, IV, 661, 683, 686, 703-712, 713, 725-730.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Henri II est prêt à agir et à mobiliser ses corps d'armée en Italie. Il dispose, en Corse, d'une garnison française. Le maréchal de Brissac occupe en son nom le Piémont, et le Montferrat, qu'il vient d'annexer[1]. Le corps le plus alerte était celui de Monluc, en Toscane. La république de Sienne restait établie à Montalcino, vaillamment défendue par l'armée du Roi. On y prit des troupes pour secourir Rome et, laissant la place à la garde de Soubise, Monluc et Strozzi allèrent inspecter les forteresses pontificales. Montmorency suivait les officiers français dans toutes leurs démarches et leur faisait tenir partout ses instructions détaillées. Il agissait de même avec le baron de La Garde, qui, à la tête de quarante navires, croisait dans la Méditerranée, sans réussir à obtenir l'appui de l'escadre turque, sans parvenir à empêcher la prise d'Ostie par les Espagnols[2].

Avant d'agir plus activement en Italie, le Roi espérait entraîner dans l'alliance pontificale plusieurs États de la Péninsule. Mais il fallait décompter. Dès l'automne 1556, le duc de Parme lui-même, qui avait été le premier principe des guerres d'Italie sous Henri II, s'était réconcilié avec le roi d'Espagne en obtenant la cession de Plaisance. La seigneurie de Venise, malgré la visite que le cardinal Carafa lui fit au mois de décembre 1556, refusa de prendre part à la lutte et se renferma dans sa prudente neutralité[3].

Un allié sur lequel on fondait plus d'espoir, c'était le duc de Ferrare, l'époux de Renée de France. L'évêque de Lodève employa les années 1555 et 1556 à négocier avec lui. Un premier traité fut conclu, le 15 novembre 1555, dans les conditions les plus onéreuses pour la France. M. de Lodève aurait voulu, surtout à partir de la trêve de Vaucelles, que l'on s'en tînt à une ligue défensive, pour se dispenser

740-750, 756. — Correspondance de Renard, 7 et 28 octobre (Archives de Bruxelles, Négociations de France, II, f°s 145 et 190). — *State Papers*, 262-277. — *Archives curieuses*, III, 172. — Duruy, *Carafa*, 133.

[1] Correspondance du Connétable avec Brissac et Termes, avril-novembre 1556, *or.* fr., 3117, 48-74. — Boyvin du Villars, p. 239, 241, 245, 249.

[2] Correspondance du Connétable avec Sienne, 20 octobre 1556 (Clairambault, t. 349, f° 2831) ; — avec Monluc, 20 octobre (fr., 3142, 11) ; — avec Strozzi (fr., 3117, 37) ; — avec Soubise (fr., 20455, 39) ; — avec Carafa (Bibliothèque Barberini. — Duruy, p. XXVIII). — Escadre du Roi (Clairambault, t. 342, f° 9203 ; t. 349, f° 2641).

[3] Baguenault de Puchesse, *Morvillier*, p. 77, 93. — *Négociations avec Ferrare* (*Revue des questions historiques*, 1er octobre 1868). — Ribier, II, 646. — *State Papers*, année 1556, p. 274. — Duruy, p. 175.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de recourir aux exigeants Italiens. Tandis que dans ses lettres officielles il appuie les demandes du duc, dans les mémoires secrets, qu'il adresse au Connétable, il fait au prince un procès en règle. Néanmoins, la politique agressive des Carafa obligea le Roi de passer par les volontés de Ferrare, qui, à la fin de 1556, fut créé capitaine général de la ligue, avec un traitement de 100,000 écus [1].

Ce n'était cependant point le duc de Ferrare qui devait prendre le commandement des troupes. Se contentant du titre et de la pension, il laissait toute la charge à son gendre, le duc de Guise, nommé lieutenant général du Roi en Italie. Le promoteur de la guerre en endossait ainsi la responsabilité et acceptait de la conduire. Le grand partisan de la paix, Montmorency, se borne au rôle de ministre de la guerre. Comme au siège de Metz, il fournit son rival de soldats, d'argent, de munitions et de vivres; il y pourvoit avec zèle et conscience, et avec l'expérience que lui a déjà donnée l'expédition de Lautrec à Naples.

La levée de l'armée le concerne : tâche ingrate. Les Suisses font toujours des difficultés d'argent. On leur offre des *réales;* ils exigent de beaux écus. « N'ay oublié, écrit Montmorency, derechef commander bien estroictement au trésorier Bourg de ne leur envoyer aucunes réalles... autrement je luy ay bien promis que je l'en feray chastier. » Le mot « châtier » tient une large place dans le vocabulaire de Montmorency. Et le voilà tout occupé avec le trésorier de l'Épargne à rassembler l'argent, car rassembler l'argent, c'est réunir l'armée. Il consacre à ce travail les mois de novembre et de décembre 1556. Les bandes de pied de Picardie, de Champagne, de Gascogne sont dirigées sur les Alpes. L'artillerie est concentrée à Lyon, et le Connétable menace encore de « châtier » le trésorier de l'artillerie, s'il tarde à payer les pionniers et les chevaux réunis dans cette ville. Grâce à ces bons soins, le duc de Guise se trouve déjà, au mois de janvier 1557, à la tête de 12,000 hommes de pied, Français,

[1] Au Connétable, le duc de Ferrare, 1555 (Clairambault, 348, 1969 à 2153); — le cardinal de Ferrare, 10 novembre 1556 (Clairambault, 349, 2837); — M. de Lodève, décembre 1555-décembre 1556 (fr., 3117, 83, 122, 124, *or.* — Cf. Clairambault, 348, 2349; 349, 2579-3009. — Guise, 279-281. — Ribier, II, 647, 688); — Carafa, 20 janvier et 6 février 1556 (Portefeuille Fontanieu, 282); — Strozzi (fr., 3147, 16); — Tournon (Portefeuille Fontanieu, 282, 283). Cf. Ribier, II, 672.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Suisses et Grisons; 400 hommes d'armes et 800 chevau-légers. Son ami de Nemours, ses frères d'Aumale et d'Elbeuf sont ses colonels généraux. L'expédition est toute lorraine. Beaucoup, qui la désapprouvent, refusent de se joindre à lui, entre autres le futur maréchal de Termes, que le Connétable voulait lui adjoindre comme lieutenant [1].

Malgré cette belle armée, Guise éprouve des difficultés. Carafa lui marchande les subsides. Le Connétable plaint le duc « pour l'extresme peyne et travail » où il se trouve. Il le supplie de diminuer les frais « affin de pouvoir mieulx faire vye qui dure ». Il s'attend déjà à une guerre au nord. « Les rongnures que vous en ferez, dit-il au duc, nous serviront, en ce que je voy bien, par deçà, où noz voysins font semblant de se mectre en debvoir pour nous faire du pis qu'ilz pourront [2]. » Envoyant son fils Damville au duc, il fait même dire à ce prince de se défier du Pape [3].

Dans la plaine du Pô, Guise collabora avec Brissac à arrondir le domaine du Roi. On s'empare de Valenza au mois de janvier. Puis le Lorrain marche au sud, laissant en Lomelline Brissac avec les parents du Connétable, qui semblent avoir répugné à se commettre dans l'expédition de Rome. C'était Damville, second fils de Montmorency, Ventadour, son gendre, et le brillant vidame de Chartres, son cousin, qu'il a fait nommer colonel de l'infanterie en Italie. Au printemps de 1557, ces capitaines emportent de nouvelles places : Valfenera, Cherasco. Le secrétaire du Connétable, Boudet, rivalisait avec M. du Villars, officier de Brissac, pour porter ces nouvelles en cour, et le Connétable, flatté des égards du maréchal, lui procurait le nécessaire [4].

[1] Clairambault, t. 349, f° 2905. Lettres originales du Connétable à Guise. Clairambault, t. 349, 2891, 2895, 2905, 2923, 2927, 2933, 2935, 2939, 2957, 2973. Les *Mémoires de Guise* en contiennent quelques-unes, p. 313, 314, 315, 317. — Cf. fr., 3125, 85. — Monluc, II, 162, 193, 236, 254; IV, 61, 93. — Bouillé, *Ducs de Guise*, I, 359. — Duruy, *Carafa*, 216.

[2] Le Connétable à Guise, janvier-février 1557. Clairambault, 349, 2435, 2439, 2443. — Guise, 259, 267, 269, 270. Le Connétable à Tournon, 20 janvier 1557 (Archives nationales, K, 91, 44).

[3] B. du Villars, 259.

[4] Correspondance du Connétable avec MM. de Guise (*or.* Clairambault, t. 345, f° 2905), — d'Humières (Clairambault, t. 350, 4239), — de Damville et de Chartres (Clairambault, 350, 3359). — B. du Villars, 254, 268.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A Reggio, le duc de Guise fut reçu par le duc de Ferrare et le cardinal Carafa. Malgré les instances du premier, qui aurait voulu garder son gendre en Lombardie, il suivit le second à Rome, où il fut reçu le 2 mars 1557. Depuis son départ d'avec Brissac, le duc n'avait pas rencontré la « croix rouge » des Espagnols. D'ailleurs Strozzi avait déjà débarrassé la campagne romaine de la présence de ces derniers. Guise, Nemours et Marillac, ambassadeur extraordinaire du Roi, mettaient au courant Anne de Montmorency de tous les événements de la Péninsule [1].

Le 5 avril 1557, Guise sortit de Rome, et, après avoir franchi le Tronto, fleuve frontière du royaume des Deux-Siciles, il paraissait, le 24, devant Civitella. Le 15 mai, le duc d'Albe lui faisait lever le siège, et, après divers succès des Espagnols, le duc de Guise se retirait à Tivoli. La mésintelligence éclatait entre Carafa et le prince lorrain. Au mois de juin, le Connétable était informé des intrigues que le Pape pratiquait avec le roi d'Espagne, son « enfant prodigue ». Le 14 septembre, Carlo Carafa signait brusquement sa paix avec Philippe II et devenait tout Espagnol. Cela ne le sauva pas de la ruine que ses fourberies lui attirèrent à la mort de Paul IV [2].

Resté seul en face de l'Espagnol, le duc de Guise, dès le commencement d'août, est rappelé du centre de l'Italie. Ce serait une grande erreur de croire que le malheur, qui devait accabler la France à la fin du mois, fût la cause de son retour. Le désastre du Connétable, dont on va parler, est précédé de l'échec de son rival. En effet, c'est Anne de Montmorency lui-même qui, encore tout-puissant, lui donne l'ordre de revenir. Il met toute la faute sur le compte des Carafa, et, dans son inaltérable courtoisie, il lui fait part des bonnes intentions du Roi. « Le dict seigneur ne sçauroit estre plus content et satisfaict de vous qu'il est, avec bonne et juste occasion. » Mais le Roi le rappelle, et le ministre fixe son itinéraire, lui adressant surtout cette recommandation : « Il vous souviendra, s'il vous plaist, de vous

[1] Au Connétable, janvier 1557 (Clairambault, 349, 2461 et 2465); — Guise et Nemours, mars 1557 (Clairambault, 349, 2537 et Portefeuille Fontanieu, 279). Guise, 271. — Duruy, *C. Carafa*, 217, 222. — Fr., 20442, 193 et 415.

[2] Ribier, II, 693. — Garnier, *Expédition de Guise* (*Recueil de l'Académie des inscriptions*, 1779, t. XLIII, 508). — Duruy, *C. Carafa*, 222-252.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

garder de repasser par Rome[1]. » Les événements de France ne firent que précipiter ce retour annoncé longtemps d'avance.

Au début de 1557, la guerre avait éclaté au nord. A contre-cœur sans doute, mais sur l'ordre du Roi, Coligny viole une trêve qu'il a lui-même signée. Sa situation de gouverneur de Picardie le mettait tout d'abord en contact avec l'ennemi. Par malheur, il manque son attaque contre Douai (6 janvier 1557). Fâcheuse affaire. Le « voyage » n'ayant pas abouti, on s'en croit quitte avec un désaveu. « Le Roy, dit Montmorency, ayant sçeu que, au retour du voyaige de mon dict nepveu, les soldatz ont fait buttin de bestail et pris prysonniers, ne l'a pas trouvé bon, désirant que tout soit restitué, comme il escript à mon dict nepveu[2]. » Il était difficile de se lancer dans une guerre certaine avec plus d'indécision, de fourberie, d'imprévoyance et de maladresse.

Coligny, il est vrai, prend sa revanche en s'emparant de Lens dans le même mois. Par une bizarre illusion, on se flatte que l'ennemi ne s'offensera pas de ce nouveau « voyaige ». « Pour ce qu'il me semble, écrit le Connétable au gouverneur de Péronne, que l'ennemy ne tienne cela pour rompture, et monstre avoir craincte que l'on vienne à pis, et que, puisque ainsi est, le Roy désire bien aussi temporiser pour quelques jours, actendant comme passeront les affaires du cousté de M. de Guise, il m'a commandé vous escripre que vous n'aiez à riens innover encore de vostre part, aussi ne courir sur leur païs, ne riens entreprandre de vostre cousté que vous n'aiez d'autres nouvelles du dict seigneur; mais seullement faire faire bon guet partout et vous tenir bien sur vos gardes, jusques à ce que l'on veoye ce que le temps nous apportera de nouvelles occasions[3]. »

Dès le printemps de 1556, le prudent Connétable avait augmenté les garnisons et fait fortifier les places de la haute Somme par l'ingénieur italien Megliorino. L'Italie, au temps de la Renaissance, était la patrie de tous les arts, de ceux de la guerre comme de ceux de la paix. Montmorency ne cesse pas d'attirer l'attention d'Humières

[1] *Mémoires de Guise*, p. 358 et 359.

[2] Le Connétable à M. d'Humières, 9 janvier 1557 (fr., 3135, 55). — Delaborde, I, 225.

[3] Fr., 3135, 63. — Cf. le Connétable à Noailles, janvier 1557 (Affaires étrangères, papiers de Noailles, IV, 139 v° et 141 v°).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur la défense de ses places. Il lui répète de « renforcer les guetz tant des portes que de la nuict », de faire « diligemment observer ceulx qui iront et viendront », de « travailler et endommaiger » les coureurs ennemis. Bientôt un espion flamand est surpris à Péronne. « C'est une des plus importantes prises de telz malheureux paillardz qui ayt esté faicte y a longtemps, écrit Montmorency au gouverneur de la place. Et pour ce, je vous prie que vous le faictes si bien enchaisner et par les piez et par les mains et garder en lieu si seur qu'il n'en puisse advenir inconvénient. » Cet espion est l'ingénieur Fletters, et le Connétable ordonne de procéder contre lui « avec exécution rigoureuse ». Par bonheur pour l'ingénieur, le capitaine français Condom est surpris par les Espagnols à Fontarabie, « mesurant et desseynant les fortifications ». Montmorency est avisé que « tout ainsi qu'il feroit et procéderoit contre le dict de Fletters, que le semblable se feroit du dict Condom ». Les deux ingénieurs furent échangés. Elles ne datent pas d'hier les missions confiées, dans les places frontières, à des officiers déguisés [1].

Le *statu quo* ne pouvait durer. Déjà, au commencement de l'année 1557, quelques sujets de l'Empereur avaient été retenus sur les frontières, puis pourtant relâchés. Mais, à la fin de janvier, on recourt à des mesures plus sévères à l'endroit des Espagnols. « Vous regarderez, écrit le Connétable au gouverneur de Péronne, de faire arrester tous leurs courriers qui passeront par Péronne et tous marchans ou autres subjects du roy d'Angleterre (Philippe II) qui n'auront sauf-conduict pour leur passaige. » Ces passeports ne tardent même pas à être refusés, et, pour plus de sûreté, on arrête aussi les Portugais et les Cordeliers, suspects de connivence avec l'Espagne [2].

Les étudiants étrangers de l'université de Paris jouissaient de certains privilèges qui leur furent reconnus. Le Roi, mande le Connétable, « a d'autre part faict depescher une déclaration en faveur

[1] Sur cet espionnage, cf. Lettres du Connétable et du duc de Savoie, etc., Bibliothèque nationale, fr., 3116, 325, 3148, 29, 43, 47; Archives nationales, K, 1491, B. 10, 10 et 13; Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, t. XVI, p. 377. Cf. fr., 3144; 31, 3149, 16. — Granvelle, IV, 657 et 664. — *Archives curieuses*, III, 186-190. (Discours de Marillac sur *la rompture de la trefve*.)

[2] Fr., 3148, 1. Cf. fr., 3116, 359 (daté à faux 1559); fr., 3135, 87; fr., 3148, 29 et 65. — Rapports de Renard, Archives nationales, K. 1490, B. 9, 18 et 23.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des escoliers estudians ès universitez de ce royaume, pour joyr du prévillège qui leur a de tout temps esté octroyé, suyvant lequel le dict seigneur entend qu'ilz puissent résider ès universitez de son dict royaume, pour continuer leurs estudes et s'en retourner quand bon leur semblera, sans autre permission ne sauf-conduict, mais seullement avec la seulle certiffication des recteurs où ilz auront faict le temps de leurs estudes [1] ».

Les ambassadeurs étaient moins bien traités que les étudiants. Déjà, au mois de janvier 1557, Renard avait protesté par-devant S. Exc. le Connétable contre les mauvais traitements infligés aux Espagnols. En même temps, la cour de France apprit qu'au lendemain de l'attaque manquée de Coligny contre Douai, l'ambassadeur de France à Bruxelles, Bassefontaine, avait été arrêté. « On luy a baillé sa maison pour arrest et à ses gens, avec deffences de n'escripre ne négocier avec qui que ce soit, qui est cause qu'il nous en fauldra faire de mesme à l'endroict de leur ambassadeur [2]. » Ainsi pensait le grand conseiller, ainsi fut fait, et dès le 25 janvier, Renard fut interné dans sa maison.

Montmorency s'excuse auprès de ce dernier de la sévérité des représailles. « Si l'on donne à nostre dict ambassadeur ung pié de liberté, vous en aurez troys ou quatre », lui dit-il. Peu après, la guerre est déclarée, et l'on procède à l'échange des ambassadeurs. Cette formalité est entourée des précautions les plus extraordinaires. Chaque pays craignait de laisser son représentant en gage à l'ennemi, et la marche des deux envoyés se fit vers les frontières d'une façon parfaitement uniforme. Était-elle ralentie pour l'un, elle se ralentissait pour l'autre. La garde de chacun d'eux mesurait ses pas à ceux de l'adversaire. Montmorency met tous ses soins à ne délivrer Renard qu'à bon escient (février 1557) [3].

Il le fait passer par Péronne et recommande à M. d'Humières de le loger dans une maison sûre, de l'empêcher de communiquer avec qui que ce soit. « Et davantaige ne luy permecterez de sortir de son logeis ny à pas ung de ses gens, si ce n'est à celluy qu'il depputera

[1] Le Connétable à Renard, 27 janvier 1557.
[2] Fr., 3148, 1.
[3] Granvelle, IV, 764-5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour luy aller achapter des provisions de vivres. Encore le ferez-vous accompaigner partout où il yra, affin que, soubs coulleur d'aller au recouvrement des dictes provisions, il ne visite vostre place ou bien mène quelque praticque au désavantaige du service du Roy ». M. d'Humières était chargé de l'échange direct des deux ambassadeurs, qui étaient, comme on le voit, traités en prisonniers de guerre. Au milieu du mois de février, il le mena à bonne fin, « avec telles promesses et seuretez que l'on a acoustumé de donner les ungs aux autres en semblables choses [1] ».

Malgré toutes les illusions que le Connétable s'était faites, malgré le désir qu'il manifestait encore, au printemps de 1557, de rétablir les affaires, il ne pouvait plus douter de la guerre avec les Espagnols. « A ce que je voy, il sera bien malaisé d'y pouvoir rien rhabiller et de vivre plus avec eulx que hostillement [2]. » Le 31 janvier, en effet, la guerre avait été solennellement déclarée. La lutte ne devait même pas se renfermer entre l'Espagne et la France, mais l'Angleterre y prit part contre cette dernière puissance. Nombreux étaient les griefs réciproques : réclamations de rebelles anglais réfugiés en France; contestations de frontières; préparatifs militaires menaçants pour les possessions anglaises de Guines et de Calais [3].

Dès le mois de décembre 1556, le Connétable charge l'évêque de Dax, qui remplace à Londres M. de Noailles, son frère, de rassurer la reine d'Angleterre sur les armements français. L'ambassadeur a pour instruction d'entretenir en toute bonne amitié Marie Tudor et son cousin Reginald Pole, et de les « empescher qu'ils lèvent le masque tout à tracq ». Il faut atténuer la portée de l'entreprise de l'Amiral, d'autant plus qu'elle a d'abord échoué. « Jamais Sa Majesté, proclame Montmorency, ne commencera le premier à violler une chose qu'il estime si saincte que la dicte trefve, tant utile au bien de la chrestienté; mais il n'y a patience qui n'eschappe [4]. »

La guerre déclarée à l'Espagne, les dispositions de Londres ne sont plus douteuses. Le 9 juin, au sortir d'un conseil de guerre

[1] Fr., 3148, 23. Cf. fr., 3148, 7, 9 et 13.
[2] Fr., 3148, 1. — Desjardins, III, 369.
[3] *State Papers, reign of Mary*, p. 222-312. — Froude, VI, 21, 25, 28.
[4] Affaires étrangères, Papiers de Noailles, t. III, 108 v°, et IV, 139 v°. Cf. *ibid.*, III, 131; IV, 140-228 (décembre 1556-mai 1557).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tenu à Villers-Cotterets, Henri II reçoit le héraut d'Angleterre, chargé de lui porter le défi de Marie Tudor. En réponse, le Roi lui donne une chaîne de 200 écus, et le Connétable, une leçon, pour être venu sans passeport, sans insignes, sans se faire annoncer. Il y avait là de quoi le pendre, lui dit-il catégoriquement [1].

Ainsi l'ambition de Guise a mis la France aux prises avec les puissances européennes. C'est à peine si le Roi peut compter sur la coopération de l'Écosse dans la lutte qui éclate partout à la fois. En Italie guerroie Brissac. Au nord, les Espagnols, imitant l'exemple de Coligny, recommencent « les courses et pilleries » sur les frontières de Picardie et de Champagne. « Le Roy, qui n'est pas pour comporter telles indignitez et hostilitez, dit Montmorency, a escript à M. de Nevers et au sieur de Vieilleville et semblablement à mon nepveu, M. l'Admiral, qu'ilz laschent toute la bride à leurs gens pour en prendre la revanche de toutes partz et par tous les moiens qui leur sera possible, excepté le feu [2]. » Humaine restriction! Comme les Espagnols rassemblent leurs forces, Montmorency veut les déranger. Tandis qu'il envoie le vicomte de Saint-Hérem (Montmorin) inspecter les places qui étaient en mauvais état de défense, il enjoint à M. d'Humières de courir sus aux Espagnols, « ne craignant rien tant pour ceste heure que le gast de leurs vivres pour la grande nécessité en laquelle ilz se retrouvent [3] ».

Au mois de juin 1557, on fut informé que les ennemis « tiroient vers » Marienbourg. « Y a grande apparence que leur principal effort se fera de ce cousté là. » Près de cette ville, en effet, le duc de Savoie vint prendre le commandement de l'armée espagnole, le 23 juillet. Ses forces s'élevaient à trente-cinq mille hommes de pied et douze mille chevaux; elles devaient être rejointes de dix mille Anglais. Renonçant à s'attaquer à Marienbourg, Rocroy, La Capelle, places réputées trop fortes, elles marchèrent sur Saint-Quentin, dont on avait tiré des troupes pour garnir Guise. Le 2 août, la cavalerie du

[1] *Archives curieuses*, III, 215. — Archives de Bruxelles, Lettres des seigneurs, XVII, 342. — Bibliothèque nationale, Clairambault, 350, 3287. — Ribier, II, 690. Granvelle, V, 104. — Rabutin, 535. — De Thou, 144. — Froude, VI, 43.

[2] Fr., 3148, 1.

[3] Fr., 3148, 13. Cf. fr., 3148, 13. — Clairambault, 350, 3239. — De Thou, 142-147.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

duc de Savoie commence un investissement rapidement achevé.

Toute cette frontière se trouvait mal munie, par économie surtout. « Valet beaucoup myeus léser cryer le peuple que voyr ce que nous voyons aujourd'huy », dit alors Henri II. Il valait encore mieux ne provoquer aucune invasion par une politique imprudente et déloyale. Saint-Quentin courait gros risque. Dans la nuit du 2 au 3 août, Coligny s'y jeta pour soutenir son siège héroïque[1].

L'expédition du duc de Guise avait privé la France de l'armée. Anne de Montmorency eut beaucoup de peine à rassembler quelques soldats. Il avait passé l'hiver à Paris et dans les environs, puis il s'était rendu à Compiègne pour aviser aux événements. De là, il avait été prendre le commandement des troupes (vingt mille hommes) à Pierrepont, et, le 3 août, il s'était avancé jusqu'à La Fère, pour conserver ses communications avec son neveu[2].

L'Amiral informait son oncle de l'état où se trouvait la place, et le Connétable envoya immédiatement en avant le maréchal de Saint-André, le prince de Condé et le colonel général de l'infanterie d'Andelot. Ce dernier fit une première tentative pour secourir son frère, mais il fut repoussé par un corps de garde anglais. Les Lorrains se hâtèrent d'apprendre au Roi ce premier échec du neveu de Montmorency. Ce dernier cependant, ayant appris qu'on pouvait se frayer un passage à travers les marais au sud de la Somme, réunit les bateaux pour les passer et avertit l'Amiral de ses desseins[3].

Le dimanche 8 août, il quitte La Fère avec six mille hommes, et, les laissant en bataille à Essigny-le-Grand, il va reconnaître les bords de la Somme avec ses lieutenants Condé et Nevers, son fils de Montmorency, son beau-frère de Villars et son neveu d'Andelot. Son état-major est toujours composé d'amis. S'étant approché des marais, il charge trois capitaines d'étudier les sentiers, les corps de garde de l'ennemi, la distance qui les sépare les uns des autres.

[1] Lettres de Henri II, Clairambault, 340, 7991-8171. — Correspondance du duc de Savoie, K. 1490, B. 9. — Granvelle, V, 115-119. — Rabutin, 538. — De Thou, 147.

[2] Correspondance du Connétable, fr., 3116, 343; 3149, 20; 3150, 16. — Rabutin, 587. — De Thou, 148-149.

[3] Le Roi au Connétable, Clairambault, 340, 8091. — De La Barre du Parcq, *Histoire de Henri II*, p. 157.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ayant reçu un rapport uniforme, il rentre à La Fère. Cette reconnaissance avait été faite sans donner l'éveil à l'ennemi [1].

On aurait pu croire que le généralissime profiterait de la nuit pour faire entrer l'armée de secours dans la place; il préféra au contraire arriver sur les bords de la Somme au point du jour. Il se proposait de débarrasser de l'ennemi la rive gauche de la Somme, de détourner l'attention du duc de Savoie à l'ouest, de faire passer dans la ville son neveu d'Andelot avec deux mille hommes, qui y pénétreraient en bateau par les marais, puis de battre en retraite. Ce plan, assez bien conçu, fut exécuté sans vigueur ni précision; le duc de Savoie était sur ses gardes [2].

Le 9 août, au soleil couchant, l'infanterie royale partit de La Fère, forte de quinze compagnies françaises, de vingt-deux allemandes, suivie de quatre gros canons, de quatre couleuvrines et de quatre petits canons. Le 10 au matin, jour de Saint-Laurent, le Connétable rejoint avec toute sa cavalerie, cinq cents hommes d'armes et mille chevau-légers. A neuf heures du matin, son armée se trouvait en ordre de bataille à Gauchy, sur les bords de la Somme, en face du faubourg d'Ile, que gardaient quatorze enseignes espagnoles. De l'autre côté de la Somme, à l'ouest de la ville, à Rocourt, s'étendait le quartier de Savoie, au nord celui d'Egmont. Pour protéger sa droite contre un mouvement tournant, Montmorency fit occuper par Condé un moulin élevé sur la chaussée de Rouvroy [3]. Mais c'était de Rouvroy même, seul passage de la Somme, qu'il eût dû s'assurer.

Le maréchal de Saint-André ouvrit la canonnade contre le quartier du duc de Savoie, qui se réfugia au nord, auprès du comte d'Egmont. C'était un bon début, et Anne de Montmorency pouvait se flatter « de montrer à l'ennemi un tour de vieille guerre ». Mais les bateaux d'Andelot n'arrivaient pas. On les avait assez sottement placés à la queue de l'armée. Quand, après deux heures de retard, on put

[1] Rabutin, 545-548 (reproduit par de Thou, 154-156). Cf. Récits de Coligny. Mergey, La Chastre, La Place et Gamart.

[2] Duc d'Aumale, *Princes de Condé*, p. 48. Rabutin (548) et de Thou disent que la reconnaissance eut lieu le 8 et que le Connétable rentra le soir à La Fère; le duc d'Aumale, qu'elle a lieu de nuit et que le Connétable s'abouche avec l'Amiral. Cf. Mergey, 561. Bouillé prétend que Saint-André désapprouve le plan (I, 398). Cf. K. 1490. B, 9. 69.

[3] De La Barre, p. 160.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

embarquer, la plupart enfoncèrent sous le poids des hommes et restèrent embourbés. Le colonel général d'Andelot ne put pénétrer dans la ville qu'avec quelques centaines d'hommes [1].

Ce retard perdit tout. Condé, détaché avec le Rhingrave et quelques arquebusiers à cheval dans les chemins étroits et encaissés qui conduisaient à Rouvroy, transmit de fâcheux rapports. L'orage grondait à l'est. Après plusieurs appels du prince, le Connétable lui envoya M. de Nevers avec trois compagnies d'ordonnance. C'était trop tard : l'ennemi, tournant la ville, avait passé à Rouvroy par un gué peu connu de la Somme, et sa cavalerie, forte de huit escadrons, refoulant le corps d'observation de Condé et de Nevers, le coupa du reste de l'armée et se lança sur la *bataille* du Connétable. Ce dernier, qui a perdu du temps à l'embarquement de son neveu d'Andelot, bat en retraite sur Essigny [2].

L'ennemi exécute de furieuses charges contre la cavalerie qui couvre la retraite. Sur les flancs et sur le front se ruent successivement des escadrons d'une force de mille à deux mille chevaux : c'est celui d'Egmont, puis celui des ducs de Brunswick, ceux du comte de Hornes, l'aîné des Montmorency, du comte de Mansfeld, des comtes de Hoogstraeten et de La Laing. Les goujats, rejetés dans les rangs des combattants, y mettent le désordre; la cavalerie est culbutée. « Que ferons-nous, bonhomme? » demande le Connétable à un de ses officiers, et il s'attire cette réponse : « Je n'en sçai rien; il y a deux heures que je le sçavois bien [3]. »

Le général français, battant en retraite sur La Fère, inclinait à droite, du côté du bois de Gibercourt. Entre Essigny et Liserolles, au Blanc Fossé, il essaye de résister avec son infanterie formée en carré. Le canon ennemi la rompt, et, après quatre heures de combat, elle se trouve défaite. La panique s'empare de l'armée, c'est la confusion, la débâcle. Tout le canon est pris, sauf deux pièces, que Bourdillon réussit à conduire à La Fère. A une lieue de cette ville, l'ennemi cessa la poursuite.

[1] Duc d'Aumale, 48-50. — Rabutin, 548. — Mergey, 561. — De Thou, 156-157. — Coligny, *Siége de Saint-Quentin* (Collection Michaud, VIII), p. 576.

[2] Rabutin, 549. — Mergey, 561. — D'Aubigné, 18. — Tavannes, 209. — Duc d'Aumale, 51. — Dareste, IV, 119.

[3] D'Aubigné, I, 68.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans la mêlée périssent le second comte d'Enghien, frère d'Antoine de Bourbon, le vicomte de Turenne, gendre de Montmorency, six cents gentilshommes, deux mille cinq cents soldats. Nevers et Condé se tirent d'embarras, bientôt rejoints à La Fère par François de Montmorency et Bourdillon, qui s'y rendent de divers côtés.

Tout le reste de l'armée (sept mille hommes) était réduit en captivité. Le Connétable s'était battu comme un lion. « Gare, gare, reculez-vous! » criait-il à ceux qui l'empêchaient d'avancer[1]. Ayant reçu une grave blessure à l'aine, il fut obligé de se rendre. Avec lui furent pris le duc de Montpensier, le maréchal de Saint-André, le duc de Longueville, Louis Monsieur de Gonzague, le Rhingrave, puis Montbéron, quatrième fils de Montmorency, La Rochefoucauld, son petit-neveu d'alliance, Villars, dangereusement blessé, Gontaut-Biron et La Chapelle-Biron, la plus belle noblesse de France[2].

Les conséquences de cette défaite furent terribles. Jusqu'à la bataille de Saint-Quentin, la France est encore puissante; mais, à partir de ce moment, la situation change radicalement. Le procès était jugé entre les maisons d'Autriche et de Valois. Dès lors Philippe II va conduire l'Europe à sa fantaisie et faire sentir ses volontés dans les conseils de la France. Pape et Turc se réconcilient avec lui. L'effet moral fut plus grand que les suites matérielles de la bataille, car, après avoir pris Saint-Quentin (le 27 août), Le Catelet, Ham et Noyon, l'armée espagnole reçut de Philippe II l'ordre de s'arrêter[3].

Si la considération de la France fut perdue en Europe, le crédit d'Anne de Montmorency fut ruiné en France. La noblesse et le peuple l'abandonnent. Ce fut après Saint-Quentin que l'on fit, dit-on, le fameux distique :

> Henrico parcit populus, maledicit at Annæ,
> Dianam odit, sed mage Guisiadas.

Montmorency était en effet responsable de la défaite, et cependant

[1] Brantôme, III, 334.

[2] Rabutin, 549-552. — *State Papers, Mary*, 328. — De Thou, 156-160. — Bouillé, I, 399. — Gomart, *Bataille de Saint-Quentin*. — Récits allemands de la bataille, trad. par Le Cocq.

[3] Turgeot, *Revue des questions historiques*, octobre 1882. — Ribier, II, 275. — Ranke, I, 135.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son plan n'était pas condamnable. Son but était, non de livrer bataille, comme l'a dit Michelet, mais simplement de ravitailler la place. Le poste de cavalerie qu'il avait détaché du côté de Rouvroy n'était pas assez avancé sans doute, mais il suffisait à le renseigner. La cause de la défaite fut le retard mis à l'entrée d'Andelot à Saint-Quentin. Le Connétable aurait dû mieux étudier les marais par lesquels il fit passer ses bateaux, reconnaître plus vite la difficulté du passage et ne point s'y attarder, quitte à laisser quelques soldats embourbés aux mains de l'ennemi. Montmorency fut aussi surpris de s'être battu que d'être battu [1].

La captivité de Montmorency et de son fils, de Coligny, son neveu, qui dut rendre peu après Saint-Quentin, et des autres prisonniers français, fut pénible. Le roi d'Espagne et le duc de Savoie donnèrent les ordres les plus sévères à leurs geôliers, entre autres aux capitaines Jordano de Valdès et Garci Mendès [2].

Conduit d'abord à Saint-Omer, le Connétable fut transféré au château de Gand, où l'on permit à ses domestiques de le rejoindre, au mois de septembre 1557. Son état exigeait beaucoup de soins. Emmanuel-Philibert ne permit pas à Ambroise Paré de venir le panser : il se défiait de l'intelligence politique du grand chirurgien. Les médecins du Roi, Chapelain et Pepin, purent cependant le visiter. En France, on était resté longtemps sans savoir rien de lui; il passa même pour mort. Les communications lui étaient rendues très difficiles. Cependant les Espagnols se relâchèrent de cette sévérité au commencement de 1558. Son fils de Méru put aller prendre de ses nouvelles; il en rapporta de bonnes au mois de mars. A ce moment, plusieurs esquilles étaient sorties des plaies, et le Connétable en éprouva un grand soulagement. Il correspondit dès lors régulièrement avec sa famille, avec sa femme, qui se mourait d'inquiétude. Son neveu, le cardinal de Châtillon, prit à cœur de lui procurer toutes les consolations propres à le réconforter. Au mois de mars 1558, Anne de Montmorency était transféré de Gand à Enghien, ancienne

[1] Monluc, I, 470. — Tavannes, 209. — De Thou, 159. — Michelet, 145.

[2] Correspondance du roi d'Espagne et du duc de Savoie (K. 1491. B. 10, 52-56; fr., 6637, 347). — Paré, *Œuvres*, III, 720. — M. Delaborde se trompe en prétendant que l'oncle fut mieux traité que le neveu (I, 325).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

terre des Bourbons. Le cardinal espéra que ce changement d'air lui ferait du bien pendant sa convalescence, et il lui procura mule et haquenée pour la promenade. Montmorency put correspondre aussi avec son neveu de Coligny, auquel il faisait part des bons vins qu'on lui envoyait; avec son fils de Montbéron, que son cousin, le comte flamand de Hornes, emmenait dans ses voyages. Le maréchal de Saint-André, alors à Bréda, ne manquait pas non plus de lui adresser des lettres [1].

De toutes parts, Montmorency reçoit des billets de condoléance. Tout d'abord de l'ennemi. Son vainqueur, Emmanuel-Philibert de Savoie, n'oublie pas qu'il lui est allié. Les sœurs de Charles Quint, Éléonore, douairière de France, et Marie, douairière de Hongrie, alors en Espagne, lui envoient des marques de leur sympathie. La veuve de François Ier n'avait cessé d'avoir d'affectueux rapports avec l'ancien ministre de son époux. Au faux bruit de la mort du Connétable, elle n'avait pu retenir ses larmes. Bientôt rassurée, elle lui témoigne, dans une lettre touchante, son regret de n'être plus aux Pays-Bas pour le soigner [2].

Montmorency excite la compassion de toutes les douairières. La reine d'Écosse, Marie de Lorraine, exprime la sienne en termes émus à madame la Connétable. Mais les témoignages auxquels le noble prisonnier fut le plus sensible, furent ceux du Dauphin, de madame de Valentinois, du Roi lui-même. Au premier moment, Henri II, le croyant tué, ordonna que le cœur de son compère serait déposé aux Célestins, où le sien, après sa mort, irait le rejoindre. Informé qu'il n'était que blessé, il lui envoie ses médecins et lui prodigue dans ses lettres les compliments les plus affectueux. La présence de Montmorency était pour Henri II un réel besoin. La prudente Diane elle-même partage ces sentiments, parce qu'elle s'effraye de l'essor que l'éloi-

[1] Correspondance du Connétable, mars 1558 (fr., 3144, 49 *bis*); — de François de Montmorency, mars 1558 (fr., 3116, 335); — du cardinal de Châtillon, mars-avril 1558 (fr., 3139, 32, 40, 49, 49, 50; dans *Correspondance d'Odet de Coligny*, p. 32, 35, 42); — de l'Amiral, avril 1558 (Portefeuille Fontanieu; Clairambault, 351, 4095 et 4129); — de Saint-André, avril 1558 (fr., 3139, 57); — de Montbéron, juin (fr., 4051, 46). — Delaborde, I, 329.

[2] Lettres d'Éléonore, 3 octobre 1557 (fr., 3139, 46-47); — d'Emmanuel-Philibert (fr., 3139, 65-67).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gnement du grand conseiller fait prendre aux princes de Guise[1].

Une dure captivité n'était rien auprès de l'accablement dans lequel les nouveaux succès de la maison de Guise jetaient l'âme de Montmorency. A peine revenu d'Italie, sur un ordre antérieur à la défaite de Saint-Quentin, le duc de Guise avait été nommé lieutenant général du royaume par Henri II, qui ne savait à quel capitaine recourir[2]. La campagne de Rome ne méritait pas à François de Lorraine une situation de cette importance. Le duc de Guise prit, au mois de novembre 1557, le commandement du camp de Compiègne, où Nevers avait rallié l'armée[3].

Il forma immédiatement un dessein qui devait lui assurer pour toujours une extrême popularité : la prise de Calais et l'expulsion définitive des Anglais du sol français. C'était se couvrir, au seizième siècle, de la gloire de Jeanne d'Arc. Le Connétable et l'Amiral, son neveu, avaient déjà discuté cette question. Calais, conquis par les Anglais, au début de la guerre de Cent ans, n'était pas encore sorti de leur domination. Cette longue propriété augmentait leur confiance et les encourageait dans leur négligence à protéger la place. Le moment semblait favorable pour la reprendre. Il était plus difficile de l'emporter sur Philippe II que de vaincre son imprudente femme et alliée Marie Tudor.

Tout à coup, le 1er janvier 1558, Guise paraît devant Calais avec la forte armée que la générosité des Notables ou États, réunis à ce moment, permet de reconstituer. Au premier rang figurent MM. de Nevers, de Montmorency et d'Andelot, l'ami, le fils aîné et le neveu du Connétable. Le 8 janvier, lord Wentworth rend la place, et, le 21, Guines ouvre à son tour ses portes au prince lorrain ; l'Anglais était à jamais chassé de France. A Londres, on fut au désespoir ; en France, l'enthousiasme débordait. C'était une glorieuse revanche de Saint-Quentin. L'étoile d'Anne de Montmorency pâlissait devant l'éclat de Guise[4].

[1] Lettres du Roi, de Diane, du Dauphin, de madame Marguerite (fr., 3139, 1, 5, 8, 14, 59, etc. ; Clairambault, 340, 8175, 8225, 8257 ; Portefeuille Fontanieu, 285) ; — de la reine d'Écosse (fr., 3139, 36).

[2] Le 10 novembre 1557. Portefeuille Fontanieu, 284.

[3] Rabutin, 552-576.

[4] La Chastre, *Mémoires* (Collection Michaud, VIII, 589). — Froude, VI, 57. — Picot, *États généraux*, II, 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La guerre continua et tous les avantages semblaient dus à Guise, quoique chacun concourût avec un dévouement égal à la défense du pays, entre autres François de Montmorency. Mais aucun n'était aussi heureux que les Lorrains. Termes se faisait battre à Gravelines. L'escadre française se trouvait abandonnée par l'escadre turque. Le 22 juin, au contraire, Guise s'emparait de Thionville après un siège, où mourut le maréchal Strozzi, et, le 2 juillet, de la place d'Arlon, dans le Luxembourg. De son côté, dans l'automne de 1557, son frère d'Aumale avait déjà prémuni la place de Bourg contre une tentative d'invasion du baron de Polwiller [1].

Mais l'événement qui porta au comble la fortune des Lorrains, ce fut le mariage du dauphin François, fils de Henri II, avec Marie Stuart, reine d'Écosse, fille de Marie de Lorraine et nièce du duc de Guise et du cardinal de Lorraine. Cette union devait raffermir l'alliance des Écossais et des Français, opposée à celle des Anglais et des Espagnols, qu'avait consacrée le mariage de Marie Tudor et de Philippe II. Elle était donc de bonne politique. Depuis longtemps, la jeune princesse était élevée à la Cour en qualité de fiancée du Dauphin. Guise profite de la captivité de son rival pour célébrer le mariage. Par manière de consolation, le fiancé écrit au prisonnier une lettre affectueuse à laquelle, en *post-scriptum*, il ajoute de sa propre main : « Je vous veulx bien asurer qu'il me déplait fort que ne vous trouvés aux noses de vostre bien bon compère Françoys [2]. » Après le mariage, célébré en grande pompe à Notre-Dame, le 24 avril 1558, la jeune reine-dauphine elle-même écrivait d'aimables lettres au Connétable, auquel, par une confiance toute flatteuse, elle recourait pour recevoir sa pension [3].

A l'occasion de ce mariage, M. le duc de Guise marqua ostensiblement son inimitié pour le ministre et son dessein de le dépouiller. Il s'offensait de le voir disposer des faveurs de la Cour, et il caressait depuis longtemps l'espoir de porter lui-même ce bâton de grand maître de France qu'Anne de Montmorency conservait, à la faveur

[1] Fr., 3116, 333. — Clairambault, 340, 8097. — *State Papers, reign of Mary*, 1558, 350. — *Archives curieuses*, III, 239 et 263. — Rabutin, 581. — Martin, VIII, 462.

[2] Le Dauphin au Connétable, 5 mars 1558 (fr., 3139, 34).

[3] La reine-dauphine au Connétable (fr. 3152, 5).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'un cumul, peu étonnant pour l'époque. Aux noces du Dauphin et de la reine d'Écosse, le duc de Guise remplit hardiment les fonctions de grand maître de l'Hôtel, qui lui assuraient la surveillance du cérémonial et de la comptabilité de la fête. Peu après, comme pour prix de ses victoires, il pria le Roi de lui confier définitivement cet office. Il demandait tout au moins qu'il lui fût remis à la mort du Connétable, mais Henri II répondit qu'il était décidé à accorder à ce dernier tout ce qu'il pourrait demander pour sa famille. C'était réserver les droits de François de Montmorency [1].

L'hostilité se manifeste dans une autre circonstance. Au mois de mai 1558, le cardinal de Lorraine avait accompagné, à Marcoing, le jeune duc de Lorraine, élevé à la Cour, dans une visite que faisait ce prince à sa mère, la duchesse Christine. L'évêque d'Arras (plus tard cardinal de Granvelle), qui accompagnait la duchesse, invita le cardinal à rétablir la paix entre Henri II et Philippe II, afin que ces deux souverains pussent se consacrer à la lutte contre l'hérésie. Il lui signala les progrès qu'elle faisait en France parmi les grands, et lui cita notamment le colonel général d'Andelot, dont les opinions nouvelles s'étaient déclarées pendant sa studieuse captivité au château de Milan.

Le cardinal de Lorraine ne manqua pas de profiter d'une occasion qui lui permettait de frapper le neveu du Connétable. A son retour de Marcoing, il dénonce immédiatement à Henri II l'hérésie de d'Andelot. Le Roi mande ce dernier à Montceaux et l'interroge sur ses croyances. Le nouveau converti avoue courageusement le parti qu'il a pris. Le Roi, irrité de cette audace, le fait enfermer à Meaux, puis à Melun, et donne la charge de colonel général de l'infanterie à Monluc, que ce dernier, par crainte du Connétable, hésita d'abord à accepter. Le Pape, averti de la chose, blâma le cardinal de Lorraine de n'avoir pas profité de sa situation de grand inquisiteur pour brûler le sacramentaire d'Andelot. L'ambassadeur de France, l'évêque d'Angoulême, Babou, répondit qu'on ne pouvait guère brûler le neveu du capitaine qui s'était fait gravement blesser et prendre à la suite d'une guerre engagée pour la cause de l'Église. L'ingrat pontife n'en

[1] De Thou, 221.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

démordait pas. « Il fallait le brûler quand même, répétait-il, il fallait le brûler quand même [1]. »

Mais les Lorrains abusaient de leur puissance auprès du Roi. Ce dernier n'aspire qu'au retour d'Anne de Montmorency. Il veut le rassurer même sur l'affaire d'Andelot. « Ne vous en faschez pas, lui dit-il, car tout yra bien [2]. » Madame de Valentinois se range au parti du Connétable. En attendant son retour, elle oppose aux Lorrains M. de Nevers, l'ami des Montmorency. Dans son désir de maintenir à la Cour l'équilibre des puissances, elle prépare le mariage de sa propre petite-fille, mademoiselle de La Marck, fille du feu duc de Bouillon, avec M. de Damville, Henri de Montmorency, second fils du Connétable. La Reine entre aussi dans le complot destiné à réprimer MM. de Guise. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Henri II presse son ministre de se mettre à rançon et de préparer la paix. Nombreuses sont les lettres où le Roi l'exhorte à agir dans ce sens [3].

« Je mouroys contant, lui écrit-il, quant je véroys une bonne pays et l'oume du monde que j'aime et estime le plus, et, pour sela, ne crégnés de vous mestre à ranson à quelque pris que se soyt. » En même temps qu'il l'assure de la fidélité de madame de Valentinois, il l'avertit des mauvaises dispositions des Lorrains : « Monsyeur de Guise ne désyre la pays. » Mais il faut dissimuler : le Roi sent qu'il n'est pas de force à défendre ouvertement son ministre. « Faites semblant d'estre fort contant de seus quy sont auperès de moy, je ne le vous dys sans rèson [4]. » Le Roi lui écrit lettre sur lettre, où il lui répète avec insistance : « Faytes se que vous pourès afyn que nous ayons la pays... Le plus grant plésyr que je saroy avoyr s'et d'avoyr une bonne pays et vous voyr en lyberté [5]. » Comment résister à des ordres formels qui s'accordent si bien avec des intérêts et

[1] Lettres de Babou, Clairambault, 340, 8073. — Cf. *Archives curieuses*, III, 251. — Teulet, I, 302-311. — De Thou, 224-227.

[2] Fr., 3139, 5, ou Clairambault, 340, 8209.

[3] Lettres du Roi, fr., 3139, 5, 11, 14, 20. Cf. Ruble, *Antoine de Bourbon*, I, 278. — Guiffrey, *Diane de Poitiers*, 152-162. — Lettres de Diane (Clairambault, 352, 4311); — de la Reine (Collection La Ferrière, 116-120). Cf. De Thou, III, 228; d'après Rabutin, 604.

[4] Fr., 3139, 5.

[5] Fr., 3139, 8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des désirs personnels? Montmorency ne peut faire languir son maître, ni se sacrifier lui-même au triomphe de Guise. Peut-être trouvera-t-il dans des succès diplomatiques une revanche de ses disgrâces militaires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE X.

CONFÉRENCES DE CERCAMP ET PAIX DE CATEAU-CAMBRÉSIS.

Philippe II et Henri II n'avaient plus de raison de se battre. Les victoires du premier étaient compensées par les conquêtes du second : Metz, Calais, sans compter le Piémont et l'Écosse. Le Pape, auteur du différend, était pacifié. La question religieuse primait tout. Depuis l'entrevue de Marcoing, les Lorrains ne semblaient plus faire opposition aux désirs de la Cour, du Connétable et de Saint-André, prisonniers de guerre. Les deux souverains restaient vis-à-vis l'un de l'autre avec des forces considérables, quand on se mit à négocier (août 1558)[1].

A Bruxelles, on ne prenait guère au sérieux les déclarations pacifiques que le cardinal de Lorraine avait prononcées dans sa récente entrevue avec la duchesse de Lorraine et l'évêque d'Arras. Les ouvertures faites par Montmorency devaient avoir plus d'importance. Transféré, au mois de juillet 1558, d'Enghien à Oudenarde, il s'entretint pendant une semaine avec son confrère en captivité, le maréchal de Saint-André. Il lui fit partager ses vues sur la paix, encouragées, comme on sait, par Henri II. Il l'envoya à l'abbaye de Marchiennes, auprès du prince d'Orange, pour lui apprendre que le Roi l'autorisait à traiter. Le prince donna au Connétable un rendez-vous à Lille, où le maréchal de Saint-André vint les rejoindre.

Les entretiens de Lille, qui en général avaient lieu à table, furent suivis de nombreuses entrevues soit à Arras, soit ailleurs, entre les deux prisonniers, le prince d'Orange, le comte d'Egmont, l'évêque d'Arras et le comte de Melito, Ruy Gomès. Ce dernier seigneur

[1] Montre de l'armée du Roi à Pierrepont, août 1558 (fr., 3081, 67). — Cf. Rabutin, 600. — Monluc, 310. — Froude, VI, 89.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plut particulièrement à Montmorency, qui s'entremettait auprès des autorités françaises pour qu'il pût faire passer « des besognes à madame la comtesse, sa femme », restée en Espagne auprès de Philippe II. « Le dict sieur Ri Gommez, disait-il, est bien fort de mes amys, et (je) désire luy faire tous les plésirs que je pourrez [1]. » Le 9 septembre, le Connétable, recevant ces personnages dans sa chambre, à Lille, admit les principes de la négociation qui allait s'ouvrir : restitution réciproque des conquêtes, conclusion de mariages princiers. Ces entretiens n'étaient que de simples préliminaires, et les Espagnols, défiants de leur nature et très pointilleux, menaçaient de rompre, si on ne leur faisait pas de propositions formelles [2].

Henri II, alors à Amiens, ayant fait dire, le 15 septembre, qu'il approuvait l'ouverture des négociations, le Connétable et le maréchal les reprirent trois jours après, à la suite d'un dîner que les Espagnols leur avaient offert. Les Impériaux rusaient beaucoup et, pour avoir des garanties, ils exigeaient avant tout que le roi de France désignât un secrétaire d'État chargé de traiter avec eux. Le Connétable y allait de franc jeu. Faisant allusion aux Lorrains, qui aspiraient peut-être à diriger les négociations, il disait que « pourveu que la paix se fît, il se soucioit peu qui en deust avoir l'honneur, encores que ce fust ung soillon de cuisine, se contentant de l'honneur que Dieu luy avoit faict de s'estre trouvé à maintes aultres besongnes [3] ».

Henri II, pour sortir son compère de peine, n'hésite pas à envoyer aux Espagnols le secrétaire des finances L'Aubespine. Ce ministre, ayant donné l'assurance que son maître céderait sur la restitution des territoires (sauf celui de Calais), revient avec de si bonnes paroles, que son frère, l'évêque de Limoges, est autorisé à se rendre auprès du comte de Melito, à Doullens, pour convenir du lieu et de la date des conférences. Il ne restait plus qu'à désigner les plénipotentiaires. Pour les siens, Henri II devait faire la part égale entre les deux partis de Guise et de Montmorency, afin que la France entière acceptât la paix. Sortant de nouveau de son obscurité, le chancelier

[1] Le Connétable à M. d'Humières, Lille, 10 septembre 1558 (fr., 3116, 353).

[2] M. de Montmorency à madame la Connétable (fr., 3139, 69). Cf. Pingaud, *Correspondance des Tavannes*. — Granvelle, V, 168, 169-174, 179, 180-207. (Lettres de Saint-André.)

[3] Granvelle, V, 217, 224, 225, 227. — Clairambault, 340, 8173.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Olivier préparait pour les ministres du Roi une nouvelle analyse des derniers traités conclus avec l'Espagne [1].

C'est à la date du 6 octobre 1558 que le Roi délivre ses pleins pouvoirs à ses ambassadeurs. Deux des plus importants étaient le Connétable et le maréchal de Saint-André, qui se trouvaient dans cette situation particulière de prisonniers de guerre. C'était affaiblir l'influence française dans les négociations. D'autre part, pour rassurer l'Espagne, le Roi, considérant que ces personnages ont obtenu l'autorisation d'intervenir dans les négociations sans garde, sur leur foi et parole, s'engage à ne rien faire pour les délivrer et à les renvoyer prisonniers au Roi Catholique [2].

Le 17 octobre, Montmorency avait reçu la permission de faire visite à son maître, à Beauvais. Il y avait plus d'un an que les deux compères ne s'étaient vus. La rencontre fut émouvante. Henri II déplora encore plus l'absence de son vieil ami après cette trop courte entrevue. « Mon amy, lui dit-il, sète lestre fera l'ofyse que je n'é peu fayre quant je vous é dyst adyeu, pour avoyr le ceur sy séré qu'y m'estoyt inposyble de vous ryens dyre. Je vous prye de croyre que vous estes la personne de se monde que j'ème le plus et pour sela je ne vous sauroys ryens ofryr, car puysque mon ceur est à vous, je croy que vous pansés byen que je n'épergneré mes byens, ny se quy sera an ma puysance, pour avoyr set heur que de vous ravoyr [3]. » Et de nouveau, chaque lettre est une prière de se mettre à rançon et de faire la paix : « Vous m'avés amporté tout l'èse et le contantement que je saurés jamès avoyr et n'espère point le recouvrer que je ne vous voye du tout an lyberté [4]. » Diane de Poitiers abonde dans le même sens; elle lui promet son appui contre les Lorrains. « Queuque traval que l'ong me donne, l'ong ne peut dymynuer l'anvye que j'é de vous faire servyse, mès au contrère l'ong la me aumante... Vous présentant pour la fyn les recommandacyons de noustre plus

[1] Affaires étrangères, Espagne, VIII, 50, 122, 235, 242. — *State Papers, reign of Mary*, a. 1558, p. 393. — Rien dans Granvelle, du 18 septembre au 15 octobre.

[2] Pouvoirs royaux (fr., 3153, 147). — Clairambault, 352, 4451. — Affaires étrangères, t. VII, p. 259.

[3] Fr., 3139, 16.

[4] Fr., 3139, 24.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grant amy et de selle que connésés plus vostre que syenne, vostre très humble antienne amye. » Et elle signe simplement de son chiffre. Il est impossible de pousser plus loin le mystère et la confiance [1].

Les négociations s'ouvrirent au milieu d'octobre, à l'abbaye de Cercamp en Cambrésis, sous la médiation de la duchesse douairière Christine de Lorraine, née princesse de Danemark, nièce de Charles Quint. Les plénipotentiaires français étaient Charles, cardinal de Lorraine; Anne, duc de Montmorency, pair, connétable et grand maître de France; Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, marquis de Fronsac, maréchal de France; Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, et Claude de L'Aubespine, sieur d'Hauterive, secrétaire des finances. Le frère de ce dernier, d'abord abbé de Bassefontaine, puis évêque de Limoges, servait pour ainsi dire de courrier diplomatique entre le Roi et les négociateurs français.

L'Espagne était représentée par Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe; Guillaume de Nassau, prince d'Orange; Ruy Gomès de Silva, comte de Melito; Antoine Perrenot, évêque d'Arras, et Ulrich Viglius de Zwichem. Les plénipotentiaires anglais étaient l'évêque d'Ely, le comte d'Arundel et Nicolas Wotton, ancien ambassadeur en France. Deux princes dépossédés envoient aussi des députés. Le comte de Stropiano et le président d'Asti sont chargés des intérêts du duc de Savoie; l'évêque de Mende et M. de Roissy, de ceux du roi de Navarre.

Ce furent surtout les prélats, plus versés dans la carrière diplomatique, qui prirent la parole. Cependant le Connétable, le duc d'Albe et lord Arundel participèrent activement aux conférences, qui duraient d'ordinaire depuis une heure de l'après-midi jusqu'au soir, sans préjudice des rendez-vous donnés le matin à l'église. En général, les pourparlers avaient lieu entre les représentants de deux nations seulement, le plus souvent entre Espagnols et Français. Les Espagnols se donnaient même comme les médiateurs entre la France et l'Angleterre. Les envoyés de ces deux puissances se voyaient moins fréquemment. Quant aux Savoisiens, quant aux Navarrais

[1] Fr., 3139, 79. M. Guiffrey n'a pas reproduit cette dernière lettre. Cf. fr., 3139, 26, 59, 63, 73. — Guiffrey, p. 153, 158, etc. — Granvelle, V, 272.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

surtout, ce fut à peine s'ils eurent l'occasion de se présenter à l'assemblée. On fixa une sorte de programme d'après lequel on tâcha de résoudre toutes les difficultés, les unes après les autres[1].

Les plénipotentiaires français, qui habitaient Doullens, firent, le 12 octobre, une première visite à Cercamp. On y discuta les termes d'un armistice général, qui fut renouvelé à diverses reprises (le 17 et le 28 octobre, le 1er décembre et le 6 février) pour des termes toujours plus longs, jusqu'à la conclusion de la paix[2]. Le 13 octobre, les pouvoirs furent échangés à Cercamp, et, le lendemain au soir, plénipotentiaires français et espagnols s'y établirent définitivement. A son souper, Montmorency, manifestant ses desseins pacifiques, faisait allusion aux mariages projetés entre les maisons de France, d'Espagne et de Savoie. Il en sortira des enfants, disait-il, « vrai lien qui rend les amitiez indissolubles ».

Dès le 15 octobre après midi, les conférences se tinrent d'abord dans la chambre de Ruy Gomès, puis dans celle de la duchesse douairière de Lorraine, arrivée, le 19, pour les diriger. On régla sans difficulté les différends propres à Henri II et à Philippe II. Les Français acceptèrent la restitution au roi d'Espagne des conquêtes faites sur lui dans le nord, à partir de 1552. Les mariages furent vite décidés. Madame Élisabeth, fille du Roi, née en 1545, était destinée à don Carlos, fils de Philippe II, et Madame Marguerite, sœur du Roi, née en 1523, au duc de Savoie, avec les États de ce prince pour dot. On abordait ici la question de la rétrocession des conquêtes italiennes faites par les rois François Ier et Henri II. Les Espagnols exigeaient qu'elle fût complète. Montmorency cherchait à sauver le Piémont. Les Espagnols faisant remarquer à ce sujet que les montagnes constituent des frontières naturelles, le Connétable répondait que les montagnes se passent, et les rivières aussi. Mais, comme d'autre part le cardinal de Lorraine prenait sur lui d'informer le duc d'Albe que l'on céderait sur la question italienne, cette trahison affaiblissait les arguments de Montmorency. On convint d'une restitution générale, sauf quelques places du Piémont,

[1] De Thou, 250. — Bouillé, I, 449-501. — Martin, XVIII, 470, 472.
[2] Affaires étrangères, Espagne, t. VII, p. 265-269. — Bibliothèque nationale, Clairambault, t. 352, fo 4493 et 4557. — Granvelle, V, 235-264.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dont le nombre était à discuter. Dans cette première session, qui occupe la seconde quinzaine d'octobre, les points relatifs aux Pays-Bas et à l'Italie sont déjà réglés.

La question de Calais était épineuse; avant de l'approfondir, les conférences furent suspendues, le 30 octobre. Les plénipotentiaires allèrent chez eux prendre quelque repos et des instructions nouvelles. Ce n'était pas qu'à Cercamp la vie fût pénible. On y donnait des soupers, on y recevait d'aimables visites : ainsi le Connétable, celles de sa femme et de sa belle-fille. Le ministre de Henri II profita de cet armistice diplomatique pour aller à Beauvais prendre langue auprès de son maître. Mais, le 7 novembre, il retrouvait ses collègues à Cercamp [1].

Alors commence la seconde session de Cercamp, qui dure trois semaines, du 7 au 30 novembre. Dans la première conférence, on résume les points acquis : abandon réciproque des places enlevées au nord; restitution générale des conquêtes françaises en Italie, sauf quelques places du Piémont, dont le nombre reste à fixer. La paix eût été vite conclue entre Philippe II et Henri II, s'il n'avait fallu traiter les intérêts de leurs alliés [2].

L'allié de la France était le roi de Navarre, comme celui de l'Espagne, le duc de Savoie. Jeanne d'Albret comptait d'autant plus sur l'appui efficace de Henri II qu'elle était sa cousine germaine et qu'ils avaient déjà résolu d'unir leurs enfants, Madame Marguerite, fille cadette du Roi et le *principillo* de Béarn, plus tard Henri IV. Elle avait adressé nombre de lettres au Connétable pour l'intéresser à la fortune de la maison de Bourbon-Albret.

Le 12 novembre, on reçoit les envoyés d'Antoine et de la reine Jeanne, l'évêque de Mende et M. de Roissy. Ce dernier fit un important discours pour revendiquer les droits de la Navarre. Le lendemain, les Français soutinrent en effet les prétentions d'Antoine et de Jeanne

[1] Bibliothèque nationale, Du Puy, 177; Clairambault, 352, 4495, 4575, 4631, 4641. — Affaires étrangères, Espagne, octobre 1558, t. VII, 273-304. — *State Papers, reign of Mary*, année 1558, p. 402-406. — Granvelle, V, 268-359, 365. — Teulet, I, 296. — La Popelinière, I, 129. — La Place (édition 1565), p. 10. — Froude, VI, 91.

[2] Affaires étrangères, Espagne, t. VII, 366-314. — Clairambault, 352, 4501-4507. — Fr., 23192, 81 (passeport signé du Connétable). — Granvelle, V, 359.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans une discussion qui dura jusqu'à huit heures. « Nous avons commencé à apprendre à soupper à l'espagnole », écrivent les plénipotentiaires français, affamés par ces retards. Mais l'appui que la France donnait à la Navarre était tout platonique : elle consentait déjà à l'abandon des droits d'Antoine et de Jeanne d'Albret. Fait plus grave : le cardinal de Lorraine l'avoue encore au duc d'Albe. Ce prélat, qui se plaint d'avoir un collaborateur prisonnier de guerre, ne fait lui-même que traverser les négociations[1].

La question de la Lorraine et celle de Metz sont mises de côté. On reconnait l'indépendance de l'une, et la France refuse de traiter de l'autre, qui concerne l'Empire et non l'Espagne. On aborde résolument le sujet de Calais avec les Anglais. Pour se faire restituer la place, ceux-ci s'appuyaient sur le traité de Brétigny et sur la prescription. Ils réclamaient en outre des sommes prêtées par Henri VIII à François Ier. Les Espagnols, qui assistaient au débat, prenaient le parti des Anglais, afin de sauvegarder la popularité de Philippe II à Londres. Mais, cette fois, le cardinal de Lorraine tenait à la conquête de Calais, faite par son frère, et, par patriotisme, le Connétable pensait comme lui. « Le faict de ceste négociation est accroché au dict Calais », écrivait-il.

Il sembla que la Providence voulût aplanir les difficultés. Le 17 novembre 1558, Marie Tudor mourait, laissant le trône à sa sœur Élisabeth, âgée de vingt-cinq ans. Non seulement Philippe II n'était plus roi d'Angleterre en qualité de prince *consort*, mais il n'était pas même parent d'Élisabeth, fille d'Anne Boleyn. Afin de contrecarrer la reine dauphine, Marie d'Écosse, il s'efforçait toutefois de maintenir l'alliance politique entre l'Espagne et l'Angleterre. Il était même disposé à épouser en nouvelles noces sa belle-sœur Élisabeth. C'est pourquoi il défendait les prétentions de celle-ci. Or, le 23 novembre, la jeune reine réclamait encore Calais, avec une somme de deux millions et demi de couronnes, dues à son père[2].

[1] Discours de Roissy. Affaires étrangères, Espagne, VII, 223. — Ruble, *Antoine de Bourbon*, 420-421. — Clairambault, 352, 4507, 4510.

[2] Les *Papiers de Granvelle* restent muets sur les négociations du 7 au 26 novembre. Compléter avec Affaires étrangères, Espagne, VII, 306-343. — Clairambault, 352, 4501-4518. — *State Papers, reign of Elizabeth*, année 1558, p. 1-10. — Froude, VI, 91, 105, 135.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Néanmoins, ce changement de règne devait modifier la situation des plénipotentiaires. Sur la proposition des Français, les négociations furent ajournées pour six semaines (30 novembre 1558). Le Connétable et le maréchal de Saint-André devaient régulariser leur position, en payant une rançon qui leur permettrait de traiter avec plus de liberté. Le cardinal de Lorraine se plaignait toujours d'être assisté au congrès de deux prisonniers de guerre, dont la situation autorisait les Espagnols à imposer des conditions plus dures. « Voylà disait-il, ce que a porté la bataille Synt-Laurans » (Saint-Quentin). Le Roi l'avait répété à son compère. Ce dernier songeait à se libérer, « puisque, estant là comme prisonnier, il ne pouvoit parler comme il feroit, s'il estoit libre ». Et il ajoutait « qu'il n'avoit faulte de calomniateurs [1] ».

La rançon de Montmorency donne lieu à de véritables négociations, intercalées dans les grandes, quoique absolument distinctes. Le duc de Savoie, à qui le Connétable s'était rendu, avait exigé d'abord 300,000 écus pour le délivrer; puis il avait abaissé le chiffre à 200,000, somme énorme déjà. On espérait même qu'il consentirait à une nouvelle réduction, ensuite de son désir de rentrer dans ses États. Montmorency souhaitait un compromis amiable. « Me trouverez, mandait-il au duc, si raisonnable, qu'aurez occasion de contentement. » A Lille, il discuta au mois de décembre avec le comte de Stropiano, ambassadeur de Savoie. Ce dernier ne voulut rien entendre, et le Connétable dut se résigner à une rançon de 200,000 écus. Le Roi promit de payer la moitié de cette somme; Montmorency méritait cet allégement, comme ami et premier serviteur du prince au service duquel il s'était fait honorablement prendre. « Jamès mestre n'èma tant servyteur que je vous ayme, écrivait Henri II en faisant cette offre, et pour selà je ne vous oferyré ryens que se quy est vostre. » Ce ne fut pas moins de sa poche que Montmorency dut sortir l'argent. Déjà, au mois de décembre, sur sa rançon de 200,000 écus, il en remet 60,000 au duc de Savoie; une somme de 90,000 écus était livrable dans le courant de l'année 1559, et le solde de 50,000, dans l'espace de dix-huit mois [2].

[1] Le Roi au Connétable (fr., 3139, 11, 18 et 22). — Granvelle, V, 369.
[2] Lettres du Roi (fr., 3039, 18, 20, 40; Clairambault, 340, 8209); — du duc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au milieu de décembre 1558, le Connétable rentre en France. Là, il pourra vaquer à ces questions d'argent. Mais ce qui l'intéresse plus, c'est de revoir son maître et de recouvrer son crédit à la Cour. Henri II et Diane de Poitiers lui font l'accueil le plus empressé. Les faits prouvent la tendre affection qui les unit tous trois et qui constitue entre eux, à partir de 1557, une inséparable trinité. Malgré l'hérésie d'Andelot, Montmorency le réconcilie avec le Roi. C'est à ce moment aussi que se règle définitivement le mariage de son second fils, Damville, avec la petite-fille de Diane de Poitiers. Madame de Valentinois espère que le Connétable, devenu beau-père d'une La Marck, prendra encore plus à cœur, dans les négociations définitives, les intérêts de la maison souveraine de Bouillon. Les Lorrains, malgré un échange savant de politesses, font une opposition formidable à Montmorency et empêchent que le Roi ne déclare à ce moment François de Montmorency grand maître, et Damville maréchal de France[1].

Si le Connétable peut compter sur le Roi et sur madame de Valentinois (la Reine importe peu), le roi-dauphin François et la reine-dauphine Marie ne voient que par les yeux de leurs oncles de Guise. Parmi les princes du sang, Montmorency ne doit rien espérer de la bienveillance du roi de Navarre, dont les intérêts sont sacrifiés à la paix. Les autres Bourbons ne sont pas d'âge pour être en crédit. Cependant le Connétable trouve de solides amis dans leurs parents de Nevers.

Il reprend bientôt toute son assurance. Pendant ce court intermède des négociations, il recouvre sa double activité de ministre de la guerre et de ministre des affaires étrangères. Il semble même qu'il rentre dans ces fonctions avec une satisfaction doublée par la longue inaction de son temps de captivité. Comme il faut s'attendre à tout, Montmorency, quelque pacifique qu'il soit, quelque négociateur qu'il se trouve, prépare la résistance, et la défense des frontières. Aussi bien les armistices de Cercamp n'étaient valables que dans le

de Savoie (fr., 3139, 67) ; — du Connétable au duc (Archives de Turin, 10 décembre 1558). — *State Papers*, année 1558, p. 14, 16, 26, 30. — Granvelle, V, 369, 377, 393. — Desjardins, III, 395. — Delaborde, I, 354.

[1] La Place, *Commentaire de la République et Religion* (édition 1565), p. 10. — Desjardins, III, 394-395. — Bouillé, I, 502.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nord. Malgré les négociations, le roi de Navarre arme aux Pyrénées et dirige une attaque inutile contre Fontarabie. En Italie, Brissac continue ses exploits, et Gondrin défend la conquête du Montferrat à Casal. Le Connétable les tient tous en éveil. Dans le nord même, il conseille M. de Nevers et M. d'Humières. On fortifie Péronne; « les réparations de laquelle, écrit-il le 3 janvier 1559, ont besoing, au temps où nous allons entrer, d'estre soigneusement continuées et de n'y perdre une seulle heure de temps[1]. »

Le département des affaires étrangères n'est pas négligé non plus. On peut craindre que les Allemands ne s'avisent à ce moment de réclamer Metz. Il fallait même que Philippe II ne fût pas en bons termes avec son oncle Ferdinand pour négliger de lever ce lièvre. On donne de l'occupation au roi des Romains en excitant contre lui Soliman, et en adressant à la diète MM. de Bourdillon et de Vienne (Marillac), chargés de répandre l'or parmi les partisans du Roi. Montmorency s'occupe de leur en procurer les moyens[2]. Il prend à tâche de se concilier même les Suisses, en leur promettant prompte justice contre un gentilhomme poursuivi par ces républicains. « Je m'employeray tousjours, leur dit-il, en toutes choses qui vous toucheront et les vostres, avec la mesme bonne affection que vous pourrez espérer du plus seur amy que vous ayez en ce monde[3]. »

Toute cette correspondance diplomatique avec les ambassadeurs, les princes et les États, ne fait pas perdre de vue au Connétable le grand œuvre[4]. De Paris, il écrit à l'évêque d'Arras pour lui demander « le temps et le lieu où nous nous debvrons rassembler » ; il a hâte de faire « bonne fin à ce qui est commencé pour la réconciliation ». On lui donne rendez-vous pour la fin de janvier à Cateau-Cambrésis, que la duchesse Christine désigne, au lieu de Cercamp, reconnu trop incommode. Montmorency se dispose à partir, plein d'espoir : « J'espère, avec l'aide de Dieu, disait-il, que le voyaige ne sera pas

[1] Fr., 3116, 345. — Lettres à Gondrin, 11 et 27 février (Archives de Turin). — B. du Villers, 313. — Ruble, I, 281, 305.

[2] Fr., 3176, 112. — Charrière, II, 557.

[3] Le Connétable aux MM. SS. advoyers, bourguemestres et conseils des cantons des anciennes Ligues des Hautes Allemagnes, Paris, 2 janvier 1559 (Archives de Fribourg. — Communiqué par M. Rott).

[4] Lettres aux princes (fr., 23192, 66. — Clairambault, 351, 4027 et 4047).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

long. Nous ne ferons dans la conclusion de la dicte négociation, si Dieu veult qu'elle réussisse, chose qui soit au préjudice de la grandeur, honneur et réputation du Roy[1]. »

Le cardinal de Lorraine et le Connétable, retenus par les noces du duc de Lorraine et de Madame Claude de France, se firent précéder de leurs conseillers et de leurs gentilshommes, pour prolonger la trêve et pour préparer leurs logements. Les gentilshommes français se plaignirent beaucoup de la place qui leur était réservée. « Il en est un, appartenant au Connétable, qui a plus de caquet que tous les autres », disaient les Espagnols[2]. Enfin il fut convenu que la duchesse logerait à Monsoulas, les Anglais au palais de l'évêque, les Espagnols à Beauregard et à Monplaisir, les Français à Monsecours et à la Belle-Image, les plus belles habitations du lieu.

La grande difficulté à résoudre était toujours l'affaire de Calais. Toute la négociation s'était arrêtée sur ce point. Mais la mort de Marie Tudor facilitait une solution; Élisabeth était moins tenue de réclamer une place dont la perte condamnait la politique de sa sœur et de ses ennemis. La prorogation des pourparlers permit des deux côtés d'étudier tranquillement la situation nouvelle. Pour traiter avec les plénipotentiaires communs à la France et à l'Écosse, Élisabeth conserva les mêmes ministres que sa sœur, sauf lord Arundel, qui fut remplacé par lord Howard d'Effingham. A côté des négociations officielles, s'engagent des conciliabules secrets entre le duc de Guise et lord Grey, prisonnier de guerre, entre le conseil d'Angleterre et un agent italien, Guido Cavalcanti, qui paraît à Londres au mois de janvier 1559, muni des lettres du Connétable[3].

Le 6 février, arrivèrent à Cateau-Cambrésis le cardinal de Lorraine, le Connétable et le maréchal de Saint-André. Ils y trouvèrent les Espagnols, venus la veille, ainsi que la duchesse de Lorraine. Peu après, ils furent rejoints par les ambassadeurs anglais. Les instructions de ces derniers portaient de ne rien conclure qui fût au préju-

[1] Au président Alixant (Bibliothèque nationale, fonds Moreau, 833, 160; fr., 20620, 22). — Granvelle, V, 408, 427.

[2] Granvelle, V, 420 (cf. 411, 413, 418, 419, 427.)

[3] Bibliothèque nationale, Clairambault, 352, 4537. — Affaires étrangères, Espagne, II, 392 (supplément). — *State Papers, reign of Elizabeth*, année 1558-1559, p. 50-181. — Froude, VI, 138.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dice de l'alliance de Bourgogne, sans doute à cause des intérêts commerciaux aux Pays-Bas. Si la France insistait sur Calais, ils devaient détourner la conversation[1]. Mais Élisabeth était prête à céder. Elle ne tenait plus à se marier avec Philippe, depuis que ce dernier manifestait l'intention de l'assujettir au Pape.

Les pourparlers reprirent avec une sage lenteur. On perdait beaucoup de temps à savoir de quoi l'on traiterait, qui traiterait, avec qui l'on traiterait. Une fois les personnages rassemblés, le représentant d'un des partis prenait la parole; l'autre parti allait délibérer dans un coin de la chambre avant de charger son orateur de répondre. La discussion était d'autant plus lente que chacun voulait laisser l'adversaire risquer une proposition, et, en outre, Espagnols, Français et Anglais s'appliquaient à rendre leurs partenaires suspects les uns aux autres.

La France s'efforce de traiter séparément, d'une part avec l'Espagne, d'autre part avec l'Angleterre, afin de les brouiller l'une l'autre; la communauté d'intérêts de ces deux dernières puissances faisait la faiblesse de la première et retardait la solution. Aux Espagnols, on offrait la main de Madame Élisabeth de France, non plus pour don Carlos, mais pour Philippe II lui-même, dont on voulait empêcher l'union avec Élisabeth d'Angleterre. Aux Anglais, on proposait le mariage de la fille que pourrait avoir Marie Stuart, la toute nouvelle épouse de François II, avec le fils que pourrait avoir Élisabeth d'Angleterre, qui n'était pas mariée du tout[2].

Une circonstance facilitait les négociations, c'étaient les bons rapports que Montmorency entretenait avec les grands seigneurs espagnols et anglais. Il donnait souvent rendez-vous, soit à l'un, soit à l'autre, à l'église, où il allait faire pieusement chaque matin ses dévotions. Dans ces rencontres, il leur parlait plus familièrement qu'au congrès. Il s'efforçait notamment de faire comprendre à lord Howard que, pour la France, donner Calais, c'était remettre son épée à l'ennemi; il demandait qu'on laissât provisoirement Calais entre les mains

[1] *State Papers*, année 1559, p. 109. — Froude, VI, 144, 170.

[2] Affaires étrangères, Espagne, VIII, 73, IX. Supplément, I et II. — Bibliothèque nationale, Du Puy, 177. — Clairambault, t. 352, f° 4521. — Granvelle, V, 427-495. — *State Papers*, année 1559, p. 122-133. — *Traicté de paix faict à Chasteau-Cambraisis*, Paris (Camusat), 1637, in-4°. — Froude, VI, 172.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la France et conseillait aux Anglais de se défier du roi Philippe, qui voulait garder la ville sous séquestre [1].

A la fin de février, les négociations furent suspendues, afin d'attendre la réponse de la reine d'Angleterre aux propositions françaises. Le Connétable, qui avait été souffrant à son arrivée à Cateau-Cambrésis, alla se rétablir à Villers-Cotterets auprès du Roi, qu'il visita à deux reprises, le 18 février et le 2 mars. Henri II, craignant les trames des Lorrains, qui parlaient de recommencer la guerre, renouvela à Montmorency ses prescriptions en faveur de la paix. D'ailleurs tous les princes la désiraient : Henri II, Philippe II, les ducs de Savoie et de Lorraine, Élisabeth elle-même, qui semblait prête à céder sur le point qui arrêtait toute la négociation [2].

En effet, cette princesse, craignant des complications dans son propre royaume, donna pour instruction à ses ministres, le 19 février, de conclure directement avec les Français. Si le duc d'Albe ne prenait plus à cœur la rétrocession de Calais, ils devaient consentir à céder cette ville pour un certain temps et, si cette condition même ne suffisait pas pour éviter la guerre, à le faire sans autre restriction que la réserve des prétentions anglaises.

Ces nouvelles dispositions de la reine d'Angleterre précipitèrent un dénouement, facilité du reste par la mission confidentielle de Cavalcanti. Les pourparlers, repris le 2 mars, aboutirent dix jours après. Les négociateurs français, renonçant à arriver au bout de leurs exigences (ce qui leur eût peut-être été facile avec plus de persistance), se contentèrent d'un compromis favorable. Avec l'intercession du roi d'Espagne, sous la présidence de la duchesse de Lorraine, un traité préliminaire fut signé, le 12 mars, entre l'Angleterre d'une part, la France et l'Écosse de l'autre. Calais restait à la France sous certaines conditions [3].

Le grand point se trouvait enlevé. A partir du 12 mars, on revient sur le détail des arrangements relatifs à l'Espagne et à la Savoie. La

[1] Le Connétable au duc de Savoie (pour Vassé), 12 février 1559. Archives belges. — Froude, VI, 171.

[2] Fr., 3136, 53 et 54. — Vieilleville, 282. — Bouillé, I, 512.

[3] Bibliothèque nationale, Clairambault, t. 352, p. 4527-4547; t. 353, p. 4901. — *State Papers*, année 1559, p. 137, 154-172. — Granvelle, I, 504-538. — Froude, VI, 173, 176.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

difficulté gît dans le nombre des places du Piémont laissées à la France. Le duc de Savoie faisait soutenir ses intérêts par l'Espagne. De son côté, menacée dans son existence par la réintégration de ce prince dans ses États, la république de Genève envoyait aux officiers du Roi des mémoires utiles à la France. Les Français réclamèrent d'abord douze, puis six, enfin quatre places du Piémont. Les Espagnols, sans se laisser toucher par ces concessions successives, émettaient la prétention d'occuper une partie du pays, si les Français s'y réservaient des places. La querelle fut si vive que le jeudi saint, 24 mars, les ministres du Roi, renouvelant une vieille manœuvre diplomatique, firent préparer leurs équipages [1].

La duchesse de Lorraine s'interposa. Il fut convenu de prendre langue auprès des rois. Le 25 mars au matin, le cardinal de Lorraine et le comte de Melito se rendirent, l'un vers Henri II, l'autre vers Philippe II. Le Connétable attendait le retour du cardinal « en grande dévotion... Nostre négociation, disait-il, ne peut plus guères tarder après son arrivée [2]. » Au retour de Charles de Lorraine et de Ruy Gomès, les articles sont arrêtés pour la plus grande joie de Montmorency. « Messieurs mes nepveux, écrit-il le 28 mars au cardinal de Châtillon et à l'Amiral, je n'ay voulu laisser partir ce courrier sans vous faire la présente, pour vous advertir que, grâces à Nostre Seigneur, la paix est faicte et conclutte, et Madame, sœur du Roy, mariée [3]. »

Le 2 avril encore, il fit la proposition formelle de marier madame Élisabeth de France, non plus à don Carlos, auquel on aurait voulu donner Madame Marguerite, fille cadette du Roi, mais au Roi Catholique lui-même, à Philippe II. Cette proposition fut acceptée sur l'heure, et la rédaction de cet article fut le dernier acte du congrès. Le même jour, 2 avril, fut signé le traité définitif de la France et de l'Angleterre; le 3 avril, le traité relatif à l'Espagne et à la Savoie. Pour chacune de ces cérémonies, serment solennel fut prêté à

[1] Le parlement (français) de Savoie au duc de Guise, 28 février 1559 (Clairambault, 351, 4029). — Clairambault, 352, 4549. — Granvelle, V, 543-561, 585 (ne contient rien du 16 au 19 mars; Clairambault, *id.*, du 22 mars au 15 octobre, t. 352, f° 4551). — Cf. *State Papers*, année 1559, p. 186-188.

[2] Fr., 3136, 57.

[3] Fr., 3139, 74.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'église. Le 3 avril après dîner, les plénipotentiaires français partirent, ne laissant que Saint-André, toujours prisonnier de guerre[1].

Comme on l'a dit, le traité avec l'Angleterre laissait pendant huit ans à la France le droit de garde sur les places de Calais, Ruysbank, Nyhuse, Marck, Oie, Hames, Sandgate et Guines. Si ces places n'étaient pas restituées au bout de huit ans, la France devait payer une somme de 500,000 couronnes d'or, garanties par des marchands non français. L'Angleterre perdait droit à toute restitution et à toute récompense, en cas qu'elle commît quelque agression contre la France. Le Roi dut donner quatre jeunes gentilshommes comme otages du traité. Le 2 avril aussi, est signée la paix entre l'Angleterre et l'Écosse; au premier rang des signataires figure Montmorency[2].

Dans les articles relatifs à l'Espagne et à la Savoie, la France et la première de ces puissances partaient du principe de la restitution réciproque des places prises pendant une guerre de huit ans. Philippe II recouvrait dans le nord Marienbourg, Damvilliers, Ivoy, Montmédy, Hesdin et Thionville; en Bourgogne, Charolles; en Lombardie, Valenza; toutes places livrables dans trois mois. Au bout de quatre mois, on devait remettre Henri II en possession de Saint-Quentin, Catelet, Ham et Térouanne. Le roi-dauphin obtenait Crèvecœur, et la maison de Bourbon, Saint-Pol. Mais le duc de Lorraine regagnait Stenay, et l'évêque de Liège, avec Bouvignes, la ville de Bouillon, reprise à la maison de La Marck.

Le duc de Savoie se fit restituer tous ses États, la Bresse, le Bugey, le Valromey, la Savoie et le Piémont, annexés par François Ier en 1536. Turin, Chieri, Pignerol, Chivasso et Villanuova d'Asti demeurèrent toutefois entre les mains du Roi, dernier souvenir de sa puissance. Saluces, n'ayant jamais relevé que de la France, restait aussi à ce prince. On rendit le Montferrat, avec Casal, au duc de Mantoue; Montalcino au duc de Florence, déjà maître de Sienne; la Corse à la seigneurie de Gênes, qui continua cependant à reconnaître le protectorat français. Un article du traité réservait la question

[1] Archives nationales, K. 1492, B, 10, 21. — Fr., 3113. — Granvelle, V, 562-587. — Baguenault de Puchesse, *Morvillier*, 98.
[2] *State Papers*, année 1559, p. 195-198.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la restitution de Metz, Toul et Verdun; un autre appelait la convocation d'un concile.

Comme un bon roman, un bon traité de paix se termine par un mariage. Madame Élisabeth, fille du Roi, âgée de treize ans, fut fiancée au roi Philippe II, auquel elle apportait une dot de 400,000 écus d'or. Madame Marguerite, sœur du Roi, âgée de trente-six ans, épousait le duc de Savoie. La dot de cette princesse se composait des revenus du duché de Berry et d'une somme de 300,000 écus d'or; mais son plus beau cadeau de noces était la restitution des États de Savoie, qu'Emmanuel-Philibert devait à la protection de l'Espagne, aux services qu'il avait rendus à cette puissance, et non point à la complaisance d'Anne de Montmorency[1].

Tels étaient les termes de ce traité, qui mettait fin à la première rivalité des maisons de France et d'Autriche. La France, accablée, ne pouvait lutter davantage. On a beaucoup dit que, par cette paix, elle renonçait à l'Italie. Tout d'abord elle conservait les places fortes du Piémont; puis l'Italie n'avait jamais été pour elle qu'une terre de déceptions. C'était au nord qu'il fallait regarder, et là, la France, en dépit des droits platoniques de l'Empire et de l'Angleterre, conservait l'importante citadelle de Metz, flanquée des places de Toul, de Verdun et de Marsal, prises par Montmorency, ainsi que Calais et le dernier territoire anglais conquis par Guise.

Ce traité de paix n'en fut pas moins vivement critiqué, surtout par la classe militaire, qui regrettait les expéditions d'Italie, et par le parti protestant, qui prévoyait bien que, la guerre étrangère finie, on allait la faire à lui-même. Parmi les contemporains de Montmorency, MM. de Guise et de Brissac en témoignèrent tout leur mécontentement[2]. Monluc dit : « La paix se fist au grand malheur du Roy principalement et de tout son royaulme. » Il déplore la restitution d'innombrables places du Piémont; il voit dans le traité l'ori-

[1] Léonard, II, 527. — Du Mont, V, 28. — Isambert, XIII, 515. — H. de Mesmes, *Traité de Cateau-Cambraisis*, 1637. Fr., 3153, 3253, 5139, 15839; Du Puy, 77. Ruble, *Traité de Cateau* (*Revue d'histoire diplomatique*); De Thou, III, 353. — Dareste, IV, 131. — Martin, VIII, 473.

[2] Haton prétend qu'à son retour le Connétable fut souffleté par Antoine de Bourbon, qui lui reprochait la mort de son frère. Il ajoute qu'il n'eut pas de rançon à payer (77). Cet auteur fourmille de confusions et d'erreurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gine des guerres civiles et prétend qu'il fut dès lors facile aux protestants d'accomplir leur révolution [1].

D'Aubigné part d'un point de vue tout différent, en constatant que cette paix permit aux catholiques d'écraser les huguenots. Il la déclare « glorieuse aux Espagnolz, désavantageuse aux François, redoutable aux réformés [2] ». Les modérés, représentés par Pasquier, regrettent que l'on ait « rendu par un trait de plume toutes nos conquestes de trente ans [3] ». Sans aller jusqu'à déplorer la perte de l'Italie, on conviendra que le traité de Cateau-Cambrésis fait perdre à la France le rang d'égalité avec l'Espagne. Grâce à cet événement, Philippe II, quoique privé de l'Empire par son oncle, et de l'Angleterre par la mort de Marie Tudor, devient, pour près de quarante ans, l'arbitre suprême des affaires européennes et le représentant attitré de la politique autrichienne, dont le but est la constitution de la monarchie universelle. Le Roi Catholique enserre la France de toutes parts, au nord-est par les Pays-Bas, à l'est par la Franche-Comté et le Charolais, au sud par l'Espagne. Sa puissance est prédominante en Italie, où il possède la Lombardie et les Deux-Siciles. En Allemagne, et même en Suisse, il dispute l'influence aux Français. Enfin, les rois Henri II et Philippe II, délivrés de leur rivalité, vont tourner tous leurs efforts contre leurs sujets libéraux et protestants de la France et des Pays-Bas.

C'était Montmorency que l'on rendait responsable du traité. Tavannes et le biographe de Vieilleville, malgré l'approbation d'abord donnée par celui-ci, s'accordent tous deux en définitive pour affirmer que le Connétable restitua les États de Savoie comme équivalent de sa rançon. C'est pure calomnie; mais l'imputation a fait fortune. L'histoire sérieuse doit la détruire. Cette restitution n'exempta aucunement Montmorency du payement de 200,000 écus. Puis le cardinal de Lorraine partage avec lui la responsabilité. Ce fut bien lui qui aggrava la situation par les indiscrétions criminelles qu'il commit en promettant, dès le début, la renonciation du Roi à l'Italie. Le véri-

[1] Monluc, II, 318. Monluc prétend que la France restitue 198 places, Sismondi 89, M. de La Barre du Parcq, 145. Le tout est de s'entendre. Qu'est-ce qu'une place? un hameau, une forteresse? Boyvin du Villers, 307.

[2] D'Aubigné, I, 50.

[3] Pasquier, I, 76.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

table auteur du désastre est Guise, qui rompit la trêve avantageuse de Vaucelles, et qui emmena l'armée en Italie, où il échoua, laissant la France désarmée. Enfin la paix fut imposée par le Roi, comme par les États du royaume, qui la sollicitèrent au nom du peuple [1].

Il est incontestable que le traité produisit un fâcheux effet en Europe. La France était sur le point de reprendre son crédit en Allemagne, au moment où on le signait. Les ambassadeurs, MM. de Bourdillon et de Vienne, assistaient alors à la diète d'Augsbourg, où le roi Ferdinand Ier devait se faire proclamer empereur [2]. Le Connétable leur rendait compte des négociations de la manière la plus avantageuse pour la France. Mais le jour de Pâques (26 mars), le bruit court déjà que la conclusion est déplorable pour les affaires du Roi. Les ambassadeurs se plaignent de l'effet produit. Montmorency est obligé d'abord de leur indiquer quelques résultats, insistant surtout sur le gain de Calais, et enfin, le 8 avril, de leur adresser un rapport plus étendu.

« Présentement, leur dit-il, on vous envoye un petit sommaire du traicté de paix, où vous verrez comme toutes choses y sont passées, vous tenant si sages et advisez que vous ne vous estendrez à en dire à l'Empereur ny aux électeurs et princes de la Germanie, que vous congnoissez affectionnés au party du Roy, ce que vous sçaurez bien juger estre à faire pour leur donner quelque mécontentement... Le demourant demourrera secret entre vous pour en respondre, si l'on vous en parle, le plus à l'advantage du service du dict seigneur et de sa réputation qu'il vous sera possible. »

Ces précautions étaient vaines. Le 12 avril, MM. de Bourdillon et de Vienne écrivent au ministre : « On publie par deçà les conditions par extraict si cruement couché, que tout le monde demoure fort esbahy, et nous les premiers. » Ils n'en communiquent pas moins le sommaire français transmis par le Connétable : « Nous en sommes aydez envers les électeurs et princes le myeulx qu'il nous a esté possible. » Mais ils sont découragés de la triste figure qu'ils font ; ils

[1] Vieilleville, 277 et 281, — Tavannes, 220, — Picot, II, 4, condamnent le traité : Sismondi, XVIII, 85 ; Mignet ; Martin, VIII, 476 ; Michelet, 166. (Ce dernier, pour la raison absurde que la France reste découverte au midi. Metz ne vaut-il pas Montalcino?) L'approuvent : Le Laboureur, Daniel, La Cretelle, etc.

[2] Ribier, II, 788.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sollicitent leur rappel. Leur mission se borne au licenciement des lansquenets, au payement des pensionnaires. Ils sentent l'influence française perdue auprès des Allemands, qui parlent de reprendre Metz[1].

En Italie, l'effet ne fut pas moins regrettable. Les États qui pouvaient encore tenir pour la France se jugèrent abandonnés. Le duc de Ferrare et la république de Venise restaient désarmés devant l'hégémonie espagnole. A Rome même, l'impression ressentie fut des plus vives et, dans ses dépêches, l'ambassadeur de France, Babou de La Bourdaisière, ne le dissimule pas[2].

L'exécution du traité provoqua nombre de protestations. Il répugnait au maréchal de Brissac d'abandonner cette belle conquête du Piémont, qu'il avait brillamment défendue et augmentée. Le 29 mars déjà, le Connétable lui envoyait M. du Villars, secrétaire du maréchal, avec ordre de démanteler les places du Piémont et du Montferrat qu'il fallait restituer, d'en sortir l'artillerie, de borner ses fortifications aux cinq villes conservées par le Roi : Turin, Pignerol, Chivasso, Villanuova d'Asti et Chieri, ainsi qu'au marquisat de Saluces, et de licencier les forces françaises, italiennes, suisses et allemandes au service du Roi.

Brissac trainait les choses en longueur, et le Connétable devait exciter son zèle. Le 25 avril, il lui envoie Boudet, et il lui écrit, le 18 mai : « Je vous aime comme un mien fils, et ne sçaurois avoir plus de plaisir que de voir vos actions très agréables à Sa Majesté. Par quoy je vous prie, autant qu'il m'est possible, de mettre tousjours peine à faire et exécuter ce qui vous est ordonné par le dict seigneur, car il est le maistre et a raison de vouloir estre obéy. » Nouveau retard, nouvel envoi de Boudet, le 21 mai; nouvelle lettre du Connétable, en date du 31 mai. « Tout le mieux que vous sçauriez faire et que je vous pourois conseiller, est de ne plus différer ny dissimuler ce que vous devez faire pour obéir et satisfaire à ce qu'il vous

[1] Correspondance du Connétable avec MM. de Bourdillon et de Vienne, janvier-mai 1559 (Clairambault, 351, 3931-4073; 353, 4843 à 5001; quelques pièces dans les *Mémoires de Guise*, 398-441, etc.)

[2] Correspondance de Babou (Pf. Fontanieu, 289. Original : ancien fonds Béthune, 8629); du prince de Ferrare, Clairambault, 351, 4027. Sur Venise, cf. Ribier, II, 783.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

commande : car, outre le temps que nous avons perdu jusques icy, il y va de la réputation du dict seigneur. » Le maréchal de Brissac dut s'incliner, mais il ne voulut plus d'un gouvernement tronqué, qui passa aux mains de M. de Bourdillon. Le maréchal revint en France, mécontent de la politique d'Anne de Montmorency, et, quoique cousin de ce dernier, il se rangea plutôt au parti de Guise [1].

Le Connétable se croit cependant autorisé à donner quelques bons avis au duc de Savoie, au moment où celui-ci reprend possession de ses États. « Ferez bien de... fère entendre de vostre part au peuple, qui doyt rentrer soubz vostre obéissance, que vous n'avez autre volunté et intention, retournant en voz pays, que celle du Roy, et vous accommoder à toutes choses qui luy seront agréables, nommément de n'y entrer poinct que avecques sa bonne grâce, pour obvier à toutes occasions qui y pourroient donner altération [2]. » Sages conseils donnés dans l'intérêt du Roi, du duc et du duché. Montmorency ne veut pas que le changement de régime amène une réaction dans le pays cédé. Il comprend son devoir jusqu'au bout. Il n'est pas si commun de voir un ministre veiller aussi pieusement aux destinées de ceux que la fortune des armes le force d'abandonner.

Le duc de Nevers met plus d'empressement à exécuter les ordres du grand conseiller, à cause de son amitié pour lui. En qualité de gouverneur de Champagne, il restitue les places du Luxembourg, démantelant, en guise de consolation, celle d'Ivoy, que l'on rend à l'Espagne contre Térouanne, détruit pendant la guerre [3].

C'est du côté d'Angleterre que les négociateurs de Cambrai peuvent regarder avec le plus de satisfaction. Non seulement cette puissance leur abandonne Calais, mais encore elle échappe à l'influence de l'Espagne. Tout de suite après la signature du traité de Cateau, Henri II et Élisabeth échangèrent des ambassades solennelles. Au mois de mai, le Roi envoie à Londres M. de Montmorency, fils du Connétable, gouverneur de l'Ile de France, et M. de Vieilleville, lieutenant général de Metz, qui recevront le serment de la Reine, avec M. de Noailles, qui restera en Angleterre comme ambassadeur rési-

[1] Le Connétable à Brissac (Ribier, II, 794, 797-798); B. du Villars, 317, 325.
[2] Archives de Turin; le Connétable au duc de Savoie. Paris, 29 mai 1559.
[3] Le Connétable à Nevers, 12 avril 1559 (fr., 3136, 75).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dent. Le 25 mai, la Reine jure d'observer le traité, et, le 27, les otages prêtent serment.

L'ambassade anglaise (Howard d'Effingham, Wotton, Throckmorton) fut hébergée à Chantilly et à Écouen. Elle fut reçue ensuite au château du Louvre, par le roi de France d'abord, puis par son fils, le Dauphin, roi d'Écosse, qui, sur la prière du Connétable, se déclara ravi des bons rapports de la reine d'Angleterre et du Roi Très Chrétien. Le 28 mai, à Notre-Dame, les deux rois prêtèrent serment, après quoi l'on passa aux bals et aux festins.

Montmorency s'appliqua, pendant toute la fin du règne de Henri II, à maintenir la France en bons termes avec l'Angleterre. Les relations des deux puissances pouvaient être troublées par les mesures prohibitives que, suivant le système du temps, elles appliquaient aux échanges commerciaux, ainsi que par certains incidents personnels, comme la rançon excessive que le comte de La Rochefoucauld exigeait de lord Grey de Wilton, son prisonnier de guerre. Le point délicat consistait déjà dans les rapports des reines Élisabeth Tudor et Marie Stuart. Throckmorton se plaignit qu'au mariage du Dauphin et de la reine Marie, on eût vu les armes des jeunes époux écartelées d'Angleterre. Cela semblait prouver la prétention de Marie d'être la légitime héritière de cette couronne. Le 17 juin, le Connétable, qui recevait à dîner l'ambassadeur, lui répondit que la reine d'Écosse pouvait bien porter les armes d'Angleterre, puisque la reine Élisabeth ne renonçait pas à la prétention de ses aïeux de prendre celles de France[1].

Il eût voulu aplanir tous les différends. Il avait toujours à la bouche l'éloge de la reine Élisabeth. Il est disposé à faciliter son mariage avec le roi de Suède. Comme les Lorrains liaient leur cause à la reine d'Écosse et au jeune roi François, il semblait que le favori de Henri II dût rattacher la sienne à celle de la rivale de Marie Stuart. L'alliance anglaise pouvait compenser l'échec de Saint-Quentin; mais l'alliance anglaise entraînait l'alliance protestante, et de celle-là Montmorency ne voulait point.

[1] *State Papers*, année 1559 (avril-juin), p. 222-325. Correspondance du Connétable avec Noailles. Affaires étrangères, Papiers de Noailles, mai-juin 1559, 252-261. Froude, VI, 224.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XI.

POLITIQUE INTÉRIEURE DU RÈGNE; LES RÉFORMÉS. — MORT DE HENRI II.

Le traité de Cateau-Cambrésis était, en grande partie, l'œuvre du Connétable. A la faveur de la paix, le duc de Guise et lui allaient compter leurs forces respectives. On pouvait se demander lequel des deux exercerait le pouvoir pendant cette nouvelle période du règne de Henri II, dont rien n'annonçait la fin. La lutte d'influence se trouvait toujours circonscrite entre Anne de Montmorency et François de Lorraine : l'un, auteur de la paix ; l'autre, partisan de la guerre ; le premier, affaibli par sa défaite de Saint-Quentin, où sa stratégie avait échoué, et par le traité de Cateau-Cambrésis, où sa diplomatie n'avait pas eu de triomphe ; le second, auquel on pardonnait sa ruineuse expédition d'Italie en considération de la conquête de Calais.

Le Connétable, de retour à la Cour, même avant la signature de la paix, avait repris sa situation de premier ministre, comme directeur des affaires étrangères, de la guerre et même de l'intérieur. A l'égard des affaires militaires, on aurait pu craindre que l'antagonisme n'éclatât entre Guise, lieutenant général du royaume, et Montmorency, connétable de France. C'est bien ce dernier pourtant qui, sans conteste, promulgue les ordonnances militaires. Guise ne cherchera qu'à le supplanter dans la direction de la maison du Roi, des domaines et de l'intérieur, en lui enlevant l'office de grand maître.

Montmorency rentre en jouissance de toutes ses fonctions, se reposant sur ses lieutenants pour exercer celles de capitaine de gendarmerie ou de place forte, et même celles de gouverneur de Languedoc. Il s'applique à ses devoirs de grand officier, de surintendant des affaires, de ministre indispensable d'un roi qui lui a rendu toute sa confiance avec la plénitude du pouvoir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sur ce roi, dont la faveur l'a sauvé de la ruine, il peut véritablement faire fond. Les lettres, que le souverain n'a cessé de lui adresser pour le presser de faire la paix et de payer rançon, prouvent que Henri II n'aurait su se passer de l'assistance d'Anne de Montmorency. Ils se sont unis par mille liens. Henri II est le parrain de Damville, fils du Connétable; Catherine, la marraine de l'une des filles. Montmorency a pour filleul un fils de France. Henri II et Montmorency sont donc compères à plusieurs titres. Le mariage de leurs enfants, François et Diane, confond presque leurs intérêts [1].

Cette intimité de Henri II et de Montmorency est cimentée par celle de ce ministre et de Diane. Madame de Valentinois, quoique belle-mère d'Aumale, est effrayée des progrès accomplis par les Lorrains depuis la captivité du Connétable, la prise de Calais, le mariage de Marie Stuart. Les vainqueurs l'ont négligée; elle s'est tournée vers le vaincu, et, par la paix, l'a rappelé au pouvoir. Le mariage de sa petite-fille de La Marck avec Damville, second fils de Montmorency, a parfait cette alliance.

Mais si la faveur royale suffisait à la fortune en 1547, il n'en est plus de même en 1559. A la fin du règne de Henri II, les récents désastres, les progrès de la Réforme affaiblissent le sentiment monarchique. Il faut compter avec l'opinion publique, représentée par les grands corps de l'État.

La rivalité à laquelle le Connétable est en butte prend un plus grand développement. Au temps de la monarchie absolue de François Ier, les partis de la Cour se groupaient autour, non pas de familles, mais de personnalités rivales. Alors le Connétable défendit sa situation successivement contre les deux derniers amiraux de François Ier, Brion et Annebaud. La lutte s'établissait, sous cette monarchie absolue, entre deux ministres toujours révocables; elle cessait par la disgrâce de l'un ou de l'autre.

Sous le règne suivant, les rivalités commencent à se former entre des familles. Elles deviennent héréditaires : cela seul indique un affaiblissement dans la puissance royale. Au parti de Montmorency s'oppose le parti de Guise. Du vivant de François Ier, l'antagonisme

[1] *Mémoires sur la cour de Henri II*, Dupuy, 86; fr., 3021, 3139, 3143. — Baschet, *Diplomatie vénitienne*, p. 441. — Pasquier, II, 76.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

commençait à se dessiner entre le Connétable et le cardinal de Lorraine. Mais à la mort du Roi, tous les princes de cette maison se groupent contre le nouveau favori, autour du duc François, son émule militaire, du cardinal Charles, son émule politique. A son tour, le Connétable appelle à la rescousse ses vaillants fils et neveux et tout ce qui tient à Montmorency.

Pour conserver le rang de chef de clan et de *gens*, la faveur royale ne suffisant plus, il faut beaucoup d'argent, beaucoup de crédit. Saint-Quentin et Cateau-Cambrésis ont fait perdre en partie l'un et l'autre au premier ministre.

Cette rançon de 200,000 écus d'or, représentant en valeur réelle plus de deux millions de francs, est déjà ruineuse par elle-même. En outre, Montmorency doit la rançon de son fils, délivré en mars 1558, pour 12,000 écus. Il garantit celle de son neveu, 50,000 écus; celle du duc de Longueville, 40,000; et d'autres rançons encore. C'est payer chèrement la défaite. Ses revenus n'y suffisent pas, quoique sa femme reçoive l'autorisation de vendre à son profit les offices royaux de Beaumont et de Compiègne. Tous ses traitements y passeront. Henri II a bien permis aux États de Languedoc d'aider de leur argent leur gouverneur; mais François II le leur défendra plus tard. Henri II offre encore de prendre à sa charge la moitié de la rançon; mais son successeur refusera d'exécuter la promesse. Par ses exigences, le duc de Savoie ruina son cousin[1].

C'est de la bourse de Montmorency que l'argent doit sortir. « Il m'est beaucoup deu de toutes mes terres de par delà, écrit-il, le 27 mars, à son agent Alixant, président au parlement de Dijon, dont je n'ay encores rien receu depuis la mort de feue madame de La Rochepot, ma seur. Et n'ignorez poinct le besoing que j'ay de recouvrer deniers de ceulx qui m'en doibvent pour satisfaire à ce qu'il reste de ma rançon. » Le receveur de Châteauneuf, chargé de « rendre son compte et aporter l'argent tant de sa recette que des autres terres » de Bourgogne, n'est pas encore venu le faire à Paris. « A

[1] Correspondance d'Odet de Coligny, fr., 3139, 40, 42; 26286 (28 décembre). — Vente des offices de Beaumont (X 1a, 1586, f° 238). — Garantie de Longueville, fr., 23192, 269; Clairambault, 352, 4685. — Lettre de La Roche-du-Maine, fr., 3007, 12. — Reçu de Mageotti, fr., 3144, 53. — Procès-verbaux des États de Languedoc, Archives nationales, H. 748, 14. XII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ceste cause, je vous prie faire en sorte que, le plus tost qu'il sera possible, le dict recepveur de Chasteauneuf vienne pour rendre son compte et aporter tous les deniers qu'il peult avoir receuz, tant à cause de sa recepte que des aultres terres que j'ay de par delà, et pareillement de l'ayde qui m'a esté accordée par mes subjectz pour ma rançon [1]. » En été, avec ce qu'il avait touché, il put déjà rembourser à Bernard del Barbigio et Cie une somme que leur correspondant Galeotto Mageotti lui avait prêtée à Enghien, le 1er avril précédent [2].

Avec l'argent, le crédit s'en va. En considération publique, Montmorency plus encore abandonne du terrain. A l'avènement de Henri II, s'il partageait la faveur avec Guise, il n'en restait pas moins le vrai chef de la noblesse armée, le favori du parlement, l'ami du clergé. Mais partout il a perdu pied. L'Église l'honore toujours, mais elle ne sait résister au prestige des opulents cardinaux de Lorraine. La politique pacifique n'est pas conforme aux goûts français et les défaites ont froissé l'amour-propre national. L'armée se détourne du vieux connétable et prend pour héros le glorieux Guise. Les capitaines qui se sont distingués dans les guerres précédentes, les Brissac, les Tavannes, les Monluc, deviennent lorrains. D'autres, comme Vieilleville, pour le moins, restent neutres. Quant aux seigneurs ayant rang de princes, ils n'apportent pas en général leur appui à Montmorency. Nemours et Longueville, de gré ou de force, restent inféodés à Guise. Avec la haute bourgeoisie, pépinière de l'administration, Montmorency s'est brouillé, ensuite de ses boutades blessantes, de ses persécutions à l'égard des conseillers bordelais. Les Lorrains, au contraire, courtisent les parlements.

Le Connétable finit par comprendre la nécessité qu'il y a pour lui de se reconstituer une popularité. Il faut regagner l'opinion publique. Il a aussi besoin de juges bienveillants pour ses procès. Tant que les conseillers du parlement ou des comptes se renfermeront dans leurs attributions propres, il n'aura désormais pour eux que de bonnes paroles. Il évite, gouverneur de Languedoc, les anciens froissements avec le parlement de Toulouse. Il aime à prendre les présidents comme confidents de ses affaires, ainsi Séguier à Paris, Lagebaston à

[1] Le Connétable à Alixant, fr., 20500, 73.
[2] Fr., 3155, 96.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bordeaux. En Bourgogne, le président du parlement Alixant a la surintendance de ses propriétés de l'Est. Sous Henri II, et même plus tard, ce magistrat tient, dans la surveillance des intérêts de Montmorency, la place qu'occupait, sous François Ier, La Pommeraie, président des comptes. Malgré tout, malgré les offices distribués à des amis, le Connétable ne pourra regagner cette belle magistrature, autrefois dévouée à sa famille.

Et le haut clergé, comment l'arracher aux Lorrains? Le grand conseiller y compte peu de parents. Ce n'est pas le cardinal de Châtillon qui le ralliera. Au contraire, sa parenté avec M. d'Andelot le rend déjà suspect à ce corps. On se souvient aussi que tout récemment, soit sous Jules III, soit sous Paul IV, il a pris une position hostile à l'égard de la Curie romaine. Rares sont les amis qu'il compte parmi les cardinaux; en France, c'est Créquy, mais il est jeune. Ceux en qui il a confiance sont à Rome : l'ambassadeur La Bourdaisière, promu cardinal, le cardinal du Bellay, le cardinal d'Armagnac. Même ce dernier est resté sept mois sans répondre à la lettre que Montmorency lui a adressée de prison. Dès qu'il le voit revenir en faveur, il lui offre de l'argent pour la rançon, bien sûr que le ministre n'acceptera pas[1]. Montmorency s'attend à l'inimitié des puissants cardinaux de Lorraine, de Tournon, et même de Bourbon. Rien à faire avec le clergé, qui se borne à une platonique considération, légitimement due à la religion de Montmorency.

Le Connétable aura surtout à cœur de regagner les gentilshommes. Il règle leurs pensions à la cour, leurs traitements à l'armée. Parmi eux, il distingue en particulier les gouverneurs de provinces ou de places fortes, les capitaines de gendarmerie, comme M. de La Motte-Gondrin. « Je m'emploieray tousjours pour vous et ceulx qui vous appartiendront », lui déclare-t-il. Auprès des souverains étrangers, il prend vivement le parti des gentilshommes français, qui ont des intérêts au dehors ou restent au loin prisonniers de guerre. Il en rachète même aux Turcs. Le bien que l'on fait à ses protégés, il le considère comme fait à lui-même, et, parlant de l'un d'eux, il dit au duc de Savoie : « Oultre que vous l'obligerez, je me tiendray

[1] Fr., 3139, 38.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'autant plus tenu à vous. » Il espère mieux réussir en recommandant autrui qu'en sollicitant une réduction de sa propre rançon [1].

Il plaide la cause des gentilshommes français auprès du duc de Savoie; il la plaide auprès du roi d'Espagne. Le fils de M. de La Rocheposay restait prisonnier de guerre aux mains d'un Espagnol fort exigeant pour la rançon. « Quelque remonstrance que l'on ayt faict faire à son maistre de ses facultez, et qu'il n'a biens du monde, sinon quelque petit estat de Sa Majesté, d'autant qu'il a père et mère, [il] n'a voulu entendre raison et luy demande quinze mil escuz, le traictant cependant fort mal. » Montmorency s'adresse directement à Philippe II, le 3 juillet, au lendemain du traité de paix. « D'autant, Sire, que je sçay ce qu'il peult et qu'il n'est riche que d'honneur et de vertu, et que son pauvre père et nombre de frères, qu'il a, m'ont très instamment prié de prendre la hardiesse en escripre à Vostre Majesté, je pense, Sire, que dans vostre bonté, vous en recevrez agréablement l'humble remonstrance... Qu'il vous plaise commander que son dict maistre se contente de quelque honeste et raisonnable rançon, et cependant qu'il ne soit autrement que bien et gracieusement traicté et comme il est accoustumé entre les gentilshommes serviteurs de Vos deux Majestez, prins en faisant leur devoir... En quoy faisant, Sire, vous ferez chose digne de vostre clémence et débonnaireté. » On aime à lire de si belles lettres, bien dignes du premier baron de France. Je n'ai pas trouvé de preuve que Montmorency employât autrement son crédit auprès du Roi Catholique que pour le bien de l'État et la justice [2].

Les Lorrains menaçant de supplanter les princes du sang, la cause de Bourbon se trouva forcément liée à celle de Montmorency. Les membres de cette dernière famille ne firent qu'engager l'action contre les Lorrains : ils servaient pour ainsi dire d'avant-garde au parti de Bourbon, qui devenait le parti national français, tant à cause des droits de ces princes à la succession de la couronne, qu'à cause de l'origine étrangère des Lorrains, favoris de l'Espagne. Les intérêts des trois maisons nationales de Bourbon, de Montmorency et de

[1] Archives de Turin; le Connétable au duc de Savoie, 10 décembre 1559; — à Gondrin, 23 avril 1559. Cf. Brantôme, IX, 66.
[2] Archives nationales, K. 1492. B. 10, 72, 45.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Châtillon sont confondus, et leur chef à tous est bien Anne de Montmorency, pair, connétable et grand maître de France, premier baron du royaume, premier ministre du Roi.

Cependant Anne de Montmorency est brouillé avec l'aîné même des Bourbons, Antoine. Il n'a cessé de contrecarrer les ducs Charles et Antoine de Vendôme, le père et le fils, dans le gouvernement de Picardie, dont ils furent titulaires. Non seulement il a successivement soutenu contre eux son frère La Rochepot et son neveu Coligny, lieutenants du pays, imposés par le Roi, mais encore il s'est mêlé de l'organisation de la défense de la Somme, confiée en partie à ses protégés d'Humières, gouverneurs de Péronne, Roie et Montdidier.

C'est encore plus comme roi de Navarre que comme gouverneur de Picardie qu'Antoine a des griefs contre lui. Dès qu'il succède à son beau-père, le roi Henri, il embrasse complètement la politique de la maison d'Albret. Ces princes, se considérant comme des souverains indépendants, ne reculent devant aucun moyen pour recouvrer la Navarre, que l'alliance de la France leur a fait perdre. Au besoin, si leur intérêt l'exige, ils trahiront Henri II au profit de Philippe II. Le Connétable ne peut admettre cette politique antifrançaise. En outre, ils encourageront la Réforme dans leurs États : le baron chrétien ne pourra le tolérer.

Ce qui irritait Antoine de Bourbon, c'était la nécessité où il se trouvait, pour obtenir des faveurs, de recourir à Montmorency. Au mois d'avril 1556, il commença à se répandre en plaintes contre le premier président du parlement de Bordeaux, François Benoist, sieur de Lagebaston, agent dévoué du Connétable dans l'affaire de mademoiselle de Piennes. Ce magistrat avait fait arrêter des sujets d'Antoine à l'occasion des intrigues que ce prince, et son beau-père, avant lui, avaient ourdies en Espagne pour recouvrer leur royaume.

Au mois de mai, Antoine écrit au Connétable pour protester contre Lagebaston; il lui demande « de réprimer l'audace de ce monsieur ». Au mois de juillet, nouvelles instances. Dans l'espoir de gagner le ministre, il se met à son niveau, et le supplie de venger la dignité de pair de France, qui « m'est, dit-il, aujourd'hui commune avec vous; le privilège de laquelle vous ne voullez, ce croy-je, laisser

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

perdre[1]. » Néanmoins on donna d'abord raison à Lagebaston. Le prince épanche son cœur dans les lettres qu'il adresse à sa femme. « La Court est la Court, lui dit-il, comme bien la cognoissez, composée de beaucoup de sortes de gens, les ungs gens de bien, les aultres ressemblant au dit personnaige dont il est question[2]. » Singulière boutade dans la bouche d'un roi! Il continue à se plaindre de « l'ingratitude de ses obligés qui ne l'ont voulu secourir[3] ». Enfin il obtient gain de cause. Lagebaston fut abandonné et se retira à Paris auprès du Connétable[4]. Le roi de Navarre chercha aussi à réintégrer, dans l'exercice de la charge de président, le fameux La Chassaigne, qui l'avait perdue lors de la commune de Bordeaux. Madame la Connétable et son fils s'entremirent pour faire agréer cette proposition à Montmorency[5].

Il était difficile au roi de Navarre et au Connétable de s'accorder. Même, au printemps de 1556, Antoine de Bourbon demande à Montmorency s'il est vrai qu'il ait acheté les droits d'un gentilhomme prétendant au comté de Périgord, possédé par les héritiers d'Albret. Par bonheur, le bruit était faux[6]. Que de sujets de discorde, et pourtant que de raisons pour s'entendre! C'est encore au ministre que le roi et la reine de Navarre recourent pour soutenir leurs revendications sur le duché d'Alençon, distrait par le Roi de l'héritage de Marguerite d'Angoulême[7].

Le dernier et assez légitime grief fut la conduite des négociations de paix engagées avec l'Espagne. Les princes de Navarre réclamaient la protection du Connétable. « Vous supplie, mon cousin, lui écrit à ce moment Jeanne d'Albret, continuer, envers le roy, mon mary, et moy, ceste bonne voulonté accoustumée, et, maintenant que je m'assure qu'il aura affaire de vostre bon conseil, luy estre tel comme il l'espère. » Mais les illusions navarraises sont sacrifiées sur l'autel de la paix. Déçu dans son attente, le couple royal se rejette dans de

[1] *Lettres d'Antoine de Bourbon*, p. 109 et 123.
[2] *Lettres d'Antoine de Bourbon*, 127.
[3] *Id., ibid.* p. 138.
[4] Ruble, *Antoine de Bourbon*, p. 173.
[5] M. de Montmorency à la Connétable, 3 juin 1558 (Clairambault, 352, 4235).
[6] Fr., 3143, 11 et 20644, 141.
[7] *Lettres d'Antoine de Bourbon*, 169-172.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ténébreuses intrigues. De 1559 à sa mort, Antoine de Bourbon se laisse berner par les promesses que Philippe II lui fait de châteaux en Espagne et de royaumes *ultramar*[1].

Montmorency est en délicatesse avec Antoine, et pourtant c'est bien le parti de Bourbon qu'il tient, puisque, sous Henri II, il endigue l'envahissement débordant de Guise. S'il n'était pas encouragé dans cette tâche par l'aîné de la maison, il ne l'était pas beaucoup plus par la branche cadette de Montpensier, avec laquelle il avait des difficultés d'argent. Toutefois, parmi les frères et sœurs d'Antoine, il trouve un ami, voire un protégé, dans le prince de Condé, marié à sa petite-nièce de Roie, et de plus grands amis encore dans Marguerite de Bourbon et son époux, le duc de Nevers.

Il prend à cœur les intérêts privés, il s'inquiète de la santé et des dispositions du duc, de la duchesse et du comte d'Eu, leur fils. Ce sont des princes à la bonne grâce desquels il se recommande. A la duchesse, dont il se déclare « l'humble serviteur », il écrit : « Il n'y a homme en ce monde qui désire plus vous faire service ny obéir que moy en tout ce qu'il vous plaira m'employer. » Au duc, dont il n'est que « l'hobéysant servyteur », parce que le duc n'est pas du sang royal, il dit : « Je ne seray jamais à mon aise que je n'aye mis peine de vous rendre contant et satisfaict... Vous n'aurez jamais un plus seur, affectionné, humble et parfaict serviteur et amy que moy. »

Il ne sait varier ses formules, qui se répètent pleines de banalité. Mais il y a plus que des formules. Il y a affection réelle. C'est comme un père qu'il dirige le duc dans le commandement militaire de la Champagne. Pendant tout le règne de Henri II, il le conseille, il l'assiste, il l'attire à la Cour. A la veille du désastre de Saint-Quentin : « Vous n'avez, lui dit-il encore, serviteur qui vous porte plus d'affection et de bonne voulunté que moy. » Au lendemain de la défaite : « Je cognois, lui écrit-il, la continuation de la bonne voulunté et amytié qu'il vous plaist me porter, de quoy je ne vous puys assez à mon gré humblement remercier, vous supliant croyre que ne le porterez jamais à gentilhonmme qui soit plus prest de vous obéir et

[1] *Lettres d'Antoine et de Jeanne*, p. 138-180. — Bordenave, 53 et 62. — Ruble, *Antoine de Bourbon*, I, 168, 173, 201, 313.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faire service que moy. » Ces démonstrations, qui semblent toutes rédigées d'après le même modèle, durent jusqu'à la mort de Nevers, qui survient peu après, et elles sont ensuite prodiguées, comme un héritage, au gendre de ce prince, M. de Porcien[1].

Le Connétable, au moment des négociations, cherche à se réconcilier avec le prince de Porcien, de la maison de Croy, le propre fils de la comtesse de Sénighem, qu'il a poursuivie autrefois en justice. Sentant la nécessité de se faire des amis, il lui écrit, le 5 mai : « Ne vous sauroys assez à mon gré remercier de la bonne vollunté qu'avez en mon endroict, vous asseurant de ma part que n'aurez en rescompense jamays personne quy s'employe en tout ce qu'il vous touchera d'aussy bon cœur que moy, quy ne désire que le faire cognoistre toutes et quantes foys que les occasions se présenteront. » Et il signe « vostre antyèrement bon amy[2] ». Le prince, malgré l'affront fait à sa mère, malgré une querelle avec François de Montmorency, se lie intimement à la cause du Connétable, plus tard à celle de Bourbon et des huguenots. Les huguenots, le Connétable ne s'attendait certes pas à les voir, à un moment donné, se grouper autour de sa personne.

La paix, dans l'esprit de Montmorency, avait surtout pour but de rétablir l'ordre à l'intérieur du royaume. Cet ordre se trouvait compromis à la suite des guerres malheureuses de Henri II. Il fallait raffermir le pouvoir en haut, imposer la discipline en bas. Le Connétable, en sa qualité de grand justicier de l'État, devait assumer cette tâche. Elle convenait absolument à son caractère opiniâtre et despotique. Déjà, comme gouverneur de Languedoc, il avait assuré la tranquillité dans ce pays par ses ordonnances contre les voleurs de grand chemin. En Guyenne, il avait dompté la rébellion de Bordeaux. Dans l'armée, sa rigueur contenait les soldats livrés aux désordres. Dans le royaume, il devait l'exercer contre tous les perturbateurs du repos public.

Parmi ces perturbateurs, comme du temps de François Ier, Montmorency compte les premiers protestants; il devient d'autant plus

[1] Lettres du Connétable au duc et à la duchesse de Nevers (fr., 3130, 72; fr., 3136, 44, 52, 53, 54, 55, 57, 69, 70, 72, 75, 79).
[2] Fr., 3124, 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sévère pour eux que leur propagande se fait plus active et entraîne plus de partisans. Son esprit n'admet pas plus deux Églises qu'il n'admettrait deux rois.

Le patriarche de la Réforme en France est Lefèvre, d'Étaples, que ses voyages en Italie initièrent à la Renaissance et que la Renaissance détacha de l'Église. La littérature émanée de cette révolution de l'esprit humain n'était guère orthodoxe. Son courant emporta les penseurs de la France. A cela se joignent de nouveaux besoins religieux, révélés lors des schismes et des conciles du quinzième siècle, manifestés au seizième par l'éclosion du mysticisme de l'évêque de Meaux, Brissonnet. De ces deux éléments sortit le germe d'une tentative de réforme religieuse en France. A ce moment, les écrits de Luther se répandent dans le royaume. Donnant un corps à ces aspirations, les premiers réformés parurent.

Ils eurent bientôt leur capitale spirituelle et leur organisateur de doctrines dans la ville de Genève et dans Jean Calvin. Cette ville, qui s'était débarrassée de son évêque et du duc de Savoie pour se constituer en république indépendante, finit par adopter la Réforme, le 23 août 1535. Elle servit dès lors de refuge à tous les partisans des nouvelles doctrines, et de siège apostolique à Calvin, le réformateur de la France. Les circonstances aidèrent la nouvelle république, entre autres la confiscation des États du duc de Savoie qui, dès l'année 1535, amena aux portes de Genève des amis et des défenseurs, le roi de France et la seigneurie de Berne.

Genève devient la grande école de théologie protestante. Les ministres du Saint Évangile qu'elle formait, propagèrent les nouvelles doctrines dans la France, d'où le plus souvent ils étaient originaires. Mais si le Roi s'intéressait à Genève par raison politique, afin de s'attacher les Suisses et de nuire au duc de Savoie, il n'aurait su voir d'un bon œil les hommes qui sortaient de cette cité. Il trouvait sans doute que Genève ne le payait pas en même monnaie. La Réforme, en effet, ne pouvait guère être en France protégée par le gouvernement.

En Allemagne, elle se trouvait en face d'universités et de princes moins unis au Saint-Siège. La querelle des Investitures, la lutte des Guelfes et des Gibelins n'étaient pas pour confondre les intérêts des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

papes et des rois allemands. Le bras séculier se refusa à exécuter les ordres de l'Église. L'intelligence humaine, comme la puissance temporelle, était d'accord pour se soustraire au despotisme spirituel. En France, au contraire, la Réforme se buta à l'opposition de l'université très catholique de Paris. L'université avait l'influence qu'a de nos jours la presse. La Sorbonne condamna Luther et Lefèvre et poursuivit leurs adhérents. Le parlement l'y poussait, qui, plus que toute autre cour européenne, jouissait d'une influence politique et de la suprême autorité en matière de justice et police.

En face de la Sorbonne et du parlement, François Ier, prince généreux, défendit d'abord la libre pensée. Il protège Berquin, il accueille Roussel; il fonde le Collège de France, afin d'opposer à l'université un enseignement laïque. Mais Sorbonne et parlement l'emportent. La royauté française, du reste, avait toujours été l'alliée de l'Église. Le concordat de 1516, qui assurait au Roi les bénéfices de cette union, ainsi que la lutte livrée contre l'Empereur, rattachèrent encore plus les Valois au Pape. François Ier ne tarda pas aussi à être révolté des excès des novateurs, des désordres des anabaptistes, des placards séditieux que les réformés osèrent afficher jusque dans son château. Henri II, qui avait subi l'influence de l'Espagne pendant sa captivité, de 1526 à 1530, était absolument contraire à l'esprit de la Réforme et ne pouvait qu'être encouragé dans cette résistance par Diane de Poitiers et par Anne de Montmorency.

Dès lors, rompant avec leur entourage de princes et de princesses favorables aux idées nouvelles, comme Marguerite d'Angoulême ou Renée de France, ils ordonnèrent des persécutions auxquelles leurs natures répugnaient cependant. Les ordonnances contre les réformés furent fréquemment rendues sous François Ier et Henri II, notamment presque chaque année, de 1547 à 1552. Mais la Réforme n'en prospérait pas moins. Dans la longue liste de martyrs dressée par Crespin et par Théodore de Bèze, on compte non plus seulement des bourgeois, des artisans et des hommes de lettres, mais de plus en plus des magistrats et des nobles; on le constate surtout à la fin du règne de Henri II. Le mal prenait la France par la tête.

La royauté cherche le remède et croit le trouver dans l'Inquisition. Sous François Ier, Ory la dirige. En 1555 et en 1557, sur la demande

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Henri II, Paul IV tente de l'organiser sérieusement. Mais ce même parlement, si catholique d'abord, se montre alors jaloux des droits de la couronne, et, en 1555 déjà, il adresse au Roi et au Connétable de justes remontrances. S'il désire la punition des hérétiques, il n'entend pas abandonner les sujets du Roi à l'arbitraire de l'official épiscopal. Il se réserve le jugement des affaires ecclésiastiques. Le 25 avril 1557, trois grands inquisiteurs n'en sont pas moins nommés : les cardinaux de Bourbon, de Lorraine et de Châtillon, dont la personnalité doit calmer de patriotiques susceptibilités.

Le sang de la persécution fécondait le sol de la France et faisait sortir une ample moisson en faveur de la Réforme. En 1555, l'Église de Paris fut fondée chez un gentilhomme demeurant au Pré-aux-Clercs, le lieu de réunion des novateurs. Dès lors, la France commença à se couvrir d'églises. Chaque ville, sur les bords de la Loire et dans le sud-ouest surtout, voulut avoir la sienne. En 1558, il se trouvait dans le royaume quatre cent mille protestants déclarés. Le 26 mai 1557, s'était réuni à Paris le premier synode national, composé des députés de toutes les églises de France. On y rédigea une confession de foi et l'on régla la discipline ecclésiastique à la mode de Genève.

Les partisans de l'ancienne doctrine ne trouvaient pas que le pouvoir agit assez énergiquement; que les inquisiteurs Ory et de Mouchy exerçassent leur répression avec assez de rigueur. C'est que déjà les réformés trouvaient des protecteurs dans la haute noblesse. En 1558, on l'a vu, le colonel général d'Andelot avait avoué au Roi qu'il partageait les doctrines nouvelles. Elles deviennent bientôt communes au roi de Navarre, Antoine de Bourbon, à sa femme, Jeanne d'Albret, à son frère, le prince de Condé. Ainsi, dans le parti des princes du sang, qui avait alors pour chef Anne de Montmorency, les protestants étaient assurés de puissants appuis, que le Connétable devait réprouver.

Dans les États de la maison d'Albret, au midi de la France, les premiers réformés avaient trouvé un refuge auprès de la reine Marguerite, sœur de François Ier. En 1557, Antoine de Bourbon, allant dans cette voie plus loin que sa belle-mère, favorise la Réforme dans ses terres, comme dans ses gouvernements, où la commune de Bordeaux a dû laisser des ferments de révolte. Le 15 avril 1554 déjà,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le parlement de Bordeaux s'était plaint de l'émigration de nombre de ses ressortissants à Genève. Le Roi y perdait non seulement les âmes de ses sujets, mais encore l'argent qu'ils emportaient. L'hérésie fait des progrès perpétuels, surtout dans la Saintonge et dans l'Agenais. Le cardinal d'Armagnac, remplaçant le roi de Navarre comme gouverneur de la Guyenne, cherche à conjurer le mal. C'est inutile. Le 28 avril 1557, le parlement de Bordeaux adresse des rapports aussi déplorables au sujet des habitants de son ressort. Le Connétable reçoit des renseignements conformes, soit de la part du parlement de Toulouse, dans son propre gouvernement, soit de la part des autorités d'Angers et des villes de la Loire [1].

Le parlement de Paris, qui avait à l'origine si puissamment soutenu la Sorbonne, commençait à compter des conseillers beaucoup plus modérés. Il comprenait jusqu'à des partisans des doctrines nouvelles. Sans aller si loin, des esprits tolérants y formaient déjà le noyau du parti libéral des Politiques. Les empiétements de l'Église, la création de l'Inquisition ne firent qu'augmenter le nombre de ces derniers défenseurs de l'autorité monarchique en face de la papauté. La grand'chambre du parlement, il est vrai, avait mérité, par la violence de ses persécutions, le surnom de *chambre ardente*. Mais elle se trouvait mise en minorité par les autres sections de la cour.

Le parlement avait la coutume, toutes chambres réunies, de délibérer sur les mesures générales et de censurer au besoin la conduite de ses membres. Dans une de ces séances, appelées mercuriales, au printemps de 1559, on traita le sujet des poursuites contre les hérétiques. L'avis de la majorité fut favorable à la tolérance. La grand'-chambre était désavouée par les autres, entre autres par la Tournelle, présidée par Séguier, l'ami du Connétable. Informé de la chose, le Roi avait à plusieurs reprises sollicité inutilement la communication des registres des mercuriales. Le premier président Le Maistre et le président Minard finirent par trahir les conseillers

[1] Lettres au Connétable du parlement de Bordeaux, 15 avril 1554 (Ribier, II, 519), 28 avril 1559 (fr., 15872, 84, *Archives historiques de la Gironde*, XIII, 119); du parlement de Toulouse, 1er mai 1560 (fr. 20508, 197); de Bréron, 8 septembre 1554 (Clairambault, 347, 1793). — Cf. *Lettres d'Armagnac*, p. p. Tamizey de Larroque (1874), 99, 101. — Ruble, *Antoine de Bourbon*, I, 220, 240.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

libéraux et en donnèrent les noms au cardinal de Lorraine et à l'entourage royal, qui décidèrent de sévir.

Le 10 juin 1559, les chambres du parlement se trouvaient rassemblées au couvent des Célestins, où elles délibéraient pendant que l'on apprêtait le Palais pour les fêtes royales. Tout à coup, les portes s'ouvrent; le Roi paraît, suivi des princes de Montpensier et de Guise, des cardinaux, du garde des sceaux, du Connétable. Il invite l'assistance à reprendre la délibération sur la question religieuse. Des conseillers, des présidents même eurent le courage de proposer la suppression des poursuites jusqu'à ce qu'un concile œcuménique eût réformé l'Église. Louis Du Faur va jusqu'à blâmer l'exemple donné par les grands, et le neveu d'un chancelier de France, Anne Du Bourg, ose prendre la défense des doctrines nouvelles.

Violemment irrité, Henri II enjoint au Connétable d'arrêter les conseillers Du Faur et Du Bourg. Montmorency, bien fait pour comprendre les sentiments de son maître, les envoie immédiatement à la Bastille, dont il est capitaine, sous l'escorte de Montgomery, plus tard protestant lui-même. D'autres furent arrêtés dans leurs maisons, puis relâchés, comme le fut aussi Du Faur. On instruisit contre le seul Du Bourg. Le Roi se consacra dès lors à la poursuite de l'hérésie. D'Écouen, chez son compère, il lance un nouvel édit de persécution, sans tenir plus de compte des protestations des princes allemands et scandinaves, que de celles de la reine d'Angleterre. Le comte d'Arran, fils du duc de Châtellerault-Hamilton, chef du parti écossais opposé à la régente Marie de Lorraine, n'aura que le temps de s'enfuir de France, menacé par le Roi, quoiqu'il passe pour candidat à la main d'Élisabeth Tudor[1].

Sous l'impression de ces événements, le Connétable recherche l'accord absolu avec l'Espagne. A peine l'ambassade extraordinaire de Philippe II arrive-t-elle en France à l'occasion du traité de paix, qu'il engage immédiatement des pourparlers avec le duc d'Albe. Il ne

[1] Le registre du parlement manque pour cette période, et la procédure relative à Du Bourg est biffée dans les registres suivants. Cf. Taillandier, *Mémoires des Antiquaires*, XVI, 386. — *State Papers*, année 1559, p. 309. — De Thou, III, 360. — Ribier, II, 806. — D'Aubigné (édition Ruble), II, 223. — La Place (édition 1565), p. 18. — Teulet, I, 219, 353. — Franklin, *la Mercuriale* (Bulletin du protestantisme fr., t. XXX, p. 40). — Ebeling, *VII Bücher franz. Geschichte*, I, 66.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

traitait plus les affaires qu'au seul point de vue catholique. L'Espagnol offrant l'assistance de son maître pour la répression de la révolution religieuse, Montmorency l'en remercie et promet de l'aviser quand il sera besoin des bons offices de Sa Majesté Catholique. Il ajoute que Genève est la « sentine » de toute cette peste ; là se réfugient les sujets damnés des deux rois; de là viennent tous ceux qui répandent le mal. Ce discours ne tendait à rien moins qu'à écraser Genève sous un commun effort, après quoi la France se joindrait à l'Espagne contre les Turcs.

Le farouche Espagnol n'en demande pas tant. Il objecte que son maître, malgré son dévouement à la religion, n'est guère en situation de suivre le conseil; il ne veut point qu'on l'accuse d'attenter en rien contre les Suisses. A ce moment, en effet, l'Espagne dispute à la France l'influence dans le pays des Ligues, et la proposition du Connétable devait avoir pour conséquence fatale de compromettre les catholiques auprès des confédérés. Le duc d'Albe n'en est pas moins d'accord pour se plaindre de Genève. Mais il se borne à chercher le moyen d'empêcher cette ville de servir d'asile aux sujets des deux rois. Quant aux Turcs, son maître n'est pas encore prêt à faire une expédition à Alger; au sujet de l'Écosse, dont son interlocuteur déplorait aussi l'état, le ministre de Philippe II se borne à regretter les progrès qu'y accomplit la Réforme. Il semble mettre plus de modération que Montmorency dans ses appréciations religieuses.

D'ailleurs, il rend pleine justice aux bonnes dispositions de la cour de France. On n'y prononce pas trois paroles sans que deux d'entre elles soient consacrées à l'amitié du Très Chrétien pour le Catholique. Le grand d'Espagne estimait que l'on devait ajouter foi à ces protestations. Comme il se plaignait cependant du retard mis dans la restitution des places italiennes, Montmorency répartit qu'on l'avait différée à cause du manque d'argent. Là-dessus, le duc d'Albe lui fit une longue conférence d'économie politique, déplorant que le roi de France se laissât tromper par les financiers de son royaume et ajoutant que le système économique de l'Espagne était bien supérieur à celui de la France. Il convient de rappeler, à ce propos, que Philippe II devait, à la fin de son règne, faire par deux fois banqueroute.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette conversation montre l'accord qui unit la cour de France à celle d'Espagne. Les deux ducs, Montmorency d'une part, Albe de l'autre, s'en faisaient les négociateurs attitrés. Le premier est, à la fin du règne de Henri, tout inféodé à cette politique. Il croit revivre les beaux jours de l'entente avec Charles Quint, en 1540. De son côté, Philippe, pour entretenir les ministres français dans ces bonnes dispositions, leur adresse des cadeaux princiers : au secrétaire d'État L'Aubespine, une chaîne d'or; au Connétable, un bureau merveilleux, qui fait l'admiration de tout Paris [1].

On se doute bien que Montmorency mettait la plus grande courtoisie à recevoir l'ambassade solennelle envoyée par l'Espagne, à l'occasion de la signature de la paix et des mariages princiers. Son fils de Damville avait été porter l'ordre de Saint-Michel à Philippe II et était revenu avec un cadeau de quatre genêts d'Espagne et une chaîne d'or de 800 couronnes. Outre les ambassadeurs extraordinaires, le duc d'Albe, le prince d'Orange et le comte d'Egmont, on attendait Ruy Gomès, porteur des joyaux de noces, et le comte de Féria, chargé d'escorter la nouvelle reine d'Espagne avec quinze cents chevaux.

La cour de France ouvrit un crédit de onze cent mille écus pour célébrer les fêtes. Les princes se firent la main dans des joutes préparatoires, et les grandes cérémonies nuptiales furent précédées, par manière de répétition, du mariage du duc de Bouillon avec mademoiselle de Montpensier. Le Connétable avait mis à la disposition des ambassadeurs, au-devant desquels était allé l'Amiral, ses châteaux d'Écouen et de Chantilly, dont son fils de Montmorency fit les honneurs. Le 16 juin, les Espagnols furent reçus à Saint-Denis par le cardinal de Lorraine, aux portes de Paris par les princes étrangers et les fils de Montmorency, enfin au Château par le Roi lui-même [2].

Dès lors les fêtes succédèrent aux fêtes; chaque jour c'étaient des tournois et des joutes dans lesquelles les princes se distinguaient. Le 18 juin, fut célébrée à Notre-Dame la ratification du traité de paix. Plusieurs festins furent donnés, un au Palais pour les princes, un autre chez le Connétable, un troisième chez M. de Montmorency, son

[1] Albe au Roi Catholique, 26 juin 1559, et à Ruy Gomès (Archives nationales, K. 1492, B, 10, 43).

[2] *State Papers*, année 1559, p. 302-311.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fils, qui remplissait par avance les fonctions de grand maître de l'Hôtel [1].

Puis on passa aux noces de Madame Élisabeth. Le duc d'Albe représentait son maître comme procureur du mariage. Le 28 juin, les fiançailles avaient été officiellement déclarées dans la salle haute du Louvre; après quoi il y eut un souper, les grands assis à la table royale, et, parmi eux, madame de Montmorency, en sa qualité de fille du Roi. Le jeudi 22 juin, la cérémonie nuptiale eut lieu à Notre-Dame. L'évêque de Paris bénit, à la grande porte, le duc d'Albe, revêtu des ornements royaux, et Madame Élisabeth, habillée de même. Précédé des prélats, le cortège entra ensuite dans le chœur. Le Connétable, portant « une robbe de drap d'or, fourrée de lubernes blanches », marchait devant les princes. Après la messe, on revint au Palais, où un repas était servi. On se plaignit beaucoup des mauvaises dispositions prises par le grand maître en exercice, François de Montmorency, qui n'avait pas réservé des places pour tous les invités [2].

Après le mariage de Madame Élisabeth, on s'occupa de celui de Madame Marguerite. Le duc de Savoie étant arrivé, le contrat fut signé, le 27 juin, dans l'ancienne maison du contrôleur Meigret, que possédait le Connétable, non loin du palais des Tournelles, où se faisaient les joutes. Les tournois ayant été fournis par les princes, pendant deux jours, le Roi entra lui-même dans la lice, le vendredi 29 juin. Comme Henri II, après avoir couru un certain nombre de lances, se mesurait avec Montgomery, ce dernier, ayant rompu sa lance contre le casque royal, souleva la visière avec le tronçon brisé et, par un effort maladroit pour se dégager, blessa rudement le monarque au-dessus de l'œil droit.

On s'empresse pour soutenir le souverain chancelant; on le désarme; on l'emporte rapidement chez lui. Alors plusieurs personnages de cette cour superstitieuse, la Reine et le Connétable, entre autres, se rappelèrent les prédictions annonçant que le Roi mourrait en combat singulier. Chacun avait de fâcheux pressentiments. La blessure cependant ne semblait d'abord pas très grave. Le 29, on

[1] *State Papers*, année 1559, p. 326.
[2] *Mémoires de Guise*, 442-445. — Clairambault, 353, 5210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait mis au Roi un premier appareil ; le 30, un autre lui fut appliqué, et tout semblait aller bien. Le Connétable, qui l'avait veillé, écrivait alors à la reine d'Angleterre : « Le pire de ce qui pourroit arriver au Roy serait la perte de l'œil [1]. »

Les princes, en effet, s'inquiétaient tous de l'accident. La reine Élisabeth envoya un ambassadeur, Charles Howard, pour prendre des nouvelles. Le 5 juillet, le comte Ruy Gomès arriva à son tour, accompagné du célèbre chirurgien Vesale, que Philippe II prêtait à son beau-père. Le Roi, ne voulant pas que sa blessure empêchât l'exécution du traité, fit célébrer devant lui, le dimanche 9 juillet, le mariage de sa sœur avec le duc de Savoie.

Cependant, ce même jour, la situation s'assombrit. Le Connétable, en renouvelant à Jourdain Orsini l'ordre d'évacuer l'île de Corse, lui écrit : « Voyant les choses empirer et estant en assez mauvais terme, si Dieu par sa grâce n'y estend la main, j'ay bien voulu vous en donner advis, combien que les choses ne soyent pas encore désespérées [2]. » La crise s'aggrave, et, le soir même, il écrit à M. de Noailles à Londres : Je veux, lui mande-t-il, « voyant la maladie du Roy empirer, vous en faire sçavoir plus certaines nouvelles ; qui ne sçauroit estre sans larmes et incroyables regrets, car depuis hier matin il est tombé en telle resverie et a monstré de si mauvais signes que, sans la grande grâce de Dieu, nous n'avons poinct d'espérance en sa santé ; mais y voyons tant de dangers que, sans sa bonté et miséricorde infinie, il n'est pas pour vivre longuement [3] ».

Les larmes de Montmorency étaient vraies. Les prédictions s'accomplissaient. Le lundi 10 juillet à une heure, Henri II rendait l'âme au palais des Tournelles, dans les bras de la Reine, du Connétable et du cardinal de Lorraine. Sur le corps du mort, on jeta une tapisserie, où se trouvait brodée la conversion de saint Paul, avec ces mots : *Saul, cur me persequeris ?* Théodore de Bèze prétend que le Connétable la fit changer, de crainte que l'on n'y vit quelque allusion aux persécutions religieuses. Montmorency restait désigné, avec le

[1] *State Papers*, p. 345. — Cf. *State Papers*, 347, 348, 356, 368. — Fr., 20517. *Archives curieuses*, III, 377 et 381. — Brantôme, III, 281. — Vieilleville, 231.
[2] Ribier, II, 809.
[3] Affaires étrangères. Papiers de Noailles, p. 292 (9 juillet 1559).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cardinal de Châtillon, le maréchal de Saint-André et l'Amiral, pour la garde du cadavre.

Le règne de Henri II se termine par un tournoi funeste qui rappelle le duel malheureux du début. De cette époque date la décadence française du XVIe siècle. Les guerres livrées au dehors n'ont rien de glorieux, ni qui rappelle les temps de François Ier. Elles aboutissent au traité de Cateau-Cambrésis, par lequel la France renonce à la conquête italienne, au protectorat d'Allemagne, à l'alliance avec les États non catholiques. L'hégémonie européenne revient à l'Espagne. Il serait toutefois injuste d'oublier que, sous ce règne, les Anglais furent définitivement chassés du sol national; Calais demeurait acquis à la France, ainsi que Metz, Toul et Verdun.

A l'intérieur, les arts brillent de leur dernier éclat; mais l'idée créatrice est comprimée par l'inquisition catholique et le despotisme royal. Plus de conception hardie! Le souffle généreux, qui avait animé le règne de François Ier, est épuisé. La pensée disparaît sous la forme matérielle et s'engourdit. Diane de Poitiers et Anne de Montmorency, ces admirateurs exclusifs de la forme, ne sont pas pour réveiller l'idée.

Le règne de Diane est fini, mais la précaution qu'elle a prise de placer, par mariage, sa fille de Brézé dans la maison de Lorraine et sa petite-fille de La Marck dans celle de Montmorency, l'empêchera de subir une trop éclatante disgrâce. Elle mourra sept ans plus tard, plus heureuse que ses devancières dans la faveur des rois. La seule humiliation, que lui inflige Catherine, consiste à lui réclamer les diamants de la couronne et à lui prendre le château de Chenonceaux en échange de celui de Chaumont.

Montmorency a partagé avec Guise le gouvernement de l'État; avec lui il partage aussi la responsabilité des avantages et des maux du règne. Si Guise a compromis la France en rompant la trêve de Vaucelles et l'a servie en lui donnant Calais, Montmorency l'a agrandie par l'annexion de Metz et humiliée par la défaite de Saint-Quentin. La source de la fortune du Connétable était, pour une bonne part, l'affection de Henri II. Ce prince était mort en donnant un rare exemple de la constance dont l'amitié est susceptible, et de la confiance inaltérable qu'un monarque peut avoir dans son ministre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Avec leur neveu d'alliance François II, les Lorrains montèrent sur le trône, et Montmorency put comprendre que tout était fini. Il accomplit fidèlement ses devoirs pendant les quarante jours d'exposition du corps du Roi, et quand, aux funérailles de ce prince, il brisa, suivant l'usage, son bâton de grand maître, il pouvait se douter que c'était pour toujours [1].

[1] Archives nationales, X 1a, 1591, Registre du Parlement. — *Archives curieuses*, III, 309-348 (Récit des obsèques). — *State Papers*, année 1559, p. 370.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SECONDE PARTIE.

FRANÇOIS II ET CHARLES IX, ROIS; ANNE DE MONTMORENCY, CHEF DE PARTI.

CHAPITRE XII.

RÈGNE DE FRANÇOIS II ET SECONDE DISGRACE DE MONTMORENCY. — TUMULTE D'AMBOISE.

La mort de Henri II modifie à la fois la situation de la France en Europe et l'ordre intérieur du royaume. Au dehors, la France, renonçant au combat, laisse sans conteste l'Espagne au premier rang. Au duel grandiose des dynasties française et autrichienne succède la rivalité des familles de Guise et de Bourbon, qui forme un intermède entre la lutte des Valois et celle des Bourbons contre les Habsbourg. Cette rivalité intérieure n'est pas seulement une querelle de races; elle se complique d'une guerre civile, d'une guerre religieuse, dans laquelle interviendra l'Espagne pour les Lorrains et les catholiques, l'Angleterre pour les Bourbons et les protestants.

La situation de Montmorency change du tout au tout. Sous François II, les Lorrains triomphants éliminent du pouvoir leur ancien rival. Ce fait même constitue, dans l'administration française, une véritable révolution. Jusqu'alors les grands officiers de la couronne ont été les ministres de l'État. Comme connétable et grand maître de France, Montmorency était le surintendant des affaires sous François Ier, de 1526 à 1541; sous Henri II, pendant tout le règne, de 1547 à 1559. Montmorency évincé, il ne se trouvera plus de grand

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

officier qui s'occupe du détail de la chose publique. Ce soin est désormais remis aux secrétaires des finances, dénommés dès ce moment secrétaires d'État. Voilà les nouveaux chefs de l'administration. Les grands officiers n'auront plus que des charges honorifiques; Montmorency est le dernier grand officier ministre.

Il s'était donné la peine d'administrer. Les Lorrains se contentent de gouverner et abandonnent le détail aux secrétaires d'État, notamment à L'Aubespine, le véritable successeur de Montmorency aux affaires étrangères. Dès 1559, Montmorency cesse à jamais d'être ministre. Un retour en faveur, sous le successeur de François II, ne changera rien au nouveau système. A partir de 1559, le duc de Montmorency, pair et connétable de France (on se met à le désigner officiellement ainsi, plutôt que *M. le Connétable* tout court), doit être considéré comme un grand dignitaire. C'est en même temps un chef de parti, le centre de ralliement des ennemis de Guise, par conséquent l'espoir de Bourbon. Si ses intérêts le mettent en antagonisme avec les Lorrains, ses opinions religieuses, il est vrai, l'empêcheront de se sacrifier tout à fait aux Bourbons. A la mort de Henri II, toutefois, sa cause se confond avec ces derniers, réduits à laisser les Lorrains dominer la Reine, âgée de dix-sept ans, et par la Reine, le Roi, âgé de quinze ans, et nonobstant majeur.

Montmorency, qui avait toujours trouvé dans la faveur royale la plus solide assise de sa puissance, ne pouvait désormais s'appuyer ni sur le Roi, ni sur la Reine mère. Désapprouvant la mésalliance de Henri II et de la Florentine, il passait pour avoir conseillé à son maître de la répudier. On l'accusait aussi de lui avoir dit que le seul de ses enfants qui lui ressemblât était Diane de France, femme de François de Montmorency [1]. En proférant ce propos, le glorieux Connétable songeait moins à offenser la Reine qu'à vanter sa belle-fille. Le plus grand grief que Catherine pouvait avoir contre lui, c'étaient les ménagements et même l'attachement que Montmorency avait eus pour Diane de Poitiers. Mais cela n'aurait su faire l'objet d'une récrimination publique, puisque la duchesse de Valentinois comptait à la Cour un gendre puissant, le duc d'Aumale. En

[1] La Planche, *État de la France*, édition 1836, p. 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout cas, Catherine, voyant la balance pencher en faveur des Lorrains, ne se sent pas prête à leur faire la moindre opposition.

Montmorency le sait. Sa seule espérance gît dans Antoine de Bourbon, premier prince du sang, intéressé à la succession d'une couronne qui repose sur les quatre jeunes fils de Henri II. Au lendemain de l'accident mortel de ce prince, le Connétable s'est hâté d'envoyer un exprès au roi de Navarre, alors dans le Midi, pour l'inviter à venir immédiatement prendre ses dispositions. Le prince reçoit mal le message d'un ministre dont il a quelque raison de se plaindre. Il méprisa l'avis et s'en fit même un titre de gloire auprès de Guise, quand la nouvelle certaine de la mort du Roi l'appela à la Cour [1].

Le ministre condamné doit se préparer à sa propre exécution. En recevant le parlement, le nouveau souverain a déclaré qu'il laisserait exclusivement le pouvoir à sa mère et à ses oncles.

A la mort de Henri II, la Cour s'était rendue des Tournelles au Louvre; le cardinal de Lorraine prit possession de la chambre du Connétable, et le duc de Guise, de celle de madame de Valentinois. Pendant ce temps, Montmorency habitait son hôtel Meigret, non loin des Tournelles, afin de s'acquitter des devoirs funèbres. Le lendemain de la mort du Roi, le secrétaire d'État L'Aubespine lui réclama le cachet ou sceau privé qui, tandis que le grand sceau restait aux mains du chancelier ou du garde des sceaux, était d'ordinaire confié au personnage le plus important du royaume.

Le 18 juillet, le Connétable, suivi d'une escorte considérable de gentilshommes, se rend au Château pour remettre le cachet au Roi. Il l'aborde au sortir de table et, après lui avoir recommandé ses fils et ses neveux, il se met à parler de lui-même. François II l'interrompt et lui dit qu'ayant égard au grand âge du Connétable, il a résolu de confier la conduite de ses armées au duc de Guise et la charge de ses finances au cardinal de Lorraine. Il laissera volontiers à l'ancien confident de son père une place honorable au Conseil, pour peu que l'âge lui permette d'y assister. Montmorency répond qu'il n'abusera pas de cet honneur, mais qu'il lui restera assez de force et d'intelli-

[1] Correspondance d'Espagne. Archives nationales, K. 1492, 47. — La Planche, *État de la France sous François II* (édition 1836). — *Mémoires de Guise*, 450. — Monluc, II, 326, et IV, 108. — De Thou, 372. — Ruble, I, 319; II, 30.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gence pour remplir ses autres fonctions et pour porter les armes.

De là, il se rend, fort abattu, auprès de la Reine mère. Il prend la liberté de lui conseiller d'inculquer au Roi de bonnes maximes et, qui plus est, des maximes libérales de gouvernement. Il faut prendre garde que ce prince enfant ne se laisse prévenir de haine contre ses sujets. Il devra administrer d'une manière conforme aux vœux de la noblesse et des Ordres de l'État, éviter les spoliations et les destitutions, se rappeler que le peuple obéit volontiers à ses princes, mais souffre impatiemment la domination des étrangers.

Cette dernière phrase, à l'adresse des Lorrains, pouvait paraître impertinente à la Florentine. Dans sa réponse, elle ne craignit pas de faire allusion aux méchants propos que l'on prêtait à Montmorency en son endroit. Ce dernier protesta vivement et, comme il l'assurait de son dévouement, l'entretien se termina par de bonnes paroles. Catherine promit à son compère de tenir compte de tant d'avis, inspirés par les circonstances présentes. Le Connétable ne devait pas se bercer de chimères : en dépit du noble programme qu'il venait d'exposer, toute part au gouvernement lui était déniée, sauf le droit strict d'assister au Conseil privé [1].

Le Conseil privé, ce corps suprême de l'administration royale, se compose, à l'avènement de François II, des Reines et des frères du Roi, des cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Châtillon, du cardinal de Guise, autre frère du duc, envoyé momentanément à Rome à l'occasion de la mort de Paul IV, que remplace Pie IV, et du cardinal de Tournon, auquel son ancienne inimitié pour le Connétable vaut un retour en grâce. Le groupe des ducs comprend Guise tout-puissant, le Connétable annulé, MM. d'Aumale et d'Étampes. Les maréchaux de Saint-André et de Brissac complètent l'élément militaire. L'élément civil est représenté par le Chancelier, Olivier, qui reprend les sceaux au cardinal de Sens, Bertrand, écarté à Rome. Le Chancelier est assisté du président des comptes L'Hospital; de l'archevêque de Vienne, Marillac; des évêques d'Orléans, Morvillier;

[1] *Correspondance de Catherine* (p. p. La Ferrière), p. 125. — *Négociations sous François II*, p. 112-113. — *State Papers*, année 1559, p. 388. — La Planche, année 1559. — La Place (édition 1565), p. 39 v°. — Davila (édition 1657), t. I, p. 23, 24. — De Thou, p. 371, 378-379.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Valence, Monluc; d'Amiens, Pellevé. MM. du Mortier et d'Avanson terminent la liste[1]. Claude de L'Aubespine demeure le plus important des secrétaires d'État. Ce Conseil privé est déjà bien dévoué aux Lorrains; les Bourbons n'y siègent pas. Quant au Conseil politique des affaires, dont le Connétable se trouve exclu, il est presque uniquement formé de Guise et du cardinal de Lorraine.

La disgrâce de Montmorency l'accablait d'autant plus qu'elle s'accomplissait sous les yeux des ambassadeurs extraordinaires d'Espagne et d'Angleterre, venus à l'occasion du traité de Cateau et de la mort de Henri II. Le Connétable ne pouvait cependant pas être remplacé du jour au lendemain. Il fallait, pour ainsi dire, qu'il transmît ses pouvoirs. Il était l'auteur du traité conclu avec l'Espagne, que le gouvernement ne songeait pas à désavouer. Le 11 juillet, il fut chargé de conduire au Louvre le duc d'Albe et le comte Ruy Gomès. Le duc de Guise et le cardinal de Lorraine se joignirent à lui pour leur demander la ratification du traité de paix[2].

La cour d'Espagne ne sembla pas se douter tout d'abord de cette nouvelle révolution du palais. S'en fût-elle doutée, elle eût manqué à un devoir chevaleresque en négligeant un ministre qui avait contribué à la paix. L'estime que Montmorency avait montrée pour Charles Quint, pour l'Espagne et pour Philippe II, eut pour conséquence que le Roi Catholique, bien qu'attaché aux Lorrains, témoigna toujours des égards au Connétable. Les premières instructions de celui-ci au nouvel ambassadeur de France à Madrid, l'évêque de Limoges, avaient été conçues dans le sens le plus pacifique. Quand le duc d'Arcos vint complimenter la cour de France sur la mort de Henri II, il avait l'ordre d'exprimer au Connétable l'affection du roi Philippe. Au mois d'août 1559, le nouvel ambassadeur résident, Chantonay, frère du cardinal de Granvelle, était muni des mêmes instructions, en dépit des calomnies du cardinal de Lorraine, qui cherchait à brouiller l'Espagne avec son rival[3].

La reine Élisabeth d'Angleterre prodigue encore plus les mar-

[1] Du Puy, t. 128, f. 9.
[2] *State Papers*, année 1559, p. 377, 388. — Ruble, *Antoine de Bourbon*, II, 4-5.
[3] Archives nationales, K. 1492, B. 10, 56 et 57; 1493, B. 11, 5 et 9. — *Négociations sous François II*, p. 1-5, 36, 328. — De Thou, III, 514.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ques de sa bienveillance. Elle avait été mise au courant par son ambassadeur, Throckmorton, de la disgrâce de Montmorency. Elle comprend tout de suite que son intérêt consiste, si possible, à le soutenir contre les Lorrains, inféodés à la politique écossaise de Marie Stuart. Montmorency se prête volontiers à ces calculs. Il se montra très sensible aux compliments que la Reine lui fit faire par Howard, envoyé en France pour prendre des nouvelles de Henri II et arrivé trop tard. Dès lors, ce fut un échange continu de bons procédés[1].

Au mois de juillet, on présenta au Conseil, auquel Montmorency assistait encore, le nouveau sceau de François II. Ce sceau portait les armes de France, d'Angleterre et d'Écosse. Le Connétable rappela que les rois de France n'avaient jamais pris d'autres armes que celles de France seules, sans qu'ils en gardassent moins leurs prétentions sur le royaume des Deux-Siciles et sur le duché de Milan. On tint compte de l'avis, et pendant quelque temps encore on se servit du sceau du feu roi[2].

Dès lors, Élisabeth et Anne de Montmorency restèrent en coquetterie. « Mon compère, disait le Connétable à l'ambassadeur d'Angleterre, quand aurai-je l'occasion de voir cette femme dont le monde parle tant? » On se doute que la cour d'Angleterre saisit avec empressement l'occasion d'être agréable à l'aimable seigneur. Ce dernier, auquel la disgrâce laisse le loisir des chasses, augmente aisément sa meute de lévriers anglais pour le cerf et le loup. Comme il est encore en fonction aux obsèques de Henri II, il s'applique à éviter les querelles de préséance que pouvait produire la rencontre aux cérémonies des ambassadeurs d'Angleterre et de Portugal, toujours en dispute pour le pas. Les politesses sont réciproques, et, tandis que les Lorrains se rapprochent de plus en plus de l'Espagne, les Montmorency entretiennent une correspondance suivie avec Élisabeth. Sachant que cette princesse apprécie « la diversité des chansons en musique », ils lui adressent d'Écouen quelques nouveaux airs de *gaillardes*, obtenues des violons du Roi[3].

L'opposition que le Connétable fait aux prétentions de Marie Stuart

[1] *State Papers*, année 1559, p. 387-392.
[2] *State Papers*, année 1559, p. 416.
[3] *State Papers*, année 1559, p. 472. Cf. *ibid.*, p. 466, 482, 490.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au trône d'Angleterre ne peut que le plonger plus au fond dans la disgrâce[1]. Avant de prendre sa retraite, différentes affaires le retiennent encore à la Cour. Il rentre dans ses offices de diriger l'ordre des funérailles de Henri II et celui du sacre de François II. De son hôtel, rue Saint-Antoine, il surveille le service mortuaire célébré aux Tournelles pendant la quarantaine. Le 12 juillet, le corps de Henri II avait été mis dans un cercueil de plomb; le 18, son cœur déposé aux Célestins. Le 29, l'effigie du Roi fut exposée dans une des salles de l'hôtel royal, où elle resta jusqu'au 11 août. Ce jour-là, le corps fut porté en grande pompe des Tournelles à Notre-Dame de Paris, où les funérailles se célébrèrent en présence du nonce et des autres ambassadeurs.

Le 12 août, la dépouille mortelle est conduite de Notre-Dame de Paris en l'église de Saint-Denis par un grand cortège de princes, de prélats, d'ambassadeurs, de conseillers des cours souveraines. Le lendemain, jour des obsèques, le cardinal de Lorraine officie en présence des ducs d'Orléans, d'Angoulême et d'Anjou, fils cadets du défunt, des princes de Montpensier et de Lorraine. Après l'oraison funèbre, le corps est enfoui dans le caveau. Selon l'usage, Montmorency y jette son bâton de grand maître, que François II ne lui rendra pas. Le sacrifice est consommé. Puis le roi d'armes ayant prononcé, en se tournant de deux côtés différents, les paroles solennelles : « Le Roi est mort, — Vive le roi François! » la foule s'écoula au son des trompettes. Au repas qui suivit dans la salle de l'abbaye, tandis que les princes du sang dînaient à une table, le Connétable s'asseyait à l'autre avec les cardinaux et les princes de Lorraine, ses ennemis; il lui fallait faire bonne mine à mauvais jeu[2].

Moments cruels pour l'homme qui, perdant son maître et son ami, se trouve à la merci de ses rivaux! Tout de suite après la cérémonie, l'ambassadeur d'Angleterre reconnait la déchéance du Connétable, puisqu'il écrit à sa souveraine de se borner à envoyer des lettres de condoléance au Roi, aux Reines et aux deux Lorrains. Peu après, afin que nul n'en ignore, l'ancien ministre reçoit du Roi un affront

[1] Ranke, *Histoire de France*, p. 187.
[2] Registres du conseil de parlement, X[1a] 1591 (à la fin). — Belleforest (édition 1585), p. 466 v°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

public. Comme, au retour de Saint-Denis, il va le saluer au château de Saint-Germain, François II lui tourne le dos; acte d'espièglerie suggéré par des oncles peu généreux[1].

Le Connétable paraît encore au sacre de François II, à la manière de ces rois déchus appelés à orner le triomphe des empereurs romains. La Cour, qui du Louvre s'était retirée à Saint-Germain pour vaquer plus à l'aise à la transmission des pouvoirs, se rendit à Reims, honorant Montmorency d'un séjour à Fère en Tardenois, et Guise, d'une visite à Nanteuil. Le 15 septembre, le nouveau souverain fait son entrée à Reims, précédé du Connétable, arrivé la veille pour préparer la cérémonie. Le lundi 18, à dix heures du matin, les portes de la cathédrale s'ouvrent au Roi, que va sacrer le cardinal de Lorraine, en présence des pairs, des princes, du duc de Lorraine, des ambassadeurs. La cérémonie commence[2].

Le roi de Navarre, MM. de Guise, de Nevers, de Montpensier, d'Aumale et le Connétable, pairs laïques, siégeaient à la gauche du chœur, laissant la droite aux pairs ecclésiastiques. C'était la première fois qu'un Montmorency, qu'un baron non prince, tenait le rang de pair, et à ce moment même il tombait en disgrâce. Au milieu de la messe, le cardinal oignit le Roi avec la Sainte Ampoule, apportée par le prieur de Saint-Remy, qu'escortaient les quatre otages, deux Luxembourg, MM. de Brienne et de Martigues, un Chabot, M. de Charny, et avant tous, représentant son père, Charles de Montmorency, seigneur de Méru. La couronne, le sceptre et la main de justice ayant été remis à François II, le nouveau roi reçoit l'hommage des grands.

La messe terminée, un beau repas fut donné à l'archevêché, où le maréchal de Saint-André remplit les fonctions de grand maître au lieu de François de Montmorency, qui jusqu'alors avait coutume de remplacer son père en cette qualité. Après ces fêtes, le Roi, qui devait passer l'hiver à Blois, accompagna son beau-frère et sa sœur de Lorraine jusqu'à Bar. Le pauvre Connétable se retira de son côté dans sa demeure princière de Chantilly, regretté par plusieurs et abandonné par la plupart de ses anciens familiers. Ses neveux de Châtil-

[1] La Place, 40 v°. — *State Papers*, année 1559, p. 473-476.

[2] Lettres de l'ambassadeur d'Espagne à madame de Parme, 22 août et 15 septembre 1559 (Archives de Bruxelles, Cartulaires et Manuscrits, n° 189, f° 17, et 190, f° 1).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lon restaient seuls à la Cour, incapables d'ailleurs d'y protéger ses intérêts. Sa bru de Montmorency, bien vue de la Reine mère, y était cependant recherchée[1].

La disgrâce était complète, et des nouvelles plus tristes encore lui parviennent de la Cour. Ses ennemis lui déclarent une guerre sans merci, à lui et aux siens. Son neveu, l'Amiral, avait renoncé au gouvernement de Picardie afin d'en réserver la charge au prince de Condé, neveu de Coligny lui-même. Mais la Cour le trompe et donne cette province au maréchal de Brissac, qu'elle gagne à la cause de Guise[2]. Lors d'une promotion nombreuse de nouveaux chevaliers de l'Ordre, M. de Montpezat, malgré tous ses mérites, n'en fait pas partie, parce qu'il vient d'épouser mademoiselle de Villars, nièce d'alliance du Connétable[3].

C'est à Montmorency lui-même qu'on en veut. Guise ne se contente pas de lui avoir repris le cachet du Roi, symbole de sa puissance; il ne dissimule plus son désir de le dépouiller de la dignité de grand maître de France. Pendant la captivité du Connétable aux Pays-Bas, Henri II la lui a refusée; maintenant qu'il devient tout-puissant, le voilà certain de l'avoir. Il charge la Reine mère de la lui procurer. Catherine, à son tour, s'adresse aux Châtillon pour obtenir la démission de Montmorency. Le vieillard se défend, objectant que l'office rentre dans les offices de France, et non dans ceux du Roi, qu'en conséquence il est à vie, et que le feu roi en a garanti la succession à son fils aîné. On lui fait savoir que, en compensation, on réserve à François de Montmorency la charge de maréchal de France; mais que, s'il ne s'y prête pas, son fils ne sera ni grand maître, ni maréchal.

Ces propositions avaient été faites à Reims pendant le sacre. Montmorency demande à réfléchir et promet de répondre de Chantilly. Il y tient conseil avec ses amis et, sur les bons avis de Saint-André, il juge prudent de céder à l'orage. A la fin de novembre, François

[1] Archives de Bruxelles. Cartulaires et Manuscrits, n° 189, f° 17. Lettre à la duchesse de Parme. — *State Papers*, année 1559, p. 561. — Ruble, II, 74. — Tavannes (édition Michaud) 227. — *Correspondance d'Odet de Coligny*, p. 48.
[2] De Thou, p. 383.
[3] Brantôme, I, p. 84.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Montmorency rejoignit la Cour, qui accompagnait jusqu'à Châtellerault la nouvelle reine d'Espagne. Il apportait la procuration de son père pour se démettre purement et simplement de la grand'maîtrise. Le Roi trouva « si bon de l'auneste fason » dont avait usé le Connétable, qu'il fit incontinent dépêcher l'office de maréchal de France en faveur de François de Montmorency, et ce dernier prêta serment en cette qualité, le 17 novembre. Le 3 janvier 1560, Catherine adressait au nouveau titulaire une fort belle lettre, où elle le pressait de se dévouer au Roi et « à la patrie [1] ».

Le cumul des offices de connétable et de grand maître de France au profit d'Anne de Montmorency est dépassé par celui du duc de Guise. Ce prince, qui a hérité de son père la charge de grand veneur, dépouille le duc de Longueville de celle de grand chambellan et le duc de Montmorency de celle de grand maître. Il sut cependant se faire pardonner par la courtoisie avec laquelle il remplit ses nouvelles fonctions. Anne de Montmorency, au contraire, et même son fils François, s'en étaient toujours acquittés avec une morgue intolérable.

Le grand maître révoqué espérait d'autres compensations. Déjà la Reine assure à Louise, fille de Montmorency, la succession d'une tante, abbesse de Maubuisson; le Roi accorde à son connétable le bailliage de Cotentin, tous avantages qu'Anne eût obtenus à bien meilleur compte de la bonne grâce de Henri II. Il avait aussi été question d'un échange de l'opulent gouvernement de Languedoc contre celui de Bourgogne, détenu par le duc d'Aumale. Les Lorrains voulurent bien renoncer à dépouiller encore leur rival de la riche province, que Joyeuse continua d'administrer au nom du Connétable [2].

Un point auquel Anne de Montmorency est toujours sensible, c'est le question d'argent. Il lui en faut beaucoup pour le train princier

[1] *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, I, 128. — Saint-André au Connétable, 8 et 17 novembre (fr., 3158, 19; Fontanieu, 293). — Chantonay à Philippe II (Archives nationales, K. 1492, B. 10, 82), à la duchesse de Parme (Archives de Bruxelles, Cartulaires et manuscrits, n° 189, f° 63). — Anselme, 387. — De Thou, 385; conformes à son récit : La Planche, Tavannes (227), Castelnau (408), D'Aubigné, I, 85.

[2] Chantonay à madame de Parme (Archives de Bruxelles, Cartulaires, n° 190, 40). — Archives nationales, K. 1493; B. 11, 38; H. 748, 14 (Procès-verbaux des États de Languedoc). — *Revue historique*, septembre 1880, p. 72.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de sa maison et de sa famille ; il lui en faut surtout pour payer sa rançon. Or, non seulement, d'après la convention signée avec le comte de Stropiano, au mois de novembre 1558, il doit encore trouver, en 1560, 50,000 écus pour parfaire la somme totale de 200,000, mais il lui faut rembourser les banquiers qui ont fait les premiers versements. Pour s'acquitter, il compte sur la promesse de Henri II, qui a pris à sa charge la moitié de la rançon. L'État devait d'ailleurs à Montmorency et à la ville de Paris une somme de 300,000 livres, qui lui avait été prêtée. Le Connétable se flatte aussi que le Roi confirmera les cadeaux offerts par le Languedoc.

Au commencement de 1560, il espère toucher 50,000 écus du don royal qui restaient impayés ; 10,000 livres que les États du Languedoc lui devaient encore comme quote-part de sa rançon ; 18,000 livres que, suivant l'usage, les mêmes États lui avaient votées au changement du règne. Il attend la signature royale pour ces différents comptes, et son neveu, le cardinal de Châtillon, tient avec chaleur ses intérêts à la Cour. Montmorency s'adresse directement au Roi et à la Reine mère pour toucher l'argent. « Ce me sera occasion pour m'ayder à m'acquitter de ce que je doibz de reste de ma rançon, qui est fort grand », écrit-il à François II. « Ceste obligation sera avecques beaucoup d'autres que je vous doibz », mande-t-il à Catherine. En considération de la cession du bâton de grand maître, le cardinal de Lorraine, d'abord rétif, promet de faire assigner le cadeau royal par le trésorier de l'Épargne ; mais il n'en fait rien. L'engagement ne devait être tenu que sous le règne suivant. Le Chancelier confirme aussi le premier don de 10,000 livres du Languedoc ; quant au second cadeau de 18,000, il est impitoyablement refusé. Maigre résultat de tant de revendications[1] !

Puis on retire d'une main ce qu'on semble accorder de l'autre. Le Conseil prend, au mois d'octobre 1559, une mesure générale, dé-

[1] Le Connétable au Roi et à la Reine mère (Vc Colbert, 27, 157, 195, 215). — Au Connétable, le cardinal de Châtillon, octobre 1559-février 1560 (fr., 3071, 6 ; *Négociations sous François II*, 264-267 ; *Correspondance*, p. p. Marlet, 50-51, 54) ; Villars, 1er décembre (*Négociations sous François II*, 139 ; cf., 695-699) ; la Reine mère (*Correspondance*, p. p. La Ferrière, 125, 127, 132, 153). — Cf. fr., 3157. 52, 81, 106, 108, 146 ; Clairambault, 353, 5039. — Procès-verbaux, H 748, 14, XL vo.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sastreuse pour Montmorency. Il décide la réunion au domaine royal de toutes les terres détachées au profit des serviteurs de l'État. Tout à coup le Connétable se voit confisquer, malgré le zèle du cardinal de Châtillon, la seigneurie de Compiègne, celle des Baux en Provence et le comté de Beaumont, que François Ier lui avait donné en engagement. Il n'obtient mainlevée que pour la maison construite par lui à Compiègne [1].

La ruine le menace. La guerre de procès recommence avec ardeur. Pour terminer des contestations d'héritage avec la famille d'Humières, où la mort lui a pris ses amis, il demande pour son fils Thoré la main d'une fille de cette maison [2]. De son côté, le prince de La Roche-sur-Yon réclame sa part de la succession de Châteaubriant, en qualité d'allié aux Montespedon, parents du défunt seigneur. « Voilà déjà 30,000 livres de rente pour le moins qui branlent, et il n'y aura faute d'octroy, de commission, proposition et relief pour tous ceux qui en demanderont contre le dit Connétable », disait l'ambassadeur d'Espagne. Le prince de Condé eut beau tâcher d'apaiser le différend de son cousin de La Roche-sur-Yon et du grand-oncle de sa femme, le procès n'en subsista pas moins.

Il n'est pas jusqu'au duc de Savoie qui ne réclame des terres dont Montmorency a eu la jouissance durant la dernière guerre. « Longtemps auparavant, répond ce dernier, j'avoys mandé aux officiers que j'avois commis de les remestre entre les mains de voz ministres et ceulx que vous auriez ordonné pour prendre la dite possession, tellement que j'ay satisfaict en cella en vostre endroict [3]. » Semblable au sanglier que l'on force, il doit faire tête de partout. Le duc de Guise entre lui-même en chasse.

Au nord de Paris, entre cette ville et celles de Meaux et de Senlis, confinant aux terres d'Écouen et de Chantilly, s'étend la ville et comté de Dammartin. A la mort de la dernière comtesse propriétaire, Montmorency, désireux d'arrondir ses domaines, eut envie d'acquérir

[1] L'ambassadeur d'Espagne à madame de Parme (Archives de Bruxelles, Cartulaires, nº 189, p. 37-44); au roi d'Espagne (Archives nationales, K. 1492, B. 10, 73, 82). — Le cardinal de Châtillon au Connétable (*Négociations sous François II*, 267; *Correspondance d'Odet de Coligny*, 55).

[2] Le Connétable à M. d'Humières (fr., 3116, 363, 367, 371).

[3] Archives de Turin, le Connétable au duc de Savoie, 14 juillet 1560.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le comté. La dame, mariée deux fois, laissait un fils de chaque lit, M. de Boulainvilliers, l'aîné et principal héritier, et M. de Rambures, le cadet. Le Connétable acheta les droits du baron de Boulainvilliers, qui était du reste son filleul, et, après avoir remis 70,000 francs d'entrée, il envoya ses gens prendre possession du comté. Mais le duc de Guise avait envie de cette terre, qui confinait aussi à son comté de Nanteuil. Le 3 mai 1560, il acheta pour 80,000 livres les droits que pouvait avoir Rambures, le fils du second lit. Le trait était d'autant plus noir que le Connétable avait renoncé à s'approprier Nanteuil pour le laisser au duc de Guise, et dispensé du droit de lods et ventes le cardinal de Lorraine, acquéreur de Meudon, arrière-fief de Montmorency.

M. de Guise envoya son secrétaire au Connétable pour lui expliquer que sa parenté avec la défunte comtesse l'autorisait à faire ce marché : il le priait même de céder, au besoin contre argent comptant, les droits acquis de Boulainvilliers. Montmorency chargea Damville d'aller répondre à Guise qu'il maintenait ses prétentions et de solliciter que l'affaire fût plaidée, non pas au Conseil, mais au parlement. Le procès s'ouvrit en effet sous la rubrique Boulainvilliers-Rambures, au milieu de l'indignation que le procédé de Guise commençait à provoquer[1].

Cependant Montmorency avait peu de chances d'être soutenu. Il n'avait plus part aux affaires; c'est à peine s'il pouvait agir dans son gouvernement de Languedoc. Comme connétable, on lui laissait tout au plus le droit de fixer les garnisons de la gendarmerie[2]. Ses recommandés n'obtenaient plus de faveurs, malgré ses égards pour le Chancelier et pour les secrétaires d'État[3]. « C'est chose estrange, disait l'ambassadeur d'Espagne, de voir comment les changemens se passent icy légèrement. Il n'y a non plus de mémoire du Connestable, ny homme de sa suite, que si jamais il n'avoit été, ny n'eût avancé

[1] Les ambassadeurs d'Espagne au Roi Catholique et à madame de Parme (Archives nationales, K. 1493, B. 11, 68. Archives de Bruxelles, Cartulaires et manuscrits, nos 189, f. 227; 190, 84, 87; Bibliothèque nationale, fr., 2725. — *Négociations de Toscane*, III, 142. — *State Papers*, année 1560, p. 142. — La Place (édition 1565), p. 59 et 62. — Ronillé, II, 61).

[2] Département du 6 avril 1560 (fr., 3157, 38).

[3] Fr., 3158, 18, 51.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

personne. Tout est réduit sous les ailes de la maison de Guise; voire sont icy le cardinal de Chastillon et l'Admiral en leur suite comme ils fussent été après le dict Connestable[1]. »

Tout crie : « Vive Guise! » écrit Tavannes. Le duc et le cardinal son frère ont carte blanche pour agir à leur convenance, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Dans leur direction des affaires étrangères, les Lorrains poussent jusqu'aux dernières conséquences les clauses du traité de Cateau-Cambrésis et font de la France une puissance vassale de l'Espagne. Leur politique catholique est singulièrement agressive pour l'Angleterre. François II et Marie, dans leur gouvernement d'Écosse, prennent la qualité de roi et reine de France, d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande. Throckmorton proteste; on n'en a cure. L'ami de Montmorency, Noailles, ambassadeur à Londres, est destitué comme trop pacifique.

Dans l'été de 1559, les Lorrains préparent une expédition française en Écosse. Dans ce pays, à la reine douairière Marie de Lorraine, soutenue par la France, la congrégation des lords, aidée de l'Angleterre, oppose Jacques Hamilton, dont le fils, le comte d'Arran, a dû s'enfuir de France. Au mois de mars 1560, Élisabeth dénonce la politique lorraine dans un mémoire où elle revendique l'observation de la paix. Après quelques escarmouches autour de Berwick, le traité d'Édimbourg fut enfin signé, le 6 juillet 1560, par lequel la France s'engageait à évacuer l'Écosse[2].

A l'intérieur, la politique de Guise était aussi exclusivement catholique qu'à l'extérieur. A la mort de Henri II, les persécutions contre les réformés redoublent. Les exécutions vont succéder aux exécutions; parmi celles-ci, la plus remarquable est celle d'Anne Du Bourg, conseiller au parlement[3]. Cette rigueur excite le mécontentement chez tous les esprits libéraux. Les disciples de la Renaissance se sentent solidaires de ceux de la Réforme. A eux se joignent les Français indignés de voir la Cour soumise à l'influence espagnole et

[1] Chantonay à madame de Parme, Archives de Bruxelles, Cartulaires et manuscrits, n° 189, f° 96. Cf. *Revue historique*, XIV, 68. Chantonay à Philippe II, Archives nationales, K. 1493, B. 11, 30, 38.

[2] *State Papers*, année 1559, p. 380-524; année 1560, p. 6-250. Froude, VI, 395.

[3] Registres du conseil de parlement, août 1559. X[1a] 1591. Cf. *State Papers*, année 1559, p. 380.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dominée par les princes étrangers. Ils déplorent l'absence au pouvoir des princes du sang de France, des maisons nationales de Bourbon et de Montmorency. Dans la noblesse, on retrouve nombre de fidèles du vieux Connétable. Certaines mesures prises par les Lorrains excitent la colère. Ce sont souvent les bonnes qui provoquent l'impopularité. En recouvrant des terres du domaine, en supprimant des pensions, en réduisant les dépenses de la maison royale, le cardinal de Lorraine lèse beaucoup de fortunes. Ainsi se forme le parti des Malcontents, confondu avec les Huguenots. Malgré ses principes, et à cause de ses intérêts, le Connétable sera amené à se joindre aux partisans de la liberté et de la Réforme contre les défenseurs patentés de l'Église [1].

Il s'est appliqué à rallier les Bourbons. Le roi de Navarre n'a pas jugé bon de répondre à son premier appel; informé peu après des mauvaises dispositions des Lorrains, il se voit forcé d'aviser. Il a une entrevue à Vendôme avec les frères de Châtillon et le secrétaire du Connétable, Firmin d'Ardoy. Montmorency juge inutile de se commettre en personne avec un prince qui n'a pas l'air de faire cas de lui; il transmet seulement à l'assemblée le conseil de suivre contre les Lorrains les voies légales [2].

Le prince de Condé, alors de retour d'une mission diplomatique à Bruxelles, se propose d'agir plus énergiquement contre les ennemis de sa race. Dans la lutte, il n'a point à risquer une grande fortune, une grande considération. C'est un cadet, un prince aventureux et aventurier. Il se mettra à la tête des réformés, dont il partage les croyances, des malcontents, dont il encourage les visées, cherchant à concilier les intérêts divergents et à rapprocher les frères ennemis. Parmi les cadets de sa race, il ne trouvera d'appui que chez la duchesse de Montpensier, qui appartient à la religion réformée et qui n'en est pas moins la confidente de la Reine mère. Le Connétable lui viendra en aide par son entourage, mais se gardera bien de compromettre sa dignité dans des entreprises douteuses. Quant à Antoine, il ne bougera pas, parce qu'il se flattera encore d'obtenir,

[1] Tavannes, *Mémoires*, édition Michaud, p. 228. — Ranke, I, 191.
[2] Davila (édition 1657), I, 27. — *Lettres d'Antoine*, 190-213. — *Négociations sous François II*, 349.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la bienveillance de Philippe II et de la complaisance de Guise, son royaume de Navarre et son duché d'Alençon. Tandis qu'il escorte en Espagne la nouvelle Reine Catholique, Élisabeth, Condé organise en France l'opposition antilorraine [1].

Le prince agit comme le véritable chef des Bourbons. Le programme des malcontents comporte la convocation des États généraux, la liberté du culte réformé, le remplacement au pouvoir des princes étrangers par les princes du sang. Il est bien entendu qu'on ne touchera pas au Roi. Au mois de septembre 1559, la conspiration est ourdie par les exagérés du parti, et, au mois d'octobre, dans une réunion à la Ferté-sous-Jouarre, Condé en accepte la direction. Mais il a la prudence de rester dans la coulisse; on le désigne sous le nom de « capitaine muet ». Celui qui dévoue sa vie à la cause, c'est le Périgourdin La Renaudie. En dépit des conseils de Calvin et des Châtillon, il ne recule pas devant l'emploi des moyens violents. Le 1er février, il réunit ses amis à Nantes, comptant bien que Sanzay, lieutenant du Connétable au château, ne les inquiétera pas. On convient d'attaquer les Lorrains, le 10 mars, à Blois, où réside la Cour [2].

Le complot était combiné avec trop de complices pour rester secret, avec trop peu de partisans pour réussir. Les Lorrains furent mis sur leurs gardes, dès le 12 février, par leurs amis d'Allemagne. Peu après, l'avocat Des Avenelles leur livre le secret de son ami La Renaudie. A la fin du mois, l'ambassadeur Chantonay leur transmet les renseignements que l'évêque d'Arras (Granvelle) a pu se procurer de son côté [3].

Guise prend immédiatement ses mesures de défense. Le 22 février, il conduit François II de Blois au château d'Amboise, des terrasses duquel on surveille le cours de la Loire. Là, on est à l'abri d'un coup de main. Pour avoir plus de renseignements, ordre est donné au Connétable d'envoyer à la Cour trois prisonniers suspects, Anselme de Soubcelles et le vicomte ou bailli de Saint-Aignan, en-

[1] *Lettres d'Antoine*, 185, 187, 189. — Ruble, *Antoine de Bourbon*, II, 106.

[2] La Planche, I, 92. — Davila, I, 33. — Confession du comte de Vertus (K. 1497, B. 15, 19). — Castelnau (édition Michaud), 416. — Tavannes (*ibid.*), 233. — *Négociations sous François II*, 85. — *Mémoires de Condé* (édition Michaud), 546. — Ruble, 138-147. — Correspondance d'Espagne (K. 1493, B. 11, 42).

[3] Archives nationales, K. 1493, B, 11, 39. — *Négociations sous François II*, 81.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fermés tous deux au bois de Vincennes, dont il est capitaine, ainsi que l'Écossais Robert Stuart, gardé à la Conciergerie. Le premier était gentilhomme du roi de Navarre; le troisième, du prince de Condé. Renonçant à mettre la main sur les Bourbons et les Montmorency, on s'assure des Châtillon. Sous le prétexte de préparer une expédition en Angleterre, ces derniers sont mandés à Amboise, où ils se trouvent, tous trois, au mois de mars. La Reine les reçoit bien, mais il n'est plus question d'expédition. La grande ombre de Montmorency toutefois devait de loin protéger ses neveux [1].

Du 6 au 10 mars, la Cour est très inquiète. Pour calmer les malcontents, elle accorde un édit d'amnistie; pour les dompter au besoin, elle nomme le duc de Guise lieutenant général du royaume. Le duc de Nemours, battant la campagne, s'empare de trois des chefs des conjurés au château de Noizay. Dès lors les rebelles se font tous prendre par groupes, marchant et tiraillant contre Amboise. Le 18 mars, La Renaudie est tué dans une rencontre. Malgré les promesses de ceux qui avaient obtenu la soumission des rebelles, la justice lorraine suivit son cours impitoyable. On décapite les uns sur le pont d'Amboise, on pend les autres aux galeries supérieures du château, dont la balustrade demeure encore intacte, dernier témoin d'une répression sanglante. Affecté de ces événements, le modeste chancelier Olivier mourait, laissant les sceaux à Michel de L'Hospital, ancien conseiller de madame de Savoie et fils d'un médecin de feu le connétable de Bourbon [2].

Les chefs de la Réforme, Calvin, les Châtillon, désavouèrent le complot. Condé osa même défier ses accusateurs [3]. Quant au Connétable, il n'avait bougé de Chantilly. Le vieux renard restait dans sa

[1] Lettres adressées au Connétable par la Cour et par ses neveux (fr., 3157, 1, 3 et 11; fr., 3159, 22, 25, 28 et 29; fr., 20508, 88, 147, 150. Clairambault, t. 354, p. 5311, 5315, 5377).—*Mémoires de Condé*, grande édition, I, 334; édition Michaud, 550; *Mémoires de Guise*, 460. *Archives curieuses*, IV, 32. *Négociations sous François II*, 283. Paillard, *Revue historique*, novembre 1880, p. 320, 328. Delaborde, *Coligny*. I, 425.

[2] Archives nationales, K. 1493, B. 11, 22. — *Négociations sous François II*, 97 et 319. — *Archives curieuses*, IV, 19. — *Mémoires de Guise*, 457; *Mémoires de Condé*, 551. — Belleforest, 470. — La Planche, 130. — Ruble, II, 156. — Paillard, *Revue historique*, novembre 1880, p. 331.

[3] *Négociations de Toscane*, III, 416.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tanière, à l'affût des événements. A la première invitation du Roi, le 25 février, il avait livré à la Cour les prisonniers qu'on lui réclamait. Le 19 mars, il reçut de nouvelles instructions pour rassembler des forces [1]. Son gendre de Ventadour s'excuse, le 28, de ne lui avoir pas rendu visite, retenu qu'il est à la Cour à cause des « Huguenaus [2] ». C'est la première fois qu'on trouve les réformés affublés de ce sobriquet, qu'ils s'enorgueilliront de porter, comme les Gueux des Pays-Bas, le leur. Ce terme dérive du mot *Eiguenot* qui désigne à Genève le parti opposé aux évêques et au duc de Savoie. Eiguenot est le mot allemand *eidgenosse*, confédéré. De Thou, La Popelinière et Davila, les trois grands historiens des guerres civiles, donnent aux huguenots le nom de confédérés. L'expression *eiguenot* est devenue en France *huguenot*, parce que les protestants rattachaient leur parti à celui des descendants de Hugues Capet et que les catholiques le disaient inspiré du démon légendaire de Tours, le roi Hugon, à identifier sans doute avec le roi Hugues.

Par sa prudence, le solitaire de Chantilly avait évité de donner prise à ses ennemis. On ne songea même pas à l'impliquer dans le tumulte d'Amboise. Il avait suivi le conseil de Saint-André, qui lui disait : « Au temps où nous sommes, le moins escripre est le meilleur [3]. » Il se proposait d'aller voir sa fille de La Trémoïlle en Poitou, lorqu'il reçut du Roi l'ordre d'exposer l'affaire d'Amboise au parlement. Les Lorrains avaient intérêt à séparer sa cause de celle des rebelles [4].

Le Connétable obéit. Le 28 mars, accompagné du maréchal son fils, gouverneur de Paris et de l'Ile de France, il se rend au palais [5]. Avertis de sa présence, deux conseillers, suivant l'usage, le reçoivent à la Sainte-Chapelle. Entré dans la salle, où toutes les chambres se trouvent réunies : « Messieurs, commence-t-il, la court a assez entendu l'émotion faicte en ce royaume contre l'honneur de Dieu, puys contre la personne du Roy jusques au lieu où il estoit, qui est

[1] Lettres au Connétable, fr., 3157, 5; 3158, 54. — *Négociations sous François II*, 312. — *Mémoires de Condé* (grande édition), I, 346. — De Thou, 500.
[2] Bibliothèque nationale, fonds français, t. 3158, f° 74.
[3] *Négociations sous François II*, 286.
[4] La Place (édition 1565) f° 49 v°. — De Thou, 500.
[5] M. de Ruble, d'après d'Aubigné, dit à tort le 31 mars (II, 199).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au meillieu de son royaume, par gens séditieux, lesquelz ont osé se présenter jusques aux portes de la ville d'Amboise et tirer quarante ou cinquante coups de pistolets et harquebouzes. »

L'exposition est déjà rassurante. Du reste, le Roi était sur ses gardes pour avoir été averti par le roi d'Espagne, par ses amis d'Allemagne, par le duc de Savoie et par l'évêque d'Arras. Le fier Connétable s'étonne seulement du procédé des rebelles. « Chose qui est merveilleusement estrange et non accoustumée en ce royaume que gens de bas estat, soubz excuse pour tout qu'ils vouloient seullement parler au Roy sans mal faire, venir pour parler à leur prince avec la force et des armes au poing. » Ainsi les conjurés ne sont que de petites gens qui manquent de convenance. Le Roi, il est vrai, courait un péril. « Il y a danger, reconnaît le Connétable, s'ils eussent esté les plus fortz, qu'ils eussent passé plus oultre et attempté à sa personne, (à celle) de la Royne, de la Royne mère et des princes[1]. » Mais il semble ne s'agir là que d'une simple hypothèse, en mettant les choses au pis.

Il revient sur cette idée à la fin du discours. « Ceste guerre est estrange, au lieu de venir devers le Roy, qui est bon et sage et a mère si prudente et bon conseil pour oyr tout ce que l'on luy vouldroyt remonstrer, gens du commun venir avecques les armes et contraindre que l'on mecte la main à leur sang. » C'est toujours le manque de procédé qu'il reproche à des hommes de peu. Tout au plus admet-il qu'il y a eu « des gentilzhommes meslez parmy eulx ». Il se croit même tenu de donner les raisons des rebelles. « Ilz se couvrent qu'ilz n'en veullent au Roy, mais à quelques aultres. » Ce serait presque excusable, sans le danger couru par François II, auquel il faut pourtant bien avoir égard : « Si est-ce que la fin est grandement à craindre que l'on ne se veulle prendre à luy. » Et c'est là toute la critique.

Quant à lui, il se dit chargé par le Roi de maintenir l'ordre en Picardie, en Champagne et dans l'Ile de France. Fidèle au devoir qu'ont toujours assumé les Montmorency, il a pris les mesures nécessaires pour défendre la ville et « chastier exemplairement les

[1] Archives nationales, X[1a], 1503, 329 bis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aucteurs des séditions, s'il s'en trouve. » Il approuve les dispositions arrêtées par les autorités de Paris pour pacifier la capitale. « Et si la dicte court voit qu'il soit besoing et reste y faire quelque autre chose, il n'y espargnera sa vye. Quant il auroit les deux piedz et une main en la fosse, il les retireroit pour acquicter partie de son debvoir pour le service du Roy. » Il restera deux ou trois jours à Paris sur le désir du parlement, « compaignie à laquelle il est tant tenu », et, en tout cas, il ne s'éloignera pas de Chantilly et d'Écouen [1].

L'habile discours! Le Connétable a insisté, sans s'indigner, sur ce que les rebelles en voulaient à l'entourage du Roi et non à ce prince. Voilà de quoi mécontenter MM. de Guise, qu'il ne cite pas même parmi ceux qui ont sauvé le Roi dans ces tristes journées. Il affecte de dire que les rebelles sont de petites gens, déchargeant ainsi Condé et Coligny de tout soupçon de complicité. Enfin, cette harangue n'a servi qu'à remettre en avant sa personnalité auprès du parlement et de la ville de Paris. Ce n'était certes pas ce qu'attendaient les Lorrains, qui espéraient le voir compromettre les chefs des malcontents et glorifier l'entourage du Roi [2].

Les Lorrains, qui avaient même tâché de surprendre les secrets de Montmorency dans un entretien de la Reine avec La Planche, agent du Connétable, marquèrent bientôt leur ressentiment pour ce grand officier. Dans une lettre, où le Roi remerciait Montmorency des nouvelles qu'il lui donnait de ses gouvernements, il lui écrivait sèchement, le 19 avril : « Vous n'aurez plus que faire de vous en travailler et ne serez diverty ni empesché de donner ordre à vos affaires [3]. » C'était le renvoyer à ses loisirs. Le Connétable s'enferma à Chantilly, protégé par une armée qui était de force à résister à celle de Guise [4].

Ses ennemis n'osèrent pas agir contre lui, et même ils n'auraient pas répugné à se réconcilier dans l'été de 1560 [5]. Les difficultés intérieures éclataient partout; dans les provinces, les partis religieux en

[1] Archives nationales, X[1a], 1593, p. 330.
[2] Regnier de La Planche, 269. — De Thou, 500. — La Place. — Tavannes. — Castelnau. — Bouillé, II, 61. — Ruble, II, 202.
[3] Le Roi au Connétable, *Négociations sous François II*, 360.
[4] *Négociations de Toscane*, III, 417.
[5] *State Papers*, année 1560, p. 183.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

venaient aux armes. On crut rétablir la paix par des procédés énergiques, et l'édit de Romorantin fut rendu, attribuant aux gens d'Église la connaissance du crime d'hérésie. Le nouveau chancelier L'Hospital, qui avait dû promulguer l'ordonnance, s'efforça d'en atténuer les effets. Il recourut à un moyen plus judicieux pour calmer les esprits, en obtenant du Roi la convocation à Fontainebleau d'une assemblée de Notables.

A la fin de juillet, les invitations furent lancées aux grands pour le 20 août 1560. Le Connétable en reçut de fort gracieuses, ainsi que les princes de Bourbon. Mais Antoine de Navarre commençait à se méfier des Lorrains, et, malgré ses démonstrations d'estime à leur égard, il se prononçait contre eux, en faisant alors évangéliser la Guyenne par Théodore de Bèze. Rejoint par son frère à Nérac, il jugea, comme lui, plus prudent de ne se pas rendre à Fontainebleau. L'un et l'autre s'attendaient bien à ce que Guise leur fit payer le prix du tumulte d'Amboise [1].

Le Connétable ne se sentait pas menacé comme les princes. La maréchale, sa belle-fille, lui servait de protection à la Cour, car elle était très appréciée par ses frères et par ses sœurs, enfants de Henri II, et même par Catherine de Médicis. D'ailleurs Montmorency se fit escorter d'un cortège imposant. Il n'était pas suivi de moins de huit cents gentilshommes et cavaliers, à la tête desquels figuraient ses neveux, M. l'Amiral, le révérendissime cardinal de Châtillon, pair et grand inquisiteur de France, le colonel général de l'infanterie d'Andelot, ainsi que son beau-frère, le comte de Villars; ce train était plus que celui d'un grand seigneur. Malgré la garde de deux cents arquebusiers dont s'étaient entourés les Lorrains, ils ne pouvaient rien attenter contre la personne du puissant connétable-duc. Sans s'inquiéter d'être mal notés, le Grand Écuyer, le rhingrave de Salm, M. de Sansac et d'autres chevaliers de l'Ordre eurent la déférence de se rendre au-devant de lui. Le Roi et la Reine mère le reçurent aussi avec égard, lorsqu'il fit son entrée au château, le 17 août 1560 [2].

Le 21, après midi, s'ouvrit à Fontainebleau, dans la chambre de

[1] Fr., 3157, 47. — *Mémoires de Condé*, I, 550. — *Négociations sous François II*, 452. — *Correspondance de Catherine*, 144 et 146. — Ruble, II, 225, 312.

[2] *Négociations de Toscane*, III, 423. — *State Papers* (1560), 253. — De Thou, III, 525.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la Reine, l'assemblée des Notables. Le Roi siégeait sur son trône, entouré de sa femme, de sa mère et de ses frères, du cardinal de Bourbon, le seul de sa famille, des cardinaux de Lorraine, de Guise et de Châtillon, ainsi que des ducs de Guise et d'Aumale, complétant les quatre frères de Lorraine. Le Connétable et le Chancelier représentaient les grands officiers de la couronne, avec l'Amiral et les maréchaux de Saint-André et de Brissac. L'archevêque de Vienne, Marillac, l'évêque d'Orléans, Morvillier, l'évêque de Valence, Monluc, MM. du Mortier et d'Avanson, terminaient la liste des membres du Conseil privé. A eux se trouvaient joints les chevaliers de l'Ordre, les maîtres des requêtes, les secrétaires d'État, le trésorier de l'Épargne, les trésoriers généraux, qui assistaient debout. En tout quarante notables qui, à peu d'exceptions près, étaient dévoués au parti de Guise.

Le Roi ouvrit la séance par quelques paroles que la Reine mère développa; puis le Chancelier fit un exposé de la situation malheureuse où se trouvait le royaume. Il fixa le programme de l'assemblée, qui devait étudier l'état de la religion et de la dette publique. Après quoi, le duc de Guise rapporta sur la guerre et les relations extérieures; le cardinal de Lorraine, sur l'administration du royaume et des finances.

Le 23 août, au début de l'assemblée, l'Amiral, se levant de sa place, s'approcha du Roi et, après deux révérences, lui présenta une supplique au nom des réformés répandus dans le royaume. Les persécutés réclamaient la tolérance religieuse, et Coligny les soutint dans un long discours. Les requêtes acceptées sont distribuées sur-le-champ. Dans les séances suivantes, l'archevêque de Vienne et l'évêque de Valence proposent la double convocation d'un concile national et des États généraux. L'Amiral et Guise prirent la parole, l'un pour appuyer la proposition, l'autre pour la combattre. Le cardinal de Lorraine accepta les États généraux et demanda que, pour la question d'un concile, on s'en référât aux décisions d'une assemblée d'évêques convoquée par le Roi[1].

[1] *State Papers*, année 1560, p. 245. — La Planche, 369, 373-394. — De Thou, III, 534. — Davila, I, 56. — Delaborde, I, 462. — La Place (1565), p. 80 et suiv. — Picot, *Histoire des États généraux* (édition 1872), II, 13-19.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette proposition ayant été agréée, le Roi, au départ des Notables, convoque les États généraux pour le 10 décembre 1560, et l'assemblée des prélats pour le 20 janvier suivant. Le Connétable s'en réjouit. « Ce sera la grande pacification de tout le peuple », disait-il[1]. Il se disposait à rentrer chez lui. Quoique bien accueilli à Fontainebleau, certaines choses lui avaient déplu. « Cette assemblée, pensait-il, ne servait qu'à satisfaire ceux de Guise et donner à entendre que ce qui se faisait, ils ne le faisaient pas seuls[2]. » Il ne partit pas sans avoir à souffrir des ennuis de la part des Lorrains, qui jouent avec lui au chat et à la souris, et, sans oser l'attaquer ouvertement, cherchent à le faire tomber dans le piège. Au moment de l'assemblée de Fontainebleau, ils se mettent à faire à leurs adversaires une guerre de petits papiers. Déjà, au mois de mai 1560, le roi de Navarre avait dû s'excuser auprès d'eux d'avoir reçu une lettre compromettante, qu'il prétendait l'œuvre de l'ambassadeur d'Angleterre. Qu'Antoine de Bourbon et son frère de Condé, que Montmorency et les malcontents travaillent en dessous contre Guise, c'est incontestable. On en eut bientôt la preuve. Au début du procès de Dammartin, quand Damville avait été protester auprès de la Reine contre les intrigues des Lorrains, il avait eu à Montlhéry une entrevue avec Condé. Ce prince, qui se rendait à Nérac auprès de son frère, put lui faire espérer l'alliance du Connétable et de l'Amiral.

Quelques jours avant l'assemblée de Fontainebleau, Antoine de Bourbon envoya à ces deux seigneurs un ancien homme d'armes du maréchal de Montmorency, le Basque La Sague. Il avait pour mission officielle de demander au Connétable de le laisser entrer dans la compagnie du roi de Navarre; mais l'objet secret de ce voyage était d'obtenir des fonds de madame de Roie, qui s'en procura en engageant à son oncle la terre de Germigny, pour la somme de vingt-sept mille livres. La Sague vit à Chantilly, ainsi qu'à Paris, les ennemis de Guise. A son retour pour Nérac, il fut arrêté à Étampes. On surprit sur lui des lettres adressées aux princes. Celles du Connétable n'avaient rien d'inquiétant. Au milieu des formules de politesse

[1] *Négociations sous François II*, p. 481.
[2] Archives nationales, K. 1493, B. 11, 40, 80. — *State Papers*, année 1560, p. 286.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il employait à l'égard du roi de Navarre, il eût été difficile de trouver trace de complot. Mais les lettres du vidame de Chartres provoquèrent l'arrestation de ce magnifique seigneur.

La Sague, amené à Fontainebleau, où se trouvaient encore le Roi et le Connétable, fut mis à la question dans la nuit du 29 août. La torture lui arracha la révélation d'un soulèvement préparé par les Bourbons contre les Lorrains. Il conseilla, dit-on, de mouiller l'enveloppe des lettres du vidame, où se pouvaient lire quelques mots du secrétaire d'Ardoy assurant les Bourbons de l'appui du Connétable. On n'osa s'en prendre à ce dernier[1].

Le Connétable quitta la Cour, le 2 septembre, au milieu des caresses de la Reine, qui d'ailleurs ne cessa de lui écrire affectueusement, et de MM. de Guise, qui dissimulaient avec lui. A peine de retour chez lui, il transmit au Roi, pour éviter les soupçons, une lettre scabreuse, qu'il avait reçue non signée. Les Lorrains n'abandonnèrent pas la piste. Le 15 septembre, ils firent arrêter un agent du prince de Condé, nommé Robert de La Haie. On savait qu'il avait été mandé à la fin de juillet à Écouen, par madame de Roie, belle-mère du prince, pour dresser un contrat de rentes sur la terre de Germigny. Il déclara y avoir vu La Sague en conversation avec Firmin d'Ardoy, mais il ne révéla rien de suspect[2].

Le rusé Connétable était trop fin pour se laisser prendre. Il avait suivi le conseil du maréchal de Saint-André : ne rien écrire. Renonçant alors à le convaincre de conspiration, on chercha à le brouiller avec les princes. La Reine mère et le Roi, forcément dévoués aux Lorrains, chargèrent M. de Crussol, envoyé au roi de Navarre, de dire à ce prince que c'était sur un avis du Connétable que l'on avait fait arrêter le vidame de Chartres et le nommé La Sague. L'instruction royale, remise à Crussol, se termine par ces mots : « Ne fallès de dire tout cecy, c'est la vollenté de Catherine, François. »

[1] *Négociations sous François* II, 367. — Archives nationales, K. 1493, B, 11, 83. — La Planche, 355-358. — De Thou, III, 357. — Ruble, II, 326. — La Planche, Brantôme, le recueil des *Négociations sous François II* ne mentionnent pas la lettre d'Ardoy. L'auteur des *Princes de Condé* n'a pas l'air d'y croire (I, 78).

[2] Interrogatoire de La Haie, *Archives curieuses*, t. IV, 37. — *Négociations sous François II*, 515, 569, 576. — *Correspondance de Catherine*, LXXXI. — La Place (édition 1565), p. 80 v° à 108 v°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Informé de la chose, Montmorency se hâta de se disculper auprès du roi de Navarre. « Oncques en jour de ma vie, écrit-il au prince, le 26 septembre, je ne tins propos de vous, ny ne me mandastes jamais chose, qui ne feust pour le service du Roy... Qui me faict vous supplier très humblement de ne croyre chose que l'on vous ayt mandée par cy devant, ny que l'on vous mande cy après, qui ne soit pour vostre honneur et grandeur. » Et il termine : « Je ne sçeu oncques la prinse du dict La Sague qu'un jour après qu'il fut prins, et vous escripvois par luy pour vous rendre responce à l'honneste lectre qu'il vous avoit pleu m'escripre. » Cette lettre de rectification était en même temps un témoignage à décharge en faveur du prince soupçonné[1].

Le procès du vidame de Chartres rappela à la Cour Anne de Montmorency, son parent. François de Vendôme, vidame de Chartres, s'était voué corps et biens à ses cousins de Bourbon et au parti de la Réforme. Le Connétable n'avait pu parvenir à le faire sortir de la Bastille sous caution. Sur les conseils de ce seigneur, le vidame demanda à être jugé par ses pairs, les chevaliers de Saint-Michel. Dans un chapitre de l'Ordre, tenu à Saint-Germain, le 28 septembre, le Connétable, doyen, opina pour que l'on accordât la demande, et il critiqua en général les procédures engagées. Le cardinal de Lorraine lui répondant avec violence, Montmorency l'accuse de tramer la perte des princes. Le duc de Guise s'interpose. La requête est acceptée, mais les Lorrains la font tourner contre son auteur, en recourant à un procédé machiavélique[2].

Le jour de la fête de saint Michel, le 29 septembre, dix-huit nouveaux chevaliers de l'Ordre sont promus. Cette nouvelle création donnait aux Lorrains la majorité dans le chapitre. Montmorency réclame contre cette fournée, qui vilipende une institution bornée à l'origine à trente-six membres. « L'Ordre est mis en désordre », dit-il. Les critiques trouvent de l'écho à la Cour. Madame de Crussol se plaît à remarquer que l'on a créé dix-huit chevaliers, et non pas

[1] Catherine à Crussol, publication La Ferrière, 147. — Lettre du Connétable, fr. 3157, 122; archives de Pau, E, 582. — *Mémoires de Condé*, 583. — *Négociations sous François II*, 577.

[2] Correspondance d'Espagne (K. 1493, B. 11, 86). — *Négociations de Toscane*, III, 424. — Monluc, III, 137. — De Thou, III, 543.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vingt, de crainte qu'on ne les surnommât « les vins nouveaux »; et M. de La Roche du Maine désigne, de son côté, le collier de saint Michel sous le nom de « collier à toutes bestes[1] ».

Dans la première semaine d'octobre, le Connétable, dégoûté, se retira dans sa maison. Il laissait l'affaire suivre son cours. M. de Sansac, son protégé, et M. de La Brosse, partisan de Guise, furent délégués par l'Ordre pour instruire l'affaire du vidame. Le Connétable disait qu'il châtierait ses fils mêmes, s'ils étaient coupables, mais que là il n'y avait rien. Il répétait à l'ambassadeur d'Espagne que les Lorrains avaient conduit légèrement cette affaire et qu'ils auraient lieu de regretter de l'avoir poussée si avant, puisqu'elle ne reposait sur aucun fondement[2].

Avant de rentrer chez lui, il avait eu le temps d'assister à Saint-Germain à un conseil royal, qui n'annonçait rien de bon pour les princes du sang. Le jeune roi demanda à ses conseillers de l'aider à réprimer les rebelles. Le duc de Guise et le Connétable s'y engagèrent également. François II s'adressant ensuite au cardinal de Bourbon, les larmes jaillirent des yeux du prélat avec une telle abondance qu'elles lui coupaient la parole. A la fin, il dit qu'il suppliait Sa Majesté de prendre en pitié ses frères et lui-même. La Reine mère et le cardinal de Lorraine firent mine aussi de pleurer; et, dans ce déluge de larmes, on pouvait prévoir le sort qui attendait les premiers princes de France[3].

Quoique connu par son hostilité pour Guise, on savait Montmorency bon catholique. Il aida à recevoir le prieur Antonio de Toledo, que le roi d'Espagne envoyait en France afin d'empêcher la convocation d'un concile national, moins rassurant pour les catholiques qu'un concile général. Comme on voulait faire visiter à don Antonio le trésor de la Sainte-Chapelle, ce fut à Montmorency que l'on s'adressa pour avoir les clefs. Il les gardait, parce que son fils avait été nommé bailli et concierge du Palais, en 1559. Don Antonio était aussi porteur de lettres adressées par son maître au Connétable, qui répon-

[1] *State Papers*, an 1560, p. 343. — La Place, 108. — D'Aubigné, I, 18. — De Thou, III, 143. — *Mémoires de Condé*, 563 (Liste de la promotion).

[2] L'ambassadeur d'Espagne à Philippe II, 7 octobre (Archives nationales, K. 1493; B, 11, 100).

[3] Lettre de Chantonay, 8 octobre (Archives nationales, K, 1493, 101).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dit avec effusion à Philippe II. Ce monarque lui témoignait une singulière estime. Le monde catholique étranger admirait la dignité avec laquelle il supportait la disgrâce [1].

A son retour chez lui, il est frappé d'un deuil inattendu. C'est la mort prématurée du tout jeune héritier présomptif de sa duché-pairie, Anne, unique enfant de François de Montmorency et de Diane de France, tout à la fois son petit-fils et celui de Henri II. Le 15 octobre, le Roi, la Reine, le duc de Guise, les secrétaires d'État, lui adressent leurs lettres de condoléance. Le petit défunt est en somme le neveu de François II, qui écrit à l'aïeul désolé : « Fault espérer de la bonté du Seigneur qu'il vous gardera la mère, pour en faire d'aultres. » La maréchale était elle-même en danger de mort. Le Connétable eut la consolation de la voir guérir d'une maladie pendant laquelle il la soigna paternellement [2].

Les témoignages de sympathie que les Lorrains avaient donnés à Montmorency semblaient un signe de rapprochement. L'ambassadeur d'Angleterre croyait même à ce moment que l'on allait arranger les querelles. Elles ne furent jamais si loin d'être apaisées. François II, qui se préparait à aller à Orléans tenir les États, ne désirait pas la présence des amis des Bourbons. Profitant du deuil du Connétable et du maréchal, il leur écrivait, le 15 octobre, de rester chez eux : « Ne voyant riens, Dieu mercy, qui pour ceste heure presse vostre venue, car je vous advertiray bien quant il sera temps que vous me veniez trouver. » En vertu de ce congé, le catholique Montmorency n'eut pas de part à l'établissement des Jésuites, qui furent alors introduits dans le royaume [3].

François II ne songeait pas encore à mettre la main sur Montmorency. Il se fit accompagner à Orléans par le seul Damville, le favori des Lorrains. La Cour en voulait à des personnages de plus haute volée : les Bourbons, considérés comme les auteurs des troubles provinciaux et les instigateurs de pamphlets, tels que *le Tigre* d'Hotman. Guise couvre la France d'un réseau militaire destiné à

[1] Santa-Croce au Connétable, 15 novembre 1560 (fr., 3034, 35). — Archives nationales, K, 1493; B, 11, 80 et 93. — *Négociations sous François II*, 345-346.

[2] Lettres au Connétable et au maréchal, fr., 3157, 61, 62, 64, 68. — *Négociations sous François II*, 661-663, 667-668. — *Correspondance de Catherine*, 150.

[3] *Négociations sous François II*, 662. — *State Papers* (1560), 371.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les prendre dans ses filets. Crussol a été inviter le roi de Navarre et le prince de Condé à se rendre aux États d'Orléans. On leur tend un piège : mesdames de Condé et de Montpensier les pressent de rester dans le Midi. Ils ne se rendent pas moins à l'appel du Roi, croyant trouver une sauvegarde dans la réunion des députés du pays. Quelle réception! A leur arrivée, le 30 octobre, Condé est arrêté. C'est le signal de plusieurs emprisonnements, entre autres, en Picardie, de celui de madame de Roie, belle-mère du prince [1].

Les Lorrains triomphaient. Pour que leur succès fût complet, il ne leur manquait plus que de tenir dans leur main le Connétable, l'Amiral et le colonel général de l'infanterie. Le cardinal de Lorraine ne doutait pas que les neveux de Montmorency ne perdissent la vie, pour peu qu'on les traduisît devant le parlement. Cette condamnation devait anéantir « le mauvais riche », ainsi qu'il appelait le Connétable. Le prudent ambassadeur d'Espagne n'en demandait pas tant. « Il était plus sage, disait-il, de châtier peu à peu les coupables que d'en prendre tant d'un coup, parce que leurs parents pouvaient se mettre en désespérance, causer quelque grande révolte et accepter plus facilement les pratiques du dehors du royaume. » Il voulait sauver Montmorency [2].

Celui-ci n'était pas le moins du monde tenté de se laisser prendre. Depuis le 7 octobre, il restait cantonné dans ses domaines, protégé par ses gardes, non loin de la capitale, où le maréchal, son fils, exerçait l'office de lieutenant général du Roi. Il entretenait une active correspondance avec les gentilshommes dévoués à sa cause, avec son neveu l'Amiral, en sûreté à Châtillon, et son neveu d'Andelot, en villégiature dans ses terres de Bretagne. Il affectait de ne s'occuper que des affaires lointaines du Languedoc. La Cour, qui le craignait plus de près que de loin, feignait d'admettre les raisons de santé qu'il donnait pour s'absenter, tandis que le libéral Marillac, archevêque de Vienne, faisait de vains efforts pour le pousser à une démarche énergique [3].

[1] Termes au Connétable (fr., 6640, 150). — *Lettres d'Antoine*, p. 215-221. — De Thou, 560. — Ruble, II, 360, 387. — Dareste, *F. Hotman*, *Revue historique*, t. II, p. 25.

[2] Archives nationales, K, 1493; B, 11, 104. — *Négociations sous François II*, 765. — La Planche, II, 37.

[3] Lettre du Connétable, V^c Colbert, 27, 157. — *Négociations sous François II*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le procès contre le prince de Condé était engagé. Le Roi l'avait confié à une commission de juges présidée par le président du parlement, Christophe de Thou. Le Conseil privé repoussa, du 13 au 20 novembre, tous les appels de l'accusé, que le Connétable, n'osant faire davantage, appuyait de Chantilly. Bien que la commission ne pût le convaincre de haute trahison, on le condamna à mort, le 26 novembre 1560. Le Chancelier fit heureusement retarder l'exécution, que l'on fixa au 10 décembre, jour de l'ouverture des États généraux. Ainsi le père de la race funeste de Guise allait mettre à mort l'auteur de la noble race de Condé [1].

Le roi de Navarre ne pouvait rien pour son frère. Lui-même, il n'échappa à la mort que grâce à sa propre prudence et à l'indécision de François II; ce monarque, dit-on, n'osa exécuter l'assassinat que lui conseillaient ses oncles. La princesse de Condé, ainsi que les duchesses de Ferrare et de Montpensier, sollicitaient en vain la grâce du condamné. Tout fut inutile. Le Roi ne pensait plus qu'à l'exécution, quand, le 16 novembre, à la suite d'une partie de chasse, il éprouva de violentes douleurs à la tête. Le 17, une fistule se déclara à l'oreille, et dès lors la maladie ne fit que s'aggraver. La Reine mère prévit bien vite la mort du jeune prince. Elle songea à prendre ses dispositions. La duchesse de Montpensier profita de ce moment pour l'encourager à se débarrasser de la tutelle de Guise [2].

Catherine suit le conseil. Elle pense tout de suite au Connétable. De la cour de François II, c'est elle qui l'a encore le plus ménagé. Anne de Montmorency avait pris à tâche de rester dans les bonnes grâces de la famille la plus directe du Roi. Il ne manquait pas d'écrire aux frères de ce prince, Charles-Maximilien d'Orléans, bientôt Charles IX, et Édouard-Alexandre d'Angoulême, plus tard Henri III. Il cherchait à prévenir leurs désirs. « Messeigneurs, leur mandait-il, je metteray peine d'accomplir vostre volunté en toute chose qu'il vous soit agréable, toute ma vie. » En retour, la Reine

673, 695. — La Place, 110. — Carloix choisit ce moment pour placer la fondation du triumvirat (Vieilleville, 299)!

[1] La Planche, II, 91. — Duc d'Aumale, *Princes de Condé*, 85, 94. — Ruble, II, 423.

[2] Le Roi au duc de Savoie, 6 novembre (Archives nationales, K, 1493; B, 11, 105).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mère s'intéressait à la famille de Montmorency, et elle avait accepté d'être la marraine du fils de M. de Damville[1].

A l'approche de la révolution, sa correspondance redouble avec le Connétable. Elle l'appelle. « Je croi fermement, dit-elle, que l'on seroyt plus sage, et, ne l'étant, vous ayderié à sortir le Roy hors de page, car vous avez toujours voleu que vos mestres feussent aubéi partout. » C'est le comte de Villars qu'elle charge de ses messages confidentiels. Sur l'invitation de la Reine, le Connétable, avec son escorte de huit cents gentilshommes, était parti de Chantilly et voyageait à petites journées du côté d'Orléans, comme pour aller délivrer le prince condamné. Pendant ce temps, la Reine entretient en cachette Antoine de Bourbon et, contre son appui à la mort du Roi, elle lui promet une part au gouvernement. Elle voulait inaugurer une politique de bascule entre les maisons de Guise et de Bourbon, pour sauvegarder le trône des Valois[2].

Ce jeu d'intrigues était dangereux. Le jour de l'exécution du prince de Condé approchait, et le roi de Navarre était soumis, de son côté, à une étroite surveillance. Mais la mère ne s'était pas trompée dans ses prévisions : le 5 décembre au soir, François II mourait, à l'âge de dix-sept ans. « Le Roi est mort, cela nous apprend à vivre », dit Coligny. Le Connétable était à Étampes, quand le messager de la Reine, Lansac, lui annonça l'événement. Alors il poursuit avec rapidité sa marche sur Orléans, appelle à lui le maréchal, son fils, rejoint la princesse de Condé avant d'entrer dans la ville, chasse les gardes de Guise et se fait maître de la place[3].

[1] Correspondance du Connétable et de MM. les ducs d'Orléans et d'Angoulême (*Négociations sous François II*. 764. — Fr., 3179, 11). — Cf. *Correspondance de Catherine*, p. 135, 142.

[2] *Correspondance de Catherine*. — *Négociations sous François II*. 678. — La Planche, II, 126.

[3] Fr., 3157, 110. — *Correspondance de Catherine*. 155. — *Négociations de Toscane*, III, 427. — *State Papers* (1560), 422. — La Place, 115 v° et 116. — D'Aubigné, 103. — De Thou, III, 573. — Duc d'Aumale, I, 94. — Delaborde, I, 490. — Ruble, II, 430.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XIII.

LE NOUVEAU ROI CHARLES IX ET LES ÉTATS D'ORLÉANS. — TRIOMPHE ET DÉSAGRÉGATION DU PARTI NATIONAL.

Elle est fertile en crises variées, cette vie d'Anne de Montmorency. Disgracié en 1559, comme il l'a été en 1541, il recouvre sa faveur en 1560, comme il a déjà fait en 1547. Il semble même que son retour, à l'avènement de Charles IX, s'annonce plus brillant. Pendant le règne de François II, il a servi de point de ralliement à tous les adversaires du régime. Le régime tombe : le chef des malcontents, l'espoir des huguenots, celui qui dirige le parti national contre les Lorrains, est tout désigné pour prendre le pouvoir. C'est lui qui dispose de la force. La garde du Connétable remplace auprès du Roi celle de Guise; elle devient la garde royale. Près du Roi aussi veille une femme, la Reine mère. Il faut compter avec elle. Dans ses jours de puissance, Montmorency se trouve constamment en face d'une femme, de madame d'Étampes sous François Ier, de Diane de Poitiers sous Henri II, de Catherine de Médicis sous Charles IX. C'était au tour de Catherine de régner. Mais quand règnent les femmes, il faut un homme pour gouverner : le Connétable pouvait aspirer à devenir cet homme-là.

Charles IX n'étant âgé que de dix ans et demi, il y avait lieu de former une régence. Dans l'entretien que, pendant les derniers moments de François II, Catherine avait eu avec Antoine de Bourbon, le roi de Navarre, premier prince du sang, encore tout ému des menaces suspendues sur sa tête, renonça à la régence en faveur de la mère du Roi, à condition qu'elle s'appuyât sur lui plutôt que sur MM. de Guise. La Reine se fit donc remettre, par le cardinal de Lorraine, le cachet royal et rappela auprès d'elle, pour former le Conseil, tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les anciens ministres de François Ier et de Henri II, entre autres le cardinal de Tournon et le Connétable [1].

A l'arrivée de celui-ci, les grandes lignes de l'administration étaient tracées. Il parut à la Cour, le 7 décembre, suivi de quatre de ses fils, et reçut un accueil touchant du Roi et de la Reine mère. Au Conseil, qui se trouvait réuni pour la première fois, il prononça un discours émouvant, inspiré par sa foi monarchique. La plénitude de ses pouvoirs de connétable, de gouverneur, de capitaine, lui était rendue. Il redevint le chef incontesté de l'armée et de la noblesse de France.

A chaque retour en grâce, Montmorency présente la carte à payer. On convient de lui remettre une somme de 271,900 livres tournois, se décomposant comme suit : son traitement annuel pour 1561, traitement réduit par l'ordonnance d'Orléans, 44,000 livres; le solde de son traitement de 1560, 5,900 livres; l'indemnité pour sa rançon, toujours différée, 150,000 livres; la dot de François Ier pour son mariage, représentée jusqu'alors par le comté de Beaumont, confisqué par François II, 72,000 livres [2]. A ce moment l'écu, augmentant encore de valeur, vaut trois livres tournois. La somme totale représente donc 90,633 écus, soit près d'un million de francs, valeur intrinsèque; près de quatre millions, valeur relative. Voilà un beau cadeau de joyeux avènement. Montmorency, tout à la fois économe baron et grand seigneur, devait l'apprécier, mais il se sentait sans doute encore plus flatté de la part qu'on lui laissait dans l'organisation du pouvoir.

Le nouveau Conseil privé, corps d'administration suprême, comprend les princes, les Lorrains, les cardinaux de Châtillon, de Tournon et d'Armagnac, les ducs de Nevers et d'Étampes, le Connétable, entouré de l'Amiral et des maréchaux de Saint-André et de Brissac, le Chancelier, assisté des évêques d'Orléans, de Valence et d'Amiens, de MM. du Mortier, d'Avanson, de Selve, bientôt de MM. de Gonnor et de Crussol; plus tard, en 1563, de MM. de Chaulnes, de Sipierre et de Lansac.

[1] *Négociations sous François II*, p. 732. — *Mémoires de Condé* (édition Michaud), p. 568. — *Correspondance de Catherine* (édition La Ferrière), I, 569. — Ruble, *Antoine de Bourbon*, t. II, p. 6-7.

[2] Mémoire de ce qui est dû à M. le Connétable (Clairambault, t. 354, f° 5553).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On n'a pas osé évincer M. de Guise et ses frères, mais les Bourbons siègent cette fois au Conseil privé, ce qu'ils ne faisaient pas sous François II, et, avec leurs amis de Montmorency et de Châtillon, ils l'emportent sur les Lorrains. De plus, ces derniers formaient exclusivement le Conseil politique des affaires sous François II. Ils en sont écartés sous Charles IX. Ce conseil, de Lorrain devient tout Bourbon. Il ne se compose que des princes du sang, présidés par la Reine mère et assistés du Connétable. Par accord du 21 décembre, la Reine s'y réserve la direction des finances et des dépêches, le roi de Navarre, gardien du cachet royal, celle de la guerre. De nouvelles ordonnances font espérer un gouvernement loyal et régulier. Aux conseils tenus pour l'expédition des dépêches et l'administration des finances (le jeudi), sont admis les quatre secrétaires d'État, dont le plus important est encore L'Aubespine, le trésorier de l'Épargne et d'autres officiers du Trésor. Ceux-ci formeront, à partir de 1563, l'embryon d'un conseil des finances, qui se distinguera aussi facilement que le conseil des affaires se distingue du conseil privé (ou des parties), tenu le mardi et le vendredi. Les grands officiers et les gouverneurs recouvrent aussi toute leur compétence, réduite par Guise sous François II. Le Connétable, gouverneur de Languedoc, est directement intéressé à cette clause[1].

A l'abri des usurpations lorraines, Montmorency jouit de la considération générale. « Quoique fort âgé et déchu de son crédit depuis sa défaite, dont il a cependant été justifié par les hommes au courant de la chose, disait l'ambassadeur vénitien Michiel, il n'a rien perdu dans l'opinion des Français et pourrait rendre encore de très importants services. » Suriano dit que parmi les princes qui ne sont pas du sang, le premier par la puissance et par la richesse, c'est le duc de Guise; parmi les barons, c'est le Connétable. Michiel raconte qu'alors Anne de Montmorency, — il avait près de soixante-huit ans, — était très robuste : son esprit s'était aussi bien conservé que

[1] Cf. listes données (avec quelques erreurs) par M. de Ruble, II, 7; M. Valois *Arrêts du Conseil*, XLI; M. B. de Puchesse, *Morvillier*, p. 134. — Cf. *State Papers*, année 1560, p. 438; *Correspondance des ambassadeurs vénitiens* (Barbaro), II, 29 et 63; *Négociations de Toscane*, III, 429; La Place (édition 1565), à la date du 21 décembre. — Dupuy, *Majorité des rois*, p. 352.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son corps, et l'on constatait que son autorité augmentait tous les jours[1].

Le gouvernement, ainsi constitué, se présenta à Orléans devant les États généraux. L'assemblée comptait cent sept députés du clergé, cent de la noblesse et deux cent vingt-quatre du tiers état, qui obtenait ainsi une représentation double des deux autres ordres. Le vendredi 13 décembre, eut lieu la séance d'ouverture. Le Roi la présida, assisté des grands, « le Connestable sur une escabelle, tenant tousjours son épée nue au poing, à l'opposite du Chancelier ».

L'Hospital, dans un discours d'inauguration, invita l'assemblée à résoudre les difficultés financières et à apaiser les querelles religieuses. Dans la péroraison, il prononce ces paroles remarquables : « A tous ces mots diaboliques, factions, séditions, luthériens, huguenots, papistes, substituons le beau nom de chrétiens. » Les trois ordres, après avoir délibéré séparément, se réunirent en commun dans la séance royale du 1er janvier 1561, où le député du clergé, Quintin, se fit remettre à l'ordre pour sa violence à l'égard des réformés. Puis, comme le gouvernement avait demandé des subsides pour couvrir le déficit de quarante-trois millions et demi de francs, égal quatre fois au revenu annuel du royaume, les États se firent proroger, le 31 janvier 1561. Une ordonnance porta que, pour répondre aux demandes de la couronne, chacun des treize gouvernements du royaume élirait un député par ordre.

Le 31 janvier, L'Hospital réalisa les réformes judiciaires proposées par les États, en scellant l'ordonnance d'Orléans, que compléteront plus tard celle de Romorantin et celle de Bourges. En matière religieuse, bien que l'ancien édit de Romorantin contre les réformés se trouvât confirmé, un acte d'amnistie avait été rendu le 28 janvier. Les prisonniers pour crime d'hérésie étaient délivrés, et la France rouverte aux émigrés. Le 24 décembre déjà, Condé, rendu à la liberté, était parti pour La Fère, après avoir pris un affectueux congé du roi de Navarre et du Connétable. Quant au vidame de Chartres, il était mort peu après avoir été relâché, laissant à Damville, fils de

[1] *Ambassadeurs vénitiens*, I, 393 et 483. — Davila, I, 80. — De Thou, 578. — D'Aubigné, 104. — *State Papers* (1560), 438. — Correspondance de Chantonay (Archives nationales, K. 1493, B. 11, 115). — Pasquier, *Lettres*, 84.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son protecteur, la terre de Milly en Gâtinais, d'une valeur de 4,000 écus de rente [1].

Le roi de Navarre, lieutenant général du royaume sans en avoir encore le titre, dispose de la force publique; grande puissance accordée à un prince réputé protestant. De dépit, les Lorrains quittent la Cour. Il fallut s'en excuser auprès du Roi Catholique, puisqu'ils avaient établi l'usage de rapporter à l'Espagne sur les affaires intérieures du royaume. L'évêque de Limoges, ambassadeur à Tolède, explique au duc d'Albe la révolution du palais, qui fait passer le pouvoir, des mains des Lorrains catholiques, à celles des Bourbons suspects et de leurs amis de Montmorency [2].

« La Royne mère, disait-il, qui, Dieu mercy, est receue souveraine soubs le Roy, mon seigneur, en tout et partout, a appellé, cognoissant que le royaume et la raison vouloient que les princes du sang fussent au Conseil et affaires, messeigneurs les cardinal de Bourbon, duc de Montpensier, prince de La Roche-sur-Yon et Connestable, afin que, avec le roy de Navarre, ilz eussent part à la conseiller, estans saiges et bons catholicques, comme ilz sont. De là est advenu à son regret, que tout le monde ne s'en est pas contenté, tellement qu'il semble qu'aucuns du dernier gouvernement le prennent en mauvaise part avec quelque apparence de se retirer [3]. » On le voit : dans la liste officielle qu'il présente des membres du conseil politique des affaires, l'ambassadeur glisse timidement le nom du roi de Navarre derrière ceux de la belle-mère de Philippe II, des Bourbons catholiques et du Connétable, l'ancien ministre « bon impérial et bon ecclésiastique ». Antoine de Bourbon est suspect à l'Espagne à cause, non seulement de la religion, mais encore de ses prétentions sur la Navarre. La Reine n'offre pas une garantie suffisante de l'innocuité de ce prince. Le fils de Charles Quint aura sans doute plus d'égards à la caution de Montmorency. Réconciliés par la persécution dont ils ont été l'objet sous le règne précédent, oublieux de leurs anciens griefs, ralliés contre l'ennemi commun, unis par des intérêts semblables,

[1] *State Papers*, année 1560, p. 471. — Archives nationales, K. 1494, B. 12, 12. — Belleforest, p. 476. — De Thou, 4, 16-17. — La Place (édition 1565), à la date du 13 décembre 1560. — Picot, *États généraux*, II, 32-53.

[2] Archives nationales, K. 1493, B. 11, 118.

[3] K. 1493, B. 11, 118.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Antoine de Bourbon et Anne de Montmorency sont, dès le mois de décembre 1560, intimement attachés l'un à l'autre, et ils le resteront jusqu'à la mort[1].

Le Connétable se chargea de faire revenir l'Espagne de ses préventions contre le roi de Navarre. A la fin de décembre 1560, il manda près de lui, dans son hôtellerie d'Orléans, l'ambassadeur Chantonay. Il lui rappela que « toutes ses actions avaient concouru à la paix et au repos de la chrétienté. C'était à lui qu'on avait dû ces bienfaits (il se vantait un peu) à cause du crédit et de l'autorité que lui avaient accordés ses rois; rétabli maintenant aux affaires du royaume, il montrerait toujours qu'il persévérait dans la même volonté, marquant une affection particulière au service de Sa Majesté Catholique, semblable à celle qu'il avait eue pour l'Empereur. » En mémoire de M. de Granvelle, père de Chantonay, il offrit à ce dernier tous ses services.

Après ce préambule, destiné à gagner la bienveillance de l'ambassadeur, il entame le sujet du roi de Navarre. Il affirme que la volonté de ce prince ne tend qu'au maintien de la paix. Antoine ne s'en laissera pas détourner par ses prétentions particulières, prétentions auxquelles il espère néanmoins que Sa Majesté Catholique voudra bien avoir égard. Comme Montmorency s'échauffait beaucoup en parlant, Chantonay s'empressa de l'assurer que le roi de Navarre n'avait rien à craindre de son maître, mais il ne cacha pas qu'il faisait peu de cas des revendications du prince soi-disant dépossédé. A la mort de François II, Antoine lui avait bien dit qu'il espérait obtenir satisfaction du Roi Catholique, au nom du principe chrétien : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. » Mais l'ambassadeur avoua qu'il n'avait pas fait part à son maître de cet argument, le jugeant inutile pour fonder les prétentions d'Antoine de Bourbon. Encouragé par les sourires du Connétable, Chantonay ajouta que « M. de Vendôme (le seul titre sous lequel la chancellerie espagnole désignât le roi de Navarre) avait toujours été tenu pour un bon prince, mais que souvent mauvais conseil perd bon naturel ». Aussi l'ambassadeur se réjouissait-il de constater la bonne harmonie qui existait

[1] Archives nationales, K. 1494, B. 12, 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à cette heure entre le prince et le Connétable. Il ne doutait pas que ce dernier ne lui donnât des conseils conformes au service de Dieu, à l'union de la religion, à la conservation de la paix, à laquelle Montmorency avait donné tant de gages du temps du roi Henri II. Le Connétable le promit, et l'on se sépara.

Chantonay ne se dissimulait pas que, au moyen de ces entretiens confidentiels, la Reine cherchait de toutes façons à faire accepter, par le roi d'Espagne, le gouvernement des princes du sang et du Connétable. Il reconnaissait que le pays imposait ce gouvernement à Catherine de Médicis, qu'elle ne pouvait s'y soustraire, même à l'aide de l'étranger. Il fallait donc le subir en France. Tout en déplorant la retraite momentanée des Lorrains et la faveur des Châtillons, Chantonay concluait que, tant qu'Antoine de Bourbon subirait l'ascendant d'Anne de Montmorency, l'Espagne et la religion catholique n'auraient rien à redouter[1].

La dépêche où Chantonay raconte à son maître, à la date du 28 décembre 1560, toutes les circonstances susdites, jette un jour lumineux sur la révolution du palais. Cette révolution s'est faite au profit du parti politique auquel se rattachent les huguenots, parti dirigé par les princes du sang, les Montmorency et les Châtillons. La faction adverse, celle de Guise, tend à recourir à l'étranger. Sous Charles IX, la France n'ose pas encore se soustraire à la tutelle de Philippe II, imposée à François II, mais elle se sert de Montmorency, bien vu en cour d'Espagne, pour faire accepter par Philippe ce nouveau gouvernement national. La Reine mère, de son côté, écrivait à sa fille, la reine d'Espagne, que Montmorency méritait toute sa confiance. « Je le trouve afectyoné pour le servyse de vostre frère et pour moy en particulier[2]. »

Sa Majesté Catholique voulut bien se montrer satisfaite du retour du Connétable aux affaires, et surtout de la large part de pouvoir laissée à sa belle-mère : « Il faut, écrivait-on d'Espagne, que chascun cognoisse que, s'il advenoit ou feust advenu autrement, elle eust reçeu, ung grand mescontentement et resentiment. » Philippe II consentit

[1] Archives nationales, K. 1494, B. 12, 12. Les Guise quittent la Cour au lendemain de la constitution du Conseil (Haton, 117). Le Roi les rappelle (120).
[2] *Négociations sous François II*, 843.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à écrire « au roy, son cousin, prince de Béarn » (Antoine de Bourbon), ainsi qu'au Connétable, au duc de Guise, au maréchal de Saint-André, marquis de Fronsac, à madame de Montpensier et même à l'Amiral [1].

Le Connétable était le personnage le plus considérable du gouvernement. Les souverains s'empressent de lui témoigner leur confiance. Outre le roi d'Espagne, il reçoit les lettres les plus affectueuses du nouveau pape Pie IV, de l'empereur Ferdinand, du roi de Bohême, fils de ce dernier, de la reine d'Angleterre, de la pauvre reine Marie Stuart, de la reine de Navarre, du duc de Bavière, de la duchesse de Savoie, qui l'appelle son « père », de la duchesse de Ferrare, des cardinaux, des grands personnages de France, même de la duchesse d'Étampes. Il reprend la direction de la correspondance diplomatique, il dicte ses instructions aux envoyés de la France, et les ambassadeurs étrangers sont accrédités auprès de lui [2]. Il était toujours l'homme du parti national et du parti protestant. On l'opposait victorieusement au cardinal de Lorraine, en lui dédiant le couplet suivant :

« Si tu n'es prince, tu ne laisses pourtant
Par tes haultz faictz de mériter le titre.
Prends donc courage et te monstre constant
Pour mectre loing ce grand rouge belistre [3]. »

Ainsi se termine brillante pour Anne de Montmorency cette année 1560, si tristement commencée ; le Connétable retrouve les beaux jours des règnes de François Ier et de Henri II, où il dirigeait la politique européenne. Il survit presque seul et puissant à toute une belle génération. La plupart de ses contemporains disparaissent dans la tombe. En même temps que François II, l'année 1560 vit mourir

[1] Archives nationales, K. 1494, B. 12, 40.

[2] Au Connétable, le Pape, 8 janvier 1561 (Portefeuille Fontanieu, 298) ; — l'Empereur, 29 décembre 1560 (fr., 3086, 64) ; — le roi de Bohême, 29 décembre (fr., 3158, 10) ; — le duc de Bavière (fr., 3063, 36) ; — la duchesse de Savoie, 20 février 1561 (Portefeuille Fontanieu, 297) ; — le cardinal de Mantoue, 8 avril 1561 (Portefeuille Fontanieu, 298) ; — le cardinal Sermoneta, 19 décembre 1560 (*Négociations sous François II*, 737) ; — Madame d'Étampes (fr., 3152) ; — la reine d'Écosse (fr. 3152 et 8671). — Cf. *State Papers* (1560), 468-477.

[3] Archives nationales, K. 1495, B. 13.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gustave Ier Wasa, Mélanchthon, André Doria, le cardinal du Bellay et l'archevêque Marillac.

Cette toute-puissance de Montmorency ne devait pas durer. Le Connétable allait se trouver tiraillé par les deux factions qui divisaient la France et l'Europe. Le catholicisme, auquel il restait fidèle, confondait dans ses intérêts la cause de Philippe II et celle de Guise; le protestantisme, qu'il abhorrait, celle des Châtillons et des princes du sang. Bientôt poindra le jour où il prendra parti : ce jour sera celui de l'anéantissement de sa gloire. Dès son retour au pouvoir, il se trouve sollicité des deux côtés.

La puissance rivale de l'Espagne est alors l'Angleterre. La reine Élisabeth suivait avec attention la politique française. C'était un succès pour elle que de voir la France se désintéresser de l'Écosse depuis le récent veuvage de Marie Stuart. L'adversaire des Lorrains, le Connétable, lui semble toujours son plus sûr allié; les relations qu'elle a entretenues avec lui sous François II avaient un caractère confidentiel. Élisabeth se flatte de les maintenir sur le même pied. Elle écrit même à Montmorency pour le remercier des services rendus à l'avancement du véritable christianisme. Avec l'Électeur Palatin, avec les Hamilton, elle se fait de singulières illusions sur les opinions religieuses du Connétable.

Throckmorton se hâta de détromper Élisabeth. Quand cette princesse charge le comte de Bedford, choisi parce qu'il peut s'entretenir en italien avec le Connétable, de porter à la cour de France ses compliments de condoléance pour la mort de François II, cet envoyé extraordinaire a l'ordre de causer religion avec le roi de Navarre, politique avec Montmorency. Ce dernier, toujours gracieux à l'égard des Anglais, avait mis à la disposition du noble lord son hôtel de la rue Saint-Antoine. Mais ce fut à Fontainebleau, le 16 février 1561, après l'audience royale, qu'il reçut dans sa chambre le comte de Bedford, chargé des messages particuliers de sa souveraine. Montmorency en témoigne beaucoup de gratitude et chante les louanges du feu roi Henri VIII, qui l'a honoré de l'ordre de la Jarretière, puis celles de la reine Élisabeth, qui a reçu si bien le maréchal de Montmorency, envoyé pour la féliciter à l'avènement de son règne. Il rappelle aussi à Bedford que le père de ce lord était ministre de Henri VIII,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tandis que lui-même l'était de François Ier. Dans la lettre où il répond à la reine d'Angleterre, il lui promet tous ses soins pour conserver la bonne harmonie entre elle et son roi, qui est, dit-il, un gentil prince, plein de vertu. Il se vante auprès du comte de Bedford de son dévouement à la cause de l'Angleterre, à celle de la paix. Il distingue nettement les intérêts de la France de ceux de l'Écosse, et s'engage à faire observer le traité de Cateau-Cambrésis. Ces déclarations ne dénotent toutefois pas une grande intimité, puisqu'il n'y est pas question de religion [1].

Le roi d'Espagne faisait des tentatives de séduction plus pressantes encore auprès du Connétable. Le 24 janvier 1561, arriva à la Cour, à Orléans, don Juan Manrique de Lara, chargé d'exprimer au Roi les sentiments de sympathie de Philippe II. Ce prince le recommanda spécialement aux ducs de Montpensier et de Guise, au Connétable, au Chancelier, aux maréchaux de Saint-André et de Brissac. Dans les lettres qu'il adressait à ces personnages, Philippe II employait des formules analogues, sauf pour le Connétable et pour le duc de Guise, auxquels leurs sentiments religieux méritaient des témoignages plus particuliers d'estime [2].

Don Juan avait l'ordre d'assurer tout particulièrement Montmorency de la bienveillance que le Roi Catholique lui gardait, et de lui rappeler comment il la lui avait témoignée autrefois, même du temps de François II. Il lui était recommandé d'insister auprès de lui sur ce qu'exigeait l'intérêt de l'État et de l'Église. Dieu l'avait mis en place d'y pourvoir. Ce n'était pas tout de garder le renom de bon chrétien, mais il fallait aussi veiller à la religion de ses proches [3]. C'était une allusion aux Châtillons, que Lara put voir triomphants à la Cour. Cet envoyé parla beaucoup des intérêts de la religion, menaçant même d'une intervention de l'Espagne. Le Connétable voulut rassurer Philippe II. « Sire, lui mandait-il le 2 février, j'ay avecques grant honneur et plaisir receu la lectre qu'il a pleu à Vostre Majesté m'escrire, et ne sçauroys assez très humblement vous mercyer de la bonne opinion qu'il vous plaist avoir de moy, de laquelle,

[1] *State Papers* (1560), 468-477; (1561) 484-577.
[2] Lettres de Philippe II, 4 janvier 1561 (Archives nationales, K. 1495, B. 13, 15).
[3] Instructions à don Juan de Lara (Archives nationales, K. 1495, B. 13, 14).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sire, vous ne serez jamais deceu, ne pour le regard du service de Dieu, ne de l'affection grande et entière que j'ay portée à celuy du Roy. » Il ne doutait pas que le rapport de don Juan sur le royaume ne satisfît le Catholique. « J'estime, vous, aymant ce royaume comme vous faictes, aurez grand plaisir d'entendre qu'il se conduict par si bon conseil et tant de gens de bien que la Royne a auprès d'elle[1]. »

Montmorency semble prendre à tâche de se faire pardonner, par ses condescendances, son hostilité pour MM. de Guise et son dévouement aux Bourbons. Il crut devoir rattacher la cour d'Espagne à celle des Valois par un nouveau mariage. Le 10 janvier 1561, dans un rendez-vous qu'il donne à Chantonay à la cathédrale d'Orléans, il exprime le désir, qu'il a toujours eu, d'unir les maisons de France et d'Autriche. Il voyait dans cette alliance le bien de la France et de l'Église. Il rappela qu'il était l'auteur du mariage de la reine Éléonore avec le roi François Ier et du roi Philippe II avec la reine Élisabeth. Pour renforcer encore cette union, il offrit de servir d'intermédiaire dans un projet de mariage entre le prince d'Espagne, don Carlos, et Madame Marguerite, la dernière fille du Roi. Le père et le fils seraient donc devenus beaux-frères. Il énuméra tous les arguments convenables pour cette alliance matrimoniale. Il ne la proposait que dans l'intérêt de la paix et de la religion, prenant Dieu à témoin de la peine que lui avait causée la guerre précédente; il en avait souffert dans sa fortune et dans sa personne. L'ambassadeur d'Espagne répondit par des généralités, louant la conduite du Connétable et vantant l'union des deux cours[2].

Ce projet de mariage de don Carlos avec Madame Marguerite n'était pas un acte de simple déférence à l'égard de l'Espagne. Il était destiné à en empêcher un autre. La jeune veuve de François II, la reine Marie Stuart, après avoir passé une longue période de deuil en France, se disposait à retourner en Écosse, le 15 août 1561. Elle était recherchée par nombre de prétendants, entre autres le roi de Danemark. Damville lui-même, qui, tout amoureux d'elle, l'accompagna en Écosse, n'aurait pas balancé de divorcer avec sa femme pour l'épou-

[1] Le Connétable à Sa Majesté Catholique, 2 février 1561 (Archives nationales, K. 1494, B. 12, 27).

[2] Archives nationales, K. 1494, B. 12, 52.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ser. Mais ce que le Connétable craignait surtout, c'était le mariage de Marie, soit avec Charles IX, soit avec don Carlos. Son intérêt personnel lui faisait désapprouver une nouvelle union de la nièce de Guise avec le roi de France : il avait eu trop à déplorer la première. Son sens patriotique le poussait, d'autre part, à entraver le mariage possible de la reine d'Écosse avec l'héritier du roi d'Espagne. D'accord avec la Reine mère et le roi de Navarre, il songeait à préparer l'union de la reine Marie avec l'héritier des Hamilton, le comte d'Arran, fils du duc de Châtellerault, celui-là même qui s'était enfui de France. On pensait que ce jeune seigneur, une fois roi, accepterait plus facilement la tutelle de la France, comme avaient déjà fait les Stuarts. C'est pourquoi Montmorency proposait à don Carlos la main de Marguerite, qu'Antoine de Bourbon réservait cependant pour son fils. En politique, il se trouve d'accord avec l'Angleterre; en religion, avec l'Espagne [1].

Devant la confiance du Connétable, l'ambassadeur d'Espagne s'enhardissait toujours plus. Il se mêlait, avec une indiscrétion qui devait devenir à charge à la Cour, des affaires intérieures de la France. Dans les premiers temps, le Connétable avait l'air de s'y prêter de bonne grâce. Un jour, Chantonay lui parla des farces et des pièces de mauvais exemple qui étaient représentées devant le Roi, et de la pernicieuse impression qu'elles pouvaient faire sur une âme aussi jeune. Il se plaignit aussi que, dans la chambre de Charles IX, on rencontrât des personnes d'opinion suspecte et dangereuse. Il insistait sur la nécessité d'y remédier. Le Connétable le remercia de l'avis, mais prétendit ignorer que la suite du Roi comprît des hérétiques [2]. Un jour même, par ordre de son maître, l'ambassadeur entreprit le Connétable sur ses neveux. Il ne doute pas de la religion de Montmorency. « Mais en ce qui touche ses neveux, rapporte-t-il, il ne m'a pas parlé avec la chaleur qu'il pouvait déployer, à cause de l'autorité qu'avec raison il doit exercer sur eux ; et quoiqu'il dise qu'il a grand soin de veiller à ce que ses fils ne se dévoient pas, mena-

[1] Lettres de Chantonay (Archives nationales, K 1494, B. 12, 53). — Cf. *Correspondance de Catherine*, I, 576. — *State Papers* (1561), 490, 492, 493; (1561-1562), 6, 19, 30, 56. — Granvelle, VII, 238.

[2] Correspondance de Chantonay, 15 janvier 1561 (Archives nationales, K. 1494, B. 12, 54).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

çant de les déshériter dans ce cas, il faut prendre garde que la compagnie et le commerce de leurs cousins ne leur fassent du mal[1]. »

Malgré ses complaisances à l'égard de l'Espagne, le Connétable reste attaché aux princes, notamment au roi de Navarre, qui, lui, va à la messe, tandis qu'à ce moment même l'Amiral fait baptiser son enfant à la manière de Genève. Antoine de Bourbon a besoin de l'appui d'Anne de Montmorency. Quoique le cardinal de Lorraine se rende au concile de Trente au mois de février 1561, son frère, le duc de Guise, reste avec assez de pouvoir pour menacer l'autorité du prince. Il peut compter sur l'appui du duc de Nemours, embarrassé alors du procès en mariage, que lui intente, devant l'autorité ecclésiastique, sa victime, mademoiselle de Rohan[2].

D'Orléans la Cour s'était rendue, au commencement de février, à sa résidence de Fontainebleau. Il semble que, loin des États généraux, loin de ce midi favorable à la cause de Bourbon, Guise reprenne son insolence. « Dieu veuille qu'en puissions estre bientost délivrés », écrivait à sa femme le roi de Navarre[3]. Ce prince se sentait déjà si menacé que le Connétable s'apprêtait à le soutenir par la force des armes. Anne de Montmorency disposait d'une véritable armée, à laquelle M. de Rohan vint apporter le concours de deux cents chevaux. A Orléans déjà, il escortait, le soir, le prince dans les rues[4].

Le chef des Bourbons et le chef des Lorrains ne pouvaient demeurer simultanément à la Cour, et l'on est en droit de s'étonner de la longanimité du roi de Navarre. Le Connétable n'osait pas le pousser à une mesure extrême. Mais un éclat était inévitable. Il eut lieu le 24 février. Le roi de Navarre se plaignit au Conseil que le duc de Guise conservât les clefs de la résidence royale. Le duc repartit qu'il les détenait en sa qualité de grand maître, comme le Connétable autrefois, de même que le roi de Navarre gardait le cachet du Roi en qualité de principal personnage de l'État. Pour aplanir le différend, la Reine prit elle-même les clefs; mais Antoine, qui voulait l'éloi-

[1] Correspondance de Chantonay, 1er février (Archives nationales, K. 1494, B. 12, 56).
[2] Ruble, *Antoine de Bourbon*, III, 52.
[3] *Correspondance d'Antoine*, p. p. Rochambeau, 227 (21 janvier 1561).
[4] La Place, 168 v°. — Ruble, *Antoine de Bourbon*, III, 54.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gnement définitif de Guise, bouda et ne parut pas au Conseil pendant deux jours.

La brouille est manifeste. Le 26 février, tandis que le Roi, la Reine et les princes de Guise se rendent à la chasse de leur côté, le roi de Navarre et le Connétable vont prendre leurs ébats dans une autre direction. Le lendemain, les affaires se gâtent au point qu'Antoine et les siens font leurs préparatifs de départ. Les propos s'enveniment; des paroles menaçantes sont échangées. Le roi de Navarre déclare que Guise ou lui doit quitter la Cour; il agite la question d'établir une régence à Paris. La Cour prend peur. Le petit roi Charles IX mande le Connétable. Devant deux secrétaires d'État, chargés de dresser procès-verbal, il lui fait défense de partir, lui rappelant qu'il a des fonctions à remplir auprès de sa personne. Montmorency obéit, et Antoine de Bourbon n'ose plus s'éloigner seul [1].

Cette intervention auprès du Connétable était un habile moyen employé par Catherine pour empêcher la guerre civile, qui eût certainement éclaté avec le départ du roi de Navarre. Le Connétable, fidèle serviteur de la monarchie, servit de médiateur. Dans une explication qu'il eut avec le duc de Guise chez la Reine mère, le Lorrain justifia sa conduite à l'égard du prince de Condé sous le règne de François II; il prétendait n'avoir agi que sur l'ordre du Roi, mais il n'ajoutait pas qu'il avait lui-même inspiré cet ordre. Montmorency lui reprochant ensuite d'avoir appelé à son secours ses frères et d'autres princes et seigneurs, Guise l'avoua, disant qu'il y était forcé par les menaces du roi de Navarre [2].

Dans cette discussion, le duc de Guise avait parlé de terminer par un duel ses différends avec ce dernier. Le Connétable rejeta cette proposition, en promettant de tout arranger [3]. Mais le moyen qu'il employa ne dut pas être tout de suite goûté par le chef des Lorrains. Il voulut donner une satisfaction au roi de Navarre, et il fit reconnaître à la régente la nécessité d'établir clairement la situation de ce prince. Le 27 mars, Antoine de Bourbon était déclaré officielle-

[1] Correspondance de Chantonay, 4 mars (Archives nationales, K. 1494, 62). — De Thou, IV, 51-53. — La Place, 185, copié par La Popelinière et par Dupleix.
[2] Correspondance de Chantonay, 9 mars (K. 1494, 64).
[3] Chantonay à Philippe II, 9 mars (K. 1494, 64).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment, par ordonnance royale, lieutenant général du royaume. Cet acte était peu après enregistré au parlement[1]. Le Reine gardait dans ses attributions la disposition des états, des offices et des bénéfices, l'expédition des dépêches, la gestion des finances. L'emploi du cachet royal était également réservé à la régente et au lieutenant général du royaume. Ce dernier ne disposait surtout que du commandement militaire. C'était une preuve de patriotisme de Montmorency que de céder son autorité de chef de l'armée au premier prince du sang. Il est vrai qu'il était l'unique instigateur d'Antoine, qui, en récompense du titre, s'engagea à n'attenter en rien à l'autorité de la Reine.

Cette mesure, qui fut accompagnée du rappel du prince de Condé au Conseil, avait lieu d'inquiéter Philippe II, dont les armements menaçaient la France. L'ambassadeur auprès du Catholique fut de nouveau chargé d'expliquer les actes de la Reine. Le nom de Montmorency fut encore celui qu'on employa pour arranger l'affaire. Comptant sur la considération que l'Espagne avait pour lui, on déclara n'avoir agi que sur ses conseils. « M. le Connestable a, Sire, faict de bons et saiges offices en cet establissement », répétait-on à Philippe II[2].

La nomination d'Antoine de Bourbon à la dignité de lieutenant général du royaume, conseillée par le Connétable et par l'Amiral, acceptée par la Reine, acclamée par le parti national des Politiques et par les huguenots, était la conséquence de la révolution de 1560. C'était à quoi tendait la confédération des Bourbons, des Montmorency et des Châtillons. Jusque-là ils marchent d'accord ; mais du 27 mars au 6 avril se joue la péripétie dont la conséquence sera de briser cette union. Les croyances catholiques de Montmorency devaient la rompre, et le Connétable allait entraîner avec lui le roi de Navarre, dont il était le garant auprès de la cour d'Espagne. Le chef des Bourbons et le chef des Lorrains se réconcilieront par l'entremise de Montmorency.

On connaît les opinions constantes du Connétable. Catholique

[1] *Correspondance de Catherine*, I, 176. — *Mémoires de Condé*, dans Michaud, p. 572.

[2] L'ambassadeur de France au Roi Catholique, 4 avril 1561 (K. 1494, B. 12, 72). — Cf. *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, I, 180. — Charrière, II, 655. — Desjardins, III, 449.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rigide, il n'était pas moins un royaliste fervent. Il avait quelque raison de redouter l'esprit d'indépendance éveillé dans le pays. En menaçant l'autel, il était à craindre que l'on ne menaçât le trône. Ensuite de l'ajournement des États généraux et de la convocation d'un congrès plus restreint, les assemblées de bailliages avaient été réunies dès le mois de février, pour élire les députés de la nation. Ces réunions publiques provoquaient une grande fermentation dans le peuple. Comme toujours, Paris donna l'exemple, et le tiers état de cette ville prit une résolution qui pouvait à juste titre effrayer le conseil du Roi.

Sous l'influence du parti politique et du parti réformé, cette assemblée, à la date du 15 mars 1561, arrête ce qui suit. Elle accorde à la Reine la garde du Roi; mais au roi de Navarre ou, sur son refus, au prince de Condé, le gouvernement du royaume. Elle écarte du Conseil et de l'éducation du Roi MM. de Guise et leurs adhérents, les cardinaux et évêques « qui ont prêté le serment à autre que au Roy », même le cardinal de Bourbon, s'il ne laisse le chapeau, ainsi que le maréchal de Saint-André, qui devra rendre compte des dons reçus de Henri II. Le Conseil se composera des princes, du Connétable, des trois autres maréchaux de France et de l'Amiral. Tout ce qui a été fait à Orléans est révoqué, et le chancelier de L'Hospital lui-même verra son autorité diminuée. Un dernier article dépasse les autres en gravité : « Tous ceulx qui ont eu le maniement des affaires depuis le décès du dernier roy majeur, rendront compte et payeront le reliquat, pour estre converti et satisfaire aux debtes du Roy [1]. »

Ce dernier article inquiétait bien des gens. Suivant que l'on considérait François II comme roi majeur ou mineur, un plus ou moins grand nombre de personnages se trouvait menacé. Rien dans cette clause n'avait trait au Connétable. Anne de Montmorency n'avait pas reçu de faveurs depuis la mort de Henri II. Les États de Paris lui faisaient même la part belle, puisqu'ils le maintenaient au pouvoir. C'est ce que lui fit observer le maréchal, son fils. De leur côté, le

[1] Sommaire de ce qui a esté accordé par les Estats tenus à Paris (Archives nationales, K. 1494, B. 12, 36). — Cf. *Extraits des registres de l'Hôtel de ville*, 11 mars 1561 (*Archives curieuses*, V, 424). — Picot, II, 54. — Brulart, dans *Mémoires de Condé*, I, 25.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maréchal de Saint-André et la duchesse de Valentinois s'efforcèrent d'établir la solidarité d'intérêts qui les unissait à Montmorency. On peut affirmer que ce dernier ne se laissa nullement guider par des calculs égoïstes. Son sens politique l'empêcha d'admettre qu'une simple assemblée parisienne se permît d'organiser le gouvernement de la France. La lieutenance générale d'Antoine fut la seule concession faite à l'esprit public; les décisions des États de Paris furent, à bon droit, annulées, et le Connétable résolut de rompre avec un parti aussi révolutionnaire [1].

Les sentiments religieux le renforcèrent dans cette détermination. Le parti national des princes du sang se fractionnait : tandis que Condé et Coligny tournaient ouvertement au protestantisme, le Connétable et le roi de Navarre se rattachaient au catholicisme, et même à l'Espagne, le plus ferme appui de cette religion. Antoine de Bourbon, qui comptait pour réussir, en France sur le Connétable, au dehors sur le Roi Catholique, change complètement d'opinion. Il renonce à ses anciennes convictions protestantes, que sa femme, Jeanne d'Albret, garde seule. Cette conversion rompt forcément l'union des princes du sang.

Le Connétable était considéré comme le protecteur de tous les catholiques qui ne se ralliaient pas au parti de Guise; tel Antoine de Créquy, qui obtint par lui l'évêché d'Amiens [2]. Ce n'étaient pas tant des faveurs qu'une véritable assistance que réclamaient d'Anne de Montmorency ses coreligionnaires. De partout, du Poitou, de l'Anjou, de la Guyenne, parlements et gouverneurs lui dénonçaient l'insolence des prédicants. Dans son propre gouvernement de Languedoc, le parlement de Toulouse lui signale, par la voix de deux présidents, députés à cet effet, les désordres des huguenots de Montauban et du Rouergue. Déjà, pendant la grande agitation de 1560, le Connétable avait dû renforcer les garnisons du Languedoc, sur la demande de Villars, son beau-frère et son lieutenant. En 1561, le comte de Villars a été remplacé par le vicomte de Joyeuse. Celui-ci se plaint à son tour des villes de Nîmes et de Montpellier, qui imposent au

[1] Chantonay à Philippe II, 23 mars (K. 1494, 67); — 26 mars (K. 1494, 68); — à la duchesse de Parme, 28 mars (Archives de Vienne). — *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, I, 177-178. — De Thou, IV, 55.

[2] 1er janvier 1562. — Portefeuille Fontanieu, 300.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pays une sorte de terreur protestante. Le mal vient de l'université de cette dernière ville, dont il convient de suspendre les cours. Narbonne, Béziers et Carcassonne, les anciennes places des Albigeois, sont aussi agitées. Joyeuse réclame des lieutenants énergiques pour lutter contre le mal. Cela ne sert de rien, et, au mois de décembre 1561, M. de Crussol est envoyé pour pacifier le pays, que Joyeuse, découragé, veut abandonner [1].

Le mal est universel, et le très catholique Montmorency ne peut en détourner ses regards. L'hérésie est à la Cour et dans sa propre famille, où des pasteurs attitrés prêchent, baptisent et marient. Il y avait de quoi révolter le Connétable, de plus en plus indisposé contre son neveu, l'Amiral. Les ambassadeurs d'Espagne exploitent ce mécontentement. La duchesse de Valentinois, le maréchal de Saint-André, la famille de Savoie-Villars viennent à la rescousse. Madeleine, la femme du Connétable, se met à la tête du parti, jalouse de la préférence que son mari a toujours marquée pour ses neveux de Châtillon, tandis qu'il laisse au second rang ses neveux de Savoie. Ardente catholique, elle lui rappelle ses devoirs de premier baron chrétien.

En face de madame la Connétable et de la cabale catholique, on fait intervenir l'héritier du nom, le maréchal de Montmorency, gentilhomme libéral, lié avec les Châtillons et ennemi irréconciliable de Guise. Il supplie son père de ne se pas brouiller avec la noblesse protestante, soutien de sa famille. Il cherche à refroidir chez lui l'ardeur religieuse, lui faisant observer que la Réforme a été provoquée par les superstitions de l'Église. Il rassure le Connétable sur la portée des décisions de l'assemblée de Paris. L'enquête relative aux prodigalités des rois ne menace que madame de Valentinois, Saint-André et les Lorrains Il lui remémore les méfaits de ces derniers à l'égard de sa maison, et l'invite à assister comme un juge aux luttes des partis [2].

[1] Correspondance du Connétable avec le parlement de Toulouse (1er mars 1561, Clairambault, 354, 3555); — M. de Villars (12 octobre-22 décembre 1560; fr., 3158, 99. — Ve Colbert, 27, 249; *Négociations sous François II*, 655, 668, 673, 681, 695); — M. de Joyeuse (août-décembre 61; fr., 3158, 38, 45, 84; Clairambault, 354, 5561-5581. — *Memoires de Guise*, 467-471), — M. de Terride, septembre 1561 (Clairambault, 354, 5565-5567). — Procès-verbaux des États de Languedoc, 2561 (Archives nationales, H. 748, 15).

[2] La Place (éd. 1565), p. 187. — De Thou, IV, 57-60. — Cf. Tavannes, 246. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est à la manière de Thucydide, sous la forme classique d'un dialogue contradictoire entre la mère et le fils, que les historiens de La Place et de Thou représentent les combats livrés dans l'âme du Connétable. Le premier baron chrétien, le grand officier de la couronne, croit que l'État peut être uniquement sauvé par l'unité de la foi; il sacrifiera à ses croyances ses rancunes et ses intérêts personnels. Tout ce qu'il voyait révoltait sa religion. Les protestants se réunissaient au Pré aux Clercs; les pasteurs prêchaient au grand jour; on vendait de la viande en carême. L'évêque de Valence mit le comble à la mesure en attaquant le Pape dans un sermon prononcé devant le Roi[1]. Le lendemain, le Connétable, jurant de ne plus remettre les pieds au prêche de la Cour, va au sermon des domestiques, fait par un Jacobin. Il y rencontre Guise, Montpensier et Saint-André.

Le jour de Pâques, 6 avril 1561, le cardinal de Tournon avait dit la messe au château de Fontainebleau. Comme on se rendait au sermon de l'après-midi, le Connétable, M. de Montpensier, M. de Guise et le cardinal de Tournon, apprenant que l'évêque de Valence allait monter en chaire, se retirèrent dans les appartements privés du cardinal, où ce dernier célébra les vêpres. Puis, après avoir été faire une violente sortie à la Reine, le Connétable invite à souper chez lui les ducs de Montpensier et de Guise, le prince de Joinville, fils de ce dernier, le cardinal de Tournon et le maréchal de Saint-André. Là, ils « se confédérèrent et promirent ensemble de rechercher avec un même zèle, une même volonté, le remède des affaires religieuses[2] ».

Les huguenots prétendirent que les trois principaux seigneurs confédérés, Guise, Montmorency et Saint-André, désignés peu après sous le nom de triumvirs, dressèrent immédiatement un plan de guerre contre les Bourbons. On publia même un soi-disant *Sommaire des choses premièrement accordées... pour la conspiration du triumvirat*. D'après cet écrit, la surintendance des affaires était

Sismondi, qui fait de Madeleine de Savoie la *seconde femme* d'Anne de Montmorency (XVIII, 210)! — Cf. *Princes de Condé*, par le duc d'Aumale, I, 105-106.

[1] *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, p. XLIII. — *Mémoires de Condé* (éd. Michaud), 576. — De Thou, IV, 55. — La Place, 187.

[2] Chantonay à Philippe II, 7 avril (K. 1494, B. 12, 73); — 9 avril (K. 1494, B. 12, 75). — Cf. Ruble, III, 71. — La Place, 189 v°. — Bèze, I, 4561.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

remise au Roi Catholique. Avec l'appui de l'étranger, le duc de Guise devait massacrer les huguenots, et, en premier lieu, les Bourbons. Puis, déchaînant une guerre européenne, les chefs catholiques marcheraient sur l'Allemagne et écraseraient partout le protestantisme. Ce projet irréalisable, insensé, n'est qu'un simple pamphlet [1].

Cette réconciliation de Guise et de Montmorency, cette constitution d'une ligue catholique, n'en était pas moins grosse de conséquences. Comme s'il redoutait les commentaires, Anne de Montmorency quitta la Cour le lendemain, sous le prétexte d'aller célébrer à Chantilly les noces de son fils de Thoré avec mademoiselle d'Humières. Il laissait dans l'abandon, non seulement ses neveux de Coligny et de Condé, mais encore la Reine mère elle-même, qui n'eut plus de ressource que dans Antoine de Navarre. Mais Guise a admirablement prévu que le Connétable finira par lui amener ce prince ; ce prince, la Reine, et celle-ci, le Roi même. Il réussira ainsi à prendre toute la Cour dans ses filets.

La politique suivie dès lors par Montmorency est en contradiction formelle avec sa conduite passée. Jusqu'alors il a travaillé à l'éclat de sa famille, dont il a fait, pour ainsi dire, la seconde maison de France. Il a su balancer la toute-puissance de princes arrogants, cadets de famille souveraine, alliés à la race royale. Autour de lui, groupés contre Guise, ont grandi les Montmorency, les Châtillons et même les Bourbons. C'est au moment où cette coalition écrase les Lorrains, au moment où l'on retire les fruits de la victoire, que Montmorency rompt avec les siens pour s'unir à ses ennemis vaincus.

C'est s'abaisser lui-même. Lieutenant du Roi, il aspire à devenir le second d'un cadet de Lorraine. C'est négliger ses droits, c'est oublier ses devoirs de premier baron du royaume, de premier officier de la couronne. La place du Connétable est auprès du Roi et de la régente, non pas auprès du duc de Guise ou de tel autre grand du royaume. Charles IX le lui a pourtant rappelé quand, peu avant, hostile encore à Guise, il menaçait de suivre le roi de Navarre à Paris. Il a obéi alors. Que ne s'est-il depuis souvenu de la leçon du jeune maître? Pour l'oublier, il perd la France et il se perd lui-même. Cette

[1] *Mémoires de Guise*, 464.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aberration l'écarte du pouvoir suprême qu'il était appelé à prendre. Dès la fin de 1560, il manque l'occasion de redevenir le premier ministre, comme il l'était sous François Ier et sous Henri II, quand il n'y avait pas encore de question religieuse.

Tout autre devait être sa ligne de conduite. Il aurait rendu un immense service à la France si, tout en gardant entière sa foi religieuse, il avait bien voulu rester au-dessus des factions. Sa présence au pouvoir rassurait les catholiques à l'intérieur, l'Espagne à l'extérieur. Les chefs de la Réforme, qui avaient applaudi à son retour aux affaires, lui seraient demeurés fidèles à cause de sa parenté, de son intimité avec les Coligny et les Condé. Lui seul était capable de servir de trait d'union entre les deux partis qui divisaient le royaume; lui seul, en ne se cantonnant pas dans l'un deux, pouvait tenir en main une France compacte. Son grand nom, sa vieille réputation, les services rendus, la haute situation occupée sous François Ier et sous Henri II, l'imposaient à la Reine mère, au Roi, à la monarchie. En ces temps de troubles, son énergie, son activité administrative étaient nécessaires au gouvernement. Que l'on suppose un Montmorency moralement assez fort pour dominer sa famille tout en restant catholique, pour gouverner les catholiques tout en étant modéré, il eût été le collègue au pouvoir de Catherine de Médicis et le maître d'une France unie et forte au dedans, respectée au dehors.

Mais il est trop autoritaire, en politique comme en religion, pour jouer ce rôle pondérateur. Il a beau rechercher la grandeur de sa race menacée par Guise, celle de la France atteinte par l'Espagne, il ne voit dans Guise que des opinions communes, dans l'Espagne que le modèle des États despotiques. Son aveugle passion l'égare; sa seule excuse est de sacrifier sa cause à ses principes, mais il leur sacrifie en même temps celle du royaume. On ne lui demande, à ce grand justicier qui porte l'épée de la France, que de tenir la balance égale; circonvenu par l'Espagne et par Guise, il ne résiste pas à la tentation de jeter dans l'un des plateaux son redoutable glaive.

C'est peu que ce coup de tête nuise à ses intérêts; il ruine le pays. Il donne aux officiers du royaume le signal de la défection. Comme le dit l'historien catholique Davila, le triumvirat apprit aux sujets à faire des ligues en dehors de l'autorité royale. En prenant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parti, et quatre mois suffisent à l'y décider, il repousse dans les rangs des huguenots militants son neveu Coligny, son petit-neveu Condé. Dès lors la France souffre, non plus d'une querelle de Guise à Bourbon, mais d'une guerre civile entre catholiques et réformés, dans laquelle, par la décision prise, Montmorency porte une grande part de responsabilité [1].

[1] Davila (éd. franç. de 1657), t. I, p. 95. — Cf. Gaspard Tavannes, p. 250.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XIV.

LE TRIUMVIRAT. — COLLOQUE DE POISSY ET MASSACRE DE VASSY.

Les fruits des vêpres de Pâques ne tardèrent pas à mûrir. Les anciens ministres de Henri II, Guise, Montmorency et Saint-André, prirent la direction du parti catholique et vécurent dès lors dans la plus étroite union. Ils quittaient la Cour en même temps; en même temps ils y revenaient. Au lendemain de Pâques, tandis que le Connétable allait célébrer les noces de son fils à Chantilly, François de Lorraine se rendait dans son comté de Nanteuil, sis à cinq lieues de là. Entre les deux châteaux la correspondance était active. Ces personnages rattachèrent immédiatement leur cause à l'Espagne. L'ambassadeur de Philippe II, qui a beaucoup contribué à rapprocher les deux rivaux, se porte auprès de son maître garant de cette intimité.

En se réconciliant avec le Connétable, Guise est parvenu à rompre le faisceau des lances ennemies. Il a annulé l'œuvre de la coalition nationale de 1560. Le parti catholique peut s'appuyer sur le triumvirat comme sur une base solide pour marcher à de nouveaux succès. Il sait qu'en gagnant le Connétable il a gagné beaucoup. Depuis le règne de François II, Antoine de Bourbon, le lieutenant général du royaume, n'obéit à aucune autre impulsion que celle d'Anne de Montmorency; il espère, par lui, non seulement consolider son autorité en France, mais encore obtenir de l'Espagne quelque bon traitement relatif à ses prétentions. Il suivra forcément son grand conseiller dans le camp ennemi. Grâce à ce représentant officiel de l'autorité royale, le parti catholique finira par s'assurer de la Cour, et dès lors son triomphe est certain. Par le Connétable, rallier le lieutenant général du royaume, et par conséquent la Reine mère et le Roi, tel est le but poursuivi dans l'année 1561. Il est tout naturel que le Pape et le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Roi Catholique encouragent, par de fréquents messages, un connétable en si bonne voie, et que leurs bonnes paroles étouffent les appels de l'Angleterre [1].

Philippe II le comble des marques de sa bienveillance. Le 14 avril et le 12 juin 1561, il lui adresse des lettres pour le remercier de l'accueil fait à ses ambassadeurs. Dans l'une, il lui témoigne sa satisfaction pour la peine qu'il a prise de conserver à Catherine de Médicis l'autorité souveraine. Dans l'autre, s'engageant à porter remède aux maux dont souffre la foi en France, comme s'il s'agissait de son propre royaume, il l'invite à s'entendre avec son ambassadeur sur les mesures à prendre et l'exhorte à travailler au bien de la religion [2].

L'alliance de Guise oblige Montmorency à admettre l'intervention de Philippe II dans les affaires françaises. Le premier baron du royaume semble oublier ce qu'il doit à l'indépendance du pays. Inquiète de l'intimité des seigneurs catholiques avec l'Espagne, la Reine se rapproche au contraire des Bourbons et des Châtillons; elle se place dans une situation parfaitement franche en restant unie au roi de Navarre, lieutenant général du royaume [3].

Ce fut au sacre de Charles IX qu'elle s'aperçut de l'importance de la ligue formée par Guise, Montpensier, le Connétable, les cardinaux de Bourbon et de Tournon, Saint-André et Brissac, dès lors proprement dénommés *les seigneurs catholiques*. Passant par Nanteuil à ce moment, elle s'avisa de leur demander s'ils lui refuseraient l'obéissance, au cas que son fils et elle changeassent de religion. Guise lui répondit sans hésitation par l'affirmative [4]. La pauvre mère s'alarmait de plus en plus du sort réservé par les factions à ses fils, qu'elle aimait par-dessus tout. Son préféré était le second, dit Monsieur, duc d'Orléans (Henri III). Elle tenta en faveur de ce prince une manifestation. Avant de partir de Fontainebleau, elle prie le Connétable

[1] Bref de Pie IV au Connétable, 28 juillet 1561 (Portefeuille Fontanieu, 298). — *State Papers*, a. 1561-1562, p. 67, 86, 120, 177, 203, 245.

[2] Philippe II au Connétable, 14 avril et 12 juin 1561 (Archives nationales, K. 1495, B. 13, 33 et 44).

[3] L'évêque de Limoges au Connétable, 20 juillet 1561 (fr., 3158, 59). — Correspondance de Chantonay, avril-mai (K. 1497, B. 12, 84 et 85; 15, 22). — Bouillé, *Ducs de Guise*, II, 165. — Ruble, III, 75.

[4] Correspondance de Chantonay, 12 mai (K. 1497, B. 12, 85). — *Correspondance de Catherine*, I, 197. — Bouillé, II, 133.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de lui céder, à la cérémonie du sacre, la qualité de pair de France. Montmorency refuse net. La Reine insiste; il menace d'en appeler au parlement, constitué en cour des pairs. Catherine ne se décourage pas. Elle se flatte de trouver un appui chez les anciens rivaux de Montmorency, et demande sur ce point l'avis du cardinal de Lorraine. A son vif étonnement, le prélat donne raison au Connétable. Tel était le fruit de la nouvelle alliance, telle était la solidarité établie entre d'anciens ennemis mortels [1].

Le sacre de Charles IX, qui eut lieu le 15 mai 1561, comme d'habitude, à Reims, se passa avec les formalités ordinaires. D'après un ancien symbole, le Connétable, l'épée nue à la main, alla réveiller le Roi couché sur un lit de parade et le conduisit, tout de blanc habillé, à la cathédrale Notre-Dame de Reims. Arrivé là, le Roi s'assied, ayant à sa droite les pairs ecclésiastiques, dont les quatre principaux sont les cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise et de Châtillon, et à sa gauche, les pairs laïques, à la tête desquels la Reine mère fait marcher son fils d'Orléans. Le roi de Navarre suit, couvert d'une couronne royale, puis viennent les ducs de Guise, de Montpensier, d'Aumale et de Montmorency, ces deux derniers portant les couronnes de comtes de Flandre et de Champagne. Montpensier, quoique représentant le comte de Toulouse, a la couronne ducale des princes du sang; mais, comme aux sacres de Henri II et de François II, il cède le pas au duc de Guise, plus ancien pair que lui : ainsi le veulent l'usage et la nouvelle alliance. Devant le Roi prennent place le Chancelier et Saint-André, faisant fonction de grand maître; Joinville usurpe celles de grand chambellan sur le duc de Longueville. L'extrême jeunesse ou la maladie explique l'absence de ce dernier, du Grand Écuyer et du duc de Nevers. Le duc d'Orléans a pris la place de celui-ci, puisque Montmorency s'est refusé à lui céder la sienne. Les deux fils ainés du Connétable n'accompagnent pas leur père à la cérémonie; Condé et Coligny osent déjà s'abstenir de la messe.

Pendant que le cardinal de Lorraine officie comme archevêque et pair de Reims (il l'a déjà fait pour Henri II et pour François II), le

[1] Correspondance de Chantonay, 12 mai (Archives nationales, K. 1494, B. 12, 85).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

roi de Navarre attache au petit Charles IX les éperons, insignes de la chevalerie. Le duc de Lorraine, venu avec sa femme pour la cérémonie, lui présente la lourde épée. Le Roi la tend au Connétable, qui la tient nue, debout, placé devant Sa Majesté. Alors le Roi et le cardinal officiant vont prier à l'autel. A ce moment, précédés de leurs guidons, les otages de la Sainte Ampoule, Méru et Montberon, fils de Montmorency, Charny et le jeune Brissac, reviennent de l'abbaye de Saint-Remy avec l'huile sainte. On la porte au cardinal, qui oint le Roi de nouveau assis. L'onction faite, les pairs, qui ont prêté un serment solennel entre les mains du Chancelier, remettent au Roi les insignes, la couronne fermée dite impériale, le sceptre et la main de justice. Le Roi, ainsi paré, monte à son estrade pour recevoir sur la joue l'accolade des pairs. Ceux-ci donnent le signal aux chantres et aux hérauts, poussent le cri de « Vive le Roi ! » et largesse est faite au peuple. Le cardinal dit alors la grand'messe, et Charles IX couronné descend de l'estrade pour recevoir les sacrements à l'autel. Ainsi finit la cérémonie, après avoir duré de huit heures du matin à une heure de l'après-midi [1].

Après le sacre, la Cour rentra à Saint-Germain, où le Connétable refusa de la suivre. Malgré les faveurs que la Reine lui prodiguait, ainsi qu'à son fils François et à sa belle-fille Diane de France, il se tenait à l'écart, s'occupant exclusivement de sa charge de chef d'armée, payant ou licenciant les capitaines français [2]. Cependant il vient prendre part aux délibérations de l'assemblée des Notables, réunie, au mois de juin 1561, au parlement de Paris, pour porter remède aux troubles du royaume. Le Connétable appuie les propositions catholiques du cardinal de Lorraine. Il va même plus loin, et il assure, sur sa tête, que, si on le laisse remplir sa charge, il n'y aura, avant trois mois, personne assez audacieux pour ouvrir la bouche contre la religion. Son neveu, l'Amiral, et son propre fils, le maréchal, loin de le suivre dans cette politique, conseillaient la

[1] Extrait de la *Grande histoire du président Montagne* (fr., 15494), p. p. Ruble, III, 354-358. — Cf. Correspondance de Chantonay, 26 mai (K. 1494, B. 12, 86). — *Calendars of State Papers*, a. 1561-1562, p. 121. — *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, I, 195.

[2] *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, I, 198, 202, 220.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voie de la douceur. Mais, comme dans cette assemblée les catholiques avaient une majorité de trois voix, il sortit de ces délibérations l'édit de juillet, qui, reproduisant celui de Romorantin, interdisait les prêches. Les hérétiques toutefois n'étaient passibles que de la peine du bannissement. Du reste, l'ordonnance ne devait pas être exécutée, la Cour elle-même se montrant plus clémente. Avant de recourir à la violence, il restait à régler différents points de la succession du dernier règne [1].

Au mois de juin, le Connétable et son fils aîné avaient assisté à Paris à une séance du parlement, où le prince de Condé fut déclaré innocent de tout complot contre le feu roi François II. Madame de Roie, la propre nièce du Connétable, fut aussi innocentée de ce crime, de même que le feu vidame de Chartres, dont la mémoire se trouva réhabilitée. Cet arrêt n'était que le premier acte d'une comédie qui se joua au château de Saint-Germain et où le Connétable remplit le principal rôle [2].

Dans l'intérêt de la paix, la Reine désirait réconcilier le duc de Guise et le prince de Condé. Le 24 août, le Connétable reçut, dans son appartement, le Roi, la Reine, le roi de Navarre, les cardinaux, les princes, les ducs, le Chancelier, l'Amiral et les maréchaux. Devant ce tribunal auguste, on fit comparaître les deux rivaux. Le duc de Guise, sur l'invitation du Roi, s'adressa en ces termes au prince de Condé : « Monsieur, je n'ay, ny ne vouldrois avoir mis en avant chose qui fust contre vostre honneur et n'ay esté autheur, motif ne instigateur de vostre prison. » A ce gros mensonge le prince répondit : « Monsieur, je tiens pour meschans et malheureux celluy et ceulx qui en ont esté cause. » — « Cela ne me touche en rien », repartit le duc. Après cela, le Roi obligea les deux cousins ennemis à s'embrasser et à promettre de rester en paix [3]. Procès-verbal fut dressé de cette cérémonie, et pour célébrer la réconciliation, le Connétable donna un banquet somptueux. A la table d'en haut prirent place le

[1] Correspondance de Chantonay, 24 juillet 1561 (K. 1495, B. 13, 52). — Cf. Sismondi, XVIII, 210. — Picot, II, 108.
[2] De Thou, IV, 66-67. — Belleforest (à la date).
[3] Procès-verbal (K. 1494, B. 12, 92). — Cf. *Négociations de Toscane*, III, 460. — De Thou place à tort la scène le 28 août.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Roi, la Reine, M. d'Orléans, Madame Marguerite avec madame de Crussol, grande favorite; à la longue table, le roi de Navarre, le prince son frère, M. de Guise, les cardinaux, etc. Le Connétable loua fort son fils, le maréchal, d'avoir escorté le prince de Condé à la Cour. Il disait que c'était un devoir dû au prince auquel il avait l'honneur de tenir de si près.

L'auteur des *Princes de Condé* voit dans ces paroles un adieu courtois adressé par le Connétable à son petit-neveu d'alliance. Leurs intérêts n'étaient plus communs et les conjonctures devaient amener une brouille. Cette réconciliation même était toute en faveur de Guise, qui pouvait compter sur le Connétable, tandis que celui-ci, ayant rempli un devoir de convenance envers Louis de Bourbon, n'était plus tenu à d'autres égards envers ce prince[1].

Ce qui fixait la Cour à Saint-Germain, ce qui y expliquait le retour du Connétable et de Guise, c'était la convocation des États généraux restreints, annoncés au mois de janvier 1561. Ils devaient se réunir le 1er mai à Melun, mais ils ne le firent que le 1er août, à Pontoise. Cette assemblée ne comptait que trente-neuf députés; chacun des treize gouvernements du royaume se trouvant représenté par un ecclésiastique, un noble et un bourgeois. Le 27 août, eut lieu la séance générale des trois ordres, sous la présidence du Roi, en face duquel se tenaient, à droite, le Connétable, à gauche, le Chancelier; les princes du sang prirent, pour la première fois, le pas sur les cardinaux. C'était un signe des temps.

Le Chancelier exposa la détresse du Trésor et demanda secours pour combler le déficit de quarante-trois millions. Dans leurs réponses, la noblesse et le tiers état attaquèrent le clergé; l'orateur des communes y mit même tant de violence que le Connétable, indigné, s'écria que le vilain méritait la corde. La Reine parvint à calmer son grand officier. Des délibérations des États de Pontoise résulta l'établissement d'une taxe sur le vin, rapportant 1,200,000 livres par an. Ce fut à la condition toutefois que l'Église vendrait de ses biens au profit de l'État. Au point de vue politique, les députés approuvèrent le partage du pouvoir de Catherine et d'Antoine. Ils

[1] La Place (éd. 1565), p. 215. — De Thou, IV, 74 — D'Aubigné, 107. — *Princes de Condé*, I, 102.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

consacrèrent aussi les principes de tolérance religieuse et de réforme judiciaire, que L'Hospital était digne d'appliquer [1].

En même temps que les États restreints siégeaient à Pontoise, à l'abbaye de Poissy se tenait l'assemblée du clergé, composée des évêques, réunis en colloque, et de l'ordre ecclésiastique des États. Le 31 juillet, la Cour avait ouvert cette réunion, chargée tout à la fois de résoudre la question religieuse et les difficultés financières. Ces deux points étaient considérés comme également importants, le second peut-être plus que le premier. Le 6 août, le Connétable, escorté du conseiller privé du Mortier, s'y rendit, porteur du message de la Reine. Prenant la parole, il remercia les prélats, au nom de la régente, des soins qu'ils avaient donnés au règlement de la question religieuse. Abordant l'objet principal de sa mission, il leur demanda une aide pour secourir le trésor royal. Il commença par déclarer que le Roi ne recourrait pas à la mesure extrême d'aliéner les biens de l'Église. Mais, rappelant les faveurs que la monarchie avait accordées à cette institution sacrée, il ne doutait pas de leur désir de subvenir aux besoins de l'État. On ne leur fixait pas une somme à payer, mais on leur demandait de faire ce qu'ils pouvaient pour le bien public. Le commissaire de la Reine se retira, après avoir assuré l'assemblée de son dévouement et reçu une aimable réponse du cardinal de Tournon [2].

Le clergé discuta ensuite. Comme il avait fait une offre insuffisante, M. de Guise et le Connétable lui furent de nouveau adressés, le 11 septembre : on comptait sur la popularité de ces deux chefs catholiques pour obtenir une plus forte somme. L'assemblée se défendit beaucoup, mais enfin elle convint de donner, dans l'espace de dix ans, la somme de dix-sept millions de livres, qui, jointe au nouvel impôt consenti par les États pour le même espace de temps, permettait d'arranger les finances du royaume. Contrat en fut dressé, le 21 octobre 1561 [3].

[1] Correspondance de Chantonay (K. 1494, B. 12, 94). — Journal du président Montagne (fr., 15494). — Desjardins, III, 461. — De Thou, IV. 74. — N. Valois, *Arrêts du Conseil*, p. XCIV. — Ruble, III, 160. — *Ambassadeurs vénitiens*, II, 21. — Picot, II, 57, 213, 246, 250.

[2] Correspondance de Chantonay, 10 août 1561 (K. 1495, B. 13, 61).

[3] Correspondance de Chantonay, 12 septembre (K. 1494, B. 12, 101). — In-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La Reine profita de cette réunion du clergé pour réaliser un dessein qu'elle avait depuis longtemps formé, un débat contradictoire entre théologiens catholiques et protestants. Cette idée lui était suggérée par le parti de la Réforme. Elle semblait ne se servir des chefs catholiques que pour obtenir ce qu'elle désirait du clergé; mais elle s'entourait presque uniquement de huguenots. Jamais on ne vit à la Cour tant de dames de ce parti, l'aimable duchesse de Montpensier, Jacqueline de Longwy, qui mourut malheureusement le 28 août, la reine de Navarre, la duchesse de Ferrare, la princesse de Condé, mesdames de Roie, de Crussol, de La Rochefoucauld, de Senighem et de Rotelin.

La cour d'Espagne se montrait fort inquiète, comme le Pape, auquel l'ambassadeur de France alla jusqu'à demander d'autoriser la communion sous les deux espèces. C'est alors que le Saint Père envoie, comme légat, le cardinal de Ferrare, destiné à renforcer le parti catholique[1]. Catherine de Médicis ne résolut pas moins d'accomplir son projet, qui, en autorisant une discussion publique entre catholiques et huguenots, accordait à l'Église réformée une sorte de reconnaissance légale. Les protestants, arrivant de la France et de l'étranger, furent admirablement accueillis, non seulement par les dames de leur cause, mais encore par les Lorrains. Le 9 septembre, commença, au couvent des Dominicains de Poissy, ce fameux colloque, où Théodore de Bèze se signala en qualité d'orateur de la nouvelle Église et le cardinal de Lorraine comme le défenseur des anciennes doctrines. Le Connétable assista à quelques-unes de ces séances, notamment à la première, que tout l'entourage royal honora de sa présence. Dans une autre réunion, il se fâcha de ce que les catholiques n'eussent pas su riposter aux arguments de Bèze contre le culte des images. De même que le cardinal de Tournon, le légat et l'ambassadeur d'Espagne, il désapprouvait ce colloque, qui devait finir sans succès au mois d'octobre[2].

structions au Connétable et à M. de Guise, 11 septembre (fr., 17813, 115; — *Mémoires de Guise*, 466; — *de Condé*, p. 603). — Garnier, XV, 202. — Mathieu, I, 247. — Picot, II, 61, 249.

[1] *State Papers* (1561-1562), 328. — *Correspondance de Catherine*, I, 248. — Granvelle, IV, 429, 438, 461.

[2] *Correspondance d'Antoine et Jeanne*, p. p. Rochambeau, 233. — *Correspon-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les seigneurs catholiques y gagnèrent cependant la conversion complète d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Le lieutenant général du royaume se ressentit seul des conséquences de cette assemblée, en ce sens que, mécontent de la manière dont avaient été présentées les doctrines nouvelles, il rentra définitivement dans le giron de l'Église romaine. Cette Église semblait la plus puissante, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du royaume. Toutefois, la régente continua à marquer une très grande condescendance à l'égard des princesses et des chefs de la Réforme. La reine de Navarre, aussi fidèle à la cause que son mari l'était peu, restait en faveur et élevait dans ses idées son fils, le prince de Béarn, le futur Henri IV, âgé de huit ans, et déjà fiancé à Madame Marguerite de France[1].

Pour le plus grand chagrin de son oncle, l'Amiral demeure à la tête des affaires. De plus, le prince de La Roche-sur-Yon, qui jouit de la confiance des réformés, est nommé surintendant de l'éducation du Roi, à la place du catholique Marcilly-Sipierre, et les ennemis de Guise reçoivent à leur tour le collier de l'Ordre. Le Connétable cherche à soustraire Charles IX à l'influence protestante; il prétend empêcher le roi de Navarre d'accepter les soupers de la reine Jeanne, sa femme. Il reproche à la régente ses complaisances pour les huguenots, et, partisan déclaré de l'Espagnol et des Lorrains, après avoir assisté le 29 septembre à la fête de Saint-Michel, il se retire chez lui, grondant « comme un cheval[2] ».

Le parti catholique, à la recherche d'un prince qu'il puisse opposer au Roi même, tente alors un hardi coup de main, dont Montmorency toutefois ne saurait être regardé comme complice. Dans le courant d'octobre, le duc de Nemours, agissant de connivence avec Guise, entreprit de persuader Monsieur, frère du Roi et héritier présomptif de la couronne, de se laisser enlever. Le petit prince, plus tard Henri III, révèle le complot, mais en laissant à

dance de Catherine, p. p. La Ferrière, I, ci et 239. — Granvelle, VI, 401. — *State Papers*, années 1561-1562, p. 385. — La Place, 237. — De Thou, IV, 84. — Ruble, III, 76, etc. — *Mémoires de Condé*, 603-605. — Haton, I, 162.

[1] *State Papers*, années 1561-1562, p. 325, 399, etc.

[2] L'Aubespine à M. de Limoges, fr., 6618, 4. — *State Papers*, 437. — Correspondance de Chantonay, K. 1495, 83-86. — Ruble, III, 231-247. — MM. de Guise au Connétable (fr., 3158, 12, et 3197, 10).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nemours le temps de s'évader en Savoie. Les Lorrains étaient prudemment rentrés chez eux, ainsi que le Connétable, qui n'avait fait qu'une courte apparition à la Cour, au milieu d'octobre.

A la nouvelle de cette tentative d'enlèvement, le Connétable revient à Saint-Germain, au milieu de novembre, afin de dégager sa responsabilité et de se défendre de tout soupçon de complicité. La Reine se proposait d'agir énergiquement en cette affaire. Mais, informée que, à côté des Lorrains, l'Espagne, le Pape et la Savoie étaient du complot, elle fit cesser les poursuites. Anne de Montmorency n'en resta pas moins à la Cour pour vaquer aux affaires, bien qu'il dît avec ironie qu'il convenait de les laisser aux mains des hommes nouveaux et inexpérimentés. Les disciples de Rome tenaient à le voir près du Roi, entre autres le nouveau nonce, Prosper Sainte-Croix, qui lui apportait la bénédiction du Pape (novembre 1561) [1].

Les amis de l'Espagne comptent en particulier sur lui pour s'attacher le lieutenant général du royaume. Cela ne semblait pas facile, parce que, depuis la réconciliation de Montmorency et de Guise, Catherine de Médicis et Antoine de Bourbon s'étaient d'abord plus étroitement unis.

A la Cour, au mois de novembre 1561, le Connétable travailla fortement l'esprit du prince. Il lui montra, dans une réconciliation absolue avec le parti catholique de Guise et de l'Espagne, le moyen de recouvrer sinon la Navarre, du moins un équivalent. D'autre part, il défendit les prétentions du prince auprès de la cour d'Espagne. Nul ne pouvait être mieux écouté que lui. Il jouissait à tel point de la confiance de Philippe II, que ce monarque lui avait offert un refuge en cas de besoin. Tandis que le Roi Catholique se défie de sa belle-mère, Montmorency prend à tâche de lui ramener Antoine de Bourbon. Il se porte garant, auprès de Chantonay, de la conversion du roi de Navarre et affirme que ce prince est devenu le plus sûr rempart des catholiques. Chantonay semble persuadé, et,

[1] *Négociations de Toscane*, p. p. Desjardins, III, 466. — Correspondance de Chantonay, K. 1494, B. 12, 107-115; 1495, B. 13, 84, 86, 92. — *Lettres d'Antoine*, p. 247. — Bouillé, II, 165-187 (cet auteur ne met pas suffisamment en doute la conversation des triumvirs, où Guise aurait proposé de jeter la Reine à l'eau). — *Lettres de P. de Sainte-Croix*, *Archives curieuses*, VI, 12.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à la fin de novembre 1561, Philippe II promet satisfaction à l'ancien protecteur de Théodore de Bèze [1].

Ces promesses sont vaines : Philippe II berce Antoine d'un faux espoir. Antoine n'en est pas moins gagné au parti de Guise. Ce résultat obtenu, le Connétable retourne dans ses terres, au milieu des bénédictions catholiques. Pendant toute cette année 1561, il ne fit qu'aller et venir de la Cour de Saint-Germain à ses résidences de Chantilly et d'Écouen. Ses voyages l'obligeaient parfois à passer par Paris. Père du gouverneur de la ville, honoré de la confiance du parlement, il se donnait la tâche de surveiller la police de la capitale. Il se répandait en plaintes contre la faculté laissée aux protestants de distribuer des aumônes à leurs pauvres et de tenir des prêches aux portes de Paris [2].

Les réformés se réunissaient au faubourg Saint-Marceau, en leur temple du Patriarche, près l'église Saint-Médard. Le prévôt des maréchaux, Rouge-Oreille, chargé par Montmorency de surveiller ces assemblées, ne déploya pas la vigueur nécessaire. Le 27 décembre 1561, les fidèles de Saint-Médard cherchant à troubler le prêche des protestants, ceux-ci, sous la conduite de Gabaston, chevalier du guet, s'emparèrent de leur église. Le Connétable, passant alors par Paris, fut se plaindre au parlement des officiers de justice qui favorisaient les assemblées protestantes. Quant à lui, il se déclarait prêt, pour mettre fin aux troubles des huguenots, à exposer « sa vie, ses enffans, ses parens et amys ». Il avait donné des ordres sévères pour maintenir la police, et il exhorta le parlement à instruire l'affaire avec vigueur. Ainsi stylée, cette cour donna tort au chevalier du guet, qui paya de sa tête son imprudence [3].

A ce moment, des scènes violentes se renouvelèrent au Conseil. Le Connétable reprochait à la Reine d'avoir donné une traduction protestante des psaumes au jeune roi, qui depuis que le catholique Sipierre avait été remplacé, comme gouverneur, par La Roche-

[1] Correspondance de Chantonay, novembre 1561 (K. 1494, 110, 114). — Cf. Ruble, III, 252, 301.

[2] *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, I, 260. — *Mémoires de Condé* (édition Michaud), 610.

[3] *Archives curieuses*, IV, 49 et 63. — *Mémoires de Condé* (édition Michaud), 610-619. — *State Papers*, 441, 467. — Haton, I, 180. — De Thou, IV, 129.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur-Yon, n'était plus entouré, ainsi que son frère, que d'amis de la Réforme. Catherine, à laquelle Condé et Coligny avaient promis le dévouement des deux mille églises réformées et de cinquante mille calvinistes, devenait de plus en plus tolérante. Le chancelier de L'Hospital l'y encourageait, et, aux protestations du Connétable, il répondait par ces mots : « Il n'est plus temps de gouverner en criant garde, mais par raison [1]. »

Afin de pourvoir aux affaires religieuses, le Chancelier convoque une assemblée de membres du Conseil privé et du parlement, qui, annulant l'édit de juillet 1561, décide la promulgation de l'édit libéral de janvier 1562. Par cette nouvelle ordonnance, les protestants reçoivent l'autorisation de tenir leurs réunions religieuses hors de l'enceinte des villes fermées, dans les campagnes et dans les faubourgs. C'est le premier véritable édit de tolérance, dont les huguenots ne cesseront de réclamer l'observation. Montmorency se tenait trop souvent à l'écart de la Cour pour empêcher cette concession [2].

L'édit était nécessaire pour apaiser les troubles qui déchiraient le royaume. Le massacre de M. de Fumel par les protestants de Guyenne, au mois de décembre 1561, donna le signal des représailles sanglantes de Monluc, lieutenant de ce gouvernement. Au nord, le cardinal de Créquy suppliait le Connétable de rétablir la paix dans son diocèse d'Amiens. En Touraine, le château du comte de Villars est saccagé ; celui que le Connétable possède dans les environs de Meaux, pillé par les habitants de cette ville. A Paris, le Trésor dut être mis en sûreté à la Bastille, sous la garde des officiers du Connétable. Pour calmer les fougues, il faut souvent rendre la main [3].

A la faction de Navarre, de Montmorency, de Guise, de Tournon, de Saint-André et de Brissac, qu'encouragent le souple cardinal-

[1] *Négociations de Toscane*, III, 470. — Ruble, IV, 3. — *Lettres de Sainte-Croix*, p. 24.

[2] *Mémoires de Condé* (édition Michaud), 615. — Bèze, I, 674. — Gaspard Tavannes, 247. — De Thou, IV, 159-164. — Sismondi, XVIII, 251-253. — Picot, II, 110.

[3] Correspondance de Chantonay, janvier 1562 (K. 1497, B. 15, 4) ; Correspondance de Créquy, 1er janvier 1562 (fr., 3139, 72) ; *Correspondance de Catherine*, I, 280. — *State Papers*, 460. — Monluc, II, 367 ; III, 26.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

légat de Ferrare et le rude ambassadeur d'Espagne Chantonay, la Reine oppose un parti de princes et princesses du sang, soutenu par les Châtillons. Tandis que Coligny a le pouvoir réel, Condé s'en donne les apparences, et aspire bientôt à supplanter Montmorency dans la connétablie [1].

Condé n'était pas le seul prince du sang honoré de la faveur royale. Bien différent de son frère Louis, duc de Montpensier, Charles de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, passait, quoique catholique, pour favorable au parti réformé. Déjà il avait été substitué à Sipierre dans la surintendance de l'éducation du Roi. Afin de l'honorer encore, on érigea en duché sans pairie son marquisat de Beaupréau, dont son fils, mort prématurément, porta le nom [2]. Il fut même question de lui faire obtenir l'important gouvernement de Paris et de l'Ile de France, possédé par le fils aîné du Connétable. Ce dernier était en fort mauvais termes avec le prince, ensuite du procès relatif à la succession de Châteaubriant. Du chef de sa femme, La Roche-sur-Yon persistait à réclamer à Montmorency des terres d'une valeur de dix mille écus de rente. L'affaire pendait devant les tribunaux. Ce fut à ce moment que les Châtillons eurent l'audace de proposer d'abord au maréchal, puis au Connétable, de céder le gouvernement en question contre celui, incomparablement moindre, d'Orléans, occupé par le prince. Anne de Montmorency, dissimulant sa colère, demanda d'abord à ses neveux ce qu'ils pensaient eux-mêmes d'une proposition pareille. Ceux-ci n'ayant su que dire, le terrible homme, éclatant en fureur, les traita d'ingrats, pour lesquels il se reprochait d'avoir plus fait encore qu'il n'avait fait pour ses propres fils. Les Châtillons se retirèrent confus, et le prince renonça à sa poursuite. Mais cette outrecuidance désunit l'oncle et les neveux. C'est à peine si, au Conseil, il consent à les saluer, et il les dénonce en termes couverts à la Reine comme les auteurs des troubles [3].

[1] Archives nationales, K. 1497, 3. — *State Papers* (1561-1562), 525. — *Ambassadeurs vénitiens* (Barbaro), II, 83, 87, 89. — *Négociations de Toscane*, III, 468.

[2] Clairambault, 354, 5793.

[3] Correspondance de Chantonay, 5 janvier, 8 janvier, 13 janvier, 23 janvier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On doit convenir que l'irritation du Connétable n'est que trop motivée. Ses neveux, qui lui devaient situation, riches mariages, dignités de cardinal et de pair ecclésiastique de France, de grand amiral et de colonel général de l'infanterie, ne témoignaient leur reconnaissance qu'en s'alliant à ses ennemis. Sous le règne de Charles IX, ils se montraient aussi empressés à le dépouiller en faveur des princes, que l'avaient fait, sous le règne de François II, les Lorrains en leur propre faveur. Les motifs de sécurité personnelle ont une grande influence dans le choix des partis politiques.

Ces incidents ne font que creuser le fossé entre la ligue catholique de Guise et de Montmorency et le parti protestant, dont Catherine s'entoure encore. Du mois de janvier au mois de mars 1562, se fait l'évolution pendant laquelle le Connétable se brouille franchement avec ses neveux et se joint à ses nouveaux amis de Lorraine, pour constituer un gouvernement catholique, opposé, à l'occasion, à la régence même. Dans ce mouvement, Montmorency entraîne le lieutenant général du royaume, qui rompt aussi avec son frère de Condé et se rallie, pendant la même période de temps, à ses cousins de Guise. De plus en plus, Antoine de Bourbon se laisse conduire par Montmorency; de plus en plus, il se laisse séduire par l'Espagne, qui, dès la fin de 1561, lui promet la Sardaigne et, en attendant, Tunis. Le pauvre prince, nouveau prosélyte, est obligé aux plus chaudes professions d'attachement envers le Roi Catholique. L'ambassadeur d'Espagne sait cependant qu'on ne le tient que par le seul Montmorency. « Le Connétable, dit-il, est un instrument très nécessaire pour entretenir Vendôme dans la bonne volonté qu'il montre[1]. »

La Reine, effrayée de cette alliance des triumvirs avec le roi de Navarre, cherchait à les séparer les uns des autres. Dans une séance du Conseil, Antoine s'étant plaint de Catherine, celle-ci s'en prit au Connétable, l'accusant de provoquer les mécontentements du lieutenant général du royaume. Elle savait, ajoutait-elle, qu'il ne lui avait jamais voulu de bien, ni sous François Ier, ni sous le roi Henri,

(K. 1497, B. 15, 3, 4, 5, 6). — Cf. Sainte-Croix (*Archives curieuses*, VI, 26). — *Correspondance du cardinal de Ferrare*, 12. — *Négociations de Toscane*, III, 471.

[1] Correspondance de Chantonay, K. 1497, B. 15, 17. — Cf. K. 1497, 3, 4, 6, 7, 11. — *Lettres d'Antoine*, p. p. Rochambeau, p. 233, 247, 253.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ni sous le roi François II; elle alla même si loin, qu'Anne de Montmorency répliqua : « Je vois bien que la Reine désire mon départ. » Elle lui répondit sèchement de faire ce qui lui semblerait bon. Le 29 janvier, de grand matin, le Connétable quittait Saint-Germain [1].

Qui fut inquiet de voir Antoine laissé à lui-même? Ce fut Chantonay. A peine Montmorency est-il parti, que l'ambassadeur d'Espagne court chez le roi de Navarre et le conjure de rappeler le Connétable. Antoine explique à Chantonay qu'il ne convient pas d'intervenir avant que la Reine, émue de ces anciens ressentiments, soit calmée. C'est aussi l'avis de Saint-André. Alors Chantonay va demander à la Reine d'éloigner les Châtillons. Catherine lui répond qu'elle ne le fera pas, parce que ce sont les neveux de Montmorency et les protégés de Navarre : elle s'efforce ainsi d'exciter la méfiance de l'Espagnol à l'égard de ces deux personnages [2].

Pour mettre fin à toutes ces querelles, on se décide cependant à faire sortir de la Cour les chefs des factions. Les Châtillons se retirent. Le roi de Navarre renvoie la reine, sa femme, dans ses terres, et va lui-même passer quelques jours à Paris. Le cardinal de Tournon quitte aussi la Cour. Peu de jours après, la mort enlevait cet ancien collègue et rival de Montmorency. A la fin de février 1562, Charles IX et sa mère se trouvent presque seuls au château de Saint-Germain. Les secrétaires d'État, les conseillers privés de second ordre pourvoient aux affaires courantes. Parmi ceux-ci, Gonnor, bientôt surintendant des finances en titre, se charge des intérêts du Connétable, son cousin et ancien protecteur [3].

Le monde de la Cour s'agitait dans ces intrigues, quand éclata la nouvelle de l'événement qui provoqua les guerres civiles : le massacre de Vassy.

Le duc de Guise, comme on sait, en fut l'auteur. Parti de la Cour dès le mois d'octobre 1561, il avait passé l'hiver à chercher des alliés pour les triumvirs. Le 15 février 1562, il eut une entrevue à Saverne avec le duc Christofle de Wurtemberg. Il prenait à tâche,

[1] Correspondance de Chantonay, 30 janvier 1562 (K. 1497, B. 15, 7).
[2] Correspondance de Chantonay, 3 et 11 février 1562 (K. 1497, B. 15, 8).
[3] Correspondance de Chantonay, février (K. 1497, B. 15, 9). — Le Connétable à Gonnor (fr., 3219, 49). — *State Papers* (février et mars 1562), 525 et 548.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme l'avait fait son frère au colloque de Poissy, de brouiller les réformés, disciples de Calvin, avec les protestants, disciples de Luther. Wurtemberg se laissa convaincre, et Guise se tint pour assuré que les Allemands ne tenteraient rien contre lui en cas de guerre civile [1].

Peu après son retour dans sa principauté de Joinville, le duc entreprenait un voyage à la Cour. Passant avec sa famille à Vassy, petite ville royale de la Champagne, sise entre sa terre de Joinville et sa terre d'Esclaron, il prétendit interdire un prêche célébré dans une grange par les huguenots. L'édit de janvier 1562 lui donnait tort. Les réformés repoussant violemment les injonctions des officiers de Guise, celui-ci fit massacrer tout ce qui se trouvait réuni dans le temple improvisé, hommes, femmes, enfants, vieillards. Cela s'était passé le dimanche 1er mars 1562 [2].

Cette tuerie allait avoir de sinistres conséquences. Les catholiques modérés et les réformés firent éclater leur indignation, ces derniers par la voix éloquente de Théodore de Bèze. Mais que devaient penser ceux qui, passant pour bons catholiques, avaient des raisons d'en vouloir à MM. de Guise? La question pouvait inquiéter les Lorrains. Eh bien, le Connétable resta fidèle au pacte du mois d'avril 1561. Ses rapports n'avaient pas cessé d'être courtois avec le duc de Guise et la famille de ce prince. Ce dernier venait d'arriver dans son comté de Nanteuil, le 12 mars, quand il reçut, le lendemain, la visite du Connétable en personne et du maréchal de Saint-André. Montmorency y mit tant de hâte qu'il négligea, à son passage à Saint-Denis, de saluer la Reine, qui voyageait elle-même de Saint-Germain à Montceaux [3].

Catherine voulait empêcher la réunion des chefs catholiques à Paris. Mais à l'invitation qu'elle leur adresse de se rendre auprès

[1] Guise au Connétable, 15 janvier (Bouillé, II, 166).

[2] L'affaire de Vassy a été racontée de diverses façons. Je m'en rapporte au récit de l'ambassadeur du Roi Catholique (Chantonay à Philippe II, 16 mars 1562, K, 1497, B. 15, 14). Cf. *Mémoires de Guise*, 471-488. — *Archives curieuses*, IV, 103. — *State Papers*, années 1561-1562, p. 554. — D'Aubigné, 131.

[3] Le duc d'Aumale au Connétable, 13 février 1562 (fr., 3070, 22). — *Ce qui est advenu depuis le partement de Guise*, etc., *Mémoires de Guise*, 520. — De Thou, IV, 170. — Sismondi, XVIII, 267. — Bouillé, II, 178. — Ruble, IV, 113. — *Lettres de Sainte-Croix*, 47.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'elle, ils répondent par un refus, accompagné d'un mémoire justificatif. Le 16 mars 1562, le duc de Guise, escorté du Connétable et du maréchal de Saint-André, suivi de trois mille chevaux, au premier rang desquels brillait le jeune prince de Joinville entre les deux fils du Connétable, fit son entrée triomphale à Paris par la porte Saint-Denis. Il fut harangué par le prévôt des marchands, qui lui offrit deux millions pour soutenir le parti. C'était une véritable prise de possession, et pour la première fois l'historien de Thou applique aux trois chefs catholiques le nom de TRIUMVIRS. En se rendant à sa maison, Guise rencontra et salua le prince de Condé, qui était entré le même jour à Paris, mais par une autre porte[1].

Le gouvernement catholique, ou triumvirat, se trouvait constitué dans la capitale du royaume. La Reine, prenant peur, se retira de Montceaux à Fontainebleau. Elle appela alors à son secours le prince de Condé, qui sortit de Paris le 22, pour lever une armée : il devait se laisser prévenir par l'ennemi[2]. La Reine ne pouvait plus se fier au lieutenant général du royaume, qui, gagné par les triumvirs, ne tarda pas à les rejoindre. Trois jours auparavant, le duc de Guise, le Connétable, le duc d'Aumale, les maréchaux de Saint-André, de Brissac et de Termes avaient pris la peine d'adresser à l'ambassadeur d'Espagne un certificat de bonnes mœurs et de bonne religion en faveur du roi de Navarre. « Ne fault plus craindre ne doubter qu'il puisse estre diverty du bon et vray chemin en quoy il est », écrivaient-ils à Chantonay. En conséquence, ils le priaient de faire savoir ces bonnes dispositions au Roi Catholique, « affin que Sa Majesté congnoisse le bon zèle du dict seigneur roy de Navarre et combien il s'est rendu digne d'ung bon et favorable traictement de Sa dicte Majesté ». Le lendemain, Chantonay promettait d'un ton protecteur ses bons offices au roi de Navarre. Ainsi les triumvirs engageaient le représentant légal du gouvernement français dans le vasselage de l'Espagne. Antoine sacrifiait la dignité de sa

[1] Pasquier, *Lettres, OEuvres*, II, 95. — *State Papers*, années 1561-1562, p. 552 et suiv. — Correspondance des seigneurs catholiques, 17 mars (fr., 6609,19, et 6611,20). — De Thou, IV, 172. — Ruble, IV, 119 et 120. — *Lettres de Sainte-Croix*, 49, 53.

[2] *State Papers*, années 1561-1562, p. 559.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

personne et de la couronne de France au vain espoir de régner sur une île abandonnée de la Méditerranée. Il est triste de voir le Connétable se prêter à ce jeu, ensuite de sa passion religieuse et de son aveuglement politique [1].

Le samedi 21 mars 1562, le lieutenant général du royaume, abandonnant le Roi et la Reine régente, rejoint à Paris le gouvernement nouveau. Son bon ami, le Connétable, le loge chez lui, à l'hôtel de Montmorency, rue Vieille du Temple. Il lui donne un grand dîner, ainsi qu'aux seigneurs catholiques qui ont le loisir d'organiser leur pouvoir. On s'assurera tout d'abord de la capitale. Le Connétable a déjà fait porter les armes des habitants à l'Hôtel de ville. Il consent en outre à ce que son fils aîné, considéré comme trop modéré, remette son gouvernement au cardinal de Bourbon [2]. Puis on voulut donner à Paris un spectacle qui frappât à la fois l'esprit de la capitale et de l'Espagne, qui prouvât en même temps les sentiments religieux du roi de Navarre et son attachement aux Lorrains. Le jour des Rameaux ou de Pâques fleuries, le dimanche 22 mars, on vit une longue procession se diriger de l'hôtel de Montmorency à l'église Sainte-Geneviève. Dévotement marchait Antoine, la palme à la main, escorté de ses nouveaux alliés. Souffrant de la goutte et des reins, le Connétable, monté sur une mule, précédait le cortège, comme pour présider à un acte de réconciliation qui était son œuvre. Après quoi, le soir, il donna de nouveau un beau dîner; car personne n'était plus hospitalier que lui [3].

Les triumvirs n'étaient pas assurés du succès, s'ils ne parlaient au nom de la Cour et s'ils ne l'avaient avec eux. Elle était facile à prendre. Le but de chaque parti dans les guerres civiles est de l'accaparer pour gouverner en son nom. Condé, bien que appelé par la Reine, n'avait pas assez de forces pour l'enlever. Depuis son départ

[1] Lettres des seigneurs catholiques (K. 1496, B. 14, 49). — Réponse de Chantonay, 19 mars (K. 1496, 17).

[2] Correspondance de Chantonay, mars (K. 1497, B. 15, 16 et 17). — *Mémoires de Guise*, 625. — *Correspondance de Catherine*, I, 281-284. — De Thou, IV, 172. — Bouillé, II, 83.

[3] Correspondance de Chantonay, 25 mars (K. 1497, B 15, 17). — Correspondance de Tornabuoni (*Négociations de Toscane*, III, 471). — *Mémoires de Condé*, édition Michaud, 622. — *Lettres de P. de Sainte-Croix*, 59.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Paris, il errait avec quelques cavaliers autour de la capitale. De leur côté, les seigneurs catholiques, à la tête de quatre mille chevaux, se rendirent à Fontainebleau, le vendredi 27 mars. Là, le roi de Navarre fait comprendre à la régente qu'elle doit le suivre avec le Roi. Le 31, Catherine, cédant à la force, part pour Paris avec les maitres de la situation [1].

Les seigneurs catholiques l'étaient bien, en vérité. Ayant avec eux le Roi, la Reine mère, le lieutenant général du royaume, le Connétable, le Chancelier, le Conseil et les secrétaires d'État, ils disposaient absolument du gouvernement légal. Le Connétable voulut préparer à la Cour une digne entrée dans la capitale. La précédant de quelques heures à Paris, il y arriva le 4 avril, de bon matin. Il avait formé de grandioses projets. Il pouvait disposer non seulement d'une garnison de quinze enseignes, forte de trois cents hommes chacune, mais encore de toutes les milices bourgeoises. Assuré de la fidélité des Parisiens depuis le départ de Condé, il leur restitua leurs armes et passa en revue cette nouvelle garde nationale, toute fière de son rôle. *Dulce bellum inexpertis,* remarque Pasquier.

A la tête des forces parisiennes, il fait la police de la ville. Le connétable et pair de France se conduit dans cette circonstance comme un simple prévôt, et un prévôt de la dernière catégorie. Il arrête d'abord l'avocat au parlement Rusé, les ministres de l'Évangile et d'autres personnages convaincus d'hérésie (5 avril). Puis il tance l'Université et son recteur, parce que quelques professeurs se sont déclarés pour la nouvelle religion, entre autres le philosophe Ramus, autrefois protégé par lui. Après avoir menacé l'Université de la priver de ses privilèges, il lui enjoint de chasser les suspects. En même temps, il interdit formellement les prêches dans la ville.

Il veut lui-même donner le bon exemple. A la tête de ses poli-

[1] Correspondance de Chantonay, 2 avril (K. 1497, B. 15, 18). — *State Papers,* années 1561-1562, p. 595. — *P. de Sainte-Croix,* 68. — Tavannes prétend que le Connétable presse les gens du Roi à coups de bâton (édition Michaud, VIII, 249). — Cl. Haton ignore tout le détail du transfert de la Cour à Paris et commet nombre d'erreurs à ce sujet (I, 241). Il fait confusion avec la retraite de Meaux de 1566 (246)!

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ciers, il se rend au faubourg Saint-Jacques, où les protestants fréquentent leur temple de Jérusalem. Il force la porte, brûle la chaire et les livres du prédicateur, la Bible et les Psaumes. Il se dirige de là au faubourg Saint-Antoine, dans le dessein de traiter pareillement le temple de Popincourt. Mais M. le Connétable s'est, à son grand regret, laissé devancer par la valetaille, qui s'est déjà ruée sur le temple pour le détruire de fond en comble. Cette besogne faite, chacun en emportait un débris comme un trophée. L'ambassadeur d'Espagne ne sait à qui décerner le plus d'éloges, du Connétable et de la populace. « Si les choses vont ainsi, dit-il, il semble que Dieu suscite un esprit dans ce royaume, pour remédier aux affaires[1]. »

Ces dispositions prises, le capitaine Brûle-Bancs, tel est le nouveau nom de guerre que vient de mériter Montmorency, estime que le Roi peut faire son entrée dans la capitale. Le 6 avril, il va le chercher au bois de Vincennes. Il le fait passer par la porte Saint-Denis et le conduit, l'épée nue, jusqu'au Louvre. Les triumvirs avaient gain de cause. Ils peuvent librement parler au nom du Roi.

Le Connétable marque immédiatement l'intention de recourir aux mesures violentes. Condé étant en armes, il propose, au premier conseil royal réuni à Paris, de lui faire la guerre. Le chancelier L'Hospital, toujours modéré, veut s'y opposer. Avec Montmorency, l'adage *Cedant arma togæ* a tort. « Ce n'est pas à gens de robe longue d'opiner sur le faict de la guerre! » s'écrie le Connétable en l'interrompant brutalement. Après cette altercation, L'Hospital, le modéré, le digne chef des Politiques, se retire de la Cour pour n'assister pas à une lutte qu'il désapprouve. Le Connétable le remplace immédiatement au Conseil par des hommes sur lesquels il peut faire fond, le Grand Écuyer, Claude Gouffier, marquis de Boisy, le comte de Villars, Honorat de Savoie, tous deux ses parents, son confident Louis Prévost de Sansac, puis l'évêque d'Auxerre, Philippe

[1] K. 1497, B. 15, 18. Cf. Correspondance de Chantonay, avril (K. 1497, 18 et 20). — *Ce qui est advenu depuis le partement de Guise*, etc. (*Mémoires de Guise*, 532). — *State Papers* (1561-1562), 595. — *Lettres du cardinal de Ferrare*, 136; — *de Sainte-Croix* (*Archives curieuses*), t. VI, 73. — Pasquier, *OEuvres*, II, 96. — D'Aubigné, 130. — De Thou, IV, 178. — Dareste, IV, 186.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Lenoncourt, et le conseiller du roi Antoine, François des Cars, seigneur de La Vauguyon[1].

La France allait être disputée par les exagérés des deux camps. Au gouvernement catholique de Paris Condé oppose le gouvernement réformé d'Orléans, où il s'établit avec les chefs huguenots qui signent, le 10 avril, leur acte de confédération. Avant d'en venir aux mains, les deux factions se livrent une guerre de pamphlets, suivie de longues négociations. Les joutes des polémistes précèdent les luttes des guerriers. Réduite au mensonge, la Reine, qui a protesté le 7 avril contre l'imputation d'être la prisonnière des triumvirs, envoie au prince l'ordre de désarmer. Le 8, celui-ci répond par un premier manifeste. Dans cette pièce, il excusait ses armements en prétendant délivrer le Roi et la Reine de la tyrannie des triumvirs. Les derniers événements lui donnaient raison. Son langage était très vif à l'égard du Connétable, son grand-oncle. Il l'accusait d'avoir affirmé que l'édit de janvier ne serait pas observé; d'avoir, après l'affaire de Vassy, préparé l'arrivée de Guise à Paris; de s'être insolemment refusé à saluer le Roi et la Reine quand il passa près d'eux à Saint-Denis; enfin d'avoir tenu à Paris un conseil catholique, comme s'il se fût agi d'un conseil royal. Tous ces chefs d'accusation étaient fondés. En conséquence, le prince exigeait que l'éloignement des seigneurs catholiques rendit à eux-mêmes le Roi et la Reine[2].

Pour répondre d'une façon officielle aux attaques de Condé et prendre ouvertement position dans le conflit, le Connétable alla prononcer un nouveau discours de ministre au parlement, qui tenait lieu d'assemblée représentative de la France. Il y fit son entrée, le lundi 13 avril, avec le duc de Guise, sous l'escorte de son fils, le gouverneur de Paris. Les deux ducs s'étant fait quelques politesses pour savoir qui parlerait le premier, le Connétable débute en faisant l'éloge de la régente, qui « essaye tous moiens pour faire vivre les subjectz en paix et cesser les troubles commencés », puis il présente une déclaration relative à l'édit de janvier que la cour confirme, pour

[1] Pasquier, II, 97.

[2] *Mémoires de Condé*, 629, 644. — Correspondance de Chantonay, 18 avril (K. 1497, B. 15, 24). — *State Papers* (1561-1562), 587. — De Thou, IV, 180.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mettre les huguenots dans leur tort. C'était le prétexte même de la visite des deux chefs catholiques. Un président dévoué aux Lorrains, ayant fait allusion aux allégations de Condé, donna au Connétable l'occasion de s'expliquer sur la conduite des chefs catholiques et sur leurs usurpations.

Le Connétable s'inscrit en faux contre les bruits d'une nouvelle prise d'armes. « Vray est, dit-il, que l'on avoit voulu oultrager le dict sieur de Guise, comme chacun a sceu, et, y ayant failly, on a usé de toutes menasses, qui luy a donné occasion, pour se garder de ses ennemys, s'accompaigner d'aucuns gentilzhommes. » C'est vite passer sur l'affaire de Vassy. Ayant appris cet événement, le Connétable ajoute qu'il fut chercher M. de Guise à Nanteuil et qu'il le conduisit à Paris, où se trouvait aussi le prince de Condé. Le cardinal de Bourbon, en qui ils ont salué le lieutenant général du Roi, a demandé que ces trois grands personnages quittassent la ville. Condé a obéi. Mais comme les deux ducs allaient le faire aussi, « les habitans les vinrent requérir n'abandonner la dicte ville ». Alors le Connétable, se rappelant que son office lui donne « quelque pouvoir sur les armes et pour garder la ville capitale », est resté avec Guise. Là-dessus le roi de Navarre est arrivé, ce qui a donné lieu à de belles processions, suivies sans armes. Le Connétable répète qu'ils « n'ont querelle ne dissension à personne, ne portent envye à aultruy, n'ont forces ny armes, sinon pour servir le Roy ». Voilà la façon obscure et machiavélique dont il justifie les triumvirs.

Non moins obscure, non moins machiavélique est l'explication que Guise donne de sa conduite. Le Connétable l'avait laissé exposer l'affaire de Vassy. Le duc ne raconte rien, si ce n'est que « ce qu'il a faict a esté pour sauver ses honneur et vye, et de ses femme et enffans ». Mais il refuse de narrer « l'insolence qui luy fut faicte », puisque la cour informe sur ce point. Il ajoute d'ailleurs qu'il « ne demande vengeance ». C'est trop de générosité vraiment. Après l'affaire de Vassy, il énumère une série d'embuscades qui lui furent tendues tout le long de sa route et que le pauvre prince a évitées avec peine. Enfin, à Nanteuil, il a vu le Connétable, entre les mains duquel il s'est remis. Menacé de mort, il prie Dieu cependant de pardonner à ses ennemis, et, si on le juge coupable, il se déclare prêt à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se constituer prisonnier. C'est avec ce mélange de fourberie et de bonhomie que Guise expose son cas. On croirait entendre la fable du loup et de l'agneau.

Après ces hypocrites harangues, le parlement délibéra en présence des deux ducs et pairs. Ceux-ci prirent sur eux de déclarer que le Roi n'entendait pas se lier les mains par l'édit de janvier. Il en excepte en tout cas la ville de Paris, parce qu'elle doit servir d'exemple aux autres villes du royaume. C'était excuser les basses œuvres d'Anne de Montmorency. Les temps étaient bien changés depuis les journées d'Amboise, où le Connétable avait paru décharger les ennemis du duc de Guise. Cette fois-ci, c'est le duc qu'il innocente dans l'affaire de Vassy et dont il se montre l'indissoluble allié. En même temps, il présentait au parlement les Lorrains, qui s'habituèrent dès lors à y paraitre et à usurper la popularité dont les Montmorency avaient seuls joui[1].

Cette association des seigneurs catholiques était irrésistible. Leur union intime les rendait forts, et ils disposaient absolument de la régente. Le prince de Condé avait publié les lettres où la Reine, au lendemain du massacre de Vassy, sollicitait son assistance. C'était placer Catherine dans une terrible situation. Elle ne vit qu'un salut : se remettre complètement entre les mains des triumvirs. Le 19 avril, elle leur annonça, après avoir fait une sorte de *peccavi* sur ses relations antérieures avec le parti huguenot, qu'elle leur confiait les affaires. Elle s'engageait à leur faire part de toutes les ressources royales et à leur accorder toutes leurs demandes[2]. Cette promesse solennelle avait été faite au roi de Navarre, à M. de Guise, au Connétable, aux maréchaux de Saint-André et de Brissac, que rejoignit bientôt le cardinal de Lorraine. C'était un changement complet de politique. Mais, au fond du cœur, elle regrettait Condé. La preuve en est dans l'échange continuel de messages qui a lieu, pendant les mois d'avril et de mai, entre Paris et Orléans. L'évêque de Valence, le comte de Villars, M. de Vieilleville, M. de

[1] Reg. du conseil de parlement (Archives nationales X[1a], 1601, p. 61-63). — *Archives curieuses*, IV, 157. — *Mémoires de Guise*, 488-491. — Cf. Correspondance de Chantonay (K. 1497, B. 15, 21).

[2] Correspondance de Chantonay, 24 avril (K. 1497, B. 15, 25).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gonnor, Robertet et L'Aubespine, conseillers privés ou secrétaires d'État, furent les plus marquants parmi les personnages que la Reine adressait à Condé pour obtenir qu'il désarmât. Mais celui-ci y mettait toujours pour condition le départ des triumvirs, l'observation de l'édit de janvier et l'amnistie en faveur des huguenots [1].

Le 25 avril, Condé lança d'Orléans une nouvelle proclamation contre les seigneurs catholiques et l'accompagna de lettres dans lesquelles il promettait de déposer les armes, pourvu que ses ennemis en fissent autant et se retirassent de la Cour [2]. Le 4 mai, ces derniers s'engagent à partir aux conditions suivantes : ils demandent que le Roi n'autorise que l'Église catholique; que les offices du royaume et les bénéfices ecclésiastiques soient réservés aux seuls catholiques. Les églises violées seront restaurées ; chacun déposera les armes, sauf l'armée royale, laissée sous le commandement du roi de Navarre. Enfin, ils proposent une consultation publique dans le parlement sur les remèdes à apporter à la situation. Ils savaient ces conditions inacceptables. « Ces choses faictes et accomplies entièrement, ajoutent-ils, comme dessus (sans lesquels nous tenons ce royaume ruiné), nous sommes prests de nous en aller, chacun non-seulement en nos maisons, s'il nous est commandé et ordonné, mais au bont du monde (si besoin est), en exil perpétuel; après avoir eu contentement en nostre âme, d'avoir rendu à Dieu, à nostre roy, à nostre patrie et à nos consciences, l'honneur et service, l'amour et charité et tout autre fidèle office que nous leur devons [3]. » Ce langage ne manque pas de dignité, et c'est par des raisonnements semblables que le Connétable répond aux lettres de son neveu l'Amiral, datées du 6 mai.

Coligny lui reprochait de s'unir aux ennemis de sa maison pour accabler les défenseurs de l'édit royal de pacification. Le 12, le

[1] *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, CXXII. — *State Papers* (1561-1562), 596, 607, 620. — Correspondance de Chantonay, K. 1497, 26 et 30. — *Correspondance du cardinal de Ferrare*, 152. — Cl. Haton insiste sur les relations de la Reine et de Condé (I, 284).

[2] *Mémoires de Condé* (édition Michaud, 655-664). — De Thou, IV, 195.

[3] *Mémoires de Condé*, p. 669. — Cf. Portefeuille Fontanieu, 301. — Correspondance de Chantonay, 28 avril (K. 1497, B. 15, 26); — de Throckmorton, 27 avril (*State Papers*, années 1561-1562, p. 634). — De Thou, — 199. — Dareste, IV, 190.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Connétable fit porter par Thoré sa réponse. Il proteste contre l'intention que l'Amiral lui prête de vouloir la perte des siens. « Je n'ay cherché le mal ne le déplaisir de personne, disait-il, mais la conservation de l'honneur de Dieu, et le bien et service du Roy et repos de ce royaume... Mais bien craindray-je que, continuant ce que je veoy, n'advienne une ruyne universelle à ce royaulme. » Et il termine en ouvrant son cœur à son neveu. « A personne du monde n'en déplaira-t-il plus que à moy, qui ay trop d'ennuy et de douleur de vous veoir de la partye [1]. »

Pour prouver qu'ils ne tiennent pas la Cour prisonnière, comme les en accusent leurs ennemis, les seigneurs catholiques, au milieu du mois de mai, conduisent la Reine mère à Montceaux; puis ils rentrent à Paris dans leurs maisons. C'est de là que Catherine reprend ses négociations avec Condé. Mais le prince se méfie, et reconnaît dans cette démarche les conseils du légat et de l'ambassadeur d'Espagne; il répond par un acte qui rompt tout espoir d'accommodement. Le 20 mai, il lance une troisième déclaration, encore plus violente, contre les triumvirs, qui veulent la perte de sa maison et privent de leurs fonctions jusqu'aux catholiques modérés, comme le prince de La Roche-sur-Yon, le chancelier de L'Hospital et le maréchal de Montmorency [2].

La mesure est comble. Les armes vont entrer en jeu. Le lieutenant général du royaume s'apprête à partir en guerre contre son propre frère. Pour répondre au manifeste de ce dernier, il chasse, à la fin de mai, tous les huguenots de Paris : ceux qui restent seront brûlés [3]. En vue des opérations militaires, il ne veut pas les avoir à dos. Le 30 mai, il désigne Brissac comme lieutenant général de la capitale, qui ne fait que changer de gouverneur, et dont la garnison est organisée par le Connétable. Aussi bien les troubles éclatent partout. Nombre de grandes villes se déclarent protestantes, surtout celles des bords de la Loire, de la Normandie et du Sud-

[1] Fr., 3410, 50. Cf. Delaborde, II, 99.

[2] *Mémoires de Condé*, 671. — Correspondance de Chantonay, 19 mai (K. 1497, B. 15, 33); — de Tornabuoni (*Négociations de Toscane*, III, 475); — *de Catherine* (p. p. La Ferrière, I, 314, 317). — De Thou, 202. — Bouillé, 187.

[3] Huguenots brûlés à Paris en juin (*Sainte-Croix*, 109).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Est. Lyon, la seconde ville du royaume, leur a donné l'exemple [1].

Les seigneurs catholiques désespéraient de pouvoir engager l'action sans l'appui de l'étranger. Il serait facile d'argumenter longtemps sur cet appel adressé au dehors, tant par les catholiques que par les réformés. On pourrait discuter sur qui donna l'exemple et trancher la question en disant qu'il vint de la Cour elle-même. Mais il est inutile de le faire. Il serait injuste de juger avec nos idées actuelles de pareilles démarches. L'habitude constante qu'avaient les rois de France de recruter leurs armées avec des soldats du dehors les amenait tout naturellement à faire intervenir l'étranger dans les affaires intérieures du pays.

Le Roi Catholique, gendre de Catherine de Médicis, étant le protecteur de l'Église en France, reçut tout d'abord l'appel des seigneurs catholiques. Ceux-ci s'appliquèrent à rendre à la Reine régente et au lieutenant général du royaume la confiance de Philippe II. Sur la demande de Catherine, ils lui adressaient, le 21 avril, une lettre où ils attestaient les bonnes dispositions de la Reine pour le triomphe de l'Église. Le roi de Navarre apostillait la pièce d'une profession de foi catholique [2]. Car on se défiait toujours de lui. L'ambassadeur d'Espagne le voyait avec satisfaction assister à la messe, notamment le jour de la Pentecôte, mais il déplorait qu'il n'y conduisît pas son fils, le prince de Béarn. « L'enfant est très mignon, disait Chantonay du futur Henri IV, vif, spirituel et joli, mais il montre une bien grand fermeté dans les croyances de sa mère. » Antoine disait qu'il n'osait le mener à la messe, de crainte de le faire déshériter par Jeanne d'Albret [3].

Le 19 mai, Philippe II répondit gracieusement à la lettre des seigneurs. Il ne doutait pas de la bonne volonté de la Reine, mais il se réjouissait surtout du crédit qu'elle leur accordait. Une apostille aimable était écrite pour Antoine, que Philippe ne désignait sous aucun titre, car il ne voulait pas lui reconnaître celui de roi de

[1] Pasquier, II, 99. — De Thou, IV, 186, 187, 194.

[2] Les seigneurs catholiques au Roi Catholique, 21 avril (K. 1496, B. 14, 61). Cf. Correspondance de Chantonay, 24 avril (K. 1497, B. 15, 25); — *de Catherine*, 16 avril (p. p. La Ferrière, I, 296).

[3] Correspondance de Chantonay, 19 mai (K. 1497, B. 15, 33). — Cf. Granvelle, VI, 541.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Navarre, et il lui répugnait de l'offenser en le traitant tout court de duc de Vendôme. Le résultat de ces négociations fut la promesse d'envoyer à la Reine un secours de plusieurs milliers d'hommes de pied et de cheval. Catherine et Antoine auraient préféré un simple secours d'argent. Philippe finit par le leur accorder aussi.

On recourut encore au beau-frère de la Reine, le duc de Savoie. Mais Emmanuel-Philibert était décidé à faire payer cher son appui. Depuis la paix de Cateau-Cambrésis, la cour de Savoie n'avait cessé de réclamer, notamment au Connétable, son allié, la restitution des cinq places du Piémont laissées aux Français. Au début des troubles, le duc adresse à la cour de France son fidèle maître d'hôtel Bochet, gouverneur de Savoie, pour traiter de la restitution. Philippe II le soutient, parce qu'il voit d'un mauvais œil la France conserver les passages des Alpes et garder pied en Italie. Les seigneurs catholiques durent passer par ces exigences, et, au mois d'octobre 1562, après une longue résistance, Bourdillon consent à évacuer le Piémont, où il était resté comme lieutenant général du Roi. La France ne gardait que Pignerol, Savigliano, ainsi que le marquisat de Saluces, dépendant du Dauphiné. A ce prix, Emmanuel-Philibert accordait des secours aux seigneurs catholiques. L'abandon criminel que ceux-ci font des cinq clefs françaises de l'Italie, pour avoir l'appui de l'Espagne, servira plus tard de précédent aux réformés, achetant avec la cession du Havre les secours anglais. L'une et l'autre trahison sont également condamnables; il est triste de voir Montmorency perpétrer la première [1].

Si le roi d'Espagne et le duc de Savoie procuraient le gros et le petit contingent en hommes, on attendait du Pape, comme du duc de Florence, des subsides en argent. Le trésor était vide et les taxes que s'imposaient les seigneurs catholiques, montant pour les uns à 10,000 livres, pour les autres à 20,000, ne suffisaient pas à l'emplir. Au milieu d'avril, le Connétable réclama, soit au nonce Sainte-

[1] Voir sur Bochet mon *Complot des fugitifs*, Genève, 1881. — La duchesse de Savoie au Connétable (fr., 3149, 69, et 3410, 34). — Correspondance de Chantonay (K. 1497, B. 15, 27-28); — *de Catherine*, t. I, p. 359. — Martin, XX, 138. — M. T. de Larroque, dans un article de la *Revue critique* du 3 juin 1889, consacré aux ouvrages de M. de Ruble, fait mourir Bourdillon en 1557 !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Croix, soit au légat, cardinal de Ferrare, un secours assez considérable. Il estimait que Pie IV pouvait donner à la cause jusqu'à 200,000 écus. On marchanda longtemps des deux parts. Enfin le Pape accorda la demande de Montmorency. Cela n'empêcha nullement la Cour de s'emparer en outre de l'argent de l'Église, puisque c'était pour elle que le Roi combattait [1].

Des deux côtés, catholique et protestant, on traita avec les princes allemands. Les souverains catholiques fournirent leurs coreligionnaires de reitres et de lansquenets; les protestants promirent leur concours effectif à Condé [2]. Les Suisses partagèrent aussi leur faveur, mais leur gros contingent rejoignit l'armée royale. Quant à l'Angleterre, elle essaya tout d'abord d'une médiation. Élisabeth savait gré aux Montmorency des égards qu'ils lui avaient montrés, tant le père, chevalier de la Jarretière, que les fils, fréquemment envoyés à Londres. L'ambassadeur résident, sir Nicolas Throckmorton, n'avait eu qu'à se louer de ses rapports avec le Connétable. Ce dernier lui avait accordé satisfaction pour certaines réclamations relatives à des publications de livres hostiles à la reine d'Angleterre. Mais quand le Connétable se brouille avec les réformés, il évite Throckmorton, qui ne tardera pas à rejoindre leur camp. Sur ces entrefaites, sir Henri Sidney arrive à la Cour, au commencement de mai, pour tâcher d'imposer sincèrement sa médiation; mais elle ne devait pas réussir [3].

A la fin du mois, la Reine, renonçant à s'entendre avec Condé, quitta Montceaux et se retira au bois de Vincennes. Les seigneurs catholiques avaient tracé leur plan et allaient ouvrir la campagne contre ceux qu'ils avaient habilement séparés de la Cour et que dès lors ils pouvaient traiter de rebelles.

[1] *Lettres du cardinal de Ferrare* (édition 1658), p. 193-298. — Correspondance de Chantonay (K. 1498, B. 15, 5). — *Lettres de Sainte-Croix*, p. 86, 107. — *Lettres d'Antoine de Bourbon*, p. 260.

[2] *Mémoires de Condé*, p. 643, 647-649, 651-653.

[3] Correspondance de Throckmorton et Sidney, *State Papers*, années 1561-1562, p. 311, 501, 503, 604, 637; année 1562, p. 19-20. — Cf. Correspondance de Chantonay, 7 mai (K. 1497, B. 15, 29); — *de Catherine* (p. p. La Ferrière, I, 303); — *d'Antoine de Bourbon* (p. p. Rochambeau, 256). — Froude, VI, 550.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XV.

PREMIÈRE GUERRE CIVILE : PRISE DE BOURGES ET DE ROUEN ET BATAILLE DE DREUX.

Orléans, au centre du royaume, devint, pendant les troubles, la capitale protestante de la France. Les réformés y avaient fait des progrès considérables, surtout à partir de la mort de Henri II. L'évêque de la ville, Morvillier, retenu au conseil du Roi, dont il faisait partie, n'avait pu surveiller ses ouailles. Appelé par Groslot, bailli d'Orléans, M. d'Andelot s'était emparé de la place. Le 2 avril, le prince de Condé y était entré et, le 21, le culte catholique avait été aboli. Ce fut de là que le prince lança son premier manifeste, le 8 avril 1562. Ce fut là que, deux jours après, les seigneurs réformés signèrent leur traité de confédération, à la manière des *Eiguenots* de Genève, et qu'ils dressèrent leur acte de protestation : de sorte qu'ils méritaient également le nom de huguenots et celui de protestants. Ils prirent comme signe de ralliement l'écharpe blanche, couleur royale, obligeant les catholiques à adopter l'écharpe rouge, couleur espagnole [1].

M. le Prince (Condé reçoit alors de son parti ce titre par excellence, qui restera dans la suite aux aînés de ses descendants), M. le Prince n'a pu obtenir d'être rejoint par les trois ducs de Nevers, de Longueville et de Bouillon, qui, quoique favorables aux doctrines nouvelles, refusent de prendre les armes. Mais il est assuré du concours de l'Amiral, que l'on peut considérer comme son chef d'état-major, et d'un grand nombre de seigneurs importants. MM. de La

[1] Baguenault de Puchesse, *J. de Morvillier*, 130, 145-147. — Cf. *Mémoires de Condé* (édition Michaud), 645-647. — Michelet, IX, 288.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Rochefoucauld et de Soubise lui amèneront les forces protestantes du Poitou ; M. de Rohan, celles de Bretagne ; le prince de Porcien, celles de Picardie. MM. de Gramont et de Duras feront entrer en ligne celles de Guyenne, tandis que M. d'Andelot se rend dans l'Empire pour lever des troupes et contracter un emprunt auquel souscrit même un grand dignitaire de la cour de Lorraine, M. de Saussure[1].

Les adversaires de Condé et de Coligny comptaient parmi eux les personnages revêtus des plus hautes charges : le lieutenant général du royaume, le Connétable, les maréchaux de Saint-André, de Brissac, de Montmorency, qui venaient de perdre leur collègue de Termes, mort le 6 mai 1562. Cette phalange entourait le duc de Guise, brillamment secondé par son frère d'Aumale et par les ducs de Montpensier et de Nemours. Cependant, celui que l'on désignait comme le chef naturel était bien le Connétable, « homme dont la prudence, le sens, la valeur et l'expérience ont toujours été grandement estimés, dit alors de lui l'ambassadeur de Venise Barbaro. Il a vu si souvent la guerre qu'il en connaît l'art, non-seulement aussi bien que quelque Français, mais encore que quelque Italien que ce soit. » Les Italiens se croyaient les instructeurs de la tactique moderne[2].

Avant de quitter la capitale, les catholiques avaient presque toutes leurs forces réunies. Le roi de Navarre, lieutenant général du royaume, gardait le commandement suprême des troupes, mais il se laissait sagement diriger par le duc de Guise et par le Connétable. A ce dernier, muni d'un bref du Pape, restait confiée la conduite de l'avant-garde, ainsi que l'expédition des ordres de marche et de cantonnement. Au noyau de l'armée, composé de près de sept mille Français (vingt-deux compagnies d'hommes d'armes, trente-cinq de pied et six cents carabiniers à cheval), devaient s'adjoindre quinze enseignes suisses sous le colonel Froehlich (4,500 hommes), puis les lansquenets et les reîtres du Rhingrave et de Roggendorf. Le Roi

[1] Sur l'emprunt huguenot et le prêt de M. de Saussure, voir notre article dans la *Revue d'histoire diplomatique*, n° d'avril 1889. — Duc d'Aumale, *Les princes de Condé*, I, 130. — Granvelle, VI, 619.

[2] *Ambassadeurs vénitiens*, II, 13.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Catholique fit une première expédition de mille cavaliers des Flandres, rejoints peu après par trois mille Espagnols et Piémontais [1].

Depuis longtemps la lutte avait éclaté dans les provinces; les lieutenants, remplaçant les gouverneurs, se mesuraient avec les seigneurs réformés. En Languedoc, le délégué de Montmorency repoussait les attaques de Crussol. En Provence, on assistait à la guerre intestine du père et du fils : du comte de Tende, le tolérant beau-frère du Connétable, et de son héritier, le catholique comte de Sommerive. Plus tard ce dernier eut affaire à Mouvans et à Montbrun, contre lesquels Crillon avait protégé le Comtat. En Dauphiné, depuis la mort de Gondrin, lieutenant du Roi (27 avril 1562), Maugiron avait peine à défendre le pays contre le terrible baron des Adrets, qui devait cependant trahir la cause protestante, au mois de janvier 1563. A Soubise fut réservée la garde de la ville réformée de Lyon, attaquée par Tavannes, lieutenant du gouvernement de Bourgogne, où triomphait le catholicisme. En Guyenne, les deux suppléants du roi de Navarre, le fanatique Monluc, frère de l'évêque libéral de Valence, et Burie, plus tolérant, soutenaient l'effort des vicomtes de Gascogne, dont le plus distingué était Duras. Dans la Normandie, gouvernement du duc de Bouillon, resté neutre, le duc d'Aumale et le maréchal de Vieilleville disputaient le pays à M. de Montgomery. Chaque province, chaque ville était divisée, et partout, avec des succès divers pour l'un et l'autre parti, on entendait le tumulte des armes [2].

Dans ce tableau confus des guerres civiles, sur ce fond obscur des luttes provinciales, se détachent les marches et les engagements des corps d'armée principaux. A la fin de mai, le Connétable, ayant concentré les troupes et rassemblé quarante-cinq canons, dont vingt-

[1] Le Connétable à Nemours, 3 juin (fr., 3180, 69); — à Frœhlich, 20 juin (Segesser, *Pfyffer*, 202, n.). — Correspondance de Chantonay, juin (K. 1498, B. 15, 1, 4). — *Lettres de Sainte-Croix*, 101. — *Mémoires de Condé*, 683. — Granvelle, VI, 620. — Monluc, 453. — De Thou, IV, 252. — Ruble, IV, 199. — Segesser, 197.

[2] *Guerre du Lyonnais*, etc., *Archives curieuses*, t. IV, 175; — *de Provence* (récit de Perussis), *ibid.*, 401, et *Pièces fugitives* d'Aubais et Ménard (Paris, 1759, in-4°, t. I, 137). Autres guerres civiles dans les provinces (*ibid.*, t. I, 2e partie). — *State Papers*, année 1562, p. 37. — Cf. *Archives curieuses*, t. V (années 1562 et 1563). — Belleforest (1585), p. 479. — *Guerres de Languedoc*. — Cf. *Mémoires de Gamon et Philippi* (Michaud, VIII).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux au camp royal, laissa la capitale, avec une forte garnison, aux mains du maréchal de Brissac, et fit avancer l'armée du côté d'Orléans[1]. Le 2 juin, les seigneurs catholiques allèrent tous prendre la direction des troupes qui se trouvaient déjà à Longjumeau. Leur but était d'enlever aux protestants la ligne de la Loire et de leur couper les renforts qui viendraient soit de l'est, soit du midi. Quant à Condé, son plan consistait à surprendre, avec sa petite armée, Paris ou la Cour[2].

Avant d'en venir aux prises, tandis que les deux armées marchaient l'une au-devant de l'autre, les catholiques par Montlhéry, Étampes et Pithiviers, on épuisa, durant tout le mois de juin, les négociations. Les seigneurs catholiques y trouvaient leur avantage, parce qu'ils donnaient le temps à leur armée de grossir et qu'ils se flattaient de voir les faibles troupes de Condé se dissoudre. Catherine, de son côté, espérait empêcher encore le choc des armes. Les envoyés anglais Throckmorton et Middlemore s'employaient aussi à ces négociations, mais un peu comme la mouche du coche, puisque les seigneurs catholiques ne les prenaient pas au sérieux. Le Connétable n'admettait pas l'intervention de son ancienne amie la reine Élisabeth[3].

Le 6 juin, eut lieu entre Étampes et Orléans, près d'Artenay, l'entrevue dite de Toury, du nom de la localité où Catherine s'était rendue pour négocier. La Reine, accompagnée du maréchal de Montmorency, rencontra le prince de Condé et conféra avec lui sans descendre de cheval. Pendant ce temps, à quelque distance d'eux, les seigneurs de l'escorte catholique, que commandait Damville, et ceux de l'escorte protestante, conduite par La Rochefoucauld, échangèrent les plus vifs témoignages de sympathie. Malheureusement, l'accord ne se fit pas, et la Reine retourna au bois de Vincennes, d'où elle était venue[4].

Évidemment on ne pouvait plus s'entendre. Avant d'entrer en cam-

[1] *State Papers*, année 1562, p. 2-45. — Ruble, IV, 237.
[2] Duc d'Aumale, *Princes de Condé*, I, 138.
[3] *State Papers*, année 1562, p. 93, 102, 115, 124.
[4] *Mémoires de Condé* (collection Michaud), p. 683. — La Noue (édition 1612), p. 557. — *State Papers*, année 1562, p. 73. — Le Connétable à Throckmorton, Longjumeau, 5 juin. — *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, p. cxxix. — Ruble (IV, 245) dit que l'entrevue eut lieu le 9 juin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pagne, les catholiques disaient : « Que le prince de Condé pose les armes, et les seigneurs catholiques quitteront la Cour. » A quoi les huguenots répondaient : « Que les triumvirs s'en aillent d'abord, et nous poserons les armes ensuite. » Au mois de juin, les exigences catholiques, encouragées par la présence de l'armée, vont plus loin. Tandis que les huguenots réclament simplement l'observation intégrale de l'édit de janvier, la Cour interdit aux réformés toute manifestation du culte, sauf dans les maisons des grands seigneurs.

Les deux armées s'étaient encore avancées, et le Connétable occupait fortement Beaugency, quand les négociations recommencèrent. Déjà la Reine a rencontré la princesse de Condé à Artenay; le roi de Navarre, le prince, son frère, à Beaugency. On convient d'une nouvelle entrevue. Pour la faciliter, les triumvirs quittent le camp royal, munis d'une attestation de la Reine mère et du lieutenant général du royaume, déclarant que leur retraite ne préjudicie en rien à leur honneur [1]. Le 28 et le 29 juin, eurent lieu au château de Talcy, où la Reine s'était établie, puis à Beaugency, les entrevues proposées. Le prince, qui avait fait des offres désavantageuses pour la cause protestante, les retira sur l'avis de l'Amiral, et, le 30 juin, tout espoir de réconciliation fut perdu. La Reine retourna au bois de Vincennes, tandis que les triumvirs quittaient Châteaudun pour rejoindre le roi de Navarre à la tête de l'armée [2].

Avec le mois de juillet commencent les opérations. Condé parut, le 3 juillet, en face de l'armée catholique, qu'il espérait surprendre en l'absence des triumvirs. Mais ceux-ci se trouvent là : Guise avec le roi de Navarre à l'aile droite, le Connétable au centre, Saint-André à la gauche. Vingt canons couvrent le front des troupes, tandis que Damville, colonel général des chevau-légers, parcourt le champ de tir avec ses escadrons volants [3].

[1] Portefeuille Fontanieu, 302. — *Mémoires de Guise*, p. 495. — *State Papers*, année 1562, p. 137.

[2] *Correspondance de Catherine*, p. cxxx, et I, 333. — *Mémoires de Condé*, p. 682. — *State Papers*, année 1562, p. 153. — De Thou, IV, 208. — Duc d'Aumale, I, 141. — Edm. Stapfer, *Le château de Talcy* (1887), p. 24. — Ruble, IV, 268. — La Noue (édition 1612), p. 560.

[3] Bibliothèque nationale, f. français, 15876, 237. — Davila (édition 1657), 123, reproduit La Noue.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le samedi 4, abandonnant Beaugency au prince de Condé, l'armée catholique marche sur Blois, dont le pays avoisinant est déjà envahi par le duc de Montpensier, bientôt créé gouverneur de Touraine et d'Anjou. Sans faire de tranchées ni élever de gabions, le Connétable installe son artillerie au bord du fossé. Après en avoir reçu deux volées, la garnison protestante quitte la ville. Pendant neuf jours cette charmante cité, dont le château, reconstruit par Louis XII et par François Ier, servait de résidence royale, fut pillée, ainsi que ses environs. Le Connétable cherchait à mettre fin aux désordres, mais il n'en faisait pas moins pendre les huguenots, la tête en bas[1]. En occupant Blois, les catholiques s'étaient ouvert le chemin de la Bretagne et de la Guyenne. La prise de Tours devait compléter ce premier succès après lequel, disait le Connétable, « on estouffera la teste ». Le 11 juillet, Montmorency enlevait Tours, dont la garnison, battant en retraite sur Châtellerault, fut taillée en pièces par le comte de Villars[2].

Il n'agissait pas seulement en personne, mais il donnait des instructions aux autres officiers généraux. Pour combattre partout les capitaines protestants envoyés d'Orléans dans les provinces, il chargeait Saint-André de prendre Poitiers, Montpensier de réduire le bassin de la Loire, le comte du Lude de pacifier le Poitou, Nemours de marcher sur le Berry, tandis que le duc d'Aumale avait l'ordre d'opérer en Normandie[3].

Le Connétable fit un assez long séjour à Blois. De là aussi il envoyait des ordres sommaires à son gendre, M. de La Trémoille. « Mon filz, lui mandait-il le 23 juillet, vous debvez faire exécutter le ministre que vous avez faict prendre à Touars comme séditieux et perturbateur du repoz public, soit de le faire pendre, ou le faire gecter dans ung sac à l'eaue[4]. » Voilà une justice expéditive, qui

[1] Brantôme, III, 296. — *State Papers*, p. 153 et 180.

[2] Le Connétable à la Reine, 30 juillet (fr., 15876, 339). — *Lettres d'Antoine*, 268. — *Mémoires de Condé*, 685. — De Thou, IV, 219-226. — Dareste, IV, 199. — Duc d'Aumale, I, 136. — Lièvre, *Histoire des Protestants du Poitou*, I, 123.

[3] Le Connétable au duc d'Aumale, 23 juillet (*State Papers*, année 1562, p. 181). — *State Papers* (1562), 37. — *Archives historiques du Poitou*, XII, 110, 115, 119.

[4] Chartrier de Thouars (Archives de M. le duc de La Trémoïlle), p. p. Marchegay dans *Lettres missives du seizième siècle* (Niort, 1881), p. 197.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rappelle celle des vizirs d'Orient. Il convient d'observer que ce n'est pas tant comme hérétiques que comme perturbateurs du repos public que le Connétable, ce terrible justicier, poursuit les huguenots. Le 30 juillet, il revient à la charge. Après avoir enjoint à son gendre de laisser M. de Royan, frère de La Trémoille, occuper la ville de Thouars, il lui dit de nouveau : « Si vous avez quelques prédicans prisonniers, faictes-les incontinant exécuter sans en faire longue garde. » Et il signe : « Vostre byen bon père Montmorency. » Ce bien bon père était un bien cruel ennemi. Au début de la campagne, il avait fait massacrer cent vingt huguenots, composant la garnison d'un château situé près d'Orléans[1].

Il ne doutait plus du succès des armes catholiques. A Blois, il reçut un renfort allemand de dix cornettes, ainsi que le contingent des Suisses, auxquels, plein de considération, il fit les honneurs de la ville en montrant aux officiers les curiosités. Il y attendit aussi le retour du Poitou du corps de Saint-André. Enfin il ne voulait pas continuer la campagne sans avoir près de lui Charles IX et Catherine. Les triumvirs prétendaient toujours parler et agir au nom du Roi. C'est pourquoi sa présence et celle de sa mère ayant été jugées nécessaires, le maréchal de Montmorency fut chargé d'aller les prendre au bois de Vincennes et de les conduire au château de Blois. Ils y arrivèrent le 11 août. On continuait à discuter entre les deux camps. Le parlement de Paris et le prince de Condé échangeaient des déclarations, après lesquelles, au commencement d'août, les huguenots furent déclarés rebelles et privés de leurs honneurs. En novembre, ils furent, en bloc, condamnés à mort. Le 9 août, Damville reçut alors l'office d'amiral de France, au lieu de son cousin Coligny[2].

On n'osa pas tout d'abord s'attaquer à Orléans, place considérée comme trop forte et facilement secourable soit par l'est, soit par le midi. On ne disposait pas de troupes suffisantes. La prise de Blois coupant aux huguenots les secours de l'ouest, de même que Paris, ceux du nord, les seigneurs catholiques résolurent d'intercepter

[1] Chartrier de Thouars. — Ruble, *Documents inédits sur la guerre de* 1562 (Bourges, 1888), p. 18.

[2] Damville à la Reine, 9 août (fr., 15876, 384). — *State Papers*, année 1562-p. 178, 184, 186, 204. — *Mémoires de Condé*, 687. — Gasp. Tavannes, p. 252. — De Thou, IV, 246.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les renforts du midi, en s'emparant de Bourges. Cette ville était commise à la garde de M. d'Ivoy, frère de M. de Genlis, tous deux de la maison de Hangest, attachée d'ordinaire aux Montmorency. L'armée royale, forte de plus de 12,000 hommes de pied et de 4,000 chevaux, s'ébranla dans cette direction.

Le Connétable, avec l'avant-garde, avait quitté Blois le 11 août, et le 15, déjà, il envoyait une sommation à la garnison de Bourges. Trois jours après, il plaça son artillerie et, dans son dédain pour l'ennemi, il négligea encore de se couvrir avec des gabions, de sorte que deux de ses officiers se firent immédiatement tuer. Le 21, à cinq heures du matin, la canonnade commença. Sur les instances de Montmorency, la Cour était venue s'établir au château de Lazenay. Malgré la présence du roi de Navarre, le Connétable conduisait les opérations, assisté de Frœhlich, colonel des Suisses, du Rhingrave, colonel des Allemands, de Randan, frère catholique du protestant La Rochefoucauld, et colonel de l'infanterie française à la place d'Andelot[1].

Le siège fut plus long que l'on ne pensait. Dans la direction suprême, le Connétable se trouvait contrecarré, non pas tant par le lieutenant général du royaume que par le duc de Guise. « Les Allemands royaux n'étaient bons qu'à piller », disait-il aussi[2]. Le renfort promis par le roi d'Espagne n'arrivait pas. Bien vite on manqua de munitions et d'argent; la canonnade nourrie du premier jour se ralentit forcément. Le grand maître de l'artillerie d'Estrées faisait attendre les poudres. Saint-André fut obligé de faire venir de Poitiers le canon qu'il y avait laissé. Comme l'argent, les provisions faisaient défaut. Le Connétable entretenait une active correspondance avec M. de Gonnor, surintendant des finances, resté à Paris, auquel il demandait des chevaux d'artillerie au meilleur compte possible[3]. De leur côté, les huguenots opposaient une vigoureuse résistance, et

[1] Monterud au Connétable, 9 août (fr., 15876, 385). — Lettres des seigneurs, collection de Pétersbourg, (B. N. 104). — *Journal de Glaumeau*, p. p. Hiver, 1868. — *State Papers* (1562), 264. — Segesser, 216. — M. de Ruble (IV, 390, n. 1) confond le siège d'Ivoy, sous Henri II, avec celui de Bourges (lettre de F. de Montmorency à sa mère, fr., 20500, 15).

[2] Correspondance de Chantonay, 6 septembre (K. 1498, B. 15, 33).

[3] Le Connétable à Gonnor, 25 août (fr., 3219, 86); 31 août (Archives de Turin). — Cf. Vc Colbert, 24, 161.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le Connétable admirait l'adresse de leurs tireurs. Ivoy faisait des sorties furieuses. Coligny, battant la campagne, enlevait les munitions envoyées de Paris au camp. L'arrivée d'Andelot avec six mille Allemands était redoutée; on s'inquiétait plus encore des projets des Anglais sur la Normandie[1].

Ces craintes hâtèrent l'ouverture des pourparlers. Heureusement pour les catholiques, l'état de la garnison, privée de tout secours et de toute subsistance, car les chevau-légers lui enlevaient tous ses convois, était peu réjouissant. Son chef, surtout, manquait d'énergie. Le maréchal de Montmorency, qui servait volontiers d'intermédiaire entre les catholiques et les huguenots, fit les premières propositions. Assisté du Rhingrave et du secrétaire d'État L'Aubespine, il obtint une promesse de capitulation d'Ivoy, qui vint traiter au château de Lazenay, résidence de la Cour. Vie sauve et liberté de conscience étaient accordées aux défenseurs et aux habitants de Bourges. Les soldats de la garnison s'engageaient à servir dans l'armée du Roi ou à se retirer chez eux. M. d'Ivoy, accusé d'avoir trahi la cause, prit ce dernier parti. La capitulation avait été signée, le 31 août 1562, par le Roi, la Reine mère, Monsieur, frère du Roi, le roi de Navarre, le duc de Guise, le Connétable, les autres princes et seigneurs. Le 1er septembre, ils entrèrent tous à Bourges, où la messe fut célébrée à la cathédrale[2].

En prenant Bourges, on avait coupé un bras aux protestants; on se propose de couper l'autre, Rouen. La tête, Orléans, est encore épargnée. La Normandie, en effet, était sous le coup d'une descente des Anglais. D'après un arrangement conclu avec les huguenots, les troupes d'Élisabeth occupèrent le Havre au mois d'octobre. Informé de l'intrigue, le Connétable cherchait à faire sortir d'Orléans, pour lui mettre la main dessus, l'ambassadeur Throckmorton; mais ce dernier ne se fit prendre que plus tard[3].

[1] Paré, *Voyages, OEuvres*, t. III, p. 732. — Correspondance de Chantonay, 27 et 28 août (K. 1498, B. 15, 27-29).

[2] Capitulation (K. 1498, B. 15, 30). — *Lettres d'Antoine de Bourbon*, 270. — Correspondance de Chantonay (K. 1498, B. 15, 31-35). — De Thou reproduit La Noue.

[3] *State Papers*, année 1562, p. 288, 290, 295, 300, 302. — Froude, VI, 579, 582.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Après qu'on eut détaché M. de La Brosse du côté d'Orléans, M. de Nemours du côté de Lyon, et le maréchal de Saint-André du côté de la Champagne pour barrer la route aux Allemands d'Andelot, l'armée fut dirigée au nord, sur la Normandie. Le Connétable, encore à Bourges le 7 septembre, quitte la ville et passe, le 8, à Cerdon avec la Cour et le camp royal. Par Châteaudun, Étampes, Gaillon, l'armée atteignit Darnetal, en face de Rouen, à la fin du mois. Elle était forte de 16,000 hommes de pied, de 2,000 chevaux, plus le contingent allemand et quarante-cinq canons. Rouen était défendu par ce Montgomery qui avait causé par accident la mort du roi Henri II.

Le 28 septembre, à l'arrivée de Charles IX au camp, on somma la ville de se rendre. Sur le refus de Montgomery, la canonnade commença. Le 29, eut lieu un premier assaut contre le fort Sainte-Catherine, qui commandait la place. Il fut malheureux, ainsi que le second, tenté le 30; les Allemands du Roi, qui avaient pénétré jusqu'au faubourg Saint-Hilaire, durent rapidement vider les lieux. Le premier octobre, la garnison du fort Sainte-Catherine fit une heureuse sortie, pendant laquelle le colonel général de l'infanterie royale, Randan, fut blessé à mort. On tourna l'attaque du côté du fort Montgomery, qui pendant trois jours fut inutilement battu de plus de six cents coups de canon. La crainte de voir arriver des secours anglais ou allemands donnait aux chefs catholiques une sorte d'activité fébrile : pour boucher la Seine du côté du Havre, ils disposèrent en face de Caudebec de gros bateaux chargés de pierres, puis ils firent un nouvel effort du côté du mont Sainte-Catherine. Le mardi 6 octobre, après un assaut général livré en présence de la Cour, ce fort fut pris. « Madame, écrivait Anne de Montmorency à la duchesse de Guise, je vous asceure que la Roygne hest deveneue fort bon capytoygne et a veu prandre le fort de ceste ville d'asaut. » Intime avec le duc de Guise, « sommes ordinairement l'un avec l'autre, beuvant et mengeant ensemble », disait-il [1].

Ce succès était considérable, car le mont Sainte-Catherine dominant la place, une batterie royale fit de là un feu plongeant sur Rouen.

[1] Le Connétable à madame de Guise, 10 octobre (fr., 3180, 70).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Du haut de ce fort, la Cour venait assister aux assauts répétés. L'un d'eux, le 13 octobre, dura de dix heures du matin à sept heures du soir; celui du 14, au bout de six heures, donna aux catholiques le faubourg Saint-Hilaire. Ce fut le 16, pendant un sanglant assaut, livré sous les yeux de la Reine, du cardinal de Ferrare et du Connétable, et soutenu par le feu de vingt-cinq canons, que le roi de Navarre tomba, grièvement blessé. Son courage chevaleresque compensait les irrésolutions de son caractère.

Les assiégés, vivement pressés, se mettent à parlementer. En réponse à une sommation, une députation de Rouen offre au Roi de se rendre le 17 octobre, si les seigneurs catholiques quittent la Cour. Refus du Roi; nouvel assaut, repoussé le 18. A ce moment, six bateaux anglais et dieppois parurent en vue de Rouen. L'un d'eux ayant échoué, les autres se retirèrent. Ce bateau avait été jeté à la côte de Caudebec, vers l'estacade élevée par les catholiques. Damville massacra deux cents hommes, qui le montaient, et fit prisonniers quatre-vingts autres. Onze d'entre eux, qu'il avait envoyés au camp, furent encore pendus par ordre de son père[1].

Cette sévérité donnait à réfléchir aux Rouennais. Deux de leurs députés vinrent au quartier royal, promettant de capituler, si la Cour rappelait le prince de Condé. Le Connétable les renvoya, après leur avoir parlé fort rudement. Les assiégés résolurent de vendre chèrement leur vie. Ils soutiennent quatre jours d'un combat meurtrier. Le dimanche 25, les catholiques s'attaquent à la porte Saint-Hilaire; le quatrième jour, le lundi 26, une mine y fait une brèche énorme. Après une canonnade furieuse, Guise livre l'assaut, sous les yeux de la Cour et du Connétable, établis au mont Sainte-Catherine. La lutte est terrible. On voyait dans les deux camps opposés se massacrer entre eux les Anglais protestants et les Écossais du Roi. Ils y mettaient un tel acharnement que, de six cents qu'ils étaient, vingt seulement survécurent. Après un engagement corps à corps qui dure de neuf heures du matin jusqu'à midi, le nombre l'emporte. Les catholiques pénètrent dans la place, portant le fer et le feu, commettant un affreux carnage, à l'exemple des auxiliaires allemands qui, pen-

[1] *State Papers*, année 1562, p. 345, 374. — Froude, VI, 584.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dant toute la journée, détruisent les maisons, égorgent les hommes, les femmes et les enfants [1].

Le Roi et la Reine entrés dans la ville, le Connétable convoque, le 28 octobre, les bourgeois et les soldats. Il leur ordonne de livrer toutes leurs armes, non sans leur adresser de violents reproches pour avoir osé faire la guerre au Roi. Ils se défendent, alléguant l'exemple et les ordres de leurs notables. Dans l'après-midi, le Connétable se rend chez madame de Montgomery. Il lui annonce que la Reine consent à lui pardonner, quoique son mari, sauvé à temps, ait donné l'exemple de la rébellion. Malgré un édit d'amnistie que, sur la demande du Chancelier, le Roi avait accordé, le 25 octobre, aux défenseurs de Rouen, le Connétable fit exercer des poursuites contre les chefs de la ville. Il se fit amener les deux principaux d'entre eux, le président des aides, Du Bosc de Mandreville, et l'ancien abbé Auguste Marlorat. Il leur reprocha, avec sa dureté ordinaire, d'avoir voulu mettre Condé sur le trône. Jetés en prison, ces personnages furent exécutés avec cinq ou six capitaines et bourgeois. La Reine mit fin à cette répression sanglante, que Montmorency dirigeait avec la même bonne foi cruelle que celle de Bordeaux, en 1548 [2].

Après avoir achevé la pacification du pays en envoyant le maréchal de Montmorency à la conquête de Dieppe, la Cour leva le camp de Rouen. Elle laissait encore, dans le pays de Caux, le Rhingrave avec la mission de surveiller le Havre, occupé par les Anglais et vainement réclamé par Catherine à l'ambassadeur Smith. L'envoyé extraordinaire d'Élisabeth travaillait cependant à rétablir la paix, parce que la situation des huguenots semblait désespérée. Mais l'influence belliqueuse de l'Espagne l'emporte dans les conseils des Valois, soigneusement entretenue par les messages de Philippe II aux seigneurs catholiques [3].

[1] Cf. sur le siège de Rouen : Lettres des princes (fr., 17988, 40) ; — de Catherine (p. p. La Ferrière), I, 420. — *State Papers*, année 1562, 345, 404. — De Thou, IV, 428. — Davila, I, 133 (son beau-frère servait dans l'armée royale).

[2] De Thou, Davila, d'Aubigné (159). — *Correspondance de Catherine*, I, 430. — *Mémoires de Condé*, 690. — *Archives du Poitou*, XII, 120. — *State Papers*, année 1562, p. 422.

[3] Philippe II aux seigneurs, septembre et novembre 1562 (K. 1496, B. 14, 115 et 129). — *State Papers* (1562), 428, 432 et 437.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Roi et la Reine, suivis de ces derniers, se rendirent au bois de Vincennes, non sans être restés pendant six jours au château du Connétable, à Écouen. A Paris, il fallait reconstituer l'armée, que devaient rejoindre une nouvelle levée de Suisses et le renfort espagnol de Philippe II[1]. La situation politique demandait aussi à être éclaircie. Le Roi était encore mineur et le lieutenant général du royaume, Antoine de Bourbon, avait succombé à ses blessures, le 17 novembre, à l'âge de quarante-quatre ans, terminant, dans des sentiments religieux de nouveau protestants, une vie pleine de contradictions. Avant sa mort, il eut le temps de s'apercevoir que l'Espagne ne faisait que se jouer de lui[2].

Le prince de Béarn étant trop jeune encore et le cardinal de Bourbon étant d'Église, le prince de Condé, chef des huguenots, pouvait légitimement aspirer à la succession de son frère comme lieutenant général, et même comme régent du royaume. A la tête des troupes d'Orléans, il s'était emparé d'Étampes, puis, à la fin de novembre, après avoir échoué à Corbeil, il eut la hardiesse d'aller attaquer Paris dans les faubourgs de la rive gauche. Les triumvirs repoussèrent l'attaque et le prince se cantonna au sud de la capitale. Il avait avec lui Coligny, ainsi qu'Andelot et Porcien, qui lui avaient amené des renforts allemands[3].

La situation des huguenots s'améliorait. Le prince avait fixé son quartier général à Arcueil, où il se trouvait à la tête de quatorze mille hommes. Les seigneurs catholiques voulaient prolonger les affaires, et ce fut alors que de nouveaux pourparlers furent entamés. Le 26 novembre, la Reine, escortée du Connétable et du maréchal de Montmorency, se rend au pont de Charenton pour causer avec le prince, que l'on dit être au Port-à-l'Anglais, de l'autre côté de la Seine. Le Connétable passe l'eau dans l'après-midi. Mais le prince étant malade, il ne trouve que l'Amiral, avec lequel il s'entretient pendant une heure. Le lendemain, la Reine et le Connétable retournent au même endroit. Catherine parle à Coligny, tandis que Montmorency

[1] *Correspondance de Catherine*, I, 439. — Segesser, *L. Pfyffer*, I, 226, 233. — De Thou, IV, 432.
[2] *Archives curieuses*, V. — De Thou, IV, 437. — Ruble, IV, 370.
[3] *Mémoires de Condé*, 691.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

va faire à Condé une visite infructueuse. Au commencement de décembre, on reprit des négociations qui semblaient d'abord devoir être plus sérieuses. La Reine, accompagnée du cardinal de Bourbon, du prince de La Roche-sur-Yon, du Connétable, du maréchal de Montmorency, du surintendant des finances Gonnor et du secrétaire d'État L'Aubespine, rencontra, le 2, au faubourg Saint-Marceau, M. le Prince, M. l'Amiral, MM. de Genlis et de Gramont. Le secrétaire d'État nota les demandes de Condé : liberté absolue de conscience, liberté de culte restreinte, concile général ou national. Le lendemain, le Roi fit répondre que les restrictions admises par le prince étaient insuffisantes, et, le 4 décembre, une nouvelle entrevue n'eut pas de résultat [1].

Ces négociations n'étaient qu'un leurre. Elles avaient permis aux catholiques de rallier plus de deux mille Gascons et de trois mille Espagnols, qui gagnèrent Paris, après avoir remporté dans le Midi, sur le vicomte de Duras, la victoire de Vern [2]. Le 7, la rupture de l'armistice coïncida avec leur arrivée. Le prince entreprit une nouvelle attaque contre Paris, malgré l'avis de M. de Genlis, qui l'abandonna, comme avait déjà fait son frère d'Ivoy. L'affaire ne pouvant réussir, le prince leva le camp, le 10 décembre, et se retira en Beauce par Palaiseau, Limours et Saint-Arnoult. De là il résolut de se rendre en Normandie pour donner la main aux Anglais.

Les seigneurs catholiques le suivirent pour empêcher cette jonction. Depuis la mort d'Antoine de Bourbon, Montmorency avait recouvré toute l'autorité de chef suprême; il gardait avec un soin jaloux le commandement de la *bataille* ou gros de l'armée, dont l'avant-garde se trouvait commise au duc de Guise et au maréchal de Saint-André, et l'arrière-garde au duc d'Aumale. Ses forces s'élevaient à 16,000 hommes de pied et à 2,000 chevaux, tant Français qu'Allemands, Suisses et Espagnols. La Reine avait donné l'ordre d'engager l'action. « Vous prie d'abréger sète guère, mandait-elle, car nous n'avons plus moyen de l'entretenir à la longue [3]. »

[1] Correspondance de Throckmorton, *State Papers*, année 1562, p. 474, 501, 515. — Correspondance de Tornabuoni, *Négociations de Toscane*, III, 498. — La Noue (édition 1612), 567. — Belleforest, p. 480. — De Thou, IV, 468.

[2] Monluc, III, 57. — *Revue historique*, II, 520, note.

[3] La Reine au Connétable, 17 décembre (*Correspondance de Catherine*, I, 452).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quand le Connétable vit Condé dessiner son mouvement vers la Normandie en passant par Ablis et Gallardon, il fit marcher ses troupes sur Mézières, au bord de l'Eure, qu'il atteignit le 18 septembre. Il voulait s'établir à Dreux, ou tout au moins arrêter les huguenots dans l'angle formé par le confluent de l'Eure et de la Blaise, angle dont Dreux forme à peu près le sommet. La base en était indiquée par la direction même suivie par Condé, qui, parti du village de Néron près l'Eure, se proposait d'atteindre Tréon, sur la Blaise.

Arrivé le 18 sur les bords de l'Eure, le Connétable se disposa à franchir la rivière au pont de Mézières. Condé, qui avait fait une reconnaissance de ce côté, ne parvint pas à surprendre au passage son oncle. Non seulement ce dernier défendait de sonner tambours et trompettes, mais encore, pressé de coliques, il dut retarder la marche jusqu'à la nuit. L'opération accomplie, du vendredi 18 au samedi 19, il se place sur un plateau pittoresque couvert de vignes à droite et s'infléchissant du côté de l'ennemi. Biron, parti en reconnaissance, l'ayant informé de l'approche des huguenots, il s'avance jusqu'au bord du plateau qu'il occupe avec son armée, depuis Blainville, à droite, jusqu'à Épinay, à gauche.

Il avait entremêlé sa cavalerie, peu nombreuse, de bataillons de gens de pied. Sur une seule ligne se présentent l'avant-garde, sous les ordres de Guise, et la *bataille*, sous les siens propres. L'avant-garde royale, ou première aile, s'appuie à droite sur la position d'Épinay, fortifiée par les 2,500 Espagnols d'Ayala. La cavalerie de Guise vient après, puis 2,000 Gascons, flanqués des chevaux de Saint-André et suivis de 4,000 Allemands. Les chevaux d'Aumale et de Damville terminent le front de l'avant-garde, dont la gauche, à cause de l'étroitesse du lieu, est quelque peu débordée par le corps de bataille. La ligne de la *bataille* commence, à droite, avec les 6,000 Suisses, continue avec la gendarmerie du Connétable, à laquelle se rattachent dix-sept enseignes de Bretons et les dix-sept compagnies de cavalerie de M. de Sansac. Ce dernier touche à Blainville. Devant ces 16,000 hommes de pied et ces 2,000 chevaux sont établies deux batteries, l'une de quatorze canons pour l'avant-garde, l'autre de huit pour

— Le Connétable à M. d'Humières, 3 décembre (fr., 3187, 34). — Correspondance de Chantonay (K. 1500, B. 17, 24). — Bouillé, II, 226.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le corps principal. Le matin du 17 décembre, Condé, qui se rendait, tambour battant, d'Ormoy à Tréon, apparut sur les dix heures aux troupes royales. Le prince dirigeait la *bataille* des huguenots, tandis que Coligny, par suite de l'ordre de marche adopté, se trouvait un peu en arrière avec l'avant-garde. Leurs forces étaient bien inférieures en infanterie et en artillerie, mais un peu supérieures en cavalerie.

Le Connétable parcourait le champ de bataille, exhortant ses gens. Au départ de Mézières, il avait pu monter à cheval. Le duc de Guise, lui demandant comment il se portait : « Bien, monsieur, dit-il, voylà la vraye médecine qui m'a guéry, qu'est la bataille qui se présente et se prépare pour l'honneur de Dieu et de nostre Roy [1]. » A peine Condé est-il en vue, que Montmorency fait décharger ses pièces. Condé comprend qu'il doit surtout agir avec sa cavalerie et, pour ainsi dire, dérouter l'ennemi par son agilité. A la tête de ses escadrons, il se lance sur lui, d'abord dans la direction d'Épinay; mais, voyant la première aile des catholiques bien retranchée en cet endroit, il fait un coude pour tomber sur leur centre.

Alors commence la première charge (la bataille de Dreux en compte trois). Les escadrons huguenots assaillent les Suisses en flanc et en queue. Damville s'élance à la rescousse, se fait renverser et se retire derrière Guise. Le Connétable, à son tour, se jette dans la mêlée, au secours des Suisses, avec ses gens d'armes formés en haie, ou en ligne. Les chevaux de Condé, chargeant par escadrons, l'emportent grâce à leur tactique nouvelle, grâce surtout à la rage avec laquelle les huguenots s'attaquent à leur bourreau, le Connétable. Les hommes de pied de Bretagne, les chevaux de Sansac sont culbutés, et les Suisses enfoncés; le prince de Condé s'empare du canon. La gendarmerie du Connétable ne peut tenir. Anne de Montmorency se bat comme un héros; ayant perdu son cheval, il prend celui d'Oraison, lieutenant de ses hommes d'armes. Blessé d'un coup de pistolet à la mâchoire inférieure, il tombe. Il se trouve entouré par des reîtres furieux, criant en leur jargon : « *Schelm Constable* (coquin de Connétable)! » Le prince de Porcien intervient et le vieux lutteur se rend au capitaine allemand Volpert von Derst. Il est

[1] Brantôme, III, 298.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

amené loin du champ de carnage, déjà rougi par le sang de nombreux chevaliers, entre autres son fils de Montberon [1].

Au désastre de Montmorency succède la seconde charge, ou, pour mieux dire, le second moment de la bataille. L'armée royale semblait perdue. Un corps la sauva : les Suisses. Le bataillon carré des Ligues, rompu deux fois par la cavalerie de Condé, s'était reformé sans lâcher pied. Une fois le tourbillon des chevaux huguenots passé, les Suisses, ralliés, défont les lansquenets et les autres troupes que commandent Andelot et La Rochefoucauld. Les huguenots, déconcertés, se rabattent du côté de Blainville. De ce moment profite le duc de Guise, vivement sollicité par Damville, pour se lancer dans la mêlée avec l'aile droite, qui n'a pas encore donné, et pour cueillir le fruit d'une facile victoire. Avec ses cavaliers, les arquebusiers français et espagnols, les corps de Saint-André, d'Aumale et de Damville, il complète la déroute de l'infanterie et des reîtres de l'armée protestante, qu'il chasse du village de Blainville. Damville venge son père en s'emparant du prince, chef des huguenots.

Cependant l'Amiral rallie les protestants et, à la nuit tombante, se retire en bon ordre, emmenant le Connétable prisonnier. C'est le troisième moment de la journée, ou la troisième charge. Saint-André, détaché par Guise pour achever la victoire, se jette sur l'Amiral et se fait tuer par les troupes de ce dernier, qui font de nouveau face à l'ennemi. Peu s'en fallut que Coligny ne recommençât l'action, mais la journée avait duré de une heure à cinq heures ; les huguenots se retirèrent, et sans qu'on osât les inquiéter.

La Cour attendait avec anxiété les nouvelles du combat. Les cavaliers, battus lors de la première charge de Condé, allèrent lui porter la nouvelle prématurée de la défaite des catholiques. On prétend qu'à ce moment la Reine s'écria : « Soit, nous prierons Dieu en français [2]. » Mais à d'autres personnes elle montra plus de constance et d'énergie. Pendant vingt-quatre heures, la Cour resta dans l'angoisse. Enfin, le lundi 22 au matin, vers neuf heures, un chevalier de l'Ordre, M. de

[1] La Popelinière, 346, dit qu'il fut pris par Rob. Stuart de Vezines. — De Bèze, *id.* II, 235. — Catherine, Le Laboureur (II, 72) et le P. Daniel par M. de Bussy. — D'Aubigné, par « un Français » (168).

[2] H. Martin, IX, 148.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Losses, gouverneur du prince de Navarre, apporta des renseignements complets du champ de bataille et annonça la victoire décisive des catholiques[1].

La bataille de Dreux fut grosse de conséquences, provoqua nombre de *pasquils*, et donna lieu à d'infinies remarques. Le véritable vainqueur était le duc de Guise. Ce prince avait laissé de sang-froid écraser le Connétable, afin de s'assurer la victoire, et, complétant son œuvre, il envoya Saint-André se faire tuer par Coligny. C'était mettre fin au triumvirat. « D'une mesme défaite, dit Étienne Pasquier, il eust victoire de deux, ne luy estant pas la prise de M. le Connestable corrival de ses louanges, moins avantageuse que celle de M. le Prince[2]. » Le 22 décembre, en effet, la Reine le créait lieutenant général du royaume. C'était la seconde fois qu'il remplissait cet office, réservé d'ordinaire au premier prince du sang. Vieilleville fut déclaré maréchal au lieu de Saint-André, et Thoré reçut la compagnie d'hommes d'armes de son frère Montberon.

Bien que Guise dût ses succès au sacrifice quelque peu prémédité de ses frères d'armes, il serait absurde de nier ses mérites de tacticien. La bataille de Dreux lui fit apprécier, tout à la fois, la valeur défensive des gros bataillons d'infanterie et la supériorité dans l'attaque de la cavalerie légère. Sa charge avec des troupes fraîches avait décidé une victoire que les Suisses, par leur résistance, lui avaient, pour ainsi dire, offerte. A leur exemple, il créa le régiment français, fort de plusieurs enseignes, qui devint une institution permanente dès l'année 1567. Il constata aussi l'infériorité des charges en haie, sur un seul rang, de la gendarmerie ou grosse cavalerie, relativement

[1] Sur la bataille : Correspondance de Chantonay, 28 décembre 1562 (Archives de Belgique, Papiers d'État et de l'Audience, *Négociations de France*, II, 264). — *State Papers*, année 1562, 569 ; année 1563, 6, 15. — Sainte-Croix, 118. — La duchesse de Guise à la Connétable, fr., 20508 et K. 1499, 5. — Récits de Coligny, de Guise, etc. *Archives curieuses*, V, 76, 85, 103. — La Noue, p. 592. — Mergey, 371. — Vieilleville, 326. — Pasquier, II, 101. — Lettres de Monluc, III, 79. — De Thou, IV, 476. — Tavannes, 265. — H. Martin, IX, 145. — Duc d'Aumale, I, 192. — Segesser, *L. Pfyffer*, 247. — D'Aubigné, 159. — *Mémoires de Guise*, 496, *de Condé*, 693. — *Correspondance de Catherine*, I, 453. — De Tornabuoni, *Négociations de Toscane*, III, 500. — Delaborde, II, 170. — La Ferrière, *Archives des missions*, 89. — Erreurs de Haton, 310.

[2] *Lettres*, IV, 20.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aux charges en essaim, ou par escadrons, des chevau-légers, et il préconisa dès lors ce second système.

Quant au vaincu, Anne de Montmorency, toujours malheureux et blessé à la guerre, il avait été entraîné du champ de bataille avec une grande rapidité. Pendant le trajet de Dreux à Orléans, on ne lui laissa le temps de boire qu'une seule fois. Et pourtant il souffrait beaucoup d'une arquebusade reçue à la mâchoire. La balle s'était glissée entre le menton et les dents, et enfoncée de telle sorte qu'il fallut couper la partie de la mâchoire où elle adhérait. On parvint à l'extraire, avec des esquilles d'os, que l'on envoya au duc de Guise. Pendant longtemps, le noble prisonnier ne put prendre que des aliments liquides [1].

Une fois à Orléans, il reçut les soins les plus empressés. Il y fut recueilli, le 20, par sa nièce, Éléonore de Roie, princesse de Condé, qui lui témoigna une vive affection. De toutes parts, d'ailleurs, les marques de sympathie affluèrent, de princesses, de cardinaux et d'autres grands personnages. On ne doutait pas que la double captivité des deux chefs ennemis et parents n'amenât une paix, désirée dans l'espoir de chasser les Anglais du royaume. A peine installé chez sa nièce, il envoya à la Reine le prince de Melfi, Antoine Caracciolo, évêque de Troies, avec une lettre, où il la priait d'avoir autant d'égards pour le prince prisonnier que la princesse en avait pour lui-même. « Elle me faict si bon traictement que je tien ma vie du soing qu'il luy a pleu me faire. » Il espère enfin que de cette bataille « ressortira une bonne paix [2] ».

[1] *State Papers*, année 1563, p. 15.
[2] Le Connétable à la Reine, 22 décembre 1563 (Archives de Condé, p. p. le duc d'Aumale, I, 212).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XVI.

PAIX D'AMBOISE. — PRISE DU HAVRE ET PAIX DE TROIES.

Dans ses périodes de captivité, Anne de Montmorency, aussi bien pendant les guerres civiles que pendant les guerres extérieures, ne pouvait aspirer qu'à la paix. La paix seule lui permettait de réparer les maux de la défaite. La guerre était favorable à Guise, cette dernière surtout, qui l'avait débarrassé de tous ses rivaux. Après la mort du roi de Navarre et du maréchal de Saint-André, ensuite de la rébellion de l'Amiral et de Condé, d'ailleurs prisonnier, avec la captivité du Connétable, François de Lorraine se trouvait le seul prince, le seul grand officier, le seul maître de la France, et nul, plus que lui, n'a jamais mérité le titre de lieutenant général du royaume.

La bataille de Dreux ne faisait présager au duc de Guise que de nouveaux triomphes. Elle encouragea sa marche en avant, et le décida cette fois à attaquer les huguenots au cœur de la position, dans leur capitale, à Orléans. Aussi bien Coligny, par une habile retraite, avait ramené là les vaincus de Dreux. Puis, laissant la ville et le Connétable sous la garde de Madame la Princesse, sa nièce, et du colonel général d'Andelot, son frère, il gagna la Normandie pour donner la main aux Anglais. Le duc de Guise ne se laissa pas détourner de son premier projet, et, après avoir mis le siège devant Orléans, le 4 février 1563, il ne tarda pas à s'emparer du faubourg du Portereau.

Comme après Saint-Quentin, le Connétable se trouvait placé dans une singulière alternative. Il allait assister ou bien au triomphe unique de son rival, ou bien au salut des ennemis. Son espoir était d'intervenir auparavant, en mettant fin aux hostilités. Les premiers moments qu'il passe à Orléans sont cruels. Il y apprend la mort de son fils de Montberon, dont il avait ignoré le sort pendant le combat, et ce fils était, avec M. de Damville, son enfant préféré. Puis ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

douleurs physiques étaient grandes. Cependant la princesse le soignait comme la plus dévouée des filles, et sa femme put le rejoindre au milieu de janvier. La plaie finit par se cicatriser; vers le 20 janvier, il pouvait mâcher la nourriture. « Monsyeur, mande-t-il à Guise, je suis presques tout guéry [1]. »

Ce qui dut mettre un baume aux blessures morales et physiques du vieillard de soixante-dix ans, ce furent les témoignages d'estime du Roi Catholique. Don Fernand de Toledo, envoyé à la cour de France pour la féliciter de la victoire de Dreux, lui remit une lettre où Philippe II, après avoir déploré les malheurs du Connétable, lui exprimait la conviction que Dieu ne l'abandonnerait pas, en considération des grands services qu'il avait rendus à la religion et à la patrie. Il lui accorderait au contraire une longue vie, pour jouir d'une gloire si bien méritée. Le roi d'Espagne l'assurait de son appui et se félicitait sincèrement de la guérison d'un ministre si nécessaire au salut public [2].

Dans la paix qu'il souhaitait de conclure, Montmorency comptait bien avoir égard aux désirs de Philippe II. Il se sentait encouragé par les intentions de la Reine mère, qui, à la fin de l'année 1562, était partie pour Chartres, promettant aux Parisiens de conclure un bon traité. Son projet était de réunir dans un même congrès les deux prisonniers, Condé et Montmorency, avec Guise et le cardinal de Bourbon. Les difficultés surgirent du côté des huguenots, plus belliqueux, parce qu'ils faisaient la guerre à moins de frais et qu'ils spéculaient sur le désir de leurs ennemis de voir Montmorency rendu à la liberté. Ils firent des objections pour le laisser sortir d'Orléans, refusant tous les otages qu'on leur proposait, entre autres les propres fils du Connétable, et exigeant au moins le prince de Joinville, fils de Guise. Découragée, Catherine retourna à Blois, laissant à ses ministres la tâche de trouver une solution [3].

[1] Le Connétable au duc de Guise, 22 janvier 1563 (fr., 3157, 7). Cf. Correspondance de Chantonay, 9 janvier (K. 1499, B. 16, 17 et 45). — *State Papers*, année 1563, p. 40.

[2] Le Roi Catholique au Connétable, 8 février 1563 (K. 1499, B. 16, 15, min.); — à Chantonay, (K. 1499, B. 16, 14). Le même aux seigneurs catholiques (K. 1499, B. 16, 17).

[3] Correspondance de Chantonay (K. 1500, B, 17, 41 et 45); — de Throckmo

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un grave événement précipita les négociations. Il y avait treize jours que le duc de Guise avait paru devant la ville d'Orléans, quand, le soir du 18 février 1563, au retour de la tranchée, il fut blessé mortellement par le fanatique Poltrot de Meré. Les réformés regretteront à jamais que le crime de Vassy ait été expié de cette façon, mais l'histoire établira de plus en plus l'innocence de l'amiral de Coligny, dont on a voulu faire le complice du meurtrier. Son absence d'Orléans, sa parenté avec le Connétable, la présence de ce dernier dans l'armée protestante, au moment où le sauvage huguenot perpétra son forfait, sont au nombre des preuves que l'on peut alléguer contre tout soupçon de participation [1].

La mort du duc, survenue le 24 février, fit de Montmorency l'unique chef, le chef suprême de la France catholique. En constatant qu'il désirait la paix, qu'il exerçait un prestige singulier sur la noblesse et sur l'armée, même protestante, et que la Reine mère était tout à fait d'accord pour traiter, on ne pouvait plus douter de la réconciliation générale. Il fallait pour cela parvenir à rassembler en un même lieu la Reine et le Connétable, le prince et la princesse de Condé. Les huguenots étaient encore ceux qui opposaient le plus de résistance. Ils ne voulaient pas lâcher leur prisonnier : sa présence parmi eux était leur ancre de salut [2].

Là où des diplomates de profession, comme les Morvillier et les L'Aubespine, des capitaines renommés, comme le maréchal de Montmorency, n'avaient pas réussi, deux femmes arrivèrent à leurs fins. La princesse de Condé sortit d'Orléans et rendit visite, le 2 mars, à la Reine mère, qui habitait le château de Saint-Mesmin. Catherine de Médicis et Éléonore de Roie convinrent que Damville conduirait au camp royal le prince, son prisonnier, et que le Connétable s'aboucherait avec ce dernier. Le 6 mars, en effet, le prince arrivait à la Cour.

ton (*State Papers*, année 1563, p. 11, 41, 49, 67, 70, 86, 140, 149, 170); — *de Catherine*, I, 470, 475, 513. — *Papiers de Granvelle*, VIII, 239. — Delaborde, II, 216

[1] Tavannes dit qu'on attribua le meurtre à Catherine (271). — *Mémoires de Guise*, 506-516. — *Archives curieuses* (sur le meurtre), t. V, p. 167. — Delaborde, II, 232.

[2] Correspondance de Chantonay, février-mars (K. 1500, B. 17, 50).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il est au milieu de la Loire, à une portée de canon de la ville d'Orléans, une île appelée l'Ile aux Bœufs. Cette île, qui jouissait d'une sorte de neutralité entre les deux armées, établies sur les rives opposées du fleuve, fut désignée comme lieu de rendez-vous pour les délibérations. Le dimanche 7 mars, après-dîner, le prince et le Connétable, y ayant abordé chacun de leur côté, entrèrent en pourparlers. Sous les yeux de la Reine, restée avec les membres du Conseil dans une maison du bord de l'eau, les deux grands personnages, négligeant de pénétrer dans une tente qui avait été dressée pour éviter le soleil, se mirent à parler à ciel ouvert. Il n'y avait avec eux que MM. de Damville et de Losses et le secrétaire d'État de L'Aubespine[1].

L'entretien dura deux à trois heures et roula sur les affaires générales. Après les salutations d'usage, les nobles parlementaires déplorèrent « de veoir ainsi les François se précipiter d'eulx-mesmes à une piteuse ruyne ». Puis ils fixèrent un programme de négociation et résolurent de demander d'être mis tous deux en liberté sur parole, pour délibérer, l'un avec ses coreligionnaires d'Orléans, l'autre avec la Cour. L'arrangement pris, les prisonniers furent ramenés avec leur escorte, le premier au camp, le second à Orléans. Quant à la Reine, qui discuta fort avant dans la nuit avec le Conseil, elle paraissait très contente de cette première conférence.

Le lendemain eut lieu, vers sept heures du matin, dans la même île, une seconde entrevue[2]. Cette fois, la Reine y prit part, sans dame, mais accompagnée du cardinal de Bourbon, du duc de Montpensier et de L'Aubespine. Elle arriva même avant Condé, afin de parler au Connétable, qui l'attendait. Le prince débarqué (il portait l'épée qu'on lui avait rendue), ils se mirent tous ensemble à s'entretenir jusqu'à onze heures. On conclut que le prince irait à Orléans, et le Connétable au camp, afin que chacun pût traiter avec les siens. On hâterait l'arrivée de l'Amiral à Orléans, d'où le prince s'engagea

[1] M. de La Ferrière (*Correspondance de Catherine*, CLI), et Chantonay disent que la première entrevue eut lieu le 6. Elle eut lieu le 7 (*State Papers*, année 1563, 191. Lettre de Condé). — Delaborde, II, 237.

[2] C'était le 7, disent le duc d'Aumale (I, 223) et M. de Segesser (I, 323); le 8, dit Chantonay; le 9, dit Condé. En réalité : le 8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à revenir le jour suivant. Le Connétable retourna avec la Reine, causant gaiement avec elle, et l'on alla dîner au quartier du maréchal de Brissac, qui, à la mort du duc de Guise, avait pris le commandement. Il s'y tint un conseil jusque fort avant dans la nuit. Les ambassadeurs d'Espagne et d'Angleterre étaient aux écoutes, le premier fort inquiet d'une réconciliation dont on ne doutait plus. Mille bruits circulaient. On disait que les Lorrains devaient quitter la Cour pour laisser la place à la maison de Montmorency. Le Connétable devait céder son office au prince de Condé; François de Montmorency recouvrerait celui de grand maître, vacant depuis la mort du duc de Guise[1].

Munis d'instructions plus précises, les plénipotentiaires disputèrent pendant deux jours. Les chefs des deux camps conversaient fort aimablement, à l'exception du duc d'Aumale et de son neveu, le jeune duc de Guise, qui se tenaient à l'écart. Le prince réclamait l'observation intégrale de l'édit de janvier. Le Connétable, tout au moins, prétendait le limiter, « veu, disait-il, l'infraction que par violance en avoyt esté faicte ». Il reprenait toute sa hauteur à cet égard. « Aux parlemens, dit Brantôme, assurez-vous qu'il parlait à bon escient à son nepveu et à Madame la Princesse, sa niepce, à M. d'Andelot, son nepveu, car M. l'Admiral ny estoit pas, et autres qui parlementoient..... Il les fit contenter de raison, car il les rabrouoit fort[2]. »

Enfin Condé accepta les propositions de Montmorency, et le traité fut signé, le 12 mars 1563. Le 19, fut promulgué l'édit d'Amboise, qui en était la confirmation. Cet édit stipulait une amnistie générale et une pleine liberté de conscience. Quant à la liberté des cultes, reconnue partout en dehors de villes murées par l'édit de janvier, elle se trouvait restreinte aux cas suivants par la nouvelle ordonnance. L'exercice de la religion était permis dans toute l'étendue des domaines des seigneurs de haubert, hauts justiciers, et chez leurs vassaux; dans la maison des autres seigneurs protestants; dans les villes où il existait

[1] Correspondance de Chantonay et d'Alava, mars (Archives nationales, K, 1500, B. 17, 55; Archives de Vienne); — de Smith (*State Papers*, année 1563, 199-200). — Cf. duc d'Aumale, I, 404. — *Correspondance de Catherine*, I, 526.
[2] Brantôme, III, 299.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

déjà avant la signature de la paix. Le Roi accordait enfin un lieu de culte par bailliage, dans les faubourgs des chefs-lieux, exceptant toutefois de cette faveur la capitale du royaume [1].

Catherine se réjouissait de l'œuvre de Montmorency. La paix s'était faite contre vent et marée. On craignait les Anglais établis au Havre; on redoutait l'Empire, qui menaçait Metz. Il fallait en outre dénouer l'imbroglio financier et trancher la question religieuse. Montmorency se montre aussi satisfait que Catherine. Sa joie exulte dans la lettre qu'il écrit à M. de Gonnor : « Tout crye *vive France* d'icy à Bayonne. » Il vante à chacun les bienfaits de la paix, surtout à l'ami des Lorrains, M. de Nemours, avec lequel il garde de bons rapports. Il charge son fils, le maréchal, de hâter l'enregistrement de l'édit au parlement de Paris. Il prie le surintendant des finances « de tenir la main avec le mareschal à ce que MM. de la court de parlement passent le traicté de la paix, sans y faire aucune restrinction ne difficulté, leur faisant là-dessus toutes les plus belles remonstrances [2] ». La Reine tenait avant tout à ce que les auxiliaires protestants quittassent le royaume. Pour cela le prince de Condé et ses gentilshommes exigeaient la publication de la paix. « Ils ne vouldront, disait le Connétable à Gonnor, destendre ny rompre leur armée que premièrement toutes choses, selon les solennités requises, ne soient passées à Paris... La célérité est de très grande importance [3]. »

Cependant cette paix mécontentait les exagérés de l'une et de l'autre faction. Coligny, qui venait de prendre Caen et la Normandie, reprochait à Condé de n'avoir pas tiré parti de ce succès, lors de la conclusion du traité. De même que les ministres huguenots, il aurait exigé la reconnaissance intégrale de l'édit de janvier. Dans le camp adverse, Monluc, révolté des ménagements de la Reine, eut l'audace de fonder la première ligue catholique, le 2 mars, tandis que les parlements du Midi, à l'instar de celui de Paris, faisaient opposition à la publication de l'édit de paix [4]. Le mécontentement des catholiques

[1] *Correspondance de Sainte-Croix*, 132. — *Mémoires de Guise*, 516. — D'Aubigné, 192. — Ranke, I, 245. — Delaborde, II, 246. — Duc d'Aumale, I, 404.

[2] Le Connétable à Nemours, 29 mars (fr., 3200,13) ; — à Gonnor, 14 et 20 mars 1563 (Archives de Turin). — Cf. Vc Colbert, 24, 53.

[3] 21 mars 1563 (Archives de Turin). Cf. Vc Colbert, 24, 138.

[4] *Archives historiques du Poitou*, XII, 136.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

français était encouragé par l'ambassadeur d'Espagne. Aux premières nouvelles des négociations, il était accouru auprès de la Reine mère, la suppliant de ne rien conclure qui fût préjudiciable à l'Église et lui promettant les secours de son maître, en cas que la guerre continuât. Catherine couvrait toujours sa responsabilité de celle du Connétable, qu'elle savait bien vu de l'Espagne. Pendant toute la durée des pourparlers, Chantonay était resté à l'affût des nouvelles, et lorsque celle de la paix lui parvint, il se répandit en plaintes. Montmorency lui fit remarquer que l'on avait obtenu le désarmement des rebelles et que le Roi gardait pour lui toutes les forces du royaume[1].

De même qu'à Chantonay, il faisait entendre au nonce Sainte-Croix que la paix leur avait été imposée par les circonstances, mais que l'édit pourrait être modifié dans un sens catholique. Le Pape et le roi d'Espagne étaient très affectés, et le premier marqua son mauvais vouloir en accordant, à Rome, en dépit des prétentions françaises, la préséance à l'ambassadeur du Roi Catholique sur celui du Roi Très Chrétien. Quant à Philippe II, on lui adressa M. d'Oisel. Ce dernier eut pour mission d'exposer au roi d'Espagne que la paix avait été signée pour empêcher la ruine du royaume, et que la Reine ne s'y était résignée que sur l'avis des princes du sang et de M. le Connétable[2].

Le 1er avril, Catherine fait son entrée solennelle à Orléans, ayant à sa droite le cardinal de Bourbon, à sa gauche le prince de Condé. Précédée du Connétable, du duc de Montpensier, de M. de Bourdillon, nouveau maréchal de France, et de M. de Sipierre, redevenu gouverneur du Roi, elle se faisait suivre du Chancelier et de l'Amiral. Tout cet entourage prouvait que Catherine, arrachée à l'influence des Lorrains et des ultra-catholiques, rendait le pouvoir au parti national, à celui des princes et des Montmorency, comprenant à la fois les protestants et les catholiques modérés, désignés sous le nom de Politiques[3].

[1] Correspondance de Chantonay, mars (K. 1499, B. 16, 26, 32; 1500, B. 17, 54).
[2] *Correspondance de Sainte-Croix* (*Archives curieuses*, VI, 131, 135, 137). — Instructions à M. d'Oisel, etc. (Affaires étrangères, Correspondance d'Espagne, fonds de France, 368, 35, 41, 46 v°).
[3] *State Papers*, année 1563, p. 266. — *Correspondance de Catherine*, II, 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette nouvelle orientation du pouvoir est toute favorable à Montmorency, qui, surtout depuis la mort d'Antoine de Bourbon, reste le chef naturel du parti national. « On peut dire, écrit Chantonay à Philippe II, à la date du 30 mars, que le Connétable est aussi maître des affaires qu'il ne le fut jamais [1]. » Ses devoirs le retinrent quelques jours à Orléans, après quoi il rejoignit la Reine, qui avait pris les devants et s'était rendue à Amboise [2]. La grande question du moment était la question financière, que le Connétable tâchait de résoudre avec son cousin, le surintendant des finances Gonnor. L'argent était destiné, en premier lieu, à payer les mercenaires étrangers que l'on renvoyait chez eux, et surtout les reitres, qui commettaient force dégâts. Anne de Montmorency rassemblait des deniers « pour nous dépêtrer quelque peu de tant de gens [3] ».

Il avait un point particulier à traiter avec les cavaliers allemands. L'un deux, Volpert von Derst, l'avait fait prisonnier à Dreux. Dans l'ignorance des usages et des prétentions qu'il pouvait émettre à l'égard d'un généralissime captif, il avait fixé la rançon à six mille écus seulement. L'Amiral lui en avait tout de suite donné deux mille, que son oncle devait lui rembourser, et garanti les quatre mille autres, le 4 avril. Mais, peu après, von Derst regrette sa modération et veut élever la rançon à neuf mille écus, arguant qu'un autre gentilhomme français, M. de Rochefort, avait payé pareille somme pour se libérer. Il faisait observer aussi qu'il avait dû donner une chaîne d'or au gardien du Connétable, et en réclamait une de quatre à cinq cents écus. Montmorency, dans l'été, chargea un de ses agents, nommé Jean Hier, de régler le différend, et comme il y avait eu commencement de payement, von Derst dut faire son deuil des trois mille écus qu'il réclamait de supplément [4].

On conviendra que Montmorency s'en tire à bon compte pour cette

[1] K. 1499, B. 16, 32.

[2] Le Connétable, à la date d'Orléans, le 10 avril (1560?) demande à son fils des nouvelles de sa famille (fr., 4754, 20).

[3] Aliénation de 100,000 écus de rentes de biens ecclésiastiques. (*Lettres de Sainte-Croix, Archives curieuses*, V, 128.) — Le Connétable à Gonnor, 31 mars 1563 (fr., 3219, 116).

[4] Fr., 3243, 97-101; 3249, 821. — Delaborde, II, 174. — Engagement de Coligny du 4 avril 1563 et Lettre de V. Derst, du 7 juin (Clairambault, 1124, 78. — Saint-Esprit, f°s 4325 et 4327).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fois. Il y a loin d'une rançon de six mille écus à celle de deux cent mille, à laquelle il fut taxé après la défaite de Saint-Quentin. C'est tout profit de tomber aux mains d'un pauvre reitre, plutôt que du magnifique duc de Savoie. Les événements qui viennent de se passer reproduisent ceux qui ont signalé la fin du règne de Henri II. Dans la vie de Montmorency, Dreux rappelle Saint-Quentin, et la paix d'Amboise, celle de Cateau-Cambrésis. En 1563, le Connétable sort plus heureusement d'affaire qu'en 1559; la France, avec lui, recueille plus d'avantages de la dernière bataille et du dernier traité, qui suspendent pour quelque temps les troubles.

Il semblait qu'il dût se trouver au comble du bonheur, puisqu'il devenait le premier personnage de l'État, le véritable successeur du lieutenant général du royaume. Il n'en fut rien. Tout d'abord la Reine régente prétendit exercer souverainement le pouvoir, en tenant la balance égale entre les Bourbons, les Lorrains, les Montmorency et les Châtillons. L'Amiral et son frère n'avaient pas tardé à se retirer dans leurs domaines, et la Reine s'offusquait de l'escorte considérable dont ils s'entouraient. Le Connétable suivit bientôt leur exemple. C'était peu que l'on parlât déjà d'assurer sa succession de généralissime au prince de Condé, mais un point lui tenait plus à cœur, c'était l'affaire de la grand'maîtrise.

Anne de Montmorency avait été créé par François Ier grand maître de l'hôtel du Roi ou grand maître de France. Pendant tout le règne de Henri II, François de Guise avait essayé de lui enlever ces fonctions, qu'il cumulait avec celles de connétable. Tout-puissant sous François II, le duc l'en dépouilla, et l'héritier de Montmorency reçut, en échange de l'expectative de cette charge, l'office de maréchal. A la mort de François de Guise, le Connétable se flattait que le bâton de grand maître serait remis à son fils, le maréchal. Pendant les angoisses de sa captivité, il avait reçu la promesse de la Reine qu'il ne serait pas donné sans son consentement.

La Reine passa outre. Dans le dessein de renforcer la pacification du royaume et de relever les Lorrains accablés, Catherine disposa de l'office en faveur du fils aîné de François de Guise, le prince Henri de Joinville, devenu duc de Guise par la mort de son père. Le fils cadet, le marquis du Maine (le fameux Mayenne de la Ligue), hérita

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de celui de grand chambellan; le duc d'Aumale, frère du défunt, de celui de grand veneur. C'était, on le voit, une forte accumulation d'honneurs sur la même famille. Le Connétable en voulut à tout le monde, à la Reine, au prince de Condé, qui n'avait pas fait d'objections, et surtout aux Lorrains. Les choses en vinrent au point qu'étant à Amboise avec la Cour, il ne rendit pas visite à la duchesse de Guise, ni ne la fit visiter; il l'évitait quand elle se trouvait sur son chemin. Le cardinal de Guise tenta d'apaiser la querelle. Il proposa au Connétable de reprendre l'office jusqu'à sa mort, après quoi il passerait au jeune duc. Mais Anne de Montmorency trouvait plus facile de le laisser à son fils, plutôt que la charge de connétable, celle-ci semblant réservée à Condé, et il n'en voulut pas entendre parler.

Reprenant ses habitudes de bouderie, il décida, dans son irritation, de se retirer dans ses terres. Il avait tort d'abandonner la partie, surtout à un moment où son neveu, l'Amiral, était poursuivi par les parents de François de Guise comme complice du meurtre. Il était absolument maître de la situation avant son départ; il pouvait compter sur les protestants, sur les Politiques, sur le Chancelier, et encore sur Condé; mais, mal inspiré, il cède à un moment de dépit. Comme à la veille du triumvirat, il semble en proie à un mauvais génie [1].

Non seulement les partisans de sa famille gardaient la majorité au Conseil, qui protégeait Coligny contre la poursuite des Lorrains, mais son absence ne laissait pas d'être déplorée par les catholiques eux-mêmes. L'ambassadeur d'Espagne chercha à le retenir à la Cour, le jugeant seul capable de conseiller la Reine pour le bien de la religion. Tout fut inutile. Montmorency se rendit en droiture à Chantilly, sans passer par Paris, qui témoignait de la malveillance pour les siens depuis que le maréchal gouverneur, son fils, était soupçonné de fréquenter les prêches [2].

[1] Correspondance de Chantonay, avril 1563 (K, 1499, B. 16, 54); — *de Catherine* (p. p. La Ferrière, I, 513). — *Mémoires de Guise*, 518. — *State Papers*, année 1563, p. 281.

[2] Correspondance de Chantonay, avril (K. 1499, B. 16, 51 et 54); — de Tornabuoni (*Négociations de Toscane*, III, 504); — de Middlemore (*State Papers*, année 1563, p. 287); — *de Granvelle*, I, 545.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Arrivé chez lui, il se déclara malade : tactique habituelle, qui lui permettait de faire la sourde oreille aux supplications. A peine est-il parti que Catherine, sentant le besoin qu'elle a de lui pour dominer les factions et pour rassurer l'Espagne, se hâte de prier madame la Connétable de lui ramener son mari. Elle envoie à Chantilly un exprès, M. de L'Estrange, qui engage un long conciliabule avec le Connétable, sa femme et son fils, le maréchal. Montmorency s'entête dans son abstention, sous prétexte que sa politique est celle de ses neveux et que la Reine ne la suit pas. Il reste dans ses terres, menant la vie d'un seigneur féodal, recevant ses amis et parents, correspondant avec Condé et avec Coligny. Il tient à se faire désirer, et il y réussit[1].

Au mois de mai, la Cour fut rappelée à Paris pour le règlement des grandes affaires, et le Connétable, désarmant, finit par s'y laisser conduire. A la fin du mois, son approche ayant été signalée, ses amis et ses serviteurs s'ingénièrent à lui préparer une belle réception. Venant du château de Madrid, il fit son entrée dans la capitale, entouré du Chancelier et du maréchal de Montmorency, gouverneur de Paris. Le cortège, qui s'était rangé autour de lui, courtisans, citadins, domestiques, ne formait pas un rassemblement moindre de huit cents chevaux. Malgré le bruit courant que le Connétable avait écrit aux États provinciaux de proposer un conseil de régence pour contrôler la Reine, celle-ci n'en fit pas semblant. Le retour du vieux boudeur fut absolument triomphal[2].

Charles IX et sa mère l'accueillirent de leur mieux. Catherine se félicitait de sa présence, qui réconciliait les grands et calmait les esprits. Le Connétable étant tombé malade dans sa maison de Paris, la Reine et son fils vinrent lui rendre visite, le vendredi 4 juin. Catherine resta plus de deux heures à s'entretenir avec lui, et rien ne transpira de cette conférence. Il passait pour diriger complètement la Florentine. Afin de le consoler de la perte de l'office de grand

[1] Correspondance de Chantonay, mai (K. 1499, B. 16, 63, 65, 67); — 3 mai (K. 1500, B. 17, 64); — *de Catherine* (p. p. La Ferrière, II, 36, 41); — du Connétable (fr., 3180, 86; 3187, 49; 3223, 16). — Granvelle, *Correspondance*, I, 547. — Archives de Bruxelles, cartulaires et manuscrits, n° 191, f°s 57, 60.

[2] Correspondance de Chantonay, mai 1563 (Archives nationales, K. 1500, B. 17, 67. — Archives de Bruxelles, cartulaires et manuscrits, n° 191, f°s 62-63).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maître, on parlait de lui donner en compensation le duché de Châtellerault, appartenant aux Hamilton, que l'on aurait dépouillés sans scrupule [1].

Ce qui est certain, c'est que Damville reçut une pension de 12,000 livres, en récompense de l'office d'amiral qu'il avait dû restituer à son cousin de Coligny. Le Connétable faisait montre de sa faveur; il était toujours vu escortant la Cour dans ses déplacements de Paris au bois de Vincennes, de Vincennes à Fontainebleau. Le cardinal de Bourbon, seul capable de lui tenir tête, était effrayé de tant de crédit.

A Paris, Montmorency eut à s'occuper de politique intérieure. Soit au Conseil, soit en dehors, il adresse de violents reproches au prévôt des marchands et aux échevins à cause de l'opposition qu'ils ont faite à l'édit de paix. Il critique leurs prétentions de monter la garde, de faire des rondes, de constituer une véritable milice municipale. Le maréchal, son fils, obtient du Conseil que les autorités parisiennes ne puissent plus forcer les particuliers à faire ce service. On objectait que le Connétable lui-même avait, au moment des troubles, organisé cette garde nationale. Mais, la paix signée, elle ne pouvait qu'en occasionner de nouveaux. Le 28 janvier 1564, le Roi, en confirmant les pouvoirs du maréchal gouverneur, interdit aux Parisiens l'usage des arquebuses [2]. Plutôt que ce maréchal suspect d'hérésie, les Parisiens auraient préféré voir à leur tête M. de Damville, auquel était réservé le gouvernement de Languedoc. Le second fils de Montmorency se signalait par ses persécutions contre les huguenots, au point que le père avait dû prendre sa défense dans une violente discussion du Conseil. Le Languedoc rapportant trois ou quatre fois plus que l'Ile de France, les Parisiens, pour avoir Damville, offraient de payer la différence. Le maréchal resta quand même à Paris. Quel changement chez Montmorency ! Le Connétable, prenant parti pour le maréchal contre les Parisiens, faisait œuvre de poli-

[1] Correspondance de Chantonay (K. 1500, B. 17, 76). — Archives de Bruxelles, cartulaires et manuscrits, n° 191, f°s 62-63. — Journal de Smith, *State Papers*, année 1563, 408.

[2] Correspondance de Chantonay, (Archives nationales K, 1500, B. 17, 67 et 69. — Archives de Bruxelles, cartulaires et manuscrits, n° 191, f°s 62-63).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tique libérale. Il gouvernait d'accord avec L'Hospital et Condé. « Le Connétable s'adoucit tous les jours », disait Calvin [1].

Il convenait de régler des affaires plus importantes. On s'était déjà débarrassé des mercenaires étrangers; il fallait encore chasser les Anglais, qui avaient repris pied en France et occupaient le Havre. A cet effet, le Chancelier avait obtenu du parlement l'enregistrement d'un édit, aliénant pour 100,000 écus de rentes des biens ecclésiastiques. Élisabeth prétendait garder le Havre en échange de Calais, sur lequel elle maintenait ses droits. Après la paix d'Amboise, le prince de Condé et l'Amiral tâchèrent d'obtenir de cette princesse la restitution de ce port. Ils en entretinrent Smith et Middlemore et dépêchèrent Briquemault à Londres. De son côté, la cour de France songeait à charger de la négociation le second fils du Connétable, M. de Damville. Il avait déjà passé par Londres à son retour d'Écosse, où il avait accompagné Marie Stuart, et il avait reçu le meilleur accueil de la reine Élisabeth. Mais, avant, on adressa à cette princesse le jeune secrétaire d'Alluie (Robertet), qui, à la fin de mai, prit langue à Chantilly auprès du Connétable. La réponse faite à M. d'Alluie fit renoncer à des négociations ultérieures. On comprit qu'il fallait s'en remettre aux armes [2].

Anne de Montmorency était encore captif à Orléans, qu'il songeait à recouvrer le Havre avec l'appui des protestants. Après l'édit d'Amboise, il se garde de disperser les troupes royales, et, à la fin d'avril, il donne l'ordre à Gonnor de réunir canons, poudre et boulets. Au mois de juin, il avait gagné à sa politique belliqueuse la Reine et même le prince de Condé. Selon les termes exprès du traité de Cateau-Cambrésis, qu'il connaissait pour l'avoir fait, la guerre devait faire perdre à Élisabeth toute espèce de droit sur Calais. Il se produit à ce moment un beau mouvement national, qui entraîne à la fois catholiques et protestants [3].

[1] *Calvini opera*, XX, 53. — *State Papers* (1563), 418. — Archives nationales, K. 1500, B. 17, 76.

[2] Correspondance de Chantonay (Archives nationales, K. 1499, B. 16, 35 et 51. — Archives de Bruxelles, cartulaires et manuscrits, n° 191, f°s 62-63). — *State Papers*, année 1563, p. 250 et 362. — Froude, VII, 62, 64.

[3] Cf. les forfanteries de Vieilleville, 345. — *State Papers*, année 1563, p. 422. — *Correspondance de Catherine*, II, XVII. — Duc d'Aumale, I, 245.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 23 juin, le maréchal de Brissac, mis provisoirement à la tête des troupes, commençait les opérations. Les forces royales montaient à trente enseignes françaises, trente-sept enseignes suisses, deux régiments allemands, quatre mille pionniers et quarante canons, avec de quoi tirer vingt mille coups. Le comte de Brissac, fils du maréchal, devait rejoindre avec vingt autres enseignes. Sans attendre les nouvelles communications dont étaient chargés pour lui les ambassadeurs Throckmorton et Smith, le Connétable alla, suivi de la Cour, prendre le commandement des troupes, le 20 juillet, « y étant arrivé à poinct pour y mettre les écuelles au pain », disaient ses envieux[1].

Le Havre de Grâce, créé par François Ier à l'entrée de la Seine, n'avait pas tardé à supplanter par son importance la ville de Dieppe, autrefois le siège de l'amirauté de France. Les Anglais occupaient ce nouveau port depuis le mois d'octobre 1562; mais leur chef, lord Warwick, n'avait rien fait pour fortifier la place. Tout de suite après le traité d'Amboise, le Rhingrave s'était établi à Montivilliers, de sorte que les Anglais ne pouvaient recevoir des secours que par la mer. La peste ayant éclaté, la garnison était réduite à trois mille hommes. Déjà Brissac, survenant, avait engagé l'attaque, et, au milieu de juillet, une brèche fut faite à la muraille[2].

Pour assister au siège du Havre, la Cour s'établit à Vitauval, près Fécamp. Ce fut de là que, le 21 juillet au matin, le Connétable se rendit au prieuré de Graville pour dîner au quartier du maréchal de Brissac. Il y tint conseil avec lui et avec les maréchaux de Montmorency et de Bourdillon. Jusqu'à ce moment, l'attaque avait eu lieu surtout du côté de terre. Le Rhingrave, avec deux régiments de lansquenets et trois cornettes de reitres, occupait la côte d'Ingouville, donnant de là la main au régiment suisse de Pfyffer et à vingt-cinq enseignes françaises. Le Connétable tenait à prendre la ville sans composition, de vive force, afin de se soustraire aux obligations du traité de Cateau-Cambrésis. Il résolut de pousser l'attaque

[1] Correspondance de Chantonay (K. 1500, B. 17, 70, 81). — *State Papers*, année 1563, p. 428 et 441.

[2] *State Papers*, année 1563, p. 452, 462. — Sur la fondation du Havre, cf. *Revue historique*, novembre 1880, p. 280, article Borely.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du côté de la mer. Là, les Anglais avaient établi une palissade avec tranchée jusqu'au môle, placé entre le port et la mer. A marée haute, ce point se trouvait invulnérable. On commença par faire écouler, au moyen d'un canal, l'eau qui entourait cette tranchée et la séparait du rivage. Les maréchaux de Montmorency et de Bourdillon furent chargés de ce soin. Pour protéger leurs troupes, ils construisirent un parapet de ce côté, et le grand maître de l'artillerie d'Estrées plaça ses batteries.

Le vendredi 22 juillet, après une décharge de quinze canons, le Connétable envoya une sommation amicale au comte de Warwick. Sur son refus, la canonnade recommença et continua le samedi 23. Alors les Anglais abandonnèrent leur tranchée palissadée et le môle. Le dimanche 24 et le lundi 25, les Français s'attaquèrent aux grosses tours mêmes. Ils étaient animés par la présence des maréchaux, du prince de Condé, du duc de Montpensier, des seigneurs catholiques et réformés, au premier rang desquels brillait la famille du Connétable, ses fils Montmorency, Thoré et Méru, son neveu d'Andelot, que, seul, l'Amiral n'avait pas voulu rejoindre.

Le 26, deux brèches ayant été faites, l'une au boulevard Sainte-Adresse, l'autre au château, les Anglais, manquant de biscuit, souffrant de la peste, ne retirant aucun profit des négociations de Throckmorton au camp royal, songèrent à capituler. Après une sortie malheureuse, le 27, ils dépêchent au camp un officier muni des propositions de Warwick, auquel le Connétable renvoya des conditions précises. Il refusait de parler de la paix, et exigeait une capitulation immédiate. Le 28, trois gentilshommes anglais étant venus traiter définitivement, il fut convenu que les sujets d'Élisabeth se retireraient avec leurs bagues sauves et qu'ils remettraient au Roi la ville, le château, le canon, les munitions et les bateaux qui lui appartenaient. Ils partirent avec la peste, qu'ils emportèrent à Londres. Ainsi finit une guerre par laquelle se réconcilièrent les membres des deux factions, redevenus frères d'armes[1].

[1] Négociations de Warwick et du Connétable (fr., 3243, 12, 15; 8752, 17). — Archives de Bruxelles, cartulaires et manuscrits, 191, 63, 66. — Cf. *Discours au vrai de la réduction du Havre* (Portefeuille Fontanieu, 307. — *Archives curieuses*, V, 231). — *Siège du Havre*, par Costey, 1859, in-12. — La Popelinière, I, 367.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Après le départ des Anglais du Havre, départ qui fut suivi de l'apparition d'une escadre de secours survenant trop tard, la Cour fit, le 1er août, son entrée dans la ville. De là, elle se rendit à Dieppe, puis à Rouen. Catherine de Médicis mit à exécution un projet qu'elle étudiait depuis quelque temps. Craignant les compétitions des grands pour la lieutenance générale du royaume, elle décida de la supprimer en proclamant son fils majeur. Mais elle accompagna cette mesure d'égards tout particuliers pour le prince de Condé, candidat à la lieutenance générale, pour le Connétable, qui dirigeait souverainement les affaires avec l'assistance du Chancelier, pour le cardinal de Châtillon, qui, en l'absence du cardinal de Bourbon, reçut la présidence du conseil des parties, section exclusivement judiciaire du Conseil royal.

Le mardi 17 août 1563, le parlement se réunit à Rouen. Le Chancelier, les évêques de Valence et de Limoges, le président Birague, membres du Conseil privé, y vinrent prendre séance avec les maîtres des requêtes. Ils furent peu après rejoints par leurs collègues de Gonnor, de Lansac et de Chaulnes. A dix heures et demie, le Roi entra avec la Reine et son frère d'Orléans (Henri III), le prince de Navarre (Henri IV), le cardinal de Bourbon, le prince de Condé, le duc de Montpensier, le Comte-Dauphin, fils de Montpensier, le prince de La Roche-sur-Yon, les cardinaux de Châtillon et de Guise, le duc de Longueville, le Connétable tenant l'épée nue, les maréchaux de Brissac, de Montmorency et de Bourdillon, le grand écuyer Boisy. D'après une étiquette peu catholique, adoptée récemment, les princes se placèrent à droite et les cardinaux à gauche. Le Roi, séant en son lit de justice, déclara que, vu la paix de religion et la prise du Havre, il jugeait le moment venu de se proclamer majeur. Il n'avait que quatorze ans, aussi s'engageait-il à laisser le gouvernement à sa mère. Après les harangues du Chancelier et du premier président, on procéda au baise-main solennel; sur quoi la Cour se retira. Ainsi fut tranchée la question, dans un sens favorable à Catherine,

— La Ferrière, II, 76, 77. (*Correspondance de Catherine*). — *State Papers*, année 1563, p. 471, 476, 480, 497. — Froude, VII, 72. — Archives nationales, K, 1500, B. 17, 82. — Duc d'Aumale, I, 245. — Segesser, I, 333. — Le biographe de Vieilleville attribue à son maître le rôle de Bourdillon (348). — *Archives du Poitou*, XII, 143. — Sismondi, XVIII, 392.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui gardait le pouvoir en main et commença par adresser à son fils une fort belle lettre de conseils. Montmorency n'avait qu'à se féliciter de ce que la lieutenance générale du royaume ne fût remise à aucun des princes, sa propre situation s'en trouvant d'autant plus relevée [1].

Tout en prenant des mesures pour le licenciement et le payement assez compliqué des Suisses et pour la discipline mal observée des gendarmes, il était en active négociation avec les envoyés anglais [2]. Ce n'était qu'à Rouen, après la prise du Havre, que la France avait déclaré la guerre à l'Angleterre, déclaration platonique, car les hostilités ne durèrent pas et, de chaque côté, on aspirait à la paix. Le Connétable, qui reconnaissait à la reine Élisabeth les plus grandes qualités, ne demandait qu'à s'accorder avec elle. Aussi, pendant le siège du Havre, eut-il des pourparlers avec les envoyés anglais Smith et Throckmorton. Quoique ce dernier eût été jeté en prison pour s'être trouvé sans passeport, il n'en continua pas moins, pendant les mois de septembre et d'octobre, à traiter avec le Connétable, à Saint-Germain. Les négociations se poursuivirent à Paris, soit avec Smith, soit avec Throckmorton, tandis que l'ambassadeur Paul de Foix les engageait à Londres. La France et l'Angleterre avaient un égal désir de se prémunir contre l'alliance catholique du roi d'Espagne et de la reine d'Écosse. On discerne, dans cette politique de Catherine et de Montmorency, l'influence du parti de la Réforme. En janvier et février 1564, les négociations furent poussées avec plus d'activité auprès du Connétable, souvent confiné chez lui par la goutte. Élisabeth s'en tenait aux termes du traité de Cateau-Cambrésis, par lequel Calais devait lui être restitué dans l'espace de huit ans, à moins qu'on ne lui remit une rançon de cinq cent mille écus, pour les quatre otages laissés à Londres depuis la précédente paix.

Il était évident que la France n'entendait pas restituer Calais. On

[1] Lit de justice du 17 août 1563 (fr., 19595). — *Correspondance de Catherine*, II, 84, 90-95. — *Négociations de Toscane*, III, 506. — *Archives du Poitou*, XII, 146. — De Thou, IV, 542.

[2] Segesser, *L. Pfyffer*, II, 339. — De Thou, IV, 542. — *Correspondance de Catherine*, II, 99. — Clairambault, 354, 5857 (le Connétable au maréchal de Montmorency, 15 septembre).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne disputait que sur la somme à payer. Le Connétable, fort du texte du traité, déclarait que les hostilités, accompagnées d'une formelle déclaration de guerre, faisaient perdre à l'Angleterre tout droit à une indemnité. Cependant il fallait racheter les otages. Au commencement d'avril 1564, on finit par s'arranger, et, le 12, fut signé à Troies le traité de paix par lequel les quatre otages étaient rendus contre la somme de 120,000 écus. Calais restait à la France, grâce à la prise du Havre et à la paix de Troies, fruit de la stratégie et de l'heureuse politique du Connétable. Anne de Montmorency avait reconquis une seconde fois le dernier territoire occupé par les Anglais dans le royaume [1].

La France n'admettait pas plus la restitution de Metz, Toul et Verdun, que celle de Calais. Le Connétable avait sauvé l'œuvre de Guise; à plus forte raison devait-il conserver la sienne. Au mois de mars 1563, l'empereur Ferdinand Ier, frère et successeur de Charles Quint, mit plus d'insistance à présenter ses revendications. Grâce aux guerres civiles, grâce à l'appui de l'Espagne, il pouvait espérer le même genre de rétrocession dont avait déjà profité le duc de Savoie. Mais, en 1563, l'Espagne n'avait pas d'influence en France. Tout en rejetant les réclamations de Ferdinand, la Cour se proposait même de s'accommoder avec l'Empereur en dépit du Roi Catholique. Cette année déjà, Catherine de Médicis songea à calmer les susceptibilités allemandes au moyen du mariage de Charles IX avec l'archiduchesse Élisabeth [2].

Le rapprochement avec l'Angleterre se manifestait à un moment où l'Espagne avait à se plaindre de la France, surtout au sujet des Pays-Bas. Il ne s'agissait en premier lieu que de simples querelles de voisinage, et le Connétable récriminait avec Chantonay sur les fortifications élevées aux frontières et sur la saisie réciproque des marchandises [3]. Un des griefs les plus fondés de l'ambas-

[1] Correspondance de Smith et Throckmorton, *State Papers*, année 1563, p. 510, 518, 537, 548, 580, 591, 625; année 1564, p. 65-66. — Correspondance de Chantonay (K. 1500, B. 17, 92). — *Correspondance de Catherine*, II, 171. — Baguenault de Puchesse, *Morvillier*, p. 193. — Froude, VII, 169-180.

[2] Granvelle, VII, 239.

[3] Correspondance de Chantonay, juillet 1563 (Archives de Bruxelles, cartulaires et manuscrits, n° 191, f°s 66 et 66 v°); — octobre 1563 (Archives nationales, K, 1499, B, 16, 105).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sadeur, ce fut l'imposition que le conseil du Roi, dans ses besoins d'argent, mit sur les vins exportés aux Pays-Bas. Tout tonneau sortant de France devait payer une taxe d'un écu. La duchesse de Parme, régente des Pays-Bas, répondit par un édit taxant à son tour, dans son gouvernement, les vins importés. Voilà comme on pratiquait les échanges commerciaux ! Les Flamands mouraient de soif. Ce fut la source d'un long échange de communications. Le 16 octobre 1563, l'ambassadeur d'Espagne fut mandé au Conseil. Le Connétable et le Chancelier exigeaient que la duchesse rapportât son édit, tout en laissant le Roi maintenir le sien. Montmorency débattit avec une grande compétence ces points de droit commercial et menaça, en représailles, de taxer les harengs venant de Hollande. Dans ses entretiens avec l'ambassadeur, il devenait facilement cassant. « On ne fera riens faire au roy de France par force », disait-il. « Quand on l'approche pour luy parler des affaires susdictes ou d'aultres concernans les subjectz de Sa Majesté, remarque Chantonay, il change de visaige et prend une coulleur telle qu'il n'achève de oyr ce que l'on luy propose, ny se peult entendre aucune chose de responce, synon de rebrouemens et menaces [1]. »

Au fond, la cour de France ne pouvait souffrir Chantonay, qui prétendait la régenter. Le Connétable lui reprocha ouvertement d'intriguer en France avec des particuliers et d'y fomenter des troubles. Chantonay répondit en se plaignant des machinations des Châtillons aux Pays-Bas. En 1563, en effet, ce pays était en pleine fermentation. Dès l'année 1560, la population était mécontente de la création de nombreux diocèses, destinés à dépendre, non plus de métropoles extérieures, mais des deux nouveaux archevêchés de Malines et d'Utrecht. Jalouse de ses libertés, elle exigeait le départ des garnisons espagnoles. Des seigneurs, patriotes et libéraux, portèrent ces doléances à Philippe II. En passant par la France, ils avaient rendu visite aux Montmorency, dont ils étaient parents, tel M. de Montigny, qui, avec son frère le comte de Hornes, représentait la branche aînée de Nivelle. N'obtenant pas satisfaction, les seigneurs mécontents, encouragés par les événements de France, agitaient le

[1] Correspondance de Chantonay, octobre 1563 (Archives nationales, K. 1499, B. 16, 105; K. 1493, B. 11, 121). — Granvelle, VII, 294.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pays. Comme Montmorency niait que les Châtillons eussent des rapports avec eux, l'ambassadeur répondit que c'était le Connétable même qui l'avait dit. Il l'avait dit avant sa réconciliation avec ses neveux. Les hésitations de sa politique le mettaient souvent en contradiction avec lui-même. On voulut se débarrasser d'un diplomate aussi raisonneur. Contrairement à tous les usages, la Reine fit une scène publique à Chantonay, le 23 novembre. Elle l'accusa de la dénoncer comme huguenote, comme alliée des rebelles des Pays-Bas; elle lui reprocha ses intrigues en France. Dès lors le remplacement de Chantonay s'imposa [1].

La nouvelle mésintelligence de la France et de l'Espagne provenait de causes multiples. L'une d'elles avait toujours été, depuis le règne de François Ier, les négociations françaises en Orient. Tandis que Philippe II combattait les Turcs et qu'il voyait son escadre échouer à Gerbé, les Valois recevaient des ambassades d'Alger, notamment en 1561 et en 1565. Le roi d'Alger restait beaucoup plus en rapport avec la France que le Sultan lui-même. Les guerres intestines affaiblissant l'influence française à l'étranger, la Turquie se réconcilia avec l'Autriche et fit avec elle, en 1562, une trêve de huit ans; mais, contre l'Espagne, la France pouvait toujours espérer d'entrainer au besoin les musulmans [2].

La cour de France irritait encore l'Espagne, en prenant la défense de la reine de Navarre contre le Roi Catholique et contre le Pape. Depuis la mort de son mari, Jeanne d'Albret s'était retirée dans son petit royaume, défendant son fils, ses États et sa foi contre les intrigues et les embûches. Quand la cour d'Espagne acquit la conviction qu'elle ne changerait pas de religion, même en faveur de son mariage avec un prince espagnol, elle encouragea les complots dirigés contre elle, à partir de l'année 1563. La princesse fut avisée à temps d'un projet d'enlèvement qu'avait formé un Béarnais nommé Domingo, pour la livrer à l'Inquisition. Elle faillit devenir la Marie Stuart du Sud. Monluc lui opposait le parti catholique et

[1] Correspondance de Chantonay (K. 1499, B. 16, 110, 111; 1500, B. 17, 100, 101). — *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, II, 133. — Granvelle, VI.

[2] Le comte de Tende au Connétable, 11 novembre 1561 (fr., 3158, 87). — *Négociations du Levant*, p. p. Charrière, II, 610, 644-683, 712, 724).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

espagnol, avec lequel il constitua la première des saintes ligues. En 1563, le Pape lança un monitoire contre Jeanne, la menaçant d'excommunication. A la fin de l'année, la princesse eut recours au Connétable. Dans ses lettres, elle sollicite l'appui de ce tout-puissant personnage contre Monluc, contre l'Espagne, contre le Pape. Montmorency ne lui fait pas défaut. Il prend sa défense dans des entretiens familiers avec le nonce Sainte-Croix. Il s'efforce de mettre la main sur Domingo; il envoie ses officiers surveiller Monluc en Guyenne. L'évêque de Dax, Noailles, part pour Rome afin d'empêcher le Pape de procéder contre la reine de Navarre, parente et alliée du roi de France[1].

La Reine mère et le Connétable protègent ouvertement les hérétiques. Ils marquent même leur irritation de la manière dont se comporte le concile de Trente. Cette fameuse assemblée ecclésiastique, ouverte en 1545 pour résoudre la question religieuse et réformer l'Église, avait tenu huit sessions à Trente jusqu'en 1547. De 1547 à 1552, huit autres sessions eurent lieu à Bologne, où Henri II avait approuvé le transfert du concile. Malgré les protestations de ce prince, Jules III le rétablit à Trente, en 1552. Mais les sessions ne reprirent que du 18 janvier 1562 au 13 décembre 1563, date de clôture de la vingt-cinquième et dernière.

Dès le principe, la Reine était mécontente de ce que le concile de 1562 fût considéré comme la suite de celui de 1545, qui avait condamné les protestants. Elle regrettait que ceux-ci n'y fussent pas admis. Aussi hésita-t-elle quelque temps à envoyer ses prélats et ses représentants. Le Connétable lui-même s'opposa à ce que le maréchal, son fils, y figurât comme ambassadeur de France. Lansac finit par s'y rendre en cette qualité, et, au mois d'octobre 1562, il y fut rejoint par le cardinal de Lorraine et quatorze évêques français,

[1] Lettres des agents espagnols, mars-novembre 1563 (Archives nationales, K. 1499, B. 16, 28, 30, 34, 49, 59, 77-109, 116). — *Mémoires de Villeroy*, II, 359 (édition 1725). — De Thou, IV, 638. — Rapports de Monluc avec les agents espagnols, 1563-1564 (Archives nationales, K. 1501, B. 18, 3, 10, 29, 42, 47, 63, 92). — *Mémoires*, III, 62, IV, 190-313. — De Thou, 652. — *Correspondance de Catherine* (p. p. La Ferrière, II, 417); — *de Jeanne* (p. p. Rochambeau, p. 273, 274). — La reine de Navarre au Connétable (fr., 2979, 11. — *Archives historiques de Bordeaux*, X, 375).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entre autres Morvillier, du Conseil privé, et l'historien Beaucaire. Leurs instructions portaient de réclamer les réformes que demandaient les Allemands, que repoussaient les Espagnols et les Italiens. Le cardinal de Lorraine, qui avait pris une position assez indépendante au début, opina dans le sens de Rome, dès qu'il eut appris l'assassinat du duc de Guise, son frère. Il revint au commencement de 1564 à la Cour, avec la mission d'y faire accepter les articles du concile, promulgués dans une bulle du Pape du 6 janvier 1564. Or, non seulement ces articles, confirmant le dogme catholique, n'étaient pas pour satisfaire les protestants, mais, parmi eux, plusieurs portaient préjudice aux privilèges du Roi et de l'Église gallicane [1].

En 1564, le cardinal ne reconnnut pas la Cour catholique, qu'il avait laissée deux ans auparavant. Il reçut à Saint-Maur, du Roi et de la Reine, le plus piteux accueil. Contre l'usage, Charles IX, à l'audience, le laissa, une heure et demie durant, le bonnet à la main. Un des fils du Connétable eut même la charité de faire remarquer au Roi que le cardinal restait découvert. Alors seulement le jeune souverain l'invita à se couvrir. La scène avait été convenue d'avance, dans l'intention d'humilier le prélat. Le Connétable poussa même la familiarité jusqu'à poser insolemment la main sur l'épaule du prince de l'Église. Qu'était devenue l'alliance du jour de Pâques 1561? Le cardinal, voyant Condé présent, dit à la Reine qu'avant de parler devant des hérétiques, il demandait à l'entretenir en particulier. Mais quand il présenta au Conseil les articles du concile, il provoqua une discussion violente. Le Chancelier et le Connétable lui reprochèrent d'avoir manqué de fermeté à Trente; le Roi, la Reine et même le cardinal de Bourbon dirent que l'édit de paix empêcherait d'appliquer les actes du concile. Il fut décidé qu'on en référerait aux États généraux sur leur acceptation. C'était enterrer le concile, et le cardinal, qui se retira à Reims [2].

Ainsi partout Montmorency se retrouve en lutte avec les Lorrains. En 1563, il ne peut se rapprocher de ses neveux, diriger le parti

[1] *Lettres de Sainte-Croix*, p. 138. — Baguenault de Puchesse, *Morvillier* p. 151, 188. — Charrière, II, 752. — Dareste, IV, 218. — *Calvini opera*, XX, 262. — Bèze à Bullinger, 6 mars.

[2] Correspondance d'Espagne, Archives nationales, K. 1501, B. 18, 44 (9 février). — *Correspondance de Sainte-Croix*, p. 138.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des politiques et des huguenots, sans avoir à combattre ce « rouge bélitre », « ce grand veau », le cardinal Charles de Lorraine. La première guerre civile lui a dessillé les yeux, et la mort du brillant François de Guise l'a délivré de son séducteur. Il comprend son rôle; il revient de l'erreur commise au détriment de sa famille et au désavantage de la France, lors de la constitution du triumvirat, et il se retrouve à la tête du parti national, que les derniers événements ont reconstitué. L'union avec les siens, fondée sur la tolérance religieuse, le rend toujours maître de la France, parce que, dans ce pays, le pouvoir est à qui n'étouffe pas, sous quelque fanatisme que ce soit, l'idée de la patrie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XVII.

TOUTE-PUISSANCE DU CONNÉTABLE-DUC, CHEF DU PARTI NATIONAL; SA FAMILLE.

A partir de 1563, les intérêts de personne et de famille jettent de plus en plus Montmorency dans l'alliance de ses neveux. Ce n'est pas que les principes supérieurs de la politique et de la religion n'aient le plus de poids dans ses décisions, mais il a une situation personnelle à défendre. De même qu'en 1560 les usurpations de Guise l'ont contraint de se réfugier dans les bras des Bourbons, et qu'en 1561 les prétentions huguenotes l'ont réconcilié avec les Lorrains, de même, en 1563, l'échec subi dans la tentative de reprendre à ceux-ci la grand'maitrise l'induit à faire cause commune avec les Châtillons. Cette union nouvelle lui réussissait, puisqu'elle faisait de lui le chef de l'État, bien plus qu'il ne l'avait jamais été lors de la constitution du triumvirat. Il faut reconnaitre aussi que diverses circonstances, telles que la mort d'Antoine, de Guise et de Saint-André, lui assuraient cette situation éminente. Les représentants du Pape et de l'Espagne étaient dans la désolation. Ils cherchaient à soutenir en face de lui la Reine mère. Elle morte, on craignait qu'il ne dominât absolument la France et qu'il ne la gouvernât à la huguenote.

Précisément, au mois de septembre 1563, la Reine, écuyère consommée, fit une chute de cheval en entrant à Mantes. Il lui vint un abcès à la tête qui mit ses jours en danger. Le Connétable prit immédiatement ses mesures. Il eut une active correspondance avec Condé et rapprocha de la Cour les Suisses et la gendarmerie, afin de s'assurer de Paris[1]. L'abcès ayant percé, la Reine recouvra

[1] Correspondance de Chantonay, septembre (K. 1500, B. 17, 88); — de Throck-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la santé. Elle se montra d'abord très irritée des préparatifs de Montmorency. Mais, comme MM. de Guise en avaient fait autant, elle demeura fidèle à l'espèce de pacte conclu avec lui en 1563. Le Connétable n'en resta pas moins tout-puissant et continua à appliquer aux affaires un système étonnant de modération et de tolérance. Les Parisiens disaient qu'ils y avait trois choses à admirer : le chapelet du Connétable, la messe du Chancelier et le chapeau rouge du cardinal de Châtillon. « L'un marmotte toujours son chapelet tandis que son esprit est ailleurs, l'autre ouït journellement la messe et est chef huguenot en France, le troisième porte un chapeau de cardinal et défie le Pape. » De ces trois choses, comme du cure-dents de l'Amiral, le peuple disait : « *Libera nos Domine,* délivre-nous, Seigneur[1]. »

La Reine et le Roi, malgré l'alerte du mois de septembre, unissaient intimement leur cause à celle du Connétable. Au mois d'octobre, celui-ci leur donna l'hospitalité dans son château d'Écouen, puis dans sa maison de Paris. Dans les visites qu'il faisait faire au Roi à l'Hôtel de ville, à la Sainte-Chapelle, au Palais, Charles IX s'arrêtait fréquemment avec lui, lui parlait affectueusement et l'embrassait à la vue du peuple, pour mieux lui marquer sa faveur. Les Parisiens étaient mécontents de Montmorency, qui les avait obligés, après la guerre, à déposer leurs armes à l'Hôtel de ville et à l'Arsenal, pour les transporter ensuite au bois de Vincennes et à la Bastille, dont il était capitaine[2].

Ce fut après avoir désarmé la population parisienne que le Connétable fit, au mois d'octobre, les honneurs de la ville au prince de Condé. Il comblait de caresses son petit-neveu. Au mois de novembre, l'Amiral, à son tour, entra dans la capitale avec une grande escorte. Le prévôt des marchands, qui avait eu de fréquentes discussions avec le Connétable, consentit cependant à présenter ses hommages à l'Amiral. Anne de Montmorency, à la fin de 1563, était

morton (*State Papers,* année 1563, p. 531) ; — de Granvelle (I, 558) ; — de Tornabuoni (p. p. Desjardins, III, 506, 508). — *Calvini opera,* XX, 165. — Cf. Vieilleville, 354 ; Bouillé, II, 312.

[1] *State Papers,* année 1563 (634, 643, 645-646).

[2] Correspondance de Chantonay, octobre 1563 (K. 1499, B. 16, 110 ; K. 1500, B. 17, 97).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sans cesse entouré du prince, de ses neveux de Châtillon, et de son fils François. Il les conduisait lui-même à la Cour, et, dans les séances du Conseil, ils appuyaient tous les mesures favorables aux réformés. Le Conseil lui-même était devenu tout Bourbon et tout modéré [1].

L'ambassadeur d'Espagne était très inquiet de cette conversion générale. « Le Connétable, dit-il le 22 novembre, est si aveugle qu'il ne voit que par les yeux de ses neveux et de son fils, le maréchal. C'est au point que beaucoup ont peur qu'à la fin ils ne le fassent changer de religion [2]. » Les Parisiens murmuraient; il y avait des altercations dans les rues. Un officier d'Andelot, colonel général de l'infanterie, tua M. de Charry, maître de camp du régiment des gardes, qui affectait de se soustraire à l'autorité de son chef. Le parti de Montmorency agissait en maître dans la place. Des murmures, on en vint aux protestations ouvertes, et l'on osa afficher partout des placards diffamatoires pour la Reine, le Connétable et le Chancelier. On allait jusqu'à les menacer de mort. « Sit je n'étoys en bonne compagnye, je serè encore plus marrye », disait Catherine avec philosophie [3].

L'hostilité des Lorrains confond dans une intime union les Bourbons, les Montmorency et les Châtillons. Les partis se retrouvent constitués comme sous le règne de François II, avec cette différence que MM. de Guise ne disposent plus de la personne royale et que leurs adversaires sont en ce moment au pouvoir. Trois causes directes cimentent l'attachement de l'oncle et des neveux. Deux sont personnelles à Montmorency, le procès de Dammartin et l'affaire de la grand'maîtrise; l'autre l'est à Coligny : ce sont les poursuites que dirige contre lui la maison de Lorraine.

[1] Correspondance de Chantonay, octobre (K. 1499, B. 16, 92-94, 110, 115; 1500, B. 17, 97. — Correspondance de Calvin, etc. (*Calvini opera*, XX, 146, 198, 202, 206, 266, 267). — *State Papers*, année 1563, p. 104. Le Conseil se compose, le 23 novembre 1563, des prince de Navarre, cardinal de Bourbon, prince de Condé, duc de Montpensier, prince de La Roche-sur-Yon (cinq princes); le Connétable, le Chancelier, les maréchaux de France (six officiers); les anciens conseillers de Henri II, Gonnor, Chaulnes, Sipierre et (en son absence) Lansac; plus quatre secrétaires d'État et le trésorier de l'Épargne.

[2] Archives nationales, K. 1499, B. 16, 110.

[3] *Correspondance de Catherine*, II, 125.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On sait que Poltrot de Meré, dans les souffrances de la torture, avait désigné l'Amiral comme son complice. Il s'était rétracté avant de mourir, et, le 12 mars 1563, Coligny, alors à Caen, avait réfuté victorieusement ces accusations. La duchesse de Guise n'en avait pas moins intenté un procès à l'Amiral par-devant le parlement, où les Lorrains pouvaient compter sur la majorité. Le 15 mai, le prince de Condé et le maréchal de Montmorency, stylés par le Connétable, avaient insisté pour que l'affaire passât au Conseil, et le Roi décida de l'ajourner jusqu'au moment où le Havre aurait été repris aux Anglais [1]. Le 26 septembre 1563, après la prise du Havre, la duchesse de Guise adressa une requête au Roi pour avoir l'autorisation de poursuivre au parlement les meurtriers de son mari. Elle la présentait en grande pompe, appuyée des partisans des Lorrains, le cardinal de Bourbon, les ducs de Montpensier, de Nemours et de Longueville. Il ne lui manquait, pour avoir avec elle tous les princes, que Condé, La Roche-sur-Yon et Nevers. Le Connétable, qui avait des raisons pour se défier du parlement de Paris, devenu hostile à sa maison depuis les derniers événements, supplia la Reine de refuser ce tribunal à ses ennemis. Il la conjurait, c'était son argument constant, de ne pas jeter les Châtillons, par une politique menaçante, dans une rébellion nouvelle. Tenant compte de ces raisons, le Roi ordonna que l'affaire fût évoquée au grand conseil [2].

En attendant, Anne de Montmorency rompait des lances en faveur de son neveu. Comme il avait dit un jour au duc d'Aumale que les Lorrains, en somme, étaient étrangers au royaume, ce prince repartit que non seulement on ne savait pas si les Châtillons étaient Français, mais s'ils étaient seulement chevaliers. C'était aller trop loin. En mettant à part l'affectation des Coligny à prendre le nom plus illustre de Châtillon, ils n'en étaient pas moins de haute race et appartenaient aux dynasties de la Franche-Comté, de Bourgogne. La discussion s'éleva à un rare degré de violence. Un insolent

[1] Correspondance de Chantonay, mai (K. 1499, B. 16, 67, 71, 72). — *Mémoires de Guise*, 518-527, 537-539.

[2] Correspondance de Chantonay, septembre (K. 1499, B. 16, 17. — K. 1500, B. 17, 89). — Delaborde, *Coligny*, II, 291.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

personnage de la suite de M. d'Aumale, que le Connétable accusait de conjurer sa mort, osa, malgré la différence du rang, le provoquer à un duel impossible [1].

Le 22 novembre, le Connétable, dans l'intention d'apaiser les différends, alla rendre visite à la duchesse de Guise, qui était, comme lui, de passage à Paris. Il commença par déplorer la mort du duc, promettant de ne prendre point parti pour ses neveux et déclarant qu'il voulait rester l'ami de la maison de Guise. Le début était adroit; mais le vieux renard allait être pris par la fine mouche. La duchesse remercie le Connétable et le supplie de laisser la justice suivre son cours. « Elle n'avait, disait-elle, de prétentions particulières contre personne, laissant les juges charger ou décharger ceux qu'ils jugeraient coupables ou innocents. » Le Connétable ne veut pas se trouver en reste de courtoisie. Il insiste sur son estime pour la princesse et pour le défunt. En témoignage de ses sentiments, s'il faut en croire l'ambassadeur Chantonay, il dit du duc que, « sachant que l'on avait résolu de le faire périr, il l'en avait avisé lui-même, se servant de tous les moyens pour qu'il l'apprît ». A ces mots, madame de Guise l'arrête, prend à témoin tous les assistants, et s'écrie : « M. le Connétable a tout avoué, et ses paroles prouvent que ses neveux ont réellement tramé la perte de M. de Guise [2]. » Évidemment le Connétable ne donnait pas cette portée à son langage ; mais, en voulant trop marquer à la duchesse son dévouement (il avait la faiblesse d'en exagérer souvent l'expression), il avait porté préjudice à la cause de Châtillon. Encouragée par ce petit succès, madame de Guise, le lendemain, se porta partie formelle contre l'Amiral. Sa mère, la duchesse protestante de Ferrare, ne réussit pas à l'en empêcher. Mais, le 5 janvier 1564, le Roi remit le prononcé à trois ans [3].

Le Connétable, par ses exagérations de langage, put nuire non seulement à l'Amiral, mais encore au cardinal, son neveu. Pendant la première guerre civile, il avait à maintes reprises manifesté au

[1] Correspondance d'Espagne, 15 octobre (K. 1500, B. 17, 97).
[2] Correspondance de Chantonay, 23 novembre (K. 1499, B. 16, 100).— *Correspondance de Granvelle*, I, 560.
[3] Archives nationales, K. 1499, B. 16, 111.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nonce la déception que lui causait la conduite d'Odet de Châtillon. Fort de ces confidences, le Pape n'hésita pas à le déclarer hérétique, le 15 mars 1563. Qui le déplora? Montmorency, l'objet d'égards constants de son neveu. Il est vrai que ce cardinal dépassait les bornes, en caressant l'idée de contracter mariage [1].

Ce ne sont pas seulement ses neveux que le Connétable doit protéger contre les Lorrains, ce sont ses propres intérêts. La maison de Guise ne se borne pas à le priver, lui et son fils, de la grand'maîtrise; le frappant dans ses honneurs, elle le frappe aussi dans sa fortune, à laquelle il s'est toujours montré très attaché. A ce moment, le procès de Dammartin entre dans une phase aiguë. Le baron de Boulainvilliers, qui a fait sacrifice de ses droits en faveur du Connétable, mécontent de n'avoir pas reçu le payement intégral qu'on lui en promettait, est pressé par MM. de Guise de les céder de nouveau à son frère de Rambures. Il n'en faut pas davantage pour que le parlement, sur requête civile de M. de Guise, déclare le Connétable « hors de possessoire [2] ». On sait que, malgré le procès, Montmorency faisait occuper le comté. Il proteste et le Roi ordonne à la grand'chambre, favorable aux Lorrains, de s'adjoindre la première chambre des enquêtes, mieux disposée pour le Connétable, afin de juger le différend [3]. Le procès traînait en longueur. Le Connétable chargea le maréchal, son fils, de surveiller l'affaire; en même temps il voulut avoir une garantie formelle du baron de Boulainvilliers. Il l'obtient, au mois de juillet 1564, et il s'en réjouit, disant : « Le baron de Boullinvillier, mon filleul, m'a escript et envoyé homme exprès pour m'asseurer encores derechef du droit qu'il peult avoir sur le dict compté et, quelque poursuite ou prière qu'on luy en ayt faicte, il ne l'a voulu accorder, et m'asseure de me le bailler. » Aussitôt la cession faite, les membres du conseil du Connétable, séant à Paris, devaient remettre au baron la valeur des droits, « avec telle seureté qu'il me fauldra ». Le

[1] *Correspondance du cardinal de Châtillon :* à madame la Connétable (Marlet, 69, 70); — à M. le Connétable, 31 décembre 1563 (fr., 20507, 63). — *Correspondance de Babou de La Bourdaisière,* p. p. Henry et Loriquet (Reims, 1859, in-8°), 158.

[2] Octobre 1563 (ou 1564?) Archives nationales, K. 1502, B. 18, 29 et 49.

[3] Novembre 1563 (Registre du Parlement, X1a, 1607, f° 51-52).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maréchal, de l'aveu du père, se montra « dilligent et songneux à la poursuite et vuidange du dict procès », qui ne devait pas se terminer de si tôt [1].

Ces raisons suffisent à expliquer pourquoi le Connétable n'est qu'un avec MM. de Châtillon. Dans ses terres, où il fait de fréquents séjours en 1563, il aime à s'entourer d'eux. Il s'intéresse à leur sort, à celui de l'Amiral, à celui d'Andelot, à celui du cardinal de Châtillon, malgré la conduite étrange et les idées avancées du prélat. Le prince de Condé lui-même est, à ce moment, très uni à ses oncles, ainsi que son beau-frère de La Rochefoucauld. Les Bourbons de la Réforme, comme Jeanne de Navarre et son fils, s'appuient sur Montmorency, et parmi ceux de la branche cadette de Montpensier, le Connétable entre en meilleurs termes avec le prince de La Roche-sur-Yon [2].

Il perd l'appui de la maison de Nevers. Les ducs de Nivernais de la race de Clèves s'éteignent; l'ami du Connétable, le duc François, l'ancien gouverneur de la Champagne et le beau-frère de Condé, est mort au moment de la guerre civile. Ses deux jeunes fils le suivent de près dans la tombe. Ses filles ne sont pas encore mariées, sauf l'une, au prince de Porcien. Antoine de Croy, fils du comte de Senighem, possédait, confinant au duché clévois de Rethel, une principauté importante (Château-Porcien, Novion-Porcien, Chaumont-Porcien), sur le chemin de Reims à Troies. On sait quelle intimité, malgré des griefs antérieurs, l'unissait au Connétable. Ce dernier le lui rend. Le bruit court que le prince fortifie ses États, et la Reine veut intervenir. « Je l'ay asseurée qu'il n'en estoit rien, écrit au prince le Connétable, continuant l'amytié et bons offices que je désire faire pour vous. Parquoy je vous prie, mais c'est le plus affectueusement que je puys, de me mander par ce porteur que je vous envoye exprès, ce qui en est, affin que je la puisse esclercir et faire congnoistre de vostre part du contraire. » On ne peut inviter plus gracieusement un vassal à désarmer; et il termine: « En cella et tous autres endroitz, vous ne trouverez jamais parent ny amy qui

[1] Fr., 3197, 38. Le Connétable au maréchal, Roussillon, 24 juillet 1564 (cf. fr. 3197, 24; 21 juillet).

[2] La reine de Navarre au Connétable (fr., 2979, 11; 3007, 15).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de meilleure voullunté s'employe à tout ce qui vous touchera que moy[1]. »

Porcien tenait tête aux Lorrains, quoique sa veuve dût épouser plus tard le duc de Guise, auquel elle apporta le comté d'Eu, sa part d'héritage paternel. De même que les Croy, Montmorency ne néglige ni les Luxembourg, ni les La Marck, ni les Rohan. Il fait grand cas de l'assistance de ses parents et amis. Parmi ceux-ci figurent les fils de son cousin d'Humières, mort gouverneur des enfants de Henri II. Le Connétable a constamment dirigé l'aîné dans le gouvernement de Péronne. Mais il est en moins bons termes avec les cadets, parmi lesquels figure le futur fondateur de la Sainte Ligue. Déjà leur sœur Charlotte, veuve de La Rochepot, a laissé ses biens à Montmorency. Pour empêcher les procès qui pourraient surgir à cette occasion, ce dernier a marié son fils Thoré à la fille de l'aîné. Il s'applique à éviter une brouille et facilite les payements que lui doit le seigneur d'Humières pour certains devoirs féodaux. « En quelque autre chose je pourrai pour vous, lui dit-il, vous ne me trouverez moins prest de m'y employer que j'ay faict par le passé[2]. » Encouragé par ces bonnes paroles, M. d'Humières demande un délai de dix jours pour s'acquitter. « Je ne vouldroie si fort vous presser, et, pour dix jours que vous me demandez pour ce faire, il me suffict que vous le fasciez entre cy et là par anteconstes (acomptes). » M. d'Humières eût peut-être préféré ne pas avoir à payer d'acompte avant les dix jours, mais le propriétaire exact perce toujours sous le parent le plus complimenteur[2].

Le Connétable pouvait encore compter sur ses parents Gouffier, dont la famille avait favorisé ses premiers succès. Tuteur des Gouffier de Bonnivet, il rendit aux enfants l'intérêt que, pendant le règne de François Ier, feu l'Amiral, leur père, avait eu pour lui. Quant aux Gouffier de Boisy, ils étaient représentés par le Grand Écuyer, le mari de la malheureuse Jacqueline de La Trémoille, créé marquis de Boisy, puis, en 1566, duc de Roannais. Montmorency avait beau-

[1] Le Connétable au prince de Porcien, Troies, 31 mars 1563 (fr. 3212, 81). — Granvelle, VII, 631.

[2] Le Connétable à M. d'Humières, 6 mai 1563 (fr., 3187, 49). Cf. autres lettres à MM. d'Humières (fr., 3116, 163-173, 349; 3133, 10).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

coup contribué à le faire entrer au Conseil. Aux Gouffier tiennent les Cossé. Le Connétable gardait d'excellentes relations avec les fils du grand panetier Cossé-Brissac, gouverneur des Enfants de France, prisonniers en Espagne, et de sa cousine germaine Charlotte Gouffier.

Après avoir encouragé les débuts de l'aîné, le maréchal de Brissac, il avait vu celui-ci se détacher de lui, ensuite de l'abandon des garnisons françaises du Piémont, et se rallier complètement aux Lorrains. Du reste, cet excellent capitaine terminait déjà sa noble carrière, le 31 décembre 1563. Montmorency trouvait plus de dévouement dans l'évêque de Coutances, et surtout dans M. de Gonnor, les frères cadets, tous deux membres du conseil du Roi. En attendant d'être nommé maréchal de France, Cossé-Gonnor se préparait à ses fonctions militaires en remplissant celles, nouvellement créées, de surintendant des finances. Le Connétable avait avec lui une correspondance presque journalière dans l'intérêt de l'armée, et surtout de la gendarmerie, pour le payement de laquelle on avait tant de peine à se procurer de l'argent[1]. Il avait une grande confiance en lui. Depuis l'affaire d'Amboise, comme au moyen âge, les partis armés couraient la France. Les voyageurs ne s'aventuraient pas sur les routes sans escorte, et l'on ne se trouvait pas toujours en sûreté chez soi. Le Connétable, d'ordinaire absent de Paris, charge Gonnor, qui y réside, de veiller sur les siens. « Je n'ay voullu faillir, lui mande-t-il le 10 août 1563, de vous faire la présente par ce porteur que j'envoye devers vostre cousine la Connestable, pour vous prier, si d'aventure elle a affaire de rien, pour ce qu'il y a eu quelques folz qui ont envye d'entreprendre à Chantilly, comme l'on dict, de la voulloir faire secourir, ensemble mes autres maisons, si tant est qu'il en soyt besoing[2]. »

Au milieu des grandes affaires, la sollicitude pour les siens ne l'abandonne jamais. Il avait trouvé dans Madeleine de Savoie la femme qui lui convenait le mieux. C'avait été un privilège pour lui que d'épouser la cousine de François Ier. Il appréciait surtout en elle les convictions religieuses. « La Connestable, dit Brantôme, estoit de son temps l'une des sages et vertueuses dames qu'on eust sçeu voir. »

[1] Le Connétable à Gonnor, Blois, 2 août 1563 (fr., 3219, 127).
[2] Fr. 3219, 327.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Elle ne suivait pas la mode, bien qu'elle fût attachée à la Cour en qualité de dame d'honneur de la Reine; mais elle gardait « la vieille françoise, qui estoit avec sa robe à longues manches, qui monstroit sa grâce fort magistrale[1] ». Sous cet accoutrement, elle avait grand air, et c'est bien avec cette expression de majesté austère que le sculpteur l'a représentée sur son tombeau, et le peintre, aux verrières d'Écouen, aujourd'hui à Chantilly.

Le Connétable honorait sa femme en traitant la famille légitimée de Savoie comme la sienne propre. Ses beaux-frères et ses belles-sœurs trouvaient en lui un fidèle allié et le meilleur instituteur et introducteur à la Cour pour leurs enfants. Ceux-ci n'étaient pas toujours d'humeur accommodante. L'aîné des frères de la Connétable, le comte de Tende, gouverneur de Provence, était en guerre avec le fils de son premier lit, le comte de Sommerive, catholique ardent. Ses dernières années (il devait mourir en 1566) furent empoisonnées par l'ingratitude de ce fils, avec lequel le Connétable tenta vainement de le réconcilier[2]. Malgré ses convictions catholiques, le Connétable préférait le fils du second lit, protestant comme sa mère et son père, René de Savoie, seigneur de Cipierre, qu'il ne faut pas confondre avec Marcilly-Sipierre, gouverneur du Roi. Dans ces dernières années, il était sans cesse accompagné de ce neveu préféré[3].

Son autre beau-frère, Honoré, comte et marquis de Villars, lieutenant au Languedoc, ne lui avait donné qu'une nièce, Henriette, qui devait épouser en secondes noces le fameux duc de Mayenne, chef de la Ligue. En 1560, elle se trouvait la femme de Melchior des Prez de Montpezat, avec lequel Montmorency n'avait pas grand rapport. Parmi les sœurs de Madeleine de Savoie, Marguerite, mariée à Antoine de Luxembourg, comte de Brienne, eut de lui le premier duc et pair de Luxembourg-Piney. Le Connétable n'était pas beaucoup plus intime avec ces Luxembourg, dont la race devait finir par se confondre avec la sienne. Le membre le plus connu de cette famille, neveu d'Antoine et du cardinal de Luxembourg, était

[1] Brantôme, III, 348. — Cf. Puntos de cartas de don F. de Alava à S. M., décembre 1567 (K. 1508, B, 21, 102).

[2] Le comte de Tende au Connétable, 21 octobre 1563 (fr., 3147, 81). — Gordes au maréchal de Montmorency, 1er février 1564 (Clairambault, 354, 5875).

[3] Le cardinal de Châtillon au Connétable, 24 juillet 1564 (Marlet, 74).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sébastien, vicomte de Martigues. Ce fut lui qui hérita de la fortune et du gouvernement de Bretagne du duc d'Étampes, son oncle maternel. Ce dernier, qui mourut en 1566, ne laissa rien à la célèbre duchesse, qui lui survécut. « Quant à ma femme, dit-il dans son testament, Dieu est tesmoing de mon intention que je croy qu'il aura agréable, et n'ayant poinct voulu servir ny tenir lieu de femme, elle ne peult demander douaire. Et du reste je désirerois que sa conscience, voyant qu'ainsi fault-il qu'elle vienne à ce but comme moy, qu'elle voullust d'elle-mesme faire raison à mon dict neveu de ce qu'elle a de trop sur nostre partage. » Ce neveu chéri du duc d'Étampes, Martigues, ne fut jamais en bons termes avec le Connétable, sans doute à cause d'une part de succession échue à ce dernier[1].

Ceux des parents de sa femme qu'Anne de Montmorency semble avoir pris en particulière affection, sont sa belle-sœur Isabeau et son beau-frère René de Batarnay, comtesse et comte du Bouchage, et les enfants de ceux-ci. A maintes reprises, il avait eu occasion de les aider dans leurs procès et leurs affaires privées. M. du Bouchage lui dut de voir sa baronnie érigée en comté, ses seigneuries en baronnies. A part cela, bien différent de son aïeul, le célèbre Imbert de Batarnay, il ne jouait pas de rôle politique. Le Connétable se charge de l'avenir de ses enfants, auxquels il s'était attaché. A la mort de l'un d'eux : « Ma sœur, dit-il à la comtesse, je suys merveilleusement marry de quoy vous avez perdu vostre petit filz et aussi de l'ennuy et peine que vous vous en donnez. Je vous prie, ma sœur, prendre le conseil en cela pour vous tel que vous vouldriez donner à quelqu'un autre et vous conformer à la voulunté de Nostre-Seigneur. Je vous conseille d'oblier cela, et vous conservez et gardez pour les autres que vous avez. » Voilà qui sort un peu de la banalité où se renferme Montmorency, dans ses formules de consolation à l'égard des malheureux en deuil. C'est qu'ici l'affection est profonde[2].

L'héritier du Bouchage était le baron d'Anton. Le Connétable

[1] Voir au chapitre suivant. Testament du duc d'Étampes, 25 décembre 1565 (Clairambault, 354, 5943).

[2] Le Connétable à madame du Bouchage, 29 juin (fr., 3188, 25). — Cf. sur les Batarnay le livre consacré par M. de Mandrot à *Imbert de Batarnay*. (Paris, A. Picard.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'appelle à lui : « Vous serez beaucoup mieulx auprès du Roy et de moy, apprenant quelque chose, que vous serez par delà ne faisant riens », lui dit-il [1]. Il n'aime pas l'oisiveté de la jeunesse et regrette la retraite dans laquelle se confinent ses bons parents de Batarnay. On lui envoie le jeune homme. Mais il faut de l'argent à ces fils de famille élevés à la Cour : les pères oublient quelquefois cette nécessité. « Mon frère, écrit le Connétable au comte du Bouchage, ayant délibéré de retenir mon nepveu d'Anthon auprez de moy pour l'asseurance que j'ay qu'il n'y perdra pas son temps et d'aultant qu'il n'y peult demeurer sans argent, comme vous pouvès penser, je vous ay bien voulu faire ce mot pour vous pryer de luy en envoyer, et le plus tost ne sera que le meilleur pour la nécessité en quoy il en est. » Le père, un provincial, fait attendre parfois la pension. « Il me semble, dit le Connétable, revenant à la charge, que vous ferez beaucoup pour vous de l'assigner sur quelque terre pour son entretenement, afin que je n'aye occasion de vous demander si souvent de l'argent [2]. » Pour encourager le jeune homme dans la carrière et l'aider dans les commencements, le Connétable lui cède son office de capitaine de Saint-Malo. Le baron d'Anton devait témoigner sa reconnaissance en se faisant blesser mortellement aux côtés de son oncle, dans la bataille même où ce dernier perdit la vie. Avec lui s'éteignit la race de Batarnay [3].

Parmi les sœurs de M. d'Anton, l'aînée, mariée au vidame d'Amiens, de la maison d'Ailly, perdit très vite son mari. Le bon oncle la réconforte. « An tout ce quy vous touchera, lui dit-il, je vous y feré comme sy vous hétiès ma propre fylle. » Il cherche à lui ménager un bon traitement de la part du nouveau vidame, son beau-frère, et il l'appelle près de lui à Chantilly [4]. La seconde fille de M. du Bouchage avait épousé le vicomte de Joyeuse, dont le Connétable avait fait, après Villars, son lieutenant au gouvernement du Languedoc. Elle eut de lui le premier duc de Joyeuse, l'ami et

[1] 18 août 1561 (fr., 3188, 42).
[2] Le Connétable à M. du Bouchage, 29 mai 1561 (fr., 3223, 12).
[3] Lettres du Connétable à la famille du Bouchage (fr., 3090, 29; 3145, 16, 24 et 25).
[4] Le Connétable à la vidame d'Amiens, 18 février, 21 mars, 18 mai 1563 (fr., 3188, 29; 3223, 10 et 16).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le beau-frère de Henri III; le frère de l'autre favori de ce prince, Épernon, devait épouser, en 1582, la troisième demoiselle du Bouchage.

La sollicitude d'Anne de Montmorency pour la famille de sa femme s'étend aux branches légitimes de la maison de Savoie, au duc régnant, Emmanuel-Philibert, comme au duc de Nemours, établi en France. Mais là, il a plutôt affaire à des protecteurs qu'à des protégés. Quoique le Connétable soit l'objet des égards des Rohan, entre autres de la mère du jeune duc de Longueville, il cesse bientôt de prendre le parti de Françoise de Rohan, séduite par le duc de Nemours, lors du procès que cette malheureuse fille intente à son brillant amant, dans l'espoir de se faire épouser [1]. Au printemps de 1563, il promet son appui à ce prince. « Vous ne vous eussyez peu adresser à serviteur, lui dit-il le 18 mars, qui de meilleure voullunté s'employast que moy, comme je feray tousjours en tous les endroictz que me vouldrez essayer, car je n'espargneray jamais vye ne biens pour le vous faire cognoistre. » C'est plus que de la neutralité : c'est du parti pris. Il renouvelle ses assurances de dévouement, le 29 mars, assurances que viennent renforcer celles de son fils de Damville. Évidemment le Connétable aide le duc dans son procès. « Je n'ay failly de m'employer comme je feray tousjours en tout ce qui vous touchera, pour le désir et bonne affection que j'ay de vous faire service, en quoy vous me trouverez aussi prest que gentilhomme de ce royaume », lui écrit-il de nouveau, le 15 mai. Madeleine de Savoie n'aurait pas été fondée à se plaindre que son mari sacrifiât sa famille à celle de Châtillon [2].

Montmorency ne néglige aucune relation naturelle; c'est son principe. Il s'est montré bon parent de son cousin de Chartres, incarcéré sous François II, comme de son neveu de La Rocheguyon, prisonnier de guerre sous Henri II. Il n'est pas jusqu'aux Montmorency de Flandre qu'il ne recherche. Il héberge à Chantilly le comte de Hornes et le baron de Montigny, les victimes désignées de Philippe II, et il

[1] Correspondance des Rohan avec le Connétable (fr., 3158, 61; 7 juillet 1561).
[2] A Nemours le Connétable, 18 et 19 mars, 15 mai (fr., 3200, 12, 13; 3180, 86); Damville, 28 mars (fr., 3200, 11).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

profite de son ascendant sur ce monarque pour procurer des abbayes à ses cousines des Pays-Bas [1].

S'il était bon allié, bon cousin, bon oncle, à plus forte raison était-il bon père. Il avait dû veiller très tôt aux intérêts matériels de sa maison, en considération du grand nombre de ses enfants; à chacun d'eux il voulait constituer une fortune honorable, sans porter préjudice à l'aîné et même aux deux aînés. Les Montmorency ne répugnaient pas à partager leurs biens entre deux têtes : ainsi, dans le temps, s'étaient formées les branches parallèles de Montmorency et de Laval, puis au quinzième siècle celles des Montmorency de Flandre et des Montmorency de France. Anne se proposa de faire de même quelque avantage au second de ses fils. Il n'avait pas eu de Madeleine de Savoie moins de douze enfants, cinq fils et sept filles, tous parvenus à l'âge viril, et tous nés sous les règnes de François Ier et de Henri II. Sa femme et lui avaient surveillé de près leur éducation. Ils avaient cherché surtout à la leur donner religieuse, à les détourner du mauvais exemple de leurs cousins de Coligny, qu'ils étaient tentés de suivre. En conséquence, Madeleine de Savoie, fort catholique, ne voulait pas que l'on poussât trop loin leur instruction. Cependant ils surent tous lire et écrire, quoi qu'on en ait dit. Leurs signatures autographes se trouvent à la Bibliothèque nationale. Le père, au milieu des campagnes, correspondait avec eux et les encourageait à « bien estudier ». Il avait confié leur éducation à un gentilhomme de mérite, Jean Le Saultereau, seigneur du Fay, revêtu du titre de gouverneur [2].

Ses cinq fils, ils les fit tous avancer dans le service de Cour et dans le service militaire. Aucun d'eux ne fut destiné à l'Église. Quoique très pieux, Montmorency dédaignait cette carrière révérée, et il la réservait tout au plus à ses neveux [3]. On connaît l'aîné de ses enfants, François, né en 1530. Comme il était l'héritier de nom et d'armes de la maison, il reçut tout de suite l'appellation de *M. de Montmorency*, sans titre nobiliaire; son père, honoré de la dignité

[1] *Correspondance de Catherine*, 176.

[2] Clairambault, 344, 9841 (Compte de Rageau). — Cf. *Anne de Montmorency*, I, p. 430.

[3] Brantôme, III, 377-378.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ducale, restait, ainsi qu'on l'a dit, communément désigné sous le nom de *M. le Connétable*. François de Montmorency était un homme plein de courage, de courage physique. Gentilhomme de la chambre en 1552, il avait été se distinguer parmi les capitaines de Henri II dans les guerres contre Charles Quint. Sa captivité à Térouanne interrompit sa carrière. Il la reprit en 1556, et sa vaillante conduite lui mérita le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France et l'office de maréchal de France en 1559, juste compensation de celui de grand maître, dont François II le privait. Au point de vue moral, il montre moins de hardiesse; on l'a vu abandonner sa fiancée secrète, mademoiselle de Piennes, pour épouser Diane de France. Filleul du roi François Ier, il devint ainsi gendre du roi Henri II. Sa femme était d'ailleurs douée de toutes les vertus. L'un et l'autre, libéraux, tolérants, furent soupçonnés de pencher vers la Réforme. François de Montmorency assumait en lui toute la haine qui séparait sa race de celle de Guise.

Tout autre était le second fils, Henri, né en 1534, et appelé bientôt Damville. Catholique ardent, il était suspect de complaisance à l'égard des Lorrains. C'était un capitaine plein de valeur, qui avait hérité, encore plus que son aîné, de la considération et des qualités militaires de son père. Aussi bien il deviendra à son tour, sous Henri IV, connétable de France. Brillant et spirituel (on a prétendu à tort qu'il ne savait pas signer son nom), il eut de nombreux succès auprès des femmes. On lui a prêté une intrigue amoureuse avec la belle Marie Stuart. Il se maria trois fois, la troisième fois dans un âge fort avancé. Sa première femme, qu'il épousa en 1558, est Antoinette de La Marck, fille du duc de Bouillon, par conséquent petite-fille de Diane de Poitiers et nièce du duc d'Aumale [1].

Cette alliance explique les raisons pour lesquelles, seul de sa race, Damville se trouvait englobé dans le parti de Guise. Distingué dans les ambassades et dans les charges militaires sous le règne de Henri II, gentilhomme de la chambre, colonel de cavalerie, il ne tardera pas, comme son frère, à se faire créer maréchal de France (1566). Pendant les guerres de religion, c'est lui qui, dépouillant son cousin

[1] Diane de Poitiers au Connétable, 17 juin 1562 (sur le partage de ses biens); Clairambault, 341, 8626 (fr., 3122, 60). — Guiffrey, 183.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Coligny, l'ami de son aîné, remplit l'office d'amiral de France. Ces divergences d'opinion amenèrent, entre les deux frères, des brouilles et des querelles, que le père s'efforçait d'apaiser. Lorsqu'en 1563 le Connétable régla d'avance sa succession, il sut résister à la pression des catholiques, qui le conjuraient de transmettre à son aîné le lointain gouvernement de Languedoc, afin que Damville fût appelé à celui de Paris, jugé plus important depuis la centralisation de la monarchie [1]. Damville était colonel des chevau-légers de Piémont, quand le Roi, en considération de ses services, en considération surtout de son père, auquel l'âge imposait le repos, le nomma lieutenant général et gouverneur de Languedoc, le 12 mai 1563. Depuis quelques années le pays se trouvait moins confié aux soins du véritable lieutenant, le comte de Villars, qu'à ceux du vicomte de Joyeuse. Ce dernier garde bien sa situation, mais, en décembre 1563, Damville va prendre possession de son poste, où il se signale par de cruelles persécutions à l'égard des huguenots [2].

Malgré quelque préférence pour Damville, le Connétable et son épouse cherchaient à rapprocher les deux frères et les unissaient dans une commune sollicitude, ainsi que les aimables jeunes femmes des héritiers de Montmorency [3]. Les intérêts de famille les réconcilieront un jour. Le maréchal de Montmorency doit accepter comme successeurs les enfants de Damville, qui seul continue la race. La persécution commune, qu'ils sont appelés à subir dans la suite des temps, rallie tous les fils du Connétable [4]. Le troisième, Charles de Méru, plus tard duc de Damville lui-même, pair et amiral de France, était né en 1536. D'abord enfant d'honneur des fils de Henri II, puis gentilhomme de la chambre, il reçut à son tour, comme ses aînés, une compagnie d'hommes d'armes et le collier de Saint-Michel, en l'année 1563. Ce devait être le premier colonel général des Suisses.

[1] Correspondance de Chantonay, 8 juin 1563 (K. 1500, B. 17, 68 et 69).

[2] Patentes de gouverneur, Procès-verbal des États du Languedoc (Archives nationales, H. 748, 16). — Cf. Procès-verbaux, 1562-1567, H. 748. 16. — Lettres au Connétable, septembre 1560-avril 1563 (*Histoire du Languedoc*, de Vaissette, *Preuves*, p. 126, 129, 133, 149). — *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, II, XXXII.

[3] Le Connétable au maréchal de Montmorency, 10 avril 1560 (fr., 4754, 20).

[4] Brantôme, III, 363. — Martin, IX, 419.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La mort l'enleva en 1612, sans qu'il eût de postérité de Renée de Cossé, fille du maréchal de Gonnor [1].

Ces trois fils aînés d'Anne de Montmorency finirent tous par être revêtus de la dignité de duc et pair. Les deux derniers n'eurent pas cet honneur. C'était d'abord le plus beau de tous, Gabriel, baron de Montberon. Avec Damville il était le favori du père; mais il mourut en 1562, à l'âge de vingt et un ans, déjà chevalier de Saint-Michel et capitaine de cinquante lances, à la bataille de Dreux, non loin de l'endroit où le Connétable tomba lui-même blessé. Cette mort chevaleresque et prématurée causa un vif chagrin à son entourage et inspira au poète Ronsard une touchante épitaphe [2].

Guillaume, seigneur de Thoré, lui succéda comme capitaine de gendarmerie. Mais il était déjà, à l'âge de quinze ans, en 1559, nommé bailli du Palais à la mort de Berthereau, l'ancien secrétaire de son père. En 1564, il devint aussi chevalier de Saint-Michel. Il se maria deux fois. Son père le fiança à Éléonore d'Humières, nièce de l'évêque de Bayeux. Ce mariage de raison, arrangé déjà en 1556, fut célébré à Chantilly au lendemain de la constitution du triumvirat (avril 1561). Après la mort d'Éléonore, Thoré épousa Anne de La Laing, dont il eut une fille unique, mariée au premier duc de Luxembourg. Il était le préféré de sa mère, quoiqu'on l'accusât de s'être converti à la Réforme [3].

La considération du Connétable serait facilement prouvée par ce fait qu'il put établir richement quatre de ses sept filles. Éléonore, l'aînée, filleule de la seconde femme de François Ier, fut mariée, en 1546, au vicomte de Turenne, François, troisième du nom, de la vieille maison de La Tour d'Auvergne. Ce Turenne était le fils d'un ancien ami du Connétable, distingué dans les ambassades de François Ier. Le mariage avait été convenu par le Connétable et le cardinal de Tournon, oncle du jeune homme. Éléonore reçut 50,000 livres de dot et alla vivre dans les terres de son époux, souvent seule, car ce der-

[1] Bibliothèque nationale, Cabinet des titres (Chevaliers de Saint-Michel, 1040, fo 199). — Clairambault, Saint-Esprit, 1124, 78, 4285.

[2] Cabinet des titres, 1041, 1, p. 1448.

[3] Le Connétable à M. d'Humières, février 1556 (fr., 3116, 307; 3144, 43); mars-avril 1561 (fr., 3187, 41 et 45). — Cabinet des titres, 1040, 265. — Reg. du Conseil de Parlement, Xia, 1590, 259. — Martin, IX, 419.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nier faisait beaucoup la guerre. La maison royale s'intéressait fort à cette famille, à laquelle Catherine de Médicis appartenait elle-même par sa mère. Le Roi fut, avec le Connétable, parrain du fils d'Eléonore, Henri. « J'espère que de la race de quoy il est de tous coustés, disait la Reine, qu'il fera un jour service au Roy et aux siens. » Henri et sa sœur perdirent leur mère en 1556 et, un an après, leur père, tué à Saint-Quentin. Les orphelins furent recueillis à Chantilly. En empêchant le petit vicomte d'apprendre les langues et la philosophie, madame la Connétable tâcha, mais en vain, de le défendre contre les opinions nouvelles. Petit vicomte deviendra grand. Le Connétable, son aïeul, le garde près de lui pour le préparer à une vie glorieuse. En 1565, Turenne, à l'âge de dix ans, va à la Cour avec son gouverneur et ses laquais, et s'attache au duc d'Alençon, dernier fils de Henri II. Par son mariage avec l'héritière des La Marck des Ardennes, il devient duc de Bouillon et prince de Sedan. C'est par lui que Montmorency se trouve le bisaïeul du grand Turenne, comme il l'est du grand Condé par Damville, et par la seconde de ses filles[1].

Éléonore était l'aînée de toute la famille. Jeanne vint après elle. Elle eut l'honneur d'unir au sang de La Trémoïlle celui de Montmorency. On sait qu'Anne de Montmorency, lui-même, avait été fiancé à Jacqueline de La Trémoïlle, nièce du *Chevalier sans reproche*. Les fiançailles rompues, Jacqueline épousa Claude Gouffier, seigneur de Boisy, en 1527. Arrêtée en 1539 pour avoir donné du poison à son mari, elle mourut neuf ans après en prison, à Chinon, aussi peu regrettée de Claude Gouffier qu'elle devait l'être peu d'Anne de Montmorency.

Une nouvelle tentative d'union devait être plus heureuse. L'arrière petit-fils du *Chevalier sans reproche*, le digne rejeton d'une race alliée à toutes les maisons régnantes de l'Europe, héritier des prétentions de sa mère au trône des Deux-Siciles, Louis III de La Trémoïlle, né en 1522, avait perdu son père en 1541. Dans sa succession, il recueillit, entre autres titres, ceux de vicomte de Thouars,

[1] Le Connétable à madame de Turenne, 20 octobre 1546 (Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne*, II, 758); 30 août 1556 (original appartenant à l'auteur). — *Correspondance de Catherine*, I, 69 — *Mémoires de Bouillon* (édition Michaud, XI, p. 2).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en Poitou, et de prince de Tarente, en Italie. En 1547, au sacre de Henri II, il avait figuré avec le fils de Montmorency au nombre des quatre otages de la Sainte Ampoule. C'était un beau parti. Son parent, Claude de Montmorency-Laval, seigneur de Boisdauphin, se fit l'intermédiaire de son mariage avec la fille du Connétable. Il entretint ce dernier du projet, au retour de la répression de la commune de Bordeaux. Montmorency s'en montra flatté et le contrat fut vite dressé [1].

Par-devant les notaires du Châtelet furent stipulés les articles du contrat de mariage de Jeanne de Montmorency, entre le Connétable et sa femme, d'une part, et le seigneur de La Trémoïlle, le fiancé, d'autre part. Étaient présents le cardinal de Châtillon et le duc de Nevers, pairs de France; le Chancelier; plusieurs membres du Conseil privé, comme l'évêque de Soissons (Longuejoue), MM. d'Humières et Bertrand; enfin des parents, le comte de Villars, le vicomte de Turenne, le comte de Benon, frère de La Trémoïlle, et M. d'Andelot. Comme à leur fille aînée, le Connétable et sa femme donnaient une dot de 50,000 livres tournois à leur fille Jeanne, dont le douaire était fixé à 6,000 livres par an. Le 29 juin 1549, fut célébré le mariage [2].

Dès lors le Connétable surveilla de près la fortune de son gendre. Il prit ses intérêts dans le partage que celui-ci fit du domaine paternel avec ses frères cadets, le comte de Benon, les barons de Royan et de Noirmoutiers [3]. Nombreuses sont les lettres que le Connétable adresse soit à sa fille, soit à son gendre, surtout pendant la première des guerres de religion, où il compte sur lui pour faire respecter l'ordre dans le Poitou, on a vu par quels procédés : en jetant les pasteurs, la pierre au cou, dans la rivière. Le Connétable s'occupe du détail de la compagnie d'hommes d'armes de La Trémoïlle, de l'allègement qui peut être donné à ses terres parcourues par les soldats, des échanges avantageux que le jeune vicomte peut faire [4]. Il contri-

[1] M. de Boisdauphin à M. de Thouars, 3 et 13 novembre 1548 (Chartrier de Thouars. — Cf. Marchegay, *Lettres missives du seizième siècle*).

[2] Contrat de mariage. (Chartrier de Thouars.)

[3] M. de La Trémoïlle au Connétable, 9 octobre 1550 (Chartrier de Thouars).

[4] Lettres de M. et de madame la Connétable à M. et madame de La Trémoïlle,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bua beaucoup à faire ériger la vicomté de Thouars en duché ressortissant non plus à la sénéchaussée du Poitou, mais au parlement de Paris, et régi lui-même, comme tous les duchés féodaux, par un sénéchal particulier. Ce fut au mois de juillet 1563 que Louis, seigneur de La Trémoille, chevalier de l'Ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes, prince de Talmond, comte de Guines, de Taillebourg et de Benon, vicomte de Thouars, baron de Craon, de Sully, de L'Isle-Bouchard, etc., reçut le titre de duc de Thouars [1]. Son fils devait faire ériger en pairie le nouveau duché. Le Connétable s'intéresse fort, comme on pense, aux enfants de la duchesse sa fille, qui se feront protestants, notamment le premier duc et pair, Claude, ainsi que Charlotte-Catherine, femme du second prince de Condé.

Il maria encore richement deux autres de ses filles. Catherine, née en 1532, filleule de la Reine, épousa, en 1553, Gilbert III, comte de Ventadour, de la maison de Lévis, qui a donné à l'Église les maréchaux de la Foi. Ce seigneur s'illustra dans les armées et à la Cour, et son comté fut, à la fin du siècle, érigé en duché-pairie. Marie, la quatrième des filles qu'Anne de Montmorency destine au mariage, épousera, l'année de la mort de son père seulement, Henri de Foix, comte d'Estarac, de la branche de Candale, qui compte un savant mathématicien parmi ses membres, François de Foix-Candale, collaborateur au calendrier grégorien. Les quatre gendres du premier baron de France étaient les quatre premiers gentilshommes de l'Aquitaine et lui apportaient l'appoint d'une véritable puissance.

Mais la plus grande fortune a des bornes. Anne de Montmorency renonça à marier ses trois dernières filles, nées toutes après l'année 1544. La plus belle d'entre elles, Anne, devint abbesse de la Trinité de Caen; Louise, d'abord religieuse à l'abbaye Saint-Pierre de Reims, obtint l'abbaye de Gersy, et enfin Madeleine, religieuse à Fontevrault, succéda à sa sœur Anne à l'abbaye de la Trinité. Telle est la belle, noble et riche famille, orgueil du Connétable et de sa femme.

23 novembre 1549, 10 juillet 1555, 21 juin, 9, 11, 15, 25 août 1562, 12 novembre, 18 septembre 1563, 3 février 1564 (Chartrier de Thouars).

[1] Lettres d'érection, Gaillon, juillet 1563 (Chartrier de Thouars).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fac-simile d'une lettre avec signature autographe d'Anne de Montmorency

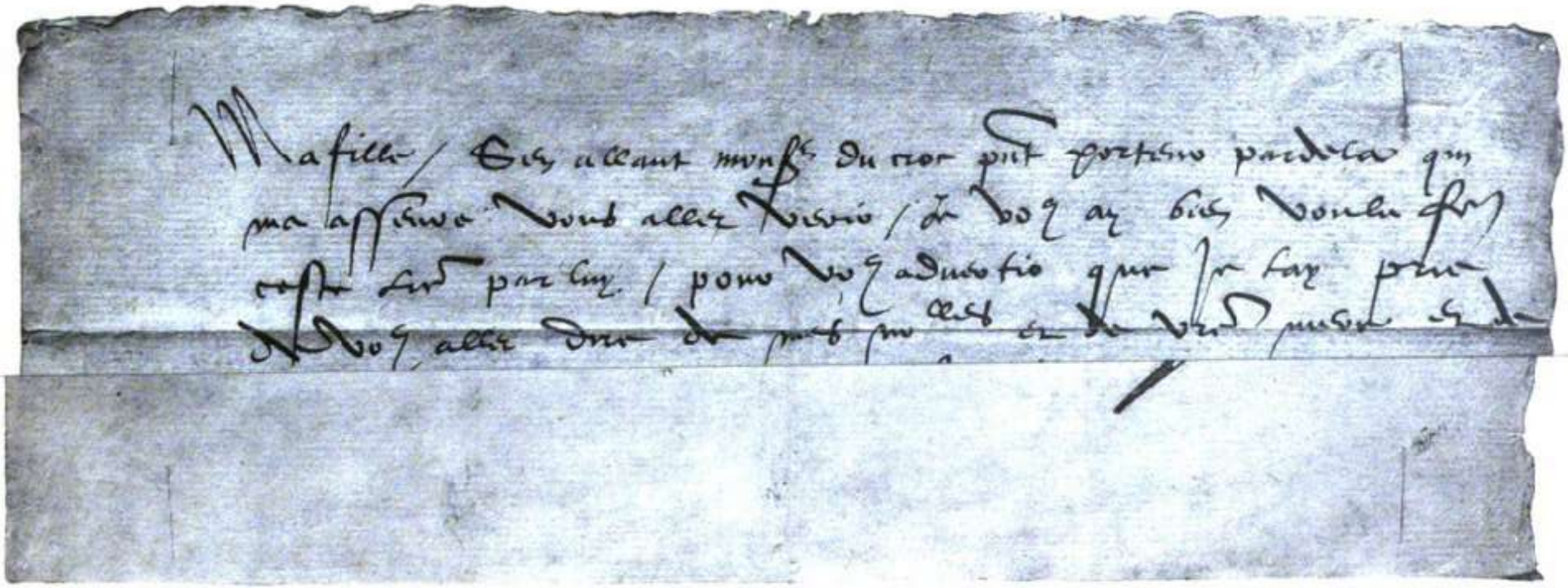

D'après l'original appartenant à l'auteur

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

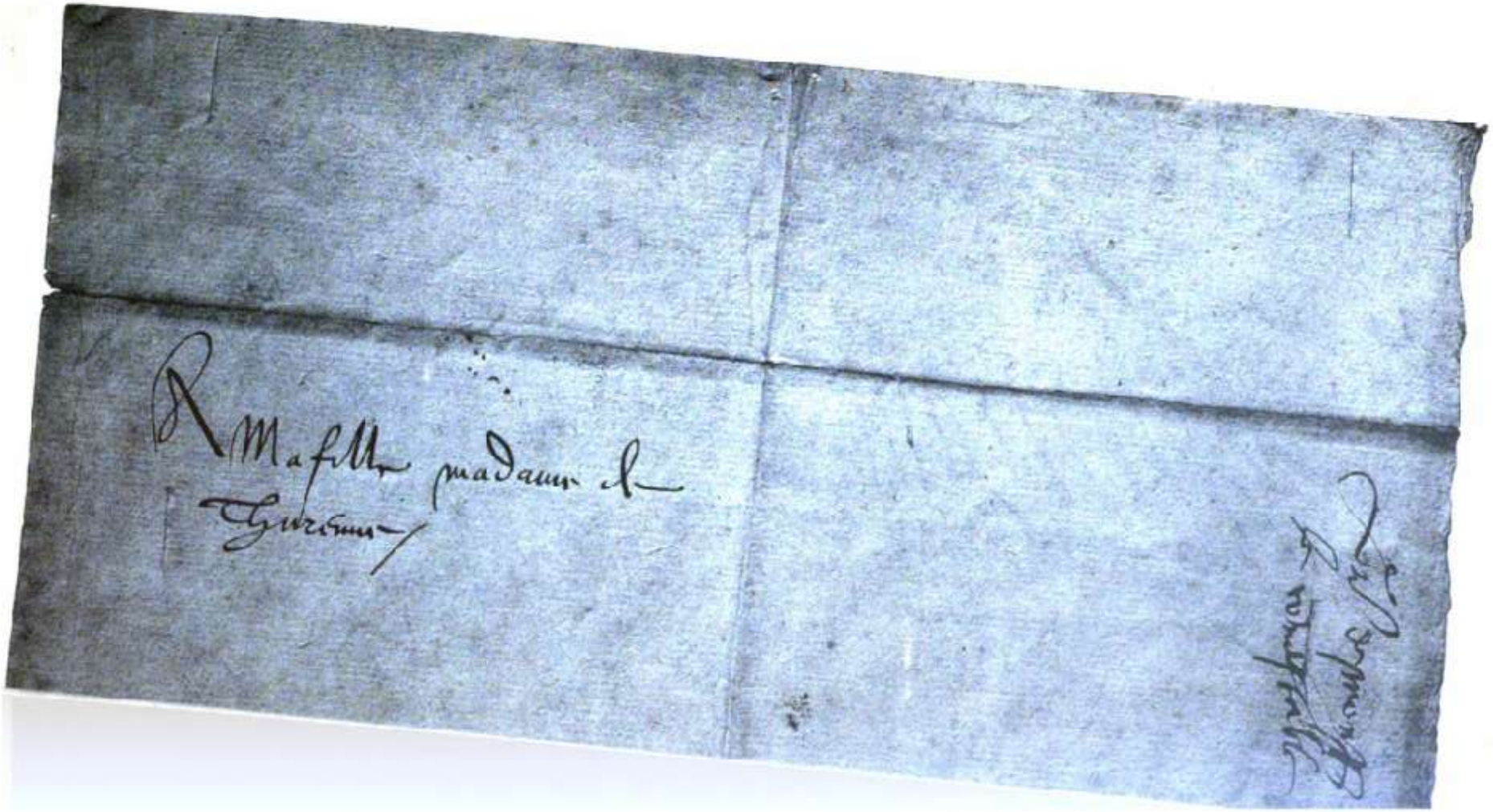

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

On peut les voir représentés aux verrières de la chapelle de Chantilly, entourés des aînés de leurs enfants.

En l'année 1563, le Connétable jugea que le moment était venu de régler sa succession. Le 21 janvier, il fit dresser à Paris son testament, non sans avoir longuement réfléchi au partage définitif de ses biens. A l'héritier du nom, François, maréchal de France et gouverneur de l'Ile-de-France, il laissait, en premier lieu, la duché-pairie de Montmorency, avec la ville de ce nom, le château de Chantilly et toutes les dépendances. Il lui donnait en outre le beau château d'Écouen et nombre de fiefs environnants, le comté de Dammartin, la châtellenie de L'Isle-Adam et ses dépendances, dont François jouissait déjà du vivant de ses parents; de plus, la seigneurie de Préaux, en Normandie; et encore, la baronnie de Châteaubriant et toutes les terres de la donation de MM. de Châteaubriant et de Broons, en Bretagne et en Anjou; enfin l'hôtel neuf de Montmorency, rue Saint-Avoie. En tout cinquante fiefs de premier ordre.

A Henri de Montmorency, gouverneur de Languedoc, était réservée la baronnie de Damville, dont il portait le titre; de même celle de Fère en Tardenois et la belle demeure de Compiègne, ainsi que l'héritage de M. de La Rochepot, frère du Connétable, avec la maison de ce dernier, sise rue Saint-Antoine. Cela fait un total de vingt-trois fiefs dominants. Parmi les fiefs importants transmis à Charles de Montmorency, on compte Méru, dont on le nomme, ainsi que les domaines de Bourgogne, les vicomtés de Montreuil et de Melun et l'hôtel vieux de Montmorency, rue Saint-Antoine. A Guillaume restent treize fiefs considérables : Thoré, dont il porte le nom, Dangu, Montberon, La Prugne-au-Pot, avec la maison de la Couture-Sainte-Catherine.

Quant aux filles mariées, elles reçoivent chacune 3,000 écus d'or, et les religieuses, 500, argent pris sur certaines terres réservées. D'autres articles du testament établissent que si François de Montmorency meurt sans enfants, ce qui devait arriver en 1579, son frère Henri héritera de la duché-pairie et abandonnera sa part à Charles. Henri de Damville devint en effet duc et pair de Montmorency, et Charles de Méru obtint alors la baronnie de Damville, bientôt érigée en duché-pairie. De tous les fils de Montmorency, Henri fut le seul

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui eût un héritier mâle, le duc Henri II, dont les biens furent confisqués, lors de son exécution capitale ordonnée par Richelieu, en 1632. Louis XIII, cependant, restitua ses biens à sa sœur cadette, Charlotte, femme du prince de Condé, qui donna le nom d'Enghien à l'ancien duché de Montmorency, tandis que le nom de Montmorency était transporté au duché de Beaufort en Champagne, possédé au dix-septième siècle par le chef des Montmorency-Boutteville, le duc de Luxembourg.

A la mort du Connétable, ses enfants n'entrèrent pas immédiatement en possession de leur héritage. Le dernier article du testament, en effet, stipule que le survivant des deux époux en jouira jusqu'à sa mort, à charge d'entretenir les enfants suivant leur état. Madeleine de Savoie n'étant décédée qu'en 1586, les fils, réputés grands seigneurs depuis la mort de leur père, durent vivre, pendant près de vingt ans, dans une condition inégale à leur rang. Le 8 juin 1568, ils avaient, en bons fils, ratifié le testament, se contentant d'en modifier légèrement quelques articles [1]. La prévoyance du sage Montmorency avait écarté tout différend entre ses héritiers; cette famille, qui lui devait le plus sûr fondement de sa puissance, eut un respect inviolable pour les volontés d'un père qui, par sa valeur personnelle et sa haute situation, avait rendu sa maison digne d'être regardée par Henri IV comme capable, au défaut des Bourbons, de porter la couronne de France.

[1] Collation du testament de 1581, conservée au Chartrier de Thouars. — Cf. Dupuy, 86. — Du Chesne, *Preuves*, 290-294.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XVIII.

ANNE DE MONTMORENCY A CHANTILLY : LE BARON FÉODAL ET LE PROTECTEUR DES ARTS.

Le partage de propriétés aussi étendues que l'étaient celles d'Anne de Montmorency n'avait pas été peu de chose. Il l'avait préparé dès longtemps, depuis le jour où il avait donné à ses fils les noms des terres que, vingt à trente ans plus tard, il leur assigna définitivement. Innombrables sont ses fiefs. Il n'est pas de province au nord de la Loire où il n'ait des domaines. Il en possède aussi au sud de ce fleuve. Mais c'est dans le Parisis et l'Ile-de-France que se trouve le lot le plus vaste.

Au nord de Paris s'étend la seigneurie de Montmorency. La baronnie de l'an 1100 était trois fois plus considérable que la duché-pairie de 1551, parce qu'elle comprenait des villes comme Saint-Denis, Gonesse, Aubervilliers et nombre de localités distraites soit par la royauté, soit par le partage des terres entre les nombreuses branches de la maison [1]. Bien qu'elle ait perdu la majeure partie de ses six cents fiefs, elle n'en représente pas moins un domaine important, dont la nature pittoresque augmente encore la valeur. Y a-t-il rien de plus riant que cette colline boisée qui ferme l'horizon de Paris au nord, et que couronne le vieux bourg féodal? De là, on domine tout le pays, et le seigneur du lieu est bien la sentinelle avancée de Paris. Par des pentes assez rapides le terrain s'incline vers la plaine avec une grande variété d'aspects. Un lac baigne ses pieds, digne du beau nom d'Enghien qu'il porte. Il faisait bon courir le cerf dans ce pays autrefois couvert de forêts.

[1] *Mémoires de Castelnau*, Notes de Le Laboureur, II, 512.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sur la hauteur, la riante petite ville de Montmorency est encore la capitale de la baronnie, érigée en duché. Mais elle a perdu son importance. Son château a été détruit lors de la captivité du roi Jean. Il ne reste plus que l'église, dédiée à Saint-Martin, de la terrasse de laquelle on jouit d'une vue étendue. Cette église gothique a été réparée, au temps de la Renaissance, par le père du Connétable. On y voyait, parmi les portraits de famille, celui de Guillaume de Montmorency, portrait frappant de vérité, titre d'honneur de la vieille école française, que l'on peut aujourd'hui contempler au Louvre. Au-dessus du portrait de ce vieillard, représenté imberbe, chauve et ridé, se lit la devise *Aplanos*, et, au-dessous, ces vers :

Le baron de Montmorency,
Nommé Guillaume près ainsi,
Qu'est cy pourtraict, l'an mil en date
Cinq centz vingt et cinq pour bon acte
Reddifya ce temple icy.

C'est à l'église de Montmorency que reposaient dans leur dernier sommeil les premiers barons de France. Avant la Révolution, on y voyait leurs mausolées. Celui d'Anne de Montmorency effaçait les autres en splendeur. Les vieux barons qui n'avaient pas, de leur vivant, de demeure dans leur antique capitale, tenaient à honneur d'y rester pendant la mort.

La résidence des barons est le château féodal de Chantilly, qu'ils ont hérité de la maison d'Orgemont et qui remonte au dixième siècle. Sa situation sur un roc élevé, triangulaire, entouré d'eau, est heureuse pour la défense. Ses fortes assises, ses murs à l'aspect redoutable en font une forteresse de premier ordre. Dans un certain rayon autour de son donjon, l'espace est libre pour surveiller le pays. Séparés par les eaux canalisées, des jardins bas, une terrasse élevée et nue, une magnifique pelouse dégagent la vue. Plus loin, tout un cercle de forêts, dont les aspects variés, les beaux arbres, les cours d'eau constituent le plus riant des lieux de plaisance, sans oublier le gibier, qui foisonne pour satisfaire au goût de chasse des seigneurs de Montmorency.

Autour de Montmorency et de Chantilly se développe le nouveau duché, divisé en deux groupes, qui, avant de dépendre comme pai-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rie du parlement de Paris, ressortissaient, celui du nord, Chantilly, au bailliage de Senlis, celui du midi, Montmorency, au Châtelet de Paris. De la seigneurie propre de Montmorency dépendent des fiefs importants : Villiers, Saint-Leu-lez-Taverny, Méry-sur-Oise; chacun d'eux suffirait à la fortune d'un honnête seigneur. Ce ne sont pourtant que les épaves de l'ancienne baronnie, dont le Connétable prend à tâche de recueillir les membres dispersés. Autour de Montmorency et de Chantilly se trouvent les terres que le Roi y a annexées pour constituer la duché-pairie : Montépilloy, Champversy, Courteuil, Vaux-lez-Creil, Tillay, Le Plessis, La Villeneuve, terres du patrimoine d'Anne de Montmorency, et dont il tire sa dignité de duc et pair [1].

De son père lui reste aussi la seigneurie d'Écouen, qui, relevant de l'abbaye de Saint-Denis, n'a pu faire partie du duché de Montmorency. C'est dans ce beau lieu que le Connétable construit un château rival de Chantilly. Situé à cinq lieues de Paris, au sommet d'une colline boisée, ce château domine toute la contrée jusqu'à l'Oise et la forêt de Montmorency. Le fief contenait des terres assez étendues pour être attribué, en apanage, par le vieux Guillaume de Montmorency à son fils aîné, mort prématurément.

En dehors du duché, le Connétable possède encore, dans la même région, les seigneuries moins importantes de Villiers-le-Bel, Ézanville, Chauffour, Épinay, le Mesnil-Aubry, Rouville, Deuil, Conflans-Sainte-Honorine sur la Seine, Pontarmé et Apremont, près des forêts de Chantilly et d'Hallate, dont il a la propriété ou la garde, le fief du Coq et la maison de Massy près Paris, terres d'acquisition récente pour la plupart [2]. A l'est de ces domaines s'étend, avec le fief de Montgex, le beau comté de Dammartin, disputé par les ducs de Guise, dont il longe le comté de Nanteuil, mais possédé en définitive par Montmorency et destiné par lui à la branche cadette qui pourrait sortir de son fils aîné. La châtellenie de L'Isle-Adam, que lui a donnée, en 1527, l'évêque de Beauvais, son parent, est tout près, sise sur les bords de l'Oise, avec les dépendances de Nogent, Valmon-

[1] Le 15 décembre 1565, payement de 175 livres de rente pour l'enregistrement au parlement des lettres d'érection (*Art de vérifier*, II, 654). Érection confirmée par Charles IX (Dupuy, 640, 72).

[2] Duchesne, *Preuves*, p. 289.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dois, Fleleu, Fontenelles. Entre autres, s'y rattachent aussi Jouy-le-Comte, Nesles, Rietz, Livilliers et Hodent. Telles sont les terres comprises, en général, dans l'angle formé par le confluent de la Seine et de l'Oise, pays riant, fertile, coupé de cours d'eau et de riches forêts. Le comté de Beaumont-sur-Oise, que François Ier avait donné par engagement comme cadeau de noces, a été confisqué par François II, plus justement racheté par Charles IX. Il appartenait au domaine royal, de même que la seigneurie de Compiègne. Mais la belle maison de cette terre reste au Connétable, aux portes d'une forêt célèbre par les chasses et les aspects pittoresques.

Sur la rive droite de l'Oise et de la Seine, Montmorency peut parcourir ses fiefs de Longuesse et de Vigny, acquis de la maison d'Amboise, Épiais, Grisy, Vallangoujard et Méru, acheté aux héritiers de Ferry d'Aumont; plus au nord, Cires avec Mello, héritage de La Rochepot; tout à fait à l'est de Paris, l'importante baronnie de Fère-en-Tardenois, Gandelu avec Arcy-Sainte-Restitue, Vaux, Javage, constituant la dot royale donnée à Madeleine de Savoie; Saint-Hélier, près Épernay, reçu de Louise de Savoie dans ses jeunes années; Germigny, vendu en 1560 par la princesse de Condé, mais sans doute racheté, puisque le Connétable n'en dispose pas par testament[1]. Au nord de Compiègne, l'importante châtellenie de Thourotte, cédée par Walerant de Saint-Mesmes, le beau château d'Offémont, Cuise, Cramoisy, Margny, la Motte-Sury, le Mas; en Champagne, le petit château de Saint-Liébault (entre Villeneuve-l'Archevêque et Troies) et Chennegy; en Gâtinais, Milly; voilà, pour clore, la liste des domaines situés au nord de la Loire, dans les anciens pays de France, d'Orléanais et de Champagne.

En Picardie, aux terres d'Offoy et d'Arvillers, près Montdidier (acquise du sieur de Marigny), s'ajoute l'importante donation de M. de Villebon. Imitant l'exemple de Châteaubriant, Villebon donne à Montmorency, sauf réserve d'usufruit jusqu'à sa mort, qui survient en 1565, les seigneuries de Maintenay, Buire, Wailly, Waben, près Montreuil, avec la vicomté de cette ville. Le Connétable possède aussi celle de Melun.

[1] Fr., 3260, 81; 6620, 115.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En Normandie, il a acheté à Pierre de Ferrières la vaste seigneurie de Préaux. De même sont à lui les fiefs du Mesnil-Hodenne, de Bosgouet, de Blainville, du Mesnil-Paviot, du Morel-Boissel, du Bosc, de Berquelière, de Croisy, de Dangu. Sa châtellenie de Damville l'emporte en valeur, érigée en baronnie avec les annexes de Corneuil et des Minières. Dans la même province se trouvent ses terres de La Londe et de Gaillardbois, confisquées sur Guillaume de Casenove, et dont la duchesse de Ferrare lui abandonne la part sur laquelle elle avait des droits [1].

Le Connétable n'est pas moins riche en Bourgogne, où il a recueilli l'héritage des Pot : la terre considérable de Châteauneuf, Nesles, Thoré-sur-Ouche, Moulin d'Espornes, Savoisy, qu'il voulait échanger avec les La Guiche contre une de leurs terres [2]. Dans le Tonnerrais, il détient Thoré en Tonnerrais, Bernouil, Rugny, Melisey, Chamelard, Moulin de L'Aigue.

En Bretagne et en Anjou, domaine immense. En premier lieu, l'héritage de Châteaubriant, petit État féodal qui s'étend d'Angers à Rennes : Châteaubriant avec son vaste château, reconstruit en partie au moment de la Renaissance, au centre d'un pays pittoresque et giboyeux, boisé, onduleux, parcouru par des rivières; Rougé, Le Theil, Beauregard, Derval, Jans, Guéméné, Nozay, Issé, Vivreau, Joué, Villauger, Tillay, Candé, Champtocé, Oudon; puis la succession de Broons, Martigné, Brancion, Callac, La Porte et Le Mesnil en Anjou, le Chastellier, Plougonven en Plusquellec, Auguignac; enfin divers droits de propriété, hérités du duc d'Étampes, comme si Montmorency dût toujours s'agrandir aux dépens des maris des favorites de François Ier : les havres et ports situés entre le Couesnon et l'Arguenon, plages de sable merveilleuses, aujourd'hui à la mode, autour de Saint-Malo, dont le Connétable est capitaine, et, pour clore la liste, les pêcheries et sécheries de Cornouailles.

Montmorency, au delà de la Loire, a surtout des établissements à l'Ouest et au Centre. Il a reçu du Roi la première baronnie de l'Angoumois, Montberon, avec Montdenis, Manteresses, La Greslière,

[1] Le duc de Ferrare au Connétable, 22 juin 1555 (fr., 3140). — Du Chesne, *Preuves*, 287-289.
[2] Fr., 20500, 73.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gourville. En Auvergne, il a obtenu le produit des confiscations du financier Bohier, Saint-Cirgues (possédé à l'heure qu'il est par un descendant[1]), Savoisy, Pradines, Champeix, La Tour-Bohier. Au Berry, il tient des Pot la seigneurie de La Prugne-au-Pot, pour laquelle il doit l'hommage à Pierre d'Aumont[2].

J'ai énuméré plus de cent trente châteaux, terres et seigneuries. En comptant les arrière-fiefs, on arriverait aux six cents fiefs attribués au Connétable. Dans le Midi, le Pape avait l'intention de lui donner la principauté d'Orange, possédée par l'hérétique Nassau (1563)[3]. De François Ier, Montmorency avait obtenu la dépouille de Frère Bernardin, officier de mer, qui appartenait à la puissante maison provençale des Baux[4]. A ce titre, il se trouvait, à Marseille, propriétaire de galères, bientôt vendues, et d'un hôtel où il donna l'hospitalité au Pape, en l'année 1533. Ces biens lui furent enlevés sous François II. Cette maison de Marseille n'était rien auprès de ses hôtels de Paris.

Il n'en possédait pas moins de quatre : l'hôtel vieux de Montmorency ou de Méru, rue Saint-Antoine, qu'il avait cessé d'habiter pour se transporter rue Saint-Avoie (rue du Temple), dans l'hôtel neuf de Montmorency, ancien hôtel Meigret. Rue Saint-Antoine, il détenait encore l'hôtel de son frère La Rochepot, dont il reste quelque chose, Cour Charlemagne; et à la Couture-Sainte-Catherine (rue Sévigné) l'hôtel de Damville, autrefois Le Gay[5].

Toutes ces propriétés reposent sur les droits les plus sérieux. La plus grande partie vient de succession naturelle. De son père il tient les domaines héréditaires de Montmorency, de sa mère ceux des Pot; il a une partie du patrimoine des Villiers de L'Isle-Adam, dont il descend. Il reçoit en outre des cadeaux dus à la munificence royale, soit à l'occasion de son mariage, soit en récompense des services rendus. De ce chef, cependant, il acquiert beaucoup moins

[1] M. le baron d'Hunolstein.

[2] Archives de l'Indre, Inventaire des titres de Châteauroux. La Thaumassière, p. 632. — Testament de Montmorency. — Le Laboureur, Notes de Castelnau, II, 508-509. — Brantôme, III, 373. — Du Puy, 729, 81.

[3] Granvelle, *Correspondance*, édition belge, I, 156.

[4] Fr., 3076, 27.

[5] Sauval, II, 142.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'on ne l'a dit. Pour ne pas diminuer le domaine de la couronne, les cadeaux des rois proviennent du fonds du trésor des cas extraordinaires. Ce fonds est alimenté par le produit des confiscations prononcées légalement, surtout contre les officiers de finances accusés d'irrégularités. Voilà pourquoi il possède partie des biens des Bohier, des Meigret, des Le Gay. Les donations entre vifs sont venues augmenter ces ressources. Désireux d'obtenir l'appui d'un grand seigneur à la Cour, qui est à la fois leur parent et leur ami, des barons n'ayant pas d'enfants, plutôt que de penser que leur fortune sera dispersée après leur mort, préfèrent la laisser au Connétable. Ainsi s'explique la donation de M. de Châteaubriant, cousin de Montmorency, celle de M. de Broons, voisin de M. de Châteaubriant, celle de M. de Villebon, le dernier des Estouteville, vieil ami du Connétable et aussi détesté que lui de M. de Vieilleville. Enfin Montmorency achète nombre de terres : c'est, à cette époque surtout, le meilleur moyen de placer son argent.

Qui terre a, guerre a. Les immenses domaines que nous avons énumérés plus haut jetèrent Montmorency dans nombre de procès. Ce n'est pas assez que les parents de ceux qui lui ont laissé leurs biens lui en intentent : telle madame d'Acigné, née Montejehan, tel le prince de La Roche-sur-Yon, qui a épousé en secondes noces la maréchale de Montejehan. Ils réclament tous deux une part des biens de Châteaubriant. L'affaire traine en longueur jusque sous le règne de Louis XIII : au moment du prononcé du jugement, tous les intéressés étaient morts. Des seigneurs, pour nuire au Connétable, achetaient les droits que certaines personnes pouvaient avoir sur les biens qu'il venait d'acquérir : de là le procès de Montmorency et de Guise au sujet du comté de Dammartin.

Enfin il y avait nombre de points féodaux à traiter. Montmorency, duc et pair, comte, vicomte, baron et seigneur haut justicier (les titres de marquis et de prince seuls lui manquent), était suzerain de nombre de gentilshommes et même de prélats, petits et grands. Le cardinal de Lorraine lui devait l'hommage pour Meudon. MM. d'Humières se trouvaient ses vassaux. Réciproquement, ensuite des complications féodales qui ne faisaient qu'augmenter à la fin du régime du moyen âge, il dépendait, pour ses terres, non seulement de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

diverses juridictions royales, mais même de juridictions particulières. La pairie de Montmorency ne ressortissait qu'au parlement; mais ses autres seigneuries pouvaient relever du Châtelet de Paris, de divers bailliages et même de l'abbaye de Saint-Denis (par exemple, Écouen). En général, il était vassal du Roi; mais, pour quelques terres, il l'était de simples gentilshommes. Le premier baron de France devait foi et hommage, pour Bercy, à la famille de Budé, professeur au Collège de France[1].

Tout cela oblige Anne de Montmorency à remettre la direction de ses domaines à une administration officielle des plus étendues. Le président de son conseil est Toussaint Barrin, seigneur de Vincelles, abbé de Saint-Romain de Blaie. Le Connétable recourt en outre aux lumières de certains magistrats : La Pommeraie, président de la chambre des comptes de Bretagne; Alixant, président au parlement de Bourgogne; Séguier, l'auteur d'une race de jurisconsultes éminents, d'abord avocat, puis président au parlement de Paris. Les intérêts de Montmorency sont surtout, on le sait, placés dans le ressort du parlement de Paris et dans celui des cours souveraines de Bretagne et de Bourgogne.

Pour traiter les affaires féodales, Montmorency avait pris, sous le règne de François Ier, comme clerc de ses fiefs, Pierre de Garges, capitaine de Chantilly. Dans chacune de ses terres, ou à peu près, se trouve un procureur à son service. Au point de vue administratif et judiciaire, ses seigneuries sont subordonnées à des baillis et même à des vicomtes particuliers. La baronnie de Damville possède à la fois un bailli et un vicomte[2]. Au point de vue militaire, le Connétable confie la garde de ses châteaux à des capitaines et à des concierges. Ce dernier terme a une signification plus importante que de nos jours; la conciergerie de Compiègne était un poste recherché même par les protégés des princes[3]. A cette liste d'officiers, chargés de l'administration générale, des rapports féodaux, de

[1] Archives de Seine-et-Oise, Série A. Maison de Montmorency (A. 913). — *Ibid.*, Série A. Maison de Monsieur (A. 1290, 1306, 1320, 1355, 1361, 1381, 1386, 1436). Rég. du conseil de parlement, X1a *passim*, notamment X1a, 1589, 313, etc.

[2] Fr., 4051, 35.

[3] Fr., 3006, 45. Le roi de Navarre au Connétable, 21 novembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la direction de la justice et de la police, parmi lesquels l'éditeur des *Mémoires de Castelnau,* Le Laboureur, compte son bisaïeul paternel, il faut ajouter les officiers de finances.

Avec la chute de la féodalité, la noblesse, de territoriale, devient noblesse de cour. Les terres ne servent plus qu'à entretenir le seigneur à l'armée ou dans la capitale. Le Connétable ne cesse pas absolument d'être un seigneur féodal; mais c'est avant tout un grand officier de la couronne. Lui, qui gouverne la France, ne gouverne qu'incidemment ses baronnies. Ce qu'il leur demande avant tout, c'est qu'elles lui procurent l'argent dont il a besoin. Il est plus propriétaire que baron. Ses domaines sont divisés en un certain nombre de recettes où se concentre le produit des droits féodaux : il y en a à Montmorency, à Chantilly, à Écouen, à Préaux, à Damville, à Fère, à Thoré, à Châteauneuf, etc. A leur tour les receveurs doivent remettre les revenus annuels au trésorier général du duc, noble Jean d'Allesse, seigneur de L'Estang [1]. Les comptes sont très bien tenus pour chaque recette et remis chaque année au propriétaire. Celui de maître André Rageau, conseiller du Roi, trésorier et receveur général de ses finances extraordinaires et parties casuelles et receveur pour Mgr le Connétable du revenu de ses terres et seigneuries de Préaux, Mesnil-Hodenne et Bosgouet pour l'année 1551, donne d'intéressants détails sur cette administration féodale. La recette de Préaux (avec un receveur particulier) rapporte 1,154 livres tournois; celle de Damville, dont le receveur privé est Pierre de Croismare, rapporte 800 livres tournois. Le Mesnil et Bosgouet sont administrés par des fermiers; le premier rapporte près de 600 livres, le second, 430. La recette générale est de 3,000 livres environ pour ces quatre domaines [2].

Mais si le Connétable retire beaucoup de ses terres, il dépense plus encore en gages d'officiers, en agrandissements de territoires, en train de vie ordinaire, en procès et surtout en réparations, en constructions et en embellissements de ses demeures. De sorte que le compte de Rageau constate, en regard de la recette, une dépense de 8,700 livres, et se solde en déficit par une somme de 5,720 livres

[1] Testament du Connétable.
[2] Compte de Rageau, 25 août 1551 (Clairambault, 344, 9835).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que le Connétable doit payer à la volonté du receveur. Il faut croire qu'Anne de Montmorency savait tirer un meilleur profit de ses autres domaines. Ses traitements, on le voit, n'étaient pas de trop pour compenser l'équilibre du budget. D'ailleurs, c'était un seigneur peu exigeant. Ce n'est qu'au moment où il doit payer ses énormes rançons qu'il réclame avec quelque insistance l'argent de ses fiefs. Il est bon pour le paysan. De même qu'il empêche les soldats ou les pillards d'abuser du pauvre peuple, il ne veut pas que ses baillis et ses receveurs accablent ses vassaux [1]. Ce n'est que pour les délits de chasse qu'il se montre sévère. La Reine elle-même est obligée de plaider auprès de madame la Connétable la cause d'un sujet accusé d'avoir tué un cerf dans les bois de cette dame; il s'est réfugié auprès de Catherine, laissant une femme et six enfants. Madeleine de Savoie, qui en avait douze, accorda sans doute la royale requête [2].

Outre son conseil, qui centralisait l'administration générale des domaines, le Connétable avait besoin, soit comme seigneur féodal, soit comme grand officier de la couronne, de toute une chancellerie. Ses lettres privées ou publiques sont écrites par un secrétaire; la souscription et la signature seules sont d'Anne de Montmorency. Quelques lettres cependant sont toutes de sa main, et les autres montrent qu'il dictait les termes mêmes de l'épître [3]. On disait qu'il en dictait quatre à la fois. De là la nécessité d'employer plusieurs secrétaires qui contresignaient parfois ses pièces officielles à la manière des secrétaires d'État.

Le plus célèbre des secrétaires de Montmorency est Nicolas Berhereau, qui le servit pendant tout le règne de François Ier et lui resta fidèle pendant sa disgrâce. Sous le règne de Henri II, il accompagne encore son maître dans le voyage de Bordeaux, au moment de la Commune. Le Connétable ne tarde pas à le récompenser, et lui fait obtenir, dès les débuts de ce règne, la charge de notaire et secrétaire du Roi, de trésorier-payeur des gages des officiers domestiques [4]. Il

[1] Troubles à Damville (fr., 4051, 35).

[2] La Reine à la Connétable, 14 janvier (La Ferrière, 73).

[3] Un savant révéré de l'Allemagne, Ebeling, prétend que Montmorency ne savait ni lire ni écrire! (*VII Bücher der fr. Gesch.*, 45).

[4] État de Me Nicolas Berthereau, dressé en 1551 (Portefeuille Fontanieu, 270).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dépend toujours d'Anne de Montmorency, grand maître. Il devient un gros personnage, seigneur de Villiers-le-Sec; il succède à M. de La Rochepot comme bailli du palais, et à sa mort, arrivée en 1559, le Connétable ne dédaigne pas de donner l'office à M. de Thoré, son fils.

Pour son service personnel, le duc et pair de Montmorency dut requérir d'autres secrétaires, dont les doctrines ne se trouvèrent pas toujours orthodoxes. Très catholique dans les affaires publiques, il usait chez lui d'une certaine tolérance. Dans son entourage, les protestants trouvent les plus solides appuis. L'ambassadeur d'Espagne, indigné, constate qu'à la fin de sa vie il employait jusqu'à quatre secrétaires hérétiques. Il avait grande confiance en ses secrétaires La Fleur et Boudet, encore plus dans le Basque Firmin d'Ardoy, petit homme d'un esprit infernal, au dire de l'envoyé de Philippe II. Aussi délié d'esprit que leste de corps, le petit secrétaire basque rend au Connétable d'immenses services, comme messager, diplomate ou espion. Au moment de la Commune de Bordeaux, son maître l'envoie surveiller à Anvers les faits et gestes des négociants de la Guyenne, soupçonnés d'intrigues avec l'Empereur et l'Angleterre. Il a parcouru les pays de l'Europe où se jouent les scènes diplomatiques les plus compliquées. Il a été en Italie étudier de près la conduite des opérations militaires de Brissac et des autres capitaines de Henri II. Au moment des guerres civiles, il sert d'intermédiaire entre les Montmorency, les Châtillons et les Bourbons, et, sous François II, il a failli se faire prendre, et compromettre son maître dans la conjuration contre MM. de Guise. A la mort du Connétable, ce petit intrigant entra en rapport avec l'ambassadeur d'Espagne et fut sur le point de trahir la France, dans l'espoir de recouvrer un héritage en Biscaye[1].

Le train de maison de Montmorency est presque royal. Outre les membres de son conseil et ses secrétaires, constituant une imposante chancellerie, il a, dans l'ordre domestique, des écuyers d'écurie et de cuisine, des échansons, des panetiers, des fruitiers et, tout comme le Roi même, des chirurgiens, des valets de chambre, des

[1] Colloquio de don Frances de Alava con D'Ardues (D'Ardoy) (K. 1509, B. 22, 9).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maitres d'hôtel, des gentilshommes de sa maison. On compte à son service nombre de nobles, nés sur ses terres ou rattachés à sa clientèle. Alors l'état de domesticité, surtout chez un grand seigneur, n'avait aucun caractère humiliant. Parmi ces nobles se distinguent les Hangest, dont l'un est son écuyer d'écurie, et l'autre, de la branche d'Ivoy, est maitre de son hôtel. Girard fut son meilleur médecin; l'historien Regnier de La Planche se montra pour lui un serviteur dévoué. Sous François Ier, il accordait toute sa confiance à son maître d'hôtel Christofle Sizesme et à son gentilhomme La Mairie. Les sieurs de Maubuisson, de Dampont, et d'autres encore, sont chargés de ses plus intimes messages.

Parmi les protégés du Connétable figurent beaucoup de gentilshommes qui fournissent une brillante carrière. C'était à lui qu'ils devaient leur fortune, et ils témoignaient leur reconnaissance par leur dévouement. Parmi eux on remarquait surtout les Prévost de Sansac et les Sanzay[1]. Le Connétable plaçait ses parents et ses protégés aux bons postes. Par eux il disposait indirectement de gouvernements considérables, de commandements militaires et surtout de nombre de ces belles compagnies d'hommes d'armes qui faisaient le fond et l'honneur de l'armée française. Les lieutenants qu'il nommait pour le suppléer dans ses fonctions de gouverneur de province, de capitaine de château et surtout de capitaine de gendarmerie, étaient un peu considérés comme des seigneurs de sa suite : tels les Béarn, les La Guiche, les d'Oraison, les La Chapelle-Biron, qui remplirent successivement ce dernier office. On se doute de l'impression produite par l'arrivée à la résidence royale d'Anne de Montmorency, assisté de ses parents et familiers, suivi de ses gentilshommes, escorté de sa garde particulière, dirigeant d'ordinaire une cavalcade de huit cents chevaux.

On peut se figurer l'éclat dont s'entourait le Connétable-Duc dans une de ces fêtes qu'il aimait à offrir au Roi, à la Reine, aux princes, aux étrangers de distinction. Quand Henri II et Catherine allaient le voir à Chantilly, le seigneur de ce beau lieu, s'avançant à leur rencontre, suivi de sa brillante escorte, les recevait avec le respect

[1] Brantôme, IX, 66. Le Connétable aide un Sanzay, prisonnier à Alger, à payer sa rançon. — Belleforest, 485.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

légendaire de tous ses ancêtres pour leurs souverains. Il les conduisait dans la partie du château uniquement réservée à LL. MM., appelée proprement le Logis, tandis que ses fourriers indiquaient les appartements de la suite royale. La collation était servie, puis, si le temps le permettait, il faisait à ses illustres hôtes les honneurs de son parc splendide, de ses terrasses, de ses jets d'eau, de ses œuvres d'art. La promenade devait-elle durer un peu, il fournissait aux hommes les mules, aux dames les litières.

Ses fonctions de grand maître de l'Hôtel l'avaient accoutumé aux réceptions de souverains. Chez lui, le même ordre était déployé qu'à la Cour et la même discipline sévère fixait les rangs. Sa maison est une école d'étiquette. L'heure du festin venue, il sert lui-même, à une table privée, le Roi entouré des princes de son sang; une autre table est réservée aux seigneurs de la suite. Tandis que, dans la tribune, les musiciens font entendre les plus doux accents d'un art que Montmorency apprécie, les maîtres d'hôtel, les écuyers, les sommeliers, les échansons présentent le faisan doré dans la merveilleuse faïence du Connétable, ou versent dans les aiguières de prix les vins de Champagne ou de Bourgogne tirés de ses terres, ceux de Bordeaux ou du Rhin qu'on lui envoie. Debout, ou, dans son vieil âge, assis près de la Reine, il l'entretient en assistant au repas et la distrait par ses récits de guerre ou ses saillies de vieux soldat.

L'art tient aussi sa place dans les conversations, mais surtout l'art plastique de la Renaissance, dont les plus beaux spécimens se voient chez les Montmorency. Chantilly n'est pas aussi renommé pour ses comédies, bals et mascarades, car madame la Connétable est d'humeur sévère. Ce qui en fait l'attrait, ce sont les curiosités artistiques, sans doute, mais aussi la bonne chère et la chasse. Le grand divertissement que le noble amphitryon offre à ses invités, c'est la vénerie. Ses écuries sont pleines de chevaux de prix; son chenil, de chiens de race, épagneuls, lévriers, dogues. Alors ce sont des courses folles dans les allées tracées au milieu de la forêt, sauts de fossés, sauts de rivières, pour forcer la bête noire ou le cerf qui se laisse prendre dans l'étang. La chasse préférée est encore la volerie : le vol du Connétable est complet : hérons de Candie, faucons du Nord, gerfauts, tiercelets, le seigneur de Chantilly s'en est procuré

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

partout, en a reçu de partout, car on connait son faible. Autourserie, fauconnerie, voilà les arts qu'il cultive, comme si les alérions de l'écu des Montmorency étaient des armes parlantes.

Son immense fortune, son train seigneurial, lui permettaient d'agir en égal, au point de vue de la sociabilité, avec le Roi lui-même. Il lui faisait des cadeaux. Il donna notamment à Henri II un coursier appelé *le Compère,* que M. d'Avaray fut tout heureux de prendre dans un des engagements des guerres civiles. « Tout vieux qu'il estoit, dit Brantôme, jamais n'en fut veu un meilleur [1]. » D'ailleurs Montmorency échangeait des cadeaux avec tous les grands personnages de la France et de l'étranger : ceux qu'il préférait recevoir, c'étaient toujours les oiseaux et les chiens de chasse, les lévriers anglais et les beaux chevaux.

Ses réceptions sont des fêtes royales, qu'il les donne dans ses terres ou à Paris. Ses maisons de ville reçurent des embellissements successifs. L'hôtel neuf de Montmorency, rue Saint-Avoie, s'étendait jusqu'à la rue de Braque et de l'Homme-Armé, formé de divers corps de bâtiments reliés entre eux, dont le plus remarquable était celui de feu le contrôleur général Meigret. L'artiste attitré de Montmorency, messer Nicolo de Modène, y peignit une galerie d'après les dessins du Primatice. C'est là, plutôt que dans ses autres hôtels, que le Connétable, de passage à Paris, aime à loger et à héberger ses invités. C'est là même qu'il doit mourir [2].

Ses constructions hors Paris furent plus durables. Il ne cesse de bâtir et d'embellir sous François Ier et Henri II, sous François II et Charles IX. A Montmorency même, il ne travailla qu'à la restauration de l'église et des tombeaux de la famille. Les effigies des ancêtres y étaient multipliées, statues, toiles et verrières. Ce sera à Saint-Martin de Montmorency qu'il sera enseveli, dans un mausolée grandiose dû à Bullant et à Prieur.

Cette ancienne capitale de ses États, il ne devait, comme ses ancêtres immédiats, ne l'habiter que mort. Jamais il n'y résida de son vivant. Il s'était ménagé ailleurs des demeures construites dans le goût du jour, dans le goût de la Renaissance. En 1538, il fait édifier sa belle

[1] Brantôme, IX, 348.
[2] Sauval, II, 143.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maison de plaisance à Compiègne. A Fère en Tardenois, il ordonne, à trois reprises, en 1528, en 1539 et en 1560, la construction d'un château majestueux, dont la splendeur n'est attestée aujourd'hui que par des ruines imposantes.

Son œuvre de toutes pièces, encore visible, est le château d'Écouen. Commencé vers 1535 sous la direction de Jean Bullant, l'architecte du Connétable, il devient la préoccupation unique de ce seigneur pendant sa première disgrâce, de 1541 à 1547. Sur la hauteur se déploie cet élégant quadrilatère formé de quatre corps de bâtiment, se coupant à angle droit, unis aux angles par des pavillons carrés et présentant au-dessus de la porte d'entrée la statue équestre du possesseur. Sous le règne de Henri II, on y travaillait encore. On pavait la grande cour du château, pour laquelle on transporta des dizaines de milliers de cailloux, pierres de deux couleurs disposées de façon à dessiner un labyrinthe. Massiot Arbaquesne, émailleur en terre de Rouen, fut chargé de paver la galerie d'Écouen[1]. Aux façades intérieures de la cour du château, parmi les colonnes, les vases, les statues enfermées dans les niches, on remarquait les deux captifs de marbre de Michel-Ange. Ces deux chefs-d'œuvre, enlevés du tombeau du pape Jules II, avaient été donnés à Montmorency par François Ier lui-même. A la mort du duc Henri, en 1632, ils devaient être transportés au château de Richelieu, puis à Paris, où ils embellissent un des musées du Louvre. Parmi d'autres curiosités, le péristyle du château était orné d'une table ronde fort grande, faite de marbre blanc et noir et garnie de coquillages. Comme rareté on y conservait aussi une table faite d'un seul cep de vigne.

Dans un des pavillons d'angle brillait le véritable bijou de ce musée : la chapelle. L'autel merveilleux, orné d'un retable et de bas-reliefs sculptés en marbre, est attribué à la collaboration de Jean Goujon et de Jean Bullant. Non moins merveilleux est le revêtement de boiserie formé de pièces rapportées de diverses couleurs et terminé en 1548. Comme tableaux, la chapelle contenait une copie de la *Cène*, de Léonard de Vinci, exécutée expressément pour le Con-

[1] Et non Palissy. Bibliothèque nationale, Clairambault, t. 344, 9841. Compte de Rageau.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nétable par Marco d'Oggione, un *Christ au tombeau* de Rosso, et une *Nativité* de Jean de Gourmont. La sacristie était enrichie des seize tableaux d'Albert Durer, consacrés à l'*Histoire de la Passion*, reproduits sur émail par Pierre Raymond. L'autel et la boiserie de la chapelle d'Écouen ont été transportés sous une direction éminente à celle de Chantilly. Il en est de même de deux beaux vitraux, datant de 1544, représentant dans la posture de la prière, l'un Anne de Montmorency et ses fils, l'autre la connétable Madeleine de Savoie et ses filles. Chantilly possède de même aujourd'hui les vitraux d'une des galeries d'Écouen, peints par Palissy.

Anne de Montmorency avait découvert, pour ainsi dire, Jean Bullant. Il découvrit de même Bernard Palissy, dont il admirait le génie autant qu'il détestait les doctrines. Il l'avait aidé, sous le règne de Henri II, à construire son atelier de Saintes, qui fut détruit par les catholiques. Il le fit venir à Paris, où il resta, avec le titre d'inventeur des rustiques figulines du Roi et du Connétable. Palissy fut chargé par ce dernier d'élever une grotte enrichie de niches cintrées, revêtue de terre cuite émaillée, dans le jardin d'Écouen, non loin d'une fontaine, appelée la fontaine Madame. Il travailla aussi aux deux galeries d'Écouen qui, avec des marbres, contenaient des poteries et des émaux de son invention. L'une de ces galeries tirait son nom de Psyché, dont les amours, assez réalistes, se trouvent représentées sur des vitraux en grisaille. Cette œuvre admirable, peinte d'après Raphaël vers 1542, a été attribuée à Palissy, ainsi que la reproduction en grisaille de la *Circoncision* et de la *Nativité* du Primatice, qui se trouvaient aussi au château. L'autre galerie d'Écouen contenait des verrières représentant la fable de Proserpine et le Banquet des dieux. Telles étaient les merveilles de cette royale demeure, qu'on retrouve en partie soit à Paris, soit à Chantilly[1].

A huit lieues de Paris se trouve le château de ce nom, devenu la capitale du duché de Montmorency. Le Connétable semble

[1] Palissy, *Œuvres* (édition 1777). Lettre au maréchal de Montmorency. — Peiresc, *Description d'Écouen en* 1606. — Androuet du Cerceau, *Les plus merveilleux bastiments de France*. — Palustre, *La Renaissance en France*, Paris, 1879-81, 2 v. f° — F. de Lasteyrie, *Un grand seigneur au seizième siècle*, Paris (Quantin, extrait de la *Gazette des beaux-arts*, t. XIX, p. 305, 1879). — Gruyer, *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1884, p. 106.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lui avoir confirmé ce caractère, bien qu'il résidât aussi à Écouen.

Sa dernière préoccupation est la construction de Chantilly. Sur le rocher triangulaire entouré d'eau, voisin des forêts giboyeuses et de la belle pelouse qui l'encadrent, se dressait l'antique château féodal des sires d'Orgemont, dont Montmorency était le descendant et l'héritier. Déjà sous le règne de François Ier, en 1523 et en 1524, Montmorency avait fait travailler au jardin et à la terrasse du château, et, en l'an 1530, MM. de Laval et de Villeroy déclaraient que c'était le plus beau lieu du monde. Respectant l'aspect extérieur du château fort, le Connétable en fit modifier l'intérieur au goût de la Renaissance. En 1560, il utilisa le temps de sa seconde disgrâce en faisant élever, au pied de la terrasse et du château fort, sur le sol à fleur d'eau, le bâtiment appelé le Châtelet, œuvre exquise due à Jean Bullant[1]. Ce ravissant Châtelet, qui a servi de type à nombre d'édifices, subsiste encore aujourd'hui, témoin manifeste du goût de Montmorency. Bullant fit aussi communiquer la plaine à la terrasse de la forteresse par une rampe en pente douce, savamment établie, dite *le Connétable*. La Révolution, de sa faux égalitaire, devait raser la terrasse et détruire le château fort, mais respecter le Châtelet, qui était au pied. Sur la place dénudée, un prince, universellement doué, a relevé un palais digne d'Anne de Montmorency, dont la statue équestre commande l'entrée[2].

Ce fut là surtout que le Connétable installa son précieux musée. Déjà tout autour, sur la terrasse, dans les jardins, se remarquent des œuvres où les beautés de l'art s'unissent aux curiosités de la nature. Dans le jardin, une galerie contient les fresques de Nicolo. Dans le château se trouvent le beau cabinet d'armes, la collection d'antiques et la bibliothèque. Le Connétable, on l'a vu, a encouragé les œuvres des artistes contemporains. Il a fait travailler les Italiens, comme Nicolo, et les chefs de l'école française, comme Cousin, Bullant, Goujon, Palissy. Le Rosso et le Primatice ont beaucoup fait pour les arts, et c'est d'eux surtout que les artistes français s'inspirent. Il en est cependant qui sont plus près de la nature, comme les Clouet, d'origine flamande, que l'on peut rapprocher de l'école

[1] Palustre, *La Renaissance en France* (Paris, 1879-1881), 2 vol. in-f°.
[2] Cf. les articles de M. Yriarte sur Chantilly, dans le journal *l'Art*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Holbein et de celle de Léonard de Vinci. Janet Clouet a eu l'honneur de fixer les traits de Montmorency dans la force de l'âge. Les portraits du Connétable augmentent sa propre galerie. Le Limousin Léonard, le célèbre peintre sur émail, a fait de lui, sous les règnes de Henri II et de Charles IX, deux portraits saisissants, conservés, l'un au Louvre, l'autre dans la collection du marquis de Biencourt.

Fresques et toiles de maitres italiens et français, émaux du Limousin et de Palissy, œuvres artistiques des Cousin et des Goujon, tableaux, verrières, carreaux émaillés, marbres, bronzes, statues, bustes, médailles, faïences d'art d'Urbin et d'Oiron, tapisseries de Flandre acquises à prix d'or par les ambassadeurs du Roi à Bruxelles, tapis du Levant offerts par les sultans, armes précieuses, entre autres celles de Jeanne d'Arc, serrures finement ciselées, que l'on peut voir encore au Louvre et au musée de Cluny, voilà de quoi meubler les palais de pierre[1]. Partout le chiffre du Roi, de la Reine, de la favorite; partout le chiffre, l'emblème, les devises, les armes de Montmorency, l'écu d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur, surmonté de la couronne ducale ou du casque avec, sur le timbre, un paon qui fait la roue, flanqué de l'épée du Connétable, enrubanné dans les banderoles. Ici le mot grec des Montmorency, datant de Philippe le Bel : Ἄπλανος, *sans détours,* que traduit sans doute la devise latine : *Sicut erat in principio;* là, le cri de guerre : *Dieu aide au premier chrétien!* Là les insignes des dignités du Connétable avec la légende : *Dieu et mon grand service!*

Ces chiffres, ces emblèmes se retrouvent sur les livres de la bibliothèque de Montmorency. Comme le trésorier Groslier son ami, le Connétable a le goût des beaux manuscrits, des riches impressions, des splendides reliures. Parmi ses manuscrits, le plus beau est son *Livre d'heures,* œuvre dans laquelle les pieux chevaliers du moyen âge ont toujours apprécié l'éclat de la peinture et la finesse du dessin[2]. Parmi les imprimés figure un remarquable exemplaire des *Coutumes du bailliage de Senlis,* dont le sujet intéresse vivement le châ-

[1] Tapisseries. Correspondance avec La Pommeraie (fr., 3094, 107, 159, 171). — Lasteyrie, *Un grand seigneur au seizième siècle*, Paris, Quantin, 1879.

[2] Aujourd'hui à M. le comte d'Haussonville (Haussonville, *Ma jeunesse*, p. 103, note).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

telain de Chantilly. Mais celui-ci n'est pas seulement le pieux seigneur féodal du moyen âge, c'est le guerrier de la Renaissance, imbu de l'antiquité classique. Son Thucydide en lettres capitales, son Cicéron, son Tite-Live, sont des chefs-d'œuvre de bibliographie. Ses loisirs lui laissent peu de temps pour s'adonner à la lecture. Néanmoins, César et Plutarque lui sont familiers. Il inspire les traducteurs, les littérateurs, les poètes qui lui dédient leurs œuvres. Il donne une pension à l'Arétin. Le grammairien Meigret lui traduit Salluste; le président d'Oppède, les *Triomphes* de Pétrarque [1]. Les historiens en vers et en prose le prennent pour héros. Jean Macé a versifié la *Connétablie de Piémont;* l'évêque de Pamiers, de la maison de Luxembourg, a écrit en latin la *Vie de Montmorency;* un des secrétaires du Connétable a rédigé les premiers exploits de son maître dans un mémoire reproduit par les Du Bellay. Le Connétable lui-même a écrit son histoire dans des milliers de lettres aujourd'hui retrouvées.

Montmorency est plus passionné d'art que de lettres. Sous le règne de François Ier déjà, sous celui de Henri II surtout, les ambassadeurs de France à Rome et les cardinaux de la couronne ont pour mission spéciale de lui procurer de quoi remplir ses musées. Il recherche les antiques, les bustes, les têtes de marbre et de bronze, les médailles. Pour obtenir sa faveur, les prélats italiens eux-mêmes s'empressent de flatter ses goûts. « J'ay solicité de M. le cardinal Salviati pour vous envoyer des médalles qui dict vous avoir promises », lui écrit, en 1539, l'ambassadeur à Rome. « Aussi en fait amatz M. le révérendissime cardinal de Ferrare. J'espère que plus y en aura de mon cousté pour déservir à voz bastiemens [2]. »

Sous Henri II, l'ambassadeur Lansac, plus tard son successeur Babou de La Bourdaisière, évêque d'Angoulême, et, en 1560, l'évêque de Riez, Lancelot de Carle, lui rendent des services pareils. Le cardinal d'Armagnac les aide dans cette tâche. A la fin de 1555, le baron de La Garde, général des galères, lui amena huit caisses clouées et cordées, marquées d'un grand C, contenant des rare-

[1] Sauval, II, 142. — Vitet, *Lesueur, Revue des Deux Mondes*, t. XLIX. — Lettres de Groslier. — Lettres de Clausse (fr., 20505, 110).
[2] Fr., 3914, 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tés. Ce sont les têtes de Septime-Sévère et de Caracalla, don de l'évêque de Pavie, San-Segondo, « mémoratifz des biens qu'il a receus » du Connétable et d'une promesse qu'il lui a faite. Dans cet envoi se trouvent encore une tête de Géta, présent d'un Bolonais, une grande tête de femme avec buste d'albâtre et une tête de Marc-Aurèle jeune, fort beaux spécimens d'art offerts par le cardinal Sermonetta, une tête de Vitellius, une tête d'Hercule jeune et une tête d'Othon, présent de l'évêque de Mondovi [1]. Un inventaire dressé par le cardinal d'Armagnac, le 30 avril 1555, accompagne cet envoi. Outre ces bustes, Lansac lui adresse, par un autre bateau, une statue entière offerte par l'évêque de Viterbe. Le Pape s'affligeait de voir sortir de Rome toutes ces merveilles, mais il n'osait contrarier les goûts ni les désirs du puissant ministre de Henri II. Du reste, n'est-ce pas Montmorency qui a recueilli les splendides tapisseries de Bruxelles, faites d'après les cartons de Raphaël, et arrachées de Rome par les soldats pillards du connétable de Bourbon? Après quoi, il les a restaurées et rendues au Vatican, où l'on va les admirer [2].

Comme François Ier, comme Henri II, plus même que ces princes, Anne de Montmorency donne les preuves d'un goût inné et d'une passion vraie pour les arts. La France lui doit beaucoup à cet égard. Il y élève des constructions splendides, modèles du genre, admirées par Du Cerceau, le grand maître de l'architecture. Il y fait venir d'Italie de véritables chefs-d'œuvre, que la France a gardés et dont elle s'honore aujourd'hui. Enfin, par ses ordonnances, il sauve sur le sol de la patrie les monuments de l'antiquité. On ne saurait mieux clore cette étude qu'en reproduisant les lettres patentes qu'en qualité de gouverneur de Languedoc il rédigea, en 1548, sur les curiosités de Nîmes.

« Nous, Anne, sire de Montmorency, premier baron, connestable et grand maistre de France, gouverneur et lieutenant général du Roy en Languedoc, au juge ordinaire de la ville de Nysmes, salut.

« Comme en passant par la dicte ville nous aions veu de beaulx et

[1] Et non Montdenis, comme lisent MM. Miller et de Lasteyrie.

[2] Correspondance de Lansac, fr., 20441 ; 20442, 7, 123 ; — de *Babou de La Bourdaisière ; — du cardinal d'Armagnac* (fr., 20445, 33, 59). Cf. publication de M. Tamizey de Larroque), et art. de M. Miller, *Gazette des beaux-arts*, t. IX (1866). Voir plus haut, p. 161, et surtout l'inscription brodée sur les *arrazzi*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grandz édiffices antiques de grand artifice et architecture faictz par les anciens, dont plusieurs et la plus grand part à ce congnoissant aujourdhuy non seullement en prennent délection mais encores beaucoup de profit pour l'art d'architecture, là où toutes proportions du dict art sont gardées, observées et enseignées, et aussi que c'est la décoration de la dicte ville, pays de Languedoc et louange de ce royaulme; et pour ce que aucuns de la dicte ville possèdent et ont maisons près et à l'entour des dicts édiffices anticques, lesquels journellement édiffient de nouveau de sorte que, pour leur agrandir et accommoder à leur profit particulier, ilz cachent, ruynent et desmollissent icelles antiquités, en manyère que de peu temps ilz auront si bien entreprins sur icelles que le tout sera ruyné, destruict et gasté,

« Nous, à ces causes et désirant que telles choses soient conservées et gardées en leur entier, vous mandons, commandons et expressément enjoignons de faire défences de par nous, sur certaines et grandes peines à aplicquer au Roy, à tous les possesseurs des dictes maisons anticques et autres qu'il apartiendra de ne construire, édifier ou desmollir les dictes anticquitez ne permectre qu'il y soit faict aucuns bastimens de nouveau qui puissent couvrir ou cacher icelles anticquités en quelque sorte que ce soit, sans préalablement vous y appeler avec les gens du Roy de la dicte ville pour en faire deue visitation et veoir s'il sera bon, raisonnable et nécessaire leur bailler permission de le faire. Et si aucuns contrevenoient aux dictes deffences, vous procéderiez à l'encontre d'eulx ainsi qu'il apartient par raison et que vous verrez estre affaire. De ce faire vous donnons povoir, commission et mandement espécial par ces présentes, par vertu du povoir à nous donné par le Roy. Mandons et commandons à tous les justiciers, officiers et subjectz du dict seigneur que, à vous en ce faisant soit obéy. Donné à....., le ... jour de septembre de l'an mil cinq cent quarante-huit[1]. »

Ainsi Nîmes doit au Connétable la conservation de la Maison carrée. Ces lettres patentes rentrent dans les titres de gloire de Montmorency et de sa famille. Les autorités politiques se montrent-elles

[1] Chartrier de Thouars. M. le duc de La Trémoïlle a déjà publié cette pièce dans une revue de Nîmes. Je la donne de nouveau avec son autorisation spéciale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toujours aussi jalouses de garder les restes artistiques du passé? Le Connétable est le protecteur des arts et le conservateur des monuments archéologiques de la France. Cependant, quoi qu'on en ait dit, le culte des beaux-arts ne suffit pas à adoucir les hommes, puisqu'un mois après avoir écrit cette belle lettre, Anne de Montmorency réprimait dans des flots de sang la commune de Bordeaux; et, jusqu'à son dernier soupir, il donnera des preuves de son implacable dureté.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XIX.

YAGE DE LA COUR : ENTREVUE DE BAYONNE ET ÉTATS DE MOULINS. RIVALITÉ DE CONDÉ ET DE MONTMORENCY.

En 1563, le Connétable ne fait qu'un avec ses neveux. Il semble cependant que, dans les années suivantes, il se refroidisse pour eux. Ce refroidissement coïncide avec la rivalité nouvelle de Condé et de Montmorency et avec le voyage de la Cour à Bayonne, voyage pendant lequel un nouvel ambassadeur espagnol sait gagner les Valois. Ce voyage aux frontières était depuis longtemps médité dans l'esprit de Catherine, qui en attendait un double résultat. La discipline nationale disparaissait avec les luttes religieuses et la Reine mère craignait pour l'autorité du Roi enfant. Son but était, le faisant connaitre à la nation, de restaurer à l'intérieur la puissance monarchique. Auprès des autres États, la crise traversée par la France affaiblissait le pays; Catherine se flattait de rehausser le prestige du nom français au moyen d'entrevues avec les souverains étrangers. En se rapprochant d'eux et surtout du roi d'Espagne, que dès l'année 1561 elle désirait voir, elle espérait se soustraire à la tutelle des grands [1].

En 1563, cette tutelle, depuis la mort du roi de Navarre, de Guise, de Saint-André et de Brissac, est devenue toute favorable au parti huguenot. Les grands du royaume, qui subsistent après la première guerre civile, sont en effet Condé, les Châtillons et les Montmorency. Aussi ce voyage, et surtout l'entrevue projetée avec Philippe II, inquiètent-ils les réformés et même le Connétable. Il n'était question, au départ, que d'une simple visite à la cour de Lorraine, mais cette visite devait déjà raffermir la situation de MM. de Guise, et

[1] *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, I, 189.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

c'était assez pour que le Connétable s'en alarmât dès l'automne de 1563[1]. Ce qui est incontestable, c'est que, à la fin de 1563 et au mois de janvier 1564, ce seigneur subit encore complètement l'influence protestante. Il soutient ses neveux avec ardeur et combat les Lorrains avec passion. Il envoie son secrétaire au prince d'Orange, à Anvers, pour dénoncer les desseins du cardinal de Lorraine[2]. La cour d'Espagne, sur le rapport de ses agents, constate à tel point ces sentiments, que le duc d'Albe déplore qu'il n'ait pas quitté la terre avec Guise et Saint-André, ses anciens collègues du triumvirat[3]. C'est que l'Espagne redoute l'union de la France et des Flandres, où un vent de révolte commence à souffler.

L'exemple est contagieux. Les prêches pullulent en France et menacent la Savoie. Les sujets de Saluces demandent des prédicateurs; le comte de Tende, beau-frère du Connétable, fait prêcher l'Évangile dans ses terres voisines de Nice. Le duc de Savoie a d'autant plus de peine à protéger le catholicisme chez lui que la duchesse sa femme, Marguerite de France, favorise la Réforme. A la cour de France, les Châtillons et leur oncle sont tout-puissants. Le huguenotisme est à la mode. Au mois de janvier, les grands chefs de la cause sont réunis autour du Roi : l'Amiral et ses frères, la reine de Navarre et M. de La Rochefoucauld. Le Connétable et le Chancelier leur font mille avances, et Charles IX célèbre avec eux la fête des Rois[4]. Les huguenots sont de toutes les fêtes, à Paris d'abord, puis à Fontainebleau, où durant un séjour de six semaines se prépare le long voyage. Montmorency ouvre les jours gras par un grand souper donné aux princes. Le carême même fut brillant, la Cour s'adonnant à ces festins, ces carrousels, ces comédies, qui remplissent d'une façon ininterrompue les intermèdes des guerres civiles. Le parti espagnol s'indigne de ces réjouissances, auxquelles il n'a que petite part.

Les grands catholiques n'ont plus de représentants à la Cour;

[1] *State Papers* 1563, 615, 643; 1564-1565, 25. — Correspondance d'Espagne, Archives nationales, K. 1501, B. 18, 54. — Granvelle, VII, 343.
[2] *State Papers*, années 1564-1565, p. 5, 15.
[3] Granvelle, VII, 276, 278.
[4] Correspondance d'Espagne, Archives nationales, K. 1501, B. 18, 5, 24, 34, 41.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le cardinal de Lorraine est parti humilié et ses parents n'y mettent plus les pieds[1].

La chute du parti espagnol, catholique ou lorrain, était en grande partie la conséquence des grossières maladresses de l'ambassadeur du Roi Catholique. M. de Chantonay, frère du cardinal de Granvelle, était un personnage cassant et rude; il ne convenait certes pas à une société où l'on ne vivait que de tempéraments. L'entourage du Roi avait pris, dès le règne de François Ier, des habitudes de courtoisie que l'on n'observait nulle part ailleurs. De plus, depuis la rivalité de madame d'Étampes et de Diane de Poitiers, et surtout depuis les factions religieuses, Catherine n'évitait les froissements et les ruptures qu'à force de diplomatie et d'urbanité. Avec son caractère hautain, avec les perpétuelles réprimandes qu'il prodiguait sans tact et sans mesure, Chantonay, le lourd Bourguignon, s'était aliéné la Reine, la Cour et le Connétable lui-même. Il avait compromis la vice-royauté espagnole en France. Son rappel s'imposait à Philippe II, qui envoya à sa place, au commencement de janvier 1564, don Francès de Alava. Le Roi Catholique le renseigna sur l'état de la cour de France, qu'il fallait arracher aux huguenots pour la rendre à l'Église. Il insistait sur la nécessité de regagner le Connétable, jeté dans le parti contraire par sa haine pour les Lorrains.

« Quant au Connétable, écrit-il à son nouveau représentant, vous lui rendrez visite de ma part et vous lui direz l'affection grande que je lui ai portée et que je lui porte. Elle a commencé avant que j'entendisse aux affaires, par ce que j'ouïs dire à mon père, mon seigneur qui est au ciel. Elle a été sans cesse augmentant avec les bonnes actions que je lui ai toujours vu faire. Ainsi que pour toutes ces bonnes actions je lui ai adressé mes remerciements et que j'ai fait ce que j'ai pu pour qu'il eût en mains ce royaume, de même je n'ai voulu laisser de lui mander par vous que, dirigeant comme il le fait les affaires de cet État, je m'étonne que les intérêts de la religion souffrent plus que jamais, et que les discordes et les émotions laissent prévoir une plus grande ruine que

[1] A. Jouan, *Voyage de Charles IX*, dans les *Pièces fugitives*, t. I. — Granvelle, VII, 378.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par le passé. Ceux qui en sont responsables ont commis une grande insolence à l'égard du Roi. Quoique en partie ils tiennent à lui par le sang, je n'ai pas voulu manquer de le lui dire, encouragé par ce que je sais de son passé [1]. »

Cette lettre, destinée à faire rentrer Montmorency en lui-même, était sévère, mais don Francès de Alava sut remplir avec habileté les instructions de Philippe II. Jamais ambassadeur ne mit à la fois tant de délicatesse ni tant de zèle à la poursuite du but proposé. Les premiers rapports avec le Connétable avaient été rendus difficiles par une indisposition de ce dernier. Montmorency était encore souffrant, quand Alava lui fit tenir la lettre où le roi d'Espagne l'assurait de nouveau de toute son estime. A la fin de février seulement, l'ambassadeur put obtenir une audience sérieuse, où il se fit accompagner par Chantonay, qui venait prendre congé. Le Connétable leur prodigua à tous deux ses caresses, afin d'atténuer les ressentiments du ministre révoqué [2].

Il avait été assez malade, à ce moment, à Fontainebleau, pour que le bruit de sa mort courût à Paris. Il ne put qu'être touché de l'empressement qu'Alava mit à se rendre auprès de lui. L'Amiral vint aussi le voir pour aviser à la situation. Mais le malade se rétablit et la Cour se disposa au voyage de Lorraine. Le Connétable dut la suivre en rechignant, mais plusieurs s'abstinrent dans son entourage. Montmorency ne voulut pas pour cela que la Reine gardât d'eux un mauvais souvenir. Une demi-heure avant le départ, il prit par la main l'Amiral, le cardinal de Châtillon et le maréchal de Montmorency, et, les présentant à Catherine : « Madame, lui dit-il, voici mes fils et neveux que je tiens autant pour fils que neveux. Puisque je les laisse pour deux mois (il ne croyait pas que le voyage durerait plus longtemps), je veux qu'ils partent d'ici avec votre très gracieux congé; ils le méritent certainement, et je réponds également pour tous trois qu'ils feront le service du Roi comme de bons gentilshommes. » La Reine les embrassa, et le Connétable se prépara au

[1] Le Roi Catholique à don Francès de Alava, 12 janvier 1564 (K. 1501, B. 18, 29). Reproduction textuelle du langage que le duc d'Albe conseille de tenir au Connétable (Granvelle, VII, 280).

[2] Le Roi Catholique au Connétable (minutes), K. 1501, B. 18, 26 et 33. — Cf. K. 1501, 50, 51, 53.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

départ, satisfait de laisser derrière lui une famille bien en cour. Pendant le voyage, le maréchal restait chargé de la garde de la capitale. Ses cousins, ne voulant pas se commettre dans les États de leurs ennemis, se retirèrent chez eux, sauf M. d'Andelot, qui accompagna son oncle au début [1].

Le voyage de la Cour se faisait en grand cortège sous la direction du Connétable, qui la conduisait comme il aurait fait une armée. L'appareil militaire était imposant. Le régiment nouveau des gardes, composé de douze enseignes, la maison du Roi, quelques compagnies de gendarmerie escortaient le maître. Charles IX marchait suivi de toute sa cour, princes, dames, ministres, gentilshommes. Pour le service domestique, il y avait abondance de pages et laquais portant la livrée du Roi, blanc, rouge et bleu, les uns en velours, les autres en drap [2]. Dans le cours du voyage, on devait être rejoint par des princes, des souverains, qui ne parurent que momentanément. En revanche, le nonce et l'ambassadeur d'Espagne ne quittèrent pas la Cour d'un pas, durant tout le temps du déplacement.

Le déploiement des forces militaires répond au but de pacification proposé. On projette de désarmer les cités huguenotes; on se flatte d'imposer au peuple par un grand appareil; on cherche à se mettre à l'abri de toute surprise, parce que les partis courent le royaume. Peu après le départ de la Cour, un synode réformé se réunit, le 27 avril 1564, à La Ferté-sous-Jouarre. Les huguenots y viennent en nombre. Le duc de Bouillon, le prince de Porcien promettent même d'y envoyer des secours. Le bruit courant que ce dernier rassemble des forces chez lui, le Connétable dut rassurer la Reine et mander à la Cour le prince, qui sut se laver de ces soupçons [3].

Pendant le voyage, il prit les dispositions nécessaires pour assurer l'ordre, donnant ses instructions aux gouverneurs des villes et précédant la Cour pour faire la police lui-même. Le Roi était parti de Fontainebleau, le 13 mars, pour faire, dix jours après, son entrée solennelle à Troies. Il dîna, en passant, dans le petit château de Saint-

[1] Correspondance d'Alava, K. 1501, B. 18, 64.
[2] Granvelle, VII, 550, 552. — Pasquier, II, 109.
[3] Le Connétable à Porcien, 31 mars (fr., 3212, 80). — Granvelle, VII, 150, 528, 631; VIII, 17. — Correspondance d'Espagne, K. 1502, B. 18, 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Liébault, que le Connétable possédait près de cette ville. A Troies, il fut reçu par son grand officier, qui avait été, le matin même, occuper la place en compagnie de son neveu d'Andelot. Ce dernier ne tarda pas à le quitter, après avoir eu une contestation avec la Reine, au sujet de la nomination des officiers placés sous ses ordres, en sa qualité de colonel général de l'infanterie. D'ailleurs, il lui répugnait d'entrer chez ses ennemis de Lorraine [1].

La Cour résida pendant vingt-quatre jours à Troies, où fut signé le traité définitif de paix avec l'Angleterre. A partir de cette ville, elle ne fit plus qu'un voyage triomphal dans les terres soumises aux ennemis des Bourbons : le duché de Lorraine, les gouvernements de Champagne et de Bourgogne, possédés par les ducs de Guise et d'Aumale. Les princes du sang n'y suivirent pas plus le Roi que MM. de Châtillon. Dans le Conseil qui entoure Catherine, l'élément modéré ne se trouve plus représenté que par le Connétable et le Chancelier. Le changement est complet, et la Cour subit l'influence catholique et lorraine. Ainsi s'expliquent pendant ce trajet les mesures prises contre les réformés, aggravées encore dans la perspective d'une prochaine entrevue avec le Roi Catholique [2].

A Bar, duché dépendant du Roi, mais appartenant au duc de Lorraine, ce prince attendait son suzerain. On y célébra de grandes fêtes, tant à l'entrée solennelle du Roi qu'au baptême de l'héritier du duc, Henri. Les parrains étaient Charles IX et Philippe II, représenté par le comte de Mansfeld; la marraine était la duchesse douairière de Lorraine. Ce fut là que commença la série d'entrevues princières qui devaient tout à la fois augmenter l'éclat et la portée politique du voyage. Outre le duc, la duchesse Claude et la duchesse douairière Christine, la Cour vit à Bar des princes allemands, mais de second ordre. Les souverains du Rhin déclinèrent en effet l'invitation adressée par la Reine, qui voulait les compromettre auprès des huguenots [3].

Fidèle à ses habitudes de grand seigneur, Anne de Montmorency prodigua les politesses au comte de Mansfeld, au duc de Deux-Ponts,

[1] Le Connétable à M. d'Humières, 5 avril 1564 (fr., 3187). — Correspondance d'Espagne (K. 1501, B. 18, 67, 71, 84). — Granvelle, VII, 537, 612.
[2] Granvelle, VII, 406, 466, 511, 534 et 535.
[3] Granvelle, VII, 438, 463, 465, 486, 630.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au comte de Vaudemont et aux autres seigneurs étrangers. Il montrait aussi beaucoup de courtoisie à l'ambassadeur d'Espagne. Les deux cours ne se défiaient pas moins l'une de l'autre; celle d'Espagne envoyait des espions à celle de France, entre autres mademoiselle de Savigny, ancienne maîtresse de Henri II, et celle de France surprit le chiffre de l'ambassadeur d'Espagne. Mais Anne de Montmorency cherchait à faire oublier ces mauvais procédés. Un jour, après un tournoi, il dit à Francès de Alava que le prince de Condé avait manqué à cette fête, car il se battait bien, quoiqu'il fût petit. L'ambassadeur lui répondit, faisant allusion à la religion : « Jusqu'à cette heure je n'ai pas entendu qu'il eût combattu autrement que le mauvais combat; Dieu veuille qu'il ne fasse pas encore pis! » Le Connétable, abandonnant déjà son petit-neveu d'alliance, du reste fort ingrat à son égard, donne raison à l'ambassadeur, mais n'en continue pas moins à parler du prince en riant. L'Espagnol n'admet pas que l'on plaisante sur ce chapitre et se tient coi. « Vous ne me dites rien? lui dit le Connétable. — J'ai dit à la Reine tout ce que j'ai à dire à ce sujet », riposte don Francès. Le cardinal de Lorraine, survenant, interrompt le propos, mais le Connétable ne s'éloigne pas sans dire à l'ambassadeur : « Je sais bien que vous avez raison et que vous sentez ces choses comme le doit faire un bon sujet du grand roi, notre ami[1] ».

Après huit jours de fêtes, de tournois et de mascarades à Bar-le-Duc, le Roi prit congé de la maison de Lorraine, y compris le cardinal, qui rentra à Joinville. L'entrevue de Bar avait été son œuvre, en dépit de la duchesse douairière Christine, qui, Espagnole de cœur, partit en se plaignant de l'exiguïté des cadeaux faits par Charles IX au baptême. A Langres, le Roi fut salué par nombre de gentilshommes qui n'avaient pas voulu passer chez les Lorrains. Le voyage continuait dans de grandes proportions, et, afin de visiter Lyon, la Cour traversa la Bourgogne du nord au sud. A Dijon, le lieutenant de la province, Tavannes, donna un spectacle militaire si réussi que la Reine, effrayée, et l'imagination pleine des guerres civiles, dut être

[1] Lettres d'Alava, K. 1501, B. 18, 79. — Cf. K. 1501, 80, 83. — Granvelle, VII, 613; VIII, 22.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rassurée par Montmorency sur la portée de la représentation[1].

Tandis que la Cour traverse lentement la Bourgogne et s'embarque sur la Sâone à Mâcon, où elle a été rejointe par la reine de Navarre, le Connétable, prenant les devants, se rend à Lyon, la seconde ville du royaume et la place forte des protestants. Il s'empare sans la moindre résistance des boulevards, des tours et de deux cents pièces d'artillerie. Gardant les clefs de la ville, il y établit une garnison respectable. Ces précautions prises, la Cour fait son entrée. Les banquiers italiens ont préparé une réception splendide pour la Reine mère, leur compatriote. A Lyon, le Roi reçoit aussi l'ambassadeur anglais, lord Hundson, chargé de lui remettre l'ordre de la Jarretière dans des cérémonies présidées par le Connétable (23 juin).

Pendant ces fêtes, la Reine se trouvait à Lyon entourée de princes et princesses, de la duchesse de Ferrare, de la reine de Navarre et de son fils. De même que la Cour avait eu une entrevue à Bar avec le duc et la duchesse de Lorraine, elle en eut une à Lyon avec le duc et la duchesse de Savoie, que Charles IX alla recevoir à Miribel. Catherine, aggravant les mesures déjà prises, fait désarmer la population lyonnaise, rétablit le culte catholique, augmente la garnison. Le vieux château ne suffisant pas, Lansac est chargé d'élever une nouvelle forteresse. Ses dispositions sont concertées avec Montmorency, qui parcourt les églises pour relever les autels. Le culte réformé est interdit, même dans la chambre des princesses de Navarre et de Ferrare[2].

Lyon était considéré comme pestiféré par les doctrines nouvelles. La vraie peste survient, qui chasse la Cour de la ville. On se retire à Crémieu, où Damville paraît, venant du Languedoc, puis à Roussillon, comté de la maison de Tournon, où le duc de Ferrare arrive à son tour. A Roussillon fut rendu l'édit qui enjoignait de commencer l'année, non plus à la fête de Pâques, mais au 1er janvier. Là aussi furent promulguées les ordonnances relatives à l'administration du

[1] Granvelle, VII, 619, 630, 637, 645, 664. — Tavannes, 277.

[2] Correspondance d'Espagne (K. 1501, B. 18, 87 et 88). — Granvelle, VIII, 71, 105, 119, 120, 139, 242, 351, 467. — Correspondance d'Angleterre (*State Papers*, année 1564-1565), p. 165-1566. — *Correspondance de Catherine*, p. p. La Ferrière, II, XLVII. — A. Jouan, 9. — Belleforest, 483. — *Entrées solennelles dans la ville de Lyon* (Lyon), 1752, in-4°, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

royaume. La principale d'entre elles restreignait les libertés accordées aux protestants par l'édit d'Amboise : la liberté du prêche était entravée, l'ouverture des écoles interdite, ainsi que la convocation des synodes. Plus on s'avance vers l'Espagne, plus on fait montre de catholicisme[1].

La Reine mère avait espéré rencontrer aussi les princes de l'Empire, et surtout l'Empereur, Ferdinand Ier, qui mourut cette année même. Ne pouvant compter sur les Allemands, on se rabat sur les Suisses. Le maréchal de Vieilleville et l'évêque de Limoges quittèrent Roussillon, afin de rejoindre l'ambassadeur Bellièvre et de renouveler avec les cantons l'alliance de Henri II. Grâce au colonel lucernois Pfyffer, ils réussirent dans leur tâche, au mois de décembre 1564. En passant par Genève, où Calvin venait de mourir, les envoyés français promirent à la république l'amitié du Roi, d'autant plus précieuse que, l'année précédente, la Savoie avait fomenté un complot contre elle[2].

La partie la plus brillante de la Cour commençait à se disperser. LL. AA. de Savoie partirent bientôt, ainsi que le second fils de la Reine, son fils préféré, plus tard Henri III, qu'elle renvoyait à Paris par crainte de la peste. « Je vous prie le visiter souvent, écrit le Connétable au maréchal de Montmorency, car c'est un gentil petit prince et qui ayme qu'on lui face honneur comme il mérite[3]. » La reine de Navarre s'était déjà éloignée, laissant avec le Roi le prince de Béarn. Jeanne d'Albret était le dernier soutien de la Réforme qui voyageât avec la Cour. Dès lors l'influence catholique y est toute-puissante. Le Connétable lui-même la subit d'autant plus qu'il n'a plus auprès de lui que des parents hostiles à la Réforme, sa femme et son fils de Damville.

Ses neveux huguenots se compromettent. Sans doute, il n'a pas de raison pour désapprouver le second mariage de M. d'Andelot. Veuf

[1] Ordonnances, XIa, 1610, 330. — *State Papers*, II, 334. — Granvelle, VII, 613; VIII, 361.

[2] Correspondance d'Alava, K. 1501, B. 18, 67. — Granvelle, VIII, 395, 665. — — M. de Segesser, dans *Pfyffer*, réfute les erreurs de Vieilleville, I, 403. — Voir notre *Complot des fugitifs* (1563); Genève, 1881 (*Mémoires de la Société d'histoire*).

[3] Fr., 3197, 24. — Cf. fr., 3197, 38.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'héritière de Laval, ce seigneur, en dépit des Lorrains, épouse à Nancy, à la mode de Genève, il est vrai, la veuve de M. d'Haussonville, née comtesse de Salm [1]. Mais, mariage étrange, le cardinal de Châtillon ne tarde pas à suivre l'exemple en s'unissant à mademoiselle d'Hauteville. On se doute de l'accueil que le Connétable réserve à madame la cardinale comtesse de Beauvais! En outre, le lien qui rattache Montmorency à Condé vient de se briser. Ce n'est pas assez que le prince aspire à l'épée de connétable. Le 23 juillet, la princesse, petite-nièce de Montmorency, rend le dernier soupir. Avant de mourir, elle a pu apprendre un grand scandale. A peine mademoiselle de Limeuil, maîtresse de son mari, a-t-elle eu un fils de lui, qu'elle est arrêtée, accusée de complot contre le Connétable. A son lit de mort, la princesse a pardonné à son mari; elle l'a supplié de rester fidèle tant à la Réforme qu'au Connétable. Elle morte, on s'aperçoit tout de suite de la rupture. Le prince avait envoyé son secrétaire protester contre l'édit de Roussillon. Le secrétaire le fit avec impertinence : « Pensez bien à ce que vous dictes, fit le Connétable. M. le Prince est trop saige et prudent pour vous avoir donné charge de dire ung tel langaige; et [je] m'asseure qu'il ne s'en trouvera riens en vos instructions; car ceste parole est de roy qui a puissance de commander. » Le prince se fâcha de la riposte; le Roi et la Reine durent intervenir, et le Connétable fut obligé d'écrire une lettre d'explication à son neveu [2].

Montmorency se rapproche alors de l'ambassadeur d'Espagne. Souffrant et fatigué, malade de la goutte, il recourait aux bons soins de sa femme, la dévote Madeleine de Savoie. Don Francès de Alava s'introduisit de plus en plus dans cette intimité, et le Connétable finit par s'attacher personnellement à lui. Le 1er août, pendant le séjour à Roussillon, comme il le recevait à dîner, il s'entretenait avec lui dans un langage plein d'entrain. Cependant, madame la Connétable ne disait mot et ne touchait aux mets. L'ambassadeur lui en ayant fait l'observation, la tendre épouse confessa que ce qui causait sa peine, c'était l'état de santé de son mari. Il ne dormait ni ne

[1] Granvelle, VIII, 301.
[2] Portefeuille Fontanieu, 308 (ancien Béthune, 8913). — K. 1501, B. 18, 87. — Granvelle, VIII, 127, 279, 321. — Duc d'Aumale, 269.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mangeait plus, et, s'il n'y mettait bon ordre, il finirait ainsi en peu de temps. Elle s'attendrit au point qu'elle ne put plus ouvrir la bouche. Son mari chercha à la calmer, à la réconforter, mais elle s'enfermait dans sa douleur. A plusieurs reprises déjà, le Connétable avait été très sérieusement malade; on avait cru le perdre en 1553, et cette année même au printemps. Pour mettre fin à cette scène d'attendrissement, il détourna la conversation. Il informa don Francès que son fils de Damville avait eu le regret d'aller le voir sans le rencontrer, pendant que l'ambassadeur était en excursion dans les montagnes. Pour retrouver l'occasion perdue, l'ambassadeur promit de l'inviter à dîner et à la chasse. A ces mots, madame la Connétable témoigna une reconnaissance qui n'était pas une simple expression de politesse. Alors l'ambassadeur se mit à dire combien le Roi Catholique estimait M. de Damville, pour le voir si bon serviteur de Dieu et du Roi, et il fit de lui un tel éloge que des larmes en sortirent des yeux de la vieille mère, qui répondit en formant mille vœux pour l'Espagne. Elle ajouta que son cher fils était aimé des bons et haï des méchants, qui souhaitaient sa mort. A ces mots, elle prit une serviette et s'essuya les yeux. Cette expansion ne prit fin que lorsque le Connétable eut invité sa femme à se retirer dans sa chambre[1].

Cet entretien prouve quelle influence l'ambassadeur d'Espagne exerçait dans l'intérieur de Montmorency. Ce dîner intime fut en effet suivi, pendant le voyage, de beaucoup d'autres. Le sujet de la conversation était le malheureux état du royaume, sur lequel on gémissait. Le Connétable et l'ambassadeur faisaient chœrus en critiquant la politique modérée du Chancelier, en se récriant contre l'hérésie des « trois duchesses », la reine de Navarre, madame de Savoie et madame de Ferrare. Montmorency médisait même de ses neveux et il menaçait ses fils de ne leur pas laisser un seul écu, s'ils donnaient dans la Réforme. Cette menace a bien pu retenir les plus libéraux d'entre eux dans le giron de l'Église. Ils redoutaient le sort de Nivelle et de Fosseux, déshérités par leur bisaïeul[2].

L'ambassadeur d'Espagne constate qu'à des chefs énergiques

[1] K. 1502, B. 18, 15.
[2] Correspondance d'Alava, K. 1502, B. 18, 19 et 20. — Granvelle, VIII, 527.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme Condé et Coligny, le parti catholique ne peut opposer que le Connétable, « qui s'en va faillir d'esprit et de crédit[1] ». En effet, ce seigneur, toujours souffrant, semblait baisser. « Depuis ung mois, écrit-il le 10 octobre à sa nièce, la vidame d'Amiens, je me suis for mal porté tant d'une fiebvre continue, de ma goutte que de ma colicque ; mais, grâce à Dieu, je commence à me bien porter, et désirerois fort d'estre à Chantilly[2]. » Madeleine de Savoie le soignait de son mieux, aidée par sa nièce de Joyeuse, sœur de la vidame, qui l'avait rejointe. Ses infirmités l'empêchant de siéger au Conseil, il perd son autorité politique. La Reine, tout en voulant donner des gages à l'Espagne, redoute d'aller trop loin dans ce sens, et elle n'acquiesce pas davantage aux faveurs dont le Connétable prétend honorer sa famille. Elle réserve sa considération au cardinal de Bourbon et au maréchal de Bourdillon. Elle écoute surtout l'évêque d'Orléans et le secrétaire L'Aubespine, négligeant le Chancelier, offensant le Connétable par son manque d'égards. Le Roi étant indisposé, elle en donne des nouvelles à tous les grands, sauf à Montmorency. Ce seigneur, au premier rang au début du voyage, tombe au dernier à partir de Lyon : plus il se fait catholique, moins il a de faveur, parce qu'il s'éloigne de ses soutiens naturels[3].

Son zèle apostolique augmente d'autant plus que l'on s'approche du Midi. Il précéda le Roi à Avignon, où l'on resta vingt et un jours, et où Catherine s'entretint intimement avec le légat du Pape. Au conseil tenu par Charles IX, le Connétable fit étalage de ses opinions. Comme un membre du parti catholique avait appelé sa religion la religion antique : « Qu'appelez-vous la religion antique? dit le huguenot Crussol. La religion antique est la nôtre, et votre religion est falsifiée. » A ces mots, le Connétable, violemment irrité, s'écria : « C'est très mal dit et mal parlé, et vous n'avez pas à rester plus longtemps dans ce Conseil. » M. de Crussol dut en effet sortir, jusqu'à ce que la colère du baron chrétien fût calmée[4].

On passe ensuite en Provence, où les réformés trouvent un

[1] K. 1502, B. 18, 29 et 49.
[2] Fr., 3223, 5.
[3] *State Papers*, année 1564-1565, p. 227.
[4] Correspondance d'Espagne, K. 1502, B. 18, 24.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

protecteur dans la personne du comte de Tende, gouverneur, le propre beau-frère du Connétable. Au milieu des danses, des courses de taureaux, des collations, on ne cesse de discuter la question religieuse. Montmorency entend prohiber les prêches : « Notre roi est catholique, dit-il, il faut que nous suivions tous sa volonté et ses opinions, et qui ne le fait pas, fait très mal ; et vous devez le faire plus que personne, ajoute-t-il se tournant vers le Chancelier, puisqu'il vous garde en si haut rang. » L'Hospital n'en empêcha pas moins le Conseil de rendre un édit contraire à la paix de religion. Il s'entendait mieux alors avec Catherine, qui, froissée des froideurs de Philippe II, proposait, au mois de novembre, à Élisabeth d'Angleterre la main de Charles IX [1].

Dans son gouvernement, au moins, Montmorency eut la prétention d'écraser la Réforme. Déjà il avait repoussé avec dédain les remontrances des huguenots, et promis main-forte à son fils Damville, leur persécuteur. Ce fut le 11 décembre qu'après avoir visité Aix, Marseille, Toulon et Arles, la Cour fit, à Beaucaire, son entrée dans le Languedoc. Le Connétable eut l'occasion de fouler le sol d'un gouvernement où on l'avait peu vu. Il put constater combien son fils s'était fait haïr même des catholiques, pour ses exécutions religieuses. Aux représentations des réformés succédèrent celles du parlement de Toulouse, qui protestait contre la conduite de Damville. A Nimes, le peuple fut si menaçant que la Cour dut presser son départ [2]. A Montpellier, où l'on passa les fêtes de la Noël 1564, le Connétable put, autant que le lui permettait la goutte, se livrer aux actes de piété devant une population pacifiée. Le Roi et la Reine avaient beau assister aux processions, le parti catholique se défiait d'eux. Ils étaient quatre à critiquer la tolérance de Catherine : l'ambassadeur d'Espagne, le Connétable, Damville et Villars. La prudence la plus élémentaire les obligeait à parler avec réserve, même devant Méru, le fils de Montmorency, qui se rapprochait des opinions de François, son aîné. Les cadeaux que le Connétable reçut de Venise, tapisseries et objets d'art offerts par l'ambassadeur de France, ne

[1] Correspondance d'Espagne (K. 1502, B. 18, 55, 64, 67; B. 20, 28). — Granvelle, VIII, 474, 481, 483.
[2] Fr., 3158, 81. — De Thou, 652.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parvenaient pas à le distraire de ses préoccupations religieuses, ni à lui réjouir l'âme [1].

Cependant, la Cour continuait son voyage, se rapprochant de la frontière d'Espagne, où la Reine espérait rencontrer LL. MM. Catholiques. Ce voyage s'effectuait non sans fatigue ni danger, eu égard à l'encombrement du train royal et aux intempéries de la saison, une des plus rigoureuses de tout le siècle. Les routes étaient obstruées par les neiges. Le 30 décembre, malgré l'avis de tout le Conseil, la Reine décida de sortir de Montpellier par un temps affreux. Une violente tempête qui s'éleva dispersa toute l'escorte royale. Au début, le prudent Connétable rentra à Montpellier, mais ceux qui persistèrent eurent peine à trouver un refuge. Le Roi, parvenu à la villette de Poussant, dut y attendre deux jours que tout son monde fût réuni. Quant aux bagages, ils furent abîmés, et la Cour y perdit ses plus riches effets [2]. La neige retint le Roi à Carcassonne pendant la seconde quinzaine de janvier; puis on atteignit Toulouse, où le séjour fut d'un mois et demi. Charles tint son lit de justice au parlement de Languedoc. Là, de nouveau les protestants firent entendre leurs plaintes; elles furent écoutées, puisque l'édit de paix y fut renouvelé, au plus grand regret de Damville. Toutefois, la Cour ne devait pas tarder à subir l'influence de Monluc, lieutenant du Roi en Guyenne. Ce farouche sectaire, auteur d'une première ligue, convaincu de relations intimes avec le gouvernement espagnol, reçut la Cour à Agen à la fin de mars. Le Roi tint sa fille sur les fonts baptismaux, comme il le fit, pendant tout ce voyage, pour de nombreux nouveau-nés; et Monluc prépara l'entrevue de Bayonne [3].

A Bordeaux, au mois d'avril 1565, nouvelle manifestation de zèle religieux. Le Connétable, souffrant de la goutte et d'un catarrhe, déclare à l'ambassadeur d'Espagne que sa présence seule peut le guérir. En effet, toujours malade, il dut être remplacé, à l'entrée solennelle du Roi, par le Grand Écuyer, qui porta l'épée en cette

[1] Correspondance d'Espagne, K. 1502, B. 18, 72; *ibid.*, B, 18, 20, 28, 55, 64 et 67. — *Correspondance de Catherine*, II, 241.

[2] Correspondance d'Espagne, K. 1503, B. 19, 34. — Jouan (p. 17) ne raconte pas cet incident.

[3] Granvelle, VIII, 665. — Jouan, 18. — Monluc, 44. — Sismondi, XVIII, 437.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

circonstance. Il ne paraît pas davantage au lit de justice tenu au parlement de Guyenne, où La Chassaigne, l'ancien président des temps de la Commune, tient de nouveau la place de Lagebaston, le protégé de Montmorency. Il manque de même à la cérémonie de la fête de saint Georges. Cependant, il a assez de santé pour enlever un enfant baptisé à la huguenote, et pour le faire rebaptiser de force à la cathédrale, où il le porte lui-même sur les fonts baptismaux [1]. Reprenant à l'égard des Bordelais les manières méprisantes qu'il leur a montrées en 1548, il les traite avec un sans-façon choquant. Le maître de camp du régiment des gardes, Strozzi, lui ayant demandé du bois pour chauffer ses hommes, il lui fait prendre un bateau de trois cents tonnes appartenant aux Bordelais. Aux timides réclamations des jurats : « Et qui estes vous, répond-il, messieurs les sotz, qui me voulez contreroller et me remonstrer? Vous estes d'habiles veaux d'estre si hardis d'en parler. Si je faisois bien, j'envoyerois tout ast heure faire despecer vos maisons au lieu du navire[2]. » Il était dit que Montmorency ne se réconcilierait pas avec les Bordelais, et la hauteur du ministre le plus despotique des Valois donne prise aux calomnies de la bourgeoisie libérale et protestante du seizième siècle.

Il convient cependant de faire cette réserve : si Montmorency est très catholique, il l'est au point de vue religieux seulement, mais non au point de vue politique. Malgré les persécutions qu'il dirige contre les réformés, malgré ses effusions à l'égard de l'ambassadeur d'Espagne, il n'oublie ni les intérêts de sa famille, ni ceux de la France. Il s'effraye de l'isolement dans lequel les siens et lui sont jetés, sauf Damville, qui a toujours part aux faveurs royales. Ses ennemis augmentent en crédit. La duchesse de Guise va donner un chef considérable à sa famille en se fiançant avec le duc de Nemours, l'ingrat amant de mademoiselle de Rohan. Les biens de Nevers passent aussi à un ami des Lorrains, le prince de Gonzague, époux de la fille aînée du feu duc. La nomination du marquis d'Elbeuf,

[1] Correspondance d'Espagne, K. 1503, B. 19, 68, 75. — *State Papers*, année 1564-1565, p. 345. — Tamizey de Larroque, *Entrée de Charles IX à Bordeaux* (1882, in-8°). — Devienne, *Histoire de Bordeaux*, 146, 151. — Jouan, 21.

[2] Brantôme, III, 305.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la maison de Guise, comme général des galères, au moment où la révolte de la Corse inquiète l'Espagne, est un échec pour le comte de Tende, gouverneur-amiral de Provence. A ce moment aussi le procès de Dammartin est dans son plein[1].

Bientôt c'est le maréchal de Montmorency qui attire l'attention du Connétable. Au mois de janvier 1565, il en est venu aux mains avec MM. de Guise. Laissé comme gouverneur de Paris avec des pouvoirs extraordinaires, François de Montmorency n'avait cessé de lutter contre l'opposition du parlement et des échevins de la capitale. C'était avec peine qu'il faisait respecter l'ordonnance royale interdisant le port des armes à feu. Le Connétable encourageait vivement la conduite de son fils envers les Parisiens rebelles, et il lui envoya à plusieurs reprises son secrétaire basque, muni de ses instructions secrètes[2]. Après le peuple, l'Église. Le cardinal de Lorraine eut la prétention d'entrer à Paris avec une garde. Le 13 décembre 1564, le maréchal, s'appuyant sur les édits généraux du Roi, le lui interdit. Malgré cette défense, le prélat pénétra dans Paris, le lundi 8 janvier 1565, avec une escorte armée. Le maréchal vole à sa rencontre et bat ses gens à l'église des Innocents. Le cardinal parvient cependant à atteindre son hôtel de Cluny avec son frère d'Aumale et son neveu de Guise, qui l'accompagnaient; puis il quitte la ville, le 11. Mais comme Aumale tient la campagne autour de Paris, l'Amiral vient au secours de son cousin, ainsi que Méru, frère de ce dernier, sympathique aux protestants.

L'affaire était grave. Le maréchal et le cardinal adressent tous deux leur justification à la Cour. Il y eut des scènes violentes au Conseil, où le Connétable défendit énergiquement son fils. La Reine envoya à la fin du mois, à Paris, M. de Thoré pour lui faire un rapport, et l'affaire en resta là. Le cardinal prouva ses mauvais desseins en allant, quelque temps après, braver encore l'autorité royale dans la personne du gouverneur de Metz, auquel il fit la guerre[3].

[1] La Reine à Damville, *Correspondance*, p. p. La Ferrière, II, 225. — Correspondance d'Espagne, K. 1502, B. 18, 17, 20.

[2] Fr., 3197, 24 et 38. — Correspondance d'Espagne, K. 1501, B. 18, 80. — *Correspondance de Catherine*, II, 206. — Granvelle, VII, 611-612.

[3] Correspondance d'Espagne, K. 1503, B. 19, 2. — Lettres du maréchal de Montmorency, fr., 20500 (31 janvier 1565). — *Archives curieuses*, VI, 255. — *Corres-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Par une curieuse évolution dans les alliances de famille, il se trouve qu'à ce moment Condé se brouille avec les Montmorency. Veuf de leur parente, et quoique chef attitré des huguenots, il voit le cardinal de Lorraine, soit avant, soit après l'échauffourée des Innocents. Il juge bon de faire la leçon au Connétable et à son fils. A la fin de janvier, il a, à son tour, la prétention d'entrer à Paris avec trois cents chevaux, mais il ne peut dépasser la Bastille. Aussi énergique à l'égard du Bourbon qu'à l'égard du Lorrain, le maréchal le somme de se retirer. Le prince obéit, non sans protester dans une lettre qu'il adresse au Roi. Nouvel éclat au Conseil. Le Connétable murmurant contre la réclamation de Condé : « Comment, s'écrie le cardinal de Bourbon, parce que le prince de Condé n'est pas un Châtillon et n'est pas votre neveu, il vous déplaît qu'il entre à Paris, tandis que l'Amiral y est bien? Mais le service du Roi le concerne bien plus lui, prince de Condé, puisqu'il est de son sang, qu'il ne concerne vos fils et vos neveux[1]. » Quoique le Connétable n'osât relever cette sortie du cardinal-prince, la Cour, au fond du cœur, donna raison au maréchal. On doit reconnaître que François de Montmorency déploya dans ces circonstances une remarquable fermeté et une grande équité. Son père l'approuva entièrement, et, en définitive, une ordonnance royale défendit formellement aux grands seigneurs d'entrer à Paris. Malgré des tentatives de réconciliation, le maréchal ne devait pas se raccommoder de si tôt avec le cardinal de Lorraine. Le duc de Guise et Méru augmentèrent le scandale en se querellant l'un l'autre. Ainsi Condé, qu'on flattait de la perspective d'épouser Marie Stuart, prenait le parti des Lorrains contre ses anciens alliés et parents de Montmorency et de Châtillon[2].

Au début de l'année 1565, le Connétable voyait sa famille menacée de toutes parts. Il comprend qu'il faut agir avec prudence. « N'escripvez rien au Roy, mande-t-il à son fils, que premièrement je ne

pondance de Catherine, II, 253. — Granvelle, VIII, 600; IX, 89. — De Thou, V, 13-17. — Ruble, *F. de Montmorency, Mémoires de la Société d'histoire de Paris*, VI, 234.

[1] Correspondance d'Espagne, K. 1503, B. 19, 44. — *Correspondance de Catherine*, II, 281. — Granvelle, IX, 114, 666. — De Thou, V, 12.

[2] K. 1503, B. 19, 35. — Granvelle, VIII, 481, 491, 507.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vous aye faict entendre ce que vous aurez affaire[1]. » Il obtient pour lui une marque de satisfaction royale, le bailliage de Rouen, dont il hérite de M. de Villebon. En même temps il fait des avances à ses parents et alliés, aux Humières, aux Montmorency de Flandre, au comte d'Egmont, qui reçoit l'hospitalité du maréchal en se rendant en Espagne, porteur des doléances des Pays-Bas[2]. Quoique allié des catholiques au dedans et au dehors du royaume, Anne de Montmorency ne veut sacrifier ni les intérêts de sa maison aux Lorrains, ni ceux de la France à l'Espagne. Le premier baron du royaume, le premier grand officier de la couronne, repousse, malgré son amitié pour Alava, la tutelle du Roi Catholique. Philippe II a offert à la France de l'argent pour subvenir aux difficultés financières; le Connétable le fait refuser par le Conseil, afin de réserver l'indépendance de la nation dans les affaires religieuses comme dans les affaires des Pays-Bas. Il proposa plutôt d'établir un impôt sur le papier, qui, d'après ses calculs, devait rapporter 400,000 écus par an. Les querelles religieuses en faisaient consommer beaucoup[3].

Durant ces démêlés, le moment approchait où Catherine touchait au but principal de son voyage, l'entrevue avec son gendre, le roi d'Espagne. Dès la première année du règne de Charles IX, elle l'avait désirée pour renforcer l'autorité de son fils en montrant aux catholiques français que leur protecteur du dehors restait son ami. Le parti protestant, en revanche, pressentait qu'il ne sortirait rien de bon pour lui de cette rencontre; il prévoyait que la Reine serait obligée de s'engager à poursuivre à leur égard une politique de répression. Le parti modéré, attaché au respect de l'édit de pacification, ne l'approuvait pas davantage. Le Connétable lui-même, malgré son catholicisme et ses complaisances pour l'Espagne, s'effrayait d'un événement qui risquait de réduire au vasselage la couronne de France. Bien plus, il voyait dans cette rencontre un succès pour ses adversaires, et il craignait que la conséquence ne fût l'écrase-

[1] Fr., 3179, 66 (25 avril).

[2] Fr., 3187, 64-66 (la Connétable à M. d'Humières). — K. 1503, B. 19, 75, 101, 108. — Cf. Brantôme, II, 78, 79. On crut un moment que les Montmorency s'uniraient à Philippe II contre Condé et Guise.

[3] K. 1503, B. 18, 45; 19, 64.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment par les Lorrains catholiques de ses neveux protestants, de ses fils libéraux. C'est cependant l'un d'eux, Méru, soupçonné spécialement de sympathie à l'égard des Châtillons, qu'à la fin d'octobre on envoie à Philippe II porter les compliments de la cour de France et sonder les intentions du Catholique. Son père ne manque pas de lui remettre les lettres les plus respectueuses pour ce monarque [1].

Si l'entrevue ne réussit pas complètement, ce ne fut dû ni aux entraves des huguenots, ni à l'opposition des modérés, mais à Philippe II lui-même. Le roi d'Espagne craignait de se compromettre en face des autres souverains. Il redoutait surtout de devoir faire à sa belle-mère des concessions sur la politique intérieure du royaume [2]. Il consentit seulement à lui envoyer sa femme, Élisabeth de France, accompagnée du duc d'Albe, son ministre tout-puissant. C'était déjà beaucoup. Ce résultat était dû à Monluc. L'auteur de la ligue catholique de 1563 avait envoyé un rapport détaillé au duc d'Albe. Il y faisait remarquer que c'était malgré les membres du Conseil que la Reine avait décidé le voyage. Elle l'avait entrepris dans l'intention de prouver que la Cour pratiquait sérieusement le culte catholique et de désarmer les villes rebelles, comme elle l'avait fait pour Lyon, comme elle devait le faire pour La Rochelle. Il importait que l'Espagne la soutînt dans ces bonnes dispositions. Grâce à la pression de Philippe II, on interdirait tout autre culte que le culte catholique. La reine d'Espagne se chargerait de gagner à ses vues le Connétable, en lui persuadant que les réformés voulaient la république [3]. Dans son plan, Monluc faisait allusion à un massacre éventuel de ces derniers. Il proposait de promulguer un édit « qui chasserait en un mois tous les protestants, sous peine de mort ». Rassuré et même encouragé par le programme de l'entrevue, le duc d'Albe s'y était volontiers prêté. Le Connétable fut plus difficile à persuader. Dans ce dessein, Monluc fit grand bruit d'une prétendue conjuration formée contre lui par les malintentionnés. A force

[1] Lettres du Connétable, 12 octobre (K. 1502, B. 18, 33); 7 novembre (fr., 15542, 69). — *Correspondance de Catherine*, II, 228, 233, 246. — Cf. K. 1502, B. 18, 71 (22 décembre). — Granvelle, IX, 59.

[2] Granvelle, VII, 284; VIII, 679; IX, 62. — K. 1503, B. 19, 6.

[3] Plan, intitulé *France, avril* 1565 (K. 1503, B. 19, 14). L'auteur ne s'y trouve pas cité. Mais le duc d'Albe dit que c'est Monluc. (Monluc, *Mémoires*, IV, 23.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'intrigues, il réussit à fonder à Mont-de-Marsan une sorte de confédération à laquelle le Roi voulut bien souscrire, ainsi que le Connétable, d'abord récalcitrant[1].

Le vieillard était englobé. Il se prête à l'entrevue d'aussi bonne grâce que possible, et il suit la Cour jusqu'à Bayonne, où elle doit avoir lieu. Le 9 juin, le Roi envoya de cette ville, jusqu'au-devant de sa sœur, à Tolosète, son frère d'Orléans, avec une suite de jeunes princes, le dauphin d'Auvergne, les ducs de Longueville et de Guise, les trois fils cadets du Connétable, tous vêtus de velours rouge cramoisi aux parements d'argent. Le 12 juin, le frère du Roi rencontra sa sœur et la conduisit auprès de Charles IX. « Les chevaliers espaignols traictèrent les Françoys à la mode d'Espaigne, qui est bien fort maigre. » Le même jour, Charles IX se rendait à Saint-Jean de Luz avec le Connétable et toute la Cour, sauf la reine de Navarre et le prince de Condé, que Philippe II n'avait pas voulu admettre[1].

Le 14 juin, la cour de France reçut, sur les bords de la rivière, la reine d'Espagne, et, le lendemain, celle-ci fit son entrée à Bayonne, où le Roi l'avait précédée. Dès lors, ce fut une série de fêtes, notamment à l'occasion de la remise de l'ordre de la Toison d'or à Charles IX par le duc d'Albe. Les tournois, sur le désir de la Reine mère, qui se rappelait la mort funeste de son mari, furent remplacés par des carrousels et des courses de bagues. Elles se faisaient sous la direction du Connétable et de son vieil ami, le duc d'Albe, qui servaient de maréchaux de camp. « Il faisoit beau voir ces deux braves et honorables vieillardz en ces honnorables charges, et monstroient bien qu'en un jour de guerre ilz avoient sœu mieux faire et à bon escient qu'en un fainct et de plaisir. M. le Connestable déféroit tousjours à son compagnon comme à l'estranger[3]. » Cependant le duc d'Albe était plus jeune que lui, n'étant âgé que de cinquante-cinq ans. Il y eut aussi des joutes sur l'eau, des illuminations de la rivière, des banquets. On finit par autoriser des tournois, mais à l'épée seule-

[1] Monluc, III, 82. — *State Papers*, année 1564-1565, p. 343, 402.

[2] K. 1504, B. 19, 7. — Jouan, 24-25. — D'Aubigné, 205. — *Mémoires de Marguerite de Valois*. — De Thou, V, 33, 34. — Bibliothèque nationale, fr., 19595, 20647; V^c Colbert, 140. — *Correspondance de Catherine*, II, 284. — Granvelle, IX, 252, 281.

[3] Brantôme, I, 113; III, 371.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment, et le Roi n'y prit pas part. Dans l'un d'eux, Damville étendit par terre son adversaire. La duchesse de Guise croyait déjà que c'était son jeune fils, quand le Connétable, la rassurant, lui dit : « Ce n'est rien, c'est le Perron. » On donnait alors ce nom à Gondi, amené d'Italie par Catherine, et auteur de la race des ducs et des cardinaux de Retz [1].

Le duc d'Albe n'était pas venu pour assister à de simples fêtes. Il était chargé d'instructions sévères, tendant à l'écrasement du parti protestant [2]. Il lui était recommandé toutefois de n'entamer pas le propos, mais d'attendre que la Reine lui fit des ouvertures. Il ne put se tenir d'en parler aux chefs catholiques moins importants, Montpensier, le cardinal de Bourbon, Monluc. Son intention était d'obtenir qu'ordre fût donné « à tous d'expulser de leurs gouvernements les ministres de cette friponnerie, obligeant les sujets à vivre en bons catholiques... Un second expédient, ajoutait-il, serait, dans le cas où l'on voudrait en finir une bonne fois avec les cinq ou six au plus qui sont à la tête de la faction et la dirigent, de se saisir de leurs personnes et de leur couper la tête. » Ce sont les propres expressions qu'il emploie dans ses dépêches. Elles donnent raison à Davila, qui lui attribue le conseil de « ne pescher que les gros poissons, sans se soucier de prendre les grenouilles [3] ».

Il est certain qu'il était assez délicat pour le duc d'Albe de proposer au Connétable le massacre de ses neveux et petits-neveux, peut-être même de ses fils. L'Espagnol chercha alors à mettre dans son parti les Lorrains, représentés par le cardinal de Guise. Comme il l'entreprenait sur la question religieuse, le cardinal l'adressa prudemment au Connétable [4]. Le grand d'Espagne avait à lutter contre la conjuration du silence. Absolument d'accord, Catherine de Médicis et Anne de Montmorency ne lui firent aucune ouverture, quoique le ministre de Philippe II répétât qu'il n'était pas venu pour « montrer ses blessures, mais afin de s'expliquer ». Dès le début, le Roi

[1] Archives de Bruxelles, *Documents historiques*, t. XIII, f° 27 v°, Fêtes de Bayonne, fr., 19595. — *Bref discours de l'arrivée de la Reine*, Paris (Dallier), 1565. — *Correspondance de Catherine*, II, LXXIII. — Jouan, 26, 27.

[2] K. 1563, B. 19, 11.

[3] Lettres du duc d'Albe, 21 juin (Granvelle, IX, 297, 298). — Davila, 176.

[4] Lettres d'Albe, 15 juin (K. 1504. B. 19, 15). — Granvelle, IX, 284.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lui avait dit qu'il ne recommencerait pas la guerre. Quand, par l'entremise de la reine d'Espagne, le duc d'Albe parvint, le 21 juin, à lui parler de châtier les hérétiques, la Reine mère répondit qu'elle en référerait au Connétable et au cardinal de Bourbon; mais ceux-ci se gardèrent bien de répondre au duc d'Albe, qui, quelque peu berné, était renvoyé de l'un à l'autre. Quoi que fît pour lui le nonce Sainte-Croix, l'Espagnol n'obtenait rien. Le Chancelier libéral était maintenu aux affaires, et la Reine se bornait à ne parler que de mariages entre Enfants de France et d'Espagne [1].

Les Espagnols allaient partir fort déçus, quand, le 30 juin, la Reine mère, assistée de la Reine Catholique, du Roi, du duc d'Orléans, des cardinaux de Bourbon et de Guise, du duc de Montpensier, du Connétable et du maréchal de Bourdillon, admit au Conseil le duc d'Albe et son collègue, don Juan Manrique de Lara. Elle leur dit qu'elle tenait à ce qu'ils assistassent aux délibérations relatives à la question religieuse et donna la parole au Connétable. Celui-ci rappela que la Reine avait entrepris son voyage dans l'intention de prouver que la Cour suivait bien la religion catholique. Mais, et c'est là le principal, il déclara qu'il fallait, à tout prix, empêcher une guerre civile qui ne pouvait être que funeste. Il consentit seulement à reconnaître que l'on n'était arrivé à aucun résultat par les flatteries et les dissimulations et que le châtiment vaudrait mieux [2].

C'était une véritable défaite dont le ministre de Philippe II devait se contenter. Il ne fut payé que de bonnes paroles, et son ambassade n'avait produit aucun effet. On ne saurait taxer de duplicité la Reine mère, quand elle écrit au maréchal de Montmorency : « Nous n'avons parlé durant nostre dicte entreveue que de caresses, festoiements et bonne chère, et, en termes généraulx, du désir que chascun a à la continuation de la bonne amitié d'entre Leurs Majestez et à la conservation de la paix d'entre leurs subjectz [3]. » Que le duc d'Albe ait laissé voir à Catherine le moyen préconisé par Philippe II pour rétablir l'ordre en France, c'est-à-dire le massacre des chefs huguenots,

[1] Lettres d'Albe à d'Alava, K. 1504, B. 19, 18, 42. — Granvelle, IX, 301, 306-308, 310, 314. — *Correspondance de Catherine*, II, LXXVII.
[2] K. 1504, B. 19, 43. — Cf. *Correspondance de Catherine*, II, 297.
[3] *Correspondance de Catherine*, II, 298.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Qu'en réponse la Reine mère ait protesté de son désir de porter remède aux affaires religieuses, c'est incontestable. Mais, à ce moment, il fut loin de sa pensée d'appliquer la panacée espagnole! Jamais le Connétable n'y eût consenti. La Reine ne fit pas d'autres promesses à l'Espagne que d'accepter, sauf revision préalable, les décrets du concile de Trente, et, de son côté, elle tâcha, mais en vain, d'obtenir pour le duc d'Orléans une infante d'Espagne.

Non, la Saint-Barthélemy n'a pas été complotée à Bayonne[1]. Il est possible que, sept ans plus tard, à la suite de nouveaux incidents, dans d'autres circonstances autrement graves, et privée surtout des conseils du Connétable, Catherine ait eu souvenance des bons avis du duc d'Albe. Mais, en l'occurrence, elle n'en tint aucun compte. L'entrevue avait eu simplement ce double résultat, dont elle se félicitait : elle se trouvait rassurée sur le sort de ses fils, d'une part, et, de l'autre, elle était parvenue à faire croire à l'Espagne que la France suivrait une politique conforme à celle de Philippe II.

La cour de France envoya partout des rapports sur l'entrevue, à Venise, à Florence, en Allemagne, chez l'Empereur comme chez les princes protestants. Trois faits tendaient à rassurer les huguenots sur les résultats de la rencontre. A ce moment, le Roi faisait confirmer l'édit de pacification; à ce moment aussi, Catherine proposait à Élisabeth d'Angleterre la main de son fils, Charles IX; à ce moment enfin la cour de France recevait une ambassade des Musulmans, en guerre avec l'Empereur, avec Philippe II et avec l'ordre de Malte. Cependant, et ce fut un malheur, les réformés gardèrent, malgré tout, la plus grande méfiance à l'égard de la Reine, et l'on ne cessa, dans ce parti, de l'accuser d'avoir tramé leur perte avec le duc d'Albe[2].

Après dix-sept jours d'entrevue, la reine d'Espagne partit, le

[1] Dans notre manière de voir s'accordent Davila, 177; le P. Griffet (P. Daniel), X, 557; Soldan (*La Saint-Barthélemy*); Ranke (I, 254); Loiseleur (*La Saint-Barthélemy*, 1883); Maury, *Journal des savants*, 1871; Martin, IX, 191; Dareste, IV, 228, etc. — Avis contraire : Correro (dans Mathieu, I, 188); J. de Serres (*De statu religionis*); Adriani; H. Bordier et Combes (*Entrevue de Bayonne*, 1882), etc.; — Cf. Sismondi, XVIII; Aubigné, 205. — M. Delaborde : « On n'y rencontre (aux Archives) aucune trace d'une entente finale. » (II, 385.)

[2] La Ferrière, II, 301-302. — Granvelle, IX, 453. — Jouan, 26. — Charrière, II, 727, 760, 795.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2 juillet, accompagnée jusqu'à la Bidassoa par Charles IX, jusqu'à Irun par sa mère, plus loin encore par son second frère. Comme Charles IX, en se séparant d'elle, ne pouvait retenir ses larmes : « Un roi ne doit pas pleurer, lui dit le Connétable, les étrangers et les sujets pourraient s'en apercevoir [1]. »

La Cour remonta le royaume, des Pyrénées à la Loire. Déjà, en 1530, Anne de Montmorency avait accompagné François Ier et Éléonore d'Autriche durant le même trajet. Ce voyage était une suite continuelle de fêtes chez les seigneurs dont on traversait les terres. A Mont-de-Marsan, on reçut l'ambassade suisse venue pour confirmer le traité d'alliance. A Nérac, chez la reine de Navarre, l'ambassadeur anglais Smith vint refuser, à cause de la différence d'âge, la main de Charles IX offerte à Élisabeth. C'est peut-être pour marquer son mécontentement que le Connétable s'établit de force dans l'hôtellerie retenue par l'ambassadeur. Pendant ce voyage, du reste, il y eut plusieurs usurpations violentes de ce genre. Le bon ordre de la Cour concernait non pas Montmorency, mais le petit duc de Guise, que son jeune âge rendait incapable d'exercer les fonctions de grand maître. La bonne humeur fait oublier les ennuis. Pendant cette partie du voyage, qui se fit dans le cours de l'été 1565, on était fort gai. « Tout danse, huguenots et papistes ensemble. » Le quadrille a toujours été un moyen politique de rapprochement [2].

Le Roi était peu à peu rejoint par les seigneurs huguenots : La Rochefoucauld d'abord, puis Condé, qui vint à Niort solliciter l'autorisation de se remarier avec mademoiselle de Longueville. Catherine, son but atteint par l'entrevue avec l'Espagne, retournait à sa politique de bascule. Le parti modéré reprenait le dessus, quoiqu'il perdit à ce moment un de ses plus illustres représentants, le prince de La Roche-sur-Yon, mort le jour même où il recevait la Cour dans son duché de Beaupréau. Le Connétable, revenant aussi aux idées de tolérance, avait ressaisi à Bayonne toute son influence. Dans le duché de Thouars, il vit avec satisfaction le Roi et la Reine porter sur les fonts baptismaux sa petite-fille, Charlotte-Catherine de La Tré-

[1] K. 1504.

[2] Correspondance d'Espagne, K. 1504, B. 19, 55. — *State Papers*, année 1564-1565, p. 524-525. — *Correspondance de Catherine*, II, 297.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moille. Pendant dix-huit jours, au mois d'octobre, il donne lui-même l'hospitalité à la Cour dans sa somptueuse baronnie de Châteaubriant. Au milieu des chasses et des fêtes, on y traita de politique. La rivalité d'Élisabeth d'Angleterre et de Marie Stuart intéressait la France; la reine d'Écosse devait moins compter sur l'appui de ses anciens sujets que sur celui de l'Espagne, et Charles IX avait l'air de se séparer de la cause catholique. Cependant le Connétable fit faire des illuminations splendides dans son domaine, à l'occasion de la levée du siège de Malte par les Turcs. Ainsi le Roi parcourait la France, reçu dans les villes par ses vassaux, dînant et logeant chez eux, assistant au défilé de leurs sujets et, plus volontiers encore, aux danses de caractère des gens du pays.

Sur les bords de la Loire, à Tours, à Blois, la Cour se retrouva au complet. Anne de Montmorency y revit son neveu, le cardinal de Châtillon. Ce prélat marié avait assisté aux noces du prince de Condé dans le costume de cavalier, l'épée au côté. Il vint saluer la Reine à Plessis-lez-Tours, revêtu de la robe de cardinal. Le nonce voulut le lui interdire. « Je suis papiste, lui dit le Connétable, mais si le Pape et ses agents veulent troubler encore le royaume, mon épée se fera huguenote. Mon neveu ne renoncera jamais à une dignité que l'édit de paix lui donne le droit de garder[1]. » Moins mécontent de la Cour, il semble se soustraire en ce moment aux obsessions de l'ambassadeur d'Espagne. Il redevient avant tout chef de famille, conservant entre les deux partis de Bourbon et de Guise une politique indépendante. Il est avec les Lorrains sur un pied de froide courtoisie; il reste brouillé avec Condé. A Saint-Jean de Luz, il a rompu tout rapport avec le duc de Montpensier, après une querelle relative au logis qui leur était destiné[2]. Il aime alors à s'entourer de ses neveux, de ses fils, qu'il retrouve sur les bords de la Loire. Le maréchal de Montmorency est devenu son Benjamin, et il lui a obtenu un *satisfecit* royal pour sa conduite avec le cardinal de Lorraine[3].

A la fin de 1565, il n'eut pas encore le loisir de rentrer dans son

[1] *State Papers*, novembre 1565, p. 524.
[2] Correspondance d'Espagne, K. 1504, B. 19, 44.
[3] Le Connétable au maréchal Saint-Jean d'Angély, 10 septembre (fr., 3249, 80).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

domaine. La Reine avait convoqué à Moulins une assemblée de Notables. Elle se proposait d'y tenir une sorte de petits États en plein centre du royaume, comme si elle eût éprouvé le besoin de constater, dans une assemblée nationale, les résultats acquis par sa politique. Elle se flattait d'avoir rétabli la discipline par l'étalage de la pompe de la Cour et relevé le prestige de la France au moyen des entrevues princières. Elle ne doutait plus d'avoir rassuré les catholiques dans le royaume et le roi d'Espagne à l'extérieur. Elle accomplissait cette tâche dans l'intérêt de ses fils, de Charles IX, comme de ses cadets, pour lesquels elle avait une vaste ambition. Les noms et les apanages de ceux-ci furent modifiés. Monsieur, frère du Roi, portait jusqu'alors les prénoms d'Édouard-Alexandre, et le titre de duc d'Orléans, réservé au second fils de France. La Reine décida de l'appeler Henri et de le créer duc d'Anjou. Son dernier-né, filleul du Connétable, était nommé Hercule, duc d'Anjou. Il céda son duché à Henri, contre celui d'Alençon, et il prit le prénom de François. Henri était le favori de sa mère, qui songea, dès l'année 1566, à lui procurer la couronne de Pologne, que la mort présagée du dernier Jagellon devait bientôt rendre disponible.

Le Connétable ne cachait pas son mécontentement d'avoir été contraint à un nouveau déplacement. Arrivé à Moulins, il échangea avec la Reine « quelques parolles assez haultes ». Il se lamentait sur la longueur du voyage, qui durait depuis deux ans déjà. C'était trop de dépense. Les cavaliers de son fils n'avaient plus d'argent, ni de chevaux pour le suivre, et il pouvait craindre que ses domestiques ne le quittassent. Puis, comme il s'était plaint des propos fâcheux que l'on faisait circuler sur son neveu l'Amiral, la Reine mit fin à la discussion, disant : « Les vassaux du Roi, mon fils, ni moi ne les suspectons; ils n'ont qu'à nous obéir [1]. »

A la fin de décembre 1565, le Roi et la Reine se rendirent à Moulins. Le Connétable y fut avec l'Amiral et assista aux séances du Conseil. Là furent rendus ces édits célèbres sur l'administration de la justice et des finances, dernier complément des réformes proposées aux États d'Orléans. Le système des tribunaux fut simplifié, le Trésor

[1] K. 1505, B. 20, 64. — Duc d'Aumale, I, 520.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

allégé de ses charges, plus d'un office supprimé [1]. La politique extérieure préoccupait aussi les esprits. On étudiait les conséquences de la mort de Ferdinand Ier et de Calvin en 1564, de celle de Pie IV, remplacé par Pie V en 1565, et de celle de Soliman en 1566. On n'était pas près de satisfaire le roi d'Espagne, qui persécutait les colons français en Floride, et l'on ne songeait guère à l'aider dans la révolte menaçante des Pays-Bas.

Montmorency, plus qu'aucun autre, cherchait alors à soustraire le Roi, son maître, à la tutelle de l'Espagne. Il lui faisait remarquer que la couronne de France, surtout au temps de la disgrâce, avait toujours coutume de prétendre au premier rang. Par conséquent, quand le Roi parlait, il devait se montrer très brave, notamment en face de l'Espagne. « Je me rappelle, lui répondit Charles IX, qu'il y a trois ans, en Normandie, vous m'invitiez à faire le contraire. Quand on me parlait du Roi Catholique, je devais dire que je le tenais moins pour mon frère que pour mon propre père. — C'est vrai, repartit le Connétable ; mais alors les Espagnols et les Allemands étaient dans le royaume et voyaient les maux qui existaient. Alors il convenait de parler ainsi. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas [3]. »

Le grand conseiller s'applique à reconstituer l'autorité royale, à réaliser des réformes intérieures et, le 12 février, une ordonnance établissait un contrôle des gentilshommes sur les opérations des commissaires des guerres [2]. Il travaillait au renforcement de la discipline et ne trouvait pas que le Roi y mit assez d'ardeur. « Sire, lui dit-il dans la séance du Conseil du 7 janvier, comme on voit que vous ne faites pas justice et que vous n'êtes pas rigoureux, on ne vous obéit pas. » Charles IX se fâcha : « Connétable, s'écria-t-il, gardez-vous de le penser, ni vous ni personne, parce que Dieu m'a donné l'âge et le pouvoir de châtier quiconque me désobéit et ne me respecte pas, du plus grand au plus petit. » Le Connétable s'attirait souvent des algarades par ses accès de morosité [4].

Ces accès augmentaient avec l'âge et la maladie. Il subissait bien

[1] État de la France. Cimber et Danjou, VI, 344.
[2] K. 1505, B. 20, 95.
[3] Brantôme, III, 344.
[4] K. 1505, B. 20, 65.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les atteintes de la vieillesse, et l'idée de sa mort prochaine lui venait à l'esprit. Il aimait alors à se retremper au sein de sa famille, à dîner tête à tête avec ses neveux, l'Amiral et le cardinal. Comme l'ambassadeur de Florence venait le saluer de la part de son maître, le Connétable lui dit qu'il se sentait bien fatigué, mais qu'il restait sur la brèche pour réconcilier les Châtillons, les Lorrains et les Bourbons. « J'ai bien pensé à me retirer, disait-il, mais je veux faire jusqu'à la fin mon service auprès du Roi [1]. » La tâche dernière qu'il se proposait semble réussir. Le Roi avait évoqué à lui le jugement que la duchesse de Guise avait sollicité au sujet de la mort de son mari. Après avoir interrogé l'Amiral et le cardinal de Lorraine, qui se trouvaient tous deux à Moulins, le 29 janvier 1566, le Roi déclara Coligny innocent et libre de toute recherche au sujet de la mort du duc de Guise. Cette sentence, prononcée au Conseil en présence des princes, des grands officiers, des prélats, des chevaliers de l'Ordre et des membres du parlement appelés à l'assemblée de Moulins, doit être considérée comme définitive. Deux jours après, l'Amiral et le cardinal se donnèrent le baiser de paix [2].

Ce succès était attribué à Montmorency, qui lui-même était dans les meilleurs termes avec son ancien rival. « Lesdicts sieurs cardinal de Lorraine et Connestable, qui estoient en la chambre du Roy, s'entresaluèrent et caressèrent avec bon visaige. » Après avoir réconcilié son neveu, le Connétable voulut réconcilier son fils. Ce n'était pas facile; le maréchal de Montmorency nourrissait les pires sentiments à l'égard du cardinal de Lorraine. Il fallut que le Connétable menaçât le maréchal de le déshériter, s'il ne consentait pas à cette démarche. Assisté de l'Amiral et des maréchaux de Vieilleville et de Bourdillon, il rédigea une lettre d'explications que François devait signer. La bonne grâce de la maréchale Diane finit par obtenir cette concession de son mari [3]. Le Connétable poursuit son œuvre. Il prend à tâche de rapprocher les frères ennemis. Damville, l'espoir des catho-

[1] *Négociations de Toscane*, p. p. Desjardins, III, 522.
[2] Archives nationales, K. 1505, B. 20, 68. — Bibliothèque nationale, Du Puy, 86, 44. — Cf. Granvelle, I, 130. — Duc d'Aumale, I, 531. — Delaborde, II, 401.
[3] Davila, 181. — *Correspondance de Catherine*, II, 344. — Duc d'Aumale, I, 533. — Martin, IX, 197.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

liques, l'ami de l'Espagne, l'allié de Guise, a toujours battu froid à son cousin l'Amiral et même à son frère, le maréchal de Montmorency. Le Connétable l'appelle à la Cour et le ramène à de meilleurs sentiments. François de Montmorency ayant perdu son fils unique, Damville espère (il ne devait pas se tromper) que ses propres enfants recueilleront la succession du Connétable. Il se prête donc aux intentions de son père, qui sont aussi celles de la Cour. La récompense ne tarde pas à lui venir. Au mois de février 1566, il reçoit le quatrième office de maréchal de France, dès longtemps sollicité pour lui [1].

A ce moment, Anne de Montmorency tenait bien toute l'armée en main, au moyen des charges remplies par ses fils et ses neveux. Il espérait faire aussi une grande situation militaire à son fils de Méru. Mais tous les postes étaient occupés. M. d'Estrées se refusait à lui céder l'office de grand maître de l'artillerie; M. d'Andelot fit comprendre à son oncle qu'il ne renoncerait pas davantage à ses fonctions de colonel général de l'infanterie. Le Connétable se flattait un moment de recueillir la succession du marquis d'Elbeuf comme général des galères, mais le baron de La Garde le devança. Plus tard seulement Méru devait devenir colonel général des Suisses, puis amiral de France [2].

Le secret désir de Montmorency était toujours la poursuite de la survivance de la connétablie en faveur de son fils aîné : Condé désirait aussi cette succession. La Reine mère déclara que le Connétable n'aurait pas d'héritier et, par manière de consolation, elle érigea en duché-pairie, sous le nom d'Enghien-le-Français, le comté de Rotrou, possédé par le prince. Cette poursuite de la connétablie avait définitivement brouillé Montmorency et Condé, dont le trait d'union, la princesse Éléonore, n'existait plus. Depuis la mort du duc de Guise, Condé est le véritable rival de Montmorency, auquel il dispute la direction de la noblesse et de l'armée. Cette rivalité provoquait des altercations. Le jour où Damville fut déclaré maréchal, l'heureux père, dans sa vanité naïve, ne put s'empêcher de dire au prince :

[1] K. 1505, B. 20, 72.

[2] Archives nationales, K. 1506, B. 20, 7, 64. — *Négociations de Toscane*, III, 324. — Sismondi, XVIII, 475.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Maintenant, je puis commander à toute la France. — Que diable, repartit Condé, vous ne pouvez commander à aucun prince du sang! Si vous vous en avisiez dans mon gouvernement de Picardie, vous verriez bien si je vous laisserais faire! » Le Connétable, baissant le ton, fit observer qu'à l'armée il avait eu sous ses ordres le Roi même, et à plus forte raison les princes qui le suivaient. Puis il se retira, le priant de ne lui en pas vouloir [1]. Le grand conciliateur de Moulins restait irréconciliable avec son petit-neveu.

La brouille personnelle du vieux duc avec le prince ne saurait détruire encore l'alliance nationale des Bourbons, des Montmorency et des Châtillons. Condé lui faisant défaut, le Connétable s'attache fortement, en 1566, au chef légitime de la maison, le petit prince de Béarn, le futur Henri IV, et à sa mère, la reine de Navarre. Autant qu'il le peut, il soutient cette princesse contre Monluc. « Ce brouillon, dit-elle de lui, ennemi de toute paix, ne cessera jamais qu'il n'ait barbouillé quelque chose. » Il s'entremet aussi dans la négociation qu'elle engage pour vendre le comté d'Enghien, en Hainaut, au comte d'Egmont. « Je ne puis assez vous remercier, dit-elle, du soing que vous avez de mon fils et ce qui nous touche [2]. »

Laissant, au mois de mars 1566, la Cour entreprendre un nouveau voyage en Auvergne, le Connétable se rend à Châtillon avec l'Amiral et ses fils cadets. Puis, traversant Paris, où il fait enregistrer au parlement le changement d'apanages des frères du Roi, il va passer le printemps dans ses terres de Chantilly et d'Écouen. Il se félicitait de l'œuvre accomplie à Moulins, la pacification de la France, la réconciliation des siens avec l'ennemi. Souffrant d'une indisposition nouvelle, il s'abandonne au repos et s'abstient de toute contestation, lorsqu'en dépit de mademoiselle de Rohan, Nemours épouse la duchesse de Guise, et qu'à la mort de la célèbre Diane de Poitiers, Aumale entre en possession d'Anet au détriment de la maison de Bouillon, à laquelle tient Damville. A peine voit-il la Reine pour traiter les affaires de Languedoc [3].

[1] Archives nationales, K. 1505, B. 20, 74.

[2] *Correspondance d'A. de Bourbon et de Jeanne d'Albret*, p. p. Rochambeau, 283-289.

[3] Haton dit à tort que le Connétable se trouve avec la Cour en avril-mai

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Soit dans ses terres, soit à Paris, il vivait plus en grand seigneur et en chef de famille qu'en grand officier de la couronne. En 1565 et en 1566, nombre d'étrangers de distinction avaient passé par Paris, où ils reçurent l'hospitalité des Montmorency. Le Connétable gardait de hautes relations en Allemagne et aux Pays-Bas. Les princes étrangers, comme le duc de Clèves, tenaient à honneur de faire élever leurs pages dans la maison de Montmorency. Ce dernier échangeait des cadeaux soit avec le prince d'Orange, soit avec le comte d'Egmont. De même que celui-ci avait été accueilli par le maréchal en 1565, de même le marquis de Berghes et le baron de Montigny furent ses hôtes lors de leur voyage en Espagne. Le Connétable témoignait une faveur toute particulière à son cousin Floris de Montmorency, baron de Montigny, frère cadet du comte de Hornes, l'aîné de toute la famille, établi en Flandre avec la branche de Nivelle. Montigny, destiné comme son frère à périr sous la hache de Philippe II, avait été élevé pendant quelque temps dans les châteaux du Connétable. C'était un grand seigneur, sympathique et distingué, très attaché au maréchal, son cousin. Bien que son voyage en Espagne eût eu pour but d'aplanir les différends de Philippe II et des Pays-Bas, il était suspect aux ambassadeurs du Catholique, qui surveillaient ses démarches. Ils redoutaient l'union des Montmorency de France et de Flandre et leurs communes intrigues aux Pays-Bas, où l'on signalait la présence d'un secrétaire du Connétable [1].

C'était donner prise aux soupçons. A Écouen, où le Connétable conduisit Montigny, le 1er juin, il eut un entretien particulier de quatre heures avec ce baron flamand. Un mois après, il fit les honneurs de son château au marquis de Berghes, aidé par son fils Méru, suspect d'hérésie. Il recevait aussi à sa table des princes allemands, ou leurs ambassadeurs de passage à Paris, tels ceux de Bavière, de Hesse, de Wurtemberg et de Clèves. Il le faisait au moment où les

(I, 401). — Archives nationales, K. 1505, B. 20, 74, 96, 101; Granvelle, *Correspondance*, I, 190. — *Correspondance de Catherine*, II, 366. — Brulart, dans *Mémoires de Condé*, I, 164.

[1] Archives nationales, K. 1503, B. 19, 35, 37, 71. — Granvelle, VIII, 671. — Duc d'Aumale, I, 524. — Duchesne, 273; Desormeaux, 47. — Correspondance avec le comte d'Egmont et le prince d'Orange (fr., 3158, 92, 93. Portefeuille Fontanieu, 312. — Anc. Béthune, 8637).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pays-Bas se soulevaient contre l'Espagne. Au mois de juin, il donna un grand dîner à « toute l'hérésie », comme dit Alava. Le Roi et la Reine étaient au nombre des convives, parmi lesquels on ne comptait de catholiques que le cardinal de Bourbon et le duc de Montpensier[1]. Jamais le Connétable n'avait autant frayé avec les huguenots. Le « principillo » de Béarn rendit ses politesses. Anne de Montmorency s'assit donc à la table du petit Henri IV et de la mère de ce prince. Bien plus, il assista avec Montigny, le bonnet à la main, au service réformé qui fut célébré chez eux[2]. L'ambassadeur d'Espagne en était si scandalisé, qu'il commençait à ajouter foi à un commérage, d'après lequel il aurait émargé au trésor des huguenots[3]. Cependant les actes de dévotion du Connétable étaient faits pour le rassurer. On l'avait vu célébrer fort catholiquement la fête de la Pentecôte et suivre avec beaucoup d'onction, à cheval, et tête nue, la procession royale du Saint-Sacrement, le 9 juin 1566[4].

S'il plaisait à l'Espagne, par ces manifestations religieuses, il lui portait préjudice par sa politique. Au moment de la révolte des Pays-Bas, la Cour ne semble pas favorable aux répressions de Philippe II. L'affaire des Gueux fait l'objet des conversations de la Reine et des Montmorency, qui se voient, pendant le mois de juillet 1566, soit à Paris, soit à Écouen. Ce fut dans cette résidence que la Cour laissa le Connétable pour faire dans le Nord un voyage d'inspection. Pendant la visite du Roi au château de Marchais, chez les Lorrains, le Connétable, inquiet de cette intimité, s'établit non loin de là, à Fère-en-Tardenois, pour correspondre plus facilement avec Catherine. La nouvelle invasion des Ottomans en Hongrie les préoccupe moins que l'affaire de Flandre[5]. Au mois de septembre et au mois d'octobre, la Cour, s'étant rapprochée de Paris, reçut à deux reprises la visite du Connétable, qui introduisit auprès du Roi les ambassa-

[1] Correspondance d'Espagne, K. 1506, B. 20, 5, 7, 10, 29, 33, 54, 84. — Granvelle, IX, 479. — Granvelle, *Correspondance*, I, 304, 329, 332. — Haton, I, 405.
[2] K. 1506, B. 20, 5.
[3] K. 1506, B. 20, 33.
[4] K. 1506, B. 20, 10.
[5] *Correspondance de Catherine*, II, 378, 383, 389, 397. — Le Roi au Connétable, octobre (Portefeuilles Fontanieu, t. 312. — Archives nationales, K. 1508, 57 (pièce datée à tort 1567).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deurs allemands, venus pour réclamer l'exécution intégrale de l'édit de janvier. Charles IX repoussa cette intervention étrangère; mais le Conseil, influencé par Montmorency, suivait une politique de pacification, et le Connétable se félicitait de voir le royaume à l'abri des guerres civiles, qui ensanglantaient les Pays-Bas.

A la fin de 1566, cependant, il s'éleva un léger nuage. Deux gentilshommes, arrêtés pour conspiration contre la Reine, accusèrent l'Amiral de les avoir inspirés. Ils soutinrent cette accusation à Fère, chez le Connétable, où ils avaient été amenés, le 26 août. L'un d'eux fut interrogé au Conseil privé devant le Roi et la Reine. « Qui vous a poussé à comploter la mort de la Reine? lui demande-t-on. — L'Amiral, répond-il. — Où l'Amiral t'a-t-il parlé? et quel argent t'a-t-il donné pour cela? interrompt le Connétable furieux. — C'est un cavalier, envoyé par l'Amiral, qui m'a parlé. — Sire, s'écrie le Connétable, comment souffrez-vous qu'un si grand coquin vive encore! Ordonnez qu'on fasse justice de lui; voyez comme il va variant d'opinion! » Coligny ne niait pas d'avoir rencontré sur sa route, en se rendant à la Cour, ses soi-disant complices, mais il repoussait avec indignation leurs dénonciations. Cette accusation en effet n'a pas de raison d'être. La mort de la Reine n'eût guère été favorable à la cause, et le coupable cherchait à prolonger sa vie, en rejetant la responsabilité de son crime sur de plus grands que lui. Catherine, soupçonneuse de nature et toujours heureuse de tenir ses rivaux en haleine, laissait cette menace suspendue sur leur tête et faisait arrêter tous ceux que l'accusé lui signalait comme complices. Le Connétable, mécontent que l'on traînât l'affaire en longueur pour compromettre les siens, se retira bruyamment à Chantilly, en octobre 1566. La Reine le rappela en vain. Il se rendit à Paris pour fortifier la ville et, attaché à ses fonctions militaires, il y inspecta l'artillerie et la fit approprier avec grand soin. Le Chancelier fit mettre à mort le coupable, et l'affaire en resta là[1].

[1] Correspondance d'Espagne, K. 1506, B. 20, 59, 63, 65. Cf. Desjardins, III, 526. — *Correspondance de Catherine* (p. p. La Ferrière, II, 380. Cf. Discours sur l'artillerie de La Treille, Pf. Fontanieu, 312. Ancien Béthune, 8784. — M. Delaborde parle de l'arrestation de ces accusés, mais ne connaît pas la dénonciation qu'ils firent de l'Amiral (II, 419, 420).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pendant sa retraite de la Cour, au mois d'octobre 1566, il avait vu Coligny, et, tous deux, ils avaient avisé à la situation. Il est probable que, si Condé se fût joint à eux à ce moment, ils eussent pu fonder un nouveau triumvirat, absolument politique et non religieux, la contre-partie de celui de Guise, Saint-André et Montmorency. Ce dernier ne semblait pas disposé à soutenir un gouvernement dans lequel Catherine se laissait diriger par ses favoris Gondi, Lansac et Saint-Sulpice. Après une nouvelle apparition à la Cour, il revient à Chantilly pour la fête de Noël, non sans témoigner son mécontentement à l'égard d'un prédicateur catholique, qui avait menacé d'un massacre tous les huguenots. Il était devenu le plus dévoué des oncles, le plus humain des Français[1]. Malgré son catholicisme, il ne se sentait pas disposé à laisser écraser les siens. Suivant l'expression de l'ambassadeur d'Espagne, il voulait tenir « la balance égale entre les hérétiques et les catholiques[2] ». On le retrouve en 1566 tel qu'il était en 1563. Il réalise l'idéal que l'on aime à se faire de lui : un conciliateur au-dessus des factions, ne confondant pas la religion avec la politique, ralliant autour de lui les vrais Français sans distinction de confession, le digne chef en un mot du parti national, le véritable auteur de ce parti qu'on a appelé les Politiques. On ne peut que donner raison à l'opinion de l'historien des *Princes de Condé*, qui lui attribue ce rôle, bien digne du premier baron de France[3]. Montmorency devait le garder tant qu'il n'aurait pas, dans une lutte armée, à faire choix entre les deux religions.

[1] *State Papers* (1566), p. 141 et 158. — Gaspard Tavannes, p. 289.
[2] Lettre d'Alava, K. 1507, B. 21, 24.
[3] *Princes de Condé*, I, 280.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XX.

RUPTURE DU CONNÉTABLE ET DES CHATILLONS. — SECONDE GUERRE CIVILE : BATAILLE DE SAINT-DENIS ET MORT DE MONTMORENCY.

En 1566, Montmorency terminait l'année dans la plus complète union avec les Châtillons. Il avance dans l'année 1567 en se détachant d'eux d'une façon progressive et constante. Diverses causes expliquent cette volte-face : c'est la politique de plus en plus hardie des huguenots, qui veulent lancer la France dans la guerre étrangère; c'est la rivalité de Montmorency et de Condé; c'est le zèle religieux qui augmente avec l'âge et que ne tempère plus la haine des Lorrains momentanément effacés.

C'était une grande erreur de s'imaginer que le Connétable pût être amené à soutenir, de fait, la rébellion des Pays-Bas contre le roi d'Espagne. Tant qu'elle n'était pas déclarée, il pouvait, comme chef de famille, s'intéresser à la situation de ses cousins de Flandre, et, en qualité de premier personnage de l'État, favoriser l'influence française dans les pays voisins. Mais, une fois la lutte engagée, il eût été absolument contraire à ses doctrines religieuses et politiques d'appuyer, par les armes, les revendications des rebelles protestants contre le Roi Catholique. Lui qui, sous François Ier et Henri II, avait autant que possible empêché la France d'entrer en lutte avec l'Espagne, il ne devait certainement pas pousser leur successeur à le faire dans l'intérêt des Gueux. Les huguenots, qui conjuraient Charles IX d'intervenir, éprouvèrent donc une grande déception. Quand, au mois de mars, leur député, le comte de La Rochefoucauld, vint à Chantilly proposer à son grand-oncle de les appuyer,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce seigneur le rebuta carrément. Et pourtant cette guerre étrangère était le seul moyen d'empêcher la guerre civile [1].

Le parti de l'intervention armée pouvait l'emporter à la Cour et, pour lui tenir tête, la Reine jugeait la présence du Connétable nécessaire. Mais ce dernier boudait. Irrité des accusations lancées contre son neveu, il avait été, à la fin de l'année 1566, passer les fêtes à Chantilly. De retour à la Cour quelque temps après, il eut un autre sujet de mécontentement. On exerçait alors des poursuites contre les trésoriers du Roi. Plusieurs d'entre eux, convaincus de prévarication, furent pendus, et leurs biens confisqués. On sait que le Roi faisait ses cadeaux avec le produit des confiscations. La Reine révoqua une faveur de ce genre accordée au Connétable. « Prenez garde à ce que vous faites, Madame », lui dit ce dernier à deux ou trois reprises. « Je ne puis faire autrement », répondit-elle. « C'est bien, c'est bien, Madame », s'écria le Connétable, sortant de l'appartement, et laissant le cardinal de Bourbon et le duc de Montpensier muets devant cette scène. Et il partit tout droit de Paris pour Chantilly, avec tous ses fils (février 1567 [2]). On s'abstiendra d'accuser Montmorency de rapacité à cette occasion. Ces dons, tirés du produit des confiscations, étaient les seuls que le Roi fût autorisé à faire pour ne diminuer pas le domaine de la couronne. Les plus austères en recevaient, notamment Vieilleville, dont on vante tant le désintéressement [3]. On a plus de raisons de reprocher au Connétable son impertinente impatience; mais on peut l'attribuer aussi au dépit qu'il ressentait de ne pas voir son fils assuré de sa succession militaire. Il semblait que tout fût refusé à l'ancien ministre de la couronne.

Cantonné dans son donjon, le vieux duc, quelque peu hargneux, refuse d'en sortir. Les agaceries de la Reine sont peine perdue. Il néglige d'ailleurs la mère pour le fils, Monseigneur ou Monsieur, Henri d'Anjou. « Je vous supplie, lui mande-t-il dans une des dernières lettres qu'il ait écrites, sy vous congnoissez qu'il y ait chose en quoy je vous puisse faire service, vous me faictes cest honneur

[1] Correspondance d'Espagne, Archives nationales, K. 1507, B, 21, 98.
[2] K. 1507, B. 21, 58 (chiffre), 57 (déchiffré). — *Ibid.*, 41 et 61. — Haton, I, 412.
[3] K. 1507, B. 21, 61.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de me commander pour m'y employer de toute ma puyssance. » Il semble que le jeune prince ne s'appuie pas sur cette déclaration pour le faire revenir. C'est en vain que, le 21 mars, la Reine l'invite de nouveau dans une lettre affectueuse. Il se disait malade, et le Roi fut sur le point, au mois d'avril, d'aller en personne à Chantilly pour prendre son conseil[1]. Charles avait absolument besoin de l'assistance des grands pour étudier la question politique, et sa mère voulait encore opposer au belliqueux prince de Condé le pacifique Connétable. Convocation fut adressée aux membres du Conseil, pour le 20 avril, à Fontainebleau. Les guerres civiles avaient à tel point relâché les liens de la discipline que les grands ne tenaient plus compte de ces convocations. Catherine dut engager toute une négociation avec Anne de Montmorency pour le faire sortir de sa retraite. Regrettant le refus du don des confiscations, elle va jusqu'à lui proposer une indemnité de 30,000 francs pour frais de déplacement. Le maréchal se mêle à la négociation; mais le père se borne, au mois de juin, à envoyer, à sa place, M. de Lansac au Conseil[2].

Peu après, il vient à résipiscence et se rend enfin, suivi de tous ses fils, à la Cour de Saint-Germain. Les prétextes de santé qu'il alléguait n'étaient pas absolument imaginaires. On lui trouva l'air vieilli et fatigué. Le prince de Condé, qui depuis son mariage faisait montre de zèle protestant, creusait de plus en plus le fossé qui le séparait du Connétable. Sa politique et sa religion étaient l'opposé de celles de ce dernier. Aussi s'était-il efforcé d'empêcher le retour de Montmorency. Il ne voulut pas du moins rester en sa présence, et, après s'être fait officiellement refuser la succession à l'office de connétable, il quitta la Cour avec l'Amiral et le colonel général d'Andelot (juillet 1567). La rupture de l'oncle et des neveux devenait manifeste. C'était sans doute pour la retarder que Montmorency, qui la pressentait, s'était abstenu si longtemps de paraître au Conseil[3].

[1] Le Connétable à Monseigneur, 4 mars 1567 (fr., 4052, 103). — *State Papers* (1567), 208. — Pf. Fontanieu, 314 (anc. Béthune, 8710).

[2] Correspondance d'Espagne (Archives nationales, K. 1507, B. 21, 114; 1508, B. 21, 5, 28). — *State Papers*, année 1567, p. 219 — Duc d'Aumale, I, 537 et 539.

[3] Archives nationales, K. 1508, B. 21, 28. Condé n'était plus cet ami du Connétable, si bien décrit par Mgr le duc d'Aumale (I, 285-287).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A Monsieur, frère du Roi, était réservée la succession du commandement suprême des armées. On lui donna même la présidence du Conseil privé, où figurent, le 5 juillet 1567, le cardinal de Bourbon, le duc de Montpensier et le Prince-Dauphin son fils, MM. de Nevers et de Longueville, le cardinal de Châtillon, le Connétable, le Chancelier, les maréchaux de Montmorency et de Damville (l'aîné faisait même partie du Conseil des affaires, en compensation de la survivance de la connétablie), le duc de Roannais, grand écuyer, M. de Morvillier, les évêques de Valence et de Limoges, MM. de La Casedieu et de Carnavalet. L'Aubespine était toujours le principal secrétaire d'État et continuait les fonctions de premier ministre, dans lesquelles il suppléait le Connétable. Ce Conseil, où l'élément modéré reste en minorité, se gardera de prendre fait et cause pour les Flamands révoltés. Le bruit courant que le roi d'Espagne doit se rendre par mer aux Pays-Bas, Montmorency fait décider qu'on le recevra dans les ports français avec les honneurs dus aux souverains. On consent aussi au passage, le long des frontières françaises, de l'armée du duc d'Albe, chargé de dompter la rébellion. Toutefois le colonel général d'Andelot reçoit l'autorisation de surveiller cette marche, menaçante en particulier pour Genève, où accourent nombre de gentilshommes huguenots. Reniant l'alliance avec la Turquie et les princes allemands, la Cour fait des avances à Venise et à Rome, comme elle en fait à l'Espagne [1].

Un fait qui dut ouvrir les yeux du Connétable sur l'hérésie de ses neveux, ce fut la condamnation des huguenots par le pape Pie V, l'ardent successeur de Pie IV. Montmorency s'était toujours flatté que l'Église recevrait un jour dans son giron ses neveux réconciliés. L'Espagne redoutait ce dénouement. Au mois de juin 1567, le Pape déclara hérétiques six évêques, entre autres le cardinal de Châtillon, pair ecclésiastique de France. Dès lors, Montmorency considéra son neveu comme un pestiféré. Aux démonstrations de protestantisme des Châtillons, il répondit en faisant étalage de catholicisme. A la date du 5 juillet 1567, l'ambassadeur d'Espagne, dans une lettre au Roi Catholique, veut bien décerner au Connétable, et même

[1] K. 1508, B. 21, 45. — Davila, I, 188-189.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au maréchal de Montmorency, un certificat de bonne religion[1].

La rupture de Condé, chef des huguenots et fauteur de la guerre espagnole, avec Montmorency, le catholique ami de la paix, amène un nouveau classement de partis. Ce dernier ne peut faire fond ni sur les princes, ni sur les pairs. Le prince de Béarn et le duc de Guise sont des enfants; MM. de Montpensier et d'Aumale se tiennent à l'écart, Louis de Gonzague, le gendre et l'héritier de Nevers, l'ancien ami de Montmorency, est brouillé avec le Connétable pour certaines affaires d'intérêt : au mois de juillet leurs procès traversent une phase aiguë. L'autre gendre du feu duc de Nevers, Porcien, comte d'Eu, est mort. Le jeune duc de Longueville, que Damville a renversé dans un tournoi, suit naturellement le parti de son beau-frère de Condé. Montmorency ne parviendra pas à rompre la solidarité qui unit entre eux les princes, jaloux des usurpations d'un baron[2]. Son gendre, le nouveau duc de Thouars, et son ami Boisy, le nouveau duc de Roannais, sont trop récemment titrés pour avoir de l'influence. Reste M. de Nemours, parent de madame la Connétable. Anne de Montmorency a toujours entretenu avec ce prince des relations courtoises. Une des dernières lettres qu'il écrive lui est adressée de Chantilly, le 18 février 1567. (Il emploie le nouveau style du calendrier.) « S'il y a chose en quoy je vous puysse servir, lui dit-il, je me y employeray d'aussy bonne volunté que le sçaurez désyrer et que bien humblement je me recommande à vostre bonne grâce[3]. » Nemours est l'intermédiaire le plus propre à le faire rentrer en bonnes relations avec la famille du feu duc de Guise, dont il a épousé la veuve. On constate déjà que le duc d'Aumale fait des caresses au Connétable[4].

Les Lorrains et Nemours assistent en effet au double mariage des enfants de Montmorency à Compiègne, le premier dimanche d'août 1567. Méru, suivant l'exemple de ses frères, épousait la fille aînée du maréchal de Cossé, seigneur de Gonnor, surintendant des finances, qui avait hérité de l'office du maréchal de Bourdillon, mort peu avant. Ce

[1] K. 1508, B. 21, 24 et 32.
[2] Archives nationales, K. 1507, B. 21, 1 et 24.
[3] Fr., 3218, 22.
[4] Duc d'Aumale, I, 286.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

brillant mariage rapprochait deux familles déjà alliées. Le même jour, la quatrième fille de Montmorency s'unissait au comte de Candale, de la maison souveraine de Foix. Tandis que le Connétable obtient pour son nouveau gendre la place de Monluc, lieutenant de Guyenne, il ne peut avoir pour son fils Méru, suspect d'hérésie, la succession d'Elbeuf, général des galères [1].

Comme un feu qui brille de son dernier éclat, Anne de Montmorency, dès l'été de 1567, s'applique aux affaires d'État comme il ne s'y est peut-être jamais appliqué depuis la mort de Henri II. Il gouverne la France avec L'Aubespine. L'éternelle question d'argent exigeait une solution. La vente d'une partie des biens du clergé n'avait pas suffi à équilibrer le budget. L'impôt sur le papier, proposé par le Connétable, avait été rejeté par le parlement. Le grand officier ne vit pas d'autre ressource, pour couvrir le déficit, que de ne plus régler les dettes publiques et de laisser les créanciers de l'État impayés. « Et comment voulez-vous qu'ils ne m'assomment pas chaque jour avec leurs réclamations? lui dit le Roi. — Sire, répondit-il, envoyez-moi tous ceux qui vous viendront demander de l'argent, je leur ferai passer la rivière sur mes épaules sans qu'ils se mouillent [2]. »

L'argent est en effet nécessaire à la Cour. Sous prétexte de surveiller le duc d'Albe dans sa marche le long des frontières, on lève des troupes. Suivant le traité de 1565, l'ambassadeur de France, Bellièvre, a obtenu de la diète un contingent de six mille Suisses, dont une partie se trouve enrôlée, au mois de juin, sous les ordres du colonel Pfyffer et traverse la France, au mois d'août. Mais ces Suisses ne sont pas levés contre l'Espagne; ils le sont contre les réformés, dont on soupçonne les préparatifs belliqueux. Au mois d'août, le Connétable, définitivement brouillé avec ses neveux de Châtillon, n'hésitera pas à les employer contre ces derniers. Devant une prise d'armes protestante dirigée par Condé, Montmorency, en 1567 comme en 1562, prendra en main les intérêts catholiques, d'accord avec son suppléant, L'Aubespine [3].

[1] Fénelon à l'ambassadeur d'Espagne, 29 juillet 1567 (K. 1508, B. 21, 40). — Monluc, III, 125; V, 103. — Davila, 197.

[2] K. 1508, B. 21, 57.

[3] Archives nationales, K. 1508, B. 21, 57. — Davila, 196. — Segesser, I, 422-446.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'état d'effervescence des huguenots arrive au comble. Quatre faits leur donnent de vives inquiétudes. L'entrevue de Bayonne les porte à croire à un projet de destruction conclu contre eux par Catherine de Médicis et le duc d'Albe. En second lieu, ils constatent nombre d'infractions faites à l'édit de paix : malgré les articles, des villes sont privées de tout lieu de culte, comme Poitiers, où, au mois de septembre, Condé en réclame un à M. du Lude. En dépit d'eux, la Cour autorise le duc d'Albe à marcher le long des frontières jusqu'aux Pays-Bas, et, en dernier lieu, les six mille Suisses, levés soi-disant pour le surveiller, pénètrent au cœur du royaume[1]. Se jugeant menacés par l'armée d'Espagne et par l'armée de France, ils se réunissent chez M. le Prince et chez l'Amiral, à Valéry et à Châtillon, pour prendre des résolutions définitives. Ils décident de s'armer et d'entrer en guerre, en enlevant la Cour, et se donnent rendez-vous à Rosay en Brie, pour le jour de la Saint-Michel, le 29 septembre 1567. S'ils n'ont Paris, ils peuvent compter sur Orléans et La Rochelle. Le Connétable, informé de ces entrevues au milieu de septembre, envoie son fils Méru s'assurer des bonnes dispositions de Paris et son fils Thoré s'enquérir de celles de l'Amiral. Thoré trouve, à Châtillon, son cousin occupé du soin des vendanges. Coligny déclare que les huguenots ne veulent pas troubler l'État, mais qu'ils se défient des Suisses. Le Connétable refuse toutefois de les licencier[2].

Les préparatifs des huguenots, ou confédérés, avaient été si bien faits à la sourdine, que la Cour se trouva prise au dépourvu. Sur le rapport de son fils, le Connétable la rassurait. La résidence de Montceaux, où elle se trouvait, lui semblait à l'abri de toute insulte, grâce au voisinage des six mille Suisses, réunis à Château-Thierry. Cependant la Reine, avisée des rassemblements huguenots dans la nuit du 24 septembre, décida le départ pour Meaux, où l'on arriva le 25. En même temps, ordre fut donné aux Suisses de rallier la Cour. Pfyffer franchit en douze heures la distance de Château-

[1] *Correspondance du Lude, Archives du Poitou*, XII, 174. — *State Papers*, année 1567, p. 341.

[2] K. 1508, B. 21, 55. — Davila, 201. — Pasquier, II, 117. — Haton, II, 423. — Martin, IX, 215. — Delaborde, II, 475.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Thierry à Meaux, et il arriva, le 26 avant midi, auprès du Roi. Le même jour, le maréchal de Montmorency amusait, par de feintes négociations, le prince et l'Amiral, déjà réunis à Lagny [1].

Le samedi 27 septembre, des gentilshommes, rejoignant la Cour, rapportèrent qu'à trois ou quatre lieues de Meaux, ils avaient rencontré force cavaliers suspects. Le Conseil se réunit et discute la question du retour à Paris. Le Connétable, dans la chambre de qui se tient l'assemblée, parce qu'il souffre de la goutte, blâme cette inquiétude. Dans la violence de son langage, il va même jusqu'à dire qu'il faut pendre les donneurs de mauvaises nouvelles. Il dédaigne les forces huguenotes et, au fond du cœur, il redoute une rencontre, dont les conséquences peuvent être funestes. Malgré son catholicisme, il ne peut de gaieté de cœur ouvrir les hostilités contre ses neveux. Le Chancelier soutient l'avis. Mais Nemours et le parti de Guise, n'aspirant qu'à la lutte, opinent vivement pour la retraite dans la capitale. Dans la journée, arrivèrent des messages plus alarmants, si bien que, vers le soir, la Reine dit au Connétable : « Comment, mon compère, vous avez voulu me mettre à mal, moi et mes fils ? » Le Connétable soutint encore avec animation que cette panique n'avait pas de raison d'être. Les Suisses étaient capables de garder le Roi à Meaux, sans qu'on se donnât les apparences de s'enfuir devant les huguenots. Mais le colonel Pfyffer assumant la responsabilité de conduire la Cour à Paris, le Conseil se range à l'avis du duc de Nemours, et, malgré le Connétable, décide le départ. En même temps, des dépêches sont expédiées pour convoquer le ban et l'arrière-ban [2].

Les préparatifs ayant été rapidement faits dans la nuit, l'ordre fut donné de monter à cheval, et l'on partit au point du jour, à quatre heures. Le duc de Nemours éclairait la marche avec les cavaliers. Les Suisses, séparés en deux divisions, escortaient la Cour en avant et en arrière. Il était pittoresque de voir ces farouches soldats entourer un jeune prince accompagné d'une cour brillante de dames,

[1] *Négociations de Toscane*, p. p. Desjardins, III, 528. — Davila, 202. — Segesser, II, 453.

[2] K. 1508, B. 21, 61. — Davila fait jouer un rôle prépondérant à Pfyffer dans cette décision (203). — Castelnau, 516. — *Archives du Poitou*, XII, 175. — Pasquier, II, 118. — Belleforest, 486. — La Popelinière, I. 18. — Duc d'Aumale, I, 293.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de gentilshommes et d'ambassadeurs. A l'entrée du défilé de Lagny parurent les huguenots. Condé et Coligny, qui n'avaient avec eux que cinq à six cents chevaux, avaient la prétention d'arrêter l'escorte du Roi, forte de huit cents chevaux et de six mille hommes de pied. Condé demandant à parlementer, il y eut une sorte d'arrêt; le Connétable défendit d'engager l'action. Il craignait une embuscade, et il voulait sortir du défilé avant d'en venir aux mains. Il dut même empêcher le Roi de s'élancer contre les rebelles. La fière contenance des Suisses, tenant leurs piques hérissées, imposa au prince de Condé, qui se retira. A la sortie du défilé, il y eut un second arrêt. Tandis que le Connétable occupait les rebelles avec les Suisses, le Roi et sa mère, suivant avec les cavaliers un chemin détourné, s'enfuirent du côté de la capitale. Charles IX ne devait jamais pardonner aux huguenots de l'avoir réduit à cette extrémité. Quant aux Suisses, ils repoussèrent les arquebusiers du prince et, reprenant leur marche, ils arrivèrent après minuit à Paris, où le Roi, qui les avait devancés, leur fit un chaleureux accueil [1].

Déçu dans l'espoir de surprendre la Cour, Condé passe par Claie et arrive, le 30 septembre, à Saint-Denis, où il est reçu au cri de « Vivent le Roi et Louis de Bourbon ! » Quelques personnes négligèrent de prononcer la conjonction, ce qui donnerait raison au récit d'après lequel Montmorency, devenu l'ennemi irréconciliable de son petit-neveu, aurait montré au Conseil une médaille frappée au nom de Louis XIII, roi de France [2]. La guerre était bien déclarée. Chacun réunit ses forces. L'armée de Condé s'enrichit des renforts venus de partout, notamment d'Allemagne. Nombre de villes, suivant l'exemple d'Orléans et de La Rochelle, se prononcèrent pour les huguenots.

Le Connétable prit de son côté ses dispositions. On voulut lui préférer, comme général, le duc de Nemours. Le Roi témoignait beau-

[1] Belleforest date le départ du 27 (486); D'Avala du 28; M. de Segesser de même; Mgr le duc d'Aumale du 29 (I, 295). Cf. Correspondance de Petrucci (Desjardins, III, 528). — Davila (édition de 1657, française, p. 202); (édition de 1680, italienne, p. 168).

[2] Desjardins, III, 538. — Martin, IX, 215 (d'après Brantôme).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

coup plus de reconnaissance à ce prince, qui l'avait fait partir de Meaux, qu'au Connétable, qui prétendait l'y faire demeurer. La vieille querelle de Guise et de Montmorency allait de nouveau s'ouvrir. On affectait même de tenir ce dernier pour suspect à cause de sa parenté avec les rebelles. Au Conseil, il se trouvait privé en effet de l'appui de ses neveux, dont les offices furent distribués à de bons catholiques. Mais le Connétable maintient ses droits. « Que personne, dit-il, ne s'entremette en ma charge pour quelque cause que ce soit. Je veux me réserver la gloire du châtiment que mon roi doit prendre des rebelles. » On s'inclina, et les Lorrains, pour marquer leur déférence, lui rendirent visite [1].

Opérant, sans tarder, la concentration de l'armée à Paris, il fait venir de Picardie le régiment d'infanterie de Strozzi et, de Lyon, celui du comte de Brissac, fils du défunt maréchal. Il lève aussi une légion de volontaires parisiens et donne la croix blanche, comme insigne, à ses troupes. Outre le régiment de Pfyffer, il demande aux Suisses un nouveau contingent, qui arrivera trop tard pour servir sous ses ordres. Il attend aussi des Pays-Bas un secours du duc d'Albe. Enfin, il réclame partout de l'argent, aux souverains catholiques, au clergé comme aux particuliers, pour entretenir son armée, qui doit compter 18,500 hommes de pied et 9,700 chevaux [2]. Il avait réuni les compagnies d'hommes d'armes, et c'était sur cette troupe d'élite que l'on faisait le plus de fond. Le Roi, rassemblant les princes et les gentilshommes, leur demanda une fidélité que le Connétable lui promit en leur nom. Le lendemain, ce doyen de la noblesse les harangua encore, disant qu'il était vieux, mais qu'il avait bon cœur. Il les invita à s'armer non pas à la légère, suivant la nouvelle tactique, mais avec de bonnes lances. Dans la noblesse, il y en avait qui ne prenaient pas parti; le duc de Bouillon se refusant à combattre ses coreligionnaires, le Connétable donna l'office de capitaine des Cent-Suisses, qu'il avait, à son fils de Méru [3].

[1] Correspondance d'Espagne, K. 1508, B. 21, 60. — *Négociations de Toscane* (Desjardins, III, 532).

[2] Archives nationales (Rapports espagnols), K. 1508, B. 21, 86 et 87. — K. 1510, B. 22, 19. — Davila, 205-206.

[3] *Négociations avec la Toscane*, p. p. Desjardins, III, 537-539, 549, 550 — Cf. *State Papers*, année 1567, p. 354. — Davila, 210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Parce qu'on se préparait aux armes, on ne renonçait pas aux discussions. Le prince avait lancé un manifeste dans lequel il demandait, comme en 1562, que l'on chassât les étrangers, c'est-à-dire les Lorrains et Nemours, que l'on écartât la Reine du pouvoir, que l'on convoquât les États Généraux. Il exigeait en outre des places de sûreté pour les réformés et réclamait l'office de grand maître en faveur du maréchal de Montmorency; c'était compromettre ce dernier. Le 7 octobre, le Roi, en réponse, somma les huguenots de déposer les armes, menaçant de les traiter en rebelles. Le héraut porteur du message était spécialement chargé de dire au cardinal de Châtillon combien son oncle regrettait de l'avoir avancé dans les honneurs [1].

Mais, comme on semblait promettre aux réformés le respect de l'édit, Condé fit une réponse favorable à un accord. De même qu'à l'ouverture de la première guerre civile, des négociations furent entamées. Le Chancelier tenait à les prolonger par amour de la paix, le Connétable par goût pour la temporisation. Ces délais lui permettaient d'ailleurs de réunir toutes ses troupes; il tenait pour « imprudence notoire de vouloir, par un combat incertain contre des fols qui n'ont maintenant pour conseil que le désespoir et pour richesses que leurs armes et chevaux, hasarder tout le corps de l'Estat ». Le peuple de Paris, toujours impatient, s'indignait de ces longueurs, au point que le Connétable et le Chancelier n'osaient se montrer sans armes dans les rues [2].

Pendant le mois d'octobre, des conférences eurent lieu entre M. le Prince et l'Amiral d'une part, le Chancelier, le conseiller privé Morvillier, le secrétaire d'État L'Aubespine et le maréchal de Montmorency de l'autre. Le terrain était suffisamment préparé pour que l'on songeât à un entretien direct entre le chef des huguenots, Condé, et son rival, le chef des catholiques, Montmorency. A la fin du mois, deux entrevues eurent lieu à La Chapelle-Saint-Denis. Le Connétable, escorté du maréchal de Montmorency et du maréchal de Cossé, ainsi que du secrétaire d'État L'Aubespine, entra en pourparlers avec le

[1] Desjardins, III, 542. — Delaborde, II, 493.
[2] La Noue (édition 1612), p. 615. — D'Aubigné (édition Ruble), II, p. 239. — *State Papers*, année 1565, p. 354.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prince, l'Amiral et les chefs réformés, parmi lesquels il comptait tant de proches parents[1].

Le premier jour se passa en banalités sur les malheurs de la guerre. Le Connétable se retira, disant qu'il avait les pouvoirs de faire la paix. Il semblait juger les demandes protestantes assez modérées. Faisant son rapport au Roi, il reçut de ce dernier l'avis qu'il ne donnerait pas d'autre sécurité aux réformés que sa parole[2]. Aussi, le second jour, le Connétable, retrouvant ses neveux, refusa-t-il de descendre de cheval, quoique deux pavillons eussent été préparés pour les négociations. C'était mauvais signe. Le prince demandant une liberté de religion illimitée, le Connétable repartit d'abord que l'édit de pacification n'était que provisoire, et que le Roi ne pouvait renoncer à rétablir l'ancienne religion. L'affaire se gâte. Le cardinal de Châtillon, qui assiste au colloque en costume de cavalier, a une altercation avec son oncle. Ce dernier conclut en disant au prince, qui insiste sur le libre exercice de la religion réformée : « Le Roy ne le permettra jamais. Et tant s'en faut qu'il veuille établir deux religions en son royaume. Jamais il n'a entendu que l'édict d'Orléans fust sinon provisionnel, comme estant faict pour la nécessité du temps. De sorte que, quand vous, Monsieur, et toute vostre compagnie le voudriez requérir à perpétuité, le Roy se garderoit bien de le vous bailler. Vous déclarant qu'il aime mieux estre en guerre avec des subjects que d'estre en mauvais ménage avec les princes ses voisins, auxquels il a tousjours fait entendre que son intention estoit de restablir la religion catholique en ses pays. Et de ma part je ne le conseilleroye et ne l'endureroye jamais, quand il le voudroit faire[3]. »

C'était la rupture définitive. Dès lors Anne de Montmorency redevient le chef fanatique et autoritaire, le représentant du principe de

[1] Pasquier, II, 121. — Davila, 206 et 209. — Belleforest, 486. — Martin, IX, 269. — Baguenault de Puchesse, 199. — Delaborde, II, 493. — Duc d'Aumale, I, 299. — Brulard, dans son *Journal*, dit que le Connétable vit le prince déjà le 11 octobre (*Mémoires de Condé*, I, 179)

[2] *Négociations de Toscane*, p. p. Desjardins, III, 544.

[3] *Mémorables annotations sur les dernières paroles de M. le Connestable, refusant la paix à Mgr le prince de Condé* (octobre 1567). Ce petit récit imprimé (Bibliothèque nationale, Réserve), dû à un huguenot, me semble conforme aux idées d'Anne de Montmorency à ce moment.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'Église infaillible et de la monarchie absolue. Plus de demi-mesures. L'accord avec l'Espagne est complet. Précisément à cette époque, les chefs des Montmorency de Flandre, le comte de Hornes et le baron de Montigny, son frère, tombaient victimes de leur dévouement aux libertés publiques. A la nouvelle de leur captivité et de leur procès, la généreuse maréchale de Montmorency, fille du roi Henri II, crie vengeance, et son beau-père, le Connétable, ne peut se retenir de pleurer sur le sort de ses nobles cousins. Mais après les inutiles entrevues de La Chapelle, il change de sentiments et réprouve du même coup tous les rebelles. Recevant la visite de l'ambassadeur d'Espagne, Alava, il l'accueille à bras ouverts. Il déclare se repentir de la pitié qu'il a montrée pour Hornes et pour Montigny; il reconnaît qu'ils doivent être punis et proteste contre les bruits d'après lesquels il soutiendrait sa maison au détriment de la religion. Il devient de plus en plus violent dans son langage. Une sorte de frénésie s'empare de lui. Il ne fait qu'embrasser Alava. « Nos deux rois, s'écrie-t-il, doivent faire cause commune contre leurs sujets révoltés! » Et, s'engageant par les formules les plus solennelles, il déclare que si les rebelles français tombent entre les mains du Roi, ce dernier n'aura qu'une chose à faire : leur couper la tête. Décapiter devient pour lui une monomanie, et il souhaite de ne mourir pas avant que ses deux cousins de Flandre aient subi leur sort[1].

A ce moment, le duc de Montmorency concorde bien avec le duc d'Albe, la personnification de l'Inquisition. Il est même moins excusable que ce dernier. Le grand d'Espagne se faisait le bourreau de gentilshommes qui n'étaient ni de sa famille ni de son pays ; Castillan, il coupait la tête à des Flamands. Le pair de France, au contraire, proférait de terribles menaces contre des Français, ses compatriotes et ses neveux. L'ambassadeur d'Espagne, qui se délectait de ces propos sanguinaires, se hâtait de les rapporter au Roi Catholique et au duc d'Albe. Il feignait de ne se pas apercevoir que le Connétable ressentait alors une vive irritation, qu'il avait le défaut d'exagérer l'expression de sa pensée, et l'on se plaît à croire

[1] Correspondance d'Alava, Archives nationales, K. 1508, B. 21, 69, 73, 78, 81.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que, s'il se fût trouvé dans le cas d'exécuter ses projets, il en eût été empêché par la voix du sang.

Les préparatifs de campagne sont désormais activement poussés. Les forces des deux partis sont inégales. Condé et Coligny, à la tête d'un brillant état-major de jeunes gentilshommes, marquis, comtes et vidames, ne disposent que de 4,000 hommes de pied et de 2,000 chevaux. Les forces du Connétable montent au contraire à 16,000 hommes de pied sous leurs excellents colonels Brissac, Strozzi et Pfyffer, et à 3,000 chevaux. Il a aussi dix-huit pièces de canon. Malgré leur faiblesse numérique, les réformés s'étendaient beaucoup. Cela venait de la nécessité de se porter partout à la fois avec leur petit contingent, afin de tenir en respect un ennemi bien supérieur en nombre. L'agilité tactique du grand Frédéric rappellera plus tard celle de Condé.

Les huguenots tenaient tout le nord de Paris. Ils s'emparèrent même du pont de Charenton, si bien que les vivres n'entraient plus dans la capitale. Le 4 novembre seulement, le Connétable, auquel on reprochait de se laisser bloquer par de si petites forces, s'empara d'Argenteuil et ramena les vivres. Il compte profiter de l'éloignement d'Andelot, qui a poussé jusqu'à Poissy avec quinze cents hommes. Strozzi coupe le pont qui établissait la communication entre ce chef réformé et le gros de l'armée de Condé. Ce prince, ayant perdu quelques positions, se retire de Charenton à Saint-Denis. Montmorency occupe La Chapelle, le 5, livre quelques escarmouches et se dispose à engager l'action, le 10, vigile de la fête de saint Martin, patron de Montmorency.

Les huguenots décidèrent de laisser venir l'attaque. On peut croire qu'ils eussent mieux fait d'assaillir les catholiques au moment de leur sortie de Paris et avant qu'ils fussent rangés en ordre de bataille. Quant au Connétable, les uns lui reprochèrent d'en venir aux mains sans attendre tous les renforts, les autres de les avoir trop attendus[1]. Une critique plus juste consiste à remarquer que la journée était bien avancée, pour attaquer l'ennemi au mois de novembre, vers trois heures seulement[2]. En cas d'une victoire qui

[1] Cf. Haton, I, 457. — Duc d'Aumale, I, 303.
[2] Davila, 214.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était probable, vu la disproportion des troupes, c'était laisser aux vaincus la faveur de l'obscurité pour se retirer. Ces hésitations cachent au fond le désir de s'accorder encore : comme à Meaux, Anne de Montmorency aurait voulu empêcher une lutte suprême. Guise n'est plus là pour l'exciter.

Les quatre mille cinq cents huguenots s'établirent sur une seule ligne, entre Saint-Ouen à droite et Aubervilliers à gauche, en avant de Saint-Denis. L'Amiral, avec l'avant-garde, occupait le premier de ces villages; Genlis, le second. Condé commandait une haie de cavalerie, qui unissait ces deux corps de troupes. Le Connétable, d'ailleurs étonné que le prince osât affronter le combat, résolut d'enlever simultanément les deux villages, puis d'attaquer Saint-Denis. Le plan était excellent et, avec ses forces quatre fois supérieures à celles des protestants, avec 16,000 hommes de pied et 3,000 chevaux, il avait de quoi l'exécuter. Sorti de Paris, il se met en bataille à la Villette, dont les hauteurs sont couronnées de ses canons. A sa gauche, en face de Saint-Ouen et de la droite protestante dirigée par l'Amiral, il place la cavalerie de Nemours, de Longueville et de Thoré, assistée de la légion des volontaires parisiens. Lui-même se trouve au centre avec la gendarmerie et les Suisses, ayant pour objectif le corps de Condé. L'artillerie le sépare de sa droite, commandée par le maréchal de Cossé, forte surtout des régiments d'infanterie française de Brissac et de Strozzi, dont l'objectif est Aubervilliers, occupé par la gauche protestante. Il dispose en outre des corps de cavalerie du duc d'Aumale et du maréchal de Damville, dont la tâche consiste à tourner Aubervilliers.

Vers trois heures du soir, la canonnade commence. Le Connétable, aussi impatient d'engager l'action sur le terrain qu'il l'a été peu à s'y rendre, donne l'ordre d'attaquer, sans constater l'effet de son artillerie, sans même attendre que son infanterie se soit déployée. Les corps de cavalerie d'Aumale et de Damville, lancés sur Genlis, masquèrent l'artillerie catholique et échouèrent, n'étant pas soutenus par l'infanterie de Cossé. A l'aile gauche, l'attaque ne réussit pas davantage. L'Amiral repoussa facilement les « six mille badots de Paris », comme les appelle Tavannes. A ce moment, Condé prenant l'offensive tombe sur le centre. Là, le Connétable avait formé sa cava-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lerie sur deux lignes, la première conduite par son fils aîné, la seconde par lui-même.

Le prince, n'engageant que le tiers de son monde avec la première ligne, la dépasse et fond avec sa cavalerie, formée en essaim, sur le flanc gauche de la seconde ligne. La gendarmerie du Connétable se trouve en l'air et sans soutien. Le terrain, les embarras empêchent les autres chefs catholiques de voler à son secours. Le lourd bataillon des six mille Parisiens, inexpérimentés et poltrons, gêne les mouvements de l'armée royale. La haie de cavalerie, commandée par le Connétable, est rompue et rejetée sur eux. Une lutte s'engage corps à corps. Anne de Montmorency, n'oubliant pas son antique valeur, frappe d'estoc et de taille, mais il n'est pas épargné lui-même. Il a déjà reçu quatre ou cinq petites blessures d'épée au visage et un coup de masse sur la tête, son cheval est renversé, quand l'Écossais Robert Stuart s'approche et lui crie de se rendre. Pour toute réponse, le vieux lutteur, « abandonné des siens et non de sa vertu », lui casse la mâchoire avec le pommeau de son épée brisée. Mais, au même instant, il tombe mortellement blessé d'un coup de feu qui lui brise l'épine dorsale. Cependant la ferme contenance des Suisses permet de dégager le Connétable. Sentant sa fin prochaine, il dit à plusieurs reprises à Sanzay : « Mon cousin, je suis mort; mais ma fin m'est fort heureuse de mourir ainsi[1]. » Il commencait à réciter ses prières, quand ses fils de Damville et de Thoré surviennent. C'est avec peine qu'ils obtiennent de lui de l'emmener hors du champ de bataille. La perspective seule de revoir son roi avant de mourir l'y décide.

La bataille de Saint-Denis se résume dans la charge hardie du prince de Condé, qui renverse le Connétable. Cet événement empêche les catholiques de tirer parti de leur grand nombre. Leur armée, ébranlée par le premier choc de l'ennemi, se reforma, mais resta comme paralysée. Personne ne recueillit les fruits de la victoire. Les

[1] Brantôme prolonge ce discours d'une façon invraisemblablement académique (III, 328-329). — Cf. *State Papers*, année 1567, p. 369-371. — *Négociations de Toscane* (Desjardins), III, 552. — D'Aubigné, 216. — Belleforest, 486 v°. — Pasquier, II, 122. — Duc d'Aumale, I, 309. — Cf. l'absurde Cl. Haton, qui rapporte que le Roi fut soupçonné d'avoir fait tuer son Connétable (I, 458).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

huguenots, passant pour battus, sans l'être réellement, rentrèrent dans leurs quartiers, tandis que les catholiques regagnaient Paris. Les uns et les autres avaient perdu nombre de vaillants, entre autres, les catholiques : M. d'Anton, neveu du Connétable; les protestants : les comtes de Sault et de La Suze, ainsi que le vidame d'Amiens. Comme le dit le biographe de Vieilleville, « c'est le roy d'Espaigne qui gagne la bataille ». La guerre se poursuivra indécise jusqu'à la paix du 23 mars 1568[1].

Transporté à son bel hôtel de la rue Saint-Avoie, Montmorency y vécut encore deux jours. Le 11 novembre, le Roi et la Reine mère vinrent lui rendre cette dernière visite dont les souverains honorent leurs grands serviteurs expirants. Au milieu de l'émotion générale, il leur déclara qu'il était heureux de mourir pour son prince. Ses douleurs étaient fortes. Les blessures au visage et sur la tête n'étaient rien en comparaison du coup de pistolet qui, lui brisant l'épine dorsale, l'avait atteint dans les fonctions vitales. L'art du célèbre chirurgien Paré, qui ne cessa de panser ses blessures, restait impuissant devant un mal dont le poids de l'âge ne pouvait encore qu'augmenter la gravité.

Il se remet aux mains de Dieu. Les médecins du corps étant inutiles, on fait appel aux ministres de la religion. Un bon cordelier l'assistant avec ferveur : « Ah! mon Père, lui dit le Connétable, croyez-vous qu'un homme, qui a su vivre près de quatre-vingts ans avec honneur, ne sache pas mourir un quart d'heure? » Ce fut au milieu de sa belle famille que ce vieillard, qui avait reçu dans les batailles tant de blessures, succomba enfin. Donnant les témoignages d'une piété qui ne l'avait jamais abandonné, le premier duc et pair de Montmorency rendit l'âme, le mercredi 12 novembre 1567, à cinq heures du soir, âgé de soixante-quatorze ans, sept mois et vingt-huit jours[2]. Après la bataille de Jarnac, le marquis de Vil-

[1] Sur la bataille de Saint-Denis, cf. notamment Davila, I, 212; La Noue (édit. 1612), p. 621: — Vieilleville, La Popelinière, de Thou, d'Aubigné, Castelnau, Gaspard de Tavannes, Desormeaux, Duchesne, Sismondi, Martin, Michelet, Ranke et surtout Mgr le duc d'Aumale, I, 307-313, et M. de Segesser, II, 453-480.

[2] Davila, I, 213 (404). — Saint-Evremond (édit. 1700), p. 133. — Brulart, *Journal*, *Mémoires de Condé*, I.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lars devait se charger de venger son beau-frère, en frappant mortellement « Stuart, Écossais, qui tua M. le Connestable et qui avait entreprins de tuer le Roy et la Royne et qui tua le président Minart[1] ».

La perte du Connétable est plus sentie qu'elle n'est pleurée. Sans doute sa mort fut très admirée. « Recherchez telles histoires qu'il vous plaira, dit Pasquier, vous ne trouverez capitaine qui, avec tant de belles remarques, ait couronné sa vie d'une si belle fin. » Mais il a des ennemis dans les deux camps, et surtout à la Cour. Charles IX, tout en louant sa vertu, tout en déplorant cette perte, qui lui est funeste, ne sait pas exprimer de sentiments émus à la mort d'un si vieux serviteur. Catherine de Médicis dit simplement à Philippe II, en lui narrant la bataille : « Nous, sans le Connétable, qui a esté tué, nous pouvons louer Dieu pour, en un si grant combat, n'y avoir eu homme de nom mort que luy[2]. »

La Reine n'en fit pas moins décerner au Connétable « des obsèques de roy, ce qui n'advint encore jamais à nul seigneur de la France ». Elles durèrent plusieurs jours : les grands corps de l'État y furent invités, et en premier lieu le parlement, où, le 17 novembre, François de Montmorency vint prendre séance, pour la première fois, comme pair de France. Le dimanche 23 novembre, le corps embaumé fut exposé dans une chapelle ardente, à l'hôtel de Montmorency. Pendant vingt-quatre heures, on put contempler encore son visage découvert. Un cercueil de plomb contenait ses restes, placé sur un lit de damas rouge à crépines d'argent. Pendant neuf jours, on avait dit la messe dans la chambre. Durant le défilé public, le corps était gardé par deux gentilshommes et deux valets de chambre. Dans la grande salle de l'hôtel on voyait, sous un dais, couchée sur un lit d'honneur, l'effigie du Connétable avec les plaies indiquées au visage. Pendant quatre jours, un service religieux y fut célébré, suivi d'un festin de deuil. Le cœur avait été porté aux Célestins par le baron de Fosseux, que l'extinction de la branche de Nivelle, aux Pays-Bas, rendait le chef naturel de la famille.

[1] Liste des morts de Jarnac (13 mars 1569). — Clairambault, t. 354, f° 6249.
[2] La Reine au Roi Catholique (K. 1508, B. 21, 85). — Le Roi à Fourquevaux (*Négociations de Levant*, III, 11, note). — Pasquier, II, 122. — Cf. Pf. Fontanieu, 313. — Brantôme, III, 329. — Duc d'Aumale, I, 564.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le mardi 25 novembre, à une heure après-midi, le parlement se rendit, porté sur ses mules, au logis de Montmorency « pour donner doléance benoiste au corps et après se rendre en l'église de Paris pour y attendre le corps et assister aux vigilles ».

Le même jour en effet eut lieu le transport du corps de l'hôtel de Montmorency à Notre-Dame. Devant le chariot marchaient cent cinquante enseignes d'infanterie, les capitaines en deuil, les armes renversées, les tambours couverts de drap. Après le clergé, entourant l'évêque de Paris, venaient les archers de la capitale, torches en main. Les pauvres de la ville portaient aussi des torches, précédant la garde du Roi et la légion des citoyens de Paris à cheval avec douze étendards. Sept chevaux du Connétable, dont l'un bardé de fer, suivaient, menés à la main. Le chariot, contenant les restes du défunt, était traîné par quatre chevaux couverts de velours noir à croix blanches. La maison du Connétable l'escortait. C'était sa garde particulière ; puis venaient les officiers d'écurie et de cuisine, les échansons, les panetiers, les fruitiers, les chirurgiens, les valets de chambre et médecins, le conseil du Connétable et les secrétaires, les gentilshommes et maîtres de son hôtel. Le lieutenant, l'enseigne et le guidon de sa compagnie d'hommes d'armes, les écuyers, portant les éperons et les armes, se trouvaient dans cette partie du cortège. Les prélats et les chevaliers de l'Ordre venaient ensuite, après quoi passait un second char où se voyait l'effigie du Connétable, avec les insignes de duc et de grand officier. Les coins étaient tenus par le comte de Candale, le vicomte de Turenne et les deux MM. de La Rocheguyon, assistés de la cornette du défunt. Enfin venait le grand deuil composé des quatre fils. Le duc d'Alençon, second frère du Roi, conduisait le maréchal duc de Montmorency ; le cardinal de Bourbon, le maréchal de Damville ; le Prince-Dauphin, héritier de Montpensier, et le duc de Longueville menaient MM. de Méru et de Thoré. Après une suite de chevaliers et de porteurs de flambeaux, les troupes fermaient la marche du cortège, auquel le Roi et la Reine assistèrent du haut d'un échafaud établi près du pont Notre-Dame[1].

[1] *Enterrement du Connétable*, Lyon, 1569, in-8° (Lettres du 26 novembre), fr., 18528, 70, K. 1508, 97. — Cf. Reg. du conseil de parlement, X1a, 1622,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le corps arrivé le soir dans l'église de Notre-Dame, les vigiles furent célébrées. Le lendemain mercredi 26 novembre, une oraison funèbre fut prononcée par Arnaud Sorbin, recteur de Sainte-Foi en Gascogne et plus tard évêque de Nevers. Le prédicateur avait pris pour texte ces paroles de l'Évangile : « *Bonum certamen certavi,* j'ai combattu le bon combat. » Il rappela, non sans commettre quelques confusions, les batailles auxquelles Montmorency avait assisté, notamment les trois qui avaient été suivies de sa captivité, Pavie, Saint-Quentin et Dreux. Puis il parla des services rendus dans les négociations, comme dans la conquête de Metz, et des honneurs et des titres qu'il avait acquis. Ce discours n'a rien de particulièrement éloquent [1].

De Notre-Dame, le corps est conduit en l'église Saint-Martin de Montmorency avec le même entourage de gens, pendant une partie du parcours. Arrivé à Saint-Denis, le cercueil fut posé provisoirement au pied du tombeau de Henri II, suivant un désir que ce prince avait exprimé en recevant le faux bruit de la mort de Montmorency au moment de la bataille de Saint-Quentin. Ce n'est que le 16 février 1568 que le corps fut enterré à Saint-Martin de Montmorency. Sorbin prononça dans cette petite église une seconde oraison funèbre sur le texte « *Ecce Dominator, Dominus Exercituum auferet a Hierusalem et a Juda validum, fortem, etc...* » Il s'y répand en plaintes contre les calvinistes. Il rappelle de nouveau les guerres de Montmorency, notamment la défense de la Provence [2].

La mort du Connétable donna naissance à toute une littérature de sonnets, de tombeaux et de panégyriques. Déjà, lorsque François de Montmorency prête son serment de pair de France au parlement, on y fait l'éloge du Connétable, « lequel ayant manyé sous cinq roys consécutivement les plus grandes affaires de France et ayant en sa vie donné huict batailles, six contre estrangiers, deux en guerres intestines de ce royaulme, enfin, après avoir en la dernière dressé ce qui

15v°, 16, 16 v°. — *Mémoires de Brulart*, dans *Mémoires de Condé*, p. 185. — *Mémoires de Castelnau*, notes de Le Laboureur (édit. Bruxelles, 1731, t. II, 502). — Du Chesne, 409-410. — Pasquier, II, 123.

[1] *Oraison funèbre*, p. p. Paris, 1567, avec dédicace à Madeleine de Savoie, 30 novembre 1567.

[2] *Oraison funèbre*, p. p. Paris, 1568, avec dédicace au maréchal de Montmorency.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

estoit requis à la victoire qui s'est ensuyivie, a esté navré de sept coupz, desquelz tout après il est décédé. Dieu en ayt l'âme, et la France mémoire perpétuelle [1]. »

Les épitaphes, les sonnets et les éloges d'Anne de Montmorency furent écrits dans toutes les langues, beaucoup en hébreu, en grec, en latin et en français. Auteurs inconnus et connus rivalisaient dans leurs plaintes, élégies, sonnets, acrostiches, anagrammes, chants funèbres et dédicaces. Parmi eux, se remarquent des professeurs de l'université de Paris et de celles de la province, des hommes d'État et des poètes. Sorbin, le théologien d'Espense, le professeur Du Chesne, les poètes Jamin, Dorat, Ronsard, Desportes, Pasquier lui consacrèrent des vers plus ou moins heureux. Jamais on ne vit tant de tours de force de style; on rimait des octains dans lesquels on disait avec plus ou moins d'exactitude que le héros avait vécu huit fois dix ans, qu'il avait livré huit batailles et qu'il avait reçu huit blessures. L'évêque de Pamiers, on le sait, écrivit sa vie en vers [2].

C'était à Saint-Martin de Montmorency, au sommet de la riante colline d'où l'on découvre tout le Parisis, que devait reposer jusqu'à la Révolution le corps d'Anne de Montmorency, en son vivant pair et connétable de France. Le tombeau qu'on lui éleva était digne en tous points de ses goûts artistiques. Le mausolée fut commandé par la famille à Jean Bullant. Dans la nef de l'église, en face de la porte, s'élevait le tombeau circulaire, couvert d'une grande table de porphyre sur laquelle on voyait couchées les statues en marbre blanc du Connétable, en costume de chevalier, et de sa femme, revêtue de la robe austère des douairières. Ces deux figures, conservées aujourd'hui au Louvre, au musée de la Renaissance, sont l'œuvre de Barthélemy Prieur. Dix colonnes corinthiennes en marbre noir et vert supportaient une demi-coupole, sur l'entablement de laquelle on voyait encore les statues en bronze du Connétable et de sa femme, agenouillés suivant le style du temps. Ce mausolée, haut de vingt pieds, a disparu, sauf les statues susdites de Prieur. A la sacristie, on lisait gravée sur le marbre l'épitaphe de Ronsard [3].

[1] X[1a] 1622, 4.

[2] *Épitaphes*, p. p. Rouillé, Paris, 1567, — par Duchesne, Paris, 1568, — par Dorat, Paris, 1567. — *Tombeau*, de Pasquier, *OEuvres*, II, 123-126.

[3] Description de Montmorency (*Mercure*, avril, juillet 1740, p. 1542).

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le cœur du Connétable avait été transporté, suivant le vœu de Henri II, auprès de celui de ce prince au couvent des Célestins, en la chapelle d'Orléans [1]. La duchesse veuve y fit élever, le 14 février 1573, un monument qui existe encore au Louvre, au même musée de la Renaissance. Au-dessus d'un piédestal aux insignes du Connétable, se dresse une colonne de marbre, portant le cœur, qu'entourent trois statues de bronze représentant l'Abondance, la Justice et la Paix. En avant, à gauche et à droite, on lit trois inscriptions, deux en latin, une en français, célébrant les vertus du héros :

Cy dessoux est un cœur plein de vaillance,
Un cœur d'honneur, un cœur qui tout sçavoit :
Cœur de vertu qui mille cœurs avoit :
Cœur de trois rois et de toute la France.
Cy gist ce cœur qui fut nostre assurance.
. . . . . .
Cœur qui fut cœur du roy Henry son maistre,
Roy qui voulut qu'un sépulchre commun
Les enfermast après leur mort, pour estre
Comme en vivant deux mesmes cœurs en un.

[1] Duchesne, 414.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XXI ET DERNIER.

PORTRAIT D'ANNE DE MONTMORENCY. — RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

Anne de Montmorency est un homme grand et fort. Sa haute stature, sa puissante encolure, ses vigoureuses attaches dénotent une constitution robuste [1]. Ce n'est pas un de ces élégants gentilshommes de François Ier, comme Chabot de Brion, dont on peut voir la statue au Louvre, ou l'un de ces mignons de Charles IX et de Henri III aux membres frêles et grêles; on reconnaît en lui un vigoureux enfant de la campagne, né dans les domaines paternels, à Montmorency même, où il fut baptisé, quoiqu'il prît volontiers la qualité de Parisien. Son corps s'est développé dans les courses et dans les chasses à pied et à cheval, à travers les forêts et les hauteurs pittoresques qui bornent l'horizon au nord du Parisis. Le métier des armes l'a renforcé encore; les joutes ont développé ses muscles; son poing est redoutable et, au milieu des protestations de la Cour, d'un seul coup de ce poing il étend par terre le bouffon Tonin dont les sarcasmes l'agacent; car il ne comprend pas la plaisanterie. Rude jouteur aussi dans les combats où il prodigue sa vaillance, les blessures ne semblent être pour lui que des égratignures. Il s'en remet toujours. Ce n'est qu'après en avoir reçu sept à Saint-Denis qu'il termina sa vie [2].

Il exige beaucoup de ce corps vigoureux; il le surmène. Quelquefois la nature reprend ses droits, et ces grands efforts sont suivis d'un long épuisement, par exemple après la campagne d'Italie de 1523, après celles de 1553 et de 1563. Mais il garde assez d'ardeur

[1] La forte encolure est très caractérisée dans une médaille reproduite dans la monographie de M. Lasteyrie (*Un grand seigneur au XVIe siècle*, Paris, Quantin, 1879).

[2] Cf. au Musée de la Renaissance, au Louvre, les statues mortuaires de Brion, type de mignon, et de Montmorency, type de gendarme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour se battre avec acharnement jusque dans la soixante-quinzième année. Le coup de pistolet, qui l'atteint dans le siège des fonctions vitales, peut seul mettre un terme à la carrière mouvementée et aux luttes de ce vieillard. Il fallait une forte constitution pour se montrer si alerte sous le poids des lourdes armures de plates dont les hommes d'armes se revêtaient. Empêché de lutter dans les tournois à partir du jour où, comme connétable, il était devenu le grand juge de camp en France, il prenait sa revanche dans les batailles. Imposant il parait sous la cuirasse, imposant il demeure sous le manteau bordé d'hermine que, vieillard, il porte [1].

Telle est l'impression produite quand on le contemple couché dans son armure de pierre, ou représenté en pied dans les portraits du temps. Mais c'est sur son visage que l'on doit discerner sa valeur morale et intellectuelle. Sa tête est incontestablement belle. Ce qu'elle offre de plus saillant, avec le crâne allongé, c'est le front, un front vaste et large qu'augmente encore l'habitude de porter les cheveux coupés court. Ce front contient beaucoup. Pour employer un mot latin d'un sens plus général que le français *capable*, c'est un front *capax*, plein d'universelles capacités. La tête est bien organisée en cases abondamment pourvues, la mémoire puissante, l'intelligence étendue, la volonté forte. L'aptitude au travail, la ténacité du caractère se traduisent par les rides et les protubérances du front.

On voudrait voir ce noble front éclairé de deux yeux au regard puissant, témoignant d'une large vue, de conceptions fortes et hardies, de plans victorieux et triomphants. Il n'en est rien : les yeux, qui sont assez grands, et heureusement en retraite au-dessous de l'arcade sourcilière, n'ont pas l'expression du génie. Sans être complètement vague, le regard reste indécis et les yeux semblent marquer une tendance au strabisme, caractérisée surtout chez le petit- fils du Connétable, le dernier Montmorency de cette branche : c'est le regard à la Montmorency. Comme les siens, Anne est un peu myope. Sa vue est aussi bornée au moral. Le regard manque de profondeur; il annonce plus de finasserie que de finesse, un cer-

[1] Voir l'armure du Connétable au Musée d'artillerie avec la bourguignote percée de la balle qui lui fracassa la mâchoire, non pas à Saint-Denis, comme le dit M. de Lasteyrie, mais à Dreux (*Un grand seigneur au XVIe siècle*, Paris, Quantin, 1879).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tain penchant à la ruse, à la méfiance, à la sournoiserie, sans aller jusqu'à la duplicité.

Le nez est plutôt épais. Il n'a ni l'élégance du profil grec, ni l'audacieuse longueur du type de François Ier. C'est plus un nez de paysan, et de paysan matois, qu'un nez de race. Dans son enfance, le Connétable était surnommé *le Camus de Montmorency*. Évidemment ce nez manque de flair délicat. La bouche est allongée, nullement sensuelle, avec des commissures marquant la grosse ironie. Cette bouche est bien celle d'un homme à la parole abondante, verbeuse, plus écrasante que spirituelle, propre au grand « rabro ueur » du seizième siècle.

Tels sont les traits principaux de cette physionomie qui, encadrée dans une belle barbe, ne manque pas d'un caractère majestueux, dû surtout à la puissance du front.

Ces traits peuvent se discerner sur nombre de portraits, estampes, médailles, émaux et statues. Au Louvre, la statue couchée, œuvre de Barthélemy Prieur, révèle la force du chevalier bardé de fer. Le département des Estampes de la Bibliothèque nationale contient, outre deux spécimens du fonds de la Réserve [1], tout un volume consacré aux portraits des Montmorency. Ce sont pour la plupart ceux du connétable Anne lui-même, en pied, armé, tête nue ou couverte de la toque, avec ou sans cuissards, avec ou sans bottes, l'épée ou le bâton à la main, type de représentation fait sans doute fort tard ou après la mort du héros. L'impression est plus saisissante dans la reproduction du buste seul, tête découverte ou portant la toque Henri II ou Charles IX, le corps revêtu de la cuirasse ou de la robe. Un de ces portraits aux trois crayons fait constater l'existence d'une loupe sur le front [2].

Le portrait le plus remarquable de cette catégorie est le dessin du buste d'après l'original de Janet Clouet. Le Connétable est figuré sur le seuil de la vieillesse, encore du temps de Henri II, mais avec la fraise et la toque à broche qui annoncent le règne de Charles IX. Ce type se retrouve dans les anciennes collections des lords Carlisle et

[1] Na, 21, f° 66; Ne, 32.
[2] Réserve, Na, 21, f° 66.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gower [1]. Ici l'on a affaire à Montmorency dans la force de l'âge. Il en est de même pour le type du département des manuscrits, du fonds de Clairambault [2]. On trouve un Montmorency tout jeune dans un manuscrit du même département, contenant les *Commentaires de la guerre gallique*, manuscrit précieux de 1519 [3]. Simple favori de François Ier, il est représenté à l'âge de vingt-cinq ans environ, sous les traits de Lucius Arunculeius Cotta. Il porte les cheveux longs, le bonnet de Louis XII et le col échancré de François Ier. Chez ce sage jeune homme l'expression est déjà sérieuse. Lord Gower a de même, dans sa collection, des portraits de Montmorency, grand maître, et de Montmorency, connétable, dans tout l'éclat de la jeunesse.

Dans les châteaux de France, de même qu'en Angleterre, à Castle Howard (Yorkshire, collection Gower), il existe d'autres portraits de Montmorency, notamment à Chantilly, à Beauregard, et surtout à Versailles. Je ne parle pas du grand portrait en pied d'Amiel, qui rentre dans la peinture de commande, mais de la tête avec buste du seizième siècle, œuvre d'un contemporain. Dans la salle où il se trouve exposé, Montmorency est en compagnie de toutes ses relations de la Cour.

Dans ces portraits en général, Montmorency est vu de trois quarts. Un bon profil de lui est reproduit sur une médaille conservée au Cabinet de Paris. La tête nue, le costume romain dégagent une forte encolure. La ligne, partant d'un front long et bosselé, se prolonge avec un nez assez fort et se termine à la barbe ondoyante [4].

Montmorency a été aussi représenté en cire polychrome [5], dans des peintures sur verre [6], enfin sur émail, non seulement dans le *Banquet des dieux*, conservé en Angleterre, où il figure sous les traits de Mars, mais encore sur des carreaux spéciaux dus, comme le *Banquet*, à Léonard Limousin. Cet artiste a fait la merveilleuse plaque de la galerie d'Apollon, où le Connétable est peint à l'âge de

[1] Cf. Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes. — Réserve, *ibid.* — Bouchet, *Les portraits au crayon à la Bibliothèque nationale.*

[2] 1124, 78.

[3] Français, t. 13429, LII.

[4] Lasteyrie, p. 18.

[5] Louvre, Collection Sauvageot.

[6] Verrières de Chantilly. Voir plus haut.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soixante ans environ, avec la toque et la robe fourrée d'hermine, ainsi qu'une plaque conservée à Azay-le-Rideau (galerie du marquis de Biencourt), donnant le profil avec buste d'un Montmorency plus jeune. L'expression dominante de tous ces types est la sévérité, sans aller jusqu'à l'aspect rébarbatif que, dans sa belle statue de Chantilly, M. Dubois a peut-être exagéré quelque peu [1].

La figure de Montmorency n'est pas trompeuse. Elle indique bien les qualités et les défauts du personnage. Ces traits du caractère ont déjà été esquissés dans un précédent volume; on ne peut que les accentuer ici, en suite de l'aggravation causée par l'âge et l'expérience.

Montmorency est doué d'une intelligence, sinon vaste et profonde, du moins générale. « Ce seigneur estoit en tout universel, dit Brantôme, fust en choses sérieuses que joyeuses [2]. » Il s'appliquait à diriger tous les départements de l'administration, et ses aptitudes variées se déployaient dans nombre de sphères. Les questions de justice et de finances, il les traite aussi bien que les affaires politiques et militaires. Ce baron féodal parlait commerce, transactions, échange, comme un spécialiste, fidèle partisan de la protection, comme tout le monde l'était alors. Il discutait les impôts, en étudiait le rendement avec compétence, et s'entendait aux questions monétaires, au taux, aux variations de l'argent, comme un économiste de profession. Il passe avec clarté d'un sujet à l'autre. Les préoccupations politiques n'éteignent pas chez lui les goûts artistiques. Sa puissance de travail, son ardeur aux affaires sont prodigieuses pour un seigneur de la cour frivole des Valois. Son long effort est la source intarissable de sa fortune, le secret de son crédit souvent discuté. Il ne se ménage pas plus dans le travail de cabinet que sur le champ de bataille. Dur à la peine, il trouve dans la faveur royale une juste récompense de son labeur.

Si, dans son activité intellectuelle, le Connétable embrasse beaucoup, il n'a pourtant pas de grandes vues; son esprit est étroit, son horizon restreint. Quoique amateur des beaux-arts, généreux pour

[1] Reproduction de ces portraits dans Lasteyrie (émail du Louvre), dans Palustre, (*Exposition de Tours*, 1873), dans Vulson de La Combière, Michaud, l'*Iconographie*, etc.

[2] Brantôme, III, 344. — Cf. Davila, 213-214.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui les cultive, bienveillant en somme pour ses amis et même pour les malheureux en général, et, sauf dans le cas où on le tourne en ridicule, sans grande rancune pour ses adversaires, il manque de largeur d'idées. Sans doute, il secourt volontiers les gentilshommes que la guerre a mis dans l'embarras; il cherche à soulager le peuple des charges militaires [1]. Il n'en subordonne pas moins les intérêts d'autrui aux siens propres, ce qui semble naturel, mais peu chrétien; il aide surtout ceux qui peuvent lui rendre service, recherche les avantages de ses proches et limite ses affections au cercle étroit de la famille. Sans tomber dans des procédés malhonnêtes, il paraît intéressé et avide. C'est pitié de le voir à la fin de sa vie se faire rembourser par le Trésor ses frais de déplacement. Il avoue sans vergogne sa cupidité. Et ce n'est pas qu'il ait beaucoup de bonhomie. Prudent et cauteleux, il recourt souvent à la ruse contre ses ennemis personnels et contre ceux de l'État. Son avarice, son caractère quelque peu fourbe et cruel fait parfois penser à son émule, le duc d'Albe.

Son langage témoigne souvent d'une singulière violence. Il parlait beaucoup et avec facilité : on l'a vu dans ses discours au parlement, à la noblesse, à l'armée. Lorsqu'il le veut bien, il se montre causeur aimable. « Quand il estoit à la Court, il ne failloit tous les soirs de venir voir soupper la Reyne, laquelle aussitôt luy faisoit donner une chaire. Et la Reyne, faisant trefve de parler à d'autres, l'entretenoit soit haut soit bas... Et bien souvent disoient le mot pour rire, comme ils le savoient dire tous deux bien à propos, et rioient et toute la compagnie qui estoit présente [2]. » Le Connétable se déridait, mais il n'était pas toujours en si belle humeur. La brutalité revenait sur ses lèvres. Il manque de mesure; l'expression dépasse la pensée, dans l'éloge comme dans le blâme. Parfois on eût dit qu'il fût né en Gascogne. Il était « bravache » ; il ne le restait pas toujours longtemps. Ses ennemis savent qu'il n'est que de lui tenir tête pour lui faire baisser le ton. Il suffit même d'une fille d'honneur de la Reine pour y réussir.

Au siège de Rouen, rencontrant l'élégante demoiselle de Limeuil,

[1] Le Connétable au maréchal de Montmorency, en faveur de la ville de Noyon, 27 septembre 1562 (fr., 3179, 37). — Brantôme, III, 344.
[2] Brantôme, III, 348.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il l'appela familièrement sa maitresse. La belle le remit à sa place. « Et bien ma maistresse, je m'en voys, vous me rabrouez fort. » Elle lui répondit : « C'est bien raison que vous rencontriez quelque personne qui vous rabroue; puisque vous estes coustumier de rabrouer aussi tout le monde. » — « Adieu donc, dit-il, ma maistresse, je m'en voys, car vous m'avez donné le mien[1]. »

Bien peu osaient lui répondre, parmi les gens d'Église, parmi les hommes de robe; malgré son respect pour la religion, sa considération pour le parlement, « quand ils avoient faict quelque pas de clerc, la moindre qualité qu'il leur donnoit, c'estoit qu'il les appeloit asnes, veaux, sots[2] ».

Un président l'aborde, le bonnet à la main, et reçoit de lui l'invitation de se couvrir. Mais comme il voit le Connétable tête nue, il lui dit : « Je ne me couvriray point que vous ne soyez couvert le premier. » — « Vous estes un sot, monsieur le président, dit le Connétable; pensez-vous que je me tienne descouvert pour l'amour de vous, c'est pour mon aise, mon amy, et que je meure de chaud. » Interloqué, le président s'embarrasse dans son discours. « Vous dis-je pas, monsieur le président, vous estes un sot? Allez songer vostre leçon et me venez trouver demain[3]. »

Ce caractère grondeur s'est développé dans la vie des camps. C'est dans la carrière militaire que Montmorency a surtout dépensé son ardeur. La guerre est l'origine de sa fortune. Ce connétable de France est bien le premier gendarme du Roi. Vigoureux, vaillant, dans toutes les rencontres il déploie un courage surhumain, prouvé par le nombre des blessures. Généralissime, il ne peut s'empêcher de se jeter dans la mêlée, tandis que dans la grande stratégie le chef de l'armée est tenu de rester à l'écart, sur le mont pagnote, pour surveiller les opérations et les dominer. Aussi bien, s'il est le premier gendarme de France, il n'est pas le meilleur des généraux. Son courage même ne l'empêche pas de recourir de préférence aux ruses de guerre, où il se flatte d'être passé maitre. Il ne s'applique qu'aux petits côtés de l'art des armes, n'admet que la vieille tac-

[1] Brantôme, III, 300.
[2] Brantôme, III, 301, 306.
[3] Brantôme, III, 301.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tique de la grosse gendarmerie, respecte la routine et laisse à Guise l'honneur d'avoir fondé le régiment d'infanterie et prévu l'importance de la cavalerie légère. Il ne faut lui demander ni les conceptions du génie, ni même le coup d'œil heureux du tacticien sur le terrain. Ce n'est certes ni un Napoléon, ni un Frédéric.

Dans la guerre offensive, il ne déploie pas de grandes qualités. A part ses campagnes sous François Ier, surtout celles de 1536 et de 1537, qui lui assurent la connétablie, il a été inférieur à sa tâche, malheureux et battu. Le facile voyage d'Austrasie, sous Henri II, passera malaisément pour un exploit de conquérant. Dans la guerre défensive, il vaut mieux, il vaut même beaucoup. Il sait prendre toutes les mesures de protection et se couvrir par d'utiles ouvrages : la campagne de Provence est un modèle du genre. Elle date du règne de François Ier : Montmorency acquiert plus de gloire militaire sous le père que sous le fils. En somme, c'est un temporiseur, un timide, un irrésolu. Toutefois on ne saurait lui refuser l'expérience des choses de la guerre; on ne peut qu'admirer l'art qu'il a de tenir longtemps sous les drapeaux, sans l'occuper par de grandes actions, une armée composée d'éléments disparates, de peuples ennemis. Ces qualités sont le plus sûr fondement d'une renommée militaire reconnue par Charles Quint et par le duc d'Albe[1], destinée à passer à ses deux arrière-petits-fils, incomparablement plus illustres, le grand Condé, le grand Turenne.

Son tempérament trahit les qualités propres au maintien de la discipline. Il remplit à merveille sa tâche de connétable, c'est-à-dire de justicier de l'armée. Il impose à ses troupes l'ordre le plus sévère, leur interdisant de piller le paysan, punissant le moindre délit avec une cruauté nécessaire, peut-être, pour contenir des armées improvisées et complexes. Il criait et tempêtait continuellement, donnant les ordres les plus rigoureux contre les coupables, et, ce qui est plus révoltant, contre les ennemis qui avaient osé lui tenir tête. « Telz semblables motz de justice et pollice de guerre proféroit-il selon les occurences, sans se desbaucher nullement de ses *paters* jusqu'à ce qu'il les eust parachevez, pensant faire une

[1] Brantôme, I, 303.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grand'erreur s'il les eust remis à dire à un' autre heure, tant il estoit consciencieux. » De là le dicton qu' « il se falloit garder des patenostres de M. le Connestable ». Son neveu Coligny hérita de cette sévérité[1].

Son office de connétable lui donnait, avec le commandement des armées, la direction suprême du département militaire. Montmorency fait un excellent ministre de la guerre, toujours vaquant à son métier. Il montre d'admirables aptitudes dans la levée des troupes, la comptabilité de la solde, la distribution des commandements. Il organise avec soin le service des subsistances, celui des munitions, et il prépare habilement les étapes. Les généraux envoyés au loin, comme Lautrec ou Guise, n'eurent qu'à se féliciter de le laisser à Paris pour approvisionner et renforcer leurs armées. Il dirigeait supérieurement le système défensif du royaume; ses instructions aux jeunes gouverneurs des provinces frontières étonnent par le souci du détail, par la prévoyance, par la sollicitude presque paternelle. Il laissa nombre d'ordonnances qui servirent longtemps de code aux armées[2].

Ces qualités d'administrateur sont aussi sensibles dans le département civil que dans le département militaire. Grand maître de l'Hôtel, il impose à la Cour une discipline qui provoque de nombreux mécontentements. Surintendant des affaires, il fait la guerre à toute espèce de désordre et pratique une sage économie. Il choisit avec de consciencieux scrupules les employés de l'administration et se rappelle les noms et les services de chacun d'eux avec une mémoire étonnante. Ministre convaincu de la monarchie absolue, il réprouve l'indépendance des corps de l'État; clergé, noblesse, parlement doivent obéissance aveugle au Roi. A cet égard, Montmorency n'est ni pair, ni baron : il est grand officier, grand justicier. La noblesse n'a pas de droits, elle n'a que des devoirs envers le maître. Toute tentative de révolution politique ou religieuse sera vivement réprimée, comme au moment de la Commune de Bordeaux, comme au temps des guerres civiles.

La politique d'Anne de Montmorency est absolument le reflet de ses convictions intimes. *Une foi, une loi, un roi,* telle est sa devise. Elle explique son despotisme dans l'administration, son ardeur catho-

[1] Brantôme, III, 295.
[2] Brantôme, III, 344, 345. — Cf. *Anne de Montmorency*, I, 411.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lique et son intolérance. S'il est obligé d'apporter des tempéraments dans sa conduite de sectaire, pour l'intérêt de la France ou de sa famille, ce ne sera jamais qu'à titre provisoire, en attendant mieux, et il comptera toujours fermement réconcilier les siens avec le Pape, rétablir l'autorité absolue du Roi et l'unité de l'Église. Bon catholique, il l'est non seulement à cause de la foi naïve et un peu farouche qu'il n'a jamais perdue, mais encore de sa nature despotique.

Ces principes restent les mêmes au dedans et au dehors du royaume. Ils expliquent la direction qu'il tente de donner aux affaires étrangères de la France. Il est pris d'une vive sympathie pour les représentants de l'autorité absolue, de la monarchie spirituelle et de la monarchie temporelle, le Pape d'une part, l'Empereur de l'autre. Sous François Ier, il recherche l'alliance de Charles Quint. Sous Henri II, il ajourne tant qu'il peut la lutte contre ce prince. Il essaye et il réussit enfin à réconcilier son maître avec Philippe II d'Espagne, et c'est en lui seul que la maison d'Autriche a confiance, jusqu'au jour où les Lorrains s'en feront les hommes liges. Cette prédilection pour l'Espagne passera à son petit-fils Henri de Montmorency et le perdra dans la lutte contre Richelieu.

Il n'admet d'exceptions à cette règle de conduite, comme je l'ai dit, que dans l'intérêt du Roi ou dans celui de sa race. Malgré ses préférences politiques, il fait passer avant tout les avantages de son pays et de son maître. Ainsi s'expliquent certains rapprochements avec l'Angleterre, et le soin qu'il met à grouper autour de la France les États qui lui sont naturellement alliés; parmi ces États, on remarque les Suisses, dont il apprécie grandement la valeur militaire. De même dans sa lutte contre Guise, il est obligé de rompre parfois avec la bonne cause, de s'allier aux mécréants et aux hérétiques, parmi lesquels il a le malheur de compter ses neveux.

Pendant la paix, tant qu'il ne risquera pas de nuire à la cause de la France, il favorisera l'alliance espagnole; tant qu'il le pourra faire sans se mettre en contradiction avec les intérêts de l'Église, il soutiendra sa famille protestante. Dans l'un et l'autre cas, il prend à tâche d'empêcher une rupture aussi contraire à ses goûts qu'à ses intérêts. De là des atermoiements dans sa politique, des manœuvres mystérieuses à la Cour; de là surtout, dans la diplomatie européenne,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un jeu serré par lequel Montmorency se targue de telle ou telle alliance pour obtenir, par des moyens pacifiques, les concessions espérées de l'adversaire. L'art des négociations tient une grande place dans son histoire. Mais, une fois la guerre engagée, il dirige aussi bravement l'armée du Roi contre l'Espagne que celle des catholiques contre les huguenots.

Des virements passagers ne doivent pas faire perdre de vue les lois morales auxquelles Montmorency s'est continuellement soumis. Sa vie est un grand exemple d'unité. Il est né, il a vécu, il est mort pour le roi de France et pour l'Église catholique. La fixité dans les vues, avec la diversité dans les occupations, fait le trait distinctif de Montmorency. Qu'il se trompe dans les moyens, qu'il néglige l'ensemble, qu'il se place à un point de vue étroit, c'est incontestable. On peut même dire qu'il montre plus d'entêtement que de fermeté. Mais ce n'en est pas moins, dans ce siècle de caractères, un caractère. Il sait ce qu'il veut et il poursuit énergiquement ce qu'il veut, obstiné dans la poursuite et inaccessible au découragement. Malgré certaines souplesses de courtisan, indispensables dans quelques occasions, malgré des retraites nécessaires à son salut, il revient toujours à ses idées fixes, à sa volonté hautaine. Il ne courbe l'échine ni devant la duchesse d'Étampes, ni devant Diane de Poitiers, ni devant Catherine de Médicis; il ne plie pas devant les Lorrains.

On l'a vu, dans un premier livre, gagner, à la pointe de l'épée, des honneurs mérités et se maintenir dans la faveur royale par son activité politique. Grand maître, puis connétable de France, il préside à l'administration générale sous François Ier, de 1526 à 1541, disposant d'une autorité absolue pendant les trois dernières années de cette période et la faisant servir à ses plans d'accord avec Charles Quint. L'insuccès de cette politique et l'hostilité de la favorite le condamnent à la retraite, de 1541 à 1547.

Cette disgrâce lui permet de se préparer à un ministère plus durable. Henri II, dont il tenait déjà le parti sous François Ier, lui accorde sa confiance pour toute la durée de son règne. Créé duc et pair de France, Montmorency exerce la surintendance des affaires, de 1547 à 1559. Ce long principat de douze années est traversé par la rivalité de Guise, source ininterrompue de variations dans la poli-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tique française. Dans les affaires intérieures, il est en général d'accord avec les Lorrains; il dompte la révolte de Bordeaux avec l'assistance de François de Guise; avec le cardinal de Lorraine il tente d'étouffer la Réforme dans son germe. En revanche, à l'extérieur, l'antagonisme est sensible; il lutte cinq ans pour retarder la reprise des hostilités contre l'Espagne. Il conclut avec cette puissance une trêve au moment où les Lorrains provoquent une nouvelle guerre. La paix de Cateau-Cambrésis les ralliera tous contre les protestants.

A la mort de Henri II, un grand changement s'opère dans la situation d'Anne de Montmorency. Les Lorrains l'emportent et évincent le Connétable de la Cour et du Conseil des affaires de François II. Montmorency n'est plus ministre. Bien plus, malgré un prochain retour en grâce, il ne le redeviendra, à proprement parler, jamais. Il sera désormais un grand dignitaire, une sorte de grand conseiller honoraire, très souvent consulté, parfois même dirigeant. Il sera encore un chef de parti, du parti français des princes du sang royal opposé au parti des Lorrains, princes étrangers.

A ce moment, Montmorency est privé de l'office de grand maître, office qui, jusqu'à lui, donnait une suprême autorité politique et qui, après lui, ne devient plus que la première charge de la Cour. Guise le lui a enlevé. Anne de Montmorency devient le point de ralliement de tous les ennemis des princes lorrains. Il sera le vengeur des victimes du tumulte d'Amboise, des Bourbons menacés. Malcontents et huguenots espèrent en lui, leur allié, leur parent, le représentant du parti national. Le Connétable conduit contre les Lorrains la phalange des Montmorency et des Châtillons, qui n'est que l'avant-garde des Bourbons. En 1560, le corps-à-corps s'engage entre ces derniers et MM. de Guise.

En 1560, commence la minorité de Charles IX. Les Lorrains, qui ne sont plus les oncles du Roi, sont écartés du trône. Le parti de Montmorency est au pouvoir, mais comme il est le produit d'une coalition, il se désagrège peu après la victoire. Le catholique Connétable, voyant les progrès des huguenots ses alliés, s'en effraye par scrupule religieux, et ses convictions le rejettent dans les bras de Guise, qui l'attend. Il y perd sa position unique. L'intolérance des Triumvirs et la passion des religionnaires précipitent la guerre civile, dans laquelle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Montmorency, devenu le général des catholiques, se fait prendre à Dreux. Les grands chefs catholiques tués, il demeure seul. Il conclut la paix avec Condé, le prince des huguenots, et avec lui dès lors il entre en rivalité. Recouvrant en 1563 la haute situation qu'il a eue deux ans auparavant, il aurait exercé une sorte de pouvoir pondérateur entre les partis, si la lutte armée n'avait éclaté. Il ne pouvait se battre et mourir que pour le Roi et pour l'Église.

Antoine de Bourbon, François de Lorraine, Saint-André l'avaient précédé dans la tombe. Montmorency « était le dernier des quatre grands chefs catholiques qui avaient donné le signal de la guerre civile en 1562 : la guerre civile les avait dévorés tous ». Les grands hommes des temps de François Ier et de Henri II disparaissent avec lui. Il a assisté à la querelle des deux premières générations de Guise et des générations de Bourbon qui leur correspondent : les princes qui les composent ne sont plus, sauf Condé, qui sera tué à Jarnac, en 1569, et le cardinal Charles de Lorraine, qui finira en 1574. Avant de mourir, il aura pu prévoir la lutte qui éclatera avec la troisième génération, lutte dans laquelle Henri IV de Bourbon l'emportera sur Mayenne, le représentant de la race rivale.

Graves sont les conséquences politiques de cette mort. Protestants et catholiques n'ont plus d'intermédiaire. La France a perdu celui qui, en mainte circonstance, lui a servi de modérateur. Les catholiques ardents triomphent dans le parti de la Cour et le chancelier de L'Hospital dépose les sceaux, au mois de février 1568. Cette mort forme un vide immense. Personne ne remplacera Montmorency comme connétable de France. D'après un projet déjà annoncé, Monsieur, frère du Roi, duc d'Anjou (Henri III), lui succède comme lieutenant général du royaume, titre que son jeune âge rend illusoire. Comme grand officier ministre, personne ne le remplacera non plus. Le règne de ces anciens directeurs suprêmes de l'administration royale passe avec lui. Les secrétaires d'État les supplantent désormais. Sous Charles IX, L'Aubespine suppléait le Connétable comme ministre de la couronne; il meurt, le 11 novembre 1567, presque en même temps que lui. Son gendre lui succède, Villeroy, l'auteur de la grande race de ministres d'État.

Quels furent les résultats de la longue administration de Mont-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

morency? Il faut juger l'arbre à son fruit. Sous Henri II, Montmorency a d'abord contribué à compléter l'unité nationale. Sans doute Saint-Quentin est un désastre que confirme Cateau-Cambrésis. Mais, au point de vue territorial, la France n'a perdu que le Piémont et les chimères d'Italie, sources de guerres dispendieuses, aliment d'ambitions néfastes. La conquête des États de Savoie, que Montmorency avait du reste sauvegardée sous François Ier, était le prix d'une spoliation injuste. En la restituant, la monarchie conservait non seulement ses frontières naturelles, les Alpes, mais encore certains passages à elle réservés. Au nord on doit à Montmorency l'annexion de Metz, Toul et Verdun. Si Guise a sauvé Metz assiégé, s'il a pris Calais, le Connétable a maintenu la souveraineté française dans ces deux places, lors du traité définitif, et il a lui-même chassé de nouveau les Anglais du sol national par la prise du Havre, sous Charles IX, et par la paix de Troies.

Voilà ce qu'il a fait au point de vue de l'unité territoriale. Il aurait bien plus fait encore, sans les vues des Lorrains et des Carafa en Italie, qui amenèrent la rupture de la trêve de Vaucelles. Ce traité, dû à Montmorency et à Coligny, assurait à la France le premier rang. La France et Montmorency furent les victimes de cette rupture.

France et Montmorency, telle est la cause commune que soutient le Connétable. Il la soutient surtout pendant les guerres civiles. Si, en temps de paix, le principe d'autorité confine au despotisme, au temps des luttes intestines, il peut être le salut. Montmorency s'est toujours placé à ce point de vue, soit en domptant les rebelles, soit en imposant aux partis la réconciliation. L'éclat de l'épée du vieux connétable de François Ier et de Henri II servait, sous François II et sous Charles IX, de phare étincelant aux Français, affolés par les tempêtes.

La mort de Montmorency précède de dix-neuf ans celle de sa femme, la digne Madeleine de Savoie, décédée en 1586. Jouissant par testament de tous les biens du défunt, l'auguste veuve groupera autour d'elle une nombreuse famille. Les Montmorency forment désormais une *gens,* avec laquelle il faut compter dans les luttes d'une France divisée entre plusieurs races rivales. Sans être catholiques ardents comme les Lorrains, sans être protestants comme leurs parents de Châtillon, ils suivront une ligne médiale, une direc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion plus nationale que religieuse, constituant le noyau du parti des Politiques grâce auquel triomphera Henri IV.

C'est entouré de cette famille brillante, jouissant de son opulente fortune, que le sévère Connétable prend une apparence aimable et sympathique. Grand seigneur, il reçoit dans ses splendides résidences avec l'hospitalité d'un prince de l'Orient. Ses maisons sont des musées où il a recueilli toutes les merveilles de l'antiquité. Plus collectionneur que *Mécène*, il préfère l'art aux artistes et ne fait pas de ceux-ci sa société; mais il les encourage. Bullant et Palissy lui doivent l'essor de leur vogue artistique. Ce sont des ouvriers qu'il emploie et avec lesquels il crée ses palais splendides, où l'art et la nature rivalisent d'éclat. S'il n'est artiste lui-même, il est du moins l'amateur le plus distingué du siècle.

Aujourd'hui Écouen et Chantilly restent les marques vivantes de son goût et de sa magnificence, l'un reconstruit et complété sous l'habile direction d'un prince ami des arts et conservé par sa générosité à la France, l'autre demeuré tel quel, opulent asile des filles de la Légion d'honneur. Montmorency a écrit son histoire sur la pierre. Là, on a le plus d'agrément à la lire, plus encore que dans sa volumineuse correspondance et dans ses discours. Ces œuvres-ci, malgré le pittoresque de l'expression, malgré, parfois, les envolées d'une haute portée patriotique, révèlent en lui plus un homme d'affaires qu'un littérateur.

Montmorency a tout à la fois orné et servi son pays. Il présente un double sujet d'études, comme grand seigneur et comme grand officier. Il a conduit la France, l'épée à la main, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie. Il l'a gouvernée comme connétable, grand maître et surintendant des affaires. Sa politique a pu se tromper, son dévouement n'a jamais fait défaut. De même qu'il protégeait la France à la tête de l'armée, de même il en soutenait les intérêts sur le terrain purement politique. Il a imprimé une vive impulsion à la direction des relations extérieures, faisant du chef de cet office le président du Conseil. On reconnaît en lui le premier ministre des affaires étrangères, et l'on a pu l'appeler le fondateur de la diplomatie française[1].

[1] Charrière, *Négociations de Levant*, III, 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il a donné un caractère officiel et durable à cette institution, qui tient aujourd'hui une si grande place dans le monde.

A l'intérieur, sa main de fer a retenu un royaume qui se désagrégeait à la suite des querelles religieuses et des luttes de parti. Tant qu'il a vécu, quoi qu'on dise, « il a arrêté la dissolution de la monarchie[1] ». Il représentait effectivement l'ancienne France des Louis XII et des François Ier. A sa mort, le pays, ainsi que l'armée, n'a plus de direction[2]. S'il eût vécu, il eût sans doute empêché la Saint-Barthélemy, dirigée contre les siens; il fût devenu le chef victorieux du parti national des Politiques, dont sa mémoire formait comme le trait d'union.

Pendant plusieurs règnes il a été l'incarnation de la noblesse, de la puissance française, sachant confondre l'histoire d'un siècle entier avec celle de sa vie, qui commence sous Charles VIII et finit sous Charles IX, et méritant d'exciter la curiosité des générations en sa triple qualité de dernier représentant des grands officiers de la couronne, de type le plus parfait des grands seigneurs de la Renaissance, et de premier auteur du parti des Politiques. L'étroitesse d'esprit, la sévérité hautaine, l'avidité et la ruse, à la guerre l'irrésolution et la cruauté, dans la politique l'intolérance et le despotisme, voilà des défauts faits pour refuser à Montmorency la sympathie des hommes, d'autant plus que, jusqu'à présent, le farouche Connétable leur est surtout connu grâce à des historiens protestants ou républicains. Mais le labeur acharné, l'universalité des aptitudes, le culte des beaux-arts, la direction scrupuleuse des armées et de la défense nationale, le courage dans les camps, la fermeté dans l'administration, la sincérité des convictions, le dévouement absolu à la vieille France de saint Louis, voilà des titres à un jugement moins précipité, et l'on ne saurait oublier que ce premier homme d'armes du royaume a découvert Bullant et Palissy, fondé la diplomatie française et réuni Metz à la Couronne.

[1] Opinion de Mgr le duc d'Aumale, contredite à tort par M. Reuss, *Revue critique*, 1870, t. V, p. 157.
[2] Brantôme, t. III, p. 306.

FIN.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES NOMS

Acigné (Montejehan, dame d'), 42, 43 et 405.

Adrets (le baron des), chef de partisans, 337.

Alava (don Francès de), ambassadeur d'Espagne, 409, 423, 424, 425, 427, 430, 431, 433, 434, 435, 438, 445, 452, 454, 458, 467.

Albe (Ferdinand Alvarès de Tolede, duc d'), 131, 132, 160, 175, 192, 196, 216, 217, 219, 225, 245, 249, 250, 251, 259, 289, 422, 439, 440, 441, 442, 443, 458, 460, 461, 464, 467, 482, 484.

Albert, margrave de Brandebourg-Culmbach, 107, 132, 134, 138, 151.

Alençon, voir *François*.

Alger (le roi d'), 373.

Alixant, président au parlement de Bourgogne, 178, 236, 238, 405.

Allesse (Jean d'), seigneur de L'Estang, trésorier général du Connétable, 407.

Allue (Florimond Robertet, seigneur d'), secrétaire du Roi, épouse Jeanne de Piennes, 185, 330, 366.

Alphonse d'Este, duc de Ferrare, 428.

Amiens (François d'Ailly, vidame d'), 26, 143, 171, 388.

Amiens (Françoise de Batarnay, vidame d'), femme du précédent, 26, 388, 432.

Amiens (Ailly, vidame d'), frère et successeur du vidame François, 388, 471.

Amiral (M. l'), voir *Annebaud* et *Coligny*.

Amyot (Jacques), ambassadeur de France, prélat et littérateur, 101.

Andelot (François de Coligny, seigneur d'), colonel général de l'infanterie, 26, 28, 73, 74, 76, 88, 93, 97, 98, 103, 130, 171, 202, 203, 204, 206, 208, 210, 211, 221, 238, 246, 269, 270, 271, 275, 282, 310, 335, 336, 342, 343, 344, 347, 350, 351, 354, 358, 368, 379, 383, 395, 422, 425, 426, 429, 430, 449, 457, 458, 468.

Andelot (madame d'), voir *Claude de Rieux* et *Salm*.

Anderbalden, colonel suisse, 152.

Angoulême (le bâtard d'), fils de Henri II et de lady Fleming, 29.

Annebaud (Claude d'), maréchal et amiral de France, 4, 7, 8, 12, 36, 45, 51, 86, 109, 110, 125, 130, 235.

Antoine de Bourbon, fils de Charles, duc et pair de Vendôme, gouverneur de Picardie, puis roi de Navarre (par sa femme), gouverneur de Guyenne et lieutenant général du royaume, 2, 12, 16, 23, 24, 31, 37, 46, 55, 70, 72, 73, 113, 125, 129, 138, 139, 141, 146, 148, 151, 155, 159, 179, 187, 216, 218, 219, 221, 222, 227, 240, 242, 246, 247, 257, 262, 269, 270, 275, 277 à 293, 296 à 301, 304, 307 à 312, 315 à 318, 320, 321, 323, 324, 325, 327, 331 à 333, 336, 337, 339, 342, 343, 345, 347, 348, 354, 377, 489.

Antoinette de Bourbon, épouse Claude Ier, duc de Guise, 17, 18.

Anton (Batarnay, baron d'), fils du comte du Bouchage, 387, 388, 471.

Aramon (M. d'), ambassadeur de France en Turquie, 49, 104.

Arbaquesne (Massiot), de Rouen, émailleur en terre, 413.

Arcos (le duc d'), grand d'Espagne, 171, 259.

Ardoy (Firmin d'), le petit secrétaire

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

basque du Connétable, 69, 160, 177, 178, 182, 184, 269, 278, 409.
Arétin, pamphlétaire, 417.
Armagnac (le cardinal d'), 162, 184, 189, 238, 247, 286, 417, 418.
Arran (Jacques Hamilton, comte d'), fils du duc de Chatellerault, gouverneur d'Ecosse, 248, 268, 296.
Arschot (Philippe de Croy, duc d'), seigneur flamand, 144, 171, 176, 177, 178.
Arundel (Howard, comte d'), plénipotentiaire anglais, 216, 223.
Asnois (Louis de Salazar, seigneur d'), ambassadeur de France, 151.
Asti (le président d'), plénipotentiaire de Savoie, 216.
Aubigné (Agrippa d'), capitaine et historien huguenot, 229.
Aumale (François de Lorraine, duc d'), voir *Guise*.
Aumale (Claude de Lorraine, marquis du Maine, puis duc et pair d'), gouverneur de Bourgogne, frère du précédent et gendre de Diane de Poitiers, 19, 87, 92, 115, 124, 132, 151, 156, 195, 209, 235, 256, 258, 262, 264, 276, 309, 323, 336, 337, 340, 348, 349, 351, 358, 363, 377 à 381, 391, 426, 436, 450, 459, 469.
Aumale (Brézé, duchesse d'), femme du précédent et fille de Diane de Poitiers, 253.
Aumont (Ferry d'), ancien seigneur de Méru, 402.
Aumont (Pierre d'), suzerain de La Prugne-au-Pot, 404.
Avanson (M. d'), ambassadeur de France et conseiller privé, 162, 188, 192, 259, 276, 286.
Avaray (M. d'), capitaine huguenot, 412.
Avenelles (Des), avocat, ami de La Renaudie, 270.
Avala, colonel des Espagnols auxiliaires des triumvirs, 349.

Babou de la Bourdaisière, évêque d'Angoulême, puis cardinal, ambassadeur de France, 210, 234, 238, 417.
Barbigio (Bernard del) et Cie, banquiers, 237.
Baron, prévôt des maréchaux, 64.
Barrin (Toussaint), seigneur de Vincelles, abbé de Saint-Romain de Blaie, président du conseil de Montmorency, 406.
Basseboutaine, voir *L'Aubespine*.
Baux (Frère Bernardin des), officier de mer, 112, 404.
Bavière (le duc de), 292, 451.
Bayard (Gilbert), secrétaire des finances, 8, 12, 13.
Bayeux (Humières, évêque de), 393.
Béarn, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du Connétable, 410.
Beaucaire, évêque et historien, 375.
Beaupréau (Bourbon, marquis de), fils du prince de La Roche-sur-Yon, 319.
Beauvais (Villiers de L'Isle-Adam, évêque de), 401.
Bedford (le comte de), ministre de Henri VIII, 293.
Bedford (le comte de), fils du précédent, ambassadeur d'Élisabeth d'Angleterre, 293.
Bellay (Jean, cardinal du), 13, 33, 50, 100, 136, 137, 149, 162, 187, 238, 293.
Bellay (MM. du), voir *Langey*.
Belleforest, historien, 67.
Bellièvre, ambassadeur de France en Suisse, 429, 460.
Benon (le comte de), frère cadet de M. de La Trémoïlle, 395.
Berghes (Jean de Glimmes, marquis de), seigneur brabançon, 451.
Berquin (Louis de), gentilhomme protestant, 245.
Berthereau (Nicolas), secrétaire du Connétable, 62, 393, 408.
Bertrand, cardinal-archevêque de Sens, garde des sceaux, 13, 21, 92, 110, 258, 395.
Bèze (Théodore de), orateur protestant, 245, 252, 275, 314, 317, 322.
Biez (Oudart du), maréchal de France, 9, 83.
Birague (le président de), membre du conseil du roi Charles IX, 369.
Biron (Gontaut, seigneur de), capitaine français, 205, 349.
Biron (La Chapelle-), voir *La Chapelle*.
Bléneau (Courtenay, seigneur de), de la maison de France, 128.
Blondel, trésorier de l'Epargne, 13.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bochet (M. du), gouverneur de Savoie, 333.
Bochetel, secrétaire des finances, 12, 13, 86.
Bohier, officier de finances, 404, 405.
Boisdauphin (Claude de Montmorency-Laval, seigneur de), ami du Connétable, 395.
Boisdauphin (René II de Montmorency-Laval, seigneur de), ambassadeur de France, 89, 133.
Boisy (Claude Gouffier, marquis de), duc de Roannais, grand écuyer de France, 13, 26, 44, 119, 275, 309, 326, 369, 384, 394, 434, 458, 459.
Boisy (madame de), voir *La Trémoïlle*.
Bonamy (Pierre), colonel de la commune de Guyenne, 57.
Bonnivet (Guillaume Gouffier, seigneur de), amiral de France, 26, 384.
Bonnivet (madame de), voir *Piennes*.
Bonnivet (le chevalier de), fils des précédents, 26, 55, 181, 384.
Bordenave, chroniqueur, 67.
Bouchage (René de Batarnay, comte du), 26, 387, 388.
Bouchage (Isabeau de Savoie, comtesse du), femme du précédent, sœur de la Connétable, 26, 287.
Boudet, secrétaire du Connétable, 195, 231, 409.
Bouillon (Robert IV de La Marck, duc de), maréchal de France, 12, 19, 21, 46, 113, 119, 129, 143, 171, 172.
Bouillon (Françoise de Brézé-Maulévrier, duchesse de), femme du précédent et fille de Diane de Poitiers, 221.
Bouillon (Robert V de La Marck, duc de), fils des précédents, 227, 250, 335, 337, 384, 425, 464.
Bouillon (Bourbon-Montpensier, duchesse de), femme du précédent, 250.
Bouillon, voir *Turenne*.
Bourbon (Charles, duc et pair de), connétable de France, 4, 5, 16, 271, 413.
Bourbon (Louis, cardinal de), mort en 1556, oncle d'Antoine, 13, 16, 110, 187.
Bourbon (Charles, cardinal de Vendôme, puis de), frère d'Antoine, le *Charles X* des ligueurs, 16, 49, 238, 246, 258, 276, 280, 286, 289, 300, 308, 309, 324, 347, 348, 355 à 357, 360, 365, 369, 375, 380, 432, 437, 441, 442, 452, 456, 458, 473.
Bourbon, voir *Antoine*, *Antoinette*, *Beaupréau*, *Condé*, *La Roche-sur-Yon*, *Montpensier*, *Vendôme*, etc.
Bourdillon (M. de), maréchal de camp, lieutenant général, puis maréchal de France, 113, 118, 119, 128, 133, 204, 205, 222, 230, 232, 333, 360, 367, 368, 369, 432, 442, 448, 459.
Bourg, trésorier de France, 194.
Bouttéville (Montmorency-Fosseux, seigneur de), 103.
Brantôme, historien, 358.
Briandas, fou de cour, 24.
Brienne (Antoine de Luxembourg, comte de), 26, 262, 384.
Brienne (Marguerite de Savoie, comtesse de), femme du précédent et sœur de la Connétable, 26, 386.
Briquemault, envoyé des huguenots en Angleterre, 366.
Brissac (René de Cossé, comte de), grand panetier et gouverneur des Enfants de France, 97, 385.
Brissac (Charlotte Gouffier, comtesse de), femme du précédent, 385.
Brissac (Charles de Cossé, comte de), fils des précédents, maréchal de France, 26, 37, 97, 98, 103, 109, 112, 136, 137, 143, 149, 158, 160, 169, 173, 181, 193, 195, 196, 201, 222, 228, 231, 232, 237, 258, 263, 276, 286, 294, 308, 318, 323, 329, 331, 336, 338, 358, 367, 369, 385, 409, 421.
Brissac (Timoléon de Cossé, comte de), fils du précédent, colonel d'infanterie, 310, 364, 367, 464, 468, 469.
Brissac, voir *Gonnor* et *Coutances*.
Brissonnet, évêque de Meaux, 244.
Broglio (le seigneur Louis), gentilhomme et député de Chieri, 137.
Broons (M. de), ami du Connétable, 52, 397, 403, 405.
Brunswick (le duc de), 204.
Brusquet, fou de cour et directeur des postes, 175.
Budé (Guillaume), professeur au Collège de France, 406.
Bugnicourt (Pontus de la Laing, seigneur

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de), capitaine impérial, 141, 142, 146, 178.
Bugnicourt (Mme de), née Montmorency-Nivelle, femme du précédent, 142, 177.
Bullant (Jean), architecte, 412, 413, 415, 475, 491 et 493.
Burie (M. de), lieutenant du Roi en Guyenne, 110, 337.

Calvin (Jean), le réformateur français, 244, 270, 271, 322, 360, 429, 447.
Candale (François de Foix, comte de), mathématicien, 396.
Candale (Henri de Foix), comte d'Estarac, épouse Marie de Montmorency, fille du Connétable, 25, 62, 396, 460, 473.
Carafa (Carlo, cardinal), neveu de Paul IV, 184, 187 à 191, 193 à 196, 490.
Carafa, duc de Paliano, frère du précédent, 188, 192.
Carafa, marquis de Cavi, fils du duc précédent, 192.
Carle (Lancelot de), évêque de Riez, ambassadeur à Rome, 417.
Carlos (don), infant d'Espagne, fils de Philippe II, 217, 224, 226, 295, 296.
Carnavalet (M. de), conseiller privé de Charles IX, 458.
Catherine de Médicis, femme de Henri II, d'abord dauphine, puis reine de France, 4, 18, 19, 28 à 30, 73, 74, 103, 104, 110, 115, 117, 118, 145, 148 à 150, 152, 166, 190, 211, 235, 251 à 253, 256 à 258, 261, 263 à 265, 269, 271, 273 à 278, 280, 281, 283 à 287, 289, 291, 296 à 299, 303 à 305, 307 à 325, 327, 329, 331 à 334, 338, 339, 341, 343 à 348, 351, 353 à 364, 366, 369 à 371, 373 à 375, 377 à 379, 383, 394, 408, 410, 411, 416, 421, 423 à 429, 432 à 434, 436, 438, 440 à 444, 446, 449, 452, 453, 456, 457, 461 à 463, 465, 471 à 473, 482, 487.
Cavalcanti (Guido), agent diplomatique du Connétable, 223.
Cerceau (Androuet du), architecte, 418.
Chabot (Philippe), seigneur de Brion, amiral de France, 5, 12, 235, 477.
Chantonay (Perrenot, seigneur de), ambassadeur d'Espagne en France, 259, 266, 267, 270, 280, 282, 290, 291, 295, 296, 307, 314, 316, 319, 320, 321, 323, 326, 331, 358, 360, 361, 371 à 373, 377, 379, 381, 423, 424.
Chapelain, médecin du Roi, 206.
Charles VIII, roi de France, 492.
Charles IX, duc d'Orléans, puis roi de France, 29, 30, 261, 283, 285 à 288, 291, 296 à 298, 304, 305, 308, 309, 311, 315, 317 à 321, 324 à 327, 341, 343 à 348, 359, 360, 363 à 365, 369, 371, 372, 375, 378, 402, 421, 422, 425 à 429, 432 à 434, 438, 440 à 448, 452, 453, 455, 457, 460, 462 à 467, 471 à 473, 477, 488, 490, 492.
Charles de France, second fils de François Ier, duc d'Angoulême, puis d'Orléans, 3, 45, 95.
Charles Quint d'Autriche, empereur des Romains, roi d'Espagne, d'Allemagne, etc., 4, 7, 23, 39, 47 à 49, 51, 55, 75, 78, 81, 83, 86, 90, 94 à 102, 105 à 110, 120, 124, 130, 132, 134, 135, 137, 140, 146, 151, 152, 154 à 157, 161 à 163, 169 à 172, 174, 178, 179, 250, 484, 486, 487.
Charles III, duc de Savoie, 38, 95, 102, 244.
Charles, duc de Lorraine, 225, 227, 262, 310, 426.
Charny (Chabot, comte de), 262, 370.
Charry (M. de), maître de camp du régiment des gardes, 379.
Chartres (François de Vendôme, vidame de), prince de Chabanais, 26, 87, 144, 195, 278 à 280, 288, 289, 311, 389.
Chateaubriant (Jean de Laval, seigneur de), 52, 266, 319, 397, 403, 405.
Chatillon (Louise de Montmorency, maréchale de), sœur du Connétable, 25.
Chatillon (Odet, cardinal de), évêque-comte de Beauvais, pair de France, fils de la précédente, 13, 25, 33, 54, 100, 182, 206, 207, 226, 238, 246, 253, 258, 262, 263, 265, 266, 268, 269 à 271, 275, 276, 286, 287, 291, 293, 296, 309, 319, 321, 369, 372, 373, 378, 379, 381 à 383, 395, 421, 422, 424 à 426, 430, 445, 448, 458, 465, 466.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chatillon, voir *Andelot* et *Coligny*.
Chaulnes (M. de), conseiller privé de Charles IX, 256, 369.
Chemault (Errault, seigneur de), garde des sceaux de François Ier, 12.
Chemault (Jean Pot de Rhode, seigneur de), ambassadeur de Henri II, 89.
Christine de Danemark, duchesse douairière de Lorraine, 120, 130, 210, 213, 216, 217, 222, 223, 426, 427.
Christofle, duc de Wurtemberg, 321, 322, 451.
Cipierre (René de Savoie, seigneur de), fils du comte de Tende, 386.
Claude de France, fille de Henri II, épouse le duc de Lorraine, 29 à 31, 120, 223, 262, 310, 426.
Claude de Rieux, comtesse de Montfort-Laval, première femme d'Andelot, 73, 93.
Clausse (Cosme), sieur de Marchaumont, secrétaire des finances, 13.
Clémenceau, colonel de la Commune de Bordeaux, 63.
Cléry, colonel suisse, 152.
Clèves (le duc de), 56, 72, 451.
Clinton (lord), capitaine anglais de Boulogne, 86.
Clouet, peintre, 415, 416, 479.
Coligny (Gaspard de), seigneur de Châtillon, colonel général de l'infanterie, puis amiral de France, 26, 28, 37, 44, 79 à 81, 83, 86, 93, 99, 103, 112, 114, 115, 123, 125, 130, 132, 138, 146, 148, 156, 157, 170 à 175, 179 à 182, 197 à 202, 206 à 208, 226, 236, 240, 250, 253, 262, 263, 268 à 271, 274, 275, 277, 282, 284, 286, 287, 291 à 294, 296, 298 à 302, 304 à 306, 309 à 311, 315, 318 à 321, 330, 335, 336, 341, 343, 347, 348, 350 à 352, 354, 356 à 366, 368, 372, 373, 377 à 381, 383, 390, 392, 421, 422, 424 à 426, 432, 436, 437, 446, 448, 450, 453, 457, 460 à 463, 465, 466, 468, 469, 485, 490.
Coligny (Mme de), voir *Laval*.
Colonna, duc de Paliano, connétable de Naples, 188.
Condé (Louis Monsieur de Vendôme, prince de), dit *Monsieur le Prince*, duc et pair d'Enghien-le-Français, auteur de la race de Bourbon-Condé, 16, 26, 93, 144, 202, 204, 205, 242, 246, 263, 266, 269 à 271, 274, 275, 277, 278, 280 à 284, 288, 298, 300, 301, 304 à 306, 309, 311, 312, 318 à 320, 323 à 327, 329 à 331, 334 à 336, 338 à 341, 345, 347 à 360, 362 à 364, 366, 369, 375, 377, 380, 383, 421, 422, 426, 427, 430, 432, 437, 440, 444, 445, 449, 450, 454, 455, 457, 459 à 463, 465, 466, 468 à 470, 489.
Condé (Mme la princesse de), voir *Eléonore de Roie* et *Longueville*.
Condé (le Grand), arrière-petit-fils du prince précédent, 394, 484.
Condom, espion français, 198.
Conserans (l'évêque de), 33, 34.
Cornia (Ascanio della), neveu de Jules III, 100, 101, 161.
Cosme de Médicis, duc de Florence, 28, 48, 100, 102, 137, 192, 227, 333, 448.
Courrières (Montmorency, seigneur de), ambassadeur de l'empereur, 163.
Cousin (Jean), peintre, 415, 416.
Coutances (Cossé-Brissac, évêque de), du conseil privé, 13, 385.
Créhange ou Crichingen (Salm, comte de), 135, n. 2.
Créquy (le cardinal de), évêque d'Amiens, 238, 301, 318.
Crespin, historien protestant, 245.
Crillon (Claude Berton, baron de), premier consul d'Avignon, frère aîné du *brave Crillon*, 337.
Croismare (Pierre de), receveur de Damville, 407.
Crussol (M. de), conseiller privé de Charles IX et capitaine huguenot, 278, 282, 286, 302, 337, 432.
Crussol (Mme de), femme du précédent, 279, 312, 314.

Dammartin (la comtesse de), 266, 267.
Dampont, agent du Connétable, 410.
Damville (Henri de Montmorency, baron de), second fils du Connétable, maréchal de France, plus tard connétable, duc et pair de Montmorency, 25, 88, 133, 135, 160, 175, 182, 195, 211, 221, 235, 250, 267, 277, 281, 284,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

288, 295, 338, 339, 341, 345, 349, 350, 351, 354, 356, 357, 365, 366, 389, 391, 392, 393, 397, 428, 429, 431, 433, 434, 435, 441, 448, 449, 450, 458, 459, 469, 470, 473.

Damville (Antoinette de La Marck, baronne de), 211, 221, 235, 253, 391, 392.

Danemark (le roi de), 295.

Danzay, ambassadeur de France, 150.

Dauphin (Mgr le), voir *Henri II* et *François II*.

Dauphin (Bourbon, dauphin d'Auvergne, dit le Comte ou le Prince), fils aîné du duc de Montpensier, 369, 440, 458, 473.

Davila, historien, 272, 305, 441.

Dax (Noailles, évêque de), frère de M. de Noailles, ambassadeur de France, et ambassadeur lui-même, 200, 374.

Derst (Volpert von), capitaine de reîtres protestants, 350, 361.

Desportes, poète, 475.

Deux-Ponts (le duc de), 426.

Diane de France, fille bâtarde de Henri II, épouse Horace Farnèse, puis François de Montmorency, 50, 141, 176, 179, 185, 186, 218, 235, 251, 263, 275, 281, 310, 391, 392, 448, 467.

Diane de Poitiers, fille de Saint-Valier, femme de Brezé, grand sénéchal de Normandie, duchesse de Valentinois, 3, 4, 9, 14, 15, 17 à 19, 27, 29, 40, 46, 54, 66, 91, 93, 95, 114, 128, 129, 143, 150, 185, 207, 211, 215, 221, 235, 245, 253, 256, 257, 285, 301, 302, 391, 416, 423, 450, 487.

Domingo, conspirateur béarnais, 373, 374.

Dorat, poète, 475.

Doria (André), doge de Gênes, 48, 103, 104, 150, 293.

Dragut, amiral ottoman, 104, 137.

Du Bourg (Anne), conseiller au parlement, 248, 268.

Du Chesne, professeur, 475.

Du Faur, conseiller au parlement, 248.

Du Moulin (Charles), jurisconsulte, 101.

Duras (Durfort, vicomte de), chef protestant, 336, 337, 338.

Durer (Albert), peintre, 414.

Du Thier, sieur de Beauregard, secrétaire des finances et d'État, 13, 21.

Duval, trésorier de l'Épargne, 12, 13, 19.

Édouard VI, roi d'Angleterre, 75, 77, 87 à 91, 165.

Egmont (le comte d'), 164, 203, 204, 213, 250, 438, 450, 451.

Elbeuf (René de Lorraine, marquis d'), fils de Claude Ier de Guise, général des galères, 195, 430, 436, 449, 460.

Électeur palatin (l'), 123, 293.

Éléonore d'Autriche, reine de France, sœur de Charles Quint et femme de François Ier, 8, 10, 74, 98, 178, 179, 207, 295, 444.

Éléonore de Roie, épouse le prince de Condé, 242, 282 à 284, 314, 339, 353 à 358, 402, 430.

Élisabeth de France, fille de Henri II, fiancée à Édouard VI d'Angleterre, puis à Don Carlos, épouse Philippe II, 89, 91, 217, 226, 228, 250, 251, 264, 270, 291, 295, 434, 439, 440, 443, 444.

Élisabeth Tudor, fille de Henri VIII, reine d'Angleterre, 187, 219, 223, 224, 225, 232, 233, 248, 252, 259, 260, 268, 292 à 294, 334, 338, 343, 346, 366, 368, 370, 443 à 445.

Élisabeth d'Autriche (l'archiduchesse), plus tard reine de France, 371.

Élv (l'évêque d'), plénipotentiaire anglais, 216.

Emmanuel-Philibert, prince de Piémont, puis duc de Savoie, 102, 110, 142, 144, 151, 155, 159 à 161, 177, 179, 201 à 203, 206, 207, 216 à 218, 220, 225 à 228, 232, 236, 238, 239, 251, 252, 266, 273, 333, 371, 389, 422, 428, 429.

Enghien (François, comte d'), frère d'Antoine de Bourbon, vainqueur à Cerisoles, 6, 16.

Enghien (Jean, d'abord comte de Soissons, puis comte d'), frère puîné et héritier du précédent, 89, 205.

Épernon (le duc d'), favori de Henri III, 389.

Éric, roi de Suède, fils de Gustave Wasa, 233.

Espense (d'), théologien, 475.

Essé (Montalembert, seigneur d'), lieutenant général du roi, 76, 82, 141.

Estoges (M. d'), capitaine français, 129.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Estrées (M. d'), grand maître de l'artillerie, 79, 114, 127, 146, 342, 449.
Étampes (Jean de Brosse de Bretagne, duc d'), gouverneur de Bretagne et membre du conseil privé, 2, 9, 13, 60, 258, 286, 387, 403.
Étampes (Anne de Pisseleu d'Heilly, duchesse d'), femme du précédent, 3, 4, 8 à 10, 43, 95, 285, 292, 387, 423, 487.
Eu (le comte d'), voir *Nevers*.

Farnèse (le cardinal de), 162, 187.
Fay (Jean Le Saultereau, sieur du), gouverneur des enfants de Montmorency, 390.
Ferdinand Ier, frère de Charles Quint, archiduc d'Autriche, puis roi, enfin empereur des Romains, 49, 96, 107, 130, 161, 169, 222, 230, 292, 371, 429, 447.
Feria (le comte de), grand d'Espagne, 250.
Fernand de Gonzague (Don), capitaine général de Lombardie, 50, 54, 160.
Ferrare (le cardinal de), 13, 51, 100, 162, 314, 319, 334, 345, 417.
Ferrare, voir *Hercule* et *Renée*.
Ferrières (Pierre de), ancien seigneur de Préaux, 403.
Fieschi (Fiesque), comte de Lavagna, chef de parti à Gênes, 48.
Fleming (lady), maîtresse de Henri II, 29, 91.
Fletters, espion bourguignon, 198.
Foix (Paul de), ambassadeur à Londres, 370.
Fosseux (Montmorency, seigneur de), 133, 472.
Fourquevaux, capitaine français, 149.
Fraisse (Jean du), évêque de Bayonne, ambassadeur de France, 107.
François Ier, roi de France, 1 à 4, 6, 7, 11, 12, 16 à 19, 27, 28, 39, 43, 45, 49, 52, 56, 72, 75, 78, 95, 96, 98, 103, 106, 109, 112, 115, 117, 136, 138, 150, 169, 219, 235, 243, 245, 253, 255, 285, 286, 292, 294, 295, 305, 320, 362, 367, 391, 402 à 404, 413, 418, 423, 444, 477, 484, 486 à 489, 490, 492.
François, dauphin, fils de François Ier, 45.
François II, dauphin, puis roi de France, et d'Écosse (par sa femme), 29 à 31, 75, 85, 89, 91, 109, 186, 207, 209, 210, 221, 222, 227, 233, 236, 254 à 258, 260 à 262, 264, 265, 268, 270, 272 à 281, 283, 286, 287, 290 à 295, 298, 307, 309, 311, 320, 362, 391, 402, 404, 488, 490.
François-Hercule, duc d'Anjou, puis d'Alençon, quatrième fils de Henri II, 29, 166, 261, 394.
Froehlich, colonel suisse, 336, 342.
Fumel (M. de), gentilhomme de Guyenne, 318.

Gabaston, chevalier du guet, 317.
Gardiner, évêque de Winchester, chancelier d'Angleterre, 166, 167, 170.
Garges (Pierre de), capitaine de Chantilly, clerc des fiefs du Connétable, 406.
Genlis (Hangest, seigneur de), chef huguenot, 342, 348, 469.
Gié (Rohan, seigneur de), 33.
Girard, médecin du Connétable, 410.
Gondi, favori de Catherine, 441, 454.
Gondrin (La Motte-), lieutenant du Roi en Dauphiné, 222, 238, 337.
Gonnor (Cossé, seigneur de), surintendant des finances et maréchal de France, 120, 158, 286, 321, 330, 342, 348, 359, 361, 369, 385, 459, 465, 469.
Gonzague (Louis, Monsieur de), frère du duc de Mantoue, épouse l'héritière de Nevers, 31, 205, 435, 458, 459.
Gordes (M. de), capitaine français, 33.
Goujon (Jean), sculpteur, 15, 413, 415, 416.
Gourmont (Jean de), peintre, 414.
Gramont (M. de), capitaine huguenot, 336, 348.
Granvelle (M. de), garde des sceaux de l'Empereur, 100, 290.
Granvelle (Antoine Perrenot de), fils du précédent, évêque d'Arras, puis cardinal, 100, 105, 167, 210, 213, 216, 222, 239, 270, 273.
Grey (lord), capitaine anglais, 223, 233.
Grignan (M. de), lieutenant de Provence, 9.
Groslier, trésorier de France, 416.
Groslot, bailli d'Orléans, 335.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Guidotti (Antonio), Florentin, agent diplomatique du Connétable, 86.
Guillard, voir *Mortier*.
Guillaume de Gonzague, duc de Mantoue et de Montferrat, 227.
Guise (Claude de Lorraine, premier duc et pair de), 2, 13, 17, 23, 46, 47, 91, 92, 186.
Guise (François, d'abord duc et pair d'Aumale, puis de), fils du précédent, gouverneur de Dauphiné, 2, 12, 18, 19, 23, 33, 35 à 37, 40, 41, 43, 44, 46, 54 à 56, 60 à 62, 65 à 67, 72 à 74, 76, 85, 87, 88, 90 à 95, 102, 109, 110, 112, 114, 117, 119, 130, 132 à 136, 146, 156 à 158, 177, 184, 185, 189, 191, 194 à 197, 201, 202, 208 à 212, 219, 221, 223, 228, 230, 232 à 237, 242, 248, 253 à 264, 266 à 268, 270, 271, 274 à 281, 283 à 287, 289, 291 à 300, 302 à 304, 307 à 309, 312, 313, 315 à 318, 320 à 323, 327, 329, 336, 339, 342 à 345, 348 à 356, 358, 362, 376, 377, 380, 381, 401, 409, 421, 454, 469, 484, 485, 486, 488, 489, 490.
Guise (Henri, prince de Joinville, puis duc et pair de), fils du précédent, 303, 309, 323, 355, 358, 362, 363, 382, 436, 437, 440, 441, 444, 459,
Guise (Louis, cardinal de), fils cadet de Claude de Guise, 156, 258, 276, 309, 363, 369, 441, 442.
Guise (Anne d'Este, duchesse de), fille du duc de Ferrare, épouse, en premières noces, de François de Guise; en secondes noces, du duc de Nemours, 73, 344, 363, 381, 435, 448, 450.
Guise, voir *Aumale*, *Elbeuf*, *Maine*, *Lorraine* et *Bourbon* (Antoinette de).
Gustave Ier Wasa, roi de Suède, 293.

Hamilton (Jacques), comte d'Arran, duc de Châtellerault, gouverneur d'Écosse, 75, 76, 248, 268, 298, 365.
Hangest, écuyer d'écurie du Connétable, 410.
Hangest, voir *Genlis* et *Ivoy*.
Harcourt (Claude de Rieux, comte d'), conseiller privé de Henri II, 12, 46.
Haussonville (M. d'), gentilhomme lorrain, 126, 430.
Haussonville (Madame d'), voir *Salm*.
Hauteville (Mademoiselle d'), femme du cardinal de Châtillon, 430.
Henri II, fils de François Ier, d'abord duc d'Orléans, puis dauphin, enfin roi de France, 2 à 8, 10, 12, 14 à 19, 21, 23, 27 à 30, 34, 39 à 57, 60, 63, 66, 67, 69 à 74, 76 à 78, 83 à 85, 91, 93, 95, 97 à 99, 101 à 104, 106 à 109, 111, 112, 115, 117, 119, 120, 123 à 125, 127 à 130, 133, 136 à 138, 140 à 143, 145 à 147, 149 à 158, 165, 167, 169, 170, 172, 173, 176, 178 à 180, 185 à 191, 193, 194, 197, 198, 200 à 202, 207, 208, 210, 211, 213, 214, 217, 218, 220, 221, 225, 227, 229 à 233, 235 à 237, 240 à 246, 248, 249, 251 à 253, 255 à 257, 259 à 261, 263 à 265, 268, 285, 286, 291, 292, 300, 305, 307, 320, 362, 374, 391, 394, 395, 410, 412, 416, 418, 442, 443, 474, 476, 484, 486, 488, 490.
Henri III (Édouard-Alexandre, dit), duc d'Angoulême, puis d'Orléans, puis d'Anjou, qualifié de *Monsieur*, plus tard roi de France, 29, 90, 187, 261, 283, 308, 309, 312, 315, 318, 343, 369, 389, 429, 440, 446, 456, 477, 489.
Henri IV, d'abord prince de Béarn, puis duc et pair de Vendôme, ensuite roi de Navarre, et plus tard roi de France, 218, 296, 315, 331, 347, 369, 383, 391, 398, 428, 429, 450, 452, 459, 489, 491.
Henri VIII, roi d'Angleterre, 75, 77, 219, 293.
Henri II d'Albret, roi de Navarre, 11, 12, 31, 37, 46, 58, 69, 70, 72, 110, 111, 138, 142, 179, 240.
Henri, duc de Bar et de Lorraine, 426.
Hercule d'Este, duc de Ferrare, 55, 56, 102, 137, 193, 194, 231.
Hier (Jean), agent du Connétable, 361.
Hocèdy (Toussaint de), évêque de Toul, 118.
Holbein, peintre, 416.
Hoogstraeten (Antoine de La Laing, comte de), seigneur flamand, 174, 204
Horace Farnèse, fils de Pierre-Louis,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

duc de Castro, épouse Diane de France, 50, 101, 141, 143.
Hornes (Philippe de Montmorency-Nivelle, comte de), 204, 207, 372, 389, 451, 467.
Hotman, publiciste protestant, 281.
Howard (lord William), *debitis* de Calais, 164.
Howard d'Effingham (lord), plénipotentiaire anglais, 223, 224, 233.
Howard (Charles), envoyé d'Élisabeth d'Angleterre, 252, 260.
Humières (Jean III d'), gouverneur des Enfants de France, conseiller privé de Henri II, 12, 24, 26, 29, 30, 31, 395.
Humières (Françoise de Contey, dame d'), femme du précédent, gouvernante des Enfants de France, 29 à 31, 37.
Humières (Jean IV d'), fils aîné de Jean III, gouverneur de Péronne, 31, 37, 113, 139 à 141, 143, 145, 160, 197 à 201, 222, 240, 266, 405.
Humières (Jacques d'), marquis d'Ancre, fondateur de la Ligue, fils puîné de Jean III, 266, 384, 405, 438.
Humières, voir *La Rochepot, Thoré*, etc.
Hundson (lord), ambassadeur d'Angleterre, 428.

Ivoy (Hangest, seigneur d'), frère de Genlis, 342, 343, 348, 410.

Jacques V Stuart, roi d'Ecosse, 75.
Jamin, poète, 475.
Jarnac (Guy Chabot, seigneur de), 43, 44.
Jean, roi de Portugal, 174.
Jean-Frédéric, électeur, duc de Saxe, 106, 107.
Jean-Sigismond, vaivode de Transylvanie, 187.
Jeanne d'Albret, fille de Henri, roi de Navarre, et de Marguerite d'Angoulême, épouse Antoine de Bourbon, 11, 56, 70, 72, 218, 241, 246, 292, 301, 314, 315, 321, 332, 373, 374, 383, 422, 428, 429, 431, 440, 444, 450, 452.
Jeanne Grey, princesse d'Angleterre, 163.
Joinville, voir *Guise* (Henri).
Joyeuse (Guillaume, vicomte de), lieutenant au Languedoc, 37, 264, 301, 302, 388, 392.
Joyeuse (Batarnay du Bouchage, vicomtesse de), femme du précédent, 388, 432.
Joyeuse (le premier duc de), fils des précédents, 388.
Jules III del Monte, pape, 100, 101, 102, 106, 112, 136, 161, 162, 165, 167, 238, 374, 418.
Jurignac (l'archiprêtre de), chef de la Commune de Bordeaux, 57.

La Boétie, philosophe bordelais, 68.
La Brosse (M. de), chevalier de l'Ordre, 280, 344.
La Casedieu (M. de), membre du conseil de Charles IX, 458.
La Chapelle-Biron, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du Connétable, 145, 205, 410.
La Chassaigne (M. de), président au parlement de Bordeaux, 58, 59, 66, 241, 435.
La Chataigneraie (Vivonne, seigneur de), 43, 44.
La Fayette (M. de), 64.
La Fleur, secrétaire du Connétable, 409.
La Garde (le baron de), général des galères, 9, 10, 99, 104, 137, 193, 417, 449.
La Gatelinière, commissaire des guerres, 53.
Lagebaston, président au parlement de Bordeaux, 183, 237, 240, 241.
La Grange, officier des finances, 80.
La Guiche (M. de), lieutenant de la compagnie de gendarmerie du Connétable, 33, 54, 410.
La Haie (Robert de), agent du Connétable, 278.
La Hunaudaie (M. de), fils de l'amiral d'Annebaud, 87.
La Jaille, colonel général du ban, 152.
La Laing (Charles, comte de), grand bailli de Hainaut, 170, 171, 174, 204.
La Mairie (M. de), gentilhomme du Connétable, 410.
La Mirandola (le comte de), 31, 109.
Langey (Martin du Bellay, seigneur de), maréchal de camp, frère et héritier de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Guillaume du Bellay-Langey et mari d'Isabeau Chenu, dernière reine d'Yvetot, 33, 128, 417.

Lansac (M. de), lieutenant général, ambassadeur et membre du conseil de Charles IX, 33, 192, 284, 286, 369, 374, 417, 418, 428, 454, 457.

La Place, historien, 303.

La Planche (Regnier, sieur de), officier du Connétable et historien, 274, 410.

La Pommeraie (le président de), agent du Connétable, 238 et 406.

La Popelinière, gentilhomme et historien huguenot, 272.

La Porte, gentilhomme de François de Montmorency, 183, 184.

Lara (Don Juan Manrique de), envoyé extraordinaire de Philippe II, 294, 295, 442.

La Renaudie (Godefroy de Bary, sieur de), auteur du tumulte d'Amboise, 270, 271.

La Rochefoucauld (François, comte de), épouse mademoiselle de Roie, comtesse de Roucy, 26, 181, 205, 233, 336, 338, 342, 351, 422, 455.

La Rochefoucauld (Roie, comtesse de), femme du précédent, 314.

La Rochefoucauld, voir *Randan*.

La Rocheguyon (Silly, seigneur de), parent du Connétable, 144, 171, 389, 473.

La Rocheguyot, voir *Rochefort*.

La Rocheposay, gentilhomme français, 239.

La Rochepot (François de Montmorency, seigneur de), frère du Connétable, gouverneur de l'Ile de France, lieutenant de Picardie, 6, 24, 25, 37, 80, 86, 112, 240, 397, 402, 404, 409.

La Rochepot (Charlotte d'Humières, dame de), femme du précédent, 24, 25, 236, 384.

La Roche-sur-Yon (Charles de Bourbon-Montpensier, prince de), duc de Beaupréau, conseiller privé, 17, 74, 152, 155, 266, 289, 315, 317, 318, 319, 331, 348, 369, 380, 383, 405, 444.

La Roche-sur-Yon (Montespedon, princesse de), épouse d'abord le maréchal de Montejehan, puis le prince de La Roche-sur-Yon, 266, 319, 405.

La Sague, Basque, agent du roi de Navarre, 277, 278, 279.

La Suse (le comte de), capitaine huguenot, 471.

La Trémoïlle (Louis de), le *chevalier sans reproche*, 394.

La Trémoïlle (Jacqueline de), fiancée d'Anne de Montmorency, mariée au grand écuyer Boisy, 26, 384, 394.

La Trémoïlle (Louis III, sire de), vicomte, puis duc de Thouars, prince de Tarente et de Talmond, épouse Jeanne de Montmorency, fille du Connétable, 25, 46, 75, 87, 340, 341, 394, 395, 396, 459.

La Trémoïlle (Madame de), voir *Montmorency*.

La Trémoïlle (Claude de), second duc et premier pair de Thouars, fils des précédents, 396.

La Trémoïlle (Charlotte-Catherine de) sœur du précédent, princesse de Condé, 396, 444.

L'Aubespine (Claude de), sieur de Chateauneuf, secrétaire des finances et d'État, 13, 167, 214, 216, 250, 256, 257, 259, 287, 330, 343, 348, 356, 357, 432, 458, 460, 465, 490.

L'Aubespine, frère du précédent, abbé de Bassefontaine, puis évêque de Limoges, ambassadeur de Henri II et conseiller privé de Charles IX, 106, 151, 171, 173, 174, 177, 199, 214, 216, 259, 289, 299, 369, 429, 458.

Lautrec (Foix, vicomte de), 51, 194, 485.

Laval (comte de), 34, 415.

Laval (Charlotte de), épouse Coligny, 26, 93.

La Vauguyon (François des Cars, seigneur de), conseiller du roi de Navarre, 327.

La Vergne, chef de la Commune à Bordeaux, 58, 59.

Lefebvre, d'Etaples, réformateur, 244, 245.

Le Gay, officier des finances, 404, 405.

Le Labourreur, officier du Connétable, 407.

Le Maistre, premier président au parlement, 92, 247.

Lenoncourt (Robert de), cardinal-évêque de Metz, 118.

Lenoncourt (Philippe de), évêque d'Auxerre, 326.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Léonard Limousin, peintre sur émail, 416, 480.
Lésigny (Pierrevive, sieur de), commissaire général des guerres, 123, 124.
Lestonnac, jurat de Bordeaux, 56, 63, 68.
L'Estrange (M. de), gentilhomme de la Reine, 364.
L'Hospital (Michel de), chancelier de France, 258, 261, 275, 276, 283, 288, 294, 300, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 318, 325, 326, 331, 346, 360, 363, 364, 366, 369, 375, 378, 379, 422, 426, 431, 432, 433, 442, 453, 458, 462, 465, 489.
Liège (l'évêque de), 727.
Limeuil (Mademoiselle de), fille d'honneur de la Reine, 430, 483.
Limoges (l'évêque de), voir *L'Aubespine*.
Liset, premier président au parlement, 92, 93.
Lodève (l'évêque de), 149, 193, 194.
Longueval (Bossut, seigneur de), 8, 9, 19.
Longueville (Louis d'Orléans, duc de) grand chambellan, 2, 32.
Longueville (Léonor, duc de), neveu du précédent et fils du marquis de Rotelin, 33, 94, 205, 236, 237, 264, 309, 335, 369, 388, 389, 440, 458, 459, 469, 473.
Longueville (Mlle de), sœur du précédent, épouse le prince de Condé, 444.
Longueville, voir *Rotelin*.
Lorraine (Jean, cardinal de), frère de Claude de Guise, conseiller privé de François Ier, 12, 17, 19, 21, 91, 92, 118, 236.
Lorraine (Charles, cardinal de Guise, puis de), fils de Claude de Guise, archevêque de Reims et conseiller privé de Henri II et de ses fils, 9, 12, 18, 19, 40, 41, 46, 49 à 51, 92, 100, 120, 123, 148, 156, 167, 177, 181, 182, 190, 210, 213, 216, 217, 219, 220, 223, 226, 229, 236 à 238, 246, 252, 257 à 259, 261, 262, 265, 267, 269, 276, 279, 280, 282, 285 à 287, 291, 297, 309, 310, 314, 322, 329, 374 à 376, 405, 423, 427, 436, 437, 445, 448, 452, 488, 489.
Lorraine, voir *Charles, Guise, Elbeuf, Mayenne*, etc.
Louis XII, roi de France, 492.
Louis XIII, roi de France, 398.
Louise de Savoie, dite *Madame*, mère du Roi (François Ier), 7, 402.
Losses (M. de), chevalier de l'Ordre, gouverneur du prince de Navarre (Henri IV), 352, 357.
Lude (MM. de Daillon, comtes du), père et fils, lieutenants au Poitou, 58, 59, 61, 110, 111, 160, 340, 461.
Luther (Martin), réformateur de l'Allemagne, 245, 322.
Luxembourg (le cardinal de), frère du comte de Brienne, 386.
Luxembourg (le premier duc de Piney-), fils du comte de Brienne, 386, 393.
Luxembourg (Montmorency-Boutteville, duc de Piney-) et de Montmorency (Beaufort), 398.
Luxembourg, voir *Brienne, Martigues*, etc.

Macé (Jean), poète, historiographe de Montmorency, 417.
Madeleine de Savoie, fille du bâtard de Savoie, comte de Tende, épouse le Connétable, 31, 148, 159, 168, 182, 236, 241, 303, 355, 364, 385, 386, 389, 390, 392, 394, 396, 397, 402, 408, 411, 414, 429, 430, 431, 432, 475, 476, 491.
Magrotti (Galeotto), banquier, 237.
Mandreville (Du Bosc, sieur de), notable protestant de Rouen, 346.
Mansfeld (le comte de), gouverneur impérial du Luxembourg, 113, 126, 127, 128, 171, 204, 426.
Marcel II, pape, 167.
Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, épouse le duc d'Alençon, puis le roi de Navarre (Henri II d'Albret), 10, 11, 23, 31, 69, 70, 245, 246.
Marguerite de France (Madame), sœur de Henri II, épouse le duc de Savoie, 29, 217, 228, 251, 271, 292, 295, 296, 422, 428, 429, 431.
Marguerite de France, dite de Valois (Madame), fille de Henri II, épousera Henri IV, 218, 226, 312, 315.
Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles Quint, épouse d'abord le duc Florence, puis le duc de Parme, gouvernante des Pays-Bas, 372.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Marie Stuart, reine d'Écosse, fille de Jacques Stuart et de Marie de Lorraine, épouse François II, roi de France, 31, 75, 76, 89, 91, 109, 186, 209, 210, 219, 221, 221, 224, 233, 256, 258, 260, 261, 268, 273, 276, 292, 293, 295, 296, 437, 445.
Marie de Lorraine, sœur du duc de Guise, épouse le duc de Longueville, puis le roi d'Écosse, 18, 75, 91, 93, 105, 207, 248.
Marie Tudor, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII, 163, 164, 165, 166, 169, 170, 187, 200, 201, 208, 209, 219, 279.
Marie d'Autriche, sœur de Charles Quint, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, 4, 106, 124, 140, 154, 179, 207.
Marignan (Jean-Jacques Medichino, marquis de), castellan de Musso, 131, 160.
Marigny, ancien seigneur d'Arvillers, 402.
Marillac, évêque de Vannes, archevêque de Vienne, ambassadeur de France et conseiller privé, 69, 98, 105, 106, 138, 151, 167, 196, 222, 230, 258, 276, 280, 293.
Marino (Hieronymo), ingénieur italien, 81.
Marlorat (Auguste), notable protestant de Rouen, 346.
Martigues (Sébastien de Luxembourg, vicomte de), héritier du duc d'Étampes, 46, 262, 387.
Maubuisson, gentilhomme du Connétable, 410.
Maugiron (M. de), lieutenant en Dauphiné, 337.
Maurice, électeur, duc de Saxe, 107, 110, 124, 130, 132, 137, 138, 150.
Maximilien II d'Autriche, fils de Ferdinand Ier, roi de Bohême, roi, puis empereur des Romains, 96, 97, 292, 443.
Mayenne (Charles de Lorraine, marquis puis duc du Maine ou de), fils de François de Guise, 362, 386, 489.
Megliorino, ingénieur italien, 197.
Meigret (Lambert), contrôleur général des finances, 42, 404, 405, 412.
Meigret (Jean), conseiller aux Enquêtes, frère du précédent, 42.
Meigret (Louis), grammairien, 417.
Melanchthon, réformateur allemand, 293.
Melfi (Jean Caracciolo, prince de), maréchal de France, 37, 50, 54, 55, 103.
Melfi (Antoine Caracciolo, prince de), évêque de Troies, 353.
Mende (l'évêque de), plénipotentiaire de Navarre, 216, 218.
Mendès (Garci), capitaine espagnol, 206.
Méru (Charles de Montmorency, seigneur de), plus tard duc de Damville, amiral et pair de France, 25, 171, 175, 206, 262, 310, 368, 392, 393, 397, 433, 436, 437, 439, 449, 451, 459, 461, 464, 473.
Méru (Renée de Cossé, dame de), femme du précédent, 393, 459.
Michel-Ange Buonarotti, 413.
Michiel (Micheli), ambassadeur de Venise, 387.
Middlemore, envoyé d'Élisabeth d'Angleterre, 338, 366.
Minard, président au Parlement, 247, 472.
Mondovi (l'évêque de), ami du Connétable, 418.
Moreins (Tristan de), lieutenant en Guyenne, 58 à 60, 62, 64, 65.
Monluc (Blaise de), lieutenant en Guyenne, plus tard maréchal de France, 158, 161, 193, 210, 228, 237, 318, 337, 359, 373, 374, 434, 439, 441, 450, 460.
Monluc (Jean de), frère du précédent, évêque de Valence, conseiller privé, 259, 276, 286, 303, 329, 337, 369, 458.
Monsieur, frère du Roi, voir *Henri III*.
Montaigne, 68.
Montberon (Gabriel de Montmorency, seigneur de), fils du Connétable, 25, 205, 207, 236, 310, 351, 352, 354, 393.
Montbrun, chef protestant, 337.
Montgomery (Gabriel de Lorges, comte de), capitaine des gardes, 248, 251, 337, 344, 346.
Montgomery (madame de), femme du précédent, 346.
Montholon (M. de), garde des sceaux, 12.
Montigny (Floris de Montmorency-Nivelle, baron de), 372, 389, 451, 452, 467.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

MONTMORENCY (Mathieu II, sire de), connétable de France, 21.
MONTMORENCY (Guillaume, baron de), 400, 401.
MONTMORENCY (François, dit Monsieur de), fils aîné du Connétable, maréchal de France, duc et pair de Montmorency après son père, 25, 46, 87, 103, 121, 128, 133, 135, 141, 142, 148, 159, 168, 171, 174, 176 à 186, 205, 208, 209, 221, 232, 241, 243, 250, 262 à 264, 272, 277, 281, 284, 300, 302, 310, 317, 323, 324, 331, 336, 338, 341, 343, 346 à 348, 358, 363 à 365, 367 à 369, 379, 383, 384, 390, 391, 397, 424, 425, 429, 433, 436 à 438, 445, 448, 449, 451, 458, 459, 462, 465, 470, 472.
MONTMORENCY (Anne de), fils du maréchal précédent et petit-fils du Connétable, mort en bas âge, 281, 449.
MONTMORENCY (Henri Ier, duc de), voir *Damville*.
MONTMORENCY (Henri II, duc de), fils du précédent, 398, 413, 478, 486.
MONTMORENCY (le bâtard de), frère du Connétable, 141.
MONTMORENCY (Marie de), abbesse de Maubuisson, sœur du Connétable, 264.
MONTMORENCY (Éléonore de), fille du Connétable, épouse le vicomte de Turenne. 393.
MONTMORENCY (Jeanne de), fille du Connétable, épouse M. de La Trémoïlle, 272, 394, 395.
MONTMORENCY (Catherine de), fille du Connétable, épouse M. de Ventadour, 272, 396.
MONTMORENCY (Marie de), fille du Connétable, épouse le comte de Candale d'Estarac, voir *Candale*.
MONTMORENCY (Anne de), fille du Connétable, abbesse de la Trinité de Caen, 396.
MONTMORENCY (Louise de), fille du Connétable, abbesse de Gersy, 264, 396.
MONTMORENCY (Madeleine de), abbesse, 396.
MONTMORENCY (mademoiselle de), fille de M. de Thoré, épouse le premier duc de Piney-Luxembourg, 393.
MONTMORENCY (Charlotte de), princesse de Condé, 398.
MONTMORENCY, voir *La Rochepot*, *Méru*, *Montberon*, *Thoré*, *Hornes*, etc.
MONTPENSIER (Louis Ier de Bourbon, duc de), pair de France, fils de Louis de Bourbon-Vendôme, prince de La Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon-Montpensier, 2, 17, 23, 46, 47, 205, 248, 261, 262, 289, 294, 303, 308, 309, 319, 336, 340, 357, 360, 369, 380, 441, 442, 445, 452, 456, 458, 459.
MONTPENSIER (Jacqueline de Longwy, duchesse de), femme du précédent, 269, 282, 283, 292, 314.
MONTPEZAT (M. de Lettes de), maréchal de France, 6.
MONTPEZAT (M. de), 263.
MONTPEZAT (Savoie-Villars, dame de), femme du précédent, 263, 386.
MORTIER (Guillard, sieur du), du conseil privé, 86, 259, 276, 286, 313.
MORVILLIER, évêque d'Orléans, ambassadeur de France, membre du conseil privé, 48, 167, 216, 258, 276, 286, 335, 356, 375, 465.
MOUCHY (de), inquisiteur français, 246.
MUNIER (Jean), lieutenant civil de Paris, 176, 177.

NAPLES (Toledo, vice-roi de), 136, 137, 160.
NEMOURS (Jacques de Savoie, duc de), épouse la duchesse de Guise, 2, 32, 92, 159, 195, 196, 237, 271, 297, 315, 316, 336, 340, 344, 359, 380, 389, 435, 459, 462 à 465, 469.
NEUILLY (Charles de), maître des requêtes, 63, 66.
NEVERS (François II de Clèves, duc et pair de), comte et pair d'Eu, duc de Rethel, 2, 13, 23, 32, 37, 46, 55, 92, 113, 114, 129, 133, 139, 152, 153, 156, 160, 201, 202, 204, 205, 208, 211, 221, 222, 242, 243, 262, 309, 383, 395, 459.
NEVERS (Marguerite de Bourbon-Vendôme, duchesse de), femme du précédent, sœur d'Antoine de Bourbon, 32, 242.
NEVERS (François III, comte d'Eu, puis duc de), fils des précédents, 242, 286, 335.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nevers (Jacques, duc de), frère du précédent, 380, 383.
Nevers (mademoiselle de), 179.
Nevers, voir *Gonzague* et *Porcien*.
Nicolo de Modène, peintre, 412.
Noailles (Antoine de), capitaine et ambassadeur de Henri II, 89, 111, 161, 165, 166, 170, 173, 200, 232, 252, 268.
Noirmoutiers (le baron de), frère de M. de La Trémoïlle, 395.
Northampton (le marquis de), ambassadeur d'Angleterre, 89.
Northumberland (Dudley, vicomte de Lisle, comte de Warwick et duc de), 77, 86.
Nostradamus, 185.

Octave Ier Farnèse, fils de Pierre-Louis, duc de Parme, 49, 50, 101, 102, 109, 168.
Oggione (Marco d'), peintre, 414.
Oisel (Clutin d'), seigneur de Villeparisis, ambassadeur de France, 360.
Olivier, chancelier d'Alençon, puis de France, 12, 13, 46, 51, 92, 93, 167, 169, 215, 258, 265, 267, 271, 395.
Oppède (Meynier, seigneur d'), président au parlement de Provence, 9, 10, 417.
Oraison, lieutenant de gendarmerie du Connétable, 350, 410.
Orange (Guillaume de Nassau, prince d'), 213, 216, 250, 404, 422, 451.
Orsini (Giordano), lieutenant du roi en Corse, 161, 187, 252.
Ory, inquisiteur français, 245, 246.

Palissy (Bernard), 414, 415, 416, 491, 493.
Pamiers (Luxembourg, évêque de), 417, 475.
Paré (Ambroise), 206, 471.
Paris (l'évêque de), 473.
Pasquier (Etienne), 191, 325, 472, 475.
Passano (Jean-Joachim), diplomate, 77.
Paul III Farnèse, pape, 41, 48, 49, 50, 51, 78, 100, 188.
Paul IV Carafa, pape, 169, 170, 183, 184, 187, 188, 189, 191, 192, 195, 196, 210, 211, 213, 238, 246, 258.
Pavie (San Segondo, évêque de), ami du Connétable, 418.
Pélisson, président au parlement de Bourgogne, 177.
Pellevé, évêque d'Amiens, plus tard cardinal, du conseil privé, 259, 286.
Pepin, médecin du roi, 206.
Pfyffer (Louis), Lucernois, colonel des Suisses, 367, 460, 461, 462, 464, 468.
Philippe II d'Autriche, fils de Charles Quint, prince d'Espagne, roi d'Angleterre (par sa femme), roi d'Espagne, etc., 72, 99, 161, 164, 165, 169, 170, 172, 175, 177, 186, 188, 192, 193, 196, 198, 205, 206, 208, 209, 210, 213, 215, 217, 218, 219, 222, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 239, 240, 242, 248, 249, 250, 252, 259, 273, 280, 281, 289, 290, 292, 293, 294, 295, 296, 299, 301, 307, 308, 316, 323, 332, 333, 342, 346, 347, 355, 360, 361, 371, 372, 373, 374, 389, 421, 423, 424, 426, 431, 433, 434, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 445, 446, 447, 451, 453, 455, 458, 467, 471, 472, 486.
Philippe, landgrave de Hesse, 106, 112, 451.
Pie IV Medichino, pape, 258, 292, 303, 307, 314, 316, 333, 334, 336, 373, 374, 382, 404, 447, 458.
Pie V Ghislieri, pape, 447, 458.
Piennes (Antoine de Halluin, seigneur de), gentilhomme picard, 180.
Piennes (Louise de Crèvecœur, veuve de l'amiral de Bonnivet, épouse de), 180, 181.
Piennes (Jeanne de), fille des précédents, 180, 181, 182, 183, 185, 391.
Pierre-Louis Farnèse, fils du pape Paul III, duc de Parme et Plaisance, 49, 50.
Pole (Réginald), prince et cardinal anglais, 165, 167, 170, 200.
Poltrot de Méré, 356, 380.
Pollwiller (le baron de), capitaine impérial, 209.
Pont de Vaux (le comte de), gentilhomme bourguignon, 171.
Porcien (Antoine de Croy, prince de), fils du comte de Sénighem et gendre du duc de Nevers, 243, 336, 347, 350, 383, 384, 425, 457.
Porcien (Clèves-Nevers, comtesse d'Eu, princesse de), plus tard duchesse de Guise, 384.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Poyet, chancelier de France, 5.
Prieur (Barthélemy), sculpteur, 412, 475.
Primatice, peintre, 412, 414, 415.
Puymoreau, chef de la Commune de Bordeaux, 57.

Quintin, orateur du clergé des États généraux, 288.

Ragrau (André), receveur pour le Connétable à Préaux, 407.
Rambures (M. de), fils cadet de la comtesse de Dammartin, 267, 382.
Ramus, professeur de philosophie, 325.
Randan (M. de), frère du comte de La Rochefoucauld, colonel d'infanterie, 342, 344.
Raphael Sanzio (ses tapisseries), 161, 418.
Raymond (Pierre), peintre sur émail, 414.
Reckrod, colonel des lansquenets du Roi, 115, 121.
Reiffenberg, colonel allemand, 152.
Renard, ambassadeur impérial en France, 98, 99, 100, 105, 106, 171, 174, 186, 187, 190, 191, 199.
Renée de France, duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, 38, 73, 245, 283, 292, 314, 381, 403, 428, 431.
Reymond, président au parlement, 13.
Rhingrave (Philippe de Salm, comte du Rhin ou), colonel des Allemands du Roi, 115, 121, 123, 152, 204, 205, 275, 336, 342, 343, 346, 367.
Richelieu (le cardinal de), 398, 486.
Robertet, voir *Alluie*.
Rochefort (le comte de), 311, 473.
Roeulx (Antoine de Croy, comte du), 128.
Roggendorf, colonel allemand, 336.
Rohan (René I, vicomte de), tué en 1552, 132.
Rohan (René II, vicomte de), fils du précédent, chef huguenot, 298, 337, 389.
Rohan (Françoise de), sœur du précédent, fiancée au duc de Nemours, 297, 389, 435.
Rohan, voir *Gié, Rotelin*.
Roie, comte de Roucy, 25.
Roie (Mailly-Conty, dame de), femme du précédent et nièce du Connétable, 25, 277, 282, 311, 314.
Roissy (M. de), plénipotentiaire du roi de Navarre, 216, 218, 278.
Romero (Julien), condottiere, 153, 171.
Ronsard (Pierre de), poète, 475.
Rosso, peintre, 414, 415.
Rotelin (Jacqueline de Rohan, marquise de), mère du duc de Longueville, 33, 314, 389.
Rouge-Oreille, prévôt des maréchaux, 317.
Roussel, évêque protestant, 245.
Rovan (le baron de), frère de M. de La Trémoïlle, 341, 395.
Rusé, avocat au Parlement, 325.
Ruy Gomes de Sylva, comte de Melito, prince d'Eboli, 187, 191, 213, 214, 216, 217, 226, 250, 252, 259.

Saint-Aignan (le vicomte ou bailli de), administrateur du comté de Saint-Aignan, près Blois, appartenant à la maison de Beauvilliers, 270.
Saint-André (M. de), conseiller privé de Henri II, 12.
Saint-André (Jacques d'Albon de), fils du précédent, marquis de Fronsac, maréchal de France, favori de Henri II et *triumvir*, 12, 46, 55, 89, 114, 119, 129, 146, 147, 151, 154, 157, 159, 202, 203, 205, 207, 213 à 216, 220, 223, 227, 253, 258, 263, 276, 286, 292, 294, 301 à 303, 307 à 309, 318, 321 à 323, 336, 339 à 342, 348, 349, 351, 352, 354, 377, 421, 422, 454, 489.
Saint-Hérem (Montmorin, vicomte de), capitaine français, 201.
Saint-Laurens (l'abbé de), ambassadeur de France, 151.
Saint-Mauris (M. de), ambassadeur impérial en France, 97, 98.
Saint-Mesmes (Walerant de), ancien seigneur de Thourotte, 402.
Saint-Pol (Jean de Bourbon, comte de), oncle d'Antoine de Bourbon, 13, 16.
Saint-Sulpice (M. de), ambassadeur et conseiller privé, 454.
Sainte-Croix (Prosper de), nonce du Pape, 316, 333, 334, 382, 425, 442, 445.
Salm (la comtesse de), épouse en premières noces de M. d'Haussonville, en secondes noces de M. d'Andelot, 430.
Salm, voir *Créhange* et *Rhingrave*.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saluces (Alençon, marquise douairière de), 51.
Saluces (Michel-Antoine, marquis de), fils de la précédente, lieutenant général du roi en Italie, 51.
Saluces (Jean-Louis, marquis de), frère du précédent, 52, 53.
Saluces (François Monsieur, puis marquis de), frère du précédent, 52.
Saluces (Gabriel Monsieur, puis marquis de), frère du précédent, 52, 53.
Salviati (le cardinal), ami du Connétable, 417.
San-Pietro-Corso, capitaine royal de l'île de Corse, 161.
Sansac (Prévost, seigneur de), chevalier de l'Ordre, 144, 149, 275, 280, 326, 349, 350, 410.
Sanzay, lieutenant du Connétable à Nantes, 270, 410, 470.
Savigny (mademoiselle de), maîtresse de Henri II, 427.
Savoie (René, bâtard de), comte de Tende, beau-père du Connétable, 26.
Savoie, voir *Emmanuel-Philibert, Madeleine*, etc.
Sault (le comte de), capitaine huguenot, 471.
Sault (MM. du), capitaines de Bordeaux, 59 et 63.
Saussure (Antoine de), seigneur de Dommartin et de Sorcy en Lorraine, 336.
Saxe (les ducs de), 107.
Schaertlein de Burtenbach, colonel allemand, 107, 115 et 121.
Séguier, président au parlement, 237, 247, 406.
Selve (M. de), ambassadeur de France, conseiller privé de Charles IX, 149, 286.
Senighem (Françoise d'Amboise, comtesse de), 176, 243, 314.
Sermonetta (le cardinal de), 418.
Sidney (sir Henry), ambassadeur anglais, 334.
Sipierre (Marcilly, seigneur de), surintendant de l'éducation de Charles IX et membre de son conseil privé, 286, 315, 317, 319, 360, 386.
Sizesmes (Christofle), gentilhomme du Connétable, 410.
Smith, envoyé d'Angleterre, 346, 366, 367, 370, 444.
Soissons (Longuejoue d'Iverny, évêque de), conseiller privé, 13, 395.
Soliman le Magnifique, sultan des Ottomans, 49, 96, 104, 150, 169, 222, 373, 447.
Somerset (Seymour, duc de), protecteur d'Angleterre, 76 et 77.
Sommerive (Savoie, comte de), fils du comte de Tende, 337, 386.
Sorbin (Arnaud), prédicateur, 474, 475.
Soubelles (Anselme de), gentilhomme du roi de Navarre, 270, 271.
Soubise (Parthenay-l'Archevesque, seigneur de), chef protestant, 193, 336, 337.
Stropiano (le comte de), ambassadeur de Savoie, 216, 220, 265.
Strozzi (Léon), prieur de Capoue, 54, 76, 82, 83, 84, 85, 103, 104, 149, 150.
Strozzi (Pierre), maréchal de camp, puis de France, 76, 104, 128, 131, 149, 150, 160, 190, 192, 193, 209.
Strozzi, colonel d'infanterie, 464, 468, 469.
Stuart (Robert), gentilhomme du prince de Condé, 271, 470, 472.
Suriano, ambassadeur de Venise, 287.

Taboué, procureur général au parlement de Bourgogne, 177.
Talemagne, colonel de la Commune de Bordeaux, 63.
Tavannes, maréchal de camp, lieutenant général, puis maréchal de France, 14, 118, 119, 229, 237, 268, 337, 427, 469.
Tende (Anne Lascaris, comtesse de), femme du bâtard de Savoie, belle-mère du Connétable, 159.
Tende (Claude de Savoie, comte de), beau-frère du Connétable, gouverneur et amiral de Provence, 26, 54, 102 à 104, 111, 337, 386, 422, 433, 436.
Termes (M. de), lieutenant général, puis maréchal de France, 137, 149, 161, 195, 209, 323, 336.
Thevale (M. de), capitaine français, 33.
Thoré (Guillaume de Montmorency, seigneur de), fils du Connétable, 25, 266, 304, 307, 331, 352, 368, 384, 393,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

397, 409, 436, 461, 469, 471, 473.
THORÉ (Éléonore d'Humières, dame de), première femme du précédent, 266, 304, 384, 393.
THORÉ (Anne de La Laing, seconde femme de), 393.
THROCKMORTON, ambassadeur d'Angleterre, 234, 260, 261, 268, 281, 293, 334, 338, 343, 367, 368, 370.
THOU (Christofle de), président au parlement, 283.
THOU (de), l'historien, 172, 303, 323.
TOLEDO (Don Antonio de), envoyé extraordinaire de Philippe II, 280.
TOLEDO (Don Fernand de), envoyé extraordinaire de Philippe II, 355.
TONIN, fou de cour, 477.
TOURNON (le cardinal de), conseiller privé, 4, 7, 8, 12, 45, 86, 101, 184, 188, 238, 258, 286, 303, 308, 313, 318, 321, 393.
TURENNE (François II de La Tour d'Auvergne, vicomte de), 393.
TURENNE (François III, vicomte de), fils du précédent, épouse Éléonore de Montmorency, fille du Connétable, 25, 132, 143, 171, 205, 395, 473.
TURENNE (Henri, vicomte de), fils du précédent, épouse l'héritière de Bouillon, 394.
TURENNE (le Grand), arrière-petit-fils du Connétable, 394, 484.

URFÉ (M. d'), gouverneur des Enfants de France après M. d'Humières, et ambassadeur de France, 31, 50, 100.

VALDES (Jordano de), capitaine espagnol, 206.
VASSÉ (M. de), gouverneur de Saluces, 33.
VAUDEMONT (Lorraine, comte de), 120, 130, 427.
VECCHIO (Thomas del), agent du Connétable, 134, 135.
VELASCO (Doña Agnès de), amie du Connétable, 161.
VENDÔME (Charles de Bourbon, premier duc et pair de), 16, 138, 240.
VENDÔME, voir *Antoine de Bourbon*.
VENTADOUR (Gilbert III de Lévis, comte-duc de), épouse Catherine de Montmorency, fille du Connétable, 25, 195, 272, 396.
VERVINS (Coucy, seigneur de), 9.
VÉSALE, médecin de Philippe II, 252.
VIEILLEVILLE (M. de), maréchal de camp, lieutenant général, puis maréchal de France, 47, 66, 77, 124, 128, 138, 151, 158, 201, 229, 232, 237, 329, 337, 352, 405, 429, 448, 456, 471.
VIGLIUS (Illric), ministre bourguignon, 216.
VILLANDRY (Breton, sieur de), secrétaire des finances, 13.
VILLARS (Honorat de Savoie, comte-marquis de), lieutenant de Languedoc, 26, 37, 97, 103, 111, 143, 202, 205, 275, 284, 301, 302, 326, 329, 340, 386, 388, 392, 433, 471.
VILLARS (Boyvin, baron du), officier et historiographe du maréchal de Brissac, 195, 231.
VILLEBON (Estouteville, seigneur de), ami du Connétable, 52, 402, 405, 438.
VILLEGAGNON, colonisateur français, 99.
VILLEROY (M. de), conseiller privé de Henri II, 13.
VILLEROY (M. de), secrétaire d'État de Charles IX, 490.
VINCI (Léonard de), peintre, 413.
VOGELSBERGER, colonel de lansquenets royaux, 99.

WARWICK (lord), gouverneur anglais du Havre, 367, 368.
WENTWORTH (lord), gouverneur de Calais, 208.
WOTTON (le docteur), doyen d'York, ambassadeur d'Angleterre, 77, 78, 165, 170, 190, 216, 233.
WURTEMBERG, voir *Christofle*.

FIN DE LA TABLE DES NOMS.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ERRATA

Page 7, l. 14, lire *ait eu* au lieu de *eût*.
P. 13, l. 11, lire *Boisy* au lieu de *Boissy*.
P. 145, l. 2, lire *La Chapelle-Biron* au lieu de *à Chapelle Biron*.
P. 205, l. 12 et 207, l. 5, lire *Montberon* au lieu de *Montbéron*.
P. 210, l. 23, lire *l'hérésie d'Andelot* au lieu de *de d'Andelot*.
P. 263, l. 20; 270, l. 15; 271, l. 5, etc. Lire *les Châtillons* au lieu de *les Châtillon*.
P. 280, l. 2 et 3, lire *Saint-Michel* au lieu de *saint Michel*.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 1

PREMIÈRE PARTIE

Henri II roi, Montmorency ministre.

Chapitre Premier.

La révolution du palais. 1

Chapitre II.

Rivalité de pouvoir des ducs de Guise et de Montmorency. 21

Chapitre III.

Le voyage de Piémont. — La commune de Bordeaux. 45

Chapitre IV.

Guerre contre les Anglais; prise de Boulogne. 71

Chapitre V.

Rupture avec le Pape et avec l'Empereur. 95

Chapitre VI.

Metz pris par Montmorency et sauvé par Guise. 117

Chapitre VII.

Dernières expéditions contre Charles Quint. — Escarmouche de Doullens et bataille de Renty. 136

Chapitre VIII.

Négociations et trêve de Vaucelles. — Mariage de François de Montmorency. 163

Chapitre IX.

Rupture de la trêve et expédition de Rome. — Saint-Quentin. 186

Chapitre X.

Conférences de Cercamp et paix de Cateau-Cambrésis. 213

Chapitre XI.

Politique intérieure du règne; les réformés. — Mort de Henri II. 234

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DEUXIÈME PARTIE

François II et Charles IX, rois; Anne de Montmorency, chef de parti.

Chapitre XII.

Règne de François II et seconde disgrâce de Montmorency. — Tumulte d'Amboise. 255

Chapitre XIII.

Le nouveau roi Charles IX et les États d'Orléans. — Triomphe et désagrégation du parti national. 285

Chapitre XIV.

Le triumvirat. — Colloque de Poissy et massacre de Vassy. 307

Chapitre XV.

Première guerre civile : prise de Bourges et de Rouen et bataille de Dreux. 335

Chapitre XVI.

Paix d'Amboise. — Prise du Havre et paix de Troies. 354

Chapitre XVII.

Toute-puissance du Connétable-Duc, chef du parti national; sa famille 377

Chapitre XVIII.

Anne de Montmorency à Chantilly : le baron féodal et le protecteur des arts. 399

Chapitre XIX.

Voyage de la Cour : entrevue de Bayonne et États de Moulins. — Rivalité de Condé et de Montmorency. 421

Chapitre XX.

Rupture du Connétable et des Châtillons. — Seconde guerre civile : bataille de Saint-Denis et mort de Montmorency. 455

Chapitre XXI.

Portrait d'Anne de Montmorency. — Résumé et conclusion. 477

Table des noms propres. 493

Errata. 510

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En vente chez tous les Libraires

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

LIBRAIRIE E. PLON, NOURRIT & Cie

10, rue Garancière, PARIS

JUILLET 1889

DERNIÈRES PUBLICATIONS HISTORIQUES

PALLAIN (G.). — La Mission de Talleyrand à Londres en 1792. Un volume in-8°. Prix . . . . . 8 fr.

Talleyrand est mal connu encore; comme le disait M. Mignet, « il n'a été jugé que par des libellistes ou par des flatteurs; on n'a jamais approfondi son œuvre diplomatique, qui est la partie capitale et vraiment nationale de son existence ».

Grâce à M. Pallain, qui a eu la bonne fortune de retrouver et de réunir la correspondance diplomatique un peu éparse de Talleyrand et de l'éclairer d'excellentes notes, on pourra apprécier la profondeur, la pénétration, l'étendue d'esprit de cet homme d'État qui défendit toujours avec tant de force et souvent avec tant de succès les intérêts de la France.

ROUSSET (Camille), de l'Académie française. — **La Conquête de l'Algérie (1841-1857).** 2 volumes in-8° accompagnés d'un atlas. Prix. . . . . 20 fr.

L'éminent écrivain qui a déjà fait paraître : *la Conquête d'Alger* et *l'Algérie de* 1830 à 1840, complète aujourd'hui cette histoire de notre colonie algérienne par un récit de *la Conquête de l'Algérie* qui embrasse la période de 1841 à 1857 et comprend par conséquent les expéditions, guerres, insurrections et campagnes dans le Sud, à la suite desquelles la possession complète du sol algérien nous a été assurée depuis la Tunisie jusqu'au Maroc. M. Camille Rousset a fait là un tableau magistral des exploits de notre vaillante armée d'Afrique; il a tracé des portraits inoubliables des généraux qui la commandaient. C'est une œuvre définitive sur une des plus belles entreprises coloniales de la France.

THUREAU-DANGIN. — Histoire de la Monarchie de Juillet, tome V. Un volume in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

Ce 5e volume, l'avant-dernier de l'ouvrage complet, va du milieu de 1841 à la fin de 1845. Les questions diplomatiques si délicates, et par moment si périlleuses, alors posées entre la France et l'Angleterre, la

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

mort du duc d'Orléans, les attaques de l'opposition, qui croyait toujours avoir trouvé l'occasion de renverser M. Guizot et qui n'y réussissait jamais, les affaires économiques, entre autres la création des chemins de fer, les glorieuses et dramatiques campagnes du général Bugeaud en Afrique, les luttes pour la liberté d'enseignement, tels sont les sujets variés traités dans ce volume. L'auteur, cette fois encore, a su mettre en œuvre tous les documents publiés en France, en Angleterre, en Allemagne, et il a eu de plus à sa disposition beaucoup de documents inédits qui lui ont permis d'éclairer plus d'un point obscur de l'histoire.

VILLENEUVE (marquis de). — Charles X et Louis XIX en exil. Un joli volume in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

Ces Mémoires constituent ce qu'on a écrit de plus curieux et de plus intéressant sur la politique légitimiste après 1830. Mieux que personne, le marquis de Villeneuve était, par sa situation, à portée de savoir ce qui se passait dans les conseils des Bourbons, de juger l'état d'esprit du Roi et de ses ministres. Accueilli chaleureusement par Charles X exilé, M. de Villeneuve vécut quelque temps dans la presque intimité de Louis XIX (le duc d'Angoulême) et fut en faveur près de Henri V. Il nous a tracé un tableau très piquant et très vif de la Cour en exil, et l'on peut citer des portraits d'hommes d'État, par exemple celui du duc de Blacas, qui sont des modèles de trait et de langue.

De nombreux documents, des lettres, des analyses de conversations échangées entre l'auteur et le Roi, jettent le jour le plus curieux sur la politique des Bourbons proscrits et sur les intrigues nouées au sujet de l'éducation du duc de Bordeaux.

ROCHECHOUART (Gal Cte de). — Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration, par le général comte DE ROCHECHOUART, aide de camp du duc de Richelieu, aide de camp de l'empereur Alexandre Ier, commandant la place de Paris sous Louis XVIII. Un volume in-8° avec deux portraits. Prix . . . . . 7 fr. 50

C'est une physionomie très originale que celle du comte de Rochechouart, qui fut acteur dans les événements les plus importants du siècle. Ami intime et collaborateur dévoué du duc de Richelieu à Odessa et à Paris, aide de camp et favori du tzar Alexandre Ier, légitimiste ardent, il remplit les plus délicates missions politiques et militaires. Ces souvenirs expliquent clairement les relations du tzar et de Napoléon, les campagnes de 1813 et 1814, le retour des Bourbons, et toute cette période si vivante de la Restauration.

PINGAUD (Léonce). — Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration (1789-1815), publiée par M. Léonce PINGAUD. Deux volumes in-8° accompagnés de 4 portraits en héliogravure. Prix . . . . . 15 fr.

Décidément l'histoire de la Révolution est à refaire; cela est évident pour qui remonte aux sources, et le critique doit procéder désormais comme dans un procès en cours d'instruction. Il faut rechercher avec ardeur les témoignages essentiels. En est-il de plus important que cette correspondance du comte d'Artois avec le comte de Vaudreuil? On pénètre en vérité au sein des conseils de la monarchie. Toute la politique royale s'éclaire, et, pour la première fois, on a l'explication décisive des fautes. On comprend, par exemple, que l'émigration, cette incalcu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lable erreur, a été la cause de la ruine de toute idée de gouvernement, qu'elle a entraîné l'échec des réformes nécessaires, qu'elle a enfin scindé la France en deux partis irréconciliables, acharnés.

Oui, à un certain moment, une transaction fut possible entre la Révolution et l'ancien régime. Le cardinal de Bornis eût peut-être été le grand modérateur, le suprême arbitre. La politique de violence prévalut malheureusement dans les conseils des deux partis en présence, et la Révolution ne fut plus qu'un acte de sang.

HYDE DE NEUVILLE. — Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville. *La Révolution, le Consulat, l'Empire.* Un vol. in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

Le baron Hyde de Neuville, l'ardent royaliste mêlé à tant de conspirations pendant la Révolution et le Consulat, l'âme chevaleresque que Bonaparte ne put faire plier et qu'il poursuivit dès lors avec acharnement, l'homme de gouvernement qui, entrant aux affaires à la Restauration, exerça comme ministre et comme ambassadeur une action si importante sur la politique de notre pays, a laissé des mémoires de la plus haute valeur et du plus vif attrait. Leur saveur originale, les piquantes révélations qu'ils apportent, le caractère romanesque des aventures qu'on y rencontre, la vie et la conviction qui les animent, mettent ces souvenirs au premier rang parmi les publications les plus curieuses de notre époque.

DURAS (Mme la duchesse de). — Journal des prisons de mon père, de ma mère et des miennes. Un vol. in-18. Prix . . 3 fr. 50

Ces souvenirs, dramatiques et entraînants comme un véritable roman, sont d'autant plus saisissants qu'ils ne retracent que des aventures trop réelles, et constituent un ensemble de notes historiques de la plus grande importance. Voilà une nouvelle pièce, et non des moins séduisantes, qui s'ajoute à une série très heureusement commencée.

MONTAGU (marquise de). — Anne-Paule-Dominique de Noailles. Un vol. in-8°, accompagné d'un portrait en héliogravure. Prix . . . . . 7 fr. 50

Quelle fortune pour un livre d'être à la fois un document humain et la meilleure leçon d'histoire! C'est le cas pour ces récits de madame de Montagu, que nous recommandons aujourd'hui au public sentimental et lettré.

Madame de Montagu nous fait pénétrer, on peut dire, dans l'intimité même de la Révolution française. En femme intelligente, délicate et fine, elle ramène tout à sa juste proportion. Tribuns, généraux, princes, dépouillent leur figure légendaire pour redevenir ce qu'ils étaient : des hommes de foi ou de passion. Elle ne les regarde ni par le petit bout ni par le gros bout de la lorgnette; elle les considère tels qu'ils sont. La Fayette, par exemple, comme elle le peint! Et tant d'autres!

Ce qu'on peut emporter de la lecture de ce livre, c'est que pour connaître la Révolution française, il faut remonter aux sources, et que de toutes les sources, la meilleure certainement, c'est un livre comme celui-ci, précisément parce qu'il ne fut pas écrit pour être un pamphlet ou une satire, mais bien comme un témoignage au cours du procès le plus tragique qui se vit jamais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SICOTIÈRE (L. de La), sénateur de l'Orne. — **Louis de Frotté et les Insurrections normandes (1793-1832).** Trois vol. in-8°. 20 fr.

L'histoire de l'insurrection vendéenne est aujourd'hui bien connue; il n'en est pas de même pour la chouannerie. Aussi devons-nous signaler aux personnes curieuses d'études historiques cette importante publication. Frotté est l'incarnation la plus éclatante de la chouannerie normande. Celle-ci est née et morte avec lui. L'auteur a profondément fouillé la figure, remarquable entre toutes, de cet officier doublé d'un politique et de ses principaux partisans, ainsi que tous les épisodes si dramatiques de l'insurrection, grâce à un grand nombre de documents inédits. L'œuvre est à la fois savante, pittoresque et pleine de vie.

VYRÉ (F. de). — Marie-Antoinette, sa vie, sa mort (1755-1793). Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

En cette année du centenaire de 89, tous les souvenirs se reportent aux merveilles et aux crimes de la Révolution française. Parmi toutes les figures que notre mémoire évoque, en est-il une plus séduisante, plus touchante, plus héroïque, plus sainte que celle de *Marie-Antoinette?* Malheureusement elle n'était connue jusqu'ici que par des études partielles, ou trop superficielles, ou trop savantes. M. F. de Vyré a eu l'excellente idée de raconter dans un livre clair, simple, émouvant par sa vérité même, la vie et la mort de la reine martyre (1765-1793). Ce bel ouvrage nous fait faire, pour ainsi dire, intime connaissance avec Marie-Antoinette, que nous suivons pas à pas, à travers ses joies et ses douleurs, depuis sa glorieuse aurore jusqu'à l'échafaud.

WELSCHINGER (Henri). — Le Divorce de Napoléon. Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

Le nouvel ouvrage de M. Henri Welschinger est consacré à l'une des plus graves questions historiques de notre époque. Ce qui augmente l'intérêt de cette étude consciencieuse, ce sont les pièces capitales qui jusqu'ici avaient échappé aux historiens. M. Henri Welschinger a pu consulter et mettre à profit les minutes mêmes des procès-verbaux qui avaient préparé les décisions du cabinet des Tuileries et du Sénat, l'enquête de l'officialité relative à l'annulation du mariage religieux de Napoléon et de Joséphine, les dépositions de Talleyrand, de Duroc, de Berthier et du cardinal Fesch, en un mot tous les actes du procès civil et du procès canonique.

GEOFFROY DE GRANDMAISON. — La Congrégation (1801-1830). Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

L'auteur rétablit la vérité sur la fameuse congrégation dont le retentissement fut si grand en France, de 1815 à 1830. Muni de documents authentiques, irréfutables, que personne ne connaissait jusqu'à ce jour, il expose, avec une sûreté parfaite et une impartialité remarquable, la composition, le but, l'esprit, la propagande, les résultats de la célèbre société, et met à néant les erreurs et les calomnies qui si longtemps ont eu cours sur l'action de la célèbre association.

Une magistrale préface de M. de Mun précède cette étude, qui vient bien à son heure et obtiendra un succès mérité.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIBRAIRIE PLON

10, RUE GARANCIÈRE, PARIS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Extrait du Catalogue général

OUVRAGES ET MÉMOIRES

SUR

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

AUGEARD. — Mémoires secrets de J. M. Augeard, secrétaire des commandements de la reine Marie-Antoinette (1760-1800). Documents inédits sur les événements accomplis en France pendant les dernières années du règne de Louis XV, le règne de Louis XVI et la Révolution, jusqu'au 18 brumaire, précédés d'une Introduction par M. Évariste Bavoux. Un volume in-8° cavalier. Prix. . . . . 6 fr.

BEAUCHESNE (A. de). — Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort. — Captivité de la Famille royale au Temple. Ouvrage enrichi de nombreux autographes du Roi, de la Reine, du Dauphin, de la Dauphine et de Madame Élisabeth, de dessins sur bois intercalés dans le texte, orné des portraits en taille-douce de Louis XVI, Marie-Antoinette, Louis XVII, Marie-Thérèse-Charlotte, Madame Élisabeth, la princesse de Lamballe, gravés sous la direction de M. Henriquel-Dupont, et précédé d'une *Lettre de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.* 3e édition. Deux magnifiques volumes grand in-8° jésus. Prix. . . 30 fr.

— *Le même ouvrage.* 6e édition, deux volumes in-8° cavalier. Prix. 16 fr.

— *Le même ouvrage.* 14e édition, deux volumes in-18. Prix. . . . 10 fr.

(*Couronné par l'Académie française.*)

— **Galerie de portraits** *pour servir à l'histoire de Louis XVII.* Magnifique album comprenant les portraits de Louis XVI, — Marie-Antoinette, — Louis XVII, — Marie-Thérèse-Charlotte, — Madame Élisabeth, — la princesse de Lamballe, gravés sous la direction de M. Henriquel-Dupont. Grand in-folio tiré à 100 exemplaires *numérotés*, sur chine et avant la lettre. Il ne reste que quelques exemplaires. 80 fr.

— **La Vie de Madame Élisabeth,** sœur de Louis XVI. 2e édition. Deux volumes in-18, enrichis de deux portraits de Madame Élisabeth, représentant cette princesse, le premier avant la Révolution, le second pendant sa captivité. Prix. . . . . 10 fr.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CADOUDAL (G. de). — Georges Cadoudal et la Chouannerie, par son neveu Georges DE CADOUDAL, ancien conseiller général du Morbihan, ancien rédacteur de l'*Union*. Un volume in-8°, orné d'un portrait et d'une carte. Prix. . . . . 8 fr.

CAMPARDON. — Marie-Antoinette et le Procès du Collier, d'après la procédure instruite devant le Parlement de Paris. Ouvrage orné de la gravure en taille-douce du Collier, et enrichi de divers autographes inédits du Roi, de la Reine, du comte et de la comtesse de Lamotte. Un volume grand in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

— Le Tribunal révolutionnaire de Paris, Ouvrage composé d'après les documents originaux conservés aux Archives nationales, suivi de la Liste complète des personnes qui ont comparu devant le tribunal, et enrichi d'une gravure et de fac-simile. Deux forts volumes in-8° cavalier. Prix. . . . . 16 fr.

CHEVERNY (J. N. DUFORT, comte de). — Mémoires sur les règnes de Louis XV et Louis XVI, et sur la Révolution, par J. N. DUFORT, comte DE CHEVERNY, introducteur des ambassadeurs, lieutenant général du Blaisois (1731-1802), publiés avec une introduction et des notes par Robert DE CRÈVECOEUR. Deux volumes in-8° carré, enrichis de deux portraits. Prix . . . . . 16 fr.

CLARETIE. — Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins, Étude sur les Dantonistes, d'après des Documents nouveaux et inédits. Un volume in-8°, enrichi d'un portrait de Camille Desmoulins, gravé à l'eau-forte par Rajon, d'un dessin du maréchal Brune représentant Lucile Desmoulins et de fac-simile d'autographes. Prix. . . . . 8 fr.

Il a été tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande. Prix. . 16 fr.

COSTA DE BEAUREGARD (Mlle). — Un homme d'autrefois. Souvenirs recueillis par son arrière-petit-fils. Un volume in-18. 5e édition. Prix. . . . . 4 fr.

(Couronné par l'Académie française, prix Montyon.)

DAUBAN. — La Démagogie en 1793, à Paris, ou histoire jour par jour de l'année 1793, accompagnée de documents contemporains rares ou inédits, recueillis, mis en ordre et commentés par C. A. DAUBAN. Ouvrage enrichi de seize gravures de Valton et autres artistes, d'après des dessins inédits et des gravures du temps. Un fort volume in-8° cavalier. Prix. . . . . 8 fr.

— Paris en 1794 et en 1795. Histoire de la rue, du club, de la famine, composée d'après des documents inédits, particulièrement les rapports de police et les registres du Comité de salut public, avec une Introduction. Ouvrage enrichi de neuf gravures du temps et d'un fac-simile. Un volume in-8° cavalier vélin glacé. Prix. . . . . 8 fr.

— Les Prisons de Paris sous la Révolution, d'après les relations des contemporains, avec des Notes et une Introduction. Ouvrage enrichi de onze gravures, vues intérieures et extérieures des prisons du temps. Un volume in-8° cavalier. Prix. . . . . 8 fr.

— Mémoires inédits de Pétion et Mémoires de Buzot et de Barbaroux, accompagnés des notes inédites de Buzot et de nou-

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

breux documents inédits sur Barbaroux, Buzot, Brissot, etc., précédés d'une Introduction, avec le fac-simile d'un autographe de Barbaroux et les portraits de Pétion, Buzot, Brissot et Barbaroux, gravés par Adrien Nargeot. Un volume in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

— **Lettres en grande partie inédites de Madame Roland (Mme Philipon) aux Demoiselles Cannet,** suivies des Lettres de Madame Roland à Bosc, Servan, Lanthenas, Robespierre, etc., et de documents inédits; avec une Introduction et des Notes. Deux volumes in-8°, ornés d'un portrait de Madame Roland photographié d'après le tableau de Heinsius, d'une gravure et d'un plan. Prix. . . . . 16 fr.

DURAS (duchesse de). — Journal des prisons de mon père, de ma mère et des miennes. Un volume in-8°, avec portrait en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50

ÉCHEROLLES (Alexandrine des). — Une Famille noble sous la Terreur. Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

— *Le même ouvrage.* 2e édition. Un volume in-18 jésus. Prix. . . 4 fr.

FARÉ. — Un Fonctionnaire d'autrefois. *P. F. Lafaurie,* 1786-1876. Un volume in-8° cavalier. Prix. . . . . 6 fr.

FEUILLET DE CONCHES. — Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth. Lettres et documents inédits publiés par F. Feuillet de Conches. Six volumes grand in-8°, ornés de portraits et d'autographes. Prix. . . . . 48 fr.

Quelques exemplaires sur papier teinté extra. Prix. . . . . 80 fr.

— **Correspondance de Madame Élisabeth de France,** sœur de Louis XVI, publiée par F. Feuillet de Conches, sur les originaux autographes, et *précédée d'une lettre de Mgr Darboy, archevêque de Paris.* Un volume in-8° cavalier, enrichi d'un portrait de Madame Élisabeth gravé par Morse sous la direction d'Henriquel-Dupont, et de fac-simile d'autographes. Prix. . . . . 8 fr.

Quelques exemplaires sur papier de Hollande. Prix. . . . . 16 fr.

FORNERON (H.). Histoire générale des Émigrés, pendant la Révolution française, par H. Forneron. Deux volumes in-8° carré. Prix. . . . . 15 fr.

— *Le même ouvrage,* 3e édition, 2 volumes in-16. Prix. . . . . 8 fr.

GRANIER DE CASSAGNAC. — Histoire des causes de la Révolution française. 2e édition. Quatre volumes in-8°. Prix. 24 fr.

GUILHERMY (de). — Papiers d'un émigré (1789-1829). Lettres et notes extraites du portefeuille du baron de Guilhermy, député aux États généraux, conseiller du comte de Provence, attaché à la légation du Roi à Londres, etc., mises en ordre par le colonel de Guilhermy. Un volume in-8°. Prix . . . . . 7 fr. 50

HUE. — Dernières Années du règne et de la vie de Louis XVI, par François Hue, l'un des officiers de la chambre du Roi, appelé par ce prince, après la journée du 10 août, à l'honneur de

Digitized by Google

Origina from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

rester auprès de lui et de la famille royale. Troisième édition, revue sur les papiers laissés à l'auteur, précédée d'une notice sur M. Hue, par M. René du Mesnil de Maricourt, *son petit-gendre*, et d'un Avant-propos par M. Henri de l'Épinois. Un volume in-8°. Prix. . . . . 6 fr.

HYDE DE NEUVILLE. — Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville. *La Révolution. — Le Consulat. — L'Empire.* Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

LANZAC DE LABORIE (L. de). — *Un royaliste libéral en* 1789. **Jean-Joseph Mounier,** sa vie politique et ses écrits, par L. de Lanzac de Laborie, avocat à la Cour d'appel. Un vol. in-8°. Prix. . . 8 fr.

(*Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.*)

LEBON (André). — L'Angleterre et l'émigration française de 1794 à 1801, par André Lebon, ancien élève de l'École libre des sciences politiques, avec une Préface de M. Albert Sorel. Un volume in-8° carré. Prix. . . . . 7 fr. 50

LESCURE (de). — La Vraie Marie-Antoinette, étude historique, politique et morale, suivie d'un recueil de lettres de la Reine, dont plusieurs inédites, et de divers documents. 3e édition, augmentée d'une Préface de l'auteur. Un volume in-8°. Prix . . . . . 5 fr.

— Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville (de 1777 à 1792), publiée par M. de Lescure, sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Deux forts volumes grand in-8°. Prix . . 16 fr.

— Rivarol et la société française pendant la Révolution et l'Émigration (1753-1801). Études et portraits historiques et littéraires d'après des documents inédits. Un vol. in-8° cavalier. Prix. . . . . 8 fr.

(*Couronné par l'Académie française, prix Guizot.*)

MALOUET (Bon). — Mémoires de Malouet, publiés par son petit-fils le baron Malouet. 2e édition, augmentée de lettres inédites. Deux volumes in-8° cavalier, avec portrait. Prix . . . . . 16 fr.

MARTEL (Cte de). — Types révolutionnaires. Étude sur Fouché, par le comte de Martel, ancien préfet. Première partie : *Le Communisme dans la pratique en* 1793. Un vol. petit in-8°. . . . 5 fr.

Deuxième partie : *Fouché et Robespierre.* Un vol. petit in-8°. . . 5 fr.

MASSON (F.). — Le Département des affaires étrangères pendant la Révolution (1789-1804), par Frédéric Masson, bibliothécaire du ministère des affaires étrangères. Un volume in-8°. . 10 fr.

— Le Cardinal de Bernis depuis son ministère (1758-1794). — *La Suppression des Jésuites. — Le Schisme constitutionnel.* Un vol. in-8° cavalier. Prix . . . . . 8 fr.

METTERNICH (prince de). — Mémoires, documents et écrits divers, laissés par le prince de Metternich, chancelier de cour et d'État, publiés par son fils, le prince Richard de Metternich, classés et réunis par M. A. de Klinkowstroem.

Première partie : *Depuis la naissance de Metternich jusqu'au Congrès de Vienne*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

(1773 à 1815). (Tomes I, II.) 3e édition. Deux beaux volumes in-8° cavalier, avec portrait et fac-simile d'autographes. Prix . . . . 18 fr.

DEUXIÈME PARTIE : *L'Ère de paix* (1816 à 1848).

(Tomes III et IV.) 2e édition. Deux beaux vol. in-8° cavalier . . 18 fr.

(Tome V.) *La Révolution de Juillet et ses conséquences immédiates.* Un beau volume in-8° cavalier. Prix. . . . . 9 fr.

(Tomes VI et VII.) *Période du règne de l'empereur Ferdinand.* Deux beaux volumes in-8° cavalier. Prix. . . . . 18 fr.

TROISIÈME PARTIE : *La Période de repos.* (1848-1859).

(Tome VIII.) Un volume in-8° cavalier. Prix. . . . . 9 fr.

Il a été tiré :

60 *exemplaires numérotés sur papier de Hollande.* Prix. . . 160 fr.

20 *exemplaires numérotés sur papier Whatman.* Prix. . . . 320 fr.

MICHEL (André). — Correspondance inédite de Mallet du Pan avec l'empereur d'Autriche (1794-1798), publiée d'après les manuscrits conservés aux Archives de Vienne, avec une préface de M. TAINE, de l'Académie française. Deux volumes in-8° cavalier. Prix. . . . . 16 fr.

MONITEUR (Réimpression illustrée de l'Ancien). Seule histoire authentique et inaltérée de la Révolution française. Cette édition forme 32 vol. gr. in-8°, ornés de 626 grandes gravures hors texte, imitations des illustrations du temps et puisées dans les dépôts publics et dans les précieuses collections de MM. Hennin et Laterrade. — Les 32 vol. br. 250 fr.

Reliés. Prix. . . . . 300 fr.

MONTAGU (marquise de). — Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montagu. Nouvelle édition. Un volume in-8°, avec portrait en héliogravure. Prix. . . . . 7 fr. 50

PUYMAIGRE (Cte Alexandre de). — Souvenirs sur l'Émigration, l'Empire et la Restauration, publiés par le fils de l'auteur. Un volume in-8° carré. Prix. . . . . 7 fr. 50

ROCQUAIN (Félix). — L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution; les livres condamnés (1715-1789) d'après les arrêts et les réquisitoires conservés aux Archives nationales. Un volume in-8°. 8 fr.

(*Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.*)

RICARD. — L'abbé Maury (1746-1791). *L'abbé Maury avant* 1789; *l'abbé Maury et Mirabeau.* Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

SICOTIÈRE (L. de La). — Louis de Frotté et les Insurrections normandes (1793-1832), par L. DE LA SICOTIÈRE, sénateur de l'Orne. 3 volumes in-8° avec portraits et carte. Prix. . . . . 20 fr.

SOREL. — Essais d'histoire et de critique. Metternich, Talleyrand, Mirabeau, Elisabeth et Catherine II, l'Angleterre et l'émigration française, la diplomatie de Louis XV, les colonies prussiennes, l'alliance russe et la Restauration, la politique française en 1866 et 1867, la diplomatie et le progrès. Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SOREL (A.). — L'Europe et la Révolution française. Première partie : *Les mœurs politiques et les traditions*. 2e édit. Un vol. in-8°. 8 fr.
Deuxième partie : *La Chute de la royauté*. 2e édit. Un vol. in-8°. . . 8 fr.
(Couronné deux fois par l'Académie française, grand prix Gobert.)

STOFFLET (E.). — Stofflet et la Vendée. Un volume in-18 jésus, enrichi d'une grande carte spéciale. Prix. . . . . 4 fr.

SYLVANECTE. — Profils vendéens, par Sylvanecte (G. Grass). Préface de J. Simon, de l'Académie française. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

TALLEYRAND. — La mission de Talleyrand à Londres en 1792. Correspondance inédite de Talleyrand avec le Département des affaires étrangères, le général Biron, etc. — Ses Lettres d'Amérique à lord Lansdowne. Introduction et notes par G. Pallain. 1 vol. in-8° enrichi d'un portrait de Talleyrand, d'après une miniature d'Isabey. . . 8 fr.
Il a été tiré :
50 exemplaires *numérotés* sur papier de Hollande. Prix. . . . . 20 fr.
15 exemplaires *numérotés* sur papier Whatman. Prix. . . . . 40 fr.

THUREAU-DANGIN. — Royalistes et Républicains. Essais historiques sur des questions de politique contemporaine. 2e édition. Un volume in-18. Prix. . . . . 4 fr.

TOURZEL (duchesse de). — Mémoires de Mme la duchesse de Tourzel, gouvernante des Enfants de France pendant les années 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1795, publiés par le duc Des Cars. Ouvrage enrichi du dernier portrait de la Reine. 2e édit. 2 vol. in-8°. 15 fr.

VATEL (C.). — Charlotte de Corday et les Girondins, par M. Charles Vatel. Trois vol. in-8°, treize portraits. Prix. . . . 24 fr.

VAUDREUIL. — Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration (1789-1815), publiée avec Introduction, notes et appendices par M. Léonce Pingaud. Ouvrage accompagné de quatre portraits en héliogravure. 2 vol. in-8°. Prix. . . . . 15 fr.

VILLENEUVE (marquis de). — Charles X et Louis XIX en exil. Mémoires inédits du marquis de Villeneuve, publiés par son arrière-petit-fils. Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

VYRÉ (F. de). — Marie-Antoinette, sa vie et sa mort (1755-1793), par F. de Vyré. 1 volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

WELSCHINGER (H.). — Le duc d'Enghien, 1772-1804. Un volume in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

Vient de paraître :

ROCHECHOUART (Comte de). — Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration, par le général comte de Rochechouart, aide de camp du duc de Richelieu, aide de camp de l'empereur Alexandre Ier, commandant la place de Paris sous Louis XVIII. Mémoires inédits publiés par son fils. Un volume in-8°, orné de deux portraits. Prix. . . . . 7 fr. 50

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

HISTOIRE

DE FRANCE

DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

PAR

M. C. DARESTE

RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE LYON, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

Ouvrage couronné deux fois par l'Académie française

GRAND PRIX GOBERT

Troisième Édition

L'ouvrage comprend neuf forts volumes in-8°.

Prix : 80 francs

CHAQUE VOLUME SE VEND SÉPARÉMENT :

TOME I. — Depuis les Origines jusqu'aux Croisades. Prix. .	9 fr.
TOME II. — Depuis les Croisades jusqu'à Charles VI. Prix. . . .	9 fr.
TOME III. — Depuis Charles VI jusqu'à François Ier. Prix. . . .	9 fr.
TOME IV. — Depuis François Ier jusqu'à Henri IV. Prix.	9 fr.
TOME V. — Louis XIII et Louis XIV jusqu'à la paix de Ryswick. Prix.	9 fr.
TOME VI. — Depuis la paix de Ryswick jusqu'à Louis XVI. Prix. .	9 fr.
TOME VII. — Louis XVI et la Révolution jusqu'à la paix de Bâle en 1795. Prix.	9 fr.
TOME VIII. — Directoire, Consulat, Empire. Prix.	9 fr.
TOME IX. — La Restauration. — Les gouvernements depuis 1830 jusqu'en 1870. Prix.	8 fr.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DERNIÈRES PUBLICATIONS HISTORIQUES

BROGLIE (Pce de). — Mabillon et la société de Saint-Germain des Prés à la fin du dix-septième siècle (1664-1797). Deux volumes in-8°. Prix. . . . . 15 fr.

COSTA DE BEAUREGARD (Mis). — *Prologue d'un règne.* **La jeunesse du roi Charles-Albert.** Un volume in-8° elzevirien avec portraits. Prix. . . . . 7 fr. 50

CZARTORYSKI. — Mémoires du prince Adam Czartoryski et Correspondance avec l'empereur Alexandre Ier. Préface de M. Ch. DE MAZADE, de l'Académie française. Deux volumes in-8°. Prix. . . . . 15 fr.

JANSSEN (J.) — *L'Allemagne et la Réforme :* **I. L'Allemagne à la fin du moyen âge.** Traduit de l'allemand sur la 14e édition, avec une préface de M. G. A. HEINRICH, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Lyon. Un volume in-8°. Prix . . . . . 8 fr.

— *L'Allemagne et la Réforme :* **II. L'Allemagne depuis le commencement de la guerre politique et religieuse jusqu'à la fin de la Révolution sociale (1525).** Traduit de l'allemand sur la 14e édition par E. PARIS. Un volume in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

MAZADE (de). — Un Chancelier d'ancien régime. *Le règne diplomatique de M. de Metternich,* par Ch. DE MAZADE, de l'Académie française. Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

ROUSSET (Camille). — *Les commencements d'une Conquête.* **L'Algérie de 1830 à 1840,** par Camille ROUSSET, de l'Académie française. Deux volumes in-8°, avec atlas spécial. Prix. . . . . 20 fr.

— **La Conquête de l'Algérie** (1841-1857). Deux volumes. in-8°, avec atlas spécial. . . . . 20 fr.

— **La Conquête d'Alger.** Un volume in-18 jésus. Prix. . . 4 fr.

THUREAU-DANGIN (Paul). — Histoire de la Monarchie de Juillet. 2e édition. Cinq volumes in-8°. Prix de chaque vol. 8 fr.
(Couronné deux fois par l'Académie française, grand prix Gobert.)

VANDAL (Albert). — Une ambassade française en Orient sous Louis XV. *La mission du marquis de Villeneuve* (1728-1741). Un volume in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

VOGUÉ (Marquis de). — Villars, d'après sa correspondance et des documents inédits. Deux volumes in-8°, accompagnés de portraits, gravures et cartes. Prix. . . . . 16 fr.

WELSCHINGER (H.). — Le Divorce de Napoléon, par Henri WELSCHINGER. Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

PARIS, TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nhi
172 74

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

A LA MÊME LIBRAIRIE

Correspondance inédite du comte d'Avaux (Claude de Mesmes) avec son père Jean-Jacques DE MESMES, Sr de Roissy (1627-1642), publiée par A. BOPPE. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 6 fr.

L'Allemagne et la Réforme, par Jean JANSSEN. Traduit de l'allemand, sur la quatorzième édition.

I. *L'Allemagne à la fin du moyen âge.* Préface de C. A. HEINRICH, doyen de la Faculté des lettres de Lyon. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

II. *L'Allemagne depuis le commencement de la guerre politique et religieuse jusqu'à la fin de la Révolution sociale* (1525). Traduit par E. Paris. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

(*Récompensé par l'Académie française.*)

Journal du Concile de Trente, rédigé par un secrétaire vénitien présent aux sessions de 1562 à 1563, et publié par Armand BASCHET, avec d'autres documents diplomatiques relatifs à la mission des Ambassadeurs de France au Concile. Un vol. petit in-8°. Prix. . . . . 6 fr.

Jean de Vivonne. Sa vie et ses ambassades près de Philippe II et à la cour de Rome, d'après des documents inédits, par le vicomte Guy DE BREMOND D'ARS. In-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

(*Couronné par l'Académie française, prix Montyon.*)

Les Affaires religieuses en Bohême au seizième siècle, depuis l'origine des Frères Bohêmes jusques et y compris la lettre de Majesté de 1609, par E. CHARVÉRIAT. Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Fin de la vieille France. — **François Ier.** Portraits et récits du seizième siècle, par madame C. COIGNET. Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Fin de la vieille France. — **Un gentilhomme des temps passés : François de Scépeaux, sire de Vieilleville (1509-1571).** Portraits et récits du seizième siècle, règne de Henri II, par Mme C. COIGNET. Un vol. in-8°. 7 fr. 50

Le seizième siècle et les Valois, d'après les documents inédits du British Museum et du Record Office, par le comte H. DE LA FERRIÈRE. In-8°. 12 fr.

Histoire de Philippe II, par H. FORNERON. Tomes I et II, 3e *édition.* 15 fr.
— Tomes III et IV, 2e *édition.* Prix. . . . . 15 fr.

(*Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne.*)

Lettres de Philippe II à ses filles les infantes Isabelle et Catherine, écrites pendant son voyage en Portugal (1581-1583), publiées d'après les originaux autographes conservés dans les Archives royales de Turin, par M. GACHARD, membre de la commission royale de Belgique. Un vol. in-8°. Prix. 7 fr. 50

Les Chevaliers de Malte et la Marine de Philippe II, par le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie française. Deux vol. in-8°, accompagnés de six cartes. . . . . 6 fr.

La Réforme au seizième siècle. Études et Portraits, par Auguste LAUGEL. Un vol. in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

Les Luttes religieuses en France au seizième siècle, par le vicomte DE MEAUX. Un volume in-8°. Prix. . . . . 7 fr. 50

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 00694 4469

BOUND AT THE
UNIV. OF MICH.
LIBRARY.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN